This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

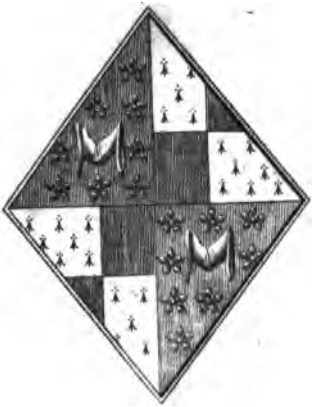

Esther Acklom.

DE LA MANIERE D'ENSEIGNER ET D'ETUDIER LES BELLES-LETTRES,

Par raport à l'esprit & au cœur.

Par M. ROLLIN, *ancien Recteur de l'Université de Paris, Professeur d'Eloquence au Collége Roial, & Associé à l'Académie Roiale des Inscriptions & Belles-Lettres.*

TOME QUATRIEME.

Nouvelle Edition.

A PARIS,

Chez les Freres ESTIENNE, rue S. Jacques, à la Vertu.

M. DCC. LXX.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

TAYLOR INSTITUTION
UNIVERSITY
- 6 DEC 1977
OF OXFORD
LIBRARY

Avertiſſement de l'Auteur.

JE termine mon Ouvrage par ce quatriéme volume. On y trouvera d'abord deux grands morceaux de l'Hiſtoire Romaine, qui peuvent donner quelque idée des plus beaux tems de la République. Je parle enſuite de la Fable & des Antiquités; mais en très peu de mots. Le traité ſur la Philoſophie eſt auſſi très ſuccinct, eu égard à la matiére. J'expoſe, ſur chaque article, les raiſons que j'ai eues d'uſer de cette briéveté. La derniére partie de ce volume a plus d'étendue: elle regarde le gouvernement intérieur des Colléges & des Claſſes, & la maniére de conduire les jeunes gens.

J'avois eu deſſein, & j'avois promis de dire quelque choſe des Auteurs où l'on doit puiſer la connoiſſance de l'Hiſtoire, de marquer l'ordre dans lequel on les doit lire, & de donner à cette occaſion un abrégé de l'hiſtoire ancienne. Ce deſſein m'auroit mené fort loin, & on le trouve exécuté dans pluſieurs livres. D'ailleurs on m'a re-

préſenté que les abrégés ſont d'une médiocre utilité, & que je ferois mieux de m'appliquer tout d'un coup à l'Ouvrage, ſur lequel j'ai pris une ſorte d'engagement avec le Public. Il conſiſte à donner en françois une hiſtoire ſuivie des grands Empires des Egyptiens, des Carthaginois, des Aſſyriens, des Médes, des Perſes, des Macédoniens, & ſurtout des différens Etats qui ont partagé la Gréce. Ma vûe ſeroit d'y faire entrer une partie de ce qu'il y a de plus beau dans les Auteurs grecs & latins, ſoit pour les faits, ſoit pour les réflexions: & l'on ſait que ces Auteurs renferment des richeſſes d'un prix ineſtimable.

Je ſens bien qu'un tel Ouvrage, s'il étoit compoſé de meilleure main, pourroit être fort agréable, & qu'il ſeroit d'un grand ſecours, non ſeulement pour les jeunes gens que je ne crois point devoir perdre de vûe, & à l'égard de qui je me regarde comme reſponſable de mon loiſir; mais encore pour une infinité de perſonnes du monde qui ne peuvent pas puiſer dans les ſources mêmes la connoiſſance de cette hiſtoire, ſi digne pourtant d'une louable curioſité, & ſi remplie de grands

& d'importans événemens. Mais j'avoue que plus j'enviſage de près cette entrepriſe, plus je crains qu'elle ne ſoit entout ſens audeſſus de mes forces, & qu'il n'y ait eu de la témérité à moi d'avoir ſongé à m'engager dans une carriére ſi longue & ſi difficile. Je ne ſai point ce que j'en pourrai fournir : mais je me prépare à y entrer ſans délai, bien réſolu de n'épargner ni mon tems ni mes peines pour ſatisfaire à l'attente du public, & pour lui témoigner ma reconnoiſſance du bon accueil qu'il lui a plu de faire à mon premier Ouvrage. C'eſt tout ce qu'il peut exiger de moi, & tout ce que *je peux lui promettre.*

APPROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monſeigneur le Garde des Sceaux ce quatriéme Volume, *De la maniére*, *&c.* Le commencement de ce livre eſt une ſuite néceſſaire du troiſiéme. L'étude de la Philoſophie vient immédiatement après celle de l'hiſtoire, & le même eſprit y régne d'un bout à l'autre. Enfin l'Auteur termine ſon Ouvrage par un détail exact de ce qui concerne l'éducation tant publique que particuliére; & quelque ſéche que cette matiére paroiſſe, il y a répandu des traits ſi lumineux des plus excellens maîtres en ce genre, qu'il ſemble n'avoir pas moins écrit pour le plaiſir de ſes Lecteurs, que pour l'utilité des Maîtres & des Diſciples. Donné à Paris ce 2 Août 1728.

COUTURE.

TROISIEME PARTIE

DE L'HISTOIRE PROFANE.

SUITE DE L'HISTOIRE ROMAINE.

TROISIEME MORCEAU DE L'HISTOIRE ROMAINE.

Espace de 53 ans, depuis le commencement de la seconde guerre Punique, jusqu'à la défaite de Persée.

J'EPRENS pour troisiéme morceau de l'histoire Romaine, ce que Polybe avoit choisi pour sujet de celle qu'il avoit composée : je veux dire les 53 années qui se passérent depuis le commencement de la seconde guerre Punique, jusqu'à la fin de la

guerre de Macédoine, qui se termina par la défaite & la prise de Persée, & par la destruction de son roiaume.

Polybe regarde cet intervalle comme le beau tems de la République Romaine, où parurent les plus grands hommes, où l'on vit briller les plus solides vertus, où se passérent les plus grands & les plus importans événemens; en un mot, où les Romains commencérent à entrer en possession de ce vaste Empire, qui dans la suite embrassa presque toutes les parties du monde connues pour lors, & qui parvint par des progrès suivis & fort rapides à ce degré de grandeur & de puissance, qui a fait l'admiration de tout l'univers.

Polyb. l. 1. Or l'établissement de l'Empire Romain étant, selon Polybe, le plus merveilleux ouvrage de la providence divine parmi les hommes, & ne pouvant être regardé comme l'effet du hazard & d'une fortune aveugle, mais comme la suite d'un plan & d'un dessein formé de loin, concerté avec poids & mesure, & conduit à sa fin avec une sagesse qui ne s'est jamais démentie; n'est-ce pas, remarque encore le même Auteur, une curiosité bien louable, & bien digne d'un esprit so-

lide, de vouloir connoître en quel tems, par quels préparatifs, par quels moiens, & par le miniſtére de quels hommes, une ſi belle & ſi grande entrepriſe a été exécutée.

C'eſt ce que Polybe, l'hiſtorien le plus ſenſé que nous aions, & qui étoit lui-même grand homme de guerre & grand politique, avoit montré fort au long dans l'hiſtoire qu'il avoit compoſée, dont le peu qui nous en reſte doit faire extrêmement regretter la perte. C'eſt auſſi ce que j'entreprens de tracer dans ce morceau de l'hiſtoire Romaine, mais d'une maniére fort courte & fort abrégée, en tâchant pourtant d'y faire entrer une partie de ce qui me paroîtra de plus beau dans Polybe, dans Tite-Live, & dans Plutarque, qui ſont les ſources où je puiſerai preſque tout ce que j'ai à dire ſur ce ſujet, ſoit pour les faits mêmes, ſoit pour les réflexions que j'y joindrai.

CHAPITRE PREMIER.

Récit des Faits.

JE COMMENCERAI par le récit des principaux faits arrivés dans l'eſpace du tems dont il s'agit, pour en donner

quelque idée légére à ceux des lecteurs à qui cette hiſtoire ſera moins connue.

Commencemens de la ſeconde guerre Punique, & heureux ſuccès d'Annibal.

Liv. lib. 21. n. 1-19. Le commencement de la ſeconde guerre Punique, à ne conſidérer que la date des tems, fut la priſe de Sagonte par Annibal, & l'irruption qu'il fit ſur les terres des peuples ſitués au delà de l'Ebre, & alliés du peuple Romain: mais la véritable cauſe de cette guerre fut le dépit des Carthaginois de s'être vû enlever la Sicile & la Sardaigne par des traités auſquels la ſeule néceſſité des tems & le mauvais état de leurs affaires les avoient fait conſentir. La mort prématurée d'Amilcar l'empécha d'exécuter le deſſein qu'il avoit formé depuis lontems de ſe venger de ces injures. Son fils Annibal, à qui, lorſqu'il n'avoit encore que neuf ans, il avoit fait jurer ſur les autels qu'il ſe déclareroit l'ennemi du peuple Romain dès qu'il ſeroit en âge de le faire, entra dans toutes ſes vûes, & fut l'héritier de ſa haine contre les Romains, auſſi bien que de ſon courage. Il prépara tout de loin pour ce grand deſſein: & quand il ſe crut en état de l'exécuter,

il le fit éclore par le siége de Sagonte. Soit paresse & lenteur, soit prudence & sagesse, les Romains consumérent le tems en différentes ambassades, & laissérent à Annibal celui de prendre la ville.

Pour lui, il sut bien mettre le tems à profit. Après avoir donné ordre à tout, & laissé son frere Asdrubal en Espagne pour défendre le pays, il partit pour l'Italie avec une armée de quatre-vingts-dix mille hommes de pié, & dix ou douze mille de cavalerie. Les plus grands obstacles ne furent point capables de l'effraier, ni de l'arréter. Les Pyrénées, le Rhône, une longue marche au *travers des Gaules*, le passage des Alpes rempli de tant de difficultés, tout céda à son ardeur & à sa constance infatigable. Vainqueur des Alpes, & en quelque sorte de la nature même, il entra donc en Italie, qu'il avoit résolu de rendre le théâtre de la guerre. Ses troupes étoient extrêmement diminuées pour le nombre, ne montant plus qu'à vingt mille hommes de pié & six mille chevaux, mais elles étoient pleines de courage & de confiance. *Lib. n. 21-38.*

Une rapidité si inconcevable étonna & déconcerta les Romains. Ils avoient compté de faire la guerre au dehors, &

qu'un de leurs Conſuls tiendroit tête à Annibal en Eſpagne, pendant que l'autre iroit droit en Afrique pour attaquer Carthage. Il falut changer de meſures, & ſonger à défendre leur propre pays. Publius Scipion Conſul, qui croioit Annibal encore dans les Pyrénées, lorſqu'il avoit déja paſſé le Rhône, n'aiant pu l'atteindre, fut obligé de revenir ſur ſes pas pour l'attendre & l'attaquer à la deſcente des Alpes; & cependant il envoia ſon frere Cneius Scipion en Eſpagne contre Aſdrubal.

Ibid. n. 39-42. La premiére bataille ſe donna près de la petite riviére du Téſin. Il eſt beau de lire les harangues des deux Chefs à leur armée, que Tite-Live a copiées d'après Polybe, mais en maître habile, c'eſt-à-dire en y ajoutant des traits qui égalent la copie à l'original. Les Carthaginois remportérent la victoire. Le Conſul Romain fut bleſſé dans le combat; [a] & ſon fils, âgé pour lors à peine de 17 ans, lui ſauva la vie. C'eſt le même qui vaincra dans la ſuite Annibal, & ſera ſurnommé l'Africain.

Ib. n. 51-56. Sur la premiére nouvelle de cette dé-

[a] Neque illum ætatis infirmitas interpellare valuit, quo minùs duplici gloria conſpicuam coronam, imperatore ſimul & patre ex ipſa morte rapto, mereretur. *Val. Max. lib. 5. cap. 2.*

faite, Sempronius l'autre Consul, qui étoit en Sicile, accourut promtement par ordre du Sénat au secours de son Collégue, qui n'étoit pas encore bien remis de sa blessure. Ce fut pour lui une raison de hâter le combat contre le sentiment de Scipion, parce qu'il espéroit en avoir seul toute la gloire. Annibal, bien informé de tout ce qui se passoit dans le camp des Romains, & ayant exprès laissé remporter un léger avantage à Sempronius pour amorcer sa témérité, lui donna lieu d'engager la bataille près la rivière de Trébie. Il avoit placé son frère Magon en embuscade dans un lieu fort favorable, & avoit fait prendre à son armée toutes les précautions nécessaires contre la faim & contre le froid, qui étoit alors extrême. On n'avoit songé à rien de tout cela chez les Romains. Leurs troupes furent donc bientôt renversées, & mises en fuite: & Magon étant sorti de son embuscade en fit un grand carnage.

Annibal, pour profiter du tems & de ses premières victoires, alloit toujours en avant, & s'approchoit de plus en plus du centre de l'Italie. Pour arriver plus promtement près de l'ennemi; il lui falut passer un marais, où *lb. n. 57-59. & 63.* *Lib. 22. n. 1-6.*

ſon armée eſſuia des fatigues incroiables, & où lui-même perdit un œil. Flaminius, l'un des deux Conſuls qu'on avoit nommés depuis peu, étoit parti de Rome ſans prendre les auſpices ordinaires. [a] C'étoit un homme vain, téméraire, entreprenant, plein de lui-même, & dont la fierté naturelle s'étoit beaucoup accrue par les heureux ſuccès de ſon premier conſulat, & par la faveur déclarée du peuple. On jugeoit aiſément que ne conſultant ni les hommes ni les dieux, il ſe laiſſeroit aller à ſon génie impétueux & bouillant: & Annibal, pour ſeconder encore ſon penchant, ne manqua pas de piquer & d'irriter ſa témérité par les dégats & les ravages qu'il fit faire à ſa vûe dans toutes les campagnes. Il n'en falut pas davantage pour déterminer le Conſul au combat, malgré les remontrances de tous les Officiers, qui le prioient d'attendre ſon Collégue. Le ſuccès fut tel qu'ils l'avoient prévû. Quinze mille

a Conſul ferox ab conſulatu priore, & non modò legum ac Patrum majeſtatis, ſed ne deorum quidem ſatis metuens erat. Hanc inſitam ingenio ejus temeritatem fortuna proſpero civilibus belliciſque rebus ſucceſſu aluerat. Itaque ſatis apparebat, nec deos nec homines conſulentem, ferociter omnia ac præproperè acturum: quòque pronior eſſet in vitia ſua, agitare eum atque irritare Pœnus parat. *Lib.* 22. n. 3.

Romains demeurérent ſur la place, avec leur Chef, & rendirent célébre à jamais par leur ſanglante défaite le lac de Thraſyméne.

FABIUS DICTATEUR.

CETTE triſte nouvelle, quand on l'eut appriſe à Rome, y jetta une grande allarme. On s'attendoit à tout moment d'y voir arriver Annibal. Fabius Maximus fut nommé Dictateur. Après avoir ſatisfait aux devoirs de la religion, & donné les ordres néceſſaires pour la ſûreté de la ville, il ſe rendit à l'armée, bien réſolu de ne point hazarder de combat ſans y être forcé, ou ſans être bien aſſuré du ſuccès. Il conduiſoit ſes troupes par des hauteurs, ſans perdre de vûe Annibal, ne s'approchant jamais aſſez de l'ennemi pour en venir aux mains; mais ne s'en éloignant pas non plus tellement, qu'il pût lui échaper. Il tenoit exactement ſes ſoldats dans ſon camp, ne les laiſſant jamais ſortir que pour les fourages, où il ne les envoioit qu'avec de fortes eſcortes. [a] Il n'engageoit que de

B. a. 7. 30.

Prodictator.

[a] Neque univerſo periculo ſummam rerum committebatur: & parva momenta levium certaminum ex tuto captorum, finitimo receptu, aſſuefaciebant territum priſtinis cladibus militem, minùs jam ma-

légères escarmouches, & avec tant de précaution, que ses troupes y avoient toujours l'avantage. Par ce moien il rendoit insensiblement au soldat la confiance que la perte de trois batailles lui avoit ôtée, & le mettoit en état de compter comme autrefois sur son courage & sur son bonheur. L'ennemi s'aperçut bientôt que les Romains, instruits par leurs défaites, avoient enfin trouvé un Chef capable de tenir tête à Annibal; & celui-ci comprit dès-lors qu'il n'auroit point à craindre de la part du Dictateur des attaques vives & hardies, mais une conduite prudente & mesurée.

Minucius, Général de la cavalerie des Romains, souffroit avec plus d'impatience encore qu'Annibal même la sage conduite de Fabius. Emporté & violent dans ses discours comme dans ses desseins, il ne cessoit de décrier le Dictateur; il le traitoit d'homme irré-

dam ante victoria quæ fortunæ pœnitere fuæ. *Liv. lib. 22. n. 12.*

§ Sed nec Annibalem magis infestum tam sanis consiliis habebat, quàm magistrum equitum. . . . . Ferox rapidusque in consilio, ac longè immodicus, pro cunctatore segnem, & cauto timidum, affingens vitiis virtutibus vitia, compellabat, prædicatorumque superiorum arte (quæ pessima ars nimis prosperis malorum successibus crevit) & se extollebat. *lib. 22.*

solu & timide, au lieu de prudent & de circonspect qu'il étoit, donnant à ses vertus le nom des vices qui en approchoient le plus : & par un artifice qui ne réussit que trop souvent, il établissoit sa réputation en ruinant celle de son supérieur. Enfin, par ses intrigues & ses cabales auprès du Peuple, il vint à bout de faire égaler son autorité à celle du Dictateur, ce qui étoit sans exemple. [a] Fabius, bien persuadé que le Peuple, en les égalant dans le commandement, ne les égaloit pas de même dans l'art de commander, souffrit cette injure avec une modération, qui fit bien voir qu'il n'étoit pas moins invincible à ses citoiens, qu'à ses ennemis.

Minucius, en conséquence de l'égalité de pouvoir qu'on venoit de mettre entre lui & Fabius, lui proposa de commander chacun leur jour, ou même un plus long espace de tems. Fabius refusa ce parti, qui exposoit toute l'armée au danger, pendant le tems qu'elle seroit commandée par Minucius ; & il aima mieux partager les troupes, pour

[a] Satis fidens haud quaquam, cum imperii jure æquatam imperandi æquatam cum invicto à civibus hostibusque animo ad exercitum rediit. *lb.* n. 16.

ſe mettre en état de conſerver au moins la partie qui lui ſeroit échue.

Ce que Fabius avoit prévû, arriva bientôt. Son Collégue, avide & impatient de combattre, avoit donné tête baiſſée dans des embuches que lui avoit dreſſé Annibal, & ſon armée alloit être entiérement défaite. Le Dictateur, ſans perdre de tems en d'inutiles reproches : » Marchons, dit-il à ſes ſoldats, » au ſecours de Minucius, & arrachons aux ennemis la » victoire, & à nos citoiens l'aveu de » leur faute. « Il arriva fort à propos, & obligea Annibal de ſonner la retraite. Ce dernier en ſe retirant diſoit, » que » cette nuée, qui depuis lontems paroiſſoit ſur le haut des montagnes, » avoit enfin crevé avec un grand fracas, & cauſé un grand orage.

Un ſervice ſi important, & placé dans une telle conjoncture, ouvrit les yeux à Minucius, & lui fit reconnoître ſa faute. Pour la réparer ſans délai, il alla dans le moment même avec ſon

a Aliud jurgandi ſuccerſendique tempus erit : nunc ſigna extra vallum proferte. Victoriam hoſti extorquezmus, confeſſionem erroris civibus. *lb. n. 29.*

b Annibalem ex acie recedentem dixiſſe ferunt, tandem eam nubem, quæ ſedere in jugis montium ſolita ſit, cum procella imbrem dediſſe. *lb. n. 30.*

armée à la tente de Fabius, & l'appellant ſon pere & ſon libérateur, lui déclara qu'il venoit ſe remettre ſous ſon obéiſſance, [a] & qu'il caſſoit lui-même un decret dont il ſe trouvoit plus chargé qu'honoré. Les ſoldats de leur côté en firent autant, & ce ne furent plus de part & d'autre qu'embraſſemens & marques de la reconnoiſſance la plus vive : [b] & le reſte de ce jour, qui avoit penſé être ſi funeſte à la République, ſe paſſa dans la joie & les divertiſſemens.

Bataille de Cannes.

L'ACTION la plus célébre d'Annibal, & qui devoit ce ſemble renverſer pour toujours la puiſſance Romaine, fut la bataille de Cannes. On avoit nommé à Rome pour Conſuls L. Æmilius Paulus, & C. Terentius Varro. Ce dernier, * d'une baſſe, & vile naiſſance, par les grands biens que ſon pere lui avoit laiſſés, & par ſon adreſſe à gagner les bonnes graces du peuple en ſe déclarant contre les Grands, avoit trouvé le moien de parvenir au Conſulat, ſans y porter d'autre mérite que

Liv. lib. 22. n. 34 53.

* *On dit que ſon pere étoit boucher.*

a Plebiſcitum, quo oneratus magis quàm honoratus ſum, primus antiquo abrogoque. n. 30.

b Lætuſque, dies, ex admodùm triſti paulò antè ac propè execrabili factus. n. 30.

celui d'une ambition démesurée, & d'une estime de lui-même sans bornes. Il disoit hautement » que le moien de » perpétuer la guerre, étoit de mettre » des Fabius à la tête des armées : que » pour lui, dès le premier jour qu'il » verroit l'ennemi, il sauroit bien la » terminer. « Son Collégue, qui savoit que la [a] témérité, outre qu'elle est destituée de raison, avoit toujours été jusques-là très malheureuse, pensoit bien autrement. Fabius le voiant près de partir pour la campagne, le confirma encore dans ces sentimens, & lui répéta bien des fois que le seul moien de vaincre Annibal, étoit de temporiser, & de traîner la guerre en longueur. [b] » Mais, lui dit-il, les citoiens, » encore plus que les ennemis, tra-

[a] Temeritatem, præterquam quòd stulta sit, infelicem etiam ad id locorum fuisse. *Liv. lib.* 22. *n.* 38.

[b] Hæc una salutis via, L. Paule: quam difficilem tolerantiamque cives tibi magis quàm hostes facient. Idem tuum tui, quòd hostium milites, vosmet: Idem Varro Consul Romanus, quòd Annibal Pœnus imperarat, cupiet. Duobus enim bellis unus resistas oportet. Resistes autem, adversus famam tumorosique hominum sermonis: si te neque collegæ vana gloria, neque tua falsa infamia moverit. . . Sine cæmidum pro cauto, tardum pro considerato, [*] imbellem pro perito belli vocent. Malo te sapiens hostis metuat, quàm stulti cives laudent. *Ibid. n.* 39.

[*] *Je croi qu'il faut lire* tibi.

[**] Imbellis, *dois signifier ici* inutile à la guerre, imperitus belli.

» vailleront à vous rendre ce moien
» impraticable. Vos soldats en cela conf-
» pireront avec ceux des Carthaginois:
» Varron & Annibal penseront de
» même sur ce point. Il faut que vous
» seul teniez tête & résistiez à ces deux
» Chefs. Le moien de le faire, c'est de
» demeurer ferme contre les bruits &
» les discours populaires, & de ne
» vous laisser ébranler ni par la fausse
» gloire de votre Collégue, ni par la
» fausse honte dont on tâchera de vous
» couvrir. Soufrez qu'au lieu d'homme
» précautionné, circonspect, & habi-
» le dans le métier de la guerre, on
» vous fasse passer pour un Chef timide,
» lent, sans connoissance de l'art mi-
» litaire. J'aime mieux vous voir craint
» par un ennemi sage, que loué par
» des citoiens imprudens.

Chez les Romains, en tems de guerre, on levoit chaque année quatre légions, dont chacune étoit composée de quatre mille hommes de pié, & de trois cens cavaliers. Les Alliés, c'est-à-dire les peuples voisins de Rome, fournissoient un pareil nombre de fantassins, avec le double & quelquefois le triple de cavalerie. Et pour l'ordinaire on partageoit ces troupes entre les *Polyb. lib. 3. p. 257.*

deux Conſuls, qui faiſoient la guerre ſéparément, & en différens pays. Ici, comme l'affaire étoit déciſive, les deux Conſuls marchérent enſemble, & le nombre des troupes tant Romaines que Latines fut doublé, & les légions augmentées chacune de mille hommes de pié, & de cent cavaliers.

Le fort de l'armée d'Annibal étoit dans la cavalerie : c'eſt pourquoi L. Paulus vouloit éviter de combattre en raſe campagne. D'ailleurs les Carthaginois manquoient abſolument de vivres, & ne pouvoient pas encore ſubſiſter dix jours dans le pays, de ſorte que les troupes Eſpagnoles étoient près de ſe débander. Les armées furent quelques jours à ſe regarder : enfin après divers mouvemens, Varron, malgré les remontrances de ſon Collégue, engagea la bataille près du petit village de Cannes. Le terrain étoit fort favorable aux Carthaginois, & Annibal, qui ſavoit profiter de tout, avoit rangé ſes troupes de ſorte que le vent* Vulturne, qui ſe leve dans un certain tems réglé, devoit ſouffler directement contre le viſage des Romains pendant

* *C'eſt un vent qui venoit du midi, vers lequel les Romains étoient tournés.*

le combat, & les inonder de pouſſiére. La bataille ſe donna. Je n'entreprens point d'en marquer le détail. Le lecteur curieux peut en voir la deſcription dans Polybe & dans Tite-Live, ſurtout dans le premier, qui étant lui-même homme de guerre, a dû mieux réuſſir que l'autre à raconter toutes les circonſtances d'une ſi mémorable action. La victoire fut lontems diſputée, & tourna enfin pleinement du côté des Carthaginois. Le Conſul L. Paulus fut bleſſé à mort, & plus de cinquante mille hommes demeurérent ſur la place, parmi leſquels étoit l'élite des Officiers. Varron, l'autre Conſul, ſe retira à Venouſe avec ſoixante & dix cavaliers ſeulement.

Maharbal, l'un des Généraux Carthaginois, vouloit que ſans perdre de tems l'on marchât droit à Rome, promettant à Annibal de le faire ſouper à cinq jours de-là dans le Capitole. Et ſur ce que celui-ci répliqua qu'il faloit prendre du tems pour délibérer ſur cette propoſition : [a] » Je vois bien, dit Maharbal, » que les dieux n'ont pas

[a] Tum Maharbal : Non omnia nimirum eidem dii dedere. Vincere ſcis, Annibal, victoria uti nescis. *Liv. lib.* 22. *n.* 51.

Mora ejus diei ſatis creditur ſaluti fuiſſe urbi atque imperio. *Ibid.*

» donné au même homme tous les talens à la fois. Vous savez vaincre, » Annibal, mais vous ne savez pas profiter de la victoire. » En effet, plusieurs croient que ce délai sauva Rome & l'Empire.

B. R. 546. Il est aisé de comprendre quelle fut la consternation à Rome, quand cette funeste nouvelle s'y fut répandue. Cependant on n'y perdit point courage. Après avoir imploré le secours des dieux par des prières publiques, & par des sacrifices, les Magistrats rassurés par les sages conseils & par la ferme contenance de Fabius, donnèrent ordre à tout, & pourvurent à la sûreté de la ville. On leva sur le champ quatre légions, & mille cavaliers, en accordant dispensé d'âge à plusieurs, qui n'avoient pas dix-sept ans. Les Alliés firent aussi de nouvelles levées. Dix Officiers Romains, qu'Annibal avoit laissé sortir sur leur parole, arrivèrent à Rome, pour demander qu'on rachetât les prisonniers. Quelque besoin qu'eût la République de soldats, elle refusa constamment de racheter ceux-ci, pour ne point donner d'atteinte à la discipline Romaine, qui punissoit sans pitié quiconque se rendoit volontairement à

l'ennemi ; & elle aima mieux armer des eſclaves qu'elle acheta des particuliers juſqu'au nombre de huit mille, & des priſonniers qui étoient arrêtés pour dettes, ou pour crimes, qui montérent juſqu'à ſix mille ; [a] l'honnête, dit l'hiſtorien, cédant à l'utile dans ces triſtes conjonctures.

A Rome, le zêle des particuliers & l'amour du bien public éclatérent alors d'une maniére merveilleuſe. Il n'en fut pas ainſi des Alliés. Les défaites précédentes n'avoient pu ébranler leur fidélité ; mais ce dernier coup, qui, ſelon eux, devoit abbattre l'Empire, les renverſa, & pluſieurs ſe rangérent du côté du Vainqueur. Cependant ni la perte de tant de troupes, ni la défection de tant d'Alliés, ne purent porter le Peuple Romain à entendre parler d'accommodement. [b] Loin de perdre courage, jamais il ne fit paroitre tant de grandeur d'ame : & lorſque le

[a] Ad ultimum propè deſperatæ reipublicæ auxilium, cùm honeſta utilibus cedunt, deſcendit. *Liv. lib.* 23. *n.* 14.

[b] Adeo magno animo civitas fuit, ut conſuli ex tanta clade, cujus ipſe cauſa maxima fuiſſet, redeunti, & obviam itum frequenter ab omnibus ordinibus ſit, & gratiæ actæ quòd de republica non deſperaſſet : cui, ſi Carthaginenſium ductor fuiſſet, nihil recuſandum ſupplicii foret. *Lib.* 22. *n.* 61.

Conſul, après une ſi grande défaite dont il avoit été la principale cauſe, revint à Rome, tous les Corps de l'Etat allérent au-devant de lui, & lui rendirent graces de ce qu'il n'avoit point déſeſpéré de la république ; au lieu qu'à Carthage, après une telle diſgrace, il n'y avoit point de ſupplice auquel un Général n'eût dû s'attendre.

Capoue fut une des villes alliées qui ſe rendit à Annibal. Mais le ſéjour qu'y firent ſes troupes pendant les quartiers d'hiver, leur devint bien funeſte. [a] Ce courage mâle, que nuls maux, nulles fatigues n'avoient pu vaincre, fut entiérement énervé par les délices de Capoue, où les ſoldats ſe plongérent avec d'autant plus d'avidité, qu'ils y étoient moins accoutumés. Cette faute d'Annibal, ſelon les connoiſſeurs, fut plus grande que celle qu'il avoit commiſe, en ne marchant pas droit contre Rome après la bataille de Cannes. Car

a Quos nulla mali vicerat vis, perdidere nimia bona ac voluptates immoderatæ: & eo impenſius, quo avidius ex inſolentia in eas ſe merſerant ..... Majuſque id peccatum ducis apud peritos artium militarium habitum eſt, quàm quòd non ex Cannenſi acie protinus ad urbem Romanam duxiſſet. Illa enim cunctatio diſtuliſſe modò victoriam videri potuit; hic error vires ademiſſe ad vincendum. *Lib.* 23. *n* 18.

Capuam Annibali Cannas fuiſſe. *Ib. n.* 45.

ce délai pouvoit paroître n'avoir que différé la victoire : au lieu que cette derniére faute le mit absolument hors d'état de vaincre. Ainsi Capoue fut pour Annibal, ce que Cannes avoit été pour les Romains.

SCIPION, *élu Général, rétablit les affaires d'Espagne.*

LA MORT des deux Scipions, pere & oncle de celui dont nous entreprenons de parler, paroissoit devoir ruiner entiérement les affaires des Romains en Espagne, qui jusques-là avoient eu un heureux succès. On ne peut dire si cette mort causa un plus grand deuil à Rome, qu'en Espagne. Car enfin la défaite de deux armées, la perte presque assurée d'une province si considérable, la vûe des maux publics entroient pour quelque chose dans la douleur des citoiens : [a] mais les Espagnes ne regrettoient & ne pleuroient que leurs Chefs, sur tout Cn. Scipion, qui les avoit gouvernées long-tems, & leur avoit le premier fait con-

a Hispaniæ ipsos lugebant desiderabantque duces; Cnæum tamen magis, quo diutius præfuerat his, priorique & favorem occupaverat, & specimen justitiæ temperantiæque Romanæ primus dederat. *Lib.* 25. *n.* 36.

noitre & goûter les doux fruits de la juſtice, du déſintéreſſement, & de la modération Romaine.

Liv. lib. 26. n. 18. & 19. Les larmes coulérent de nouveau à Rome, quand il s'agit de donner un ſucceſſeur à ces deux grands hommes. Perſonne n'oſoit ſe préſenter pour demander leur place, tant les affaires de cette province paroiſſoient déſeſpérées; & le morne ſilence qui régnoit dans toute l'aſſemblée, fit encore regretter & ſentir davantage la perte qu'on avoit faite. Dans cette conſternation univerſelle, P. Cornelius Scipion, âgé ſeulement de vingt-quatre ans, fils de Publius qui venoit d'être tué, ſe leve, & paroiſſant dans un lieu éminent s'offre pour aller commander en Eſpagne, ſi le Peuple agrée ſon ſervice. Cette offre ſi courageuſe rend la vie & la joie à l'aſſemblée, & tous, ſans exception, le nomment d'une voix commune pour Général. Mais lorſque cette premiére chaleur ſe fut un peu rallentie, le Peuple faiſant réflexion à l'âge de Scipion commença à ſe repentir de ce qu'il avoit fait. Quelques-uns tiroient même un mauvais préſage de ſon nom & de ſa famille, lorſqu'ils conſidéroient qu'on l'en-

voioit dans une province où il lui faudroit combattre entre les tombeaux de son pere & de son oncle. Scipion s'étant aperçu de ce refroidissement, fit un discours si plein de confiance, & parla avec tant de sagesse & de son âge, & de l'honneur qu'on lui avoit fait, & de la guerre qu'il entreprenoit, qu'il dissipa tout-à-fait les allarmes du Peuple, & ralluma cette ardeur qui l'avoit porté à lui donner le commandement. Le même Scipion, quelques années auparavant, aiant demandé l'Edilité avant le tems marqué par les loix, & les Tribuns par cette raison s'opposant à sa demande : [a] » Si le peuple, dit-il, » juge à propos de me nommer Edile, » mon âge est compétant.

L'arrivée de Scipion en Espagne rendit le courage aux troupes. Elles reconnoissoient avec joie sur son visage les traits & la ressemblance de son pere & de son oncle : & dans le premier discours qu'il leur fit, il dit qu'il espéroit que bientôt elles reconnoitroient aussi

a Si me, inquit, omnes Quirites, Ædilem fieri, nolunt, satis annorum habeo. *Liv.* 25. n. 2.

b Brevi faciam, ut, quemadmodum nunc nos-citatis in me patris patruique similitudinem oris vultusque, & lineamenta corporis; ita ingenii, fidei, virtutisque exemplum expressam ad effigiem vobis reddam. *Liv.* 26. n. 19.

en lui le même esprit, le même courage, & la même droiture.

Ses promesses ne furent pas vaines. La premiére entreprise qu'il forma fut le siége de Carthagéne, ville en même tems la plus riche & la plus forte de toute l'Espagne. C'étoit-là la place d'armes des ennemis, leur arsenal, leur magazin, leur trésor, & le lieu de sûreté, où ils tenoient tout ce qui étoit nécessaire pour la subsistance de leurs armées; sans compter que tous les otages des Princes & des peuples y étoient renfermés. Ainsi la prise de cette unique ville devoit le rendre maître en quelque sorte de toute l'Espagne. Cette expédition si importante, si difficile, & jugée jusqu'alors impossible, ne lui coûta qu'un jour. [a] Le butin fut immense, en sorte que, dans la prise de cette ville, Carthagéne même fut regardée comme la moindre partie du gain qu'on y fit. Scipion commença par remercier les dieux, non seulement de l'avoir rendu maître en une seule journée de la plus opulente de toutes les villes du pays, mais d'y avoir auparavant rassemblé les forces & les ri-

a Ut minimum omnium, tas, Carthago ipsa fuerit, inter tantas opes belli, cap- Liv. 26. n. 47.

chesses

cheſſes de preſque toute l'Afrique & de toute l'Eſpagne. Puis il marqua ſa reconnoiſſance aux troupes, qu'il combla de louanges, de récompenſes, & de marques d'honneur, chacun ſelon ſon état & ſon mérite.

[a] Alors, aiant fait venir les otages, il leur parla avec bonté, & les raſſura, en leur repréſentant, » Qu'ils étoient » tombés entre les mains du Peuple Ro» main, qui aimoit mieux gagner les » cœurs par des bienfaits, que de les » aſſujettir par la crainte; & s'attacher » les peuples étrangers par la qualité » honorable d'amis & d'alliés, que de » les réduire à la triſte & honteuſe con» dition d'eſclaves.

Ce fut en cette occaſion qu'une Dame, reſpectable par ſon âge & par ſa naiſſance, femme de Mandonius frere d'Indibilis, roi des Ilergetes, vint ſe jetter aux piés de Scipion avec pluſieurs jeunes Princeſſes, filles d'Indibilis & d'autres de même qualité, pour le prier d'ordonner à ſes gardes

a Scipio, vocatis obſidibus, univerſos bonum animum habere juſſit: veniſſe eos in populi Romani potestatem, qui beneficio quàm metu obligare homines malit; exteraſque gentes fide ac ſocietate junctas habere, quàm triſti ſubjectas ſervitio. *Liv. lib.* 26. *n.* 49.

d'en prendre un ſoin particulier. Scipion, qui ne comprit pas d'abord ſa penſée, répondit que rien ne leur manqueroit. Alors cette Dame reprenant la parole : [a] » Ce n'eſt pas là, dit-elle, » ce qui nous occupe : car dans l'état » où la fortune nous a réduites, de » quoi ne devons-nous pas nous » contenter ? Une autre inquiétude me » trouble & m'allarme, quand je conſidére la jeuneſſe & la beauté de ces » captives ; (car pour moi mon âge » me met hors de danger & de crainte «) & elle lui montra en même tems ces jeunes Princeſſes, qui toutes la reſpectoient comme leur mere. » Ma » [b] gloire, & celle du peuple Romain, » répliqua Scipion, m'engageroient à » faire reſpecter parmi nous ce qui » doit être reſpecté en quelque lieu du » monde que ce ſoit. Mais vous me » fourniſſez un nouveau motif d'y veiller encore avec plus de ſoin, par

a Haud magni iſta facimus, inquit ; quid enim huic fortunæ non ſatis eſt ? Alia me cura, ætatem harum intuentem, (nam ipſa jam extra periculum injuriæ muliebris ſum) ſtimulat. *Liv. lib. 26. n. 49.*

b Tum Scipio : Meæ populique Romani diſciplinæ cauſa facerem, inquit, ne quid, quod ſanctum uſquam eſſet, apud nos violaretur. Nunc, ut id curem impenſius, veſtra quoque virtus dignitaſque facit, quæ ne in malis quidem oblitæ decoris matronalis eſtis, *ibid.*

» l'attention vertueuſe que je remarque » en vous à ne penſer qu'à la conſer- » vation de votre honneur au milieu » de tant d'autres ſujets de crainte. Après cet entretien, il les confia à un Officier d'une ſageſſe reconnue, & lui ordonna d'avoir pour elles les mêmes égards, que ſi elles appartenoient à des amis, ou à des alliés des Romains.

Après cela, on lui amena une Princeſſe d'une rare beauté. Elle étoit fiancée avec Allucius, Prince des Celtibériens. Il fit auſſitôt venir ſes parens avec celui qui lui étoit deſtiné pour époux. Il marqua à ce dernier que ſon épouſe avoit été dans ſa maiſon, comme elle auroit pu être dans celle de ſon pere. » [a] J'en ai uſé ainſi, ajouta-t-il, » pour être en état de vous faire un » préſent digne de vous & de moi. Je ne » vous demande d'autre marque de re- » connoiſſance, ſinon que vous deveniez

a Fuit ſponſa tua apud me eadem, qua apud ſoceros tuos parenteſque ſuos, verecundia. Servata tibi eſt, ut inviolatum & dignum me teque dari tibi donum poſſet. Hanc mercedem unam pro eo munere paciſcor; amicus populo Romano ſis, &, ſi me virum bonum credis eſſe, quales patrem patruumque meum jam antè hæ gentes norant, ſcias multos noſtri ſimiles in civitate Romana eſſe, nec ullum in terris populum hodie dici poſſe, quem minùs tibi hoſtem tuiſque eſſe velis, aut amicum malis. *Liv. lib. 26. n. 50.*

» ami du Peuple Romain. Si vous me » croiez homme de bien, tels qu'ont » été parmi ces nations mon pere & » mon oncle ; ſachez qu'il y en a beau- » coup d'autres dans Rome qui nous » reſſemblent, & qu'il n'y a point de » peuple aujourd'hui ſur la terre, dont » vous deviez rechercher avec plus de » ſoin l'amitié pour vous & pour les » vôtres, ni dont vous deviez plus re- » douter l'inimitié. » Comme les parens de la fille preſſoient Scipion d'accepter la ſomme conſidérable qu'ils avoient apportée pour la racheter, aiant fait mettre à ſes piés tout cet or & cet argent : » J'ajoute, dit-il en s'a- » dreſſant à Allucius, cette ſomme à la » dot que vous devez recevoir de vo- » tre beau pere, » & il l'obligea de l'emporter. Ce Prince ne fut pas plutôt de retour dans ſon pays, qu'il publia par tout les grandes qualités de Scipion, en diſant, » Qu'il [a] étoit venu dans » l'Eſpagne un jeune homme ſemblable » aux dieux, qui ſe ſoumettoit tout par » la force de ſes armes & encore plus » par ſa bonté & parſes bienfaits. » Peu

[a] Veniſſe diis ſimillimum juvenem, vincentem omnia cùm armis, tum benignitate ac beneficiis. *Liv.* 26. *n.* 50.

de tems après, aiant fait des levées parmi ſes vaſſaux, il revint le trouver avec quinze cens Cavaliers.

Scipion, après avoir emploié l'hiver à ſe concilier l'eſprit des peuples, partie en leur faiſant des préſens, partie en leur renvoiant les otages & les priſonniers, ſe mit en campagne dès que la ſaiſon le permit. Les deux Princes dont nous avons parlé, Indibilis & Mandonius, vinrent à ſa rencontre avec leurs troupes, [a] & l'aſſurant que juſques-là leur corps ſeul étoit demeuré parmi les ennemis, mais que leur cœur avoit été où ils ſavoient que la vertu & la juſtice étoient en honneur, ils ſe rendirent à lui, & ſe mirent ſous ſa protection. On fit enſuite venir devant eux leurs femmes & leurs enfans; & la joie de part & d'autre, étoufant la voix & les paroles, ne s'expliqua lontems que par les pleurs & les embraſſemens.

Aſdrubal, effraié des ſuccès rapides de l'armée Romaine, crut que l'unique moien de les arréter étoit de donner une bataille. C'eſt ce que demandoit Scipion, & à quoi il s'étoit bien pré-

a Itaque corpus duntaxat ſuum ad id tempus apud eos (Carthaginienſes) fuiſſe: animum jampridem ibi eſſe, ubi jus ac fas crederet coli. *Lib.* 27. *n.* 17.

paré. Elle ſe donna en effet. Les Carthaginois furent vaincus, & laiſſérent ſur la place plus de huit mille hommes. Aſdrubal prit ſa route vers les Pyrénées, d'où il partit enſuite pour aller joindre en Italie ſon frere Annibal. Ce fut après cette victoire de Scipion, que les peuples, charmés de ſa valeur & de ſa modération, voulurent lui donner le nom de Roi. Scipion leur repréſenta, que ce nom, ſi eſtimé par tout ailleurs, étoit déteſté chez les Romains. Que pour lui il ſe contentoit d'avoir les inclinations roiales. Que s'ils les regardoient comme ce qu'il y a de plus capable de faire honneur à l'homme, qu'ils ſe contentaſſent de les lui attribuer en ſecret, ſans lui en donner le nom. Ces peuples, quoique barbares, ſentirent quelle grandeur d'ame il y avoit à mépriſer une qualité qui faiſoit l'objet de l'admiration & de l'envie du reſte des mortels.

Liv. lib. 27. n. 19.

Liv. lib. 28. n. 4. Scipion deux ans après envoia ſon frere à Rome, pour y porter la nouvelle de la conquête des Eſpagnes. Mais il portoit ſes vûes bien plus loin, & ne regardoit cette conquête que comme un prélude & une préparation à celle de toute l'Afrique.

La valeur n'étoit pas la seule qualité de Scipion. Il avoit une merveilleuse dextérité à manier les esprits, & à les amener à son but par la voie de l'insinuation, comme il le fit voir dans la célébre entrevûe qu'il eut avec Syphax roi de Numidie, où se trouva Asdrubal,* qui avoua que quelque idée qu'il eût des vertus militaires de Scipion, il lui avoit encore paru plus grand & plus admirable dans cette conférence. *Liv. lib. 28. n. 18.*

* *Cet Asdrubal n'étoit pas le frere d'Annibal.*

SCIPION *retourne à Rome, est nommé Consul, & se prépare à la conquête de l'Afrique.*

LE BRUIT des victoires & des grandes vertus de *Scipion* l'avoit devancé à Rome, & avoit disposé tous les esprits en sa faveur. Dès qu'il y fut arrivé, on le nomma Consul d'un consentement général, & on lui donna pour département la province de Sicile. C'étoit un acheminement certain pour passer en Afrique, & il ne dissimuloit pas que c'étoit là sa vûe & son dessein. *Liv. lib. 28. n. 38-46.*

Fabius Maximus, soit circonspection excessive, qui approchoit assez de son caractére, soit jalousie secrette, employa tout son crédit & toute son éloquence dans le Sénat pour le traverser,

& allégua contre lui plusieurs raisons très fortes en apparence. Scipion les réfuta toutes ; & aiant fini cette dispute, en déclarant qu'il s'en tiendroit à l'avis du Sénat, il fut arrêté qu'il auroit pour province la Sicile, avec permission de passer en Afrique, s'il le jugeoit utile au bien de la République.

Il ne perdit point de tems, & partit aussitôt pour la Sicile, [a] ne quittant point de vûe le dessein qu'il avoit de porter la guerre chez les ennemis. Lélius étoit passé en Afrique avec quelques troupes. Le bruit se répandit que c'étoit Scipion lui-même qui y étoit arrivé avec son armée. Carthage trembla, & se crut perdue. Elle fut bientôt détrompée, mais elle ne laissa pas de dépêcher des courriers vers les Généraux qu'elle avoit en Italie, avec ordre de faire tous leurs efforts pour obliger Scipion d'y revenir. Masinissa, qui avoit embrassé le parti des Romains, & qui étoit fort puissant en Afrique, le pressoit vivement d'y passer, & lui faisoit faire des reproches de ce qu'il frustroit si lontems l'attente des Alliés. Scipion n'avoit pas besoin d'être animé par de

[a] Nihil parvum, sed agitabat animo. *Lib.* 29. Carthaginis jam excidia. n. 2.

telles remontrances. Il travailloit ſans relâche aux préparatifs de la guerre, & hâtoit ſon départ avec toute la vivacité poſſible.

Cependant les ennemis de Scipion avoient fait courir le bruit à Rome qu'il paſſoit le tems à Syracuſe dans la bonne chére & dans les plaiſirs ; que la garniſon de la ville à ſon exemple étoit plongée dans la débauche, & que la licence & le déſordre régnoient dans toute l'armée. Fabius, ajoutant foi à ces bruits, ſe porta aux derniéres violences contre Scipion, & fut d'avis qu'on le rappellât ſur le champ. Le Sénat, plus ſage & plus modéré, voulut avant toutes choſes être éclairci de la vérité. Il nomma des Commiſſaires, qui s'étant tranſportés ſur les lieux, trouvérent tout dans un merveilleux ordre ; les troupes parfaitement diſciplinées, les magazins fournis de vivres, les arſenaux remplis d'armes & d'habits, les galéres bien équipées, & prêtes à mettre à la voile. Ce ſpectacle les remplit de joie & d'admiration. Ils conçurent que ſi Carthage pouvoit être vaincue, ce devoit être par un tel Chef & une telle armée, & ils preſſérent Scipion au nom du Sénat, de qui ils *Liv. lib. 29. n. 19. 25.*

avoient reçu cet ordre, de hâter ſon départ, & de remplir au plutôt l'attente & les vœux du Public.

B. n. 26, 27. Il partit donc. La Sicile accourut en foule pour être témoin de ſon départ. Scipion, déja ſi célébre par ſes victoires, & deſtiné dans l'eſprit des peuples aux plus grands événemens, attiroit les yeux & l'attention de tout le monde. On admiroit ſur-tout la hardieſſe du deſſein, dont lui ſeul étoit auteur, & qui n'étoit venu dans l'eſprit à aucun des autres Chefs, d'arracher Annibal de l'Italie, en allant attaquer Carthage, & de tranſporter & finir la guerre en Afrique même. Scipion, après avoir fait du haut de la poupe des priéres & des libations aux dieux, s'avança en pleine mer, ſuivi des cris de joie, des vœux, & des bénédictions de tout le peuple.

n. 28. La navigation fut courte & heureuſe. Dès que Scipion aperçut les bords de l'Afrique, levant les yeux & les mains vers le ciel, il pria les dieux de favoriſer ſon entrepriſe. Le bruit de ſon débarquement jetta l'allarme ſur toute la côte, & dans Carthage même.

Scipion, après avoir ravagé tout le plat pays, ſe rendit maître d'une ville

d'Afrique assez opulente, où il fit huit mille prisonniers. Mais ce qui lui donna plus de joie, fut l'arrivée de Masiniſſa, Prince fort brave, qui lui amena un corps de cavalerie considérable.

Les Carthaginois avoient mandé promtement Asdrubal, qui leva une armée de plus de trente mille hommes. Mais leur grande ressource étoit dans Syphax, qui arriva effectivement bientôt après avec cinquante mille hommes de pié, & dix mille chevaux. Son arrivée obligea Scipion d'interrompre le siége d'Utique, ville maritime, qu'il avoit commencé d'attaquer. n. 35.

Quand l'hiver fut passé, Scipion reprit le siége. Asdrubal étoit campé assez près de lui, & Syphax n'en étoit pas fort éloigné. Celui-ci proposa quelques conditions de paix, dont la principale étoit que les Romains sortiroient d'Afrique, & qu'Annibal abandonneroit l'Italie. Rien n'étoit plus contraire aux vûes & aux desseins de Scipion: mais il feignit de ne pas s'éloigner des propositions qu'on lui faisoit, & traîna exprès la négociation en longueur, faisant naître tous les jours quelque nouvelle difficulté. Dans les différentes entrevûes qui se firent de part & d'autre, Lib. 30. n. 3. 17.

il avoit fait déguiſer en valets quelques Officiers de mérite, avec ordre, lorſqu'ils ſeroient chez les ennemis, d'examiner avec ſoin tous les dehors des deux camps, leur étendue, la diſtance qu'il y avoit entre l'un & l'autre, & la matiére dont étoient fabriquées les baraques des ſoldats : outre cela la diſcipline qui s'y obſervoit, & l'ordre de la garde pendant le jour, & des veilles pendant la nuit. Lorſqu'il fut inſtruit de tout ce qu'il vouloit ſavoir, il rompit la tréve, ſous prétexte que ſon Conſeil ne vouloit la paix qu'avec Syphax. Et pour ôter tout ſoupçon aux ennemis, il fit mine de vouloir attaquer Utique du côté de la mer. Quand il jugea qu'il étoit tems d'exécuter l'entrepriſe, il chargea Lélius & Maſiniſſa d'aller brûler le camp de Syphax, pendant que lui-même iroit mettre le feu à celui d'Aſdrubal. Ils partirent à l'entrée de la nuit avec des feux. Les meſures que Scipion avoit priſes étoient ſi juſtes, que ſon deſſein réuſſit au-delà de ce qu'il pouvoit eſpérer. Le fer ou le feu détruiſit les deux puiſſantes armées des ennemis ; & de plus de cinquante mille hommes dont elles étoient compoſées, à peine s'en ſauva-t-il trois

mille. Ceux qui voulurent passer d'un camp dans l'autre, s'imaginant être les seuls qu'on eût surpris, tombérent dans une embuscade qu'il avoit disposée au milieu de l'espace qui séparoit les deux camps. Le butin fut immense. Plusieurs villes aussitôt se rendirent à lui volontairement. Une seconde victoire remportée sur les mêmes chefs, & sur la nouvelle armée qu'on avoit mise sur pié avec grande peine, rendit Scipion maître absolu de la campagne. Lélius & Masinissa poursuivirent Syphax, qui fut fait prisonnier dans un combat: après quoi ils assiégérent & prirent la capitale de son roiaume. Ce fut pour lors qu'arriva la fameuse histoire de Sophonisbe. Syphax fut mené à Rome. Dès qu'on y eut appris la nouvelle d'un succès si complet, le Peuple se répandit aussitôt dans tous les temples pour en rendre graces aux dieux.

Annibal reçut en même tems des ordres de Carthage, qui l'obligeoient de partir sur le champ. La face des affaires étoit bien changée en Italie. Il y avoit reçu plusieurs échecs, qui l'avoient extrêmement affoibli. Il avoit eu la douleur de voir prendre presque à ses yeux Capoue par les Romains, sans que *Lib. 30. n. 20.*

ſa marche vers Rome eût pu les arracher de ce ſiége. Il s'en approcha inutilement,[a] & cette parole alors lui échapa: » Que les dieux lui ôtoient tantôt la » penſée, tantôt le pouvoir de prendre Rome. « Ce qui lui fit plus de peine, fut d'apprendre que dans le tems même qu'il étoit aux portes de la ville, il étoit parti une recrue pour l'Eſpagne. Mais ce qui acheva de le déconcerter, fut la défaite entiére de l'armée d'Aſdrubal ſon frere, qu'il n'apprit que par la tête de ce Général, qui fut jettée dans ſon camp. Il fut donc forcé de ſe retirer dans les extrémités de l'Italie. [b] C'eſt-là qu'il reçut les ordres de Carthage, qu'il ne put entendre ſans pouſſer des ſoupirs, & ſans preſque verſer des larmes, frémiſſant de colére de ſe voir ainſi forcé d'abandonner ſa proie. Jamais exilé ne témoigna plus de regret en quittant ſon pays natal, qu'Annibal en ſortant

a Audita vox Annibalis fertur, Potiundæ ſibi urbis Romæ modò mentem non dari, modò fortunam. *Lib.* 26. *n.* 11.

b Frendens, gemenſque, ſic vix lacrymis temperans, dicitur legatorum verba audiſſe. . - Rarò quemquam alium, patriam exilii cauſa relinquentem, magis mœſtum abiiſſe ferunt, quàm Annibalem hoſtium terra excedentem. Reſpexiſſe ſæpè Italiæ littora, deos hominesque accuſantem, in ſe quoque ac ſuum ipſius caput execratum, QUOD NON CRUENTUM AD CANNENSI VICTORIA MILITEM ROMAM DUXISSET. *Lib.* 30. *n.* 20.

d'une terre ennemie. Il tourna ſouvent les yeux vers les côtes de l'Italie, accuſant les dieux & les hommes de ſon malheur, & prononçant contre lui-même mille exécrations, de ce qu'au ſortir de la bataille de Cannes, il n'avoit pas conduit à Rome ſes ſoldats, encore tout fumans du ſang des Romains.

Quand il fut arrivé en Afrique, il *Lib. 30. n. 29. 30.* propoſa à Scipion une entrevue. On convint du tems & du lieu. Ces deux Capitaines, non ſeulement les plus illuſtres de leur tems, mais dignes d'être mis en paralléle avec ce qu'il y avoit jamais eu de plus grands Princes & de plus fameux Généraux, demeurérent quelque tems en ſilence, comme étonnés à la vûe l'un de l'autre, & occupés d'une mutuelle admiration. Enfin Annibal prit le premier la parole, & après avoir loué Scipion d'une maniére fine & délicate, il lui fit une vive peinture des déſordres de la guerre, & des maux qu'elle avoit cauſés, tant aux victorieux qu'aux vaincus. Il l'exhortoit à ne ſe laiſſer pas éblouir par l'éclat de ſes victoires. Que quelque heureux qu'il eût été juſques là, il devoit appréhender l'inconſtance de la fortune. Que ſans en chercher bien loin des exemples, il en

étoit, lui-même qui lui parloit, une preuve éclatante. Que Scipion étoit alors ce qu'Annibal avoit été à Thrasyméne & à Cannes. Qu'il profitât de l'occaſion mieux qu'il n'avoit fait lui-même, en faiſant la paix dans un tems, où il étoit le maître des conditions. Il finit en déclarant que les Carthaginois vouloient bien céder aux Romains la Sicile, la Sardaigne, l'Eſpagne, & toutes les îles qui ſont entre l'Afrique & l'Italie. Qu'il faloit bien ſe réſoudre, puiſque les dieux en ordonnoient ainſi, à ſe renfermer dans les bords de l'Afrique, tandis qu'ils verroient les Romains maîtres ſur mer & ſur terre de tant de roiaumes étrangers.

n. 31. Scipion répondit en moins de paroles, mais non avec moins de dignité. Il reprocha aux Carthaginois la perfidie avec laquelle ils venoient de piller quelques galéres Romaines avant que la tréve fût expirée. Il rejetta ſur eux ſeuls & ſur leur injuſtice tous les maux des deux guerres. Après avoir remercié Annibal des conſeils qu'il lui donnoit ſur l'incertitude des événemens humains, il finit en l'avertiſſant de ſe préparer au combat, s'il n'aimoit mieux accepter les conditions qu'il avoit déja

proposées, auſquelles néanmoins on en ajouteroit encore quelques-unes pour punition d'avoir rompu la tréve.

Chacun des Généraux exhorta donc ſes troupes. Annibal raportoit toutes les victoires qu'il avoit remportées ſur les Romains, tous les Chefs qu'il avoit tués, toutes les armées qu'il avoit taillées en piéces. Scipion repréſentoit aux ſiens la conquête des Eſpagnes, les ſuccès qu'il avoit eus dans l'Afrique, & l'aveu que les ennemis faiſoient de leur foibleſſe en venant demander la paix: [a] & il diſoit tout cela d'un air & d'un ton de vainqueur. Jamais motifs de bien combattre ne furent plus puiſſans. Ce jour alloit mettre le comble à la gloire de l'un ou de l'autre des Chefs, [b] & décider qui de Rome ou de Carthage donneroit la loi aux nations. n. 32.

Je n'entreprens point de décrire l'ordre de la bataille, ni la valeur des deux armées. Il eſt aiſé d'imaginer que deux Capitaines ſi expérimentés n'oublièrent rien de ce qui devoit contribuer au gain de la bataille. Les Carthaginois, après un combat fort opiniâtre, n. 34. 35.

a Celſus hæc corpore, virtuque ita lætò, ut viciſſe jam crederes, dicebat. *Lib.* 30. n. 32.

b Roma an Carthago jus gentibus daturæ, ante cæſtinam noſtem ſciturus. *Li.* n. 32.

furent enfin obligés de prendre la fuite ; en laiſſant vingt mille des leurs ſur le champ de bataille ; & les Romains firent un pareil nombre de priſonniers. Annibal ſe ſauva pendant le tumulte ; & étant rentré dans Carthage après trente-ſix ans d'abſence, il avoua qu'il étoit vaincu ſans reſſource, & que Carthage n'avoit plus d'autre parti à prendre que de demander la paix à quelques conditions que ce fût. Scipion lui donna de grands éloges, & aſſura qu'Annibal s'étoit ſurpaſſé lui-même dans cette journée, quoique le ſuccès n'eût pas répondu à ſon courage.

A. 36-38. Pour lui il ſut bien profiter de ſa victoire, & de la conſternation des ennemis. Il ordonna à un de ſes Lieutenans de mener ſon armée de terre à Carthage, pendant que lui-même alloit conduire la flote juſqu'aux piés de ſes murailles. Il n'en étoit pas éloigné, lorſqu'il rencontra un vaiſſeau couvert de bandelettes & de branches d'oliviers. Il portoit dix Ambaſſadeurs des plus conſidérables de Carthage, qui venoient implorer ſa clémence. Il les renvoia ſans réponſe, avec ordre de le venir trouver à Tunis, où il devoit s'arréter. Les Députés de Carthage vin-

rent au nombre de trente trouver Scipion au lieu marqué, & lui demandérent la paix en des termes très ſoumis. Il aſſembla ſon Conſeil. La plupart étoient aſſez d'avis qu'il raſât Carthage, & qu'il traitât ſes habitans avec la derniére ſévérité. Mais la vûe du tems que dureroit le ſiége d'une ville ſi bien fortifiée, & la crainte qu'avoit Scipion qu'on ne lui envoiât un ſucceſſeur pendant qu'il ſeroit occupé à ce ſiége, le firent pancher vers la douceur. Il leur accorda une tréve, pour leur laiſſer le tems d'envoier à Rome.

Les Députés y étant arrivés, & aiant n. 40-43.
expoſé le ſujet de leur voiage, le Sénat & le Peuple donnérent un plein pouvoir à Scipion, & lui permirent de ramener ſon armée après la concluſion du traité. La paix fut donc conclue. Les Carthaginois remirent à Scipion plus de cinq cens vaiſſeaux qu'il fit bruler à la vûe de Carthage : ſpectacle bien triſte pour les habitans de cette malheureuſe ville. Il fit trancher la tête aux Alliés du nom latin, & pendre les citoiens Romains, qui lui furent rendus comme transfuges.

Ainſi fut terminée la ſeconde guerre n. 43.
Punique, après avoir duré dix-ſept

ans. Scipion retourna à Rome à travers une multitude infinie de peuples, que la curiosité attiroit sur son passage. On lui décerna le triomphe le plus magnifique qu'on eût encore vû. Il n'y manqua que la présence du Roi Syphax, qui étoit mort à Tivoli quelques jours auparavant. Le surnom d'*Africain* lui fut donné ; on ne sait si ce fut par l'armée, ou par le peuple, ou par ses amis, & ceux de sa famille. Quoi qu'il en soit, il est le premier à qui l'honneur de prendre le nom d'une nation vaincue ait été accordé.

GUERRE *contre Philippe Roi de Macédoine.*

CETTE guerre commença immédiatement après que celle de Carthage eut été terminée, & elle ne dura que l'espace de quatre ans. La seconde guerre Punique fut l'occasion & la cause de celle-ci. [a] Philippe, selon la coutume des Princes politiques, qui ré-

a In hanc dimicationem duorum opulentissimorum in terris populorum omnes reges gentesque animos intenderant : inter quos Philippus Macedonum rex . . . Is, utrius populi mallet victoriam esse, incertis adhuc viribus, fluctuatus animo fuerat. Posteaquam tertia jam pugna, tertia victoria cum Pœnis erat, ad fortunam inclinavit, legatosque ad Annibalem misit. *Liv. lib.* 23. *n.* 33.

glent leur conduite sur leurs intérêts, & qui dans leurs entrepriſes conſultent moins l'équité que l'utilité, voiant aux mains deux peuples auſſi puiſſans qu'étoient les Carthaginois & les Romains, avoit attendu pour ſe déclarer, que la fortune elle-même ſe déclarât, bien réſolu de ſe ranger du côté du plus fort. Il étoit d'autant plus intéreſſé dans cette guerre, que l'Italie ſe trouvoit aſſez près de ſes Etats, qui n'en étoient ſéparés que par la mer d'Ionie. Trois victoires conſidérables remportées de ſuite par Annibal, lui firent juger que la guerre ſe termineroit à ſon avantage, & le déterminérent à embraſſer le parti de ce dernier. Il lui envoia donc des Ambaſſadeurs. Le bonheur des Romains voulut qu'à leur retour ils fuſſent ſurpris chargés des lettres d'Annibal pour Philippe, & conduits à Rome. C'étoit peu de tems après qu'on y avoit appris la ſanglante défaite de Cannes. Le Sénat comprit quel ſurcroit de danger ce ſeroit que la guerre de Macédoine, *Liv. lib. 23. n. 33-34. & 38-39.*

a Gravis cura Patres inceſſit, cernentes quanta vix tolerantibus Punicum bellum Macedonici belli moles inſtaret. Cui tamen adeo non ſuccubuerunt, ut ex templo agitaretur quemadmodum ultro inferendo bello averterent ab Italia hoſtem. *Lib. 23. n. 38.*

ajoutée à celle de Carthage. Cependant, loin de succomber à une telle crainte, les Romains ne songérent qu'aux moiens de porter la guerre en Macédoine, pour empécher Philippe de passer en Italie. La prise des Ambassadeurs leur en donna le tems. Il falut que Philippe en envoiât de seconds, qui lui raportérent enfin le traité qu'ils avoient conclu avec Annibal. Polybe nous l'a conservé tout entier : il mérite d'être lu. Il y est fait mention de tous les dieux de l'un & de l'autre parti, sous les yeux desquels se faisoit ce traité ; & il y est marqué expressément, que c'étoit du secours des dieux qu'Annibal attendoit l'heureux succès de la guerre.

Polyb. lib. 7. pag. 502.

Les Romains ne manquérent pas d'envoier contre Philippe une flote, qui lui fit perdre l'envie de passer en Italie, en l'obligeant de songer à défendre son propre pays. Tout le tems que dura la guerre Punique, se passa en différentes expéditions que ce Prince fit dans la Gréce, où, sous prétexte de soutenir les Achéens contre les Etoliens leurs ennemis, il se rendit maître de plusieurs villes assez considérables.

Dès qu'à Rome la paix eut été con-

Liv. lib. 31. n. 1. &c.

clue avec les Carthaginois, la premiére affaire qu'on y mit en délibération, fut celle qui regardoit Philippe. Les plaintes d'Athénes, qui imploroit le ſecours des Romains, y donnérent lieu. Il fut décidé qu'on déclareroit la guerre à Philippe. [a] Rome, toujours attentive à ce qui regarde la religion, ſur tout dans le commencement des nouvelles guerres, ne manqua à rien de ce qui avoit coutume de ſe pratiquer en pareille occaſion, & ordonna des priéres publiques, & des ſacrifices dans tous les temples des dieux.

Le Conſul chargé, du département de la Macédoine, partit dès le commencement du printems. Je ne raporterai ici aucun détail de tout ce qui ſe paſſa pendant le cours de cette guerre. On parla pluſieurs fois de paix, & il y eut pluſieurs entrevûes, mais toujours inutilement. Une derniére action déci- *Lib. 33. n. 9. 10.*
da du ſort de Philippe: ce fut la bataille de Cynoſcéphale. T. Quintius Flamininus Proconſul commandoit l'armée des Romains. Celle des Macédoniens fut vaincue, & le Roi obligé de

a Civitas religioſa, in principiis maximè novorum bellorum, decrevit ſupplicationes, &c. *Lib. 33. n. 9.*

prendre la fuite. Son premier ſoin, dans ce moment de trouble & de confuſion, fut d'envoïer à Lariſſe bruler tous ſes papiers, de peur qu'ils ne nuiſiſſent à ſes alliés & à ſes amis, ſi les Romains venoient à s'en rendre les maîtres : & Polybe fait remarquer cette attention comme une preuve de la ſageſſe & de la prudence de ce Prince dans l'adverſité : au lieu que d'abord ſes ſuccès heureux l'aiant rempli de vanité & d'orgueil, avoient fait dégénérer ſa conduite, ſage & modérée dans les commencemens, en un gouvernement violent & tyrannique.

Lib. 17. *pag.* 767.

Liv. lib. 33. *n.* 11. *&c.*

Philippe ſongea alors véritablement à faire la paix. Il y trouva beaucoup de diſpoſition de la part de Flamininus, parce qu'on ſavoit, à n'en pouvoir douter, qu'Antiochus roi de Syrie ſongeoit à paſſer en Europe, & à déclarer la guerre aux Romains. Les conditions furent les mêmes que celles qu'on avoit déja propoſées auparavant, & entre autres, que toutes les villes des Grecs, tant en Europe qu'en Aſie, jouiroient de la liberté, & que Philippe feroit ſortir les garniſons de celles dont il s'étoit emparé. Ce traité fut ratifié à Rome, où ſon fils Démétrius, qu'il

qu'il y avoit envoié en otage, demeura encore quelques années après que cette grande affaire eut été conclue, & s'y lia d'une amitié particuliére avec les Romains.

Le courier, qui étoit chargé de la ratification du traité, arriva fort à propos en Gréce, dans le tems qu'on étoit près de célébrer les jeux solennels à Corinthe. La curiosité naturelle aux Grecs pour ces sortes de spectacles, & la situation commode du lieu où l'on pouvoit aborder par mer des deux côtés, rendoient toujours l'assemblée fort nombreuse : mais l'impatience d'apprendre quel seroit à l'avenir le sort de toute la Gréce, y avoit attiré pour lors un concours incroiable de peuples. Quand les Romains, au jour marqué, eurent pris séance, le héraut s'avança dans l'aréne, & après que par le son de la trompette on eut imposé silence à toute l'assemblée, il prononça à haute voix les paroles suivantes : LE SÉNAT ET LE PEUPLE ROMAIN, ET T. QUINTIUS GÉNÉRAL, AIANT VAINCU LE ROI PHILIPPE ET LES MACÉDONIENS, ORDONNENT QUE LES PEUPLES DE LA GRÉCE VIVRONT DESORMAIS SOUS LEURS LOIX a. 3. 4. 51 *Imperatore*

LIBRES ET EXEMTS DE TOUTE SERVITUDE ; & il fit en même tems le dénombrement de tous les peuples qui avoient été assujettis à Philippe. Une nouvelle si heureuse & si inespérée, paroissoit plutôt un songe qu'une réalité. On n'osoit en croire ni ses yeux ni ses oreilles : & chacun vouloit voir encore & entendre le héraut, pour s'assurer par soi-même de son propre bonheur. Quand la chose fut bien certifiée, il s'éleva de si grands cris de joie, & ils furent tant de fois réitérés, [a] qu'il parut évidemment que de tous les biens, il n'y en a aucun dont les hommes soient plus vivement touchés, que de la liberté. On célébra les jeux à la hâte & fort rapidement, personne ne s'y intéressant plus, & ne daignant y prêter la moindre attention, tant une seule joie avoit étouffé dans les esprits le sentiment de tout autre plaisir. Quand les jeux furent finis, tous presque coururent en foule vers le Général Romain, en sorte que chacun s'empres-

[a] Ut facilè appareret, nihil omnium bonorum multitudini gratius, quàm libertatem, esse. Ludicrum deinde ità raptim peractum est, ut nullius nec animi nec oculi spectaculo intenti essent ; adeo unum gaudium præoccupaverat omnium aliarum sensum voluptatum. *Liv. lib.* 33, n. 32.

sant d'approcher de son libérateur, de le saluer, de lui baiser la main, & de jetter sur lui des couronnes & des festons de fleurs, il auroit été dans quelque danger pour sa santé, si la vigueur de l'âge, (car il n'avoit guéres que trente-trois ans) & la joie d'une journée si glorieuse, ne l'avoient soutenu, & mis en état de résister à toutes ces fatigues.

GUERRE *contre Antiochus roi de Syrie.*

LES ROMAINS, qui jusques là avoient prudemment dissimulé leur mécontentement, & fermé les yeux sur plusieurs entreprises d'Antiochus, pour ne point avoir en même tems deux ennemis puissans sur les bras, commencérent à lui parler plus nettement dès qu'*ils* se virent délivrés de la guerre contre les Macédoniens, & lui firent dire qu'il eût à sortir des villes d'Asie qui avoient appartenu à Philippe, ou à Ptolémée; qu'il laissât les villes grecques vivre en liberté, & qu'il ne songeât point à entrer en Europe, ni à y faire passer des troupes. *Liv. lib. 35. n. 44-45.* *Lib. 34. n. 58.*

Ce Prince, déja assez porté de lui-même à la guerre, y étoit encore poussé fortement par les sollicitations violentes des Etoliens, & par les conseils *n. 60. & Lib. 35. n. 19.*

d'Annibal, qui s'étoit retiré chez lui, depuis que les Romains, avertis de ſes intrigues ſecrettes & de ſes intelligences avec le roi de Syrie, avoient, contre le ſentiment de Scipion, demandé aux Carthaginois de leur livrer cet ennemi implacable de Rome, qui ne pouvoit ſouffrir la paix, & qui cauſeroit infailliblement la ruine de ſa patrie.

Lib. 35. n. 42. Enfin Antiochus ſe déclara ouvertement, fit entrer ſes troupes dans la Gréce, & prit pluſieurs villes.

Lib. 36. n. 1. &c. Alors les Romains, qui s'attendoient depuis lontems à cet événement, lui déclarérent la guerre dans les formes, après avoir conſulté les dieux ſur le ſuccès de cette entrepriſe, & avoir imploré leur ſecours par des priéres publiques & des ſacrifices.

L'avis d'Annibal, dans un Conſeil général qui ſe tint ſur les réſolutions qu'il faloit prendre, avoit été qu'Antiochus fit partir ſur le champ ſa flote pour débarquer des troupes en Italie, & il s'offroit de la commander, pendant que le Roi demeureroit en Gréce avec ſon armée, faiſant toujours mine, & ſe tenant effectivement toujours prêt à y paſſer, lorſqu'il en ſeroit tems. Cet avis fut négligé, auſſi bien

que tous ceux qu'il donna encore depuis ; & soit défiance, soit jalousie & crainte qu'un étranger n'eût toute la gloire de cette entreprise, il ne fit aucun usage d'Annibal, qui auroit dû lui tenir lieu d'une armée entiére.

Outre cela, ce Prince, enflé mal à propos du premier succès de ses armes, & oubliant tout d'un coup les deux grands projets qu'il avoit formés, de faire la guerre aux Romains, & de délivrer la Gréce, se laissa emporter à une passion qu'il conçut pour une fille de Chalcis, passa le quartier d'hiver dans cette ville à célébrer ses nôces au milieu des festins & des réjouissances, & énerva par ce séjour les forces & le courage de ses troupes. *Lib. 36. n. 11.*

La campagne suivante s'en ressentit. Ces troupes, amollies par les plaisirs & la bonne chére, ne purent tenir devant celles des Romains, & furent battues en plusieurs occasions. Le Roi lui-même, fuiant de ville en ville & de contrée en contrée, & toujours vivement poursuivi, fut enfin obligé de repasser en Asie. Sa flote sur mer n'eut pas un meilleur succès.

L'année suivante, on nomma pour Consuls L. Cornelius Scipion & C. *Lib. 37. n. 1. & 4.*

Lelius. Scipion l'Africain s'offrit de servir sous son frere en qualité de Lieutenant, au cas qu'on voulût lui donner pour département la Gréce, sans tirer les provinces au sort, comme c'étoit la coutume. Cette proposition causa une grande joie au Peuple, persuadé qu'il étoit que Scipion vainqueur seroit d'une plus grande ressource pour le Consul & l'armée Romaine, qu'Annibal vaincu pour Antiochus. Sa demande lui fut donc accordée presque d'un consentement universel, & cinq mille vieux soldats, qui avoient servi sous lui, le suivirent en qualité de volontaires.

L'effet répondit à l'espérance. Le Consul se prépara à porter la guerre en Asie. Il faloit auparavant s'assurer des dispositions de Philippe, par les pays duquel l'armée devoit passer. On le trouva très bien intentionné. Il fournit aux troupes tous les rafraîchissemens nécessaires. Il se piqua sur tout de traiter les Généraux & les Officiers, avec une magnificence roiale. Il les accompagna, non seulement dans la Macédoine, mais dans la Thrace, & jusqu'à l'Hellespont.

Antiochus fit beaucoup d'efforts pour

engager dans son parti Prusias roi de Bithynie, en lui faisant craindre pour lui-même les suites des conquêtes de Scipion [a], & lui représentant que le dessein des Romains étoit de détruire tous les roiaumes de la terre, pour y établir leur seul empire. Les lettres des Scipions qui lui furent rendues dans ce même tems, & l'arrivée de l'Ambassadeur Romain, qui survint fort à propos lorsqu'il délibéroit, firent plus d'impression sur son esprit, que les raisons & les promesses d'Antiochus. Il sentit combien il étoit & plus sûr & plus utile pour lui d'entrer en alliance avec les Romains, & il la conclut sur le champ.

Plusieurs échecs qu'Antiochus avoit reçus & par terre & par mer, le firent songer sérieusement à la paix. [b] La grandeur d'ame de Scipion l'Africain, la modération avec laquelle il avoit usé de ses victoires en Espagne & en Afrique, & le haut point de gloire où il étoit parvenu, & dont il devoit être n. 34-36.

a Venire eos ad omnia regna tollenda, ut nullum usquam orbis terrarum nisi Romanum imperium esset. *Liv. lib. 37. n. 25.*

b In Scipione Africano maximam spem habebat: præterquam quòd magnitudo animi, & satietas gloriæ, placabilem eum maximè faciebat: notum que erat gentibus qui victor ille in Hispania, qui deinde in Africa fuisset. *n. 34.*

raſſaſié, lui faiſoient eſpérer de trouver par ſon canal plus de facilité dans ſa négociation : outre qu'il avoit entre ſes mains le fils de ce Général, qui apparemment avoit été fait priſonnier dans quelque combat, & il offroit de le rendre à ſon pere, ſans rançon, ſi la paix ſe concluoit. Les Romains accoutumés à ne jamais rien rabattre des conditions qu'ils avoient une fois propoſées, s'en tinrent à celles qui avoient été offertes au Roi dès le commencement de la guerre. Ainſi la négociation fut ſans effet. Scipion, pour répondre à l'honnêteté d'Antiochus, lui fit dire, que comme pere & particulier, il ne manqueroit aucune occaſion de lui marquer ſa reconnoiſſance ; mais qu'il ne devoit rien attendre de lui comme homme public & commandant. Qu'au reſte, le ſeul conſeil qu'il pouvoit lui donner comme ami, étoit de renoncer à la guerre, & de ne refuſer aucune des conditions de paix qu'on lui offroit.

P. 37. Les Romains firent une marche de pluſieurs jours, pour chercher & atteindre l'ennemi. Le Roi étoit campé à Thyatire. Il apprit que Scipion l'Africain étoit demeuré malade à Elée : il

lui renvoia ſon fils. [a] La joie de revoir un fils tendrement aimé, ne fit pas moins d'impreſſion ſur le corps que ſur l'eſprit de ce pere. Après l'avoir tenu lontems embraſſé, & ſatisfait ſa tendreſſe : » Allez, dit-il aux Députés, aſ-» ſurer le Roi de ma reconnoiſſance, » & dites-lui que pour le préſent, je ne » puis lui en donner d'autre marque, » que de lui conſeiller d'attendre, pour » donner le combat, que je ſois retour-» né au camp.

Cependant le Conſul avançoit toujours. Enfin il arriva près de l'armée d'Antiochus. Celui-ci la tint pluſieurs jours dans ſon camp, ſans vouloir hazarder la bataille. L'hiver étoit proche, & le Conſul craignoit que la victoire ne lui échapât des mains. Voiant donc ſes troupes pleines d'ardeur, il les mena contre l'ennemi. Le combat fut long & opiniâtre : mais enfin la victoire tourna entiérement du côté des Romains. Le Roi perdit en cette journée cinquante mille hommes de pié, & quatre mille de cavalerie, ſans compter les priſonniers. Il ſe retira en déſordre avec le peu de troupes n. 38. 44.

a Non ſolùm animo pa|corpori quoque ſalubre tro gratum munus, ſed gaudium fuit. n. 37.

qui lui restoit, d'abord à Sardes, puis à Apamée. Cette victoire fut suivie de la reddition des plus fortes villes de l'Asie.

a. 45. Il arriva bientôt après des Députés de la part d'Antiochus, qui avoient ordre d'accepter telles conditions de paix qu'il plairoit aux Romains de lui imposer. Ce furent les mêmes qui avoient été proposées dès le commencement : Que le Roi céderoit tout ce qu'il possédoit en Europe, & toutes les villes qu'il avoit dans l'Asie en deça du mont Taurus, qui serviroit désormais de borne à son roiaume : qu'il paieroit au Peuple Romain pour les frais de la guerre quinze mille talens Euboïques, & quatre mille au Roi Eumène : mais qu'avant tout il livreroit Annibal, sans quoi les Romains n'écouteroient aucune proposition : mais Annibal trouva le moien de s'échaper. Ce traité fut
a. 58. ratifié à Rome. L'honneur du triomphe fut accordé à L. Scipion, & il prit le surnom d'*Asiatique*.

Fin & mort de Scipion.

Liv. lib. 38. n. 50. 55. QUELQUE droiture & quelque désintéressement que Scipion eût fait paroître dans la guerre d'Antiochus,

il ne laissa pas d'être accusé d'avoir eu des intelligences avec ce Prince. Quelque tems après son retour à Rome les deux Petillius Tribuns du Peuple l'appellérent en jugement. Ils disoient qu'Antiochus lui avoit rendu son fils sans rançon, & lui avoit fait la cour comme à celui qui décidoit seul à Rome de la paix & de la guerre : Que dans la province il avoit eu auprès du Consul l'autorité d'un Dictateur, plutôt que la soumission d'un Lieutenant : Que son motif, en partant pour cette guerre, avoit été de persuader à la Gréce, à l'Asie, & à tous les peuples de l'Orient, ce qu'il avoit déja fait connoitre à l'Espagne, à la Gaule, à la *Sicile*, & à l'Afrique : savoir, [a] qu'un homme seul étoit l'appui & le soutien de l'Empire ; que Rome, maitresse de l'univers, devoit sa gloire & sa sûreté à Scipion ; qu'un seul mot de sa bouche avoit plus d'autorité, que ni les arrêts du Sénat, ni les ordres du Peuple. Enfin, ne trouvant point de

[a] Unum hominem caput columenque Imperii Romani esse : sub umbra Scipionis civitatem dominam orbis terrarum latere : nutus ejus pro decretis Patrum, pro Populi jussis esse. Infamia intactum, invidia, qua possunt, urgent. *Liv. lib.* 38. *n.* 52.

priſe ſur ſa vie qui étoit irréprochable, ils tâchérent de rendre ſa puiſſance odieuſe.

Scipion, ſans dire un ſeul mot des chefs dont il étoit accuſé, fit un diſcours ſi magnifique ſur les grandes entrepriſes qu'il avoit heureuſement terminées, que tout le monde convint que jamais éloge n'avoit été ni plus pompeux, ni plus véritable. [a] Car il raportoit ces actions avec la même élévation d'eſprit, & la même grandeur d'ame qu'il avoit montrée en les faiſant; & l'on n'étoit point bleſſé de l'entendre lui-même ſe louer, parce que c'étoit la néceſſité de ſe défendre, & non le deſir de ſe faire valoir, qui le faiſoit parler de la ſorte. Tout le tems ſe paſſa en diſcours, & la nuit étant ſurvenue, le jugement fut remis à un autre jour.

Quand ce jour fut arrivé, Scipion parut avec une foule de cliens & d'amis; & aiant fait faire ſilence: » Ce » fut à pareil jour que celui-ci, dit-il en s'adreſſant aux Tribuns du peuple & aux Citoiens, » que je vainquis Annibal & les Carthaginois auprès de

[a] Dicebantur enim ab eodem animo ingenioque, à quo geſta erant: & aurium faſtidium aberat, quia pro periculo, non in gloriam, referebantur. n. 50.

» Carthage. Comme donc il n'eſt pas
» juſte de le paſſer en diſputes & en
» conteſtations, je vais de ce pas au
» Capitole rendre graces de cette vic-
» toire à Jupiter, à Junon, à Minerve,
» & à tous les dieux qui habitent le
» Capitole. Accompagnez-moi dans ce
» devoir de religion & de reconnoiſ-
» ſance, tous tant que vous êtes qui en
» avez le tems; & priez les dieux de
» vous donner des Chefs qui me reſ-
» ſemblent : s'il eſt vrai que depuis
» l'âge de dix-ſept ans, de même que
» vous avez prévenu en moi les années
» par vos dignités, j'ai tâché auſſi de
» prévenir vos ſuffrages par mes ſer-
» vices. » Après avoir ainſi parlé, il prit le chemin du Capitole, où toute l'aſſemblée le ſuivit, juſqu'aux greffiers & aux huiſſiers des Tribuns, qui ſe virent abandonnés de tout le monde, excepté de leurs eſclaves. Ce fut là le jour le plus glorieux de la vie de Scipion; &, à juger de ce qui fait la véritable grandeur, il avoit quelque choſe de plus éclatant & de plus mémorable que celui où il entra dans Rome triomphant de Syphax & des Carthaginois.

Depuis ce jour, qu'on peut regarder

comme le dernier d'une ſi belle vie, il ſe retira à Literne pour éviter la jalouſie & la malignité de ſes accuſateurs, avec réſolution de ne ſe point trouver au jugement de ſa cauſe qui avoit été remiſe. [a] Il avoit l'ame trop haute, & avoit juſques là ſoutenu un trop grand perſonnage dans la République, pour pouvoir s'abaiſſer à celui de ſuppliant & d'accuſé.

Quand le jour du jugement fut venu, L. Scipion ſon frere rejetta la cauſe de ſon abſence ſur une maladie fâcheuſe, qui ne lui permettoit pas de venir à Rome. Ses accuſateurs, prenant occaſion de ſa retraite pour le rendre encore plus odieux au Peuple, demandérent qu'on l'arrachât de ſa maiſon de campagne, & qu'on l'amenât de force à Rome pour y venir répondre aux accuſations dont il étoit chargé. Tib. Sempronius Gracchus, l'un des Tribuns du peuple, & qui avoit été toujours ennemi de Scipion, ne pouvant ſouffrir une telle indignité, ſe déclara en ſa faveur; & plein d'indignation contre ſes Collégues; » Quoi, Tribuns,

[a] Major animus & fortuna erat, ac majori fortunæ aſſuetus, quàm ut reus eſſe ſciret, & ſummittere ſe in humilitatem cauſam dicentium. *Liv. l. 38. n. 52.*

» dit-il, le vainqueur de l'Espagne & » de l'Afrique, sera sous vos piés! » N'a-t-il défait quatre Généraux Car- » thaginois, taillé en piéces & mis en » fuite quatre grandes armées dans l'Es- » pagne, vaincu Syphax, Annibal, & » Antiochus, (car son frere veut bien » lui laisser partager avec lui l'honneur » de cette derniére victoire) que pour » succomber à la haine & à l'envie des » deux Petillius? N'y a-t-il donc point » de mérites, point d'honneurs, qui » puissent procurer aux grands hom- » mes une retraite assurée & comme » un asyle sacré & inviolable, où leur » vieillesse, si l'on ne peut se résoudre » à la respecter, soit au moins à cou- » vert d'insulte & d'outrage? Ce dis- cours fut reçu avec un applaudissement général; & le Sénat peu après fit faire des remerciemens à Sempronius, de ce qu'il avoit préféré l'intérêt public à son ressentiment particulier. Les accu- sateurs, ne pouvant soutenir les re- proches qu'on leur faisoit de tous côtés, se désistérent de leur poursuite.

Scipion passa le reste de sa vie à Li-

a Nullæne meritis suis, pervenient: ubi, si non vetustis honoribus, inviolata saltem unquam in arcem tutam, senectus eorum consideret? & vetus sanctam, clari viri? Liv. 38. n. 53.

terne, ſans regretter le ſéjour de Rome; & il s'y fit lui-même élever un tombeau, pour n'être point inhumé dans une patrie ingrate.

Mort d'Annibal.

ANNIBAL, ne ſe croiant plus en ſûreté dans les Etats d'Antiochus, s'étoit retiré chez Pruſias roi de Bithynie. Mais les Romains ne l'y laiſſérent pas en repos, & députérent Quintius Flamininus vers ce Roi, pour ſe plaindre de ce qu'il lui donnoit une retraite. Il ne fut pas difficile à Annibal de deviner quel étoit le ſujet de cette ambaſſade, & il n'attendit pas qu'on le livrât à ſes ennemis. D'abord il eſſaia de ſe ſauver par la fuite : mais il s'aperçut que les ſept iſſues cachées qu'il avoit fait faire à ſon palais, étoient occupées par les ſoldats de Pruſias, qui vouloit faire ſa cour aux Romains, en trahiſſant ſon hôte. Il ſe fit donc apporter le poiſon qu'il gardoit depuis lontems pour s'en ſervir dans l'occaſion; & le tenant entre ſes mains : » Délivrons, dit-il, » le Peuple Romain d'une inquiétude » qui le tourmente depuis lontems, » puiſqu'il n'a pas la patience d'atten» dre la mort d'un vieillard. La vic-

» toire que remporte Flamininus ſur un » homme déſarmé & trahi, ne lui fera » pas beaucoup d'honneur. Ce jour » ſeul fait voir combien les Romains » ont dégénéré. Leurs peres avertirent » Pyrrhus de ſe garder d'un traître qui » vouloit l'empoiſonner, & cela dans » le tems que ce Prince leur faiſoit la » guerre dans le cœur de l'Italie : & » ceux-ci ont envoïé un homme Con- » ſulaire pour engager Pruſias à faire » mourir par un crime abominable ſon » ami & ſon hôte. « Après avoir fait des imprécations contre Pruſias, & invoqué contre lui les dieux protecteurs & vengeurs des droits ſacrés de l'hoſpitalité, il avala le poiſon, & mourut.

Telle fut la fin des deux plus grands hommes de leur ſiécle, qui tous deux ſuccombérent à la jalouſie de leurs ennemis, & éprouvérent l'ingratitude de leur patrie.

GUERRE *contre Perſée, dernier Roi de Macédoine.*

PERSÉE avoit ſuccédé à Philippe ſon pere dans le roiaume de Macédoine. Il s'étoit écoulé près de vingt ans depuis la paix accordée à Antiochus.

Les Romains, après avoir lontems *Liv. lib. 42. n. 25-31.*

dissimulé plusieurs sujets de mécontentemens qu'ils avoient contre Persée, résolurent enfin de lui faire la guerre, s'il ne leur donnoit satisfaction. [a] Ce Prince étoit sans honneur & sans religion ; & pour parvenir à ses fins, il ne craignoit point d'emploier les calomnies, les meurtres, & les empoisonnemens. Aveuglé & corrompu par les flateries des Courtisans, il se croioit un grand homme de guerre, capable de tenir tête aux Romains. C'est pourquoi il répondit à leurs députés avec une hauteur & une fierté, qui les obligea de lui déclarer la guerre sur le champ.

n. 62. Quelques heureux succès qu'il eut dans la première campagne, ne servirent pas peu à lui enfler le courage. Cependant il suivit le conseil qu'on lui donna [b] de profiter de l'avantage qu'il avoit remporté dans un combat pour obtenir des conditions de paix plus favorables, plutôt que de tout risquer sur une espérance incertaine. Il fit donc faire au

a Hunc per omnia clandestina gravati scelera latrociniorum ac veneficiorum cernebant. *Liv. lib.* 42. n. 18.

b Ausi sunt quidam amicorum consilium dare, ut secunda fortuna in conditiones honestæ pacis uteretur, potiùs quàm spe vana eventus in casum irrevocabilem se daret. *Lib.* 42. n. 62.

Conſul * des offres aſſez avantageuſes. [a] Dans le Conſeil de guerre qu'on tint ſur ce ſujet, la conſtance Romaine l'emporta. Le caractére de la nation pour lors étoit de montrer beaucoup de courage & de grandeur d'ame dans les diſgraces, comme auſſi l'on ſe piquoit dans la proſpérité de faire paroître beaucoup de modération. La réponſe qu'on donna au Roi fut donc, qu'il n'avoit de paix à eſpérer, qu'en s'abandonnant entiérement à la diſcrétion du Peuple Romain, & en lui laiſſant la déciſion de ſon ſort. Toute eſpérance d'accommodement étant perdue, on ſe prépara de part & d'autre à continuer la guerre. Le nouveau Conſul pénétra juſques dans la Macédoine, & alla attaquer le Roi dans ſon propre pays. Cependant, comme les choſes traînoient beaucoup plus en longueur qu'on ne s'y étoit attendu, les Romains entrérent dans une grande inquiétude.

* Publius Licinius Craſſus.

Lib. 44. n. 1. &c.

Paul Emile aiant été nommé Conſul, & chargé de la guerre contre Perſée, on conçut de meilleures eſpérances. Il

n. 17. 2.

[a] Romana conſtantia vicit in concilio. Ita tum mos erat, in adverſis rebus tum ſecundæ fortunæ gerere, moderari animos in ſecundis. *Ibid.*

ſe mit en état de les remplir. Avant ſon départ, il crut devoir parler au Peuple ; il le pria de vouloir bien ne point ajouter foi aux bruits vagues qui ſe répandroient contre ſa conduite. Qu'il étoit une eſpéce de gens oiſifs & déſœuvrés, qui du fond de leur cabinet faiſoient la guerre fort à leur aiſe ; & qui, ſi l'on ne ſuivoit pas leurs vûes & leur plan, cenſuroient le Général dans les cercles & dans les aſſemblées, & lui faiſoient ſon procès. Qu'il ne refuſoit pas de recevoir des avis, mais qu'il faloit être ſur les lieux pour les lui donner.

§. 36. Quand il fut arrivé en Macédoine, & qu'il ſe vit tout près des ennemis, les troupes pleines d'ardeur demandérent à les attaquer ſur le champ ; & un jeune Officier de grand mérite, nommé Naſica, le preſſa de profiter de l'occaſion, pour ne pas laiſſer échaper un ennemi, dont les fuites & les retraites précipitées avoient donné tant d'exercice à ſes prédéceſſeurs. Il loua l'ardeur du jeune Officier & des ſoldats, mais il ne ſe rendit pas à leur deſir. La marche avoit été longue & pénible, dans un jour d'été fort chaud, où la pouſſiére, la ſoif, la laſſitude, & l'ardeur du ſo-

leil en plein midi, avoient extrêmement fatigué l'armée. Il ne jugea donc pas à propos d'envoier au combat des troupes ainsi affoiblies & épuisées, contre des ennemis, qui étant frais & reposés, avoient toute leur force.

Quelques jours après, la bataille se donna. Paul Emile y fit paroitre toute la sagesse & tout le courage qu'on devoit attendre d'un Chef si expérimenté. L'opiniâtre résistance des ennemis, montra qu'ils n'avoient pas entiérement dégénéré de leur ancienne réputation. Le grand choc fut contre la phalange Macédonienne, qui étoit une espéce de bataillon quarré, hérissé de piques & de lances, & qu'il étoit presque impossible d'enfoncer, tant ils étoient accoutumés à joindre tous ensemble leurs boucliers, & à présenter à l'ennemi comme un mur de fer. Paul Emile avouoit dans la suite que ce rempart d'airain, & cette forêt de piques, l'avoient rempli d'étonnement & de crainte; & que, quelque bonne contenance qu'il fit, il n'avoit pu d'abord s'empêcher de sentir quelque doute & quelque inquiétude sur le succès du combat. En effet, toute sa premiére ligne étant mise en désordre, la seconde

n. 37-42. Plut. in vitâ Æmil. Paulli.

découragée commençoit auſſi à plier. Le Conſul s'étant aperçu que l'inégalité du terrain obligeoit la phalange de laiſſer des ouvertures & des intervalles, ſépara ſes troupes par pelotons, & leur ordonna de ſe jetter dans les eſpaces vuides de la bataille des ennemis, & de ne les plus attaquer tous enſemble de front, mais par troupes détachées, & par différens endroits tout à la fois. Cet ordre, donné à propos, fut cauſe de la victoire. La phalange, ainſi déſunie & ſéparée, ne put ſoutenir l'effort des Romains. Ce ne fut plus que meurtre & que carnage; & l'on croit qu'il périt dans ce combat du côté des Macédoniens plus de vingt-cinq mille hommes.

Lib. 44. n. 42. Perſée n'avoit pas attendu la fin du combat pour ſe retirer. Après quelques vains efforts, il ſe laiſſa prendre priſonnier, & ſe rendit au vainqueur. Il le fit avec une baſſeſſe & une lâcheté, qui lui attira le mépris de tous ceux qui en furent témoins, au lieu que dans un tel état il ſembloit ne devoir exciter que leur compaſſion. Il fut mené à Rome avec ſes enfans, & ſervit d'ornement au triomphe de Paul Emile.

n. 40. Plut. in vit. Pauli.

CHAPITRE SECOND.

RÉFLEXIONS.

JE NE SAI si le Lecteur, en voiant que je m'ingére de parler de guerre & de politique, ne ſera pas tenté de m'appliquer un mot que dit Annibal, dans une occaſion aſſez ſemblable : ce fut dans le tems qu'il s'étoit retiré à Ephéſe chez Antiochus. Chacun s'empreſſant de lui procurer quelque partie de plaiſir qui pût lui être agréable, on lui propoſa un jour d'aller entendre un Philoſophe nommé Phormion, qui faiſoit grand bruit dans la ville, & paſſoit pour un beau parleur. Il eut la complaiſance de s'y laiſſer conduire. Le Philoſophe parla ſur les devoirs d'un Général d'armée, & ſur les régles de l'art militaire, & ſon diſcours fut fort long. Tout l'auditoire fut charmé de ſon éloquence. On ne manqua pas de demander à Annibal ce qu'il en penſoit. Sa réponſe, qu'il fit en grec, fut peu polie pour le langage, mais pleine d'une liberté militaire. »J'ai bien vû, »dit-il, des vieillards qui manquoient »de ſens & de jugement, mais je n'en

Cic. lib. 2. de Orat. n. 75. & 76.

» ai point vû de moins ſenſé & de » moins judicieux que celui-ci. » Quelle extravagance en effet à un Philoſophe, qui n'avoit jamais vû ni camp ni armée, de vouloir entretenir un Annibal des préceptes de l'art militaire! Je mériterois un pareil reproche, & peut-être à plus juſte titre encore, ſi les réflexions que je fais ici venoient de mon fonds. Mais comme je les tire preſque toutes des plus ſavans hommes de l'antiquité, dont quelques-uns étoient très habiles & très verſés dans l'art miltaire, je me crois en ſûreté à l'ombre de ces grands noms, & je puis avec eux parler guerre & politique.

Mes réflexions rouleront ſur deux points. D'abord je tâcherai de faire connoître le caractére, les vertus, &, quand l'occaſion s'en préſentera, les défauts même de ceux qui ont eu le plus de part aux événemens dont j'ai parlé; tels que ſont Annibal, Fabius, Scipion, Paul Emile, Antiochus, Philippe, Perſée. Enſuite j'eſſaierai d'entrer dans les principes du gouvernement & de la politique des Romains, ſur tout pour ce qui regarde la maniére dont ils ſe conduiſoient pendant la guerre, par raport à leurs citoiens, à

leurs

leurs alliés, à leurs ennemis. Je ne puis avoir pour tout cela un meilleur garant, ni un plus sûr guide, que Polybe, qui a été témoin oculaire d'une partie des événemens dont il s'agit ici, qui a étudié avec tant de soin le caractére & la constitution du Peuple Romain, & qui a servi lui-même de guide & de maître à Tite-Live, des réflexions duquel je ferai aussi grand usage.

ARTICLE PREMIER.

DIVERSES QUALITÉS *de ceux dont il est parlé dans ce troisiéme morceau de l'Histoire Romaine.*

On reconnoit ici clairement, que ce ne sont ni les richesses, ni la gloire des ancêtres, ni la majesté du trône, qui rendent les hommes véritablement estimables; & que, quelque brillant & quelque éblouissant que puisse paroitre tout ce vain éclat, il est entiérement obscurci & effacé par le vrai mérite & la solide vertu. Quelle idée l'histoire que nous venons de raporter, nous laisse-t-elle des Princes dont il y est parlé?

ANTIOCHUS, *Roi de Syrie.*

SANS RELEVER les autres défauts

de ce Prince, un seul trait peut faire juger de son caractére. [a] Tite-Live dit, que le premier degré de mérite pour un homme qui commande, est de pouvoir par lui-même prendre un bon parti : que le second est de savoir au moins suivre un bon conseil; mais que de ne pouvoir faire ni l'un ni l'autre, c'est la marque d'un petit esprit, sans vûe, sans étendue, sans prudence. Sur ce principe, que faut-il penser d'Antiochus ? Il avoit entrepris de faire la guerre au peuple du monde le plus puissant, le plus belliqueux, le plus heureux. Le hazard lui avoit adressé Annibal. C'étoit le plus grand Capitaine qu'on eût vû jusques-là. Dans une si longue guerre contre les Romains, il avoit fait preuve de courage, de prudence, & d'une parfaite science de l'art militaire. A ces grandes qualités, il joignoit une haine personnelle contre les Romains, & un vif desir de se venger d'eux. Quel usage un Prince un

a Sæpe ego audivi, milites, eum primum esse virum, qui ipse consulat quid in rem sit; secundum eum, qui bene monenti obediat: qui nec ipse consulere, nec alteri parere scit, eum extremi ingenii esse. *Liv. lib.* 22. *n.* 29.

La même pensée se trouve dans Héſiode. Op. & Dies, v. 291. *dans Hérodote*, liv. 7. *& dans Cicéron*, *Pro Cluent. n.* 84.

peu ſenſé n'auroit-il pas fait d'un tel homme ?

Antiochus avoit d'abord reçu avec joie Annibal, & lui avoit fait tous les honneurs que méritoit un Général d'une ſi haute réputation. Dans le Conſeil de guerre qui ſe tint, Annibal perſiſta dans l'opinion où il avoit toujours été, qu'on ne pouvoit vaincre les Romains que dans l'Italie. Il appuia ſon avis de raiſons auſquelles il n'y avoit rien à répliquer, & offrit ſes ſervices pour aller faire cette deſcente en Italie, pendant que le Roi demeureroit dans la Gréce pour donner de l'inquiétude aux Romains, par la crainte d'une puiſſante diverſion. Cet avis plut aſſez à Antiochus. Mais on lui repréſenta qu'il ne faloit pas ſe fier à Annibal : que c'étoit une xilé & un Carthaginois, à qui ſa fortune ou ſon génie pouvoient ſuggérer dans un même jour mille projets différens : que d'ailleurs cette réputation même qu'il avoit acquiſe dans la guerre, & qui étoit comme ſon apanage, étoit trop grande pour un ſimple Lieutenant. Que le Roi devoit être ſeul Chef, ſeul Général : qu'il devoit ſeul attirer ſur lui les yeux & l'attention ; au lieu que ſi Annibal étoit em-

Liv. lib. 35. n. 42.

ployé, cet étranger auroit seul la gloire de tous les heureux succès.

Il n'en falut pas davantage pour faire tourner la tête à Antiochus. C'étoit le prendre par son foible. Un bas sentiment de jalousie, qui est la marque & le défaut des petits esprits, étouſa en lui toute autre pensée & toute autre réflexion. Il ne fit plus aucun cas ni aucun usage d'Annibal. Le succès vengea bien celui-ci ; & montra quel malheur c'est pour un Prince que d'ouvrir son cœur à l'envie, & ses oreilles aux discours empoisonnés des flateurs.

PHILIPPE ET PERSÉE, *Rois de Macédoine.*

CES PRINCES, en montant sur le trône de Macédoine, autrefois si illustre, & succédant aux Etats de l'ancien Philippe & de son fils Alexandre deux des plus grands Rois qui aient jamais été, soutinrent bien mal la gloire de leurs prédécesseurs, & montrérent qu'il y a une grande différence entre régner, & être véritablement Roi.

Polyb. p 319. Philippe, selon Polybe, avoit toutes les qualités propres à former un grand Roi, & à faire de grandes entreprises. Sans parler de sa taille avanta-

geuſe, & d'un air de majeſté qui régnoit en lui, il avoit un eſprit vif, pénétrant, capable des plus grandes choſes : une * grace admirable dans ſes diſcours ; une mémoire à laquelle rien n'étoit échapé ; une ſcience parfaite de l'art militaire, avec un courage & une hardieſſe que rien n'étonnoit. Mais toutes ces belles qualités dégénérérent bientôt en lui, & firent place aux plus grands vices, tels que ſont l'injuſtice, la fourberie, la perfidie, la cruauté, l'irréligion ; & d'un grand Prince qu'il auroit pu être, en firent un Tyran inſupportable à ſes ſujets.

Son fils Perſée n'hérita de lui que ſes défauts, auſquels il en ajouta un qui lui fut particulier & perſonnel, je veux dire une ſordide & inſatiable avarice. Il porta à un excès incroiable cette paſſion, la plus baſſe & la plus indigne d'un Roi. De peur de tirer quelque argent de ſes coffres, il laiſſa perdre & ruiner tous les grands préparatifs que

* *Ce fut apparemment ce talent naturel qu'il avoit pour la parole, qui le fit tomber dans un défaut, condannable dans les particuliers mêmes, mais infiniment plus dangereux dans les Princes, & tout-à-fait indigne de la majeſté roiale, qui eſt de ſe piquer de bons mots & de raillerie :* Erat dicacior naturâ, quàm regem decet ; & ne inter ſeria quidem, riſu ſatis temperans. *Liv. lib.* 32, *n.* 34.

l'on avoit faits avec tant de ſoin pour ſoutenir la guerre contre les Romains, & renverſa les eſpérances qu'en avoient conçu les Macédoniens. Il renvoia, par le même motif, vingt mille hommes de troupes choiſies, que lui-même avoit mandées à ſon ſecours, mais à qui il ne put ſe réſoudre de paier la ſolde dont on étoit convenu. Il manqua auſſi de parole à Gentius Roi des Illyriens, & il ſe crut fort habile, en l'amuſant par l'eſpérance de trois cens talens, qu'il refuſa enfin de lui donner, & avec leſquels il auroit pu acheter contre les Romains toutes les forces de l'Illyrie. Il ne ſe montroit point en cela, dit Plutarque, l'héritier & l'imitateur d'Alexandre le grand, ni de Philippe, qui, en pratiquant toujours cette maxime, *que l'on doit acheter la victoire par l'argent, & non pas l'argent par la victoire*, avoient preſque ſubjugué le monde entier.

Trois cens mille écus.

Plut. in vit. Emil. Paul.

On ſait quelle fut ſa fin. Il avoit fait prier Paul Emile de ne le pas donner en ſpectacle aux Romains, & de lui épargner l'affront d'être mené en triomphe. *La grace qu'il demande eſt en ſon pouvoir*, répliqua le Romain, voulant lui faire entendre qu'il n'avoit qu'à ſe

donner la mort à lui-même, action, que les ténébres du paganiſme faiſoient regarder comme la preuve d'une grande ame. Il ne put s'y réſoudre, & il orna le triomphe de ſon vainqueur. Ce fut un objet de mépris pour tous les ſpectateurs, qui daignoient à peine jetter les yeux ſur lui. Toute la compaſſion fut pour ſes enfans, d'autant plus dignes de pitié, que leur bas âge ne leur permettoit pas encore de ſentir tout leur malheur.

PAUL ÉMILE.

CE GÉNÉRAL étoit fils de l'illuſtre Paul Emile, qui mourut à la bataille de Cannes. Il vécut, dit Plutarque, dans un ſiécle fécond en grands hommes, & il travailla à ne le céder à aucun d'eux. Pour arriver aux dignités, il ne s'appliqua pas, comme c'étoit alors la coutume, à briller dans le barreau par l'éloquence, ni à gagner la faveur du Peuple par de flateuſes complaiſances, quoiqu'il fût fort propre à y réuſſir. Il crut devoir s'ouvrir une route plus honorable & plus digne de lui, qui étoit de ſe rendre recommandable par la valeur, par la juſtice, & par un ferme attachement à tous ſes devoirs, en quoi

il ſurpaſſa tous les jeunes gens de ſon âge.

Aiant été aſſocié au Collége des Augures, il étudia à fond, & rétablit les anciennes pratiques du culte divin, perſuadé qu'en matiére de religion rien n'eſt plus dangereux que d'innover, & que c'eſt la négligence dans les petites choſes, qui conduit au violement des régles les plus importantes.

Il ne fut ni moins exact, ni moins ſévére, à rétablir & à faire obſerver tous les anciens réglemens de la diſcipline militaire, ſe montrant terrible & inexorable à ceux qui déſobéiſſoient, [a] & tenant pour maxime, que vaincre ſes ennemis, n'eſt preſque que l'acceſſoire & la ſuite du ſoin de former ſes citoiens par une exacte diſcipline.

Un intervalle de tems aſſez long qui ſe trouva entre ſes deux Conſulats, lui donna lieu de s'appliquer particuliérement à l'éducation de ſes enfans. Il leur donna les plus habiles maîtres en tout genre, n'épargnant pour cela aucune dépenſe, quoiqu'il n'eût qu'un bien très médiocre. Il aſſiſtoit à tous leurs exercices, autant que les affaires pu-

a Μικρὰ δὲν πάρεργον ἡγέ- | τῶ παιδεύειν τὸν πολίτην. *Plut.*
μενος τὸ νικᾶν τοὺς πολεμίους, |

bliques le lui permettoient, voulant par là devenir lui-même leur premier maître, & laiſſant aux peres, même les plus occupés, ce grand exemple, de regarder l'éducation de leurs enfans comme le plus eſſentiel de leurs devoirs, & par cette raiſon de ne s'en repoſer pas entiérement ſur le ſoin & la bonne foi des autres.

Le grand théâtre, où parut dans tout ſon jour le mérite de Paul Emile, fut la Macédoine. Quand on l'eut obligé d'accepter le Conſulat, il commença par demander qu'on envoiât ſur les lieux des Commiſſaires habiles & intelligens, pour s'informer par eux-mêmes de la ſituation des affaires de Macédoine, du nombre & de la qualité des troupes de terre & de mer, tant Romaines qu'ennemies; de l'état des vivres, des magazins, des arſenaux, de la diſpoſition des Alliés; en un mot de tout ce qui concernoit l'armée: [a] ſans quoi il étoit impoſſible de prendre de juſtes meſures. C'étoit l'une des importantes inſtructions que Cambyſe Roi de Perſe donna à ſon fils, lorſqu'il partit pour ſa premiére campagne, lui re- *Xenoph. lib 1. Cyropæd.*

a Ex his bene cognitis, certa in futurum conſilia capi poſſe ratus. *Liv. lib. 44. n. 18.*

commandant de ne jamais s'engager dans aucune entrepriſe, ſans être auparavant aſſuré de tous les moiens & de tous les ſecours néceſſaires pour la faire réuſſir.

Nous avons dit que Naſica avoit fort preſſé Paul Emile de donner la bataille, dès qu'on fut arrivé près du camp des Macédoniens, dans la crainte que l'ennemi n'échapât encore à leur pourſuite. Il ne fut point choqué de la liberté que prit cet Officier de lui faire cette remontrance. Car ſon grand principe, & il l'avoit déclaré en partant de Rome, étoit qu'un Commandant, plus que tout autre, doit écouter les conſeils.

Liv. lib. 44. n. 22. » Je ſuis bien éloigné, leur avoit-il dit, » de croire que les Généraux ne doivent pas recevoir d'avis : au contraire, je penſe qu'il y a plus d'orgueil » que de ſageſſe à vouloir tout faire de » ſa tête. « Il répondit donc avec bonté à ce jeune Officier. » Je penſois au-

Lib. 44. n. 36. » trefois, lui dit-il, comme vous penſez aujourd'hui ; & vous penſerez » auſſi un jour, comme je fais maintenant. L'expérience m'a appris quand » il faut donner le combat, & quand » il faut le différer. Vous apprendrez, » quand il en ſera tems, les raiſons de

» ma conduite : pour le préſent, repo-
» ſez-vous-en ſur votre Général. « Je raporte avec plaiſir ces ſortes d'endroits, qui me paroiſſent tout-à-fait propres à former les jeunes gens de qualité dans quelque élévation qu'ils doivent ſe trouver, & qui leur apprennent à éviter à l'égard de leurs inférieurs ces airs de hauteur & de fierté, dans leſquels ſouvent on fait conſiſter mal-à-propos l'autorité & la grandeur, & à recevoir avec bonté & docilité les avis qu'on leur donne.

Un homme qui n'a qu'une lumiére médiocre, eſt tout plein de ſes penſées ; & plus il eſt borné, moins il eſt docile. [a] Il lui ſemble qu'en voulant lui donner conſeil, on lui reproche de manquer de lumiére : & il s'offenſe comme d'une injure, de ce qu'on ne paroit pas perſuadé, qu'étant le maître, il eſt auſſi le plus clairvoiant. Un homme d'un génie ſupérieur penſe bien autrement. Il ſait qu'un mot dit par un autre, donne quelquefois une grande ouverture. Il eſt toujours prêt à tout écouter, à faire cas de ce qu'on lui dit, à le comparer avec ce qu'il a pen-

a Ne alienæ ſententiæ indigens videretur, in diverſa ac deteriora tranſibat. *Tac. Annal. l. ... cap. 10.*

ſé : & c'eſt en cela qu'il fait conſiſter le bon eſprit & le jugement.

On a pu remarquer dans la deſcription du combat qui termina la guerre de Macédoine, ce que Polybe obſerve en plus d'un endroit, que la qualité propre d'un Général, ſur tout dans le feu & l'ardeur du combat, c'eſt le ſang froid & la ſageſſe ; & que ce n'eſt point de cent mille bras qui compoſent une armée, que dépend la victoire, mais de la tête du Commandant. En effet, on voit dans la bataille dont je parle, que l'ordre donné à propos par le Chef, de s'inſinuer dans les vuides de la phalange Macédonienne, & de ne l'attaquer que par pelotons, ſauva l'armée Romaine, & lui valut la victoire. C'eſt à ces ſortes d'endroits que Polybe veut qu'un Lecteur ſoit principalement attentif, & il remarque avec raiſon, qu'un moien des plus ſûrs de ſe perfectionner dans la ſcience de l'art militaire, eſt d'étudier dans l'Hiſtoire les actions & le génie des grands hommes. *Polyb. pag. 36. 37.*

L'uſage que fit Paul Emile de ſa victoire & de ſon loiſir, eſt un grand modéle pour les Généraux, pour les Intendans, & pour toutes les perſonnes conſtituées en autorité ; & il leur ap-

prend comment on doit uſer du pouvoir, de la grandeur, & du commandement. Il partit, dit l'Hiſtorien, pour aller viſiter la Gréce ; & paſſant dans les villes, il mettoit tout ſon plaiſir à ſoulager les peuples, à réformer les déſordres, à répandre par tout des libéralités : occupation, ajoute le même Hiſtorien, également douce & glorieuſe, & qui ne peut être l'effet que d'un fonds merveilleux d'humanité. Διαγωγὴν ἔνδοξον ἅμα καὶ φιλάνθρωπον.

Au retour de ce voiage, il fit célébrer des Jeux publics, auſquels il avoit fait inviter les peuples & les Rois d'Aſie, & il leur donna des Fêtes ſuperbes, tirant abondamment, comme dit Plutarque, des tréſors du Roi dequoi fournir à cette grande dépenſe, mais ne tirant que de lui-même le bon ordre qu'il y fit obſerver. On admira ſur tout ſa politeſſe, ſes maniéres agréables & careſſantes, ſon attention à traiter chacun ſelon ſon rang, & à faire plaiſir à tous ; & l'on avoit peine à comprendre comment un homme qui faiſoit de ſi grandes choſes, pouvoit ainſi réuſſir dans les petites. Mais le fruit le plus doux qu'il tira de ſa magnificence, fut de voir qu'au milieu de tant de choſes

rares, & de tant de ſpectacles ſi capables d'attirer les yeux, on ne trouvoit rien de ſi digne d'attention & d'admiration que lui-même. Ce fut pour lors que, comme on vantoit avec étonnement la belle ordonnance de ſes Fêtes & de ſes Jeux, il dit cette parole célébre : » Que c'étoit du même fonds » d'eſprit que partoit l'habileté, & à » bien ranger une armée en bataille, » & à bien ordonner un feſtin, de ſorte que l'une fût formidable aux ennemis, & l'autre agréable aux conviés. «

Tout ce que je viens de raporter du caractére honnête & inſinuant de Paul Emile, eſt un grand éloge pour ce Général, & une grande leçon pour tous ceux qui gouvernent. Le langage des maniéres obligeantes eſt entendu de tout le monde ; celui du mérite n'eſt pas ſi univerſel. Il n'eſt pas non plus poſſible de répandre ſes bienfaits ſur tous : on s'épuiſeroit, ſi l'on donnoit toujours. Mais la bonté, l'humanité, la douceur, ſont des bienfaits perpétuels, généraux, dont la ſource ne tarit jamais, & dont perſonne n'eſt exclus. C'eſt un grand avantage que de trouver dans un heureux naturel, per-

fectionné par l'étude & par les réflexions, une fécondité & une variété inépuiſable d'attraits & de graces, pour toutes ſortes d'hommes de toute condition, & de tout caractére : [a] de ſavoir les emploier, les méler, les diverſifier, afin que chacun y trouve quelque choſe qui lui ſoit propre : de diſpenſer à tous des marques communes d'affection & de bonté, [b] en mettant ſur ſon viſage un air aimable, & qui, par une eſpéce d'éloquence muette, mais publique, gagne & charme tous ceux à qui l'on a affaire. Ces maniéres douces & populaires, loin de faire tort à la dignité des Grands, ſervent à la relever, & la rendent encore plus reſpectable. *Comitate & alloquiis officia provocans . . . incorrupto Ducis honore*, dit Tacite, en parlant du Prince le plus aimable qui fut jamais. *Hiſt. lib. 5. cap. 2.* *L'Empereur Tite.*

On ne peut trop faire lire aux jeunes gens les beaux diſcours que Tite-Live & Plutarque mettent dans la bouche de Paul Emile après ſa victoire, qui nous apprennent comment un Prince doit

a Apud ſubjectos, apud proximos, apud collegas, variis ille cebris potens. *C'eſt ce que dit Tacite, en parlant de Mucien Gouverneur de Syrie.* Hiſt. lib. 2. cap. 10.

b Vultu, qui maximè populos demeretur, amabilis. *Senec. de clem. lib. 1. cap. 13.*

ſoutenir ſa mauvaiſe fortune ; & les réflexions que l'on doit faire dans le tems d'une grande proſpérité. J'en raporterai ici une partie.

Plut. Perſée, lorſqu'il parut pour la premiére fois devant ſon vainqueur, proſterné humblement à ſes piés, laiſſa échaper des paroles lâches & des ſupplications indignes, que Paul Emile ne put ni ſouffrir ni entendre : mais le regardant avec un viſage où étoient peintes la triſteſſe & l'indignation : » Malheureux que vous êtes, lui dit-il, » pourquoi déchargez-vous la fortune » du plus grand reproche que vous » puiſſiez lui faire, & pourquoi la juſ- » tifiez-vous en faiſant des choſes qui » prouvent que vous êtes digne de » vos malheurs, & que vous étiez in- » digne de vos proſpérités paſſées ? » Pourquoi dégradez-vous ma vic- » toire, & terniſſez-vous la gloire de » mes exploits, en vous montrant ſi » petit, que les Romains ne peuvent » que rougir d'avoir un tel adverſaire ? » Apprenez donc que la vertu malheu- » reuſe attire le reſpect de ſes ennemis, » & que la lâcheté, quelque heureuſe » qu'elle puiſſe être, n'attire que le mé- » pris des Romains. » Cependant il le

releva, & lui aiant tendu la main, il le donna en garde à Tubéron.

Il rentra enſuite dans ſa tente avec ſes fils, ſes gendres, & quelques jeunes Officiers de ſon armée; & là, après avoir été lontems recueilli en lui-même ſans parler, rompant enfin le ſilence: » Se peut-il faire, dit-il, mes enfans, qu'un homme ſe laiſſe tellement » aveugler à la proſpérité, qu'il s'éléve & » s'enorgueilliſſe pour avoir domté des » nations, ruiné des villes, & ſubjugué des roiaumes? Peut-on, après le » grand exemple que la fortune vient » de donner à tous les guerriers, de » l'inconſtance des choſes humaines, » penſer que dans ſes plus grandes faveurs il y ait rien de permanent & » de ſolide? Quel eſt le tems où l'on » puiſſe ſe flater d'être en ſûreté, puiſque le moment même de la victoire » eſt ſouvent celui où l'on a le plus à » craindre; & que c'eſt dans le comble de la joie que la fatale deſtinée » qui renverſe aujourd'hui celui-ci, & » demain celui-là, prépare ſouvent les » plus grandes diſgraces? Quand la » moindre partie d'une heure a ſuffi » pour abbattre le trône d'Alexandre, » qui étoit parvenu au plus haut de-

» gré de la puiſſance, & qui avoit aſſu-
» jetti la plus grande partie de l'Univers,
» & que nous voions ſes ſucceſſeurs, na-
» guéres environnés d'armées ſi formi-
» dables, réduits maintenant à rece-
» voir chaque jour leur pain de la main
» même de leurs ennemis : oſerons-
» nous compter que notre bonheur ſera
» toujours conſtant & durable, & à
» l'épreuve des viciſſitudes du tems ?
» Pour vous, mes enfans, l'incertitude
» de ce que les dieux nous préparent,
» & de l'iſſue qu'aura une fortune auſſi
» riante que la nôtre, doit bien mo-
» dérer l'épanouiſſement de joie, &
» l'enflure de cœur, qui ſont une ſuite
» naturelle de la victoire.

Ces derniéres paroles étoient un preſſentiment & une eſpéce de prédiction du malheur qui pendoit ſur ſa tête. En effet, de quatre fils qu'avoit Paul Emile, les deux du premier lit, nommés Scipion & Fabius, étoient paſſés dans d'autres familles ; & des deux autres, qui faiſoient toute la reſſource de la ſienne, l'un mourut cinq jours avant ſon triomphe, & l'autre trois jours après. Il n'y eut perſonne qui ne fût touché juſqu'au fond du cœur d'un ſi funeſte accident, & à qui le ſort de ce malheureux pere

n'arrachât des larmes. Paul Emile ſeul, renfermant en lui-même toute ſa douleur, montra une conſtance qui le fit paroitre encore plus grand que jamais. Il dit en parlant au Peuple, qu'effraié à la vûe de tant de ſuccès inouis, & s'attendant à quelque grand revers, il avoit prié les dieux de le faire tomber plutôt ſur ſa famille, que ſur la République. » La fortune, ajouta-t-il, en » plaçant mon triomphe entre les funé» railles de mes deux enfans, comme » pour ſe jouer des événemens hu» mains, me remplit à la vérité de dou» leur, & d'amertume, mais procure » à ma patrie une pleine ſécurité, aiant » épuiſé contre nous tous ſes traits. Elle » a pris plaiſir à expoſer également le » vainqueur & le vaincu en ſpectacle à » tout l'Univers; avec cette différence » pourtant, que Perſée vaincu a en» core ſes enfans, & que Paul Emile » vainqueur a perdu les ſiens. Mais le » bonheur public me conſole de mes » diſgraces domeſtiques.

Il eſt aiſé de juger combien un tel citoien, ſi plein d'amour & de zéle pour ſa patrie, fut regretté après ſa mort. Ce fut alors qu'on connut juſqu'où avoit été le généreux mépris

qu'il avoit toujours fait de l'argent ; ce qu'on peut dire avoir été sa vertu dominante. Ce grand homme, issu d'une des plus nobles & des plus anciennes familles de Rome, & sorti d'une maison illustrée par les plus grandes charges & les plus grands emplois ; ce vainqueur de la Macédoine, [a] qui par les dépouilles immenses qu'il en raporta, avoit enrichi pour lontems * le trésor public, laissa pour tout bien à ses enfans, l'ancien & médiocre patrimoine qu'il avoit reçu de ses aieux, sans l'avoir jamais augmenté, dit Plutarque, d'une seule dragme.

Voila comment pensoient ces vieux Romains. Et ce noble desintéressement n'étoit pas la vertu de Paul Emile seul : c'étoit celle de toute sa famille, & je pourrois ajouter, de presque tous les grands hommes de son tems. Lorsqu'il se fut rendu maître des trésors immenses que Persée avoit amassés, il donna à son gendre Tubéron, pour tout présent, une coupe d'argent du poids de cinq livres. Plutarque observe que cette

a Bis millies centies H. S. ararioconlulit. *Vell. Paterc lib. 1. cap. 9. Cette somme pouvoit monter à vingt-cinq millions de notre monnoie.*

* *Le peuple Romain fut déchargé de tout impôt, jusqu'à la guerre d'Antoine, & du jeune César.* Plut.

coupe fut la premiére piéce de vaiſſelle d'argent qui entra dans la maiſon des Elius : encore falut-il que la vertu & l'honneur l'y introduiſiſſent.

FABIUS MAXIMUS.

POLYBE nous peint admirablement en deux mots le caractére de Fabius ; lorſque raportant ce qu'on penſa de lui après la belle action par laquelle il avoit ſauvé Minucius ſon rival & ſon ennemi, il dit : » Qu'alors on reconnut évidemment à Rome quel » avantage la prudence d'un Général, » & un jugement ferme & plein de » ſens, ont ſur la témérité & la folle » préſomption d'un homme qui n'eſt » que ſoldat. « Voila en effet ce qu'on doit ſur tout admirer dans Fabius, & ce qui fait proprement le Général : une ſage prévoiance, un profond raiſonnement, un plan ſuivi, un deſſein formé, non au hazard, mais ſur des principes fixes & certains : στρατηγικὴ πρόνοια, καὶ λογισμὸς συνεχὴς ; qualité, dont Polybe, dans un autre endroit, fait dépendre le ſuccès des grandes entrepriſes : ἐὰν σύν τις πράξῃ τὸ προτεθὲν ; & que Fabius lui-même dit devoir dominer dans un Commandant : *Propere*

Pag. 2554

Pag. 5532.

Liv. lib. 22. n. 29.

diem effecturum, ut sciant homines, bono imperatori haud magni fortunam momenti esse, mentem rationemque dominari.

A cette premiére qualité, Fabius en joignoit une autre, qui le caractériſe encore davantage : c'eſt une fermeté à ſe tenir au parti qu'il avoit pris ſur de bonnes raiſons ; fermeté que rien dans la ſuite n'étoit capable d'ébranler ; λογισμος ἑστως : & Plutarque l'exprime à peu près dans les mêmes termes, en diſant que Fabius perſiſta toujours dans ſes premiers deſſeins & ſes premiéres réſolutions, ſans que rien pût ébranler ſa fermeté. Annibal, qui étoit un bon juge du mérite & de la ſcience militaire, rendit bientôt juſtice à Fabius, & commença, dit Tite-Live, à craindre, lorſqu'il vit que les Romains lui avoient enfin oppoſé un Chef qui faiſoit la guerre, non au hazard, mais par principes & par régles : *qui bellum ratione, non fortuna, gereret.*

ib. 22. n. 23.

Pour mieux comprendre la prudence de Fabius, il faut ſe remettre devant les yeux l'état des deux armées. Annibal avoit battu trois fois les Romains. Ses troupes, pleines d'ardeur & de courage, ne demandoient qu'à combattre. Elles étoient dans un pays en-

nemi : l'argent & les vivres leur manquoient : leur nombre diminuoit tous les jours : toute communication avec Carthage, pour en tirer du ſecours, leur étoit coupée. Ainſi elles n'avoient de reſſource que dans la victoire. Pour les Romains, les trois défaites précédentes leur avoient preſque entiérement abbattu le courage, & à peine oſoient-ils regarder les Carthaginois. Les mener au combat dans cette diſpoſition, c'étoit les conduire à la boucherie. Il faloit peu à peu, par de légéres eſcarmouches, diſſiper leur crainte, leur rendre le courage, les remplir de confiance, & les mettre en état de ſoutenir leur ancienne réputation. D'ailleurs ni les vivres, ni les troupes ne leur manquoient, & tout leur étoit fourni à point nommé. Voila ce qui fit prendre à Fabius la ſage réſolution de ne point hazarder de combat. σρατηγικὴ πρόνοια, καὶ λογισμὸς νικηφόρος.

Mais de quelle fermeté n'eut-il pas beſoin pour perſévérer conſtamment dans cette réſolution ? Les ennemis le raillent : ſes propres Officiers & ſes ſoldats lui inſultent : Rome entiére ſe déclare contre lui, en lui égalant en

autorité ſon Général de la cavalerie ; ce qui étoit ſans exemple. Tout cela ne l'ébranle point. Il demeure ferme comme un rocher. Ces railleries, ces inſultes, ces traitemens injurieux ne ſont point des raiſons, & ne changent rien dans la ſituation des affaires ; & pour changer de plan, il lui faut des raiſons : λογισμὸς ἐστὶν.

Le ſuccès juſtifia pleinement ſa conduite. La juſtice que lui rendirent & ſes citoiens, & les ennemis même, le dédommagea bien avantageuſement de tous les bruits qu'on avoit répandus contre lui. Parce qu'il conſentit à paſſer pendant quelque tems pour un homme timide & lâche, il a mérité d'être regardé par toute la poſtérité comme le Chef le plus ſage & le plus prudent que Rome ait porté. Ainſi il éprouva la vérité de ce que dit Tite-Live dans une autre occaſion, que la gloire qu'on a ſu mépriſer dans le tems, revient avec uſure & avec avantage : *Spreta in tempore gloria, etiam cumulatior redit,*

Liv. lib. 2. n. 47.

Mais ce que je trouve de plus admirable dans Fabius, c'eſt la maniére noble & généreuſe dont il agit à l'égard d'un ennemi déclaré, de qui il avoit reçu

reçu l'affront le plus ſenſible : action véritablement grande, comme l'obſerve Plutarque, & dans laquelle éclatent en même tems la valeur, la prudence, & la bonté. Il pouvoit laiſſer périr Minucius dans une occaſion où ſa témérité l'avoit engagé, & le punir, par la main des ennemis, de l'affront qu'il en avoit reçu. Voila ce qu'auroit penſé un petit eſprit, & une ame baſſe. Fabius vole au ſecours de ſon rival, & le tire de danger. Qu'on compare la gloire que Fabius s'eſt acquiſe par cette action, la joie qu'il eut d'avoir ſauvé la République, le plaiſir qu'il ſentit de voir ſon ennemi à ſes piés reconnoitre ſa faute, & toute l'armée le ſaluer comme ſon libérateur & ſon pere, avec la lâche & honteuſe ſatisfaction d'un vindicatif, qui ſacrifie tout, & le bien public même, à ſon reſſentiment.

La conduite de Fabius à l'égard de Scipion ne paroit pas ſi pure ni ſi noble, & il eſt difficile de juſtifier d'un peu de jalouſie l'oppoſition conſtante qu'il marqua au deſſein que ce jeune Romain avoit formé de porter la guerre en Afrique. Il y a de l'apparence, dit Plutarque, qu'il ſe détermina d'a-

bord à contredire Scipion par un excès de prudence & de précaution, épouvanté du danger auquel il croioit qu'on exposoit la République ; mais qu'enfin il se roidit trop, & alla plus loin qu'il ne faloit, poussé par une émulation démesurée, pour arrêter la gloire & la grandeur d'un jeune Chef qui lui faisoit ombrage.

Plusieurs choses donnent lieu de croire que Fabius, dans cette dispute, agit moins par raison, que par passion. Il avoit d'abord fait tous ses efforts pour engager Crassus, Collégue de Scipion dans le Consulat, à tirer les provinces au sort selon la coutume & selon son droit, à ne point céder volontairement à Scipion le commandement de l'armée de Sicile, & à se tenir prêt à passer lui-même en Afrique, si enfin on le jugeoit à propos. N'aiant pu réussir dans cette premiére tentative, il emploia tout son crédit pour empêcher qu'on n'assignât à Scipion les fonds nécessaires pour la guerre. Lorsque dans la suite les ennemis de Scipion, qui étoit pour lors en Sicile, portérent des plaintes contre lui au Sénat, Fabius, sans rien approfondir, donna un avis tout-à-fait violent & outré,

qui étoit de le rappeller sur le champ, & de lui ôter le commandement. Il se trouva néanmoins que les plaintes n'avoient aucun fondement. Enfin, quand Scipion fut passé en Afrique, & que Rome retentit du bruit de ses glorieux exploits & de ses victoires, Fabius tint toujours le même langage & la même conduite, & ne rougit point de demander qu'on lui envoiât un successeur, apportant pour toute raison, dit Plutarque, qu'*il étoit dangereux de confier de si grandes choses à la fortune d'un seul homme, & qu'il étoit difficile qu'un même Général fût toujours également heureux.*

On ne peut disconvenir que Fabius n'ait été un des plus grands hommes qu'ait porté la République Romaine: mais ces sentimens de pique & d'envie contre la gloire naissante d'un jeune guerrier qui donnoit tant d'espérance, sont une tache à sa réputation, & une preuve sensible de ce que nous avons dit ailleurs, qu'il n'y a rien de plus rare, ni en même tems de plus héroique, que de voir d'un œil tranquille, & même avec joie, les actions glorieuses & les heureux succès de ceux qui sont avec nous dans la même

carriére. Il faloit en effet à Fabius un plus grand fonds de vertu pour se défendre de la jalousie, à la vûe d'un mérite qui pouvoit effacer le sien, qu'il ne lui en avoit falu dans l'affaire de Minucius, pour garder la modération envers un rival, sur lequel il sentoit qu'il avoit tout l'avantage du côté du mérite.

Annibal et Scipion.

J'ai cru devoir joindre ici ces deux grands hommes, & pour ainsi dire les mettre encore aux prises ensemble, parce qu'aiant l'un & l'autre de grandes qualités qui leur sont communes, en les raprochant ainsi, il sera plus facile de connoitre leurs caractéres, & de juger auquel des deux on doit donner la préférence. Je n'entreprens pas néanmoins d'en faire une comparaison exacte, mais seulement d'en marquer les principaux traits. J'examinerai dans ce paralléle les vertus militaires, & les vertus morales & politiques : ce qui fait le grand Capitaine, & ce qui fait l'honnête homme.

§. I. VERTUS MILITAIRES.

1. *Etendue d'eſprit pour former & exécuter de grands deſſeins.*

JE COMMENCE par cette qualité, parce que c'eſt, à proprement parler, celle qui fait les grands hommes, & qui a le plus de part au ſuccès des affaires : c'eſt ce que Polybe appelle, comme je l'ai déja remarqué, σὺν νῷ πρᾶξιν, τὸ προϊδέσθαι. Elle conſiſte à avoir de grandes vûes ; à ſe former de loin un plan ; à ſe propoſer un but & un deſſein dont on ne s'écarte jamais ; à prendre toutes les meſures, & à préparer tous les moiens néceſſaires pour le faire réuſſir ; à ſavoir ſaiſir les momens favorables de l'occaſion, qui paſſent rapidement, & ne ſe remontrent plus ; à faire rentrer dans ſon plan les accidens même ſubits & imprévûs ; en un mot, à prévoir tout, & à veiller à tout, ſans ſe troubler ni ſe déconcerter par aucun événement. Car, comme le remarque le même Polybe, à peine le concours de toutes les meſures le plus ſagement concertées & exécutées, eſt-il ſuffiſant pour faire réuſſir un deſſein ; au lieu que ſouvent l'omiſſion

Pag. 552.

Pag. 552.

d'une ſeule, quelque légére qu'elle paroiſſe, ſuffit pour en empêcher le ſuccès.

Tel fut le caractére d'Annibal & de Scipion. Tous deux formérent un projet grand, hardi, ſingulier, d'une vaſte étendue, d'une longue ſuite, capable de troubler les plus fortes têtes, mais ſeul ſalutaire, & ſeul déciſif.

Annibal, dès le commencement de la guerre, comprit que le ſeul moien de vaincre les Romains, étoit de les aller attaquer dans leur propre pays. Il diſpoſa tout de loin pour ce grand deſſein. Il prévit toutes les difficultés & tous les obſtacles. Le paſſage des Alpes ne l'arrêta point. Un Capitaine ſi ſage, comme l'obſerve Polybe, n'auroit eu garde de s'y engager, ſi auparavant il ne s'étoit aſſuré que ces montagnes n'étoient point impraticables. Le ſuccès répondit à ſes vûes. On ſait quelle fut la rapidité de ſes victoires, & combien Rome ſe vit près de ſa perte. Pag. 201. n. 2.

Scipion forma un deſſein qui ne paroiſſoit guéres moins hardi, mais qui eut un ſuccès plus heureux: ce fut d'attaquer l'Afrique dans l'Afrique même. Que d'obſtacles ſembloient s'oppoſer à ce deſſein! N'étoit-il pas naturel,

disoit-on, de défendre son pays, avant que d'attaquer celui de l'ennemi, & d'assurer la paix dans l'Italie, avant que de porter la guerre en Afrique ? Quelle ressource resteroit-il à l'Empire, si Annibal vainqueur marchoit contre Rome ? Seroit-il tems pour lors de rappeller à son secours le Consul ? Que deviendroit Scipion & son armée, s'il venoit à perdre une bataille ? & que ne devoit-on pas craindre des Carthaginois & de leurs Alliés réunis tous ensemble, & combattant pour leur liberté & pour leur vie sous les yeux de leurs femmes, de leurs enfans, & de leur patrie ? C'étoient les réflexions de Fabius, qui paroissoient fort plausibles, mais qui n'arrêtérent point Scipion ; & le succès de l'entreprise fit assez voir avec quelle sagesse elle avoit été formée, & avec quelle habileté elle fut conduite : & l'on reconnut que dans les actions de ce grand homme rien ne venoit du hazard, mais que tout étoit l'effet d'un solide raisonnement, & d'une prudence consommée, ce qui fait le capitaine, au lieu que les coups de main ne font que le soldat.

2. *Profond ſecret.*

UN DES MOIENS les plus ſûrs de faire réuſſir une entrepriſe, eſt le ſecret; & Pag. 552. Polybe veut qu'un Général ſoit tellement impénétrable ſur cet article, que non ſeulement l'amitié ni la familiarité la plus intime ne puiſſe jamais arracher de lui une ſeule parole indiſcrette, mais qu'il ne ſoit pas poſſible même à la plus ſubtile curioſité de rien découvrir ſur ſon viſage, ni dans ſon air, de ce qu'il a dans l'eſprit.

Le ſiége de Carthagéne fut la premiére entrepriſe de Scipion en Eſpagne, & comme le premier degré à toutes ſes autres conquêtes. Il ne s'en ouvrit qu'à Lélius ſeul; & il ne le mit dans ſa confidence, que parce que cela étoit abſolument néceſſaire. Ce ne put être auſſi que par le ſilence, & par un profond ſecret, que réuſſit une autre entrepriſe encore plus importante, & qui entraîna la conquête de l'Afrique, lorſque Scipion brula de nuit les deux camps & tailla en piéces les deux armées des ennemis.

Les fréquens ſuccès qu'eut Annibal à dreſſer des embuſcades aux Romains, & à y faire périr tant de Généraux

avec leurs meilleures troupes ; à leur dérober ſes marches ; à les ſurprendre par des attaques imprévues ; à ſe porter d'un endroit de l'Italie à l'autre ; ſans y trouver d'obſtacles de la part des ennemis, ſont une preuve du profond ſecret avec lequel il concertoit & exécutoit toutes ſes entrepriſes. La ruſe, la fineſſe, le ſtratagême, étoit ſon talent dominant ; & tout cela ne peut réuſſir que par un ſecret impénétrable.

3. *Bien connoitre le caractére des Chefs contre qui l'on a à combattre.*

C'EST une grande habileté, & une partie importante de la ſcience militaire, de bien connoitre le caractére des Généraux qui commandent l'armée ennemie, & de ſavoir profiter de leurs défauts. Car, dit Polybe, c'eſt l'ignorance ou la négligence des Chefs qui fait échouer la plupart des entrepriſes. Annibal poſſédoit cette ſcience en perfection ; & l'on peut dire que ſon attention continuelle & ſuivie à étudier le génie des Généraux Romains, fut l'une des principales cauſes qui lui firent gagner les batailles de Trébie & de Thraſy-

ménes[a]. Il savoit ce qui se passoit dans le camp ennemi, comme ce qui se faisoit dans le sien. Quand on eut envoié contre lui Paul & Varron, il fut bientôt informé du différent caractére de ces deux Chefs, & de leurs divisions : *dissimiles discordesque imperitare ;* & il ne manqua pas de profiter du caractére vif & bouillant de Varron en jettant un appas & une amorce à sa témérité, par quelques légers avantages qu'il lui laissa remporter, qui furent suivis de la fameuse défaite de Cannes.

Ce que Scipion apprit du peu de discipline que les Généraux des ennemis faisoient garder dans leurs camps, fut ce qui lui donna la pensée d'y mettre le feu pendant la nuit : entrepriſe, dont le succès lui valut la conquête de l'Afrique. *Hæc relata Scipioni spem fecerant, castra hostium per occasionem incendendi.* *Lib. 30. n. 3.*

4. *Entretenir dans les troupes une discipline exacte.*

LA DISCIPLINE militaire est comme l'ame de l'armée, qui en lie & unit en-

[a] Omnia ei hostium haud secus, quàm sua, nota erant. *Liv. lib. 22. n. 41.*

Nec quicquam eorum quæ apud hostes agebantur, eum fallebat. *Ibid. n. 28.*

ſemble toutes les parties, qui les met en mouvement ou les tient en repos ſelon le beſoin, qui marque & diſtribue à chacune ſes fonctions, & qui les contient toutes dans le devoir.

On convient que nos deux Généraux excellérent dans cette partie : mais il faut avouer que dans ce genre le mérite d'Annibal doit paroître fort ſupérieur à celui de Scipion. Auſſi l'on a toujours regardé comme le dernier effort, & comme le chef-d'œuvre de l'habileté militaire, qu'Annibal pendant ſeize ans qu'il fit la guerre dans une terre étrangére, ſi loin de ſa patrie, avec des ſuccès ſi différens, à la tête d'une armée compoſée, non de citoiens Carthaginois, mais d'un amas confus de pluſieurs nations, qui n'étoient unies entr'elles ni par les coutumes, ni par le langage ; dont les habits, les armes, les cérémonies, les ſacrifices, les dieux même étoient différens : qu'Annibal, dis-je, les ait tellement liées enſemble, qu'il ne ſe ſoit jamais élevé de ſédition ni entr'elles, ni contre lui, quoique ſouvent les vivres leur euſſent manqué, & que le paiement de leur ſolde eût été pluſieurs fois différé. Combien faloit-il pour cela *Liv. lib. 21. n. 12.*

que la discipline fût solidement établie, & inviolablement observée parmi les troupes !

5. *Vivre d'une manière simple, modeste, frugale, laborieuse.*

C'EST un bien mauvais goût, & qui marque peu d'élévation d'esprit, & peu de noblesse d'ame, que de faire consister la grandeur d'un Officier ou d'un Général dans la magnificence des équipages, des meubles, des habits, de la table. Comment des choses si frivoles ont-elles pu devenir des vertus militaires ? Que supposent-elles, sinon de grandes richesses ? & ces richesses sont-elles toujours la preuve d'un mérite solide, & le fruit de la vertu ? C'est la honte de la raison & du bon sens, c'est la dégradation d'un peuple aussi belliqueux que le nôtre, que de nous réduire aux mœurs & aux coutumes des Perses, en introduisant le luxe des villes dans le camp & dans les armées. Le tems, les soins, les dépenses que tout cet attirail entraîne nécessairement après soi, un Officier, un Commandant, ne trouvent-ils point à quoi les mieux emploier, &

ne les doivent-ils pas à leur patrie ? Les anciens Capitaines penſoient & agiſſoient bien autrement.

Tite-Live fait d'Annibal un éloge, dont je ne ſai ſi pluſieurs de nos Officiers ne croiroient pas devoir rougir. » Il n'y avoit point de travail, dit-il, » qui pût laſſer ſon corps ou abbattre » ſon eſprit. Il ſupportoit également le » froid & le chaud. C'étoit la néceſ- » ſité & le beſoin, non le plaiſir, qui » régloient ſon boire & ſon manger. Il » n'avoit point d'heure marquée pour » dormir : il donnoit au ſommeil le » tems que lui laiſſoient les affaires, & » il ne ſe le procuroit point par le ſi- » lence, ni par la molleſſe de ſon lit. » On le trouvoit ſouvent couché par » terre dans une caſaque de ſoldat par- » mi les ſentinelles & les corps de gar- » de. Il ſe diſtinguoit de ſes égaux, non » par la magnificence de ſes habits, mais » par la bonté de ſes chevaux & de ſes » armes. «

Polybe, après avoir loué Scipion ſur les vertus éclatantes qu'on admiroit en lui, ſa libéralité, ſa magnificence, ſa grandeur d'ame ; ajoute que ceux qui le connoiſſoient de près, n'admiroient pas moins en

lui [a] la vie ſobre & frugale qu'il menoit, qui le mettoit en état de donner toute ſon application aux affaires publiques. Il n'étoit pas fort occupé de ſa parure. Elle étoit mâle & militaire, fort converſable à ſa taille, qui étoit grande & majeſtueuſe. *Præterquam quòd ſuapte natura multa majeſtas inerat, adornabat promiſſa cæſaries habituſque corporis, non cultus munditiis, ſed virilis verè ac militaris:* Ce que Sénéque nous dit de la ſimplicité de ſes bains, & de ſa maiſon de campagne, nous laiſſe à juger de ce qu'il étoit dans le camp, & à la tête des troupes.

Liv. lib. 28. n. 35.

Senec. Epiſt. 86.

C'eſt en menant de la ſorte une vie ſobre & frugale, que les Généraux peuvent remplir cette partie de leur devoir, que Cambyſe recommande à ſon fils Cyrus avec tant de ſoin, comme extrêmement propre à animer les troupes, & à leur faire aimer leurs Chefs; qui eſt de donner l'exemple du travail aux ſoldats, en ſupportant comme eux, & même plus qu'eux, le froid, le chaud, & la fatigue: [b] en quoi, dit-

Xenoph. in Cyrop lib. 1.

[a] Ἀγχίνους, ἐὰ πιστὰς, ἐὰ τὴν διανοίαν πρὸς τὸ πρακτέον ἱκανὰς. *Polyb. pag. 577.*

[b] Itaque ſemper Africanus (*c'eſt le ſecond Scipion*) Socraticum Xenophontem in manibus habebat: cujus imprimis laudabat illud, quòd diceret, eoſdem labores non efferæque graves im-

il, la différence ſera toujours fort grande entre le Général & le ſoldat, parce que celui-ci dans le travail n'y ſent que le travail & la peine; au lieu que l'autre, expoſé en ſpectacle aux yeux de toute l'armée, y trouve l'honneur & la gloire; motifs qui diminuent beaucoup du poids de la fatigue, & qui la rendent plus légére.

Ce n'eſt pas que Scipion fût ennemi d'une joie ſage & modérée. [a] Tite-Live, en parlant de la réception honorable que lui fit le Roi Philippe, lorſqu'il paſſa avec ſon frere par ſes Etats pour marcher contre Antiochus, remarque que Scipion y fut très ſenſible, & qu'il admira dans le Roi de Macédoine les maniéres gracieuſes & inſinuantes dont il ſut aſſaiſonner les repas qu'il lui donna: qualités, ajoute Tite-Live, que cet illuſtre Romain, ſi grand dans tout le reſte, trouvoit eſtimables, pourvû qu'elles ne dégénéraſſent point en luxe & en faſte.

perunori & militi, quòd ipſe honos laborem leviorem faceret imperatorum. *Cic. lib. 2. Tuſc. Quæſt. n. 62.*

a Venientes regio apparatu accepit, & proſecutus eſt Rex. Multa in eo & dexteritàs & humanitas viſa, quæ commendabilia apud Africanum eſſent, virum, ſicut ad cetera egregium, ita à comitate, quæ ſine luxuria eſſet, non averſum. *Liv. lib. 37. n. 7.*

6. Savoir également emploier la force & la ruſe.

Ce que dit Polybe eſt bien vrai, qu'en fait de guerre la ruſe & la fineſſe peuvent beaucoup plus que la force ouverte & les deſſeins déclarés.

C'eſt ici le fort d'Annibal. Dans toutes ſes actions, dans toutes ſes entrepriſes, dans toutes les batailles qu'il donna, la ruſe & la fineſſe y eurent toujours la plus grande part. La maniére dont il trompa le plus aviſé & le plus prudent de tous les Chefs, en faiſant allumer de la paille aux cornes de deux mille beufs, pour ſe tirer d'un mauvais pas où il s'étoit engagé, ſuffiroit ſeule pour montrer combien Annibal étoit habile dans la ſcience des ſtratagêmes. Elle n'étoit pas non plus inconnue à Scipion; & ce qu'il fit pour bruler les deux camps des ennemis en Afrique, en eſt une grande preuve.

Liv. lib. 22. n. 16. & 17.

Lib. 30. n. 6.

7. Ne hazarder jamais ſa perſonne ſans néceſſité.

Polybe établit comme une maxime eſſentielle & capitale pour un Commandant, que jamais il ne doit expoſer ſa perſonne, quand l'action n'eſt

Pag. 603.

point générale & déciſive, & qu'alors même il doit s'éloigner du danger le plus qu'il lui eſt poſſible. Il fortifie cette maxime par l'exemple contraire de Marcellus, dont la bravoure téméraire, peu convenable à un Chef de ſon âge & de ſon expérience, lui coûta la vie, & penſa ruiner l'Empire. C'eſt à cette occaſion qu'il remarque qu'Annibal, qu'on ne ſoupçonnera pas ſans doute de timidité, & d'un trop grand amour de la vie, dans tous les combats qu'il donna, eut toujours ſoin de mettre ſa perſonne en ſûreté. Et il *Pag.* 187. fait la même remarque au ſujet de Scipion, qui dans le ſiége de Carthagéne fut obligé de paier de ſa perſonne, & de s'expoſer au danger, mais qui le fit avec ſageſſe & circonſpection.

Plutarque, dans la comparaiſon qu'il fait de Pélopidas & de Marcellus, dit que la bleſſure ou la mort d'un Général ne doit pas être ſimplement un accident, mais un moien qui contribue au ſuccès, & qui influe dans la victoire & le ſalut de l'armée: ὐ πάτος, ἀλλὰ πραξις; & il regrette que les deux grands hommes dont il parle, aient ſacrifié à leur valeur toutes leurs autres vertus, en prodiguant ſans néceſſité leur ſang

& leur vie, & qu'ils ſoient morts pour eux-mêmes, & non pour la patrie, à laquelle les Généraux ſont comptables de leur mort, auſſi bien que de leur vie.

8. *Art & habileté dans les combats.*

Il faudroit être du métier pour faire remarquer dans les différens combats qu'ont donné Annibal & Scipion, leur habileté, leur adreſſe, leur préſence d'eſprit, leur attention à profiter de tous les mouvemens de l'ennemi, de toutes les occaſions ſubites que le hazard préſente, de toutes les circonſtances du tems & du lieu, en un mot de tout ce qui peut contribuer à la victoire. Je comprens bien qu'un homme de guerre doit prendre un grand plaiſir à lire dans les bons Auteurs la deſcription de ces fameuſes batailles qui ont décidé du ſort de l'univers, auſſi bien que de la réputation des anciens Capitaines, & que c'eſt un grand moien de ſe perfectionner dans la ſcience militaire, que d'étudier ſous de tels maîtres, & de ſe mettre en état de profiter autant de leurs fautes, que de leurs bonnes qualités. Mais de telles réflexions paſſent mes forces, & ne me conviennent point.

9. *Avoir le talent de la parole, & savoir manier adroitement les esprits.*

JE METS cette qualité parmi les vertus guerriéres, parce qu'un Général doit l'être en tout, & que pour en remplir les fonctions, la langue, aussi bien que la tête & la main, est souvent pour lui un instrument nécessaire. C'est une des choses qu'Annibal estimoit le plus dans Pyrrhus : *artem etiam conciliandi sibi homines miram habuisse ;* & il mettoit ce talent de pair avec la parfaite connoissance de l'art militaire, par laquelle Pyrrhus se distinguoit le plus. *Liv. lib. 35. n. 14.*

A juger de nos deux Capitaines par les harangues que les Historiens nous en ont laissées, ils excelloient tous deux dans le talent de la parole : mais je ne sai si ces Historiens ne leur ont pas un peu prêté de leur éloquence. Quelques reparties fort ingénieuses d'Annibal, que l'Histoire nous a conservées, montrent qu'il avoit un fonds d'esprit excellent, & que la nature seule avoit fait en lui ce que l'art & l'étude font dans les autres. Pour Scipion, il avoit l'esprit plus cultivé ; & quoique son siécle ne fût pas encore aussi

poli que celui du ſecond Scipion, ſurnommé l'Africain comme lui, ſon intime liaiſon avec le poéte Ennius, avec qui il voulut avoir un tombeau commun, fait juger qu'il ne manquoit pas de goût pour les Belles-Lettres.
Liv. lib. 26. n. 19. Quoi qu'il en ſoit, Tite-Live remarque que lorſqu'il fut arrivé en Eſpagne pour y commander les troupes, dans la premiére audience qu'il donna aux Députés de la province, il parla avec un certain air de grandeur qui attire le reſpect, & en même tems avec un air ſimple & naturel qui perſuade & qui inſpire la confiance, de ſorte que ſans laiſſer échaper aucune parole qui reſſentît le moins du monde la fierté, il raſſura d'abord tous les eſprits, que la vûe des maux paſſés tenoit encore dans l'inquiétude & dans la crainte. Dans une autre occaſion, où Scipion ſe trouva avec Aſdrubal chez Syphax
Lib. 28. n. 18. pour traiter d'affaires, le même Hiſtorien obſerve que Scipion ſavoit manier les eſprits, & les tourner comme il lui plaiſoit avec tant de dextérité, qu'il charma également ſon hôte & ſon ennemi par la force & par les attraits de ſon éloquence. Et le Carthaginois avoua depuis, que cet entretien parti-

culier lui avoit donné une plus haute idée de Scipion, que ſes victoires & ſes conquêtes ; & qu'il ne doutoit point que Syphax & ſon roiaume ne fuſſent déja au pouvoir des Romains, tant Scipion avoit d'art & d'habileté pour gagner les eſprits. Un ſeul fait comme celui-ci marque aſſez combien il importe aux perſonnes deſtinées à la profeſſion des armes, de cultiver avec ſoin le talent de la parole : & il eſt difficile de comprendre comment des Officiers, qui d'ailleurs peuvent avoir de grands talens pour la guerre, paroiſſent quelquefois avoir honte de ſavoir quelque choſe au delà de leur métier.

CONCLUSION.

IL S'AGIROIT maintenant de décider entre Annibal & Scipion pour ce qui regarde les qualités militaires : mais une telle déciſion n'eſt point de mon reſſort. J'entens dire qu'au jugement des bons connoiſſeurs, Annibal eſt le Capitaine le plus conſommé qu'on ait vû dans la ſcience de la guerre. C'eſt à ſon école en effet que les Romains ſe ſont perfectionnés, après avoir fait leur premier apprentiſſage contre Pyrrhus. Jamais Général, il faut l'avouer, ne

ſut mieux ni profiter de l'avantage du terrain pour ranger une armée en bataille, ni mettre ſes troupes à l'uſage où elles étoient les plus propres, ni dreſſer une embuſcade, ni trouver des reſſources dans ſes diſgraces, ni maintenir la diſcipline parmi tant de nations différentes. Il tiroit de lui ſeul la ſubſiſtance de ſes troupes, la ſolde de ſes ſoldats, la remonte de ſa cavalerie, les recrues de ſon infanterie, & toutes les munitions néceſſaires pour ſoutenir une groſſe guerre dans un pays éloigné, contre de puiſſans ennemis, pendant l'eſpace de ſeize années conſécutives, & malgré une puiſſante faction domeſtique qui lui refuſoit tout, & le traverſoit en tout. Voila certainement ce qu'on appelle un grand Général.

J'avoue auſſi, qu'à faire une juſte comparaiſon du deſſein d'Annibal, & de celui de Scipion, on doit convenir que le deſſein d'Annibal étoit plus hardi, plus hazardeux, plus difficile, plus deſtitué de reſſources. Il lui faloit traverſer les Gaules, qu'il devoit regarder comme ennemies; paſſer les Alpes, qui auroient paru inſurmontables à tout autre; établir le théatre de la guerre au milieu du pays ennemi, & dans le ſein

même de l'Italie, où il n'avoit ni places, ni magasins, ni secours assuré, ni espérance de retraite. Ajoutez à cela qu'il attaquoit les Romains dans le tems de leur plus grande vigueur, lorsque leurs troupes toutes fraîches, encore fières & animées par le succès de la guerre précédente, étoient pleines de courage & de confiance. Pour Scipion, il n'avoit qu'un court trajet à faire de Sicile en Afrique. Il avoit une puissante flote, & il étoit maître de la mer. Il conservoit une communication libre avec la Sicile, d'où il tiroit à point nommé toutes les munitions de guerre & de bouche. Il attaquoit les Carthaginois sur la fin d'une guerre, où ils avoient fait de grandes pertes, dans un tems où leur puissance panchoit déja vers son déclin, & où ils commençoient à être épuisés d'argent, d'hommes, & de courage. L'Espagne, la Sardaigne, la Sicile leur avoient été enlevées, & ils n'y pouvoient plus faire de diversion contre les Romains. L'armée d'Asdrubal venoit d'être taillée en piéces: celle d'Annibal étoit extrémement affoiblie par plusieurs échecs, & par une disette presque générale de toutes choses. Toutes ces circonstan-

ces paroiſſoient donner un grand avantage à Annibal au deſſus de Scipion.

Mais deux difficultés m'arrêtent : l'une tirée des Chefs qu'il a vaincus, l'autre des fautes qu'il a commiſes.

Ne peut-on pas dire que ces fameuſes victoires, qui ont rendu ſi célébre le nom d'Annibal, il les a dues autant à l'imprudence & à la témérité des Généraux Romains, qu'à ſa valeur & à ſa ſageſſe ? Quand on lui eut oppoſé un Fabius, puis un Scipion, le premier l'arrêta tout court, & l'autre le vainquit.

On prétend que les deux fautes que commit Annibal ; la premiére, en ne marchant pas droit à Rome, auſſitôt après la bataille de Cannes, ſuppoſé pourtant que ç'en ſoit une ; la ſeconde, en laiſſant ſes troupes s'amollir & s'énerver à Capoue, doivent beaucoup diminuer de ſa réputation. Car ces fautes paroiſſent à quelques-uns eſſentielles, déciſives, irréparables, & toutes deux oppoſées à la principale qualité d'un Général, qui eſt la tête & le jugement. Pour Scipion, je ne ſache point que dans tout le tems qu'il a commandé les armées Romaines, on lui ait reproché rien de ſemblable.

Je

Je ne m'étonne donc pas de ce qu'Annibal, dans le jugement qu'il porta des Généraux les plus accomplis, s'étant adjugé à lui-même la troiſiéme place après Alexandre & Pyrrhus, & Scipion lui aiant demandé ce qu'il diroit donc s'il l'avoit vaincu, il lui répartit : » Alors je prendrois le pas au deſſus » d'Alexandre & de Pyrrhus, & de » tous les Généraux qui ont jamais » été. [a] Louange fine & délicate, & bien flateuſe pour Scipion, qu'elle diſtinguoit de tous les autres Capitaines, comme ſupérieur à tous, & comme ne devant être mis en comparaiſon avec aucun !

§. II. VERTUS MORALES ET CIVILES.

C'EST ICI le triomphe de Scipion, dont on vante avec raiſon la bonté, la douceur, la modération, la généroſité, la juſtice, la chaſteté même, & la religion : c'eſt ici, dis-je, ſon triomphe, ou plutôt celui de la vertu ; infiniment préférable à toutes les victoires, les conquêtes, les dignités du monde.

a Et perplexum Punico aſſu reſponſum, & improviſum aſſentationis genus Scipionem movit, quòd è grege ſe Imperatorum velut inæſtimabilem ſecreviſſet. *Liv. lib.* 35. *n.* 14.

C'est la belle pensée de Tite-Live, lorsqu'il parle de la délibération du Sénat assemblé, pour décider qui de tous les Romains étoit le plus homme de bien. *Haud parvæ rei judicium Senatum tenebat, qui vir optimus in civitate esset. Veram certè victoriam ejus rei sibi quisque mallet, quàm ulla imperia honoresve suffragio seu Patrum seu plebis delatos.* Liv. lib. 29. n. 14.

Le Lecteur ne balancera pas beaucoup ici en faveur de qui il doit se déclarer, sur tout s'il consulte l'affreux portrait que Tite-Live nous a laissé d'Annibal. » De grands vices, dit cet Historien, après avoir fait son éloge, » égaloient de si grandes vertus: une » cruauté inhumaine, une perfidie » plus que Carthaginoise, nul égard » pour la vérité ni pour ce qu'il y a de » plus saint, nulle crainte des dieux, » nul respect pour les sermens, nulle » religion. *Has tantas viri virtutes ingentia vitia æquabant: inhumana crudelitas, perfidia plusquam Punica, nihil veri, nihil sancti: nullus deûm metus, nullum jusjurandum, nulla religio.* Liv. lib. 21. n. 4.

Voilà un étrange portrait. Je ne sai s'il est fidélement tiré d'après nature, & si la prévention n'en a point beaucoup noirci les couleurs. Car en géné-

ral on peut ſoupçonner les Romains de n'avoir pas rendu aſſez de juſtice à Annibal, & d'en avoir dit beaucoup de mal, parce qu'il leur en a beaucoup fait. Ni Polybe, ni Plutarque, qui a ſouvent occaſion de parler d'Annibal, ne lui donnent les vices horribles que Tite-Live lui impute. Les faits même raportés par Tite-Live démentent ſon portrait. Pour ne parler que de ce ſeul défaut, * *nullus deûm metus, nulla religio*, il y a preuve du contraire. Avant que de partir d'Eſpagne, il ſe tranſporte juſqu'à Cadix pour s'acquitter des vœux qu'il a faits à Hercule; & il lui en fait de nouveaux, ſi ce dieu favoriſe ſon entrepriſe. *Annibal Gades profectus, Herculi vota exolvit, noviſque ſe obligat votis, ſi cetera proſperè eveniſſent.* Eſt-ce là la démarche d'un homme ſans religion & ſans dieu? Qu'eſt-ce qui l'obligeoit de quitter ſon armée, pour entreprendre un ſi long pélerinage? Si c'étoit hypocriſie, pour impoſer à des peuples ſuperſtitieux, il y auroit eu plus de gain pour lui à prendre ce maſque de religion à la vûe de toutes ſes troupes aſſemblées, comme faiſoient les Romains dans les luſtrations de leurs armées. Bientôt après Annibal a une

* Nulle crainte des dieux, nulle religion.

Liv. lib. 21. n. 21.

Ib. n. 22.

vision, qu'il croit lui venir de la part des dieux qui lui annoncent l'avenir, & le succès de son entreprise. Il passa plusieurs années près du riche temple de Junon Lacinia; & non seulement il n'en enleva rien dans les plus pressans besoins de son armée, mais il en prit tant de soin, quoiqu'il fût hors de la ville, que jamais aucun de ses soldats n'en tira rien furtivement: & lui-
Lib.29. n.46. même, avant que de partir d'Italie, y laissa un superbe monument. Il eut le même respect pour tous les autres temples; & il n'est marqué nulle part, ce me semble, que ses troupes en aient jamais pillé aucun dans la confusion d'une guerre mêlée de tant d'événe-
Lib 26. n.11, mens. C'étoit reconnoitre bien clairement la puissance de la divinité, que de déclarer, comme il fit, que les dieux lui ôtoient tantôt la pensée, tan-
Lib.21. n.33. tôt le pouvoir de prendre Rome. Dans
**Polybe rapporte cette circonstance.* le traité qu'il fait avec Philippe, * après avoir attesté ses dieux, il marque clairement que c'est de leur protection qu'il attend tout le succès de ses ar-
Lib.30. n.31. mes. Et enfin, en mourant, il invoque tous les dieux vengeurs de l'hospitalité. Tous ces faits, & plusieurs autres, détruisent absolument le crime

d'irréligion dont Tite-Live le charge. Il en eſt de même de ſes parjures & de ſes infidélités dans les traités. Je ne ſache pas qu'il en ait violé aucun, quoique cela ſoit arrivé aux Carthaginois, mais ſans ſa participation. Quoi qu'il en ſoit, je ne ferai point ici le paralléle de ces deux Capitaines, par raport aux vertus civiles & morales. Je me contenterai d'en raporter quelques-unes de celles qui ont le plus brillé dans Scipion.

1. *Généroſité, libéralité.*

C'EST-LA la vertu des grandes ames, comme l'amour de l'argent eſt le vice des ames baſſes & ſans honneur. Scipion connoiſſoit le véritable prix de l'argent, qui eſt de s'en faire des amis, & d'acheter des hommes. Les largeſſes qu'il ſut faire à propos, les rançons qu'il rendit généreuſement à ceux qui venoient racheter leurs enfans ou leurs proches, lui gagnérent preſqu'autant de peuples que ſes victoires. Il entroit par là dans les vûes & dans le caractére du peuple Romain, qui aimoit mieux, comme il le dit lui-même, s'attacher les hommes par les bienfaits, que par la crainte : *qui beneficio* *Liv. lib. 26. n 50.*

quàm metu obligare homines malit.

2. *Bonté, douceur.*

ON NE PEUT pas faire du bien à tous, mais on peut témoigner de la bonté à tous. C'eſt une monnoie dont pluſieurs ſe contentent, & qui n'épuiſe point les tréſors du Général.

Scipion avoit un talent merveilleux pour ſe concilier les eſprits, & pour gagner les cœurs, par des maniéres douces, honnêtes, prévenantes.

Il traitoit les Officiers avec politeſſe, faiſoit valoir leurs ſervices, relevoit leurs belles actions, les combloit de préſens ou de louanges, & en uſoit ainſi avec ceux-là même qui auroient pu exciter en lui quelque mouvement de jalouſie, s'il en eût été capable. Il tint toujours auprès de lui avec honneur Marcius, ce célébre Officier, qui après la mort de ſon pere & de ſon oncle avoit maintenu les affaires d'Eſpagne, montrant par là, dit l'Hiſtorien, combien il étoit éloigné de craindre que quelqu'un ne lui fît ombrage : *ut facilè appareret nihil minùs quàm vereri, ne quis obſtaret gloriæ ſuæ.*

Lib. 26. n. 20.

Il ſavoit aſſaiſonner les réprimandes mêmes d'un air de bonté & de cordia-

lité, qui les rendoit aimables. Celle qu'il fut obligé de faire à Maſiniſſa, qui, aveuglé par ſa paſſion, avoit épouſé Sophonisbe, l'ennemie déclarée du peuple Romain, eſt un modéle achevé de la maniére dont on doit ſe conduire & parler dans des conjonctures auſſi délicates. On y voit emploiées toutes les fineſſes de l'éloquence, toutes les précautions de la prudence & de la ſageſſe, tous les ménagemens de l'amitié, toute la dignité & la nobleſſe du commandement, ſans aucun air de fierté. *Lib. 30. n. 14.*

Sa bonté éclatoit juſques dans les châtimens. Il ne les emploia qu'une fois, & bien malgré lui. Ce fut dans la ſédition de Sucrone, qui demandoit néceſſairement qu'on en fît un exemple. » Il avoit cru, dit-il, s'arracher » à lui-même ſes propres entrailles, » lorſqu'il ſe vit obligé d'expier par la » mort de trente hommes la faute de » huit mille. « Il eſt remarquable que Scipion ici ne ſe ſert pas de ces mots, *ſcelus*, *crimen*, *facinus*, mais du mot *noxa*, qui eſt beaucoup plus doux, & ſignifie *une faute*. Encore n'oſe-t-il

a Tum ſe haud ſecus quàm viſcera ſecantem ſua, cum gemitu & lacrymis triginta hominum capitibus expiaſſe octo millium ſeu imprudentiam, ſeu noxam. *Lib. 28. n. 31.*

décider si c'est une faute : & il laisse la liberté de penser que ce n'a été qu'une imprudence & une légéreté : *octo millium seu imprudentiam, seu noxam.*

Il estimoit infiniment plus de contribuer à la conservation d'un seul citoien, que de faire mourir mille ennemis. [a] Capitolin remarque que l'Empereur Antoninus Pius répétoit souvent cette maxime de Scipion, & la mettoit en pratique.

3. *Justice.*

L'EXERCICE de cette vertu est proprement la fonction de ceux qui sont constitués en dignité & en autorité. C'est par elle que Scipion rendit la domination Romaine si douce & si agréable aux Alliés & aux nations conquises, & qu'il se fit lui-même aimer si tendrement par les peuples, qui le regardoient comme leur protecteur & leur pere. Il faloit qu'il eût un grand zéle pour la justice, puisqu'il se piqua de la rendre aux ennemis mêmes, après une action qui les en rendoit tout-à-fait indignes. Les Carthaginois, pendant

a Antoninus Pius Scipionis sententiam frequenta bat, qua ille dicebat, malle se unum civem servare, quàm mille hostes occidere. *Capitol. cap. 9.*

une tréve qu'on avoit accordée à leurs inſtantes priéres, prirent & pillérent au ſû & par l'ordre de la République, quelques vaiſſeaux Romains qui s'étoient mis en mer : & pour mettre le comble à l'inſulte, les Ambaſſadeurs qu'on avoit envoiés à Carthage pour en porter les plaintes, furent attaqués à leur retour, & preſque pris par Aſdrubal. Les Ambaſſadeurs de Carthage, qui revenoient de Rome, étoient tombés entre les mains de Scipion. On le preſſoit d'uſer du droit de repréſailles. [a] » Non, dit-il. Quoique les Carthagi- » nois aient violé non ſeulement la foi » de la tréve, mais encore le droit des » gens dans la perſonne de nos Ambaſ- » ſadeurs, je ne traiterai point les leurs » d'une maniére qui ſoit indigne, ou » des principes de la grandeur Ro- » maine, ou des régles de modération » que j'ai toujours ſuivies juſqu'ici. «

4. *Grandeur d'ame.*

ELLE éclatoit dans toutes les actions, & preſque dans toutes les paroles de

a Et ſi non inducliarum modò fides à Carthaginienſibus, ſed etiam jus gentium in legatis violatum eſſet : tamen ſe nihil nec inſtitutis populi Romani nec ſuis moribus indignum in iis factum eſſe. *Lib.* 30. *n.* 25.

Scipion. Mais les peuples d'Eſpagne en furent ſur tout frapés, lorſqu'il refuſa le nom de Roi qu'ils lui offroient, charmés de ſa valeur & de ſa généroſité. [a] Ils ſentirent, dit Tite-Live, quelle grandeur d'ame il y avoit à regarder ainſi avec mépris & dédain un titre, qui eſt l'objet de l'admiration & des deſirs du reſte des mortels.

Lib. 38. C'eſt avec ce même air de grandeur, qu'étant obligé de ſe défendre devant le peuple, il parla ſi noblement de ſes expéditions militaires; & qu'au lieu de faire une timide apologie de ſa conduite, il marcha vers le Capitole, ſuivi de tout le Peuple, pour y remercier les dieux des victoires qu'ils lui avoient fait remporter.

5. *Chaſteté.*

A PEINE pouvons-nous comprendre qu'un payen ait porté l'amour de cette vertu, auſſi loin que l'a fait Scipion. L'hiſtoire de cette jeune Princeſſe d'une ſi rare beauté, qui fut gardée chez lui comme elle l'auroit été dans la maiſon de ſon pere, eſt connue de tout le

a. Senſere etiam barbari magnitudinem animi, cujus miraculo nominis alii mortales ſtuperent, id ex tam alto faſtigio aſpernantis. *Lib.* 27. *n.* 19.

monde. Je l'ai rapportée ailleurs, aussi bien que le beau discours qu'il tint à Massinissa sur la même matiére.

6. *Religion.*

J'AI SOUVENT cité le célébre entretien de Cambyse Roi de Perse, avec son fils Cyrus, que l'on regarde avec raison comme un abrégé des plus utiles leçons qu'on puisse donner à quiconque doit commander les armées, ou être emploié au gouvernement. Cet excellent discours commence & finit par ce qui regarde la religion, comme si tous les autres avis sans celui-là devoient être inutiles. Cambyse recommande à son fils avant tout & sur tout de s'acquitter religieusement de tous les devoirs que la Divinité exige des hommes: de ne former jamais aucune entreprise petite ou grande, sans consulter les dieux: de commencer toutes ses actions par implorer leur secours, & de les faire suivre par des actions de graces; tout bon succès venant de leur protection, qui n'est dûe à personne, & devant par conséquent leur être raporté. C'est en effet ce que Cyrus pratiqua toujours très exactement, comme nous l'avons déja remarqué en

parlant de ce Prince : & il avoue lui-même dans l'entretien dont ceci eſt tiré, qu'il part pour ſa premiére campagne plein de confiance dans la bonté des dieux, parce qu'il peut ſe rendre à lui-même ce témoignage qu'il n'a jamais négligé leur culte.

Je ne ſai ſi notre Scipion avoit lu la Cyropédie, comme cela eſt certain du ſecond, qui en faiſoit ſon étude ordinaire ; mais il eſt viſible qu'il a imité en tout Cyrus, & ſur tout dans le culte des dieux. Depuis qu'il eut pris la robe virile, c'eſt-à-dire depuis l'âge de dix-ſept ans, il ne commença jamais aucune affaire, ſoit publique, ſoit particuliére, ſans avoir auparavant été au Capitole, pour implorer le ſecours de Jupiter. On voit dans Tite-Live la priére ſolennelle qu'il fit aux dieux en partant de Sicile pour l'Afrique : & le même Hiſtorien ne manque pas de faire remarquer qu'auſſitôt après la priſe de Carthagéne, il remercia publiquement les dieux de l'heureux ſuccès de cette entrepriſe : *Poſtero die, militibus navalibuſque ſociis convocatis, primùm diis immortalibus laudeſque & grates egit.*

Liv. lib. 26. n. 19.

Lib. 29. n. 27.

Lib. 26. n 48

Il ne s'agit pas ici d'examiner quelle

étoit cette religion, ou de Cyrus, ou de Scipion. On ſait bien qu'elle ne pouvoit être que fauſſe. Mais l'exemple qu'il donne à tous les Commandans & à tous les hommes de commencer & de terminer toutes leurs actions par la priére & par l'action de graces, n'en eſt que plus fort. Car que n'auroient-ils point dit & fait, s'ils avoient été comme nous éclairés des lumiéres de la vraie religion, & s'ils avoient eu le bonheur de connoitre le véritable Dieu ? Après de tels exemples, quelle honte ſeroit-ce pour des Généraux Chrétiens, de n'oſer paroitre auſſi religieux que ces anciens Capitaines du paganiſme !

ARTICLE II.

PRINCIPAUX CARACTERES, *& principales vertus des Romains, par raport à la guerre.*

L'ESPACE de tems dont j'ai raporté l'hiſtoire en abrégé, & que Polybe avoit choiſi pour celle qu'il a écrite, a été, comme je l'ai déja dit, le beau tems de la République Romaine, qui a rendu Rome la maitreſſe de l'univers; & qui a forcé toutes les nations à re- *Polyb. p. 160.*

connoître qu'un peuple si supérieur en mérite & en vertu, devoit l'être aussi en puissance & en autorité. C'est en effet après ce tems que la puissance Romaine, qui avoit lutté plusieurs siécles avec ses voisins dans un terrain assez étroit, se répandit au dehors comme un fleuve & comme une mer qui a rompu ses digues, & inonda presque les trois parties du monde avec une rapidité incroiable.

Plutarque, dans un traité qui a pour titre *De la fortune des Romains*, fait un magnifique portrait de la grandeur de l'Empire Romain, dont on ne sera pas fâché de voir ici une partie. Les plus puissantes nations du monde, dit-il, s'étant disputé l'empire avec les derniers efforts, une confusion horrible a lontems régné dans l'univers jusqu'à ce que la République Romaine aiant réuni sous elle les peuples & les roiaumes, tout enfin a pris une assiette ferme & une consistance assurée sous un gouvernement, qui, embrassant presque toutes les parties de la terre, les a fait jouir à son ombre des fruits du bon ordre & de la paix, par le ministére des grands hommes qu'elle a portés, en qui brilloient toutes les vertus...

Après avoir dit que la rapidité avec laquelle Rome s'eſt étendue, ne vient pas des hommes, mais de Dieu, il ajoute : Rome ne meſure plus ſes victoires ſur la multitude des morts, ſur la grandeur des dépouilles, ſur le nombre des villes emportées. Ses exploits déſormais ſe terminent à aſſervir des nations, à aſſujettir des roiaumes, à conquérir de grandes iſles & de vaſtes contrées. On n'y voit plus que triomphes ſur triomphes, & conquêtes ſur conquêtes. Un ſeul coup abbat Philippe. Un autre coup chaſſe d'Aſie le grand Antiochus. Dans la même année un mois lui ſuffit pour faire la conquête de la Macédoine, un autre pour faire celle du roiaume d'Illyrie, & pour mettre aux fers leurs * deux rois. Un ** ſeul de ſes Capitaines, dans le cours d'une même expédition, ſoumet à ſon pouvoir l'Arménie, le Pont, la Syrie, la Paleſtine, l'Arabie, les Albaniens, les Ibéres, & porte les bornes de ſa domination juſqu'à la mer Caſpienne & à la mer Rouge. Et ce qui eſt bien remarquable, ajoute le même Auteur, c'eſt que cet heureux Génie de Rome ne l'a pas favoriſé ſeulement pour quelques jours, & pour un court

* *Perſée & Gentius.*
** *Pompée*

eſpace de tems, ni ſimplement ou par terre ou par mer, ni après de lents efforts & de longs délais, & ne l'a point quitté rapidement, comme tout cela eſt arrivé dans les autres Empires : mais né en quelque ſorte & accru avec Rome, il y a établi & fixé ſa demeure, a toujours préſidé à ſon gouvernement, en a toujours réglé la conduite, & lui a conſtamment procuré de glorieux ſuccès, en guerre & en paix, par terre & par mer, contre les Barbares & contre les Grecs.

Cet établiſſement de l'Empire Romain, le plus grand & le plus puiſſant qui ait jamais été, ne fut point, dit Polybe, l'effet du hazard. Ce fut le fruit du mérite & de la vertu : ce fut la ſuite de deſſeins concertés avec ſageſſe, exécutés avec courage, & conduits à leur fin avec une habileté & une attention qui ne ſe démentit jamais. Il eſt donc utile & important, continue-t-il, d'examiner quels furent du côté des vainqueurs les principes de conduite avant & après la victoire, quelles furent les diſpoſitions des peuples à leur égard ; & ce qu'on penſoit de ceux qui tenoient le gouvernail de la République.

Pag. 64.

Pag. 160.

Nous avons vû quels ont été les

grands hommes qui ont contribué pendant cet intervalle de tems à l'aggrandiſſement de l'Empire Romain. Il nous reſte à conſidérer quel a été l'eſprit & le caractére du peuple Romain même.

Nous en trouvons un magnifique portrait dans Salluſte. [a] » Il ne faut pas » croire, fait-il dire à Caton, que ce » ſoit par de nombreuſes armées que » nos ancêtres ont ſi fort augmenté la » puiſſance de Rome. D'autres avan- » tages les ont rendu véritablement » grands, & la République avec eux : » au dedans, une vie laborieuſe ; au » dehors, un gouvernement juſte & » ſage ; dans les délibérations, un eſ- » prit exemt de paſſions & de vices..... » Dans le camp, comme dans la ville, » dit ailleurs le même Hiſtorien, les » bonnes mœurs & les bonnes maxi- » mes dominoient ; & le ſouverain em- » pire qu'avoient ſur les Romains la » juſtice & la vertu, étoit moins l'effet

a Nolite exiſtimare majores noſtros armis remp. ex parva magnam feciſſe... Alia fuere, quæ illos magnos fecêre, quæ nobis nulla ſunt : domi induſtria, foris juſtum imperium ; animus in conſulendo liber, neque delicto neque libidini obnoxius. *Salluſt. in bello Catilin.*

Domi militiæque boni mores colebantur. . . . Jus bonumque apud eos non legibus magis quàm naturâ valebat. . . . Duabus his artibus, audacia in bello, ubi pax evenerat æquitate, ſeque remque publicam curabant. *Ibid.*

» des loix, que de leur bon naturel. » Enfin ils se soutenoient eux & la Ré- » publique par deux moiens : en guerre, » par la hardiesse & le courage ; en » paix, par la justice & la modéra- » tion. «

Il ne faut pas conclure de ce que dit ici Salluste de ces belles années de la République, & de ce que nous en dirons nous-mêmes dans la suite, que tous les Romains alors, ni même le plus grand nombre, fussent tels. C'étoit-là l'esprit de la République, l'esprit de ceux qui gouvernoient : [a] & ce petit nombre entraînoit tous les autres, & produisoit ces merveilleux effets.

Il ne faut pas non plus s'imaginer que les vertus que nous faisons tant valoir ici, fussent bien pures & bien solides. Nous les donnons pour ce qu'elles valent, c'est-à-dire pour des vertus Romaines, & non pour des vertus chrétiennes. Et cependant quelque imparfaites qu'elles fussent : Dieu, selon la remarque de S. Augustin, les a couronnées par l'empire du monde : récompense digne des Romains, qui n'en attendoient point d'autre, & aussi vai-

a Ac mihi multa agitanti, vium egregiam virtutem constabat, paucorum civium fuisse. *Ibid.*

ne que leurs vertus. *Receperunt mercedem ſuam*, dit l'Evangile : *vani vanam*, pourroit-on ajouter avec un Pere, qui parle ainſi de ces illuſtres payens.

Après avoir pris ces précautions, & emploié ces préſervatifs, il ne me reſte plus qu'à raporter les principales vertus des Romains dans la guerre. Je le ferai le plus ſuccinctement qu'il me ſera poſſible.

1. *Equité & ſage lenteur pour entreprendre & pour déclarer la guerre.*

LES ROMAINS ne s'engageoient pas légérement ni témérairement dans une guerre. Avant tout ils ſongeoient à ſe rendre les dieux favorables, n'attendant le ſuccès que de leur protection, [a] & perſuadés que, comme ils préſidoient d'une maniére particuliére à l'événement des guerres, ils faiſoient toujours pancher la victoire du côté qui avoit pour lui la juſtice & le bon droit. De là venoit que jamais ils ne prenoient les armes, ſans avoir envoié chez les ennemis des hérauts, qu'on nommoit *Feciales*, pour leur expoſer leurs griefs, & leurs

a Vicerunt dii hominesque ; & id, de quo verbis ambigebatur, uter populus fœdus rupiſſet, eventus belli, velut æquus, judex, unde jus ſtabat, ei victoriam dedit. *Liv. lib.* 21. *n.* 10.

ſujets de plainte ; & ce n'étoit que ſur le refus qu'ils faiſoient de donner ſatisfaction, qu'on leur déclaroit la guerre. Ce fut pour ne point manquer à ces cérémonies, qui chez eux faiſoient partie de la religion, qu'ils laiſſérent périr miſérablement Sagonte, dont la ruine, comme l'avoit prédit un ſage Carthaginois, retomba ſur Carthage même, & entraîna ſa perte. Les Romains uſérent de la même retenue à l'égard de Philippe, d'Antiochus, & de Perſée, quoique ces Princes fuſſent les aggreſſeurs, & qu'ils euſſent depuis lontems violé les Traités par pluſieurs infractions manifeſtes.

2. *Fermeté & & conſtance dans une réſolution une fois priſe & arrêtée.*

1. [a] PLUS les Romains agiſſoient d'abord avec lenteur & maturité, plus ils étoient vifs & perſévérans dans l'exécution. Le ſiége de Capoue ſeul en ſeroit une grande preuve. Il avoit été réſolu chez les Romains d'attaquer cette importante ville, dont la révolte laiſſée impunie depuis pluſieurs années, ſembloit être la honte de Rome. Dans le tems que

a Quo leniùs agunt, ſegniùs incipiunt : eo, cùm cœperint, vereor ne perſeverantiùs ſæviant. *Liv. l. 1. n. 50.*

l'Italie étoit ravagée par un ennemi tel qu'Annibal, & que les horreurs de la guerre s'y faiſoient le plus ſentir, ils abandonnérent tout, & quittérent Annibal lui-même pour aſſiéger Capoue, & ils y envoiérent les deux Conſuls avec chacun une armée. Le ſiége dura plus d'un an. Il n'y eut point d'efforts que ne fît Annibal pour ſauver cette ville qui devoit lui être ſi chére. Enfin, pour derniére tentative, il marche vers Rome avec une armée nombreuſe. « Il » n'y a point, dit un citoien de Capoue, » de bête ſi acharnée à ſa proie, à qui » on ne la faſſe lâcher, ſi l'on va vers » ſon antre pour enlever ſes petits. Mais » pour les Romains, ni le ſiége de Rome, » ni les cris & les gémiſſemens de leurs » femmes & de leurs enfans qu'ils en- » tendoient preſque de leur camp, n'ont » pu les arracher du ſiége de Capoue. » La priſe & la punition exemplaire de cette ville rebelle, firent connoître à l'univers la perſévérance des Romains à pourſuivre la vengeance d'Alliés infidéles, & l'impuiſſance d'Annibal pour ſecourir une ville qui s'étoit miſe ſous ſa protection.

Liv. lib. 24. n. 13.

Ibid. n. 10.

Mais où ce caractére de fermeté & de conſtance me paroit le plus admirable

dans les Romains, c'eſt lorſqu'il s'agiſſoit de traiter de paix avec les ennemis. Dès le commencement de la guerre ils en marquoient les conditions, & nul événement enſuite n'étoit capable d'y apporter aucun changement. Ni des échecs qu'ils recevoient quelquefois n'en faiſoient rien relâcher ; ni des victoires conſidérables qu'ils remportoient, n'y faiſoient rien ajouter : tant ce Peuple étoit ferme & invariable dans ſes réſolutions, parce qu'il les croioit fondées en raiſon & en équité. Les traités qu'ils firent avec les Carthaginois, & avec les trois Princes dont la défaite ſuivit celle des Carthaginois, furent tous de cette ſorte.

3. *Accoutumance aux pénibles travaux & aux exercices militaires ; ſévérité incroiable pour la diſcipline ; diverſes récompenſes du mérite.*

ON PEUT bien dire que les Romains étoient un peuple de ſoldats, né & formé pour la guerre, dont il tiroit toute ſa gloire & toute ſa puiſſance, comme il en faiſoit ſa principale occupation. Ce n'étoient point des troupes ramaſſées au hazard, mais des citoiens établis à Rome ou à la campagne, qui combattoient pour l'Etat. Ils étoient endurcis

aux travaux militaires dès l'âge le plus tendre : *Robustus acri militia puer condiscat, &c.* C'eſt une choſe étonnante de voir de quels fardeaux ils étoient chargés dans une marche. Chaque ſoldat portoit des vivres pour pluſieurs jours, un pieu & quelquefois pluſieurs, & tout ce qui lui étoit néceſſaire pour l'uſage de la vie ; ſans parler du bouclier, de l'épée, du caſque, qu'on ne comptoit point parmi les fardeaux, parce que les armes faiſoient comme partie du ſoldat & étoient regardées comme ſes membres. Les longs ſiéges, les marches pénibles, les expéditions éloignées, le poids extraordinaire de leurs armes, de leurs bagages, & de leurs munitions, le travail ordinaire de fortifier le camp, pour des ſéjours très courts, & pluſieurs exercices de cette nature très fatiguans, ne pouvoient vaincre leur amour pour la gloire de leur patrie ; & une patience ſi invincible les mettoit en état de vaincre toute la terre.

Horat.

Cic. Tuſc. queſt. lib. 2. n. 37.

IL EST aiſé de juger quelle impreſſion avoient fait ſur les eſprits ces ſanglantes exécutions, [a] où des peres & des Con-

a Quemadmodum .... quantum in te fuit, diſciplinam militarem, qua ſtetit ad hanc diem Romana res, ſolviſti .... nos potius noſtro delicto plectemur,

ſuls, pour maintenir & aſſurer la diſcipline militaire, qu'ils regardoient comme le principal appui de l'Etat, s'étoient cru obligés de répandre le ſang de leurs propres enfans, & des premiers Officiers de l'armée. Après de tels exemples, un ſimple ſoldat ne pouvoit pas ſe flater que ſa déſobéiſſance pût demeurer impunie.

Mais ce qui rendoit les armées Romaines invincibles, étoit ce grand principe établi anciennement & gardé inviolablement parmi les troupes, que c'étoit une honte ineffaçable & un crime impardonnable pour un Romain, que de livrer ſes armes, & de ſe rendre volontairement à l'ennemi; principe qui ne laiſſoit aucun milieu entre la victoire & la mort. Ainſi, quand après la bataille de Cannes on propoſa dans le Sénat de racheter les ſoldats qui s'étoient rendus à Annibal au nombre de plus de huit mille, quelque inſtance que fiſſent leurs parens, & quelque beſoin qu'eût alors
Lib. 22. n. 60. de troupes la République, on s'en tint à la maxime ancienne de ne point racheter les captifs, comme abſolument

quàm reſpublica tanto ſuo damno noſtra peccata luat. Triſte exemplum, ſed in poſterum ſalubre juventuti erimus. *Lib. 8. n. 7.*

néceſſaire

nécessaire dans la conjoncture présente pour affermir & conserver la discipline militaire, & l'on aima mieux armer un pareil nombre d'esclaves, que de donner la moindre atteinte à un principe qui faisoit la sureté de l'Etat. On comprit bien, dit Polybe, que la vûe d'Annibal, dans l'offre qu'il faisoit de rendre les prisonniers pour une certaine rançon, n'étoit pas tant de tirer une somme d'argent considérable, dont pourtant il avoit un extrême besoin, que d'ôter aux troupes Romaines ce sentiment & cet éguillon d'honneur & de gloire qu'elles portoient au combat, en leur faisant entrevoir une ressource & une espérance de salut pour ceux qui cédoient à l'ennemi. *Polyb. pag.* 500.

a Mais le Sénat, en rejettant absolument cette proposition, voulut par ce refus confirmer autentiquement la loi ancienne des Romains, ou de vaincre ou de mourir dans le combat. Une telle fermeté, ajoute Polybe, & une telle grandeur d'ame, déconcertérent Annibal, & lui causérent plus de crainte & de fraieur, que sa victoire ne lui avoit causé de joie & d'espérance.

AJOUTEZ à ces différens motifs les

a Τῆς παρ' αὐτοῖς ὑπομένειν ἢ νικᾶν μαχομένους, ἢ θνήσκειν. *Ibid.*

marques d'honneur & les récompenſes qui ſe donnoient publiquement après une bataille ou après quelque action importante, les louanges que les Généraux ſe faiſoient un devoir d'accorder aux Officiers & même aux ſimples ſoldats, comme Tite-Livre le remarque de Scipion, les témoignages glorieux qu'ils rendoient en plein Sénat au retour de la campagne à ceux qui s'étoient le plus diſtingués. Tout cela jettoit dans les troupes une ardeur, une émulation, un courage qu'on ne peut exprimer. Par là de ſimples Officiers acqueroient le mérite d'un Général, comme on le vit dans une occaſion importante, qui conſerva l'Eſpagne aux Romains. Après la mort des deux Scipions, les affaires paroiſſoient abſolument déſeſpérées. Un ſimple Chevalier Romain encore fort jeune, mais d'un courage & d'une grandeur d'ame audeſſus de ſon âge & de ſa condition, qui avoit ſervi pluſieurs années ſous Cn. Scipion, & avoit appris ſous lui la ſcience militaire, fut choiſi d'un commun conſentement pour Chef, & par une hardieſſe accompagnée de prudence ſauva l'armée. C'eſt ce Marcius, dont notre Scipion fit tant de cas quand il fut arrivé en Eſpagne, & qu'il

Lib. 25. n. 37.

distingua toujours dans la suite d'une maniére particuliére. Voila comment d'habiles Officiers se formoient sous d'habiles Commandans.

4. *Clémence & modération dans la victoire.*

C'ETOIT la maxime des Romains, de traiter avec bonté & avec clémence les peuples & les Princes qui se soumettoient, comme aussi de faire sentir tout le poids de leur grandeur & de leur puissance à ceux qui osoient résister. C'est ce que le Poéte a si bien marqué par ce vers, qu'on peut regarder comme la devise du peuple Romain :

Parcere subjectis, & debellare superbos, *Æn. lib. 6. v. 853.*

1°. Quelque irrités qu'ils fussent contre les Carthaginois, quand leurs Députés parurent dans le Sénat en qualité de supplians, & que d'un ton humble & touchant ils implorérent la miséricorde du Peuple Romain, alors les sentimens de vengeance & de colére firent place à ceux de bonté & de clémence ; & la paix leur fut accordée, quoiqu'assurément il n'eût pas été difficile aux Romains de détruire Carthage, & d'achever la conquête de l'Afrique. Ce fut

dans cette occasion qu'Asdrubal, surnommé Hœdus, qui portoit la parole comme Chef des Députés, fit un discours si flateur pour le Peuple Romain.

„ [a] Il est bien rare, dit-il, que la prospérité & la modération se rencontrent „ ensemble, & qu'il soit donné aux „ hommes d'être en même tems heureux „ & sages. Le Peuple Romain est invin„ cible, parce qu'il ne se laisse point „ aveugler par la bonne fortune. Et il „ faudroit, ajouta-t-il, s'étonner, s'il „ agissoit autrement. Car la prospérité „ ne transporte de joie & n'ébloüit que „ ceux pour qui elle est nouvelle, au „ lieu que les Romains sont si accoutu„ més à vaincre, qu'ils ne sont presque „ plus sensibles au plaisir que cause la „ victoire; & qu'on peut dire à leur „ honneur, qu'ils ont en un sens plus „ augmenté leur empire en pardonnant „ aux vaincus, qu'en remportant des „ victoires.

[a] Rarò simul hominibus bonam fortunam bonamque mentem dari. Populum Romanum eo invictum esse, quòd in secundis rebus sapere & consulere meminerit. Et hercule mirandum fuisse, si aliter faceret. Ex insolentia, quibus nova bona fortuna sit, impotentes lætitiæ insanire: populo Romano usitata ac propè jam obsoleta ex victoria gaudia esse; ac plus penè parcendo victis, quàm vincendo, imperium auxisse. *Lib.* 30. *n.* 42.

2°. Les Romains ne retinrent rien des conquêtes qu'ils avoient faites sur Philippe de Macédoine. Pour tout fruit de leurs victoires ils ne se réservérent que le plaisir d'enrichir leurs Alliés, & la gloire de rendre la liberté à la Gréce. Et afin que ce présent si magnifique, si délicat, si inoui, n'eût rien de suspect, & ne pût être sujet au repentir, ils retirérent leurs garnisons de toutes les villes sans en excepter une seule. *Liv. lib. 33. n. 30.*

3°. Ils usérent de la même modération après avoir vaincu Antiochus. Ils affranchirent du joug de ce Prince tous les peuples de l'Asie jusqu'au mont Taurus. Ils gratifiérent leurs Alliés de flotes, de ports de mer, de villes, de provinces entiéres, sans conserver pour eux ni galére, ni ville, ni tribut, ni jurisdiction, ni hommage sur tant de pays conquis ou affranchis par leurs armes.

4°. Aussitôt qu'ils eurent soumis la Macédoine, ils réduisirent à la moitié tous les tributs & tous les impôts qu'elle paioit à ses Rois. Ils renoncérent aux profits immenses que rendoient les mines d'or & d'argent, par la seule raison qu'ils étoient onéreux aux habitans. Ils accordérent à toutes les villes le droit de se gouverner par leurs loix, de créer *Liv. lib. 45. n. 18.*

leurs Magistrats & leurs Officiers, de tenir des assemblées provinciales pour régler souverainement les affaires publiques, & ils accordérent à ces peuples, qui avoient été si lontems ennemis, tous les priviléges d'une parfaite liberté.

Liv. lib. 45. n. 26. 5°. Les Romains traitérent avec la même humanité & la même modération le roiaume d'Illyrie qu'ils venoient de conquérir sur Gentius. Ils le firent jouir des mêmes exemtions & de la même liberté, quoiqu'il leur eût fait une si longue guerre; & après en avoir retiré toutes les troupes Romaines, ils y établirent la même forme de gouvernement qu'en Macédoine.

5. *Courage & grandeur d'ame dans l'adversité.*

C'est ici le caractére le plus marqué du peuple Romain, & qui montre davantage une force & une constance que rien ne peut abbattre, ni ébranler.

Jamais ce caractére n'a paru d'une maniére plus merveilleuse qu'après la bataille de Cannes. Elle mit le comble aux défaites précédentes, qui avoient déja extrêmement affoibli l'Etat. Deux Consuls, avec leurs armées, avoient été entiérement défaits. La République se trou-

voit ſans ſoldats & ſans chefs. Pluſieurs des Alliés s'étoient rangés du côté du vainqueur. Annibal étoit maître de l'Apouille, du Samnium, & de preſque toute l'Italie. Un tel coup, un tel malheur, auroit accablé tout autre peuple. Cependant ni la défaite de tant d'armées, ni la déſertion des Alliés, ne purent porter le peuple Romain à vouloir entendre parler de paix. Nulle trace de foibleſſe, nul ſigne de découragement ne parut. On vit une conſpiration générale au bien public. La réſolution fut auſſi promte qu'unanime, de ſe défendre, & de ne prêter l'oreille à aucune propoſition d'accommodement. *Lib. 22. n. 61.*

Ce que dit Polybe, à l'occaſion d'une autre bataille, ſe vérifia bien pour lors: Que les Romains, ſoit en général, ſoit en particulier, ne ſont jamais plus terribles, que lorſqu'ils ſe trouvent dans les plus grands dangers, & qu'ils paroiſſent tout près de leur perte. *Polyb. p. 227.*

6. *Juſtice & bonne foi, principes du gouvernement Romain : Sources de l'amour & de la confiance des citoiens, des Alliés, & des peuples conquis.*

C'EST une opinion bien anciennement établie parmi beaucoup de perſon-

nes, & que le chriſtianiſme même n'a pas entiérement détruite, que la juſtice & la politique ne peuvent guéres s'allier enſemble ; qu'un homme deſtiné à gouverner ne doit point ſe rendre l'eſclave des loix ; qu'une exacte probité, & un ſcrupuleux attachement à ſa parole & à des engagemens pris ſolennellement, jetteroient ſouvent un Prince & un Miniſtre dans de grands embarras ; que l'intérêt de l'Etat doit toujours être la régle & le mobile du gouvernement ; en un mot, qu'il eſt impoſſible de conduire les affaires publiques, ſans commettre quelque injuſtice : *Rempublicam regi ſine injuria non poſſe.*

Cicéron, dans les livres intitulés, *De la République*, qui étoient un extrait de l'admirable ouvrage de Platon ſur le même ſujet, avoit pleinement réfuté cette opinion. Non ſeulement, ſelon lui, c'eſt une prétention fauſſe & inſoutenable de croire qu'on ne puiſſe réuſſir dans le maniement des affaires publiques, ſans commettre quelquefois des injuſtices : mais il regarde le principe oppoſé comme une vérité inconteſtable, & comme la baſe & le fondement de toutes les régles qu'on peut donner en matiére de politique, ſavoir, QU'ON NE PEUT BIEN

GOUVERNER UN ETAT SANS GARDER EN TOUT UNE EXACTE JUSTICE. *Nihil est quod adhuc de rep. putem dictum, & quo possim longiùs progredi, nisi sit confirmatum, non modò falsum esse illud, sine injuria non posse, sed hoc verissimum, sine summa justitia remp. regi non posse.* *Frag. Cic. apud S. Aug. lib. 2. cap. 21. de Civitate Dei.*

Pour donner plus de poids & d'autorité à ses raisons, il les avoit mises dans la bouche de Lélius & de Scipion l'Africain, petit-fils par adoption de celui dont nous avons tant parlé. Il est aisé de sentir combien l'on doit regretter la perte d'un tel ouvrage, copié par une main si habile d'après un si parfait original. Ces deux illustres amis, Lélius & Scipion, l'admiration de leur siécle, & qu'on peut bien proposer au nôtre comme des modéles de grands Capitaines & de grands Politiques, établissent cette maxime comme un principe indubitable en fait de gouvernement : Qu'il n'y a rien de plus pernicieux à un Etat que l'injustice, & que sans un grand fonds de justice une République ne peut point être conduite, ni même subsister : *Nihil tam inimicum quàm injustitiam civitati, nec omnino nisi magna justitia geri aut stare posse rempublicam.*

Voila quelles étoient les régles &

les maximes du peuple Romain dans ces beaux jours dont nous venons de parler. C'étoit là l'idée qu'en avoient & les Alliés, & les peuples conquis. Tite-Live remarque que la perte des trois premiéres batailles que gagna Annibal, qui répandit partout la terreur & l'allarme, n'ébranla pas néanmoins la fidélité des Alliés. *Nec tamen is terror, cùm omnia bello flagrarint, fide socios dimovit.* La raiſon qu'il en apporte eſt bien glorieuſe au Peuple Romain, & nous donne en peu de mots l'idée d'un parfait gouvernement. » C'eſt, dit-il, que ces Alliés » ſe trouvant ſous un empire juſte & » modéré, obéiſſoient ſans peine à » un peuple qui leur étoit infiniment » ſupérieur en mérite, ce qui eſt l'uni- » que lien de la fidélité: *Videlicet quia juſto & moderato regebantur imperio, nec abnuebant, quod unum vinculum fidei eſt, melioribus parere.* Les peuples conquis penſoient de même, & comparant la domination Romaine avec celle ſous laquelle ils avoient toujours vécu, & les Généraux Romains avec leurs anciens maîtres, ils regardoient ces premiers comme des hommes deſcendus du ciel, tant ils faiſoient paroître à leur égard de juſtice, de bonté, d'humanité,

Lib. 22. n. 13.

& ils ſe félicitoient » d'être tombés ſous » la puiſſance d'un peuple qui ſongeoit » à s'attacher les hommes plus par les » bienfaits que par la crainte, & qui » s'appliquoit à mériter par un doux & » juſte gouvernement l'amour & la » confiance des nations étrangéres, au » lieu de leur faire porter le joug d'une » triſte ſervitude. *Veniſſe eos in populi Romani poteſtatem, qui beneficio quàm metu obligare homines malit, exteraſque gentes fide ac ſocietate junctas habere, quàm triſti ſubjectas ſervitio.* Lib. 26. n. 49.

Mais peutêtre qu'une politique intéreſſée portoit le Sénat Romain à ménager ainſi au loin les Alliés & les peuples conquis, & qu'on avoit moins d'égard pour les citoiens & les ſujets naturels, qui par cette raiſon étoient moins attachés & moins affectionnés à la République. C'eſt par cet endroit-là même que le Peuple Romain eſt le plus admirable; & ce que je vais dire, montrera clairement que la plus grande reſſource d'un Etat eſt l'affection des peuples, l'amour qu'ils ont pour le gouvernement, & la confiance qu'ils prennent dans la foi publique; & que d'y donner la plus légére atteinte, c'eſt, en fait de politique, la faute la plus capitale, la plus

pernicieuſe, & la plus irréparable.

Après la bataille de Cannes tout paroiſſoit déſeſpéré. La fidélité de la plupart des Alliés fut abbattue par un tel coup. L'Etat ſe trouvoit ſans chefs, ſans troupes, ſans argent: & cependant il faloit faire de nouvelles levées & des recrues, équiper des flotes, acheter des vivres, des armes, des habits. Tout manquoit à l'Etat, mais le crédit ne lui manquoit pas; & il trouva de promtes & de ſûres reſſources dans l'affection des citoiens.

Lib. 26. n. 36. Le Conſul repréſenta que les Magiſtrats devoient donner l'exemple au Sénat & le Sénat au Peuple, d'aider la République dans l'extrémité où elle ſe trouvoit: Que le moien d'engager les inférieurs à contribuer de leurs biens au ſoutien de l'Etat, étoit de commencer par le faire ſoi-même: Qu'ainſi ils devoient tous porter au tréſor public leur or & leur argent. Cela fut exécuté ſur le champ, & avec un tel zêle, qu'à peine les Réceveurs & les Greffiers pouvoient-ils ſuffire à l'empreſſement public, chacun ambitionnant l'honneur de ſe faire inſcrire des premiers. L'Ordre des Chevaliers, & enſuite le Peuple, en firent autant, ſans qu'il fût beſoin pour cela d'aucun Edit public.

Des trente Colonies qui se trouvoient dans l'Italie, dix-huit * envoiérent des Députés à Rome, pour marquer qu'elles étoient prêtes à fournir les troupes qu'on leur demandoit, & encore plus si on le jugeoit à propos : que graces aux dieux elles ne manquoient, pour le faire, ni de moiens, ni de courage : *ad id sibi neque opes deesse, animum etiam superesse.* Ces Députés furent reçus & par le Sénat & par le Peuple avec des acclamations & des marques de joie & d'honneur extraordinaires. Tite-Live a cru devoir conserver dans son histoire les noms de ces colonies [a], pour ne pas les frustrer, dit-il, après tant de siécles d'une gloire qui leur est si justement dûe. Pour les douze autres Colonies qui refusérent de faire des levées, le Sénat crut qu'il étoit plus de la dignité du Peuple Romain de ne les punir qu'en ne faisant aucune mention d'elles. *Ea tacita castigatio magis ex dignitate populi Romani visa est.*

* *Ce fut quelque tems après.*

On avoit reçu dans ce même tems des lettres des deux Scipions qui commandoient en Espagne, par lesquelles, se chargeant de trouver par eux-mêmes

a Ne nunc quidem post sot secula sileantur, fraudenturve laude sua. *Lib.* 27. *n.* 12.

dans le pays de quoi paier les troupes; ils demandoient qu'on leur envoiât au plutôt des vivres & des habits, sans quoi il leur étoit impossible de conserver la province. Il ne l'étoit pas moins à la République de leur en fournir dans l'état où elle se trouvoit. Le Préteur convoqua l'assemblée. Il représenta au Peuple les nécessités publiques, [a] & l'impossibilité où étoit l'État d'y subvenir, si le crédit lui manquoit aussi bien que les fonds. Il exhorta ceux qui avoient par le passé grossi leur patrimoine en tenant les fermes du Peuple Romain, à prêter maintenant à la République une partie des biens dont ils lui étoient redevables, & à faire les avances pour l'Espagne, avec promesse que ces sommes leur seroient exactement rendues dès qu'on le pourroit. Trois puissantes Compagnies se présentérent, & tout fut fourni aux armées d'Espagne aussi abondamment que dans les tems de la plus grande opulence.

[b] Ce noble désintéressement & ce zêle ardent régnoient également dans tous

a Itaque, nisi fide staret respublica, opibus non staturam. *Lib.* 23. *n* 48.

b His mores eaque cari-tas patriæ per omnes ordines velut tenore uno pertinebat. *Lib* 23. *n.* 49.

les Ordres & dans tous les Corps de l'Etat.

La flote manquoit de matelots & de vivres. On convint d'impoſer ſur les particuliers une taxe, qui ſeroit réglée ſur le rang & ſur les revenus de chacun, & la choſe s'exécuta ſans délai & ſans murmure. *Lib. 14. n. 14.*

Les bâtimens publics tomboient en ruine, parce que les fonds manquoient pour les réparations. Des entrepreneurs s'en chargérent avec joie, ſans demander d'argent qu'après que la guerre ſeroit finie. *n. 18.*

Dans cette émulation commune & ce mouvement général de tous les Corps de l'Etat pour aider & ſoulager le tréſor public, on y porta d'abord l'argent des pupilles, puis celui des veuves, [a] ceux qui en étoient chargés ne croiant pas pouvoir le dépoſer dans aucun autre aſyle plus ſûr ni plus ſacré que dans celui de la foi publique.

Cette généroſité paſſa de la ville dans le camp. Aucun Cavalier, aucun Centurion, aucun Officier ne voulut recevoir de paie, & l'on auroit regardé *n. 18.*

a Nuſquam eas tutiùs ſanctiùſque deponere credentibus, qui deferebant, quàm in publica fide. *Lib. 14. n. 18.*

comme un mercénaire quiconque en auroit reçu.

L'événement montra qu'on avoit eu raiſon de ſe fier à la République. Toutes les dettes, toutes les avances, toutes les obligations furent acquittées avec la
B. 18. dernière exactitude. On voulut même pour quelques-unes prévenir le terme, & malgré la rareté de l'argent on offrit aux maîtres des eſclaves qui avoient été affranchis, de leur en paier le prix: mais tous déclarérent qu'ils ne le recevroient qu'après la fin de la guerre.

Ce ſont de tels faits qui doivent nous donner une juſte idée du gouvernement Romain. Ce ſeul mot que j'ai raporté, & qui mériteroit d'être gravé en caractéres d'or, *Qu'on ne trouva point d'aſyle plus ſûr ni plus ſacré pour y dépoſer les biens des pupilles & des veuves que celui de la foi publique*; ce ſeul mot, dis-je, fait l'éloge le plus magnifique qu'on puiſſe imaginer du caractére Romain. Il nous apprend que ſi, ſelon la maxime conſtante de tous les grands hommes de l'antiquité, des plus fameux Légiſlateurs, & des plus ſages Politiques, le but & la loi ſouveraine du gouvernement eſt l'utilité publique & le ſalut du peuple, *Salus populi ſuprema lex eſt*; l'affection des

Cic. lib. 3. de leg. n. 18.

peuples auſſi, & la confiance qu'ils prennent dans la juſtice & la bonne foi de ceux qui les gouvernent, ſont le plus ferme appui & quelquefois le ſalut & l'unique reſſource des Etats.

7. *Reſpect pour la religion.*

IL NE FAUT qu'ouvrir les Hiſtoriens pour voir que chez les Romains la religion dominoit en tout. S'agiſſoit-il d'entreprendre une guerre, ou de donner un combat, on conſultoit les dieux, on imploroit leur ſecours, on emploioit tous les moiens propres à ſe les rendre favorables. Avoit-on remporté quelque victoire, ou quelque avantage; on indiquoit auſſitôt des actions de graces publiques, des ſacrifices, des jours de fête, & le concours du peuple dans tous les temples étoit incroiable. A peine Annibal s'étoit-il mis en chemin pour retourner en Afrique, qu'à Rome on ſe reprocha la lenteur avec laquelle on remercioit les dieux d'un bienfait ſi long-tems attendu, & ſi peu eſpéré. *Lib. 30. n. 21.*

[a] Leur grand principe étoit que la piété envers les dieux étoit la cauſe de

[a] Intuemini horum deinceps annorum vel ſecundas res vel adverſas, invenietis omnia proſperè eveniſſe ſequentibus deos, adverſa ſpernentibus. *Liv. lib. 5. n. 51.*

tous les heureux succès, comme la négligence dans leur culte attiroit tous les
Pag. 262. malheurs. De là vient, dit Polybe, que les Romains, dans les grandes nécessités, s'appliquent avec tant de soin à se rendre les dieux & les hommes favorables, & que dans toutes les cérémonies de la religion qu'exigent ces sortes de conjonctures, ils ne trouvent rien de bas,
Pag. 498. ni d'indigne de leur grandeur. Et dans un autre endroit il remarque, que ce qui relève infiniment le Peuple Romain au dessus de tous les autres peuples, c'est le respect de la religion, & la crainte des dieux, qui ailleurs est souvent traitée de petitesse d'esprit & de bassesse. Chez les Grecs, ajoute-t-il, on a beau vouloir lier les mains de ceux qui manient les deniers publics par mille précautions de signatures, de témoins, de répondans, de surveillans; la mauvaise foi l'emporte toujours; au lieu que chez les Romains la seule religion du serment conserve les mains pures dans l'administration de sommes infiniment plus considérables, rien n'étant plus rare à Rome que d'y voir un Général ou un Gouverneur convaincu de péculat.

8. *Amour de la gloire.*

JE FINIS par cet article, parce que la disposition dont je parle ici, étoit l'ame de toutes les actions des Romains. C'est saint Augustin qui fait cette réflexion en plus d'un endroit; & il remarque que cette passion, je veux dire le desir de la gloire, étouffoit souvent en eux toutes les autres passions, & que c'est elle qui leur a fait faire toutes ces actions si belles & si éclatantes, qui leur ont mérité l'admiration de tous les peuples & de tous les siécles. Le desir d'être estimés, d'être loués comme défenseurs & protecteurs de la liberté, de la justice, des loix; comme ennemis de l'injustice, de la violence, de la tyrannie; ce desir, dis-je, étoit une espéce de frein qui retenoit & modéroit leur ambition, & qui leur inspiroit ces sentimens de bonté, de clémence, de générosité, dont le simple récit nous charme & nous enléve encore aujourd'hui après tant de siécles.

De Civ. Dei, lib. 5. cap. 12.

Y eut-il jamais une journée plus glorieuse à l'Empire Romain, que celle où par son ordre la liberté fut rendue à tous les peuples de la Gréce, & où l'Edit en fut publié au milieu des cris de joie

& des applaudiſſemens de tant de peuples ? Quel éloge que celui dont toute la Gréce retentit alors, & dont le bruit ſe répandit bientôt dans tout l'univers ! » [a] Qu'il y avoit ſur la terre une nation, » qui ſe piquoit de prendre ſur elle les » frais, les fatigues, les dangers de lon- » gues & pénibles guerres pour procu- » rer la liberté à des peuples éloignés » de leur contrée, & qui traverſoit les » mers pour empécher qu'il n'y eût » dans quelque endroit du monde un » gouvernement & un empire injuſte, » & pour faire régner par tout la juſtice, » l'équité, & les loix !

Voila ce qui faiſoit agir les Romains dans les beaux ſiécles de la République : voila l'eſprit qui animoit leurs Conſuls & leurs Généraux. Ils aſpiroient à la domination, mais par des voies d'honneur & de gloire, & pour cela ils obſervoient exactement la juſtice & les loix : au lieu que dans la ſuite l'ambition n'étant plus retenue ni modérée par ce frein, ſe porta aux derniers ex-

Salluſt. in Bello Catilin.

a Eſſe aliquam in terris gentem, quæ ſua impenſa, ſuo labore ac periculo, bella gerat pro libertate aliorum : nec hoc finitimis aut propinquæ vicinitatis hominibus, aut terris continenti junctis præſteti maria trajiciat, ne quod toto orbe terrarum injuſtum imperium ſit, & ubique jus, fas, lex potentiſſima ſint. *Liv. lib.* 33, *n.* 39.

cès d'injuſtice, de violence, & de cruauté, comme on le vit ſous Marius, Sylla, Céſar, & Antoine.

Le Saint Eſprit, qui eſt fort ſobre dans les louanges, n'a pas dédaigné de nous marquer en détail dans un des livres de l'Ecriture les vertus par leſquelles les Romains ont porté leur République à un ſi haut point de gloire & de puiſſance. Il loue principalement leur conſeil & leur ſageſſe; leur conſpiration pour le bien public; leur déſintéreſſement particulier; leur obéiſſance aux loix & à l'autorité légitime; leur fidélité dans les traités; leur patience dans le travail; leur fermeté dans leurs réſolutions; leur courage & leur valeur; & plus que tout cela, l'amour de l'égalité, & l'éloignement de toute ambition. Ces vertus, quoique défectueuſes du côté du motif & de la fin, puiſqu'elles n'étoient point raportées à Dieu, mais à la vaine gloire, ne laiſſoient pas d'être fort eſtimables en elles-mêmes eu égard aux régles & aux devoirs de la ſociété civile.

Maccab. lib. 1. cap. 8.
v. 3.
v. 15.
v. 16.
v. 18.
v. 3.
v. 2.
v. 14.

Je ne puis mieux terminer cet article que par la ſolide réflexion de ſaint Auguſtin ſur les cauſes de la puiſſance des Romains. « Quoiqu'ils fuſſent privés, » dit-il, de la véritable piété, qui con-

S. Aug. Ep. 138. ad Marcell. cap. 3.

» sifte dans le culte sincére du vrai
» Dieu, ils observoient néanmoins cer-
» taines régles de probité & de justice,
» qui sont le fondement d'un Etat, qui
» contribuent à l'augmenter, & qui ser-
» vent à l'affermir. Et Dieu a bien vou-
» lu leur accorder un succès incroiable,
» pour faire voir par l'exemple d'un si
» grand & si puissant Empire de quelle
» utilité sont les vertus civiles & politi-
» ques, lors même qu'elles sont séparées
» de la vraie religion ; & pour faire
» comprendre par là aux autres hom-
» mes de quel prix elles deviennent
» lorsque la vraie religion les relève &
» les annoblit ; & comment ils peuvent
» par elle devenir citoiens d'une autre
» patrie, dont le roi est la vérité, dont
» la loi est la charité, dont la durée
» est l'éternité. *Cujus rex veritas, cujus lex caritas, cujus modus æternitas.*

QUATRIÉME MORCEAU
DE
L'HISTOIRE ROMAINE.

Changement de la République Romaine en Monarchie, prévu & marqué par l'Historien Polybe, livre sixiéme de son histoire.

JE diviserai en deux parties ce que j'ai à dire sur ce sujet. Dans la premiére je raporterai en abrégé les principes que Polybe établit sur les différentes sortes de gouvernemens, & d'où il a tiré des conjectures pour prévoir le changement qui devoit arriver dans la République Romaine. Dans la seconde j'exposerai le plus succinctement qu'il me sera possible comment en effet ce changement est arrivé de la maniére & pour les raisons que Polybe avoit marquées.

Je me croi obligé d'avertir les Lecteurs dès l'entrée de cette petite dissertation, que lorsque je parle des différentes sortes de gouvernemens, & du jugement qu'on en doit porter, je ne

fais que raporter le ſentiment de Polybe. Pour moi, je m'en tiens à la déciſion qui ſe trouve dans Hérodote, où l'on donne la préférence à l'Etat Monarchique au-deſſus des deux autres.

Herod. lib. 3. cap. 80.

CHAPITRE PREMIER.

PRINCIPES DE POLYBE

Sur les différentes ſortes de gouvernemens & en particulier ſur celui des Romains.

ON RÉDUIT ordinairement les différentes ſortes de gouvernemens à trois eſpéces : l'une où c'eſt le Roi qui gouverne, & Polybe l'appelle βασιλειαν, *domination roiale ;* l'autre où les Grands, les Puiſſans ont l'autorité, & on l'appelle *ariſtocratie*; une troiſiéme enfin, nommée *démocratie*, où le Peuple a tout le pouvoir.

Chacun de ces gouvernemens en a un autre qui lui reſſemble fort, qui en eſt tout voiſin, & dans lequel ſouvent il dégénére. Il en ſera fait mention dans la ſuite.

Un gouvernement parfait ſeroit celui qui réuniroit en lui tous les avantages des

des trois premiers, & qui en éviteroit les dangers & les inconvéniens.

Tel étoit celui de Sparte. Lycurgue ſachant que les trois ſortes de gouvernemens dont nous avons parlé avoient chacune de grands inconvéniens preſque inévitables ; que la roiauté dégénéroit quelquefois en pouvoir arbitraire & tyrannique, l'ariſtocratie en un gouvernement injuſte de quelques particuliers, & le pouvoir du peuple en une domination aveugle & ſans régle ; Lycurgue, dis-je, crut devoir faire entrer ces trois gouvernemens dans celui de Sparte, & comme les fondre en un ſeul, de ſorte que l'autorité roiale fût balancée par le pouvoir du peuple ; & qu'un troiſiéme Ordre, compoſé des anciens & des plus ſages de la République, ſervît comme de contrepoids aux deux premiers, pour les tenir toujours dans une eſpéce d'équilibre, & empêcher l'un de s'élever trop au-deſſus de l'autre. Ce ſage Légiſlateur ne ſe trompa point dans ſes vûes, & nulle République n'a conſervé ſi longtems ſes loix, ſes uſages, & ſa liberté, que celle de Sparte. Il eſt vrai que les établiſſemens de Lycurgue n'étoient pas propres pour un Etat qui auroit ſongé à faire des

OXFORD

conquêtes, & à s'aggrandir. Auſſi n'avoit-ce pas été là ſon plan ni ſon deſſein; parce que ce n'étoit point en cela que ce ſage Légiſlateur faiſoit conſiſter le ſolide bonheur d'un peuple. Il vouloit que les Spartiates, ſe renfermant dans les bornes naturelles de leur pays, ſans ſonger jamais à envahir les terres d'autrui, devinſſent par leur juſtice & par leur modération, encore plus que par leur pouvoir, les maîtres & les arbitres du ſort de tous les autres peuples de la Gréce; ce qui, ſelon lui, n'étoit pas moins glorieux que de faire des conquêtes au dehors. Ils ne déchurent de leur gloire que pour s'être écartés des ſages vûes de leur Légiſlateur. Car quand il falut trouver des vivres hors de leur territoire, équiper des flotes, paier des matelots, & fournir à tous les frais d'une longue guerre, leur monnoie de fer ne leur étoit plus d'aucun uſage. Et ce fut ce qui les obligea, tout fiers qu'ils étoient, de faire ſervilement la cour aux Satrapes des Rois de Perſe pour tirer d'eux une monnoie qui fût par tout de miſe, & de devenir eſclaves volontaires, en attendant qu'ils fuſſent aſſujettis par la force.

Si l'on fait conſiſter, dit Polybe, la

gloire d'un Etat à s'aggrandir, à s'étendre, à faire des conquêtes, à dominer sur beaucoup de peuples, & à attirer sur soi les yeux de toute la terre; il faut avouer que jamais gouvernement n'a eu tant d'avantages & n'a été si propre pour arriver à ce but, que celui des Romains. Il réunissoit, comme celui de Sparte, les trois espéces d'autorité dont nous avons parlé. Les Consuls tenoient la place des Rois: le Sénat formoit le Conseil public: & le Peuple avoit beaucoup de part dans l'administration des affaires. Il y a seulement cette différence, que ce ne fut point par un plan & par un dessein concerté dès les commencemens, comme à Sparte, mais par la suite même des événemens, que Rome fut amenée à cette sorte de gouvernement. Chacune de ces trois parties, qui composoient le corps de l'Etat, avoit un pouvoir distingué. On ne sera pas fâché d'en voir ici la description, qui peut beaucoup contribuer à l'intelligence de l'histoire Romaine. Polybe entre sur ce sujet dans un grand détail.

POUVOIR DES CONSULS.

TANT QUE les Consuls résidoient à Rome, ils avoient l'administration de

toutes les affaires publiques. Tous les autres Magiſtrats, excepté les Tribuns du Peuple, leur étoient ſoumis, & obligés de leur obéir. C'étoit ſur eux que rouloit tout ce qui regarde les délibérations du Sénat. Ils y admettoient les Ambaſſadeurs: ils propoſoient les affaires: ils formoient & faiſoient rédiger par écrit les réſolutions. C'étoit eux qui les portoient au Peuple, qui pour cet effet convoquoient ſes aſſemblées où l'on devoit délibérer des affaires communes de la République, qui lui préſentoient les décrets du Sénat pour les examiner, & qui ſelon l'importance des choſes, après un examen qui demandoit encore beaucoup de formalités, concluoient à la pluralité des ſuffrages. Ils préſidoient à la création des Magiſtrats de la République. C'eſt pour cela qu'on les rappelloit ſi ſouvent de l'armée; & qu'on ne permettoit pas ordinairement qu'ils fortifiſſent tous deux de l'Italie.

Pour ce qui regarde la guerre & les expéditions militaires, les Conſuls avoient un pouvoir preſque ſouverain. Ils étoient chargés du ſoin de lever les armées, de faire la répartition des troupes que chacun des peuples alliés devoit fournir,

& de nommer les principaux Officiers qui devoient servir sous eux. Lorsqu'ils étoient en campagne, ils avoient droit de condanner & de punir sans appel. Ils disposoient des deniers publics à leur gré, & faisoient telle dépense qu'ils jugeoient à propos, le Questeur les accompagnant par tout, & leur fournissant sur le fonds qui lui avoit été mis entre les mains les sommes qu'ils demandoient. De sorte qu'en considérant la République Romaine par cet endroit, on auroit presque cru qu'elle étoit gouvernée par une autorité roiale & monarchique.

POUVOIR DU SÉNAT.

LE SÉNAT disposoit presque absolument des finances, & du tresor public. On lui rendoit compte de tous les revenus & de toutes les dépenses de l'Etat, & les Questeurs ne pouvoient délivrer aucune somme, excepté aux Consuls, sans un décret du Sénat. Il en étoit de même de toutes les dépenses que les Censeurs étoient obligés de faire pour l'entretien & la réparation des édifices publics.

Le Sénat nommoit des Commissaires pour connoitre & juger de tous les cri-

mes extraordinaires qui se commettoient à Rome & dans l'Italie, & qui demandoient l'attention & l'autorité publique; trahison, conjuration, empoisonnement, meurtre. Les affaires & les causes des particuliers ou des villes qui avoient raport à l'Etat, lui étoient aussi réservées. C'étoit le Sénat qui envoioit des Ambassades, qui faisoit déclarer la guerre aux ennemis de l'Etat, qui accordoit audience & donnoit réponse aux Députés & aux Ambassadeurs des peuples & des Princes. C'étoit lui aussi qui envoioit des Commissaires sur les lieux pour écouter les plaintes des peuples alliés, pour régler les limites & les frontiéres, pour mettre le bon ordre dans les provinces, pour juger des querelles des Etats & des Rois. Ainsi un étranger qui seroit venu à Rome dans l'absence des Consuls, auroit cru que le gouvernement de la République étoit entiérement aristocratique; c'est-à-dire dans la main des anciens & des sages.

Pouvoir du Peuple.

Cependant le pouvoir du Peuple étoit fort considérable. Il étoit seul maître & arbitre des récompenses & des

châtimens, ce qui fait la partie essentielle du gouvernement. Il condannoit souvent à des amendes pécuniaires ceux même qui avoient été dans les plus grandes charges : & il avoit seul le droit de condanner à mort les citoiens Romains. Et dans ce dernier cas on observoit à Rome une coutume fort louable selon Polybe, & digne d'être remarquée, qui étoit de laisser à celui qui étoit accusé d'un crime capital le pouvoir de prévenir le jugement, & de se retirer dans quelque ville voisine, où il passoit le reste de sa vie en paix & en liberté dans un exil volontaire. C'étoit le Peuple qui par ses suffrages conféroit toutes les charges & toutes les dignités, qui sont dans une république la plus belle récompense du mérite & de la probité. Il avoit seul le droit d'établir & d'abroger des loix : &, ce qui est encore plus considérable, c'étoit lui qui délibéroit de la paix & de la guerre, qui décidoit des alliances, des traités de paix, des conventions avec les peuples & les Princes étrangers. Qui n'auroit pensé qu'un tel gouvernement étoit absolument populaire & démocratique ?

MUTUELLE DÉPENDANCE *des Consuls, du Sénat & du Peuple.*

C'EST cette dépendance mutuelle des différentes parties d'une République, qui en fait la sureté; la force, & la beauté. De ce besoin réciproque résulte une espéce d'harmonie entre les différens membres, & un concours unanime, qui les tenant tous étroitement unis entre eux par le lien de l'intérêt commun, rend le corps de l'Etat invulnérable & invincible à toute force étrangére.

Nous avons dit que le pouvoir du Consul en tems de guerre étoit presque souverain. Il dépendoit néanmoins absolument en plusieurs choses & du Sénat, & du Peuple. Car d'un côté ce n'étoit que sur l'ordre du Sénat qu'on délivroit les sommes nécessaires pour les vivres, pour les habits, pour la paie des soldats; & le refus ou le délai de ces secours mettoit le Général hors d'état de rien entreprendre, ou de pousser ses entreprises aussi loin qu'il l'auroit désiré. Le même Sénat, au bout de l'année, pouvoit nommer un successeur au Consul, ou lui continuer le commandement des armées; & par là il étoit maître de lui laisser ou de lui enlever la

gloire d'avoir terminé la guerre. Enfin il dépendoit du Sénat de ternir les exploits des Généraux, ou d'en relever l'éclat : car c'étoit lui qui décernoit l'honneur du triomphe, & qui régloit les dépenses nécessaires pour cette auguste pompe. D'un autre côté, comme c'étoit le Peuple qui ordonnoit les guerres, qui confirmoit ou cassoit les traités avec les Princes & les peuples étrangers, & qui au retour de la campagne faisoit rendre compte aux Généraux de leur conduite, il est aisé de voir combien ils devoient être attentifs à se concilier les bonnes graces du Peuple.

Pour le Sénat, quoique sa puissance d'ailleurs fût si grande, elle ne laissoit pas en plusieurs chefs d'être assujettie & soumise à celle du Peuple. Dans les grandes affaires & dans celles sur tout où il s'agissoit de la vie des citoiens, il faloit que son autorité intervînt. Quand on proposoit quelques loix, même celles qui alloient à diminuer les droits, les honneurs, les prérogatives du Sénat & les biens des Sénateurs, le peuple étoit maître de les recevoir ou non. Mais, ce qui marquoit le plus son pouvoir, c'est qu'il suffisoit qu'un seul de ses Tribuns s'opposât aux résolutions

& aux entrepriſes du Sénat pour les arrêter tout court, enſorte qu'après cette oppoſition le Sénat ne pouvoit paſſer outre.

Enfin le Peuple auſſi de ſon côté avoit grand intérêt de ménager les Sénateurs, ſoit en général, ſoit en particulier. Les Receveurs des impôts, des tributs, des entrées, en un mot de tous les droits & de tous les revenus de l'Etat; les Entrepreneurs qui ſe chargeoient de fournir les vivres à l'armée, de faire les réparations des temples & des autres édifices publics, d'entretenir les grands chemins: ces perſonnes formoient de nombreuſes ſociétés, qui toutes étoient tirées du Peuple, & faiſoient ſubſiſter un grand nombre de citoiens, les uns étant emploiés à faire les receptes, les autres ſervant de cautions aux fermiers, d'autres prêtant leur argent pour faire les avances, & le mettant ainſi à profit. Or c'étoient les Cenſeurs qui adjugeoient ces fermes aux Compagnies qui ſe préſentoient pour cet effet, & qui adjugeoient auſſi aux Entrepreneurs les différens ouvrages qu'il y avoit à faire: & c'étoit le Sénat qui ſoit par lui-même, ſoit par des Commiſſaires nommés, jugeoit ſans appel des con-

testations qui pouvoient naître sur toutes ces matiéres, soit qu'il s'agît de casser quelquefois des marchés qui devenoient impraticables, & d'accorder des délais pour le paiement; ou qu'il fallût diminuer le prix des baux à cause de quelque fâcheux accident. Et ce qui étoit le plus capable d'inspirer au peuple de la retenue & du respect pour les décrets du Sénat, c'est qu'on tiroit de ce corps * les Juges pour la plupart des affaires publiques & particuliéres, qui étoient de quelque importance. Les citoiens étoient de même obligés de ménager les Consuls, de qui ils dépendoient tous, principalement en tems de guerre, & lorsqu'ils servoient sous eux à l'armée.

* *Dans la suite la forme des jugemens changea.*

C'est ce raport mutuel & ce concert de tous les Ordres de la République, qui a rendu le gouvernement de Rome le plus accompli qu'on ait jamais vû.

Quand on lit dans le commencement de la République naissante, & dans les années qui suivirent, ces séditions presque continuelles qui divisérent si longtems le Sénat & le Peuple, & cette espéce de guerre intestine entre les Tribuns & les Consuls, on est étonné, & avec raison, comment un Etat agité

par de ſi fréquentes & de ſi violentes ſecouſſes, non ſeulement a pu ſubſiſter, mais a vaincu dans ce tems-là même tous les peuples voiſins, & bientôt après a porté ſes conquêtes dans des pays fort éloignés. Polybe en raporte une raiſon bien ſolide, & qui fait beaucoup d'honneur au Peuple Romain. C'eſt que lorſque la République étoit attaquée par un endroit du dehors, la crainte du danger commun, & le motif du bien public, ſuſpendoient les querelles particuliéres, & réuniſſoient tous les eſprits. Alors l'amour de la patrie étoit comme l'ame qui mettoit en mouvement toutes les parties & tous les membres de l'Etat, chacun ſe piquant à l'envi de remplir ſes fonctions & de faire ſon devoir, ſoit qu'il s'agît de prendre des réſolutions avec maturité & ſageſſe, ſoit qu'il falût les mettre à exécution avec promtitude & vivacité. Et c'eſt cette bonne intelligence & cette unanimité qui rendirent toujours la République invincible, & qui firent que toutes ſes entrepriſes furent toujours ſuivies d'un heureux ſuccès.

C'eſt cette même conſtitution du gouvernement Romain qui maintint en-

core pendant quelque tems & fit subsister la République, lors même que les citoiens, délivrés de la crainte des ennemis étrangers, devenus fiers & insolens par leurs victoires, amollis par les délices & par les richesses, corrompus par les louanges & les flateries, commencérent à abuser de leur pouvoir, & à commettre mille injustices & mille violences. Car dans cet état, l'autorité du Sénat, & celle du Peuple, étant toujours contrebalancées l'une par l'autre; quand l'un des deux partis songeoit à s'élever, l'autre aussitôt réunissoit ses forces pour le rabaisser & le tenir dans l'ordre. Ainsi, par cette égalité réciproque, & par ce balancement de pouvoir & de crédit, la République se maintenoit toujours dans sa liberté & dans son indépendance.

CAUSES DU CHANGEMENT *d'une République en Monarchie.*

IL EN EST, dit Polybe, d'un Etat & d'une République, comme du corps humain, qui a ses progrès & ses accroissemens, son point de force & de maturité, sa décadence & sa fin; & pour l'ordinaire, quand un Etat est

parvenu au comble de la grandeur & de la puiſſance, il dégénére enſuite par des déclins plus ou moins ſenſibles, & tombe enfin en ruine.

C'eſt ainſi, dit Polybe, que Carthage, pendant que ſon gouvernement, auſſi bien que celui de Sparte & de Rome, fut mélé des trois * ſortes de pouvoir dont nous avons parlé, étoit ſi puiſſante & ſi floriſſante. Mais au commencement de la ſeconde guerre Punique, & du tems d'Annibal, on peut dire en quelque ſorte qu'elle étoit ſur le retour. Sa jeuneſſe, ſa fleur, ſa vigueur étoient déja flétries. Elle avoit commencé à déchoir de ſa premiére élévation, & elle panchoit vers ſa ruine: au lieu que Rome alors étoit, pour ainſi dire, dans la force & dans la vigueur de l'âge, & s'avançoit à grands pas vers la conquête de l'univers. La raiſon que Polybe rend de la décadence de l'une, & de l'accroiſſement de l'autre, eſt tirée du fonds même des principes qu'il avoit établis ſur les révolutions ſucceſſives des Etats; c'eſt que chez les Carthaginois le Peuple avoit pour lors la principale autorité

* *Les Rois, autrement nommés* Suffetes, *le Sénat, le Peuple.*

dans les affaires publiques, & qu'au contraire à Rome, c'étoit le tems où le Sénat, c'eſt-à-dire cette compagnie compoſée d'hommes ſi ſages, avoit plus de crédit que jamais. De là il conclud qu'il falloit néceſſairement qu'un peuple conduit par la prudence des anciens l'emportât ſur un Etat gouverné, ou plutôt précipité par les conſeils téméraires de la multitude. Rome en effet, qui, à proprement parler, commençoit alors à s'étendre & à eſſaier ſes forces contre les Etrangers, guidée par les ſages conſeils du Sénat, l'emporta enfin dans le gros de la guerre, quoiqu'en détail elle eût eu du deſavantage dans pluſieurs combats, & elle établit ſa puiſſance & ſa grandeur ſur les ruines de ſa rivale.

Mais toutes choſes dans le monde ont leur affoibliſſement & leur fin, les Républiques les plus ſages & les mieux policées comme tout le reſte. Or la ruine des Etats vient ou des cauſes intérieures & qui ſont dans l'Etat même, ou des cauſes étrangéres & qui naiſſent du dehors. Il eſt difficile à la ſageſſe humaine la plus pénétrante de prévoir celles-ci, qui dépendent de mille événemens incertains & obſcurs,

au lieu que les premiéres ont, s'il eſt permis de parler ainſi, un ordre fixe, & des indices preſque certains.

Pour bien connoître la cauſe du changement des Etats, il n'y a qu'à faire quelque attention à la maniére dont ordinairement ces Etats ſe forment & s'établiſſent; & l'on verra avec étonnement que par des révolutions imprévûes & ineſpérées les choſes reviennent preſque toujours au premier point d'où elles étoient parties.

Il eſt naturel * qu'une multitude d'hommes étant réunie enſemble dans une même contrée, mais encore ſans loix, ſans police, ſans aucune ſubordination, & ſe trouvant par une conſéquence néceſſaire expoſée à beaucoup d'injuſtices & de violences, le plus fort d'entre eux, comme il arrive toujours parmi les animaux, devienne le maître. Cet homme enſuite emploiant ſon pouvoir & ſon autorité pour protéger & ſecourir les autres, pour les défendre contre l'injuſtice & la violence, pour leur procurer le repos & la tranquillité, pour favori-

* *On voit chez Hérodote, liv. 1. que ce fut à peu près ainſi que s'établit le roiaume des Médes dans la perſonne de Déjoce.*

ſer conſtamment ceux qui ſont regardés comme les plus gens de bien, & pour être exact à traiter chacun de ſes ſujets ſelon ſon mérite, on lui aſſure d'un conſentement unanime une autorité qu'il avoit d'abord uſurpée, & que de violente il a rendu juſte & raiſonnable; & on lui jure une obéiſſance entiére & une ſoumiſſion parfaite, d'autant plus ferme & ſtable, qu'elle eſt fondée ſur l'intérêt même de ceux qui s'y engagent. Telle eſt ordinairement l'origine de la Monarchie; & tels ſont les degrés par leſquels elle ſe convertit en une roiauté, [a] qui pour gouverner des ſujets volontaires, aime mieux emploier la ſageſſe des conſeils, que la terreur & la force. Ce furent de pareils motifs qui contribuérent le plus à faire Romulus roi.

Dans la ſuite des tems, les ſucceſſeurs de cette autorité ſi juſte d'abord, ſi douce, ſi ſalutaire, voiant leur puiſſance bien affermie, & ſe trouvant dans l'abondance de toutes ſortes de biens & d'honneurs, commencent à abuſer de leur pouvoir, commettent mille violences & mille cruautés, & de-

a Μίαν τὴν ἐξ ἁπάντων πλείστων καὶ ἀρίστων συγχωρουμένων, καὶ τῇ γνώμῃ τὸ μέσον.

viennent l'objet de la haine des peuples. Il eſt aiſé de reconnoitre ici le caractére de Tarquin le ſuperbe, dernier roi des Romains.

La roiauté ſe changeant ainſi en tyrannie, il ſe forme des conſpirations contre les tyrans: & ce ſont ceux qui ont le plus d'élévation, de courage, & de hardieſſe, qui ſe mettent à la tête des conjurés; parce que ce ſont les hommes de ce caractére qui portent le plus impatiemment les injuſtes traitemens de leurs maîtres. Le Peuple ſe voiant donc redevable à leur courage de ſon repos & de ſa liberté, s'abandonne volontiers à leur domination, & leur confie avec joie le commandement; comme cela arriva en effet lorſque les Tarquins eurent été chaſſés de Rome. Et voila comment ſe forme l'Ariſtocratie, c'eſt-à-dire, le gouvernement des ſages & des anciens, tels qu'étoient ces graves vieillards qui compoſérent le Sénat.

Cette ſorte de gouvernement peut avoir plus de durée & de ſtabilité, mais enfin elle dégénére à ſon tour comme les autres; & au lieu de ces vieillards prudens, expérimentés, déſintéreſſés, & qui n'avoient en vûe que le bien de

la patrie, un petit nombre de personnes, qui ne se distinguent des autres que par l'ambition, l'orgueil, l'avarice, cherchent à s'attirer l'autorité, & c'est ce qui fraie le chemin à l'Oligarchie; dont on vit déja des essais & une image dans la conduite violente des Décemvirs, & dans l'avarice cruelle des plus riches Sénateurs, qui força plus d'une fois le Peuple à se mettre à couvert de leurs vexations par ces fameuses retraites sur le mont Sacré & sur le mont Aventin : & c'est ce qu'on appelle l'Oligarchie.

La République étant dans cet état, & les citoiens se trouvant également las & fatigués de tous les gouvernemens qui ont précédé, il est naturel qu'ils tournent leurs vûes & leurs desirs vers la Démocratie, en s'efforçant d'augmenter en tout le pouvoir du Peuple, & d'égaler ses droits & ses priviléges à ceux de la Noblesse. Pendant que dure encore le sentiment & le souvenir des maux passés, le bon ordre subsiste quelque tems, & l'égalité entre les citoiens se maintient. Mais ceux qui viennent après, peu touchés des avantages de l'ancienne liberté & de l'égalité populaire dont le goût est usé, cherchent à

s'élever au-dessus des autres ; & ce sont ordinairement ceux qui ont le plus de richesses qui prennent ce parti. Comme souvent l'entrée légitime aux honneurs, qui est la vertu & le mérite, leur est fermée ; ils emploient leurs grands biens pour acheter les suffrages du Peuple, & ils ne songent plus qu'à le corrompre à force de présens & de largesses. Quand une fois ces hommes ambitieux, & dévorés par le desir de dominer, ont gagné & amorcé la multitude par l'appas du gain, il n'y a plus d'excès dont elle ne soit capable. La République tombe ainsi dans le plus grand des maux, qui est que la populace soit maitresse des affaires, ce qui s'appelle Ochlocratie.

Polybe observe que ce changement de mœurs, qui entraîne après soi celui du gouvernement, est la suite ordinaire des heureux succès & de la longue prospérité d'un Etat. Lors, dit-il, qu'une République, après avoir essuié de grands dangers, est sortie victorieuse de longues & pénibles guerres, & qu'arrivée au comble de la gloire & de la puissance, elle n'a plus d'ennemis qui lui disputent l'empire, mais que tout lui est soumis & assujetti ; une

telle prospérité, si elle est longue & persévérante, ne manque jamais d'introduire dans cette République le luxe & l'ambition, qui causent infailliblement la ruine des Etats les plus florissans. Le luxe, pour fournir aux dépenses, qui deviennent de jour en jour plus grandes & plus énormes, dégénére bientôt en avarice, & est forcé d'avoir recours aux injustices & aux rapines: & l'ambition, pour parvenir à ses fins, n'oublie rien de ce qui peut gagner la faveur du Peuple, flateries, complaisances, largesses, corruptions. Il arrive de là que la multitude, d'un côté irritée par les exactions injustes des riches, & de l'autre gâtée & devenue insolente par les flateries & par les largesses des ambitieux, ne consulte plus que sa passion & ses caprices dans les délibérations publiques, refuse d'écouter la voix des premiers Magistrats, & de se soumettre à leur autorité; & se parant du beau nom de liberté & de démocratie, s'abandonne à une licence effrénée, & secoue entiérement le joug des loix. Accoutumée à vivre du bien d'autrui, & à s'engraisser dans le repos & l'oisiveté, si elle trouve un Chef, qui ne soit pas en

état de l'enrichir par lui-même, mais qui étant hardi & entreprenant lui paroisse capable de remplir d'ailleurs ses desirs, elle s'attache à lui, elle le soutient, elle l'éléve. Et de là naissent les séditions, les meurtres, les exils, les proscriptions, les nouveaux partages de terres, l'abolition des dettes; jusqu'à ce qu'enfin il survienne quelqu'un plus fort & plus puissant que tous les autres, qui s'empare de toute l'autorité, & qui seul se rende maître du gouvernement. Ainsi le trop vif desir de la liberté, ou, pour parler plus juste, l'abus qu'en fait le Peuple, se termine par la perte de cette même liberté, & par l'établissement d'une nouvelle domination, souveraine, & despotique.

Telles furent en effet les révolutions qui firent changer de face & de nature à la République Romaine; & c'est ce qu'il nous reste à montrer.

CHAPITRE SECOND.

CHANGEMENT DE LA RÉPUBLIQUE ROMAINE EN MONARCHIE.

CE QUE Polybe avoit prévû, arriva de la maniére & pour les causes qu'il avoit marquées. Ce fut la grandeur même & la prospérité de Rome qui causérent la perte de sa liberté. Dès que la République Romaine fut arrivée à ce haut point de gloire où le courage & la vertu de ses anciens Généraux & de ses anciens Magistrats l'avoient portée, elle commença à déchoir par des déclins d'abord imperceptibles, plus marqués dans la suite, & qui se terminérent enfin par le violement ouvert des anciennes maximes du gouvernement, & par l'infraction des loix fondamentales de l'État.

Lorsque la République, dit Salluste, se fut accrue par de laborieux efforts & par la justice; que des Rois puissans eurent été vaincus dans la guerre; que des nations féroces & des peuples fort nombreux eurent été soumis par la force; que Carthage, la rivale de Rome, *Sallust. in bello Catilin.*

eut été ruinée de fond en comble ; en un mot, que par terre & par mer tout eut été assujetti à l'Empire Romain : il se fit une révolution étonnante dans tout le corps de l'Etat. Ceux que ni les travaux, ni les dangers, ni tant d'adversités n'avoient pu vaincre, succombérent à la douceur du repos, & aux attraits de l'abondance & de la prospérité. L'avarice & l'ambition, sources funestes de tous les maux, s'accrurent à proportion que la puissance de Rome prit de nouveaux accroissemens. L'avarice bannit de la République la bonne foi, la probité, & toutes les autres vertus ; & substitua en leur place l'orgueil, le faste, le mépris des dieux, & un commerce honteux qui mettoit tout à prix, & vendoit tout. L'ambition de son côté introduisit la dissimulation, la fourberie, la perfidie, & bientôt après, les violences, les cruautés, les meurtres.

C'est ainsi, selon la belle pensée de Juvénal, que le luxe, fléau plus funeste & plus cruel que la guerre, ravagea l'Empire Romain, & vengea l'univers vaincu.

Sævior armis
Luxuria incubuit, victumq; ulciscitur orbem.

Il ne me reſte donc plus, pour montrer la juſteſſe des ſages conjectures de Polybe ſur le changement qu'il avoit prévû devoir arriver dans la République, qu'à raporter en détail les principales cauſes qui ont entraîné cette révolution, telles que nous les trouvons dans les Auteurs contemporains, ou qui ont écrit peu de tems après ce grand événement. Par là on verra clairement la différence étonnante qui ſe rencontre entre les premiers ſiécles de la République Romaine, & ceux qui précédérent ſa ruine; & l'on aura une idée plus parfaite de tous les états par leſquels elle a paſſé.

RICHESSES, *ſuivies du luxe dans les bâtimens, les meubles, la table, &c.*

JE NE REPETERAI point ici ce que j'ai dit dans le volume précédent ſur le noble déſintéreſſement des anciens Romains, & ſur le cas qu'ils faiſoient de la pauvreté, de la ſimplicité, de la frugalité, de la modeſtie: vertus ſi communes alors, & ſi généralement pratiquées, qu'on les attribuoit moins au mérite particulier des citoiens, qu'au génie de la nation, & à l'heureux caractére de ces premiers tems; mais en

même tems vertus si sublimes, & portées à un si haut point de perfection, que dans les derniers siécles de la République elles passoient pour des fables & pour des fictions, tant elles étoient éloignées du goût qui dominoit pour lors ; & tant elles paroissoient supérieures à la foiblesse humaine.

[a] Depuis que les richesses eurent été mises en honneur, & que seules elles ouvrirent l'entrée au commandement, à la puissance, à la gloire ; on ne fit plus de cas de la vertu, on regarda la pauvreté comme une honte, & l'innocence des mœurs comme l'effet d'une humeur mélancolique ; & le fruit de ces richesses fut le luxe, l'avarice, l'orgueil.

L'époque de ce changement chez les Romains, fut celle de l'aggrandissement de leur Empire. Le premier Scipion avoit jetté les solides fondemens de leur grandeur future ; le dernier par ses conquêtes ouvrit la porte au luxe. Depuis que Carthage, qui tenoit Rome

Vell. Patere, lib. 2. n. 1.

a Postquam divitiæ honori esse cœperunt, & eas gloria, imperium, potentia sequebatur ; hebescere virtus, paupertas probro haberi, innocentia pro malivolentia duci cœpit. Igitur ex divitiis juventutem luxuria, atque avaritia, cum superbia invasere. *Sall. Iust. in bello Jugurth.*

en haleine en lui disputant l'empire, eut été entiérement détruite, la décadence des mœurs n'alla plus lentement ni par dégrés, mais fut prompte & précipitée. La vertu aussitôt fit place aux vices, l'ancienne discipline au relâchement, la vie occupée & laborieuse à l'oisiveté & aux plaisirs.

Au lieu que les anciens Romains se piquoient d'honorer les dieux plus par la piété que par la magnificence, *colebantur religiones piè magis quàm magnificè*: les richesses immenses, qui étoient le fruit des derniéres conquêtes, furent emploiées à construire des temples superbes pour les dieux, & des bâtimens magnifiques pour décorer & embellir Rome. *Liv. lib. 39. n. 17.*

Il est difficile, pour ne pas dire impossible, que ce qui fait l'objet de l'admiration publique, ne devienne tôt ou tard le goût des particuliers. Aussi un Historien remarque-t-il que dès qu'on eut commencé à faire entrer le marbre dans la construction des temples, qu'on eut bâti des théâtres & des portiques, le luxe des particuliers suivit de près la magnificence publique; *publicamque magnificentiam secula privata luxuria est.* On sait à quel excès la *Vell. Patere. lib. 2. n. 1. Sallust. in bello Catilin.*

fureur des bâtimens fut portée ; & comment de ſimples particuliers ſe firent un jeu, & en même tems une gloire, de venir à bout à force de dépenſes de raſer des montagnes, & de combler les mers.

Le luxe fut égal pour tout le reſte ; & ce fut l'armée revenue victorieuſe d'Aſie qui l'introduiſit dans Rome, ou du moins qui l'y rendit beaucoup plus commun. Tite-Live fait un dénombrement de tous les meubles précieux qui depuis ce tems-là devinrent en uſage. Les comédiennes, les chanteuſes, les joueuſes d'inſtrument, commencérent auſſi alors à faire l'agrément des repas. Les repas même ne ſe ſentirent plus de l'ancienne ſimplicité, & ne ſe faiſoient plus qu'à grands frais & avec un grand appareil. Un cuiſinier, qui n'étoit regardé chez les anciens que comme un vil eſclave, fut alors en eſtime & en honneur, comme un officier dont on ne pouvoit plus ſe paſſer : & ce qui juſques-là n'avoit été qu'un bas miniſtére, devint un art fort recherché & fort eſtimé. Tout cela cependant n'étoit encore rien en comparaiſon de l'excès où les choſes furent portées dans la ſuite.

Liv. lib. 39. n. 6.

Caton le Censeur ne s'étoit point lassé de représenter dans le Sénat les suites funestes du luxe qui commençoit de son tems à s'introduire dans la République. Voiant qu'on avançoit dans la Gréce & dans l'Asie, provinces remplies des amorces & des attraits dangereux de tous les plaisirs, & qu'on commençoit à porter la main sur les trésors des Rois : [a] » Je crains, disoit-il, » que nous ne devenions les es- » claves de ces richesses, au lieu d'en » être les maîtres ; & que les nations » vaincues ne nous vainquent à leur » tour, en nous communiquant leurs » vices. « Ses craintes n'étoient pas imaginaires, & tout ce qu'il avoit prévû arriva. *Liv. lib. 34. n. 4.*

GOÛT *pour les statues, les tableaux, &c.*

[b] CE FUT la prise de Syracuse qui produisit ce malheureux effet. Quoique les statues & les tableaux, dont cette

a Hæc ego, quo melior lætiorque in dies fortuna Reip. est, imperiumque crescit; & jam in Græciam Asiamque transcendimus, omnibus libidinum illecebris repletas; & regias etiam attrectamus gazas: eo plus horreo, ne illæ magis res nos ceperint, quàm nos illas. *Liv.*

b Hostium quidem illa spolia, & parta belli jure: ceterùm inde primum mirandi græcarum artium opera, licentiæque huic sacra profanaque omnia vulgò spoliandi, factum est. *Liv. lib. 25. n. 40.*

grande ville étoit remplie, fussent des dépouilles justement acquises par le droit de la guerre, & que Marcellus eût eu la retenue de n'en enlever que la moindre partie pour orner seulement un temple à Rome, sans en rien réserver ni pour ses jardins, ni pour sa maison : ces ouvrages de l'art si estimés & si recherchés devinrent funestes à l'Empire, en inspirant aux Romains de l'admiration & du goût pour ces vains ornemens.

Liv. lib. 27. n. 16. Fabius, par le généreux mépris qu'il en fit après la prise de Tarente, montra plus de prudence que Marcellus n'avoit fait à Syracuse. Car un Officier demandant à Fabius ce qu'il vouloit qu'on fît d'un si grand nombre de statues qui se trouvoient dans la ville, (c'étoient autant de dieux, tous de grande taille, représentés comme combattans chacun dans une attitude particuliére : *Qu'on laisse aux Tarentins*, dit Fabius, *leurs dieux irrités.*

Le second Scipion, dans la prise de Carthage, se conduisit d'une maniére encore plus digne de l'ancienne grandeur Romaine. Après avoir fait une *Cic. Verr. 4. n. 86.* sévére défense à ses gens de rien prendre, ni même de rien acheter des dé-

pouilles, il fit dire aux habitans de Sicile qu'ils vinſſent chacun reconnoitre & reprendre les ſtatues que les Carthaginois leur avoient autrefois enlevées. Et en rendant à ceux d'Agrigente le fameux taureau de Phalaris, il leur dit que ce monument de la cruauté de leurs anciens Rois & de la bonté de leurs nouveaux Maîtres, devoit leur apprendre s'il leur étoit plus avantageux d'être ſous le joug des Siciliens que ſous le gouvernement du Peuple Romain. Ce n'eſt pas, dit Cicéron, que ce grand homme, d'un eſprit ſi cultivé, manquât ou d'endroits pour y placer ces ouvrages de l'art, ou de diſcernement pour en ſentir toutes les beautés. Mais c'eſt que ſurpaſſant, non ſeulement en déſintéreſſement mais en délicateſſe de goût tous nos connoiſſeurs qui ſe piquent de l'avoir le plus fin, il jugeoit que ces ouvrages avoient été faits, non pour ſatisfaire la vaine curioſité, & encore moins le luxe des hommes, mais pour ſervir d'ornement dans les temples & dans les villes. Et, ſelon la judicieuſe remarque d'un Hiſtorien, il auroit été à ſouhaiter pour le bien & pour l'honneur de la République, qu'elle eût toujours conſervé pour ces

Verr. 6. n. 73.

Verr. 4. n. 87. & Verr. 6. n. 98.

Vell. Paterc. lib. 2. n. 13.

beautés de l'art le noble mépris de Scipion, ou même l'ignorance & la groſſiéreté de Mummius. Ce dernier, en faiſant tranſporter à Rome ce qui s'étoit trouvé de plus rare parmi les dépouilles de Corinthe, connoiſſoit ſi peu le prix & l'excellence de ces ſortes d'ouvrages, qu'il dit aux Entrepreneurs qui étoient chargés de les voiturer, que s'ils les perdoient, ils ſeroient tenus d'en fournir d'autres à leurs dépens. La République auroit été heureuſe, ſi on n'y eût jamais introduit ce prétendu bon goût, qui ouvrit la porte à des rapines & à des violences, qui deshonorérent infiniment le Peuple Romain chez les Etrangers.

A peine peut-on croire ce que Cicéron raporte des excès horribles auſquels cette paſſion d'amaſſer des vaſes & des tableaux de grand prix porta Verrès pendant le tems de ſa Préture en Sicile. La plupart des autres Gouverneurs ne lui cédoient guéres dans cette eſpéce de brigandage. Quelle différence entre de tels Magiſtrats, & les anciens Romains, qui ſe faiſoient un devoir & un honneur de laiſſer aux Alliés, & même aux peuples tributaires, ces ſortes d'ornemens, pour faire

ſentir aux uns la douceur du gouvernement Romain, & pour conſoler les autres de leur ſervitude !

AVARICE *inſatiable : injuſtices : rapines : mauvais traitemens à l'égard des Alliés & des peuples conquis.*

C'EST une réflexion fort judicieuſe de Cicéron, que cet oracle d'Apollon qui déclara que Sparte ne périroit jamais que par l'avarice, eſt une prédiction pour tous les peuples qui ſont dans l'opulence, auſſi bien que pour les Lacédémoniens. Cet oracle s'eſt vérifié par raport à la République Romaine plus que dans aucun autre Etat. Tous les Hiſtoriens qui parlent de ſa ruine, conviennent que l'avarice en fut la cauſe ; & que cette avarice fut allumée par les richeſſes & le luxe. [a] En effet, dès qu'on vient à deſirer paſſionnément la magnificence, les grands équipages, les beaux meubles, l'abondance & la délicateſſe de la table ; c'eſt une ſuite naturelle & néceſſaire qu'on aime ſans bornes & ſans meſure l'argent, qui eſt le prix de toutes ces cho-

Lib. 2. de Off. n. 77.

a Delectant magnifici apparatus, vitæque cultus cum elegantia & copia ; quibus rebus effectum eſt, ut infinita pecuniæ cupiditas eſſet. *De Offic. lib. 1. n. 25.*

ſes, & ſans lequel on ne peut ſe les procurer.

Salluſt. in bello Catilin. Salluſte reconnoit, après avoir fait beaucoup de réflexions ſur les cauſes de la grandeur & de la puiſſance des anciens Romains, qui ſouvent avec peu de troupes ont défait de nombreuſes armées, & avec un revenu très médiocre ont ſoutenu de longues guerres contre les Rois les plus opulens, ſans que jamais aucune adverſité ait pu abbattre leur courage : Salluſte, dis-je, reconnoit que Rome n'a été redevable de cette grandeur & de cette puiſſance qu'à un petit nombre d'illuſtres citoiens, dont le rare mérite & la ſolide vertu avoient rendu la pauvreté victorieuſe des richeſſes, & le petit nombre des ſoldats ſupérieur à des troupes innombrables. Mais, ajoute-t-il, depuis que les citoiens ſe ſont laiſſé corrompre par le luxe & par l'oiſiveté, Rome, comme une mere épuiſée, a ceſſé de produire de grands hommes ; & ſi elle a encore ſubſiſté quelque tems, ce n'a été que par une ſuite & par un effet de ſon ancienne grandeur, qui continuoit de ſoutenir la République malgré la foibleſſe & les vices de ſes Magiſtrats.

Il eſt beau de comparer ces heureux tems où la pauvreté étoit généralement en honneur dans la République, avec les derniers ſiécles où l'on vit régner le faſte, le luxe, la magnificence, & en même tems une baſſe & ſordide avarice. Quels hommes que ces Conſuls & ces Dictateurs qu'on alloit prendre à la charrue! Quelle nobleſſe, quelle grandeur d'ame dans les deux Scipions, dans Fabius, dans Paul Emile! L'argent étoit-il compté pour quelque choſe chez ces anciens Romains? Quand Pyrrhus entreprit de corrompre le Sénat par des préſens, ſe trouva-t-il dans la ville une ſeule perſonne qui fût tentée d'en recevoir? Les choſes étoient bien changées du tems de Jugurtha, qui avoit ſû gagner à force d'argent les ſuffrages de preſque tous les Sénateurs. Auſſi lorſqu'il fut forcé de ſortir de Rome, tournant les yeux de tems en tems vers cette ville, il dit que, prête à ſe vendre au plus offrant, elle ne manquoit que d'un acheteur.

Liv. lib. 34. n. 4.

Salluſt. in bello Jugurth.

Tant que dura ce noble déſintéreſſement, ceux qui avoient le commandement des troupes ou le gouvernement des provinces, loin de ſonger à s'enrichir des dépouilles des Alliés ou de

celles des peuples conquis, s'en regardoient comme les tuteurs & les peres. C'eſt qu'alors le principe du Peuple Romain étoit de ſe ſoumettre les peuples moins par la force des armes que par les bienfaits, & d'aimer mieux ſe faire des amis que des eſclaves. Ni la marche des troupes, ni le campement des armées, ni les quartiers d'hiver, ni le ſéjour des Commandans dans une ville, n'étoit à charge à perſonne. Et voila ce qui faiſoit tant d'honneur, & attiroit tant de reſpect à l'Empire Romain. Le Sénat alors, dit Cicéron, étoit le recours & l'azyle des Rois, des peuples, des nations. Nos Magiſtrats & nos Généraux faiſoient conſiſter leur plus grande gloire à défendre les provinces, & à ſoutenir les Alliés avec une juſtice & une fidélité inviolable. [a] Ainſi nous étions les protecteurs plutôt que les maîtres du monde.

Salluſt. ibid.

Ecoutons le même Cicéron, & il nous apprendra combien de ſon tems les choſes étoient changées. Toutes les provinces, dit-il, gémiſſent, tous les peuples libres ſont dans la déſolation,

Verr. 4. n. 207.

[a] Itaque illud patrocinium orbis terræ veriùs, quàm imperium poterat nominari. *De Offic. lib. 2. n. 27.*

tous les roiaumes ſe plaignent hautement des violences & des vexations qu'ils ſouffrent de notre part. Il n'y a maintenant dans tout l'eſpace des contrées qui s'étendent juſqu'à l'océan, aucun endroit ni ſi éloigné, ni tellement à l'écart, où l'avarice & l'injuſtice de nos Généraux & de nos Magiſtrats n'aient pénétré. Il n'eſt plus poſſible de ſoutenir, je ne dis pas la force, les armes, les attaques des nations; mais leurs cris, leurs plaintes, leurs reproches. Il eſt difficile, dit-il ailleurs, de vous exprimer combien la conduite injuſte & violente de ceux que nous envoions dans les provinces avec autorité, nous a rendu odieux à toutes les nations étrangéres. Nul temple n'a été ſacré pour eux, nulle ville ne leur a paru reſpectable, nulle maiſon particuliére n'a pu être fermée & inacceſſible à leur avarice. Voila ce qu'étoit la République Romaine dans les derniers tems: &, ſi l'on cherche quelle fut la premiére cauſe & l'origine de tous ces déſordres, on trouvera (je ne puis le répéter trop ſouvent) que ce fut l'amour des richeſſes & du luxe.

Pro Lege Manil. n. 65.

AMBITION *démesurée, desir effréné de dominer, suivis de factions, de séditions, de meurtres, de proscriptions, & de la ruine entiére de la liberté.*

Offic. lib. 1. p. 85. CICERON, après Platon, prescrit deux régles essentielles à ceux qui sont chargés du gouvernement. La premiére est de n'avoir en vûe que le bien public, sans jamais regarder ce qui seroit de leur avantage particulier : & la seconde, d'étendre leurs soins également sur tout le corps de l'Etat, & de n'en pas négliger une partie, en faisant du bien à l'autre. Car, ajoute-t-il, il en est de celui qui gouverne comme d'un tuteur, & il doit en cette qualité faire le bien de ceux dont les intérêts lui ont été confiés, & non le sien propre. Et celui qui n'auroit soin que d'une partie des citoiens, & qui négligeroit les autres, exciteroit la discorde & la sédition, qui sont ce qu'il y a de plus pernicieux à toutes les Républiques.

On peut dire que ce sont là les loix fondamentales de tout bon & sage gouvernement : & c'est l'observation exacte de ces loix qui avoit toujours fait le caractére des bons citoiens & des grands hommes de la République, par-

ce que c'étoit ſur ce plan & ſur ces principes que la République avoit d'abord été formée & établie. Lorſqu'à la puiſſance des Rois qui étoit devenue inſupportable, on ſubſtitua celle des Magiſtrats annuels, le Sénat fut conſidéré comme le Conſeil perpétuel & public de l'Etat, pour être en quelque ſorte l'ame & la tête de la République, le gardien & le défenſeur des loix, le protecteur de la liberté & des priviléges du peuple; & l'entrée dans cet illuſtre Corps fut ouverte à tous les citoiens, ſans autre diſtinction que celle du mérite & de la vertu. Les Magiſtrats faiſoient gloire de reſpecter l'autorité du Sénat, & étoient regardés comme les miniſtres de cet auguſte Conſeil: & les différens Ordres de l'Etat contribuoient par leur éclat particulier à relever la gloire de la premiére & de la plus noble Compagnie. C'eſt ce concert & cette union pour le bien public, qui conſervérent ſi lontems la bonne intelligence dans la République, qui firent réuſſir toutes les guerres qu'on entreprit, & qui répandirent par tout la gloire & la terreur du nom Romain. Une conduite oppoſée produiſit un effet tout contraire.

Cic. Orat. pro Sext. n. 137.

Sallust. in bello Jugurth.

Avant la destruction de Carthage, les disputes entre les citoiens pour la domination & la puissance, n'étoient point portées jusqu'aux derniéres violences : la crainte des forces étrangéres étoit un frein qui les retenoit dans la modération, & qui leur faisoit respecter les loix. [a] Jusques-là les Romains n'avoient pas eu encore assez de courage pour répandre le sang des citoiens ; & le dernier excès des dissensions civiles étoit de sortir de la ville, & de se retirer sur quelque montagne voisine. Quand Rome se vit délivrée de toute crainte au dehors, la licence & l'orgueil, suites ordinaires de la prospérité, troublérent bientôt le concert & l'union qui avoient régné jusques-là. La Noblesse & le Peuple, sous prétexte de défendre, l'une sa dignité, l'autre sa liberté, ne songérent plus, chacun de leur côté, qu'à attirer tout à eux, & à se rendre maîtres de tout. [b] La plupart de ceux qui se mirent à la tête de ces

a Nondum erant tam fortes ad sanguinem civilem, nec præter externa noverant bella ; ultimaque rabies secessio ab suis habebatur. *Liv. lib. 7. n. 40.*

b Per illa tempora, quicumque rempublicam agitavere, honestis nominibus, alii sicuti jura populi defenderent, pars quo Senatus auctoritas maxuma foret, bonum publicum simulantes, pro sua quisque potentia certabant. *Sallust. in bello Catilin.*

deux partis, ſous le beau nom de défenſeurs du bien public, ne travaillérent en effet qu'à établir leur puiſſance particuliére : & au milieu de ces deux factions, la République, déchirée par ce partage, & livrée à l'ambition de ſes citoiens, ſuivoit toujours la loi du plus puiſſant [a] Il ne faut point demander qui parmi ces chefs de parti avoit pour lui la juſtice & le bon droit. Tous étoient injuſtes, tous étoient uſurpateurs : mais celui qui étoit le plus fort, & qui demeuroit le vainqueur, étoit toujours ſûr d'être applaudi.

[b] On voit par là que ce qu'il y a de plus capable de faire oublier la juſtice & les loix, c'eſt la paſſion de dominer & de ſe rendre maître des autres : paſſion d'autant plus dangereuſe, qu'elle eſt couverte d'une apparence de vertu & de gloire, & que par cette raiſon elle entraîne ordinairement ceux qui

a Boni & mali cives appellati, non ob merita in rempublicam, omnibus pariter corruptis, ſed uti quiſque locupletiſſimus, & injuria validior, quia præſentia defendebat, pro bono ducebatur. *Salluſt. in fragm.*

b Maximè adducuntur plerique ut eos juſtitiæ capiat oblivio, cùm in imperiorum, honorum, gloriæ cupiditatem inciderunt. . . . Eſt autem in hoc genere moleſtum, quòd in maximis animis ſplendidiſſimiſque ingeniis plerumque exiſtunt honoris, imperii, potentiæ, gloriæ cupiditates. *Offic. lib.* 1, *n.* 26.

paſſent pour avoir plus d'élévation & de grandeur d'ame.

Nous allons voir ces funeſtes diſpoſitions ſe développer peu à peu, croître comme par degrés avec le tems, & cauſer enfin la ruine entiére de la liberté.

I. LES GRACQUES.

TIBERIUS & Caius Gracchus, deſcendus par leur mere du fameux Scipion, ſoutinrent par un rare mérite l'éclat de leur naiſſance. Ils avoient l'un & l'autre l'eſprit grand, l'ame haute, un déſintéreſſement parfait, une éloquence véhémente & propre à entraîner les eſprits, un zéle vif & ardent pour la juſtice, une compaſſion naturelle pour les miſérables, une haine irréconciliable contre toute oppreſſion, que la réſiſtance faiſoit dégénérer en animoſité perſonnelle contre les oppreſſeurs. On ne peut nier que ces deux illuſtres freres n'euſſent des intentions fort droites, que dans leurs entrepriſes ils ne ſe propoſaſſent pour but une réformation qui paroiſſoit néceſſaire, & qu'en effet ils n'aient remédié par de ſages réglemens à pluſieurs déſordres. Mais des engagemens formés d'abord par de bonnes vûes, & pouſſés enſuite

avec trop de chaleur, les portérent plus loin qu'ils n'avoient penſé. Ils pourſuivirent avec une opiniâtreté inflexible ce qu'ils avoient commencé par un ſentiment de vertu : & par là de grandes qualités, qui auroient pu être fort utiles à l'Etat ſi elles avoient été conduites par une ſage modération, lui devinrent funeſtes & pernicieuſes.

Ce qui fournit le principal ſujet des diſcordes fut la Loi qu'ils propoſérent au ſujet de la diſtribution des terres, qui pour cette raiſon étoit appellée *la Loi Agraire*. Quand les Romains avoient conquis des terres ſur leurs voiſins, ils avoient coutume d'en vendre une partie, d'ajouter les autres au domaine de la République, & de donner ces derniéres aux plus pauvres des citoiens pour les faire valoir, à condition qu'ils en paieroient tous les ans une petite rente au tréſor public. Les riches aiant commencé à enchérir ſur eux & à porter beaucoup plus haut ces rentes, & à chaſſer par ce moien les pauvres de leurs poſſeſſions, on fit une loi qui portoit qu'aucun citoien ne pourroit poſſéder que juſqu'à cinq cens arpens de terre. Cette loi réprima pour quelque tems l'avarice des riches : mais ceux-ci dans la ſuite aiant trouvé le

moien de frauder la loi, en ſe faiſant adjuger la ferme de ces terres ſous des noms empruntés, & enfin les tenant ouvertement eux-mêmes, les pauvres étoient réduits à une extrême miſére, & l'Italie étoit en danger de ſe voir remplie d'eſclaves & de barbares dont les riches ſe ſervoient pour cultiver ces terres d'où ils avoient écarté les citoiens.

Rien n'étoit plus criant qu'un tel déſordre, & rien auſſi ne paroiſſoit plus raiſonnable que la loi propoſée par les Gracques. Ils s'étoient contentés d'abord d'ordonner que les riches qui avoient uſurpé des terres en ſortiroient après avoir reçu du public le prix de ces terres qu'ils retenoient ſi injuſtement; & que les citoiens qui avoient beſoin d'être ſoulagés, y entreroient en leur place. » Quoi, diſoient-ils au Peuple, » les bêtes ſauvages trouvent dans les » montagnes & dans les forêts de l'Italie des forts & des taniéres pour s'y » retirer: & ces braves Romains qui » combattent & qui s'expoſent à la » mort pour la défenſe de l'Italie, ne » jouiſſent que de la lumiére & de l'air » qu'on ne peut leur ravir, & ſont ſans » maiſons & ſans retraites, obligés d'er-

Plut. in vit. Gracch.

» rer dans les campagnes avec leurs » femmes & leurs enfans. Ils ne font la » guerre & ne meurent que pour aug- » menter le revenu & entretenir le luxe » des riches ; & ces prétendus maîtres » de l'univers (car on les appelle ainſi) » n'ont pas un ſeul pouce de terre qui » leur appartienne.

Il eſt quelquefois de certains déſordres dans un Etat, auſquels on ne peut remédier ſans ruiner l'Etat même : comme il eſt des maladies dans le corps humain, dont on ne peut tenter la guériſon ſans un danger preſque certain de mort. Les plus gens de bien à Rome, & les Sénateurs les mieux intentionnés pour le bien public, voioient clairement les ſuites funeſtes des loix propoſées par les Gracques ; & le malheur de ceux-ci, comme le remarque Cicéron, fut de n'être pas demeurés unis de ſentimens & de conduite avec cette portion de la République la plus ſaine & la plus ſage. Il leur en coûta la vie à l'un & à l'autre : & leur fin tragique ſembla lever l'étendart des diſcordes ſanglantes, & donner aux citoiens le ſignal de combattre entre eux à main armée pour ſatisfaire l'ambition de quelques particuliers. Depuis ce

Cic. Orat. de Haruſp. reſp. n. 41.

Vell. Paterc. lib. 2. n. 1.

tems les loix cédérent à la violence : le plus puiſſant devint le maître : les diſſenſions civiles, qui juſques-là s'étoient terminées par des traités pacifiques, ne furent plus décidées que par la voie des armes : & comme les mauvais exemples vont toujours en croiſſant, on vit bientôt le ſang des citoiens couler à grands flots dans Rome, & les armées Romaines marcher enſeignes déployées les unes contre les autres.

2. MARIUS ET SYLLA.

MARIUS & Sylla, nés tous deux avec les plus rares qualités, montrérent à quels excès de fureur & de cruauté ſe peut porter l'ambition, quand elle n'eſt point retenue dans de juſtes bornes par des ſentimens d'honneur & de probité, & par l'amour du bien public. Rien ce ſemble de ce qui fait les grands hommes ne leur manquoit.

Salluſt. in bello Jugurth.

« Le défaut de naiſſance dans Marius étoit couvert par les plus grandes vertus. Accoutumé dès l'enfance à une vie dure, & nourri enſuite, non dans l'étude des lettres grecques, ni dans la délicateſſe de Rome, mais dans les pénibles exercices de la guerre, il ſaiſit bientôt la ſcience de l'art militaire, &

la porta auſſi loin que perſonne eût jamais fait. Capable des plus grandes entrepriſes dans la guerre, modéré dans ſa conduite particuliére, infiniment éloigné de la volupté & de l'avarice, il n'avoit d'autre paſſion que celle de la gloire. Il ſe conduiſit de telle ſorte dans toutes les charges qu'il exerça, qu'il parut toujours digne d'en obtenir de plus conſidérables. Le reſte de ſa vie répondit à de ſi beaux commencemens. Pluſieurs Conſulats qui lui furent déférés de ſuite, la guerre de Jugurtha heureuſement terminée, des armées innombrables de Barbares qui venoient fondre ſur l'Italie taillées en piéces dans deux combats, où il y en eut plus de trois cens mille tués ou pris, montrent ce qu'étoit Marius.

Sylla, quoique d'un caractére tout différent, ne lui céda en rien. Il étoit de famille Patricienne, & avoit été parfaitement inſtruit dans l'étude des Belles-Lettres. Il avoit le cœur grand. Il aimoit les plaiſirs, mais il aimoit encore plus la gloire. Les délices rempliſſoient les momens de loiſir qu'il pouvoit avoir, ſans pourtant que jamais elles retardaſſent l'expédition des affaires. Il étoit éloquent, d'un eſprit *Salluſt. ibid.*

fin, ami commode, d'un ſecret & d'une diſſimulation impénétrables, toujours prêt à donner, & ſur-tout prodigue d'argent. Quoiqu'avant les guerres civiles on pût le regarder comme le plus fortuné des Romains, jamais ſon mérite ne parut au-deſſous de ſa fortune, & l'on ne peut dire s'il fut plus heureux que brave. Quelles preuves de courage, de hardieſſe, de prudence, d'habileté ne donna-t-il point dans toutes les guerres dont il fut chargé, & ſur-tout dans celle qu'il eut à ſoutenir contre Mithridate le plus redoutable ennemi des Romains!

Voilà certainement de grands hommes, & bien dignes d'eſtime, s'il faloit juger de la grandeur & de la gloire par les dignités, par les talens, par les actions éclatantes. Mais c'eſt ici qu'on peut toucher au doigt cette vérité que j'ai tâché d'établir dans le volume précédent, que l'homme eſt par le cœur tout ce qu'il eſt, & que le défaut de droiture & de probité ne ſe peut couvrir par les qualités les plus brillantes.

Quel honteux perſonnage le déſir violent d'obtenir le Conſulat fit-il faire d'abord à Marius? Parce que Métellus, ſous qui il ſervoit en qualité de Lieutenant,

tenant, sembloit improuver ce dessein, piqué vivement contre lui, & ne consultant plus que son ressentiment & son ambition, il travailla d'abord secrettement à le décrier dans l'esprit des soldats; & devenu bientôt l'ennemi déclaré & le calomniateur de son Général, il vint à bout par ces voies indignes de le supplanter, & de se faire nommer en sa place pour terminer la guerre contre Jugurtha. Il n'en eut pourtant pas toute la gloire. Sylla son Questeur, entre les mains de qui Jugurtha fut remis, lui en enleva une grande partie; & fier d'un événement qui lui étoit si glorieux, il en fit graver l'image sur un anneau dont il se servit toujours pour cachet: ce qui causa un dépit mortel à Marius, & fut la premiére source de leurs divisions.

Paterculus peint merveilleusement en trois mots le caractére de Marius. C'étoit, dit-il, un homme avide & insatiable de gloire, violent dans ses désirs, & dévoré d'une ambition inquiette: *Immodicus gloriæ, insatiabilis, impotens, semperque inquietus.* Aspirant à un sixiéme Consulat, il n'y eut point de bassesse qu'il ne fît devant le Peuple, point de voie indigne & criminelle *Lib. 2. n. 126*

qu'il n'emploiât, jusqu'à s'associer deux citoiens * les plus scélérats qui fussent dans la ville, pour écarter du Consulat Métellus ** l'un de ses compétiteurs, le plus homme de bien de la République ; & il alla jusqu'à le faire exiler, n'épargnant pour cela ni le mensonge, ni le parjure, [a] qui, selon lui, faisoient partie du mérite & de l'habileté des grands hommes.

* *Glaucia & Saturninus.*

** *C'est le même dont il a été parlé auparavant.*

A quels tourmens un ambitieux n'est-il point livré ! Tant d'honneurs accumulés sur la tête de Marius, six Consulats qui lui furent déférés de suite, * (ce qui étoit sans exemple) des richesses immenses acquises en assez peu de tems, des victoires sans nombre & sur toutes sortes d'ennemis, plusieurs triomphes plus glorieux les uns que les autres : tout cet amas de grandeurs & de prospérités ne faisoit plus qu'une impression légére sur le cœur de cet ambitieux, au lieu que la gloire naissante de Sylla qui alloit toujours en croissant, le brûloit au dedans de lui-même, le dévoroit de chagrins, & le tourmentoit comme un forcené.

* *Il y eut seulement deux années entre le premier & le second.*

Ce qui réveilla sa jalousie, fut le

Plut. in vit. Mar.

[a] Avide de gloire & sur-tout de celle que Plut. in vit. Mar. étoit capable de donner.

choix d'un Général pour aller tenir tête à Mithridate. Il ne put souffrir que ce commandement fût donné à son rival. Quoiqu'usé de fatigues, affoibli par l'âge, & devenu très pesant, il fit un effort pour paroître au champ de Mars parmi les jeunes gens qui s'y exerçoient à la course des chevaux, & à faire des armes: spectacle qui faisoit pitié à tous les gens de bien, & à toutes les personnes sensées. On ne pouvoit comprendre qu'à l'âge où il étoit, après tant de triomphes & tant de gloire, il pût encore songer à aller en Cappadoce & à l'extrémité du Pont-Euxin, traîner les restes de sa vieillesse, & combattre contre les Satrapes de Mithridate. Cependant il fut nommé par le Peuple pour commander dans cette guerre, & Sylla obligé de prendre la fuite, pour mettre sa vie en sûreté.

Mais Sylla revint bientôt de Rome à la tête d'une armée nombreuse. Marius, après une foible résistance, se vit à son tour contraint de fuir. Sa tête fut mise à prix, & le Tribun Sulpitius égorgé. Sylla, sans s'arrêter plus longtems à Rome, marcha droit contre Mithridate, bien sûr que les victoires qu'il remporteroit contre un ennemi si formidable,

ſeroient plus que toute autre choſe à affermir ſon autorité.

L'abſence de Sylla donna lieu à Marius de revenir. Il avoit eſſuié d'étranges avantures, obligé de fuir en tremblant de ville en ville, & de ſe cacher, tantôt dans des forêts, tantôt dans le fond d'un marais. Son entrée dans Rome fut ſuivie du meurtre d'un nombre infini de citoiens, & de ce qu'il y avoit dans la ville de plus gens de bien attachés au parti de Sylla.

Cependant le bruit ſe répandit que Sylla, aiant terminé la guerre contre Mithridate, revenoit à Rome avec une groſſe armée. Marius, qui s'étoit fait nommer Conſul pour la ſeptiéme fois, fut tellement allarmé de cette nouvelle, qu'il en perdit le ſommeil, & tomba dans une maladie dont il mourut bientôt après. On dit que dans les délires, qui ne le quittérent point, il jettoit des cris, & faiſoit des geſtes comme s'il eût combattu contre Mithridate, tant ſon envie de commander, & ſa jalouſie naturelle, avoient profondément imprimé dans ſon cœur une ſorte &

a Ὅσα ἔπαθε ἀπὸ τῆς ἀρχῆς ἐν τῷ φυγῷ καὶ τῇ πλάνῃ. *Plut. in vit. Mar.*

violente passion d'avoir cette guerre à conduire.

La cruauté de Marius ne parut rien en comparaison de celles qu'on vit ensuite exercer à Sylla. Il remplit Rome de meurtres sans fin & sans mesure. Le sang des citoiens ne lui coutoit rien. Il en proscrivit à différentes reprises un très grand nombre, avec peine de mort contre ceux qui auroient reçu chez eux ou sauvé un proscrit, sans excepter celui qui auroit sauvé un frere, un fils, un pere; & proposant même une récompense pour l'homicide, fût-ce un esclave qui eût tué son maître, ou un fils qui eût égorgé son propre pere. La mort des proscrits étoit suivie de la confiscation de leurs biens. [a] Ainsi l'avarice donna lieu à la cruauté, les richesses devinrent un crime, chacun paroissant criminel à proportion des biens qu'il possédoit, qui faisoient en même tems le danger des riches, & la récompense des meurtriers. Sylla se nomma & se déclara lui-même Dictateur, dignité qui depuis six-vingts ans étoit

a Id quoque accessit, ut fœvitiæ causam avaritia præberet, & modus culpæ ex pecuniæ modo constitueretur; & qui fuisset locuples fieret nocens, suique quisque periculi mercES foret. *Vell. Paterc. lib. 2. n. 22.*

inconnue à Rome. Il ſe fit donner une abolition générale de tout le paſſé, & un plein pouvoir pour l'avenir de faire mourir les citoiens à ſa volonté, de confiſquer les biens, de diſtribuer les terres, de ruiner des villes, d'en bâtir d'autres, d'ôter les roiaumes, & de les donner à qui il voudroit.

Mais, ce qu'on a peine à comprendre, c'eſt qu'après avoir fait mourir tant de milliers d'hommes, après avoir introduit dans la République des nouveautés ſi étranges & des changemens ſi inouis, il oſa ſe démettre de la Dictature pour vivre en ſimple particulier, & qu'il termina ſes jours dans ſon lit, ſans que parmi tant de citoiens dont il avoit fait égorger les peres, ou les freres, ou les enfans, il s'en trouvât aucun qui entreprît d'attenter à ſa vie. La divine Juſtice s'en étoit réſervé la punition. Elle le frapa d'une horrible maladie, & le livra en proie à une honteuſe & cruelle vermine, qui renaiſſant ſans ceſſe de ſes chairs corrompues, ſans que rien en pût arréter la ſource intariſſable, & infectant toute la maiſon d'une inſupportable odeur, le fit enfin périr miſérablement.

Marius & Sylla nous montrent com-

bien peuvent être funeſtes les ſuites d'une ambition mal réglée. On eſt moins étonné que Marius, qui avoit toujours eu dans l'humeur quelque choſe de dur, d'auſtére, & de farouche, *hirtus atque horridus ;* qui étoit ſans étude, ſans éducation, ſans politeſſe, ait porté la vengeance & la cruauté auſſi loin qu'on l'a vû. Mais de tels excès ſont preſque incroiables dans un homme du caractére de Sylla, qui avoit toujours paru doux, humain, tendre, capable de pitié pour le malheur des autres juſqu'à verſer des larmes ; qui dès ſa jeuneſſe avoit aimé la joie & les plaiſirs ; & qui avoit uſé d'abord de ſa fortune avec tant de ſageſſe & de modération. Seroit-ce, demande Plutarque, un changement de naturel & de mœurs, cauſé par de grands honneurs & de grandes proſpérités ; ou plutôt un ſimple dévelopement d'une dépravation cachée dans le fond du cœur, à laquelle le ſouverain pouvoir donne liberté de ſe manifeſter ? Quoi qu'il en ſoit, il faut conclure que l'ambition, quand il s'agit d'écarter un rival, eſt capable des crimes les plus noirs, & des cruautés les plus inhumaines. *Paterc.* *Plut. in Syl.*

Celle de Sylla produiſit les effets les

plus funeſtes pendant pluſieurs ſiécles. Poſſédé par une paſſion démeſurée de dominer, il fut le premier, qui, pour gagner l'affection des troupes, les corrompit par les lâches complaiſances qu'il eut pour elles, & par les largeſſes exceſſives qu'il leur fit. Il leur apprit qu'elles pouvoient donner des maîtres à l'Empire : & c'eſt depuis ce premier exemple que les légions s'accoutumérent à regarder comme un droit qui leur appartenoit, à l'excluſion même du Sénat, de diſpoſer abſolument de l'Empire, de faire & de défaire les Empereurs ſelon leurs caprices, ſans reſpecter le mérite des plus grands & des meilleurs Princes.

3. CÉSAR. POMPÉE.

VOICI deux autres ambitieux, d'un caractére tout différent des premiers : dont l'ambition, couverte & ſoutenue des qualités les plus éclatantes, paroit moins digne de blâme, & ne fut pas cependant moins pernicieuſe à la République.

L'antiquité n'a rien au-deſſus de ces deux grands hommes, ſi l'on ne conſidére que leurs vertus guerriéres, leurs entrepriſes, leurs victoires, qui rempli-

sent l'univers de la gloire de leur nom.

Céſar, en moins de dix ans qu'il fit la guerre dans les Gaules, prit de force plus de huit cens villes, domta trois cens nations, combattit à diverſes fois en bataille rangée contre trois millions d'ennemis, dont il en tailla en piéces un million, & en fit un million de priſonniers. C'eſt pourquoi un Hiſtorien dit que par la grandeur de ſes vûes, par la rapidité de ſes conquêtes, par ſon courage & ſon intrépidité dans les dangers, il pouvoit être comparé à Alexandre le Grand, mais à Alexandre exemt des excès du vin & de la colére: *Magnitudine cogitationum, celeritate bellandi, patientia periculorum, Magno illi Alexandro, ſed ſobrio, neque iracundo, ſimillimus.* *Plut. in Cæſar.* *Paterc. lib. 2. n. 41.*

Rien n'égale les éloges que Cicéron donne en mille endroits au mérite de Pompée. Dès ſa jeuneſſe il ſe ſignala par de grands commandemens, & par d'importantes expéditions. Il eut part à plus de combats, que ceux de ſon rang & de ſon âge n'ont coutume d'en avoir lu. Il remporta autant de triomphes, que le monde a de différentes parties; autant de victoires, qu'il y a de diverſes ſortes de guerres. Le bon- *Pro Cornel. Bal. n. 9. Proleg. Manil. n. 28. & 41.*

heur & le courage l'avoient par tout accompagné avec tant de conſtance, qu'on peut dire qu'il étoit en quelque ſorte élevé au-deſſus de la condition humaine. Enfin toutes les vertus morales, la probité, l'intégrité, le deſintéreſſement, la religion l'avoient rendu infiniment reſpectable aux peuples étrangers, & leur avoient fait croire que ce qu'on racontoit de la vertu des anciens Romains, n'étoit point une fable ni une fiction.

Otez à ces deux rivaux l'ambition, & ſubſtituez-y un véritable amour de la patrie; je le répéte, l'antiquité n'a point eu de plus grands hommes. Mais l'un ne pouvoit ſouffrir de ſupérieur, ni l'autre d'égal. Pompée, dit un Hiſtorien, étoit exemt de preſque tous les défauts, ſi ce n'en étoit pas un des plus grands de ne pouvoir ſouffrir, étant né dans une ville libre & maitreſſe des nations, où de droit tous les citoiens étoient égaux, de ne pouvoir ſouffrir qu'aucun l'égalât en dignité & en puiſſance. Et Céſar, voulant à quelque prix que ce fût dominer & être le maître, répétoit ſans ceſſe des vers d'Euripide qui inſinuent que pour monter ſur le trône les plus grands crimes ne doivent rien couter:

Vell. Paterc. lib. 2. n. 29.

Cic lib. 3. de Off. n. 82.

Nam si violandum est jus, regnandi gratiâ
Violandum est : aliis rebus pietatem colas.

Le Triumvirat formé entre Pompée, César, & Crassus, uniquement pour leurs intérêts particuliers, & qui entraîna leur ruine aussi bien que celle de la République, montre ce qu'il faut penser de la probité si vantée du grand Pompée. Il alla plus loin, & pour affermir sa puissance, il ne rougit point de prendre César pour son beau-pere, adoptant par cette alliance toutes ses vûes & tous ses desseins criminels, dont il connoissoit l'injustice mieux qu'un autre. Aussi Caton, répondant à ceux qui disoient que les différens survenus entre Pompée & César avoient ruiné la République : *Non*, dit-il, *mais leur union.* *Paterc. lib. 2. n. 44.* *Cic. lib. 3. de Off. n. 82.* *Plut. in Pomp.*

Caton ne s'y étoit point trompé. Il avoit prévû tout ce qui arriva. En voiant toutes les loix renversées, l'autorité du Sénat mépriſée, le Peuple corrompu par les largesses des Grands, les premiéres charges de la République vendues publiquement à prix d'argent, au su & du consentement même de Pompée, il ne cessoit d'avertir le Sénat & le Peuple qu'ils travailloient eux-

mêmes à se donner un maître, & à se dépouiller du plus précieux de leurs biens, qui étoit la liberté.

La chose arriva comme il l'avoit prédit. On vit enfin éclater la discorde. Les deux partis prirent les armes. [a] L'un paroissoit avoir pour lui la justice, l'autre avoit la force. Là les prétextes étoient spécieux, ici les mesures prises plus sagement. Pompée avoit pour lui l'autorité du Sénat, César comptoit sur la valeur de ses soldats. Le parti que prit Pompée d'abandonner Rome & l'Italie, rabattit beaucoup de l'estime qu'on avoit conçue de son mérite.

Le succès de cette guerre civile fut tel que tout le monde sait. Après beaucoup de sang répandu, & le plus pur sang de la République, César demeura le maître, & s'attribua une puissance souveraine, à laquelle, pour assouvir son ambition, il ne manquoit que le diadême, & le titre de Roi, qu'il essaia en vain plusieurs fois par ses émissaires de se faire accorder. C'est ce qui hâta sa mort, & qui par un dernier effort de la liberté expirante, arma contre lui les

[a] Alterius dutis causa melior videbatur, alterius erat firmior. Hîc omnia speciosa, illic valentia. Pompeium Senatus auctoritas, Cæsarem militum armavit fiducia. *Paterc. lib. 2. n. 49.*

mains de ſes meilleurs amis, & de ceux qu'il avoit le plus comblés de bienfaits. On regarda comme un effet de la vengeance divine, de ce que cet uſurpateur, qui après s'être ſervi du crédit de Pompée pour établir ſa tyrannie l'avoit fait périr, étoit tombé mort & percé de coups aux piés de la ſtatue de ce même Pompée.

4. LE JEUNE OCTAVIUS.

LES CHOSES en étoient venues dans la République Romaine à ce point de déſordre & de confuſion dont parle Polybe, où l'unique remède des maux préſens eſt l'autorité ſouveraine d'un homme puiſſant, ſeule capable de rétablir l'ordre & la régle. Le jeune Octavius fut cet homme, deſtiné pour introduire une nouvelle forme de gouvernement. Il étoit fils de la niéce de Jule Céſar, qui l'avoit adopté & déclaré ſon héritier par ſon teſtament, & il n'avoit pas encore alors vingt ans accomplis. Dès qu'il eut appris ſa mort, il ſe rendit à Rome, prit le nom de Céſar, diſtribua aux citoiens tout l'argent que le défunt lui avoit laiſſé, & par là ſe fit un puiſſant parti contre Antoine qui aſpiroit à la domination.

Ce fut Cicéron qui contribua le plus à élever le jeune César. Qu'il me ſoit permis d'expoſer ici avec quelque étendue la part qu'eut Cicéron à ce grand événement. J'ai tâché dans le ſecond Tome de donner quelque idée de ſon génie & de ſon éloquence : il ne ſera peut être pas hors de propos de le montrer maintenant comme politique & comme homme d'Etat. Un Auteur, qui ne ſort preſque jamais des mains de la jeuneſſe, mérite d'en être connu de toute maniére.

Cicéron étoit alors tout puiſſant dans la République. Tous les yeux étoient tournés ſur lui, comme ſur le plus fort appui & le plus ferme défenſeur de la liberté. Sa haine contre Antoine, dont il avoit tout à craindre, contribua beaucoup à le faire pancher du côté d'Octavius : mais il s'attacha auſſi à lui, dit Plutarque, par un mouvement ſecret de vanité & d'ambition, dans l'eſpérance que les armes de ce jeune homme aſſureroient & augmenteroient ſa puiſſance & ſon autorité dans le gouvernement pour le bien de la République.

In vit. Cic.

C'avoit toujours été là le foible de Cicéron, qui lui fit faire tant de baſ-

ſeſſes à l'égard de Céſar depuis ſa victoire, & qui l'empécha même de ſe défier de Pompée comme il auroit dû faire, & comme on l'y exhortoit, [a] en l'avertiſſant qu'il ne faloit pas toujours compter ſur ſes paroles, & qu'il étoit aiſé, à travers ſes beaux diſcours, de découvrir ce qu'il penſoit, & ce qu'il déſiroit. Mais Cicéron vouloit être loué, flaté, conſidéré, emploié. Un éloge où il paroiſſoit quelque réſerve, étoit capable, ſinon de le brouiller, du moins de le refroidir à l'égard de ſes meilleurs amis; comme effectivement cela arriva par raport à Brutus, [b] qui s'étoit contenté dans une occaſion de l'appeller *un excellent Conſul.* Quoi! dit Cicéron, un ennemi parleroit-il plus ſéchement? Au contraire on obtenoit tout de lui par des louanges & des careſſes. Et le jeune Céſar ne les lui épargna point. Il le combloit d'honnêtetés & de flateries: il l'appelloit ſon pere: il vouloit dépendre en tout de lui, & ne rien faire ſans ſon conſeil. Voila pour-

a Pompeius ſolet aliud ſentire & loqui: neque tamen tantum valet ingenio, ut non appareat quid cupiat. *Epiſt.* 1. *lib.* 1. *ad Famil.*

b Hic autem (Brutus) ſe etiam tribuere multum mihi putat, quòd ſcripſerit optimum Conſulem. Quis enim jejuniùs dixit inimicus? *Ad Att. lib.* 12, *Epiſt.* 22.

quoi Cicéron, qui étoit extrêmement vif dans tout ce qu'il prenoit à cœur,[a] l'exalta si fort dans le Sénat & devant le peuple, & lui fit accorder tant de priviléges, tant de dispenses, tant d'honneurs extraordinaires, en relevant au-dessus des actions les plus glorieuses le courage avec lequel il s'étoit opposé à Antoine. Et comme les gens sensés, qui entrevoioient sans doute dans le jeune César avec beaucoup de mérite un grand fond d'ambition, craignoient que des distinctions si marquées n'eussent des suites fâcheuses, & que la liberté publique n'en souffrît: Cicéron, pour les rassurer, ne cessoit de répéter que bien loin d'en devoir prendre aucune allarme, on devoit au contraire tout attendre de ce jeune homme, dont il connoissoit à fond les sentimens, & pour qui il n'y avoit rien de plus cher que la République, rien de plus respectable que l'autorité du Sénat, rien de plus précieux que l'estime des gens de bien, rien enfin de plus doux

Philip. 5. *n.* 50. 51.

a Laudo, laudo vos, Quirites, cùm gratissimis animis prosequimini nomen clarissimi adolescentis, vel potiùs pueri: sunt enim facta ejus immortalitatis, non ætatis. Multa memini, multa audivi, multa legi: nihil tale cognovi, *&c. Philip.* 4. *n.* 3. Qui nisi in hac rep. natus esset, remp. scelere Antonii nunquam haberemus. *Philip.* 3. *n.* 5.

ni de plus ſenſible que la véritable gloire.

Brutus, quoiqu'éloigné de Rome & du centre des affaires, lui marquoit les mêmes craintes & les mêmes allarmes. Il lui repréſentoit que placé dans le plus haut degré d'autorité & de crédit où pût être un citoien dans une ville libre, & où on le voioit avec joie, il devenoit en quelque ſorte reſponſable de tous les événemens; que pour un homme comme lui les bonnes intentions ne ſuffiſoient pas, qu'elles devoient être accompagnées de prudence; & que dans la conjoncture préſente le principal effet de la prudence étoit de modérer les honneurs à l'égard de ceux qui rendoient ſervice à la République, le Sénat ne devant jamais rien accorder à un particulier qui pût devenir pour les mal-intentionnés un exemple pernicieux, ou même leur fournir des armes & des forces contre l'Etat. *Brut. Epiſt. 3. ad Cic.*

Cicéron ne connut bien la ſageſſe & l'importance de ces avis, que quand le jeune Céſar commença à lui échaper. Il ſentit alors quel poids c'étoit pour lui que de s'être rendu ſa caution envers la République, & il appréhenda de ſe trouver hors d'état de lui tenir parole. Ce n'eſt pas qu'il déſeſpérât encore en- *Epiſt. 17. Cic. ad Brutum.*

tiérement ; il croioit voir de la reſſource dans ſon bon naturel : mais il craignoit la légéreté & la flexibilité de ſon âge, & il redoutoit encore plus cette foule de flateurs qui ne ceſſoient de l'obſéder, & qui travailloient à lui renverſer l'eſprit par de fauſſes idées d'une vaine & frivole grandeur.

Les conjurés, à la tête deſquels étoit Brutus, avoient d'abord été comblés de louanges & d'honneurs ; le jeune Céſar même, en pourſuivant Antoine comme ennemi de la République, avoit paru ſe déclarer hautement en leur faveur. Mais quand il vit ſon pouvoir entiérement affermi, il ne diſſimula plus, & ſe démaſqua. Ce changement fit une peine extrême à Cicéron, qui en prévoioit bien les ſuites qu'il n'étoit plus en état d'empécher. Il lui écrivit à ce ſujet une lettre, dans laquelle il imploroit ſa protection pour les Conjurés, mais d'une maniére qui bleſſa vivement la délicateſſe de Brutus, à qui, de concert ſans doute avec Cicéron, Atticus, leur ami commun, avoit envoié une copie de cette lettre. Brutus en témoigna ſon étonnement & ſa douleur à l'un & à l'autre dans deux lettres qui méritent bien d'être lues, & qui

montrent, par la noblesse & la grandeur des sentimens qu'on y voit, que c'est avec raison que ce généreux défenseur de la liberté fut appellé le dernier des Romains. J'espére qu'on ne me saura pas mauvais gré si j'en raporte ici quelques traits.

Dans celle qui est adressée à Cicéron, après les premiers complimens il lui ouvre son cœur sur la maniére basse & rampante dont il a écrit à Octavius, qui feroit presque soupçonner que Cicéron croit n'avoir que changé de maître, & non secoué le joug de la domination. *On ne lui demande*, lui dites-vous, *& on n'attend de lui qu'une chose, qui est qu'il veuille protéger & conserver les citoiens qui sont estimés & chéris des gens de bien, & du peuple Romain.* Quoi! nous voila donc à la discrétion d'Octavius! & s'il ne lui plaît pas de nous protéger, c'en est fait de nous! Il vaudroit mieux cent fois mourir, que de lui être redevable de la vie. [a] Je ne crois point les dieux assez ennemis de

Lib Epist. ad Brut. Ep. 15.

a Ego medius fidius non existimo tam omnes deos adversos esse à salute populi Romani, ut Octavius orandus sit pro salute cujusquam civis, non dicam pro liberatoribus orbis terrarum. Juvat enim magnificè loqui; & certè decet adversùs ignorantes quid pro quoque timendum, aut à quoque petendum sit.

Rome, pour vouloir qu'on demande par grace à Octavius la conſervation d'aucun citoien, & bien moins encore des libérateurs de l'univers : car il nous convient de prendre ce ton avec des perſonnes qui ne ſavent ni ce qu'il faut craindre pour gens d'un certain caractére, ni ce qu'il faut demander pour eux, & à qui. Ne s'agit-il donc plus que de convenir des conditions de la ſervitude, & non de repouſſer la ſervitude même ? Qu'importe que ce ſoit ou Céſar, ou Antoine, ou Octavius, qui domine ? N'avons-nous pris les armes que pour changer de maître, & non pour devenir libres ? Les dieux m'arracheront plutôt cent fois la vie que de m'arracher la réſolution où je ſuis de ne point ſouffrir, je ne dis pas que l'héritier de celui que j'ai tué régne en ſa place, mais que mon pere même, s'il revenoit en vie, ſe rendît le maître des loix & du Sénat. Vous ſuppliez pour notre ſûreté & pour notre retour à Rome. Mais croiez-vous que nous faſſions aucun cas ni de l'un ni de l'autre, s'il les faut acheter au prix de l'honneur & de la liberté ? [a] Vi-

[a] Ego verò longè à ſervien- cabo eſſe Romam, ubicum- ſibus abero, mihique judi- que locorum eſſe licebit.

vre pour moi, ce ſera de me trouver éloigné de la ſervitude, & de ceux qui n'en ſont point ennemis. Tout endroit où je pourrai être libre, me tiendra lieu de Rome. [a] Gardez-vous donc bien à l'avenir de me recommander ainſi à votre Céſar; &, ſi vous m'en croiez, de vous y recommander vous-même. Le peu d'années qu'il vous reſte à vivre, ne mérite pas que vous faſſiez à ce jeune homme des ſupplications ſi baſſes & ſi rampantes. Pour moi, je ſuis bien réſolu de ne me point laiſſer entraîner par la foibleſſe ni par la déſertion des autres. Je tenterai tout, j'entreprendrai tout, pour tirer notre patrie commune de la ſervitude; [b] & je regarderai avec pitié ceux en qui ni leur âge avancé, ni la gloire de leurs actions paſſées, ni l'exemple de courage que d'autres leur donnent, ne peuvent diminuer l'amour de la vie. Si le ſuccès répond à nos vœux & à la juſtice de notre cauſe, nous ſerons tous contens. Si les choſes tournent autrement, je ne

[a] Me verò poſt hac ne commendaveris Cæſari tuo, ne te quidem ipſum, ſi me audies. Valdè care æſtimas rot annos, quos iſta ætas recipit, ſi propter eam cauſam puero iſti ſupplicaturus es.

[b] Ac veſtri miſerebor, quibus nec ætas, neque honores, neque virtus aliena dulcedinem vivendi minuere potuerit.

m'en jugerai pas moins heureux : car je croi n'être né, & ne devoir vivre, que pour défendre & délivrer mes citoiens.

Ibid. Epist. 16. Il parle d'une maniére encore plus forte & plus libre dans la lettre qu'il écrit à Atticus. Je conviens, lui dit-il, que Cicéron, dans tout ce qu'il a fait, a eu les meilleures intentions du monde. Perſonne ne connoit mieux que moi ſon affection & ſon zéle pour la République. Mais dans cette occaſion, dirai-je qu'il a été ou peu clair-voiant, lui qui eſt ſi ſage : ou trop politique, lui qui n'a point craint pour le ſalut de l'Etat de ſe faire un ennemi d'Antoine ? Ce que je ſai, c'eſt qu'en ménageant trop Octavius, il n'a fait que nourrir & irriter ſa cupidité & ſon audace. Il ſe vante d'avoir terminé, ſans ſortir de Rome, la guerre contre Antoine : n'a-ce été que pour lui donner un ſucceſſeur ? Je vous écris ceci avec la plus vive douleur : mais vous avez exigé de moi que je vous parlaſſe avec une ouverture de cœur entiére. Quelle imprudence, d'aller par une crainte aveugle au-devant des maux qu'on appréhende, & qu'on auroit peutêtre pu

éviter ! [a] Nous craignons trop la mort, l'exil, & la pauvreté. Il semble que Cicéron regarde toutes ces choses comme les derniers des malheurs : & pourvû qu'il trouve des personnes qui le considérent & le louent, & de qui il obtienne ce qu'il souhaite, la servitude ne lui fait point de peur pour peu qu'elle soit honorable : si pourtant il peut y avoir quelque chose d'honorable dans la derniére des infamies, accompagnée en même tems des miséres les plus extrêmes. Octavius a beau appeller Cicéron son pere, paroître vouloir dépendre de lui en tout, lui donner des louanges, le combler d'honnêtetés : on verra bientôt les effets détruire ce langage. Y a-t-il en effet rien de plus contraire au sens commun, que de donner le nom de pere à celui que l'on ne regarde pas comme un homme libre ? Mais il est aisé de voir que le bon Cicéron ne songe & ne travaille qu'à se rendre Octavius favorable. [b] Je ne fais

[a] Nimirum timentis mortem, exilium, & paupertatem. Hæc mihi videntur Ciceroni ultima esse in malis : & dum habeat à quibus impetret quæ velit, & à quibus colatur ac laudetur, servitutem, honorificam modò, non aspernatur : si quicquam in extrema ac miserrima conditione potest honorificum esse.

[b] Ego verò jam iis artibus nihil tribuo, quibus scio Ciceronem instructissimum esse. Quid enim illi prosunt,

plus aucun cas de toute sa philosophie. De quel usage lui sont ces sentimens si nobles & si magnifiques dont il a rempli ses Livres, en parlant de la mort, de l'exil, de la pauvreté, de la solide gloire, du véritable honneur, & du zêle qu'on doit avoir pour la liberté de sa patrie ? [a] Que Cicéron vive dans la soumission & dans la servitude, puisqu'il en est capable, & que ni son âge, ni ses dignités, ni ses actions passées ne le font point rougir de prendre un tel parti. Pour moi nulle condition de la servitude, quelque honorable qu'elle puisse paroitre, ne m'empêchera de déclarer la guerre à la tyrannie, aux commandemens accordés contre les régles, à la domination injuste, & à toute puissance qui voudra s'élever au-dessus des loix. Il finit sa lettre en avouant, que sans rien diminuer de son amitié pour Cicéron, il ne peut pas ne point rabattre beaucoup de l'estime qu'il en faisoit : parce qu'il ne nous est pas libre de juger autrement des per-

quæ pro libertate patriæ, quæ de dignitate, de morte, exilio, paupertate scripsit copiosissimè ?

a Vivat hercule Cicero, qui potest, supplex & obnoxius, si neque ætatis, neque honorum, neque rerum gestarum pudet.

sonnes

sonnes que selon l'idée que nous en avons conçue.

Les choses tournérent comme Brutus l'avoit prévu. Le jeune César s'aperçut bientôt que les gens de bien, tous zélés pour la liberté, songeoient à resserrer son autorité dans les justes bornes d'un pouvoir légitime. Il apprit aussi que Cicéron, qui avoit de la peine à retenir un bon mot, & qui se piquoit d'exceller en raillerie; (dangereux talent pour quiconque gouverne!) que Cicéron, dis-je, en jouant sur l'équivoque d'une expression latine qu'on ne peut faire sentir en françois, parloit de lui comme d'un jeune homme qu'il faloit combler de louanges & d'honneurs, puis s'en défaire : *laudandum adolescentem, ornandum, tollendum.* Mais il sut bien dire qu'il donneroit bon ordre que cela n'arrivât pas : *se non esse commissurum ut tolli posset.* *Epist. 11. lib. 10. ad Famil.*

Il y pourvut en effet, & s'étant déclaré tout d'un coup contre les Conjurés, il les fit appeller en jugement. Alors César, Lépidus, & Antoine, s'étant raccommodés, & aiant fait entr'eux cette fameuse ligue si connue sous le nom de second Triumvirat, partagérent les provinces, & firent

cette horrible proscription de plus de deux cens des plus illustres citoiens de Rome, dont ils mirent la tête à prix. On vit ici une seconde fois combien l'ambition, dans des personnes qui paroissent du naturel le plus doux, est violente & cruelle, & comment elle éteint dans le cœur tout sentiment d'honneur, de probité, de reconnoissance. César, pour parvenir à ses fins, après une foible & molle résistance, sacrifia à la haine d'Antoine son bienfaiteur, l'artisan de sa fortune, en un mot celui qu'il appelloit son pere. Celui qui pendant tant d'années avoit employé sa voix pour défendre les intérêts des particuliers & du public, mourut sans trouver aucun défenseur.

Patere. lib. 2. n. 66.

Liv. in fragm.

Quel spectacle ! On vit la tête de Cicéron placée entre ses deux mains sur cette même Tribune aux harangues, où, comme Consul, & depuis en qualité de Consulaire, il avoit tant de fois fait entendre sa voix ; & où cette année-là même il avoit déclamé contre Antoine avec une éloquence plus qu'humaine, & des applaudissemens sans exemple. Il avoit vécu soixante & trois ans, & sa mort auroit pu ne point paroître prématurée, si

elle n'avoit point été violente. Son génie éclata également & par les Ouvrages qui en furent le fruit, & par les honneurs qui en furent la récompense. Son état de prospérité, qui dura longtems, fut entremélé d'épreuves fort dures : l'exil, la ruine du parti qu'il avoit embrassé, la mort d'une fille qu'il aimoit tendrement, une fin si tragique & si funeste. De tant de rudes coups, la mort fut le seul qu'il souffrit en homme de courage. Après tout, si l'on veut compenser le bien & le mal, on peut dire que ce fut véritablement un grand personnage, qui mérite l'admiration de tous les siécles : & pour le louer dignement, il lui faudroit un autre Cicéron.

Saint Augustin, en parlant de cet événement, fait remarquer combien les vues des hommes les plus prudens sont bornées, & combien ils sont peu clairvoians dans l'avenir. Cicéron avoit embrassé avec chaleur le parti du jeune César, dans l'espérance de surmonter par son crédit celui d'Antoine son ennemi, & rétablir par son moien la liberté : & c'est précisément tout le contraire qui arriva. Ce fut ce jeune homme qui le livra lui-même à la fureur d'Antoine, & qui peu de tems après enva-

De Civit. Dei, lib. 3. cap. 30.

hit la domination, & se rendit maître de la République.

Pour reprendre la suite du récit & le terminer, César, délivré de ses deux rivaux par des événemens qu'il seroit trop long de raporter ici, se trouva seul maître de tout ce qui obéissoit aux Romains. Alors il délibéra avec Agrippa & Mécéne, ses plus intimes amis, s'il rétabliroit la République en son ancienne liberté, en remettant l'autorité entre les mains du Sénat & du peuple; ou s'il se maintiendroit dans la puissance souveraine. Agrippa, quoiqu'il fût le compagnon de sa fortune, & mari de sa niéce, lui conseilla le premier. Mécéne lui représenta par beaucoup de raisons que l'Etat ne pouvoit plus subsister que sous un Monarque; qu'il ne pouvoit lui-même se démettre de son autorité sans être en danger de sa vie; mais qu'il trouveroit sa gloire aussi bien que sa sûreté dans un gouvernement sage & équitable. César se rendit donc à ce dernier avis. On trouve dans M. de S. Evremont un portrait de son gouvernement & de son génie, qui mérite d'être lu. J'en inférerai ici un extrait.

Dion. lib. 52. M. de Till. vie d'Aug.

« Après la tyrannie du Triumvirat,

» & la désolation qu'avoit apporté la » guerre civile, il voulut enfin gouver- » ner par la raison un peuple qu'il avoit » assujetti par la force ; & dégoûté » d'une violence où l'avoit peut-être » obligé la nécessité de ses affaires, il » sut établir une heureuse sujettion, » plus éloignée de la servitude que de » l'ancienne liberté.

» Un des grands soins qu'il eut tou- » jours, fut de bien faire goûter aux » Romains le bonheur du gouverne- » ment, & de leur rendre, autant qu'il » put, la domination insensible. Il re- » jetta jusqu'aux noms qui pouvoient » déplaire, & sur toutes choses la qua- » lité de Dictateur, détestée dans Syl- » la, & odieuse en César même.

» La plupart des gens qui s'élévent, » prennent de nouveaux titres pour au- » toriser un nouveau pouvoir. Il vou- » lut cacher une puissance nouvelle » sous des noms connus, & sous des » dignités ordinaires. Il se fit appeller * » Empereur de tems en tems pour con- » server son autorité sur les légions. » Il se fit créer Tribun ** pour disposer

* *Il transmit à ses successeurs le titre d'Empereur, aussi bien que celui d'Auguste, qu'il avoit reçu après la fameuse journée d'Actium.*

** *Il eut la puissance Tribunicienne, mais il ne fut point Tribun.*

» du peuple, Prince du Sénat pour le » gouverner. Mais quand il réunit en » ſa perſonne tant de pouvoirs diffé- » rens, il ſe chargea auſſi de divers » ſoins; & il devint l'homme des Ar- » mées, du Peuple & du Sénat, quand » il s'en rendit le maître. Encore n'uſa- » t-il de ſon pouvoir que pour ôter la » confuſion qui s'étoit gliſſée en tou- » tes choſes. Il remit le Peuple dans ſes » droits, & ne retrancha que les bri- » gues aux élections des Magiſtrats. Il » rendit au Sénat ſon ancienne ſplen- » deur, après en avoir banni la cor- » ruption. Car il ſe contenta d'une puiſ- » ſance tempérée, qui ne lui laiſſoit pas » la liberté de faire le mal; mais il la » voulut abſolue, quand il s'agit d'im- » poſer aux autres la néceſſité de faire » le bien. Ainſi le peuple ne fut moins » libre, que pour être moins ſéditieux: » le Sénat ne fut moins puiſſant, que » pour être moins injuſte. La liberté » ne perdit que les maux qu'elle peut » cauſer, rien du bonheur qu'elle peut » produire.

M. Tillem. vie d'Aug. Il eût la joie de voir, dès les premiers jours de ſon autorité ſouveraine, le temple de Janus fermé, ce qui ne ſe faiſoit que lorſque les guerres

avoient cessé dans tout l'Empire. Monsieur de Tillemont remarque, après Eusèbe, que le Fils de Dieu étant près de se faire homme pour nous apporter du ciel la paix véritable avec Dieu, avec nous-mêmes, & avec les autres hommes, a voulu donner en même tems une image de cette paix intérieure, en établissant sur la terre une paix extérieure & visible. Cette paix & cette réunion d'un grand nombre de provinces en une même monarchie, étoit favorable aux desseins de Dieu par la facilité qu'elle donnoit aux Prédicateurs de l'Evangile de passer de province en province pour porter par tout la lumière de la foi: & les peuples n'étant point occupés par le trouble & le tumulte des guerres, écoutoient avec liberté ce qu'on leur prêchoit, & l'embrassoient avec joie lorsque Dieu ouvroit leurs cœurs par sa grace.

C'est ainsi que Dieu, unique arbitre de tous les événemens humains, décide en maître du sort des Empires, en prescrit la forme, en régle les limites, en marque la durée, faisant servir les passions & les crimes mêmes des hommes à l'exécution de ses desseins sur le genre humain pleins de bonté & de

juſtice ; & que par les reſſorts cachés d'une ſageſſe qu'on ne peut trop admirer, il diſpoſe de loin, & ſans que les hommes s'en aperçoivent, les préparatifs de la grande œuvre à laquelle tout le reſte ſe raporte, qui eſt l'établiſſement de l'Egliſe, & le ſalut des Elus.

QUATRIEME PARTIE.

DE LA FABLE

ET

DES ANTIQUITÉS.

IL me reſte, dans cette quatriéme Partie, à parler de la Fable & des Antiquités. Je le ferai en très peu de mots.

CHAPITRE PREMIER.

De la Fable.

IL N'Y A guére de matiére, dans ce qui regarde l'étude des Belles-Lettres, qui ſoit ni d'un plus grand uſage que celle dont je parle ici, ni plus ſuſceptible d'une profonde érudition, ni plus embarraſſée d'épines & de difficultés. Mon deſſein n'eſt pas de percer ces obſcurités, ni de les éclaircir, mais ſeulement d exhorter les jeunes gens à ne pas négliger une étude, dont ils peuvent retirer beaucoup de fruit. Pour cela je me bornerai à deux réflexions, que je ne toucherai même que fort légérement; dont l'une regardera l'origine de la Fable, & l'autre ſon utilité.

ARTICLE PREMIER.

De l'origine de la Fable.

LA FABLE, qui eſt un mélange & un compoſé de faits réels & de menſonges embellis & ornés, eſt née de la vérité, c'eſt-à-dire de l'Hiſtoire tant ſacrée que profane, dont pluſieurs événemens ont été altérés en différentes maniéres, & en différens tems, ſoit par les opinions populaires, ſoit par les fictions poétiques.

Premiere ſource de la Fable : Altération des Faits de l'Hiſtoire Sainte.

JE DIS que la Fable eſt née en partie de l'Hiſtoire Sainte, & c'eſt là ſa premiére & ſa principale origine. La famille de Noé, inſtruite parfaitement de la religion par ce ſaint Patriarche, conſerva quelque tems le culte du vrai Dieu dans toute ſa pureté. Mais lorſqu'après avoir inutilement entrepris la conſtruction de la tour de Babel elle ſe fut ſéparée, & qu'elle ſe répandit en différentes contrées, la diverſité de langage & de demeure fut bientôt ſuivie de l'altération du culte. La vérité, qui juſques-là n'avoit été confiée qu'au canal ſeul de la vive voix ſujet à mille variations, & qui n'étoit point encore fixée par l'écriture gar-

étoient sûrs des faits ; la vérité, dis-je, s'obscurcit par un nombre infini de fables, dont les dernières augmentèrent beaucoup les ténébres que les plus anciennes y avoient déja répandues.

La tradition des grands principes & des grands événemens se conserva parmi tous les peuples, non sans quelque mélange de fictions, mais avec des traces de vérités évidentes & tout-à-fait reconnoissables : preuve certaine que ces peuples étoient tous sortis de la même origine.

De là ce sentiment, répandu chez tous les peuples, d'un Dieu souverain, tout-puissant, maître & créateur de l'univers : &, ce qui en est une suite, de la nécessité d'un culte extérieur par des cérémonies & des sacrifices. De là le consentement uniforme & général sur certains faits : la création de l'homme par les mains de Dieu même ; son état de bonheur & d'innocence, marqué par le siécle d'or, où la terre, sans être arrosée de ses sueurs, ni cultivée par un pénible travail, lui fournissoit tout en abondance ; la chûte du même homme, source de tous ses malheurs, suivie d'un déluge de crimes qui attira celui des eaux ; le genre humain

sauvé par une arche qui s'arrêta sur une montagne ; & ensuite la propagation du genre humain par un seul homme & par ses trois fils.

Mais le détail des actions particulières étant moins important, & par cette raison moins connu, fut bientôt altéré par des fables & des fictions, comme on le voit clairement dans la famille même de Noé. Comme il fut pere de trois enfans, & que les peuples qui en étoient descendus se répandirent après le déluge dans les trois différentes parties de la terre ; cette histoire a donné lieu à la fable de Saturne, dont les trois enfans, si on en croit les poëtes, partagérent entr'eux l'empire du monde.

Cham est le même qu'Ammon, c'est-à-dire Jupiter. *Japhet*, connu sous ce nom dans les poëtes, fut aussi adoré sous celui de Neptune, parce que les pays maritimes lui échurent. La postérité de *Sem*, plus religieuse dans plusieurs de ses descendans, a laissé son nom dans un oubli, qui l'a fait prendre pour le Dieu des morts & de l'oubli.

Il est aisé de voir sur quoi est fondée l'histoire scandaleuse de Saturne, traité injurieusement par l'un de ses fils.

Il eſt aiſé auſſi de comprendre que la licence des Saturnales venoit d'une mémoire peu reſpectueuſe de l'ivreſſe de Saturne, c'eſt-à-dire de Noé.

La ſévére punition de celui qui avoit vû la nudité de Noé, a laiſſé parmi les payens la mémoire de l'indignation de Saturne, qui, ſelon Callimaque, fit une loi irrévocable, que quiconque auroit une pareille témérité à l'égard des dieux, perdroit auſſitôt la vûe. *Callimach. hymn. εἰς Δίαν τὸν παλαιόν.*

Quels raports ne trouve-t-on point entre Moyſe & Bacchus : & ainſi de beaucoup d'autres ?

Voila donc certainement une des ſources de la Fable, qui eſt l'altération des faits & des événemens de l'Hiſtoire Sainte.

LE MINISTÉRE des Anges à l'égard des hommes, en a été une autre. Dieu, qui avoit aſſocié les Anges à ſa nature ſpirituelle, à ſon intelligence, à ſon immortalité, a voulu encore les aſſocier à ſa providence dans le gouvernement du monde, ſoit en ce qui concerne la nature & les élémens, ſoit en ce qui a raport à la conduite des peuples. L'Ecriture nous parle d'Anges qui préſident aux eaux, aux vents, aux foudres, aux tonnerres, aux tremblemens, *Seconde ſource de la Fable : Miniſtére des Anges.* *Apoc. c. 7. v. 1. c. 8. v. 1. 5. & 7. c. 16. v. 5.*

de terre. Elle nous en montre d'autres, qui armés d'une épée foudroyante ravagent toute l'Egypte, font périr par la peste dans Jérusalem un peuple innombrable, exterminent l'armée d'un Prince impie. Il y est fait mention d'un Ange prince & protecteur de l'Empire des Perses; d'un autre, prince de celui des Grecs; de l'Archange Michael, prince du peuple de Dieu. Le ministére extérieur des Anges est aussi ancien que le monde, comme on le voit par l'exemple du Chérubin placé à la porte du Paradis terrestre pour en garder l'entrée.

Dan. ch. 10 v. 20. & 21.

Noé, & les Patriarches, étoient parfaitement instruits de cette vérité qui les intéressoit très vivement, & ils avoient eu soin sans doute d'en instruire leurs familles; qui peu-à-peu perdant les idées plus pures & plus spirituelles d'une Divinité cachée & invisible, ne furent plus attentifs qu'aux ministres de ses bienfaits & de ses vengeances. Il a pu arriver de là que les hommes se soient formé l'idée de dieux, dont les uns présidoient aux fruits de la terre, d'autres aux fleuves, ceux-là à la guerre, ceux-ci à la paix, & ainsi de tout le reste; de dieux, dont

le pouvoir & le miniſtére étoient bornés à certaines contrées, & à certains peuples : mais qui tous étoient ſoumis à l'autorité d'un Dieu ſuprême.

Troiſiéme ſource de la Fable : Détail où entre la Providence dans le gouvernement du monde.

UN AUTRE principe de religion, gravé généralement dans l'eſprit de tous les peuples, a donné lieu encore à la multiplicité des divinités payennes ; c'eſt la perſuaſion où l'on a toujours été, que la Providence divine préſide à tous les événemens humains grands ou petits, & qu'aucun, ſans exception, n'échape à ſon attention ni à ſes ſoins. Mais les hommes, effraiés du détail immenſe où il faloit que la Divinité deſcendît, ont cru la devoir ſoulager, en donnant à chaque Dieu en particulier une fonction propre & perſonnelle : *ſingulis rebus propria diſpertientes officia numinum.* Le ſoin de toute la campagne auroit donné trop d'affaires à un dieu ſeul : les terres étoient confiées à l'un, les montagnes à l'autre, les collines à un troiſiéme, les vallées à un autre encore. Saint Auguſtin compte une douzaine de divinités différentes, toutes occupées autour d'un chalumeau de blé, dont chacune d'elles, ſelon ſa deſtination, prend un ſoin particulier dans les différens tems,

S. Aug. de Civit. Dei, lib. 4. cap. 8.

depuis le premier moment que la semence a été jettée en terre, jusqu'à ce que le blé soit parfaitement mûri.

Id. lib. 7. cap. 2. Outre [a] la foule de dieux du bas étage destinés à ces menues fonctions, il y en a d'autres, dit saint Augustin, [b] plus considérables, & d'un rang plus élevé, parce qu'apparemment ils ont une plus noble part au gouvernement du monde.

Quatrième source de la Fable : Corruption du cœur humain qui a voulu autoriser ses crimes & ses passions.

[c] MAIS, ajoute le même Pere, ce sont ces dieux-là même plus importans & plus renommés que la Fable a le plus décriés & diffamés, en leur attribuant les crimes les plus honteux & les désordres les plus détestables, des meurtres, des adultéres, des inceſtes; au lieu que par raport à ces petits dieux, leur obscurité & leur bassesse, en les laissant dans l'oubli, a mis leur honneur en sûreté. Et ceci a encore été une source féconde de fictions, que la corruption du cœur de l'homme a fournie à la Fable, pour pallier & excuser

a Illam quasi plebeiam numinum multitudinem minutis opusculis destinatam.

b Numina selecta dicuntur..... quia opera majora ab his administrantur in mundo.

c Illam infimam turbam ipsa ignobilitas texit, ne obrueretur opprobriis.... Vix selectorum quispiam, qui non in se notam contumeliæ insignis acceperit. *Lib. 7. cap. 4.*

les désordres les plus affreux par l'exemple des dieux mêmes.

Il n'y avoit point d'infamie qui ne fût autorisée, & même consacrée, par le culte qu'on rendoit à certains dieux. On chantoit dans la solennité de la Mere des dieux des chansons, dont la mere d'un Comédien auroit rougi : & Scipion Nasica, qui fut choisi par le Sénat comme le plus honnête homme de la République pour aller recevoir sa statue, auroit été bien fâché que sa mere eût été déesse à ce prix, & eût tenu la place de Cybéle. *Id. lib. 2. cap. 4. & 5.*

[a] Les Philosophes blâmoient toutes ces impures cérémonies, mais timidement, à voix basse, & seulement dans l'enceinte de leurs écoles. Religieux parmi leurs disciples, ils suivoient le peuple dans les temples & aux théâtres, où ces abominations avoient lieu : & Sénéque, dans un ouvrage que nous avons perdu, où il invectivoit avec la derniére force contre ces superstitions sacriléges, déclare pourtant que le Sage s'y conformera au dehors pour suivre les loix de l'Etat ; quoiqu'il sache bien qu'un tel culte, loin de plaire *Lib. 6. cap. 10.*

[a] Etsi non liberè prædicando, saltem utcumque disputationibus mussitando, talia se improbare testati sunt. *Lib. 6. cap. 1.*

aux dieux, n'eſt capable que de les irriter : *Quæ omnia ſapiens ſervabit, tanquam legibus juſſa, non tanquam diis grata.*

Cinquiéme ſource de la Fable : Honneurs rendus aux parens, aux Inventeurs des arts, aux Héros &c.

JE NE ME propoſe pas de raporter ici toutes les ſources d'où la Fable eſt ſortie, mais d'en indiquer ſeulement quelques-unes des plus connues. On peut mettre dans ce nombre le ſentiment d'admiration ou de reconnoiſſance qui a porté les hommes à attacher l'idée de divinité à tout ce qui frapoit leur vûe, ou qui les touchoit de près, ou qui paroiſſoit leur procurer quelque utilité ; tels que ſont le ſoleil, la lune, les étoiles ; les peres à l'égard de leurs enfans, & les enfans à l'égard de leurs peres ; les perſonnes qui avoient ou inventé, ou perfectionné les arts utiles au genre humain ; les Héros qui s'étoient diſtingués dans la guerre par un courage extraordinaire, ou qui avoient purgé la terre des brigands ennemis du repos public ; enfin tous ceux qui par quelque vertu ou quelque action éclatante paroiſſoient au-deſſus du commun des hommes. Et l'on ſent bien, ſans que j'en avertiſſe, que l'Hiſtoire profane, auſſi bien que la ſacrée, a donné lieu à tous ces demi-dieux ;

& à ces Héros que la Fable a placés dans le ciel, en réuniſſant ſouvent ſur la tête & ſous le nom d'un ſeul des actions très ſéparées & pour les tems, & pour les lieux, & pour les perſonnes.

ARTICLE II.

De l'utilité de la Fable.

CE QUE j'ai dit juſqu'ici de l'origine des Fables, qui doivent leur naiſſance à la fiction, à l'erreur, au menſonge, à l'altération des faits hiſtoriques, & à la corruption du cœur humain, peut donner lieu à une queſtion, & faire demander s'il eſt fort à propos d'inſtruire des enfans chrétiens de toutes les ſoles inventions, & des réveries abſurdes, dont il a plu au paganiſme de remplir les livres de l'antiquité.

Cette étude, quand elle eſt faite avec les précautions & la ſageſſe que demande & qu'inſpire la Religion, peut être d'une grande utilité pour les jeunes gens.

PREMIEREMENT elle leur apprend ce qu'ils doivent à Jeſus-Chriſt leur Libérateur, qui les a arrachés de la puiſſance des ténèbres, pour les faire

paſſer à l'admirable lumiére de l'Evangile. Avant lui qu'étoient les hommes, même les plus ſages & les plus réglés; ces célébres Philoſophes, ces grands Politiques, ces fameux Légiſlateurs de la Gréce, ces graves Sénateurs de Rome, en un mot, toutes les nations du monde les mieux policées & les plus éclairées? La Fable nous l'apprend. C'étoient des adorateurs aveugles du démon, qui fléchiſſoient le genou devant l'or, l'argent, & le marbre; qui offroient de l'encens & des priéres à des ſtatues ſourdes & muettes; qui reconnoiſſoient pour dieux des animaux, des reptiles, des plantes même; qui ne rougiſſoient point d'adorer un Mars adultére, une Vénus proſtituée, une Junon inceſtueuſe, un Jupiter ſouillé de tous les crimes, & digne par cette raiſon de tenir le premier rang parmi les dieux.

Quelles impuretés, quelles abominations ne régnoient point dans leurs cérémonies, dans leurs ſolennités, dans leurs myſtéres! Les temples des dieux étoient des écoles de déſordres: leurs tableaux, des invitations au crime: leurs bois ſacrés, des lieux de proſtitution: leurs ſacrifices, un mé-

lange affreux de superstitions & de cruautés.

Voila ce qu'ont été tous les hommes, à l'exception du peuple Juif, pendant plus de deux mille ans. Voila ce qu'ont été nos peres, & ce que nous serions encore nous-mêmes, si la lumiére de l'Evangile n'eût dissipé nos ténébres. Chaque histoire de la Fable, chaque circonstance de la vie des dieux, doit nous remplir en même tems de confusion, d'admiration, de reconnoissance; & semble nous crier à haute voix, ce que saint Paul disoit aux Ephésiens: *Souvenez-vous*, & ne l'oubliez jamais, *qu'étant Gentils par votre origine . . . . vous n'aviez point l'espérance des biens promis, & que vous étiez sans Dieu en ce monde.* Ephes. 2. 11. 12.

Un second avantage de la Fable, c'est qu'en nous découvrant les cérémonies absurdes & les maximes impies du paganisme, elle doit nous inspirer un nouveau respect pour l'auguste majesté de la religion chrétienne, & pour la sainteté de sa morale. L'Histoire Ecclésiastique nous apprend qu'un saint Evêque*, pour achever de décrier l'idolâtrie dans l'esprit des fidéles, produisit à la lumiére, & exposa aux yeux

* *Théophile Evêque d'Alexandrie. Theodor. l.*

l. 22. Ruff. l. 21. c. 22. & 23. Socr. 5. c. 16.

du public, tout ce qui se trouva dans l'intérieur d'un temple qu'il avoit fait démolir; des ossemens d'hommes, des membres d'enfans immolés aux démons, & beaucoup d'autres vestiges du culte sacrilége que les payens rendoient à leurs divinités. C'est à peu près l'effet que doit produire dans l'esprit de toute personne sensée l'étude de la Fable: & c'est aussi l'usage qu'en ont fait les saints Peres, & tous les Apologistes de la Religion chrétienne.

Il est impossible d'entendre les livres qu'ils ont composé sur ce sujet, sans avoir quelque connoissance des Fables. Le grand ouvrage de S. Augustin, qui a pour titre de la Cité de Dieu, & qui a fait tant d'honneur à l'Eglise, est en même tems & une preuve de ce que j'avance, & un parfait modéle de la maniére dont on doit sanctifier les études profanes. Il en faut dire autant des autres Peres qui ont travaillé sur le même plan dès les premiers siécles de l'Eglise, Théophile d'Antioche, Tatien, Arnobe, Lactance, Théodoret, Eusébe de Césarée, & sur tout saint Clément d'Alexandrie, dont les Stromates sont un livre fermé & inaccessible à quiconque n'est point versé

dans cette partie de l'ancienne érudition : au lieu que la connoissance des Fables en facilite infiniment l'intelligence ; ce qui ne doit pas être compté pour un médiocre avantage.

C'EN EST encore un d'une fort grande étendue, & particulier aux jeunes gens pour qui j'écris, que l'intelligence des Auteurs soit grecs, soit latins, soit françois même, dans la lecture desquels on est souvent arrêté tout court, si l'on n'a quelque teinture de la Fable. Je ne parle pas seulement des Poétes, dont on sait qu'elle est comme le langage naturel : elle est souvent emploiée aussi par les Orateurs, & elle leur fournit quelquefois par d'heureuses applications des traits fort vifs & fort éloquens. Tel est, par exemple, entre beaucoup d'autres, celui qu'on trouve dans une harangue de Cicéron au sujet de Mithridate roi de Pont. L'Orateur marque que ce Prince fuiant devant les Romains après la perte d'une bataille, trouva le moien d'échaper aux mains avares des vainqueurs en répandant sur la route d'espace en espace une partie des trésors & des dépouilles que lui avoient acquis ses conquêtes passées : à peu près, dit-il, comme on raporte

Pro Lege Manil. n. 22.

que Médée, poursuivie par son pere dans la même région, répandit sur les chemins les membres de son frere Absyrte dont elle avoit coupé le corps en piéces, afin que le soin de ramasser ces membres épars, & la douleur dont un si triste spectacle pénétreroit un pere, retardassent la vivacité de sa poursuite. La ressemblance est parfaite, si ce n'est, comme le remarque Cicéron, que ce fut la tristesse qui arréta Aëta pere de Médée, & la joie les Romains.

Il est d'autres espéces de livres, exposés aux yeux de tout le monde; les tableaux, les estampes, les tapisseries, les statues. Ce sont autant d'énigmes pour ceux qui ignorent la Fable, qui souvent en est l'explication & le dénouement. Il n'est pas rare que dans les entretiens on parle de ces matiéres. Ce n'est point, ce me semble, une chose agréable, que de demeurer muet & de paroitre stupide dans une compagnie, faute d'avoir été instruit pendant la jeunesse d'une chose, qui coute fort peu à apprendre.

Toutes ces raisons m'ont toujours fait souhaiter qu'on travaillât à une histoire de la Fable, qui pût être mise entre les mains de tout le monde, & qui

qui fût faite exprès pour les jeunes gens. Le livre du Pere Gautruche eſt à peu près de ce genre : mais il n'a pas aſſez d'étendue, non plus que le traité du Pere Jouvenci, dont le titre eſt *Appendix de Diis*, & qui d'ailleurs eſt excellent. Celui de M. l'Abbé Banier renferme en trois tomes une grande partie de ce qu'on peut deſirer ſur la Fable, dont il tire le fond de l'hiſtoire même, ce qui eſt en ce genre le meilleur ſyſtême, & dont il explique les différentes ſources avec beaucoup de ſolidité & d'érudition : mais cet ouvrage eſt trop ſavant & trop étendu pour de jeunes gens : comme le ſeroit auſſi celui du Pere Tournemine, dont il nous a tracé un plan, qui feroit deſirer que l'ouvrage fût achevé. On a donné depuis peu un Livre, qui a pour titre, Dictionnaire de la Fable. Il peut être fort utile pour s'éclaircir ſoi-même ſur les difficultés qu'on trouve dans ſes lectures ſur la Fable : mais ce n'eſt pas une hiſtoire ſuivie.

On pourroit en donner une, renfermée en un ſeul tome, qui fût d'une raiſonnable étendue ; où l'on raporteroit les faits les plus conſidérables & les plus connus, & qui peuvent le plus

contribuer à l'intelligence des Auteurs? Il seroit bon, ce me semble, d'éviter ce qui n'a raport qu'à l'érudition, & qui rendroit l'étude de la Fable plus difficile, & moins agréable; ou du moins de rejetter dans de courtes notes les réflexions qui seroient de ce genre. Mais avant tout, il faudroit en écarter avec une sévérité inflexible tout ce qui pourroit nuire à la pureté des mœurs, & n'y laisser, non seulement aucune histoire, mais aucune expression, qui pût blesser le moins du monde des oreilles chastes & chrétiennes.

CHAPITRE SECOND.

DES ANTIQUITÉS.

OUTRE les événemens contenus dans l'Histoire, & les réflexions qui en sont une suite naturelle; cette étude renferme encore une autre partie, moins nécessaire & moins agréable à la vérité, mais qui peut être fort utile; si elle se fait avec goût & discernement: je veux dire la connoissance des usages, des coutumes, & de tout ce qu'on entend par le nom d'Antiquités. Il me semble qu'il en est à peu

près de ceux qui étudient l'Hiſtoire, comme des voiageurs. Ceux-ci pour l'ordinaire ſe propoſent un certain but, qui eſt d'arriver dans leur patrie, ou dans quelque autre lieu où leurs affaires & leurs intérêts les appellent : & c'eſt ce but, ce motif, qui les fait agir, & les met en mouvement. Ils ne laiſſent pas néanmoins, s'ils en ont le loiſir, & s'ils ſe piquent de curioſité, d'examiner chemin faiſant ce qui ſe rencontre ſur leur route de plus remarquable, & d'en faire des eſpéces de journaux & de mémoires pour leur uſage particulier. Voila ce qu'on doit auſſi pratiquer en étudiant l'Hiſtoire ; c'eſt-à-dire, qu'outre la ſuite des faits & des événemens, & les ſages réflexions auſquelles ils donnent lieu, on doit encore y ramaſſer avec ſoin tout ce qui regarde les uſages, les coutumes, les loix, les arts, & mille autres connoiſſances curieuſes, qui ſervent à orner l'eſprit, & qui contribuent auſſi beaucoup à l'intelligence parfaite de l'Hiſtoire.

Utilité de l'étude des Antiquités.

CETTE ÉTUDE eſt, juſqu'à un certain point, d'une néceſſité abſolue pour

tous les maîtres. Sans elle il y a dans tous les Auteurs beaucoup d'expreſſions, d'alluſions, de comparaiſons, qu'on ne peut entendre : ſans elle il n'eſt preſque pas poſſible de faire un pas dans la lecture même de l'Hiſtoire, qu'on ne ſe trouve arrêté par des difficultés, dont ſouvent une légére connoiſſance de l'Antiquité donneroit la ſolution. Qu'on parcoure ſeulement le premier livre de Tite-Live, qui avec l'origine du Peuple Romain renferme celle de preſque toutes ſes loix & ſes coutumes, & l'on reconnoitra de quelle utilité & de quel ſecours eſt l'étude dont je parle.

Je ſai que cette étude, comme toutes les autres, ſi on la pouſſe trop loin, a ſes dangers & ſes écueils. Il y a une ſorte d'érudition obſcure & mal conduite, qui ne s'occupe que de queſtions également vaines & épineuſes, qui dans chaque matiére cherche ce qu'il y a de plus abſtrus & de plus inconnu, & qui ſe borne preſque à la découverte de choſes abſolument ſuperflues, qu'il ſeroit ſouvent plus utile d'ignorer que de ſavoir. Sénéque, en plus d'un

[a] Ecce Romanos quoque invaſit inane ſtudium ſuperſ- | vacua diſcendi. *Lib. de brev. vit. cap.* 14.

endroit, se plaint que ce mauvais goût, qui avoit pris naissance chez les Grecs, étoit passé chez les Romains, & commençoit à saisir la nation. Il remarque qu'il y a, en matiére d'étude, comme dans le reste, un excès & une intempérance vicieuse : Qu'il n'est pas moins blâmable de faire à grands frais un amas de connoissances inutiles, que de meubles superflus : Que cette sorte d'érudition n'est propre qu'à faire d'importuns discoureurs, sottement entêtés de leur mérite, & qui dans le fond sont de vrais ignorans. Il parle de Didyme, ce fameux Grammairien, qui avoit composé quatre mille volumes, où il examinoit une infinité de questions inutiles, qui n'étoient bonnes qu'à être oubliées. Je le trouverois, dit Sénéque, bien malheureux, s'il avoit été condanné, je ne dis pas à composer, mais seulement à lire un si grand nombre de livres : *Quatuor millia librorum Didymus Grammaticus scrip-*

a Plus scire velle, quàm sit satis, intemperantiæ genus est... An tu exulumas reprehendendum, qui supervacua usu sibi comparat, & pretiosarum rerum pompam in domo explicat? non putas eum, qui occupatus est in supervacua literarum supellectile? Quid quòd ista liberalium artium consectatio molestos, verbosos, intempestivos, sibi placentes facit, & ideo non dicentes necessaria, quia supervacua didicerunt? p. 788.

fit ; miser si tam multa supervacua legisset.

Juvénal * se moque aussi avec raison du mauvais goût de ceux de son tems, qui exigeoient qu'un Précepteur fût en état de répondre sans préparation sur mille questions absurdes & ridicules. En effet, c'est bien peu connoitre le prix du tems, & bien mal placer sa peine & son travail, que de les employer à l'étude de choses obscures & difficiles, & en même tems, comme le dit [a] Cicéron, non nécessaires, & quelquefois même vaines & frivoles.

Martial. Turpe est difficiles habere nugas,
Et stultus labor est ineptiarum.

Un maître sensé évitera avec soin ce défaut. En s'appliquant à l'Histoire & aux Antiquités, il ne poussera point

* Sed vos sævas imponite leges,
Ut præceptori verborum regula constet;
Ut regat historias; auctores noverit omnes
Tanquam ungues digitosque suos; ut fortè rogatus,
Dum petit aut thermas, aut Phœbi balnea, dicat
Nutricem Anchisæ, nomen patriamque novercæ
Anchemoli; dicat, quot Acestes vixerit annos,
Quot Siculus Phrygibus vini donaverit urnas.
Juvenal. lib. 3. Satyr. 7.

[a] Alterum est vitium, quòd quidam nimis magnum studium multamque operam in res obscuras atque difficiles conferunt easdemque non necessarias. *Offic. lib. 1. n. 13.*

trop loin ſes recherches, & gardera dans cette étude une ſage ſobriété. Il ſe ſouviendra de ce que dit Quintilien, que c'eſt une ſote & pitoiable vanité que de ſe piquer de ſavoir ſur un ſujet tout ce qu'en ont dit les Auteurs les moins eſtimables ; qu'une telle occupation uſe & conſume mal à propos un tems & des efforts que l'on doit réſerver pour de meilleures choſes, & qu'entre les vertus & les perfections d'un bon maître, celle de ſavoir ignorer certaines choſes n'eſt pas la moindre. *Ex quo mihi inter virtutes Grammatici habebitur, aliqua neſcire.* *Quintil. lib. 1. cap. 8.*

Il y a un art de faire entrer de l'agrément dans ces matiéres ſéches pour l'ordinaire & rebutantes, de les aſſaiſonner par de courtes hiſtoires ou réflexions qu'on y mêle, d'en écarter preſque toutes les difficultés & les épines, de n'en laiſſer cueillir aux jeunes gens pour ainſi dire que la fleur, de réveiller leur goût & de piquer leur curioſité par des traits ſinguliers & frapans, en un mot de leur faire deſirer & attendre avec quelque impatience cette ſorte d'exercice.

Avec ces précautions on ne peut trop recommander l'étude des Antiqui-

tés ni aux écoliers ni aux maîtres. Ceux-ci la doivent regarder comme un de leurs devoirs eſſentiels. Elle fait partie d'une érudition qui eſt non ſeulement convenable, mais abſolument néceſſaire à des perſonnes deſtinées par leur état à étudier & à enſeigner les Belles-Lettres. L'Univerſité dans tous les tems s'eſt diſtinguée par cet endroit autant que par tous les autres. On a toujours vû ſortir de ſon ſein des ſavans en tout genre, qui ont fait honneur à la litérature & à la Nation par les doctes ouvrages qu'ils ont donnés au public : Turnebe, Muret, Buchanan, Scaliger, Caſaubon, & tant d'autres, qui ont enſeigné ou étudié dans l'Univerſité de Paris.

C'eſt à nous à ſoutenir leur gloire, & à regarder leur réputation comme un riche & précieux patrimoine que nous devons tranſmettre à nos ſucceſſeurs dans ſon entier, & ne pas ſouffrir qu'il diminue ou ſe diſſipe par notre pareſſe & notre indolence. Nous voions pluſieurs de nos confreres ſe diſtinguer dans l'Univerſité, chacun ſelon ſon goût & ſon attrait, en différens genres de litérature : compoſition en proſe ou en vers grecs & latins ; étude pro-

fonde de la Rhétorique & des anciens Rhéteurs, de la Poétique & des Maîtres qui en ont traité, de la Grammaire en général, & de toutes ſes parties; connoiſſance exacte des Auteurs anciens, de l'Hiſtoire tant Grecque que Romaine, & des Antiquités de l'une & de l'autre nation. Une noble émulation nous eſt permiſe en ce point. Nous devons, tous tant que nous ſommes, faire effort pour atteindre, & même, s'il ſe peut, pour paſſer ceux qui juſqu'ici nous ont devancés.

Il ne s'agit pas ſeulement de la gloire de l'Univerſité, mais de l'honneur de la Nation, qui doit nous toucher ſenſiblement. Il ſemble que certains peuples voiſins travaillent à nous enlever la gloire de l'érudition par l'application extraordinaire qu'ils donnent aux ſciences, & par les grands & les doctes ouvrages dont ils enrichiſſent le Public. Ils ne peuvent diſputer aux François celle d'exceller dans ce qui regarde l'éloquence & la poéſie, l'étude des Belles-Lettres, la fineſſe & la délicateſſe de la compoſition; le ſiécle de Louis le Grand aiant été pour nous, ce que fut autrefois celui d'Auguſte pour les Romains, c'eſt-à-dire la régle

& le modéle du bon goût en tout genre. En conſervant avec ſoin & avec jalouſie cette glorieuſe partie de notre ancien héritage, il n'en faut pas négliger une autre, qui doit auſſi nous être précieuſe; & la perfection de notre état eſt de joindre enſemble ces deux choſes, le bon goût des Belles-Lettres, & celui de l'érudition.

Ces deux parties, quoique bien différentes, ne ſont point incompatibles, & elles doivent ſe préter un mutuel ſecours. En effet l'érudition brille tout autrement, quand elle eſt ſoutenue d'une compoſition fine & délicate, telle qu'on la voit dans les ouvrages de Muret, de Manuce, & de beaucoup d'autres illuſtres ſavans qui ont fait tant d'honneur à la litérature: & d'un autre côté la délicateſſe de la compoſition eſt infiniment relevée par la ſolidité & la multiplicité des penſées & des choſes que l'érudition lui fournit.

Je ne ſai ſi l'amour de la patrie, & la prévention pour un corps dont j'ai l'honneur d'être, m'aveuglent: mais il me ſemble que les deux caractéres dont je viens de parler ſe trouvent heureuſement réunis dans la plupart des Mémoires qu'a donné au public

l'Académie Roiale des Inſcriptions & des Belles-Lettres. On y trouve une grande partie des Antiquités expliquées avec beaucoup de netteté & d'élégance. J'en ai fait grand uſage dans le peu que j'en raporte ici. Le double titre d'Inſcriptions & de Belles-Lettres que porte cette Académie, marque aſſez que ſon but eſt de joindre la délicateſſe de la litérature à la profondeur de l'érudition. Pour ne point parler de beaucoup d'autres ſavans Académiciens, tels qu'étoient M. l'Abbé Fraguier & M. l'Abbé Maſſieu, elle a perdu depuis peu un excellent ſujet, qui réuniſſoit dans un degré éminent ces deux qualités: je parle de M. Boivin le jeune, Profeſſeur Roial en langue Grecque, Garde de la Bibliothéque du Roi, & l'un des Quarante de l'Académie Françoiſe. Il avoit une vaſte érudition, & je ne ſai ſi dans toute l'Europe il y avoit un homme qui poſſédât la langue Grecque plus parfaitement que lui. Mais en même tems il compoſoit dans les trois langues, grecque, latine, & françoiſe, ſoit en proſe ſoit en vers, avec une extrême délicateſſe. Pluſieurs de nos plus habiles Profeſſeurs de l'Univerſité ne manquoient ja-

mais de lui montrer leurs compoſitions, & ils ſe trouvoient toujours bien de ſa critique, également modeſte & judicieuſe. Pour moi, quoiqu'il fût mon cadet pour l'âge, je l'ai toujours regardé comme mon maître pour les Belles-Lettres, ſur tout pour le grec; & je lui dois une grande partie du peu que je ſai.

C'eſt à cette érudition que doivent tendre les jeunes maîtres qui ſongent à faire des études ſérieuſes, & à conduire celles des autres. La longueur & la difficulté du travail ne doivent point les rebuter. En conſacrant tous les jours un certain tems réglé à la lecture des anciens Auteurs, ils feront peu-à-peu un amas de richeſſes, dont ils ſeront eux-mêmes étonnés dans la ſuite. Il ne s'agit que de commencer, de mettre le tems à profit, & de faire ſes remarques avec ordre & clarté. Pour ſavoir ce qu'il eſt à propos d'obſerver dans ſes lectures, il faudroit déja avoir quelque goût & quelque teinture d'érudition. Ainſi, pour me renfermer dans celle dont il s'agit ici, il ſeroit à ſouhaiter qu'un maître, avant que de s'engager dans l'étude des anciens Hiſtoriens, eût parcouru au moins ce que

Roſinus a écrit ſur les antiquités Romaines. Ce travail n'eſt pas de longue haleine, & il peut cependant être d'un grand uſage pour les jeunes maîtres dans la lecture des Auteurs, en les rendant attentifs à pluſieurs choſes, qui ſans cela pourroient leur échaper. On a un petit traité latin du P. Cantel Jéſuite, intitulé *De Romana Republica*, qui eſt fort propre pour les commençans. Il y en a un en françois, * mais fort abrégé, qui a pour titre, *Abrégé des Antiquités Romaines*, qu'on pourroit mettre entre les mains des jeunes gens, juſqu'à ce qu'on en ait fait un exprès pour eux : & j'eſpére que quelque habile maître voudra bien ſe charger de ce petit ouvrage.

* *Il eſt imprimé chez Jean-Luc Nion, près le Collége Mazarin.*

On peut raporter à ſept ou huit chefs une bonne partie de ce qui regarde les Antiquités : La religion ; le gouvernement politique ; la guerre ; la navigation ; les monumens & édifices publics ; les jeux ; les combats ; les ſpectacles ; les arts & les ſciences ; les uſages de la vie commune, comme les repas, les habits, les monnoies, &c.

Chacune de ces parties en renferme beaucoup d'autres. Par exemple, ſous le titre de religion ſont compris, les

dieux ; les prêtres ; les temples ; les vaſes, meubles, inſtrumens emploiés à divers actes de religion ; les ſacrifices ; les fêtes ; les vœux & les oblations ; les oracles & les préſages. Sous le titre de gouvernement politique, les Comices ou Aſſemblées, les différentes Magiſtratures, les Loix, les Jugemens. Et ainſi de tout le reſte.

Il y a mille choſes curieuſes, & dignes certainement d'être obſervées, qu'un maître un peu verſé dans cette étude fait remarquer à ſes diſciples ſelon que l'occaſion s'en préſente ; & à la longue il leur remplit l'eſprit d'un grand nombre de connoiſſances utiles & agréables, qui ne leur coutent preſque aucun travail. Quelques exemples en ſeront la preuve, & montreront combien l'étude des Antiquités peut ſervir ſoit pour exciter la curioſité des jeunes gens & leur inſpirer du goût pour la lecture, ſoit même pour leur inſinuer d'utiles principes par raport aux mœurs & à la religion. Je me bornerai ici à un ſeul article qui regarde les Arts, & je n'en traiterai qu'une très médiocre partie.

Faits & réflexions sur ce qui regarde l'invention des Arts.

IL EST important, en lisant les Auteurs, d'y remarquer soigneusement l'origine des arts & des sciences, leurs différens progrès, leur décadence & leur chute, les faits rares & curieux qu'on y trouve sur ce sujet, les hommes illustres qui y ont excellé : les Princes qui en ont fait fleurir l'étude en accordant leur protection aux personnes qui se distinguoient en quelque genre que ce fût ; & l'on ne doit pas omettre les découvertes qui ont échapé aux recherches des Anciens, & qui étoient réservées pour les siécles postérieurs. Je ne toucherai que les deux derniers articles ; & je me contenterai d'en indiquer seulement quelques exemples. J'y joindrai quelque chose sur les mesures & les monnoies.

§. 1. *Découvertes échapées aux Anciens.*

LES JEUNES GENS entendent souvent parler de cavalerie dans les descriptions des combats dont les Auteurs sont pleins, mais il est rare qu'ils fassent attention à une chose fort étonnante en elle-même, & qu'on a de la

peine à comprendre : c'eſt qu'anciennement les cavaliers ne ſe ſervoient point d'étriers. Il faloit donc, quand l'âge les appeſantiſſoit, qu'ils ſe fiſſent mettre à cheval par leurs Ecuiers s'il en avoient, ou qu'ils priſſent l'avantage d'un terrain plus élevé, ou de quelque pierre, ou d'un tronc d'arbre. Plutarque obſerve que Gracchus fit mettre ſur les grands chemins d'eſpace en eſpace des pierres pour aider les cavaliers à monter à cheval.

In vit. Gracch.

On eſt ſurpris avec raiſon que les Anciens n'aient point emploié le verre pour leurs fenêtres. Le verre cependant étoit en uſage chez eux. Sans parler des glaces & des miroirs dont les chambres étoient parées, on emploioit le verre pour faire des vaſes, des taſſes, des gobelets, qui imitoient parfaitement le cryſtal, & qui n'étoient pas un des moindres ornemens des buffets. Quoi de plus facile que d'en faire des vitres ? Cependant les Anciens ne s'en étoient point aviſés.

Ils n'uſoient point non plus de lin pour les chemiſes, qui contribuent beaucoup pourtant à la propreté & à la ſanté : & c'eſt une des raiſons qui rendoient chez eux le bain abſolument néceſſaire.

On fait de même obſerver aux jeunes gens que pluſieurs inventions des plus néceſſaires à la vie, telles que ſont les moulins à eau, les moulins à vent, les lunettes, la bouſſole, l'imprimerie, & d'autres choſes pareilles n'étoient point connues des Anciens, & que nous devons la plupart de ces rares & précieuſes inventions à des ſiécles de barbarie, où régnoient encore la groſſiéreté & l'ignorance que l'irruption des peuples du Nord, ennemis & deſtructeurs de tous les ouvrages de l'art, avoit répandues dans toute l'Europe. Quelles découvertes n'a-t-on point fait dans l'aſtronomie par le moien des lunettes d'approche ! Quel changement la bouſſole n'a-t-elle point apporté dans la navigation !

On ne manque pas, à cette occaſion, de faire remarquer aux jeunes gens que l'invention des arts ne doit point être attribuée à l'induſtrie humaine ſeule, mais à une providence particuliére qui ſe cachant pour l'ordinaire ſous des rencontres qui ne paroiſſoient que l'effet du hazard, a conduit les hommes par dégrés à des découvertes merveilleuſes, pour leur procurer dans les tems marqués les néceſſités & les com-

modités de la vie. C'eſt une vérité que les payens même ont reconnue ; & Cicéron, parcourant ce qu'il y a de plus utile & de plus précieux dans la nature, avoue que tout cela ſeroit demeuré enſeveli dans l'oubli, & caché dans les entrailles de la terre, ſi Dieu n'en avoit donné la connoiſſance & l'uſage à l'homme.

Cic. lib. 1. de Divin. n 116.

Pour appuier cette réflexion, & rendre cette vérité plus ſenſible, on explique en détail aux jeunes gens ce qui regarde la bouſſole, & un tel récit ne peut que leur faire beaucoup de plaiſir. La bouſſole, leur dit-on, eſt une boëte où il y a une éguille aimantée, & ſoutenue de telle ſorte qu'elle peut tourner de tous côtés. Cette éguille, par la vertu de l'aimant dont on l'a frottée, ſe dirige toujours d'une maniére fixe à peu de choſe près ſur la ligne méridienne, tournant une de ſes extrémités vers le nord, & l'autre vers le midi ; & par ce moien elle découvre au Pilote de quel côté eſt porté le vaiſſeau. Les Anciens, avant l'invention de la bouſſole, ne pouvoient naviger fort loin en pleine mer, parce qu'ils n'avoient pour ſe conduire que le ſoleil & les étoiles, & quand ce ſecours

leur manquoit, ils alloient au hazard, & ne ſavoient de quel côté le vaiſſeau avançoit. C'eſt pour cela qu'ils ne s'éloignoient pas beaucoup des côtes, & qu'ils n'oſoient entreprendre des voiages de long cours. La bouſſole a levé ces difficultés, parce que quelque tems qu'il faſſe pendant le jour, & quelque obſcurité qu'il y ait pendant la nuit, elle montre toujours où eſt le nord & le midi, & par une ſuite néceſſaire où eſt l'orient & l'occident, & fait connoitre ſûrement la route que tient le vaiſſeau.

La découverte du nouveau monde, & par conſéquent le ſalut d'une infinité d'ames, dépendoit de l'invention de la bouſſole : & il eſt étonnant qu'elle ait été ignorée ſi lontems, car elle n'eſt connue en Europe que depuis environ trois cens ans. Des deux vertus ſpécifiques qu'a la pierre d'aimant, les Anciens en connoiſſoient une parfaitement, ſavoir celle d'attirer & de ſoutenir le fer. Comment ne ſont-ils point parvenus à découvrir l'autre, qui eſt de ſe tourner & de ſe fixer toujours vers le nord & le midi ; découverte qui nous paroit maintenant ſi facile & ſi naturelle ? Qui ne voit clairement

que Dieu, qui rend les hommes attentifs ou diſtraits ſur les effets de la nature ſelon ſes vûes & ſon bon plaiſir, avoit réſervé dans ſes décrets éternels cette importante découverte pour les tems où il vouloit que l'Evangile fût porté dans ces terres, inacceſſibles juſques-là à nos vaiſſeaux, parce qu'elles étoient ſéparées de nous par des eſpaces immenſes de mer qu'ils ne pouvoient traverſer, & que Dieu n'avoit point encore levé les barriéres qui nous en avoient fermé l'entrée.

En parlant aux jeunes gens des vaiſſeaux des Anciens, on les avertit qu'il y a une grande difficulté entre les Savans pour expliquer comment les rangs de rames étoient diſpoſés. Il y en a, dit le P. de Montfaucon, qui veulent qu'ils fuſſent mis en long, & à peu près comme ſont aujourd'hui les rangs de rames dans les galéres. D'autres, & il eſt lui-même de ce nombre, ſoutiennent que les rangs des birémes, des trirémes, des quinquérémes, ou pentéres, & d'autres, multipliés juſqu'au nombre de quarante en certains vaiſſeaux, étoient les uns ſur les autres, non perpendiculairement, ce qui auroit été impoſſible, mais obliquement,

& comme par dégrés ; & ils le prouvent par une infinité de passages d'Auteurs. Mais ce qu'il y a de plus fort pour ce sentiment, c'est que les anciens monumens, sur tout la colonne Trajane, nous représentent ces rangs les uns sur les autres. Cependant, ajoute le P. de Montfaucon, nos plus habiles gens de marine prétendent que cela est impossible. Tous ceux, dit-il, à qui j'en ai parlé, dont quelques-uns sont de la premiére distinction, & d'une habileté reconnue de tout le monde, parlent de même.

Sans être fort habile dans la marine, on conçoit aisément qu'il devoit y avoir une difficulté presque insurmontable dans la manœuvre des vaisseaux d'une grandeur extraordinaire, tels que ceux * de Ptolémée Philopator roi d'Egypte, & d'Hiéron roi de Syracuse. Le vaisseau d'Hiéron, fabriqué sous la direction d'Archiméde, avoit vingt rangs de rames, & l'autre quarante. Celui-ci étoit long de 280 coudées, large de 38, & en avoit de hauteur environ 50. Les rames de ceux qui tenoient le plus haut rang, avoient de longueur 38 coudées. Il paroit par la colonne Trajane que dans les birémes

* On en peut voir la description dans Athénée, l. 5.

& dans les trirémes, il n'y avoit qu'un rameur à chaque rame : il n'eſt pas aiſé de décider pour les autres. Auſſi Plutarque remarque-t-il que le vaiſſeau de Ptolémée, plus ſemblable à un bâtiment immobile qu'à un navire, n'étoit que pour la pompe & le ſpectacle, & non pour l'uſage. Tite-Live dit à peu près la même choſe du navire de Philippe roi de Macédoine, qui avoit ſeize rangs de rames : *Juſſus Philippus naves omnes tectas tradere ; quin & regiam unam inhabilis prope magnitudinis quam ſexdecim verſus remorum agebant.* Végéce ne compte entre les vaiſſeaux de raiſonnable grandeur, & propres pour la guerre, que les quinquérémes, & ceux de moindre rang ; & il n'eſt guéres parlé que de ceux-là dans les Auteurs. Il paroit même que depuis Auguſte on n'a guéres emploié d'autres vaiſſeaux à pluſieurs rangs de rames que les trirémes & les birémes.

In vit. Demetr.

Liv. lib. 33. p. 89.

Mais, pour bien juger de la manœuvre de ces vaiſſeaux d'une grandeur extraordinaire, il faudroit l'avoir vûe de ſes propres yeux. L'Hiſtoire parle des navires de Démétrius ſurnommé le Poliorcéte, qui étoient à ſeize rangs de rames : avant lui on n'en avoit point

Plut. in vit. Demetr. Diod. Sic. lib. 20.

encore vû de tels. Leur agilité, dit Plutarque, leur viteſſe, & leur adreſſe à tourner, étoient encore plus admirables que leur grandeur énorme. Tout cela étoit de l'invention de ce Prince, qui avoit un merveilleux génie pour les arts, & qui inventa bien des choſes inconnues aux architectes. Ces navires faiſoient l'admiration des gens de ſon tems, qui n'auroient jamais pu croire que cela fût poſſible, s'ils ne l'avoient vû.

J'ai fait ces remarques, pour montrer combien il eſt important, en liſant les Auteurs grecs & latins, d'être attentif à y obſerver exactement dans les deſcriptions qu'on y trouve de flotes & de combats ſur mer, tout ce qui a raport à la conſtruction des vaiſſeaux, à leurs formes, & à leurs eſpéces différentes, & aux différens changemens qui ſont arrivés dans la marine par raport à la navigation.

Je dois pourtant avertir les jeunes gens en général qu'il y a certains faits merveilleux raportés par les Anciens, ſur leſquels il eſt bon de ſuſpendre un peu ſa croiance, juſqu'à ce qu'on les ait examinés avec plus de ſoin. Pline dit que du tems de Tibére on avoit *Lib. 36. cap. 16.*

trouvé le ſecret de rendre le verre malléable, mais qu'on avoit étouffé entiérement cette invention, de peur qu'elle ne fît perdre le prix & l'eſtime à l'or, à l'argent, & à toutes ſortes de métaux. Dion raporte l'hiſtoire d'un ouvrier, qui aiant laiſſé tomber à deſſein devant Tibére un vaſe de verre qu'il lui préſentoit, en ramaſſa ſur le champ les morceaux, & après les avoir un peu maniés, montra le vaſe entier & ſans aucune fracture. D'autres Auteurs, ſur la foi de Pline, ont raconté le même fait. Cependant les ſavans aſſurent que la prétendue *malléabilité* du verre eſt une chimére, que la ſaine phyſique dément abſolument. Auſſi Pline avoue que ce qu'on en diſoit, avoit plus de cours que de fondement : *Ea fama crebrior diù quàm certior fuit.*

Lib. 57. pag. 627.

Je ne ſai ſi l'on peut faire plus de fond ſur ce que le même Pline raconte d'un petit poiſſon appellé par les Grecs *Echeneis*, & par les Latins *Remora*, qui s'étant attaché ſous le gouvernail de la galére qui portoit l'Empereur Caligula, l'arréta tout court, ſans que quatre cens rameurs qui y étoient la puſſent faire avancer.

Lib. 32. cap. 1.

§. 2.

§. 2. *Honneurs rendus aux Savans.*

IL Y AUROIT beaucoup de choſes à obſerver dans l'Hiſtoire ancienne ſur ce qui regarde les honneurs rendus à ceux qui ont inventé ou perfectionné les arts, & en général aux Savans du premier ordre qui ſe ſont diſtingués d'une maniére particuliére : mais mon deſſein ne me permet pas de m'étendre beaucoup ſur ce ſujet, quelque intéreſſant qu'il fût pour nous.

On ne peut lire la lettre que Philippe Roi de Macédoine écrivit à Ariſtote, ſans être ravi d'admiration en voiant que ce Prince préféroit à la joie que lui avoit cauſé la naiſſance d'un fils, celle qu'il auroit de lui donner pour maître le premier Philoſophe de ſon tems, & le plus habile qui eût jamais été. *Aul. Gell. l. 9. cap. 3.*

L'eſtime ſinguliére que fit Alexandre le Grand des poéſies d'Homére, & les égards qu'il eut dans le ſac de la ville de Thébes pour la mémoire de Pindare, ne lui ont guéres moins acquis de réputation que toutes ſes conquêtes : & on l'admire preſque autant, lorſque, déchargé du faſte de la roiauté, il aime à s'entretenir familiére-

ment avec les célébres Peintres & Sculpteurs de ſon tems, que lorſque marchant à la tête de ſes armées il porte par tout la terreur.

La protection éclatante que Mécéne accorda aux gens de lettres, emploiant pour leur faire du bien tout le crédit qu'il avoit auprès du Prince, a rendu ſon nom immortel, & a procuré au ſiécle d'Auguſte la gloire d'être regardé à jamais comme l'âge d'or de la litérature, & la régle du bon goût en tout genre d'érudition.

Hiſt. de Ximen. par M. Fléchier, l. 6. Quand on lit que le Roi Catholique & le Cardinal Ximénès, allant un jour à un Acte public qui ſe ſoutenoit dans la nouvelle Univerſité d'Alcala, voulurent que le Recteur marchât au milieu d'eux, (prérogative que cette Univerſité a toujours conſervée depuis;) on ſent bien que ce n'étoit point à la perſonne du Recteur qu'ils rendoient cet hommage public, mais qu'en grand Roi & en grand Miniſtre ils vouloient par là inſpirer le goût des lettres & des ſciences, qui rendent toujours avec uſure aux Princes la gloire qu'elles en reçoivent.

Les priviléges ſinguliers que nos Rois accordérent autrefois à l'Univer-

sité de Paris, la mere & le modéle de toutes les autres, partoient du même principe: & la réputation qu'elle s'eſt acquiſe à elle-même & au Roiaume dans tout le monde chrétien, montre que les Rois nos fondateurs n'ont point été trompés dans leurs vûes, qu'elle a remplies au delà de toutes leurs eſpérances. Il en ſera ainſi dans tous les tems. Les arts & les ſciences fleuriront toujours dans les Etats où elles ſeront honorées: & à leur tour elles honoreront infiniment les Etats & les Princes qui les auront fait fleurir.

Je ne puis m'empécher d'inſérer ici un fait arrivé tout récemment & preſque ſous nos yeux, qui mérite d'être célébré dans toutes les langues, & inſcrit en caractéres éclatans dans tous les faſtes de la Litérature. C'eſt ce qui s'eſt fait en Angleterre dans les obſéques du célébre M. Newton, l'Archiméde de notre ſiécle par la ſublimité de ſes raiſonnemens dans la théorie, & par la force de ſon génie induſtrieux & inventif dans la pratique. Je ne ferai que tranſcrire ce qui ſe trouve dans le bel éloge qu'en fit M. de Fontenelles avec ſon éloquence ordinaire dans l'ouver-

ture de l'Académie des Sciences de l'année 1727.

» Son corps fut exposé sur un lit de » parade dans la chambre de Jérusalem, » endroit d'où l'on porte au lieu de » leur sépulture les personnes du plus » haut rang, & quelquefois les têtes » couronnées. On le porta dans l'Ab- » baye de Vestminster, le poële étant » soutenu par Milord Grand Chance- » celier, par les Ducs de Montrose, & » Roxbugh; & par les Comtes de Pem- » brock, de Sussex, & de Masclesfield. » Ces six pairs d'Angleterre, qui firent » cette fonction solennelle, font assez » juger quel nombre de personnes de » distinction grossirent la pompe funé- » bre. L'Evêque de Rochester fit le ser- » vice, accompagné de tout le Clergé » de l'Eglise. Le corps fut enterré près » de l'entrée du Chœur. Il faudroit » presque remonter chez les anciens » Grecs, si l'on vouloit trouver des » exemples d'une aussi grande véné- » ration pour le savoir. La famille de » M. Newton imite encore la Gréce de » plus près par un monument qu'elle » lui fait élever, & auquel elle em- » ploie une somme considérable. Le » Doien & le Chapitre de Vestminster

» ont permis qu'on le conſtruiſe dans » un endroit de l'Abbaye, qui a été » ſouvent refuſé à la plus haute No- » bleſſe. La patrie & la famille ont fait » éclater pour lui la même reconnoiſ- » ſance, que s'il les avoit choiſies.

Je n'ai pas beſoin de prier qu'on me pardonne cette digreſſion. Pour peu qu'on ſoit ſenſible au bien public & à l'honneur des Lettres, il ne ſe peut qu'on ne ſoit vivement touché de cette eſpéce d'hommage ſolennel que la Nobleſſe d'un puiſſant Roiaume, au nom ce ſemble de toute la Nation, rend à la ſcience & au mérite.

§. 3. *Des meſures de tems & de lieux, & des monnoies anciennes.*

J'ajoute cet article, non pour entrer dans la diſcuſſion de ces matiéres, la plupart très difficiles, mais pour en donner une légére connoiſſance aux jeunes gens, & pour mettre ſous leurs yeux un tarif des différentes ſommes qui ſe rencontrent ſouvent dans les Auteurs, & qui par elles-mêmes ne préſentent à l'eſprit aucune idée claire de leur valeur. Pline l'ancien, dit que Roſcius, le plus célébre Acteur de ſon tems, gagnoit par an cinq cens mille ſeſterces; *Lib. 7. cap. 39.*

Apud majores Roſcius Hiſtrio H-S. quinquenta annua meritaſſe proditur. On lit dans Paterculus que Paul Emile mit dans le tréſor public deux cens millions de ſeſterces : *Bis millies centies H-S ærario contulit.* De jeunes gens ne connoiſſent point nettement la valeur de ces ſommes. Le Tarif leur apprend en un coup d'œil que la premiére ſomme eſt de 62500 liv. & la ſeconde de vingt-cinq millions de notre monnoie.

Lib. 1. cap. 9.

I. *Meſures de tems.*

Les Grecs comptoient par *Olympiades*, dont chacune comprenoit l'eſpace de quatre années entiéres. Et ces Olympiades prenoient leur nom des Jeux Olympiques, qui ſe célébroient dans le Péloponnéſe auprès de la ville de Piſa, autrement dite *Olympia.* La premiére Olympiade, où Coroebus remporta le prix, commence, ſelon Uſſérius, à l'été de l'année du monde 3228.

Varron place la fondation de Rome à la 3e année finiſſante de la VI Olympiade, qui eſt l'an du monde 3251 ſelon Uſſérius, & avant Jeſus-Chriſt 753. Caton la place deux ans plus tard. Uſſérius ne ſuit ni l'un ni l'autre, &

la met cinq ans plus tard que Varron. Tite-Live, ſelon M. Dodwel, a ſuivi le ſentiment de Caton : c'eſt ce qui m'a déterminé à m'y attacher auſſi depuis que j'ai formé le deſſein de travailler à l'Hiſtoire Romaine. Ainſi je place, avec Caton, la fondation de Rome à la fin de la premiére année de la VIIe Olympiade, qui eſt l'an du monde 3253, & avant Jeſus-Chriſt 751.

Voila les deux époques les plus néceſſaires pour l'intelligence de l'Hiſtoire, les Olympiades & la fondation de Rome ; en y joignant celles du monde & de l'Ere chrétienne.

II. *Meſures Itinéraires.*

Le poinct eſt la moindre partie qui ſe puiſſe décrire.

Douze poincts font une ligne.

Douze lignes font le pouce.

Douze pouces font le pied.

Deux piés & demi font le pas commun.

Deux pas communs, ou cinq piés, font le pas géométrique.

Cela poſé, voici les meſures itinéraires les plus connues.

LE STADE étoit particulier aux Grecs, & eſt de 125 pas géométriques.

Par conſéquent il en faut 20 pour faire une lieue commune de France, qui eſt de 2500 pas.

Le Mille chez les Romains eſt de 8 ſtades, ou de 1000 pas géométriques: un peu moins d'une demie lieue.

La Lieue des anciens Gaulois eſt de 1500 pas.

La Parasange chez les Perſes eſt ordinairement de 30 ſtades, c'eſt-à-dire d'une lieue & demie. Il y en a depuis 20 juſqu'à 60 ſtades.

Le Schoene le plus commun chez les Egyptiens eſt de 40 ſtades; & ainſi de deux lieues. Il y en a depuis 20 juſqu'à 120 ſtades.

La Lieue commune de France eſt de 2500 pas: La petite de 2000 pas: La Grande de 3000 pas. Quand on parle des lieues de France, on entend ordinairement les communes.

III. *Des Monnoies anciennes.*

La Dragme Attique, à laquelle répond le Denier Romain, nous doit ſervir de régle pour connoitre la valeur de toutes les autres monnoies. M. de Tillemont la fait monter à douze ſols de notre monnoie: le Pere Lami à huit ſols à quelque choſe près; M. Dacier à

dix ſols. C'eſt à ce dernier ſentiment que je m'en tiens, ſans examiner ici les raiſons de ces différences, ſeulement parce que cette maniére de compter eſt la plus facile, & par conſéquent la plus propre pour les jeunes gens. Je prens notre monnoie en fixant le marc à vingt-ſept livres tournois, ce qui eſt regardé par la plupart des nations de l'Europe comme le prix intrinſéque de l'argent.

Monnoies Grecques.

L'OBOLE Attique eſt la ſixiéme partie d'une dragme Attique.

LA DRAGME Attique eſt compoſée de ſix oboles. Elle répond au denier Romain, & vaut dix ſols de France.

LA MINE Attique vaut cent dragmes, & par conſéquent 50 livres de France.

LE TALENT Attique vaut ſoixante mines, & par conſéquent trois mille livres de France.

MYRIADE eſt un mot grec qui ſignifie dix mille. Ainſi une myriade de dragmes ſignifie dix mille dragmes, & vaut 5000 livres.

LE STATER Attique étoit une monnoie d'or du poids de deux dragmes, qui valoient vingt dragmes d'argent, & par conſéquent dix livres de France,

Le *Darique*, monnoie d'or des Perſes, & celle qui portoit le nom de Philippe roi de Macédoine, *Philippoi*, étoient de la même valeur que le Stater Attique.

Le Sicle, monnoie des Hébreux, valoit quatre dragmes Attiques, c'eſt-à-dire 40 ſols.

Monnoies Romaines.

L'As Romain, autrement appellé *libra*, ou *pondo*, valoit dans ſon origine la dixiéme partie du denier Romain.

Le petit Sesterce, *ſeſtertius*, ou *nummus*, étoit la quatriéme partie du denier Romain, & valoit deux ſols & demi de France. Il étoit d'abord marqué ainſi, L-L-S, parce qu'il valoit deux *as*, ou deux livres & demie : *ſeſtertius* pour *ſemiſtertius*, comme qui diroit un demi ôté de trois. Enſuite les Libraires ont mis une H pour les deux L-L, & ont ainſi marqué le ſeſterce, H-S.

Le Denier étoit une petite piéce d'argent, qui valoit 10 as, 4 ſeſterces, & par conſéquent 10 ſols de France.

Le grand Sesterce, c'eſt-à-dire *ſeſtertium*, au neutre, ſignifie une ſomme qui valoit 1000 petits ſeſterces, 250 deniers Romains, 125 livres de France.

Cette derniére ſomme ſe comptoit diverſement. *Decem ſeſtertia*, dix grands ſeſterces, ou dix mille petits. *Centena millia H-S*, ou *nummûm* : cent mille petits ſeſterces. *Decies centena millia H-S:* dix fois cent mille petits ſeſterces, ou un million de petits ſeſterces. Quelquefois on met l'adverbe ſeul : *decies* ; & pour lors on ſous-entend *centena millia H-S.*

Le nom de la monnoie d'or étoit *Aureus* ou *Solidus.* Il eſt eſtimé ordinairement dans les Auteurs 25 deniers d'argent.

La proportion de l'or à l'argent a fort varié dans tous les tems. On peut s'en tenir à celle de dix à un pour l'antiquité. Ainſi un talent d'argent vaut trois mille livres, un talent d'or trente mille livres. Maintenant la proportion de l'or à l'argent eſt à peu près de quinze à un.

Nombres Romains.

I.	1.
V.	5.
X.	10.
L.	50.
C.	100.
IↃ.	500.
ↀCIↃ.	1000.

IↃↃ.	5000.
CCIↃↃ.	10000.
IↃↃↃ.	50000.
CCCIↃↃↃ.	100000.

Tarif des Monnoies Grecques.

MYRIADES.

1 myrias drachmarum Atticarum.	5000 l.
2 myriades.	10000 l. dix mille livres.
3 myriades.	15000 l.
4 myriades.	20000 l.
5 myriades.	25000 l.
10 myriades.	50000 l.
20 myriades.	100000 l. cent mille livres.
50 myriades.	250000 l.
100 myriades.	500000 l.
200 myriades.	1000000 l. un million de livres.
1000 myriades.	5000000 l. cinq millions.

TALENTA.

1 talent.	3000 liv.
2 talents.	6000 liv.
5 talents.	15000 liv.
10 talents.	30000 liv.
50 talents.	150000 liv.
100 talents.	300000 liv. trois cens mille francs.
500 talents.	1500000 liv. un million cinq cens mille francs.
1000 talents.	3000000 liv. trois millions.

5000 talents.	15000000 liv. quinze millions.
10000 talents.	30000000 liv. trente millions.
20000 talents.	60000000 liv. soixante millions.
50000 talents.	150000000 liv. cent cinquante millions.
100000 talents.	300000000 liv. trois cens millions.

Tarif des Monnoies Romaines.

AS.

Millia singula æris, *ou* mille asses.	50 l.
Duo millia æris.	100 l.
Quatuor millia æris.	200 l.
5 millia æris.	250 l.
10 millia æris.	500 l.
20 millia æris.	1000 l.
50 millia æris.	2500 l.
100 millia æris.	5000 l.
500 millia æris.	25000 l.
1000 millia æris. millies.	50000 l.
10000 millia æris. decies millies.	500000 l. cinq cens mille francs.
20000 millia æris. vigesies millies.	1000000 l. un million.
100000 millia æris. centies millies.	5000000 l. cinq millions.

SESTERTIUS.

1 sestertius, sive nummus.	2 sols & demi de Fr.
8 sestertii, seu nummi.	1 l.
24 sestertii.	3 l.
80 sestertii.	10 l.
100 sestertii.	12 l. 10 s.
200 sestertii.	25 l.

400 seſtertii.	50 l.
800 seſtertii.	100 l.
1000 seſtertii.	125 l.
4000 seſtertii.	500 l.
8000 seſtertii.	1000 l. mille francs.
80000 seſtertii.	10000 l. dix mille francs.
100000 vel centena millia HS. seu nummûm.	12500 l.
200000 vel bis centena millia HS.	25000 l.
500000 vel quingenta millia HS.	62500 l.
1000000 vel decies cent. millia HS.	125000 l. un million de HS. cent vingt cinq mille francs.
Quindecies centena millia HS.	187500 l.
Vicies centena millia HS.	250000ll.
Quinquagies centena millia HS.	625000 l.
Centies centena millia HS. *ou*, dix millions de seſterces.	1 million 250000 l.
Quingenties centena millia HS. *ou*, 50 millions deſeſterces.	6 millions 250000 l.
Millies centena millia HS. *ou*, cent millions de seſterces.	12 millions 500000 l.
Bis millies centena mil. HS. *ou*, 200 millions de seſtercs.	25 millions.
Decies millies centena millia HS. *ou*, mille millions de seſterces	125 millions.
Vicies millies centena millia HS. *ou*, deux mille millions de seſterces.	250 millions.

Quadragies millies centena millia HS, *ou*, 4 mille millions de ſeſterces.	500 millions.
Quadragies quater millies C. M. HS. *ou*, 4400 millions de ſeſterces.	550 millions.
Quadragies octies millies C. M. HS. *ou*, 4800 millions de ſeſterces.	600 millions.
Quinquagies ſexies millies C. M. HS. *ou*, 5600 millions de ſeſterces.	700 millions.
Sexagies quater millies C. M. HS. *ou*, 6400 millions de Seſterces.	800 millions.
Septuagies bis millies C. M HS *ou*, 7200 millions de Seſterces.	900 millions.
Octuagies millies C. M. HS. *ou*, huit mille millions de ſeſterces.	1000 *ou*, mille millions.
Centies millies centena millia HS. *ou*, dix mille millions de ſeſterces.	1250 millions.

OXFORD

SESTERTIUM.

1 seſtertium.	250 drachmæ.	125 l.
2 seſtertia.	500	250 l.
4 seſtertia.	1000	500 l.
10 seſtertia.	2500	1250 l.
20 seſtertia.	5000	2500 l.
50 seſtertia.	12500	6250 l.
100 seſtertia.	25000	12500 l.

1000 seſtertia, ou *decies seſtertiûm*, eſt la même choſe que *decies centena millia* HS, marqué ci-devant, & ainſi des nombres ſuivans.

LIVRE CINQUIEME.

DE LA

PHILOSOPHIE.

SI J'ENTREPRENOIS de traiter à fond de la Philoſophie, je pourrois adreſſer aux jeunes gens pour qui j'écris, les paroles que Cicéron met dans la bouche d'Antoine, qu'on avoit engagé malgré lui à parler de Rhétorique. [a] » Ecoutez, diſoit-il, » écoutez un homme qui va vous inſ» truire de ce qu'il n'a lui-même jamais » appris. « Il y auroit ſeulement cette différence à remarquer, que du côté d'Antoine l'ignorance étoit feinte & ſimulée, au lieu que du mien elle eſt effective & réelle, ne m'étant appliqué que très ſuperficiellement à l'étude de

a Audite verò, audite, inquit, hominem, &c. Docebo vos, diſcipuli, id quod ipſe non didici, quid de omni genere dicendi ſententiam. *Lib. 2. de Orat. n. 28 & 29.*

la Philoſophie, de quoi j'ai ſouvent eu lieu de me repentir. Peutêtre que, ſi je l'avois étudiée ſous des maîtres auſſi habiles qu'il y en a eu depuis dans l'Univerſité, & qu'on y en voit encore en grand nombre, j'y aurois pris autant de goût qu'à l'étude des Belles-Lettres, auſquelles ſeules j'ai donné tout mon tems. Mais du moins je connois aſſez l'utilité & les grands avantages qu'on peut tirer de la Philoſophie, pour exhorter les jeunes gens à ne pas manquer de donner à une ſcience ſi importante toute l'application dont ils ſont capables : & c'eſt à quoi je me bornerai dans cette petite diſſertation, qui ne ſera point un traité de Philoſophie, mais une ſimple exhortation aux jeunes gens à l'étudier avec ſoin.

Quand on n'auroit en vûe que l'éloquence, cette étude ſeroit abſolument néceſſaire, comme Cicéron le déclare en plus d'un endroit : & il ne craint point d'avouer, que s'il a fait quelque progrès dans l'art de parler, il en eſt moins redevable aux préceptes des Rhéteurs, qu'aux leçons des Philoſophes:

Orat. n. 11. Fateor me oratorem, ſi modò ſim, non ex Rhetorum officinis, ſed ex Academiæ ſpa-

tüs extitiſſe. Mais l'utilité de la Philoſophie ne ſe borne point à ce qui regarde l'éloquence : elle s'étend à toutes les conditions & à tous les tems de la vie.

En effet, cette étude, quand elle eſt bien conduite & faite avec ſoin, peut beaucoup contribuer à régler les mœurs, à perfectionner la raiſon & le jugement, à orner l'eſprit d'une infinité de connoiſſances également utiles & curieuſes; &, ce que j'eſtime infiniment plus, à inſpirer aux jeunes gens un grand reſpect pour la religion, & à les prémunir par des principes ſolides contre les faux & dangereux raiſonnemens de l'incrédulité, qui ne fait tous les jours parmi nous que de trop grands progrès.

ARTICLE PREMIER.

La Philoſophie peut beaucoup ſervir au réglement des mœurs.

UN DES MOIENS les plus efficaces pour régler la conduite de l'homme, eſt de lui faire connoitre ce qu'il eſt, à quelles conditions il a reçu l'être, quelles obligations & quels devoirs y ſont attachés, où il doit tendre, &

quelle eſt ſa fin. Or c'eſt ce que ſe propoſe la Philoſophie, je dis même la Philoſophie payenne: & il me ſemble que ſes leçons ſur tous ces points, quoiqu'imparfaites & mêlées ſouvent de ténébres, doivent être d'un grand poids ſur tout eſprit raiſonnable.

L'homme, ſorti des mains de Dieu, dont il eſt non ſeulement l'ouvrage le plus excellent, mais encore l'image la plus parfaite, ſe reſſent, en tout ce qu'il eſt, de la nobleſſe de ſon extraction, & porte comme empreints dans ſa nature les traits & les caractéres de ſon origine.

Du côté de l'ame, une avidité d'apprendre inſatiable, une pénétration & une ſagacité qui s'étend à tout, un deſir du bonheur que rien de borné ne peut ſatisfaire, le vif ſentiment d'une liberté à qui tout eſt indifférent excepté un ſeul * objet, l'intime conviction de ſa deſtination à l'immortalité: tout cela, & beaucoup d'autres traits, montrent combien l'homme eſt grand, & [a] comment (c'eſt Cicéron qui parle ainſi) il ne peut, s'il eſt permis de s'ex-

* *Le bien pris en général, & le ſouverain bien clairement connu.*

a Animus humanus, decerptus ex mente divina, ſine alio nullo, niſi cum ipſo Deo, ſi hoc fas eſt dictu, comparari poteſt. *Tuſcul. Queſt. lib. 5. n. 38.*

primer de la sorte, être comparé qu'à Dieu seul.

A ne considérer même en lui que la structure * de son corps, on reconnoit qu'il n'y a eu qu'une main divine capable de former un ouvrage si parfait, & d'y mettre tant d'ordre, tant de beauté, tant de raports & de proportions entre toutes les parties qui le composent, * en sorte que ce fût une demeure digne du maître qui l'habite; & l'on voit combien Sénéque a eu raison de dire que l'homme n'étoit point un ouvrage fait à la hâte & sans dessein, mais le chef-d'œuvre de la sagesse divine : *Scias non esse hominem tumultuarium & incogitatum opus.* *Lib. 6. de benef. cap. 23.*

OR QUEL A ÉTÉ ce dessein ? On peut le dire en un mot : Dieu a formé le monde entier pour l'homme, & l'homme pour lui-même, afin que par lui la nature, muette d'ailleurs & stupide, devînt en quelque sorte spirituelle & *Premier devoir de l'homme, par raport à la Divinité.*

* *On peut voir dans Cicéron*, Liv. 2. de la Nat. des dieux, n. 151 153. *Et dans M. de Fénelon.* Lettre sur la Religion. p. 163. *la description admirable qu'ils font de toutes les parties du corps, & de leurs différentes fonctions.*

a Figuram corporis habilem & aptam ingenio humano dedit. *Lib. 1. de Leg. n. 26.*

b Omnia quæ sunt in hoc mundo, quibus utuntur homines, hominum causa facta sunt & parata. *Lib. 2. de nat. deor. n. 154.*

reconnoissante à l'égard de son Créateur ; & que l'homme, placé au milieu des créatures, toutes destinées à son usage & à son service, leur prêtât sa voix, son intelligence, son admiration, & fût comme le prêtre de la nature entiére. De quels biens en effet Dieu n'a-t-il point comblé l'homme ? Non content de pourvoir à ses nécessités, son attention & sa tendresse lui ont fourni jusqu'aux délices même : *Neque enim necessitatibus tantummodo nostris provisum est : usque in delicias amamur.* [a] Quelle foule d'arbres, de légumes, de fruits excellens pour les différentes saisons de l'année ! Quel nombre infini d'animaux l'air, la terre, la mer lui fourniſſent-elles à l'envi ! Il n'y a aucune partie de la nature qui ne paie un tribut à l'homme, afin que l'homme de son côté paie à l'Auteur de tous ces biens le juste hommage de reconnoissance & de louanges, qui sont la principale partie du cul-

Senec. de benef. lib. 4. cap. 5.

[a] Tot arbusta non uno modo frugifera, tot herbæ salutares, tot varietates ciborum per totum annum digestæ, ut inerti quoque fortuita terræ alimenta præberent. Jam animalia omnis generis, alia in sicco solidoque, alia in humido nascentia, alia per sublime dimissa : ut omnis rerum naturæ pars tributum nobis aliquod conferret. *Senec. de benef. lib. 4. c. 5.*

te qui eſt dû à la Divinité, & le devoir le plus eſſentiel de la créature. Et il ne faut point que l'ingratitude diſe que c'eſt la nature qui nous fournit tous ces biens : car par ce mot, auquel on n'attache ordinairement aucune idée diſtincte, on ne doit entendre autre choſe que la Divinité même, qui meut tout, qui produit tout, qui ſe montre à nous par tout, & ſe fait ſentir à chaque moment par ſes bienfaits & ſes libéralités. *Quocumque te flexeris, ibi illum videbis occurrentem tibi. Nihil ab illo vacat. Ergo nihil agis, ingratiſſime mortalium, qui te negas Deo debere, ſed naturæ..... Quid enim aliud eſt natura, quàm Deus?* *Senec. de benef. lib. 4. cap. 7. & 8.*

Si l'homme, dit * Epictéte, avoit quelque ſentiment d'honneur & de gratitude, tout ce qu'il voit dans la nature, tout ce qu'il éprouve en lui-même, ſeroit pour lui un ſujet continuel de louange, de reconnoiſſance, d'action de graces. L'herbe des champs qui fournit aux animaux du lait pour ſa nourriture, la laine de ces animaux qui lui fournit de quoi ſe vétir, de- *Arriani Epictetus, lib. 1. cap. 16.*

* Epictéte étoit un philoſophe Stoïcien, qui vivoit dans le premier ſiécle. Il étoit eſclave d'Epaphrodite, Capitaine des gardes de Néron.

vroient le remplir d'admiration. Quand il voit le ſoc d'une charrue briſer & amollir les mottes de terre, & tracer un long ſillon pour recevoir la ſemence, il devroit s'écrier ; Que Dieu eſt grand, qu'il eſt bon, de nous avoir procuré tous les inſtrumens propres au labourage ! Quand lui-même ſe met à table pour manger, tout devroit le rappeller à Dieu, & renouveller ſa reconnoiſſance. C'eſt lui, devroit il dire, qui m'a donné des mains pour prendre la nourriture, des dents pour la couper & la broier, un eſtomac pour la digérer : &, ce qui eſt le ſujet d'une louange infiniment plus intéreſſante pour moi, c'eſt lui qui, à tous les biens dont il me comble, y ajoute encore l'avantage ineſtimable d'en connoître l'auteur, & d'en faire un uſage conforme à ſa volonté. Quoi donc, continue le même Epictéte, tous les hommes étant plongés dans un ſommeil léthargique ſur ce qui regarde la Providence, n'eſt-il pas juſte que quelqu'un au nom de tous entonne publiquement des hymnes & des cantiques en ſon honneur ? Que peut faire autre choſe un vieillard foible & boiteux * comme

* *Un jour que ſon Maî lui donna un grand coup tre, qui étoit fort violent, ſur la jambe, il lui dit*

je ſuis, que de célébrer les louanges divines ? [a] Si j'étois cygne ou roſſignol, je chanterois, parce que telle ſeroit ma deſtination. Mais j'ai reçu en partage la raiſon. Je dois donc m'occuper à louer Dieu. C'eſt-là ma fonction & mon ouvrage. Je m'en acquitte régulièrement, & je ne ceſſerai de m'en acquitter tant qu'il me reſtera un ſouffle de vie. Je vous exhorte à en faire autant. On s'imagine entendre ici parler, non un philoſophe Stoïque, mais un chrétien.

Second devoir de l'homme, par rapport à lui-même.

OUTRE ce premier devoir, qui eſt le fondement de la Religion, l'homme en a un ſecond, qui eſt de repréſenter & d'imiter par ſes vertus la divinité dont il eſt l'image vivante & animée. [a] Pour peu qu'il rentre en lui-même, dit Cicéron, il en reconnoit

froidement de prendre garde de la lui rompre. Et le Maître aiant redoublé ſes coups de telle ſorte qu'il lui caſſa l'os, Epictète lui répondit ſans s'émouvoir : Ne vous l'avois je pas bien dit, que vous vous jouiez à me rompre la jambe ? *Il réduiſoit toute la philoſophie à deux points ;* ſouffrir, & s'abſtenir.

Ἀνέχου, καὶ ἀπέχου.

[a] Εἰ γὰρ ἀηδόνων ἦμεν, ἐνεύομεν τὰ τῶν ἀηδόνων· εἰ κύκνος, τὰ τῶν κύκνων· Νῦν δὲ λογικὲς εἰμεν· ὑμνεῖν μὲ δεῖ τὸν θεόν.

[a] Qui ſe ipſe norit, aliquid ſentiet ſe habere divinum, ingeniumque in ſe ſuum ſicut ſimulacrum aliquod dedicatum putabit : tantoque munere deorum ſemper dignum aliquid & faciet & ſentiet. *Lib. 1. de Leg. n. 59.*

les traces précieuſes & l'empreinte gravée dans ſon ame, qui eſt comme le temple de la divinité : ce qui doit le porter à répondre par la nobleſſe de ſes ſentimens à celle de ſon origine. De là viennent ces idées naturelles, & ces notions primitives, que nous portons en nous-mêmes du bon & du mauvais, du juſte & de l'injuſte, de la vertu & du vice : [a] notions communes à tous les hommes, qui, ſans en être convenus entr'eux, attachent pareillement l'idée de turpitude au crime, & de gloire à la vertu. Car il n'y a point de nation qui n'eſtime & n'aime ceux qui ſont d'un caractére doux, humain, bienfaiſant, reconnoiſſant ; & qui au contraire ne mépriſe & ne haïſſe les perſonnes fiéres, ingrates, cruelles, & qui ſe plaiſent à faire du mal. [b] De là vient auſſi ce témoignage intérieur & cette voix ſecrette de la conſcience,

a Communis intelligentia nobis notas res efficit, eaſque in animis noſtris inchoavit, ut honeſta in virtute ponantur, in vitiis turpia.... Quæ natio non comitatem, non benignitatem, non gratum animum & beneficii memorem diligit ? Quæ ſuperbos, quæ maleficos, quæ crudeles, quæ ingratos non aſpernatur & odit ? *Lib. 1. de Leg. n. 44. & 32.*

b Magna vis eſt conſcientiæ in utramque partem : ut neque timeant qui nihil commiſerunt, & pœnam ſemper ante oculos verſari putent qui peccaverunt. *Cic. pro Mil. n. 61.*

qui fait goûter aux juſtes une paix ſi douce au milieu des plus grandes afflictions, & qui cauſe aux impies de ſi cruels tourmens dans le ſein même de la joie la plus vive & des plaiſirs les plus ſenſibles ; & qui preſcrit aux uns & aux autres les régles qu'ils doivent ſuivre, & les devoirs qu'ils doivent remplir.

[a] Ces régles, ces loix ne ſont point arbitraires, & ne dépendent point du caprice des hommes. Elles ſont imprimées dans le fond de l'ame par la main du Créateur. Elles ſont avant tous les ſiécles, & plus anciennes que le monde, puiſqu'elles ſont un écoulement de la Sageſſe divine, à qui il n'eſt pas

a Hanc video ſapientiſſimorum hominum fuiſſe ſententiam : Legem neque hominum ingeniis excogitatam, neque ſcitum aliquod eſſe populorum, ſed æternum quiddam, quod univerſum mundum regeret imperandi prohibendique ſapientia. . . . . Quæ vis non modò ſenior eſt quàm ætas populorum & civitatum, ſed æqualis illius cœlum atque terras tuentis & regentis Dei. Neque enim eſſe mens divina ſine ratione poteſt : nec ratio divina non hanc vim in rectis pravisque ſanciendis habere. . . . . Quamobrem lex vera atque princeps, apta ad jubendum & ad vitandum, ratio eſt recta ſummi Jovis. . . . Ergo eſt lex juſtorum injuſtorumque diſtinctio, ad illam antiquiſſimam & rerum omnium principem expreſſa naturam, ad quam leges hominum dirigunturque, quæ ſupplicio improbos afficiunt, & defendunt & tuentur bonos. *Lib.* 2. *de Leg. n.* 8-13.

libre de penſer autrement de la vertu & du vice. Elles ſont le modéle & l'original des loix humaines, qui ceſſent en un ſens de l'être, dès qu'elles s'écartent de ce type primitif de juſtice & de vérité que les Légiſlateurs doivent ſe propoſer dans toutes leurs ordonnances.

Ces premiéres notions de bien & de mal peuvent être affoiblies & obſcurcies par une mauvaiſe éducation, par le torrent de l'exemple, par la violence des paſſions, & ſur tout par les attraits dangereux de la volupté, qui gâte & corrompt notre eſprit par les fauſſes douceurs qu'elle nous fait ſentir, & que nous ne trouvons point dans la pratique de la vertu. Mais il reſte toujours en nous un ſentiment intérieur de ces vérités primitives; & le ſoin de la Philoſophie eſt de ranimer par ſes leçons ſalutaires ces précieuſes étincelles; de nous détromper de toutes ces erreurs, en nous raprochant des premiers principes; de nous guérir des opinions & des préjugés populaires; de nous faire entendre [a] que nous ſommes nés pour la juſtice & la

a Nos ad juſtitiam eſſe natos, neque opinione, ſed natura conſtitutum eſſe juſtum. *Lib. 1. de Leg. n. 28.*

vertu ; de nous convaincre par des preuves ſenſibles & évidentes [a] qu'il y a une Providence qui conduit tout & préſide à tout, & qui prend ſoin non ſeulement du monde en général, mais de chaque homme en particulier ; que rien n'échape à ſes yeux clairvoians, & que Dieu connoit à fond toutes nos actions, & voit à nud nos penſées & nos intentions les plus ſecrettes : car une telle conviction eſt bien propre à nous inſpirer du reſpect pour la divinité, & de l'amour pour la vertu.

Troiſiéme devoir de l'homme, par rapport à la ſociété.

QUAND un homme ſeroit ſeul ſur la terre, il ſeroit toujours tenu aux deux ſortes de devoirs dont je viens de parler : c'eſt-à-dire qu'il devroit toujours honorer la divinité, & ſe reſpecter lui-même en vivant d'une maniére ſage & réglée. [b] Mais il a d'autres obligations

[a] Dominos eſſe omnium rerum ac moderatores deos, eaque quæ geruntur, eorum geri judicio ac numine. (Neque univerſo generi hominum ſolùm, ſed etiam ſingulis à diis immortalibus conſuli & provideri. *Lib.* 2. *de nat. deor. n.* 164.) Eoſdem qualis quiſque ſit, qui ſit agat, quid in ſe admittat, qua mente, qua pietate religiones colat, intueri; piorumque & impiorum habere rationem. His enim rebus imbuta mentes, haud ſanè abhorrebunt ab utili & à vera ſententia. *Lib.* 1. *de Leg. n.* 15.

[b] Quoniam (ut præclarè ſcriptum eſt à Platone) non nobis ſolùm nati ſumus, ortuſque noſtri partem patria vindicat, partem parentes, partem amici ; hominesque hominum cauſa generati ſunt, ut ipſi inter ſe alius alii prodeſſe poſſint : in hoc naturam debemus ducem ſequi, & communes utilitates in medium afferre mu-

par raport à la ſociété commune, dont il fait partie. Dieu eſt le pere commun d'une grande famille, dont tous les hommes ſont les enfans, unis enſemble par le lien de l'humanité, formés les uns pour les autres, obligés par conſéquent de concourir au bien public, & de s'entr'aider mutuellement par toutes ſortes de ſervices. Ainſi l'homme ne doit point borner ſes vûes ni ſon zéle au ſeul lieu particulier où il eſt né, mais ſe regarder comme un citoien du monde entier, [a] qui dans ce ſens ne fait qu'une ſeule ville.

[b] Il eſt vrai que cette ſociété générale, qui embraſſe d'abord tous les hommes, ſe partage enſuite par dégrés en d'autres ſociétés particuliéres plus étroites entre les hommes d'une même nation, d'une même ville, d'une même famille. Et de là naiſſent les différens devoirs de la ſociété civile à l'é-

ſatione officiorum. *Lib.* 1. *de Off. n.* 22.

a Univerſus hic mundus, una civitas communis hominum exiſtimanda. *De Leg. lib.* 1. *n.* 23.

Socrates quidem, cùm rogaretur Cujatem ſe eſſe diceret, Mundanum inquit: totius enim mundi ſe incolam & civem arbitrabatur. *Lib.* 5. *Tuſc. Quæſt. n.* 108.

b Gradus plures ſunt ſocietatis hominum. . . . Ab illa enim immenſa ſocietate generis humani, in exiguum anguſtumque concluditur. *Lib.* 1. *de Offic. n.* 53.

gard des amis, des alliés, des parens, des peres & meres, de la patrie. Mais ils ont tous leur ſource dans le premier principe dont nous avons parlé, qui eſt que l'homme, ſelon les vûes & la deſtination de Dieu, eſt né pour l'homme.

Voila un petit abrégé des maximes de morale que le paganiſme nous fournit. Ces principes, il faut l'avouer, ſont grands, ſolides, lumineux : mais ils ne vont pas juſqu'où ils devroient aller, & quelque parfaits qu'ils paroiſſent, ils laiſſent l'homme en chemin, ſans lui montrer ni le motif qui doit ſanctifier ſes actions, ni la fin qu'il doit ſe propoſer. Il n'y a que l'Ecriture ſainte qui nous donne une notion claire & certaine de l'homme, en nous découvrant les avantages de ſa premiére origine : ſa chute dans le péché, & les ſuites funeſtes de cette chute ; ſa réparation par le Libérateur ; ſes différens devoirs à l'égard de Dieu, du prochain, & de lui-même ; le but où il doit tendre, & la route qui peut l'y conduire : & un Philoſophe chrétien ne manque pas d'inſtruire ſes diſciples de toutes ces vérités. Mais il me ſemble que c'eſt un grand avantage pour

eux que de leur montrer dans le paganiſme même des régles de mœurs ſi pures, & des principes de conduite ſi ſublimes, qui prouvent invinciblement que la vertu n'eſt point, comme les libertins voudroient ſe le perſuader, un ſimple nom; ni les devoirs de la religion & de la vie civile, de ſimples établiſſemens humains, ſagement inventés par une politique adroite pour contenir la multitude : mais que tous ces devoirs, toutes ces obligations, toutes ces loix, ſont renfermées dans la nature même de l'homme, & ſont une ſuite néceſſaire des deſſeins de Dieu ſur lui.

C'eſt pour cela que je regarde comme une pratique très utile de faire lire en claſſe de tems en tems aux jeunes gens qui étudient la philoſophie, des endroits choiſis des livres philoſophiques de Cicéron, & ſur tout de ceux où il traite des Offices & des Loix.

Outre cet avantage, les jeunes gens y trouveront de quoi nourrir & entretenir le goût des Belles-Lettres qu'ils auront pris dans les claſſes précédentes. Cette lecture pourra être auſſi d'une grande utilité aux maîtres mêmes, pour leur donner une latinité pure, nette,

élégante, & propre aux matiéres philosophiques, ce qui n'eſt pas une choſe de petite conſéquence pour leur profeſſion.

ARTICLE SECOND.

La Philoſophie peut beaucoup ſervir à perfectionner la raiſon.

[a] DE TOUS les dons naturels que l'homme a reçus de Dieu, la raiſon eſt le plus excellent, celui qui le diſtingue davantage du reſte des animaux, & qui fait briller en lui les traits les plus lumineux de ſa reſſemblance avec Dieu. Par elle il a l'idée du beau, du grand, du juſte, du vrai : il prononce & juge ſur les qualités & les propriétés de chaque choſe : il compare enſemble pluſieurs objets, tire les conſéquences des principes, ſe ſert d'une vérité pour paſſer & s'élever à une autre : enfin par elle il met dans ſes connoiſſances & dans ſes raiſonnemens un ordre & une ſuite, qui y répandent la lumiére & la grace, qui les rendent tout autrement intelligibles, & qui en font bien mieux ſentir toute

[a] In homine optimum quid eſt ? ratio Hac antecellit animalia. Ratio perfecta, proprium hominis bonum eſt : cetera illi cum animalibus ſatiſque communia. *Senec. Epiſt.* 76.

la force & toute la vérité. Il eſt aiſé de comprendre combien eſt importante une ſcience qui aide & conduit l'eſprit dans toutes ces opérations.

On trouve d'excellentes réflexions ſur ce ſujet dans le premier diſcours qui eſt à la tête de l'Art de penſer. J'en ferai ici un grand uſage, ne connoiſſant rien qui ſoit plus propre à donner aux jeunes gens de l'eſtime & du goût pour la Philoſophie, ni qui puiſſe mieux leur en faire ſentir tous les avantages, & même la néceſſité.

Il n'y a rien, dit l'Auteur de cette Logique, de plus eſtimable que le bon ſens, & la juſteſſe de l'eſprit dans le diſcernement du vrai & du faux. Toutes les autres qualités de l'eſprit ont des uſages bornés : mais l'exactitude de la raiſon eſt généralement utile dans toutes les parties & dans tous les emplois de la vie. Ce n'eſt pas ſeulement dans les ſciences qu'il eſt difficile de diſtinguer la vérité de l'erreur, mais auſſi dans la plupart des ſujets dont les hommes parlent, & des affaires qu'ils traitent. Il y a preſque par tout des routes différentes, les unes vraies, les autres fauſſes ; & c'eſt à la raiſon d'en faire le choix. Ceux qui choiſiſſent

bien, ſont ceux qui ont l'eſprit juſte ; ceux qui prennent le mauvais parti, ſont ceux qui ont l'eſprit faux. Et c'eſt la premiére & la plus importante différence qu'on peut mettre entre les qualités de l'eſprit des hommes.

Ainſi la principale application qu'on devroit avoir, ſeroit de former ſon jugement, & de le rendre auſſi exact qu'il le peut être : & c'eſt à quoi devroit tendre la plus grande partie de nos études. On ſe ſert de la raiſon comme d'un inſtrument pour acquérir les ſciences : & on ſe devroit ſervir au contraire des ſciences comme d'un inſtrument pour perfectionner ſa raiſon ; la juſteſſe de l'eſprit étant infiniment plus conſidérable que toutes les connoiſſances ſpéculatives, auſquelles on peut arriver par le moien des ſciences les plus véritables & les plus ſolides.... Les hommes ne ſont pas nés pour emploier leur tems à meſurer des lignes, à examiner le raport des angles, à conſidérer les divers mouvemens de la matiére. Leur eſprit eſt trop grand, leur vie trop courte, leur tems trop précieux, pour l'occuper à de ſi petits objets. Mais ils ſont obligés d'être juſtes, équitables, judicieux dans tous leurs

diſcours, dans toutes leurs actions, & dans toutes les affaires qu'ils manient : & c'eſt à quoi ils doivent particuliérement s'exercer & ſe former.

Ce ſoin & cette étude eſt d'autant plus néceſſaire, qu'il eſt étrange combien c'eſt une qualité rare que cette exactitude de jugement. On ne rencontre par tout que des eſprits faux, qui n'ont preſque aucun diſcernement de la vérité, qui prennent toutes choſes d'un mauvais biais, qui ſe paient des plus mauvaiſes raiſons, & qui veulent en paier les autres, qui ſe laiſſent emporter par les moindres apparences, qui ſont toujours dans l'excès & dans les extrémités, qui décident hardiment de ce qu'ils ignorent & n'entendent point, & qui s'arrétent à leur ſens avec tant d'opiniâtreté, qu'ils n'écoutent rien de ce qui pourroit les détromper.....

Cette fauſſeté d'eſprit n'eſt pas ſeulement cauſe des erreurs que l'on mêle dans les ſciences, mais auſſi de la plupart des fautes que l'on commet dans la vie civile : des querelles injuſtes, des procès mal fondés, des avis téméraires, des entrepriſes mal concertées. Il y en a peu qui n'aient leur ſource

dans quelque erreur & dans quelque faute de jugement : de ſorte qu'il n'y a point de défaut dont on ait plus d'intérêt de ſe corriger. . . .

Une grande partie des faux jugemens des hommes eſt cauſée par la précipitation de l'eſprit, & par le défaut d'attention, qui fait que l'on juge témérairement de ce que l'on ne connoit que confuſément & obſcurément. Le peu d'amour que les hommes ont pour la vérité, fait qu'ils ne ſe mettent pas en peine la plupart du tems de diſtinguer ce qui eſt vrai de ce qui eſt faux. Ils laiſſent entrer dans leur ame toutes ſortes de diſcours & de maximes. Ils aiment mieux les ſuppoſer pour véritables, que de les examiner. S'ils ne les entendent pas, ils veulent croire que les autres les entendent bien. Et ainſi ils ſe rempliſſent la mémoire d'une infinité de choſes fauſſes, obſcures, & non entendues ; & raiſonnent enſuite ſur ces principes, ſans preſque conſidérer ni ce qu'ils diſent, ni ce qu'ils penſent. La vanité & la préſomption contribuent beaucoup à ce défaut. On croit qu'il y a de la honte à douter & à ignorer ; & l'on aime mieux parler & décider au hazard, que de re-

connoître qu'on n'eſt pas aſſez informé des choſes pour en porter jugement. Nous ſommes tous pleins d'ignorances & d'erreurs ; & cependant on a toutes les peines du monde à tirer de la bouche des hommes cette confeſſion ſi juſte & ſi conforme à leur condition naturelle : Je me trompe, & je n'en ſai rien.

Il s'en trouve d'autres au contraire, qui aiant aſſez de lumiére pour connoître qu'il y a quantité de choſes obſcures & incertaines, & voulant par une autre ſorte de vanité témoigner qu'ils ne ſe laiſſent pas aller à la crédulité populaire, mettent leur gloire à ſoutenir qu'il n'y a rien de certain. Ils ſe déchargent ainſi de la peine de les examiner ; & ſur ce mauvais principe ils mettent en doute les vérités les plus conſtantes, & la religion même. C'eſt la ſource du Pyrrhoniſme, qui eſt une autre extravagance de l'eſprit humain, qui paroiſſant contraire à la témérité de ceux qui croient & décident tout, vient néanmoins de la même ſource, qui eſt le défaut d'attention. Car comme les uns ne veulent pas ſe donner la peine de diſcerner les erreurs, les autres ne veulent pas prendre celle d'en-

viſager la vérité avec le ſoin néceſſaire pour en apercevoir l'évidence. La moindre lueur ſuffit aux uns pour les perſuader de choſes très fauſſes, & elle ſuffit aux autres pour les faire douter des choſes les plus certaines; mais dans les uns & dans les autres, c'eſt le même défaut d'application qui produit des effets ſi différens.

La vraie raiſon place toutes choſes dans le rang qui leur convient. Elle fait douter de celles qui ſont douteuſes, rejetter celles qui ſont fauſſes, & reconnoître de bonne foi celles qui ſont évidentes.

A ces réflexions, tirées de l'Art de penſer, j'en ajouterai une de M. l'Abbé Fleury.

Tout le monde, dit-il dans ſon Traité des études, voit l'utilité de raiſonner juſte, je ne dis pas ſeulement dans les ſciences, mais dans les affaires & dans toute la conduite de la vie : mais peutêtre pluſieurs ne voient pas la néceſſité de remonter juſques aux premiers principes, parce qu'en effet il y en a peu qui le faſſent. La plupart des hommes ne raiſonnent que dans une certaine étendue, depuis une maxime que l'autorité des autres, ou leur paſ- *Pag. 142.*

tion, a imprimée dans leur esprit, jusques aux moiens nécessaires pour acquérir ce qu'ils désirent. Il faut s'enrichir : donc je prendrai un tel emploi, je ferai telle démarche, je souffrirai ceci & cela, & ainsi du reste. Mais que ferai-je de mon bien quand j'en aurai acquis ? mais est-il avantageux d'être riche ? c'est ce que l'on ne cherche point.....

Le véritable savant, le véritable philosophe va plus loin, & commence de plus haut. Il ne s'arrête ni à l'autorité des autres, ni à ses préjugés. Il remonte toujours, jusqu'à ce qu'il ait trouvé un principe de lumiére naturelle, & une vérité si claire, qu'il ne la puisse révoquer en doute. Mais aussi, quand il l'a une fois trouvée, il en tire hardiment toutes les conséquences, & ne s'en écarte jamais. De là vient qu'il est ferme dans sa doctrine & dans sa conduite, qu'il est inflexible dans ses résolutions, patient dans l'exécution, égal en son humeur, & constant dans la vertu.

On sent assez combien il est important de prémunir de bonne heure par de tels principes l'esprit des jeunes gens contre les faux jugemens & les faux

raiſonnemens, ſi communs dans les diſcours & dans la conduite des hommes ; & c'eſt ce que fait la Philoſophie, dont le principal but eſt, comme je l'ai déja dit, de perfectionner la raiſon.

Je ſai bien que la raiſon eſt un don naturel, qui ne vient point de l'art, & qui ne peut être un pur effet du travail : mais l'art & le travail peuvent la cultiver, la rectifier, la perfectionner. On trouve maintenant dans les ouvrages d'eſprit, dans les diſcours de la chaire & du barreau, dans les traités de ſcience, un ordre, une exactitude, une juſteſſe, une ſolidité, qui n'étoient pas autrefois ſi communes. Pluſieurs croient, & ce n'eſt point ſans fondement, qu'on doit cette maniére de penſer & d'écrire au progrès extraordinaire qu'on a fait depuis un ſiécle dans l'étude de la Philoſophie.

Quand je dis qu'elle eſt très propre à perfectionner la raiſon, je n'entends pas parler ſeulement des régles que donne en particulier ſur ce ſujet la Logique. Elles ſont très utiles en elles-mêmes, non ſeulement parce qu'elles ſervent à découvrir le défaut de certains argumens embarraſſés, mais parce qu'elles

nous aident à connoitre la ſource de la plupart des erreurs qui ſe gliſſent dans nos penſées & dans nos raiſonnemens. Il en eſt de ces régles, comme de celles de la Rhétorique. On ne peut pas nier que celles-ci ne ſoient d'un très grand ſecours pour l'éloquence, mais c'eſt principalement par l'application qu'on en fait aux diſcours des anciens & des modernes, dont on fait découvrir aux jeunes gens les beautés & les défauts par la conformité ou l'oppoſition qu'ils ont avec ces préceptes.

J'en dis autant des régles de la Logique. Leur principale utilité conſiſte à les appliquer à toutes les queſtions que l'on examine, à tous les raiſonnemens que l'on fait, ſur quelque ſujet que ce puiſſe être.

Comme les jeunes gens, lorſqu'ils entrent en Philoſophie, ont pour l'ordinaire l'eſprit encore peu formé & peu ouvert; on les exerce ſur des matiéres faciles, intelligibles, & qui ſoient à leur portée. La maniére de raiſonner par ſyllogiſmes, qui paroit à quelques perſonnes longue & ennuieuſe, eſt d'une abſolue néceſſité, ſur tout dans les commencemens, & les jeunes

gens demeureroient muets & comme ſtupides, ſi on vouloit les faire parler autrement.

On leur fait remarquer comment quelquefois l'omiſſion d'un mot, le changement d'un terme, un double ſens, une équivoque, rend un raiſonnement vicieux.

On leur apprend à ſe tenir fermes à leur principe, à y ramener tout, à ne s'en point laiſſer écarter, & à y trouver la ſolution des difficultés qu'on leur oppoſe.

Par cet exercice journalier, & cette application continuelle des régles, leur eſprit s'ouvre & ſe forme peu à peu, ſe développe de plus en plus chaque jour; s'accoutume à ſentir le faux, acquiert une facilité de s'exprimer, & devient capable d'entrer dans les queſtions les plus difficiles & les plus abſtruſes. J'étois étonné, quand j'aſſiſtois aux exercices de Philoſophie, de voir dans les écoliers un changement ſenſible de trois mois en trois mois, tant leur raiſon ſe perfectionnoit; & à la fin du cours ils n'étoient plus reconnoiſſables. Voila ce qui arrive communément dans les claſſes de Philoſophie, quand les écoliers ne manquent ni d'eſprit, ni

d'application ; & l'on ne peut exprimer quels fruits ils retirent de cette étude.

Le paſſage ſubit de l'étude des Belles-Lettres à celle de la Philoſophie, c'eſt-à-dire, d'un pays agréable, riant, & tout rempli de fleurs, à une région pour l'ordinaire ſéche, épineuſe, & eſcarpée, rebute quelquefois les jeunes gens : & c'eſt pour cela, comme je l'ai déja inſinué, qu'il ſeroit à ſouhaiter que la latinité des cahiers fût pure & élégante comme celle des œuvres philoſophiques de Cicéron. Mais cet inconvénient-là même prouve combien l'étude de la Philoſophie eſt néceſſaire. Rien n'eſt plus contraire à la ſolidité de l'eſprit, auſſi bien qu'à la ſanté du corps, que de les tenir dans des délices continuelles. Par là ils contractent l'un & l'autre une foibleſſe, une molleſſe, qui les rend incapables de tout effort. Chercher par tout de l'agrément & du plaiſir, c'eſt vouloir ſe nourrir toujours de lait, & demeurer dans une continuelle enfance.

La vérité peut s'offrir à nous ſous deux faces. Quelquefois elle ſe montre avec toute la pompe & tout l'éclat de l'éloquence, dont les ornemens lui appartiennent à juſte titre, & ſont par-

tie de ſon cortége. Souvent auſſi elle paroit avec un habit ſimple, ſous un dehors négligé, ſans ſuite & ſans eſcorte; & cette derniére marche eſt celle qui lui plait davantage, & qui eſt plus de ſon goût. Le bon eſprit conſiſte, dans le premier cas, à ſéparer la vérité des ornemens qui l'environnent, & qui peuvent lui être communs avec la fauſſeté; & dans le ſecond, à ne ſe point rebuter d'un extérieur peu majeſtueux, & quelquefois même choquant, mais de l'enviſager en elle-même, & d'en faire tout le cas qu'elle mérite.

Les maîtres rendent ce double ſervice aux jeunes gens. Ceux qui leur enſeignent les Belles-Lettres & l'éloquence, les accoutument de bonne heure, & dès les premiéres claſſes, à peſer les raiſons plus que les paroles; à diſcerner par tout le vrai; à dépouiller les raiſonnemens de toute la parure que leur prête l'éloquence, pour en mieux ſentir la force, ou la foibleſſe; & à ne ſe point laiſſer éblouir par un éclat trompeur de paroles & de figures, ſouvent vuide de choſes & de penſées. Les Philoſophes, de leur côté, travaillent principalement à rendre les

jeunes gens attentifs à la vérité considérée en elle-même, à leur donner des régles sûres pour la bien discerner, à les accoutumer à une grande justesse & à une grande exactitude dans tous leurs raisonnemens, & à leur inspirer, s'il est permis de s'exprimer ainsi, un certain goût & un certain sentiment du vrai, qui le leur fasse reconnoitre par tout où il se rencontre, & qui leur fasse aussi rejetter ce qui n'en a que le dehors & l'apparence.

Un autre inconvénient qui nuit encore beaucoup aux hommes, non seulement dans l'étude des sciences, mais aussi dans la conduite ordinaire & dans les différens emplois de la vie; c'est de ne pouvoir donner une forte attention à des choses difficiles & épineuses, ni suivre un raisonnement un peu long & embarrassé, ni enfin s'appliquer à des matiéres subtiles, abstraites, & indépendantes des sens. C'est à quoi la Philosophie remédie d'une maniére merveilleuse, sur tout par l'étude de la Métaphysique & des Mathématiques, dont les objets purement spirituels élevent l'ame au dessus de la matiére, & la délivrent de la servitude où les sens s'efforcent de la retenir.

L'Auteur de l'Art de penſer n'a pas manqué de faire obſerver les deux inconvéniens dont je parle, pour marquer combien il eſt avantageux de s'exercer de bonne heure à entendre les vérités difficiles. L'endroit eſt trop beau pour ne pas l'inſérer ici tout entier.

Il y a, dit-il, des eſtomachs qui ne peuvent digérer que les viandes légéres & délicates : & il y a de même des eſprits qui ne ſe peuvent appliquer à comprendre que les vérités faciles, & revétues des ornemens de l'éloquence. L'un & l'autre eſt d'une délicateſſe blâmable, ou plutôt une véritable foibleſſe. Il faut rendre ſon eſprit capable de découvrir la vérité lors même qu'elle eſt cachée & envelopée, & de la reſpecter ſous quelque forme qu'elle paroiſſe. Si on ne ſurmonte cet éloignement & ce dégoût qu'il eſt facile à tout le monde de concevoir de toutes les choſes qui paroiſſent un peu ſubtiles & ſcholaſtiques, on étrécit inſenſiblement ſon eſprit, & on le rend incapable de comprendre ce qui ne ſe connoit que par l'enchaînement de pluſieurs propoſitions. Et ainſi, quand une vérité dépend de trois ou quatre principes qu'il

est nécessaire d'envisager tout à la fois ; on s'éblouit, on se rebute, on se prive par ce moien de la connoissance de plusieurs choses utiles, ce qui est un défaut considérable. La capacité de l'esprit s'étend & se resserre par l'accoutumance : & c'est à quoi servent principalement les Mathématiques, & généralement toutes les questions épineuses & abstraites. Car elles donnent une certaine étendue à l'esprit, & elles l'exercent à s'appliquer davantage, & à se tenir plus ferme dans ce qu'il connoit.

On ne sauroit croire combien cette sorte d'étude est propre à donner aux jeunes gens une force, une justesse, une pénétration d'esprit, qui les conduisent peu à peu à entendre par eux-mêmes & à débrouiller les questions les plus abstraites & les plus embarrassées. J'ai vû pratiquer au Collége une coutume, qui a toujours eu beaucoup de succès : c'étoit pour les écoliers les plus forts. Outre les cahiers de la classe, on leur faisoit lire soit en public, soit en particulier, certaines parties de traités de Philosophie, comme les six livres de la Recherche de la vérité du P. Mallebranche, les Méditations de

Descartes,

Descartes, ses Principes de Physique : & après qu'on avoit lu avec eux & qu'on leur avoit expliqué ces traités, on leur en faisoit faire des extraits & des précis, chacun à leur maniére, mais toujours avec un certain ordre & une certaine méthode, en établissant d'abord bien clairement l'état de la question, posant les principes, apportant les différentes preuves sur lesquelles ils sont appuiés, raportant exactement toutes les difficultés qu'on y peut opposer, & en donnant la solution. Le Maître voioit ensuite ces extraits ; & s'il y avoit quelque endroit qu'il falût ou retrancher, ou ajouter, ou étendre, ou abréger, il le faisoit remarquer, & en apportoit les raisons.

Voila certainement ce qui est bien capable de donner aux jeunes gens un esprit d'ordre, d'exactitude, de précision, de pénétration, qualités si nécessaires pour tous les emplois de la vie ; ce qui les met en état de soutenir un travail ou un examen d'affaires long & pénible, sans se laisser rebuter par l'obscurité des questions, ni par la multiplicité des piéces qu'il faut discuter ; & ce qui leur apprend à saisir dans les affaires les plus embrouillées le

point décisif, à ne le perdre jamais de vûe, à y rappeller tout le reste, & à en mettre les preuves dans un jour & dans un ordre, qui en fassent sentir toute la force.

Sans parler d'une infinité de connoissances rares & curieuses que donne la Philosophie, croit-on que deux années emploiées à acquérir les talens dont je viens de parler (& j'ai vu plusieurs écoliers en tirer ce fruit) soient un tems perdu, & qu'on doive le regretter? Des parens sensés & raisonnables peuvent-ils jamais se repentir d'avoir fait instruire leurs enfans de la sorte? & si par une précipitation aveugle & inconsidérée, qui ne devient que trop commune, ils retranchent ou abrégent le tems destiné à la Philosophie, n'ont-ils pas lieu de se reprocher de leur avoir retranché la partie des études (j'ose l'assurer, & mon goût déclaré pour les Belles-Lettres ne peut pas ici me rendre suspect) la partie des études la plus importante, la plus nécessaire, la plus décisive pour les jeunes gens, & celle dont la perte se peut le moins couvrir, & est la plus irréparable.

Je conclus de tout ceci, que les pa-

rens qui aiment véritablement leurs enfans, doivent leur faire faire le cours entier de la Philoſophie; leur procurer pendant ce tems tous les ſecours néceſſaires pour avancer dans cette étude, & pour la leur faciliter; les engager à faire de tems en tems en leur préſence des répétitions, où leurs maîtres préſident; & ſur tout leur déclarer dès le commencement du cours, que leur intention eſt qu'ils ſoutiennent publiquement tous les Actes qu'on a coutume de ſoutenir en Philoſophie. Cette dépenſe n'eſt pas grande ſur le pié où ſont maintenant les choſes dans l'Univerſité, & l'on ne ſauroit la réduire à une trop grande ſimplicité. Mais quand elle ſeroit plus conſidérable, elle eſt d'une ſi grande importance pour leurs enfans, & elle met une ſi notable différence dans leur étude par l'obligation indiſpenſable qu'elle leur impoſe de s'appliquer ſérieuſement à un travail ſuivi, qu'ils ne devroient pas certainement l'épargner.

ARTICLES III ET IV.

La Philoſophie ſert à orner l'eſprit d'une infinité de connoiſſances curieuſes.

Elle ſert auſſi à inſpirer un grand reſpect pour la religion.

JE JOINS ici ces deux choſes enſemble, parce qu'en effet elles ont une ſi aiſon naturelle, & que l'une doit conduire à l'autre, comme on le verra par ce que j'ai à dire ſur ce ſujet.

Il eſt étonnant que l'homme, placé au milieu de la nature qui lui offre le plus grand ſpectacle qu'il ſoit poſſible d'imaginer, & environné de tous côtés d'une infinité de merveilles qui ſont faites pour lui, ne ſonge preſque jamais ni à conſidérer ces merveilles ſi dignes de ſon attention & de ſa curioſité, ni à ſe conſidérer ſoi-même. Il vit au milieu du monde, dont il eſt le Roi, comme un étranger, pour qui tout ce qui s'y paſſe ſeroit indifférent, & qui n'y prendroit aucun intérêt. L'univers, dans toutes ſes parties, annonce & montre ſon Auteur; mais, pour le plus grand nombre, c'eſt à des ſourds & à des aveugles, qui ont des oreilles ſans

entendre, & des yeux ſans voir.

Un des plus grands ſervices que la Philoſophie puiſſe nous rendre, c'eſt de nous réveiller de cet aſſoupiſſement, & de nous tirer de cette léthargie, qui deshonore l'humanité, & qui nous rabaiſſe en quelque ſorte au deſſous des bêtes, dont la ſtupidité n'eſt que la ſuite de leur nature, & non l'effet de l'oubli ou de l'indifférence. Elle pique notre curioſité, elle excite notre attention, & nous conduit comme par la main dans toutes les parties de la nature, pour nous en faire étudier & approfondir les merveilles.

Elle préſente à nos yeux l'univers comme un grand tableau, dont chaque partie a ſon uſage, chaque trait ſa grace & ſa beauté : mais dont le tout enſemble eſt encore plus merveilleux. En nous montrant un ſi beau ſpectacle, elle nous fait obſerver avec quel ordre, quelle ſymmétrie, quelle proportion tout y eſt placé ; avec quelle égalité cet ordre général & particulier s'obſerve & ſe maintient : & par là elle nous fait reconnoitre l'intelligence & la main inviſibles qui réglent tout.

La Philoſophie, en conduiſant ainſi l'homme de merveilles en merveilles,

& le promenant pour ainſi dire dans tout l'univers, ne ſouffre pas qu'il demeure étranger par raport à lui-même, ni qu'il ignore le fonds de ſon propre être, où Dieu s'eſt peint lui-même d'une maniére infiniment plus ſenſible & plus parfaite que dans le reſte des créatures.

On voit bien que je parle ici principalement de cette partie de la Philoſophie qu'on appelle *Phyſique*, parce qu'elle s'occupe à conſidérer la nature. Je l'examinerai ſous deux faces. J'appellerai l'une la Phyſique des ſavans, & l'autre la Phyſique des enfans. Celle-ci n'eſt attentive qu'aux objets mêmes, & à ce qui frape les ſens; au lieu que la premiére en examine à fond la nature, & tâche d'en découvrir les cauſes.

PHYSIQUE DES SAVANS.

LA CONSIDÉRATION du monde, & des différentes parties qui le compoſent, a toujours fait l'étude des Philoſophes: & rien certainement ne mérite plus notre attention. Il n'eſt pas poſſible de voir rouler continuellement ſur nos têtes les cieux & les aſtres, ſans être tenté d'en étudier les mouvemens, &

d'obſerver l'ordre & la régularité qui y régnent. Trois ſyſtêmes principaux ont partagé les Philoſophes : je les raporterai en abrégé.

Syſtêmes du monde.

LE PREMIER ſyſtême eſt de Ptolomée : j'y comprens ce que ſes ſectateurs y ont ajouté. Ce Philoſophe vivoit dans le ſecond ſiécle, ſous l'Empire d'Adrien & de Marc-Auréle-Antonin, vers l'an 138 de J. C. *Syſtême de Ptolomée.*

Il plaçoit la terre au centre de l'univers. Selon lui, la lune étoit de toutes les planettes la plus prochaine de la terre. Au deſſus de la Lune étoient Mercure, Venus, le Soleil, Mars, Jupiter, & Saturne : & au deſſus de toutes ces planettes le firmament dans lequel il ſuppoſoit toutes les étoiles attachées comme dans une voûte concentrique à la terre. Il ſuppoſoit en conſéquence que le ſoleil, toutes les planettes, & même les étoiles fixes étoient emportées en vingt-quatre heures d'orient en occident autour de la terre par un ciel qu'il plaçoit au deſſus du firmament, & qui aiant ce mouvement le communiquoit à tous les cieux inférieurs, & conſéquemment aux planettes qui étoient attachées à ces cieux.

Outre ce mouvement, commun à tous les astres, il en attribuoit un particulier au soleil, aux planettes, aux étoiles fixes, d'occident en orient, mais de telle sorte que chacun de ces astres faisoit sa révolution autour de la terre en des tems différens. Ainsi le soleil employoit un an à faire cette révolution d'occident en orient, Saturne trente ans, &c.

Système de Copernic. COPERNIC naquit vers la fin du 15e siécle. Croiant que les apparences célestes ne pouvoient être bien expliquées dans l'hypothése de Ptolomée, il en chercha une autre : & après plus de trente ans de travail, il la donna enfin au public, pressé par les reproches & les sollicitations de ses amis. Cette hypothése n'étoit pas entiérement inconnue aux Anciens. En voici quelques parties.

Le Soleil est au centre des cercles que Mercure, Venus, Mars, Jupiter, & Saturne décrivent par leur mouvement propre d'occident en orient. La terre, selon lui, a des mouvemens semblables à ceux des planettes, lesquelles sont situées ainsi. Il place au dessus du soleil, mais à différentes distances, Mercure, Venus, la Terre, Mars, Ju-

piter, Saturne : & au deſſus de toutes ces planettes les étoiles fixes, qui ſont à une diſtance ſi conſidérable de la terre, que trente millions de lieues comparées avec cette diſtance font une grandeur inſenſible.

Au lieu de dire, comme Ptolomée, que tous les cieux, & conſéquemment tous les aſtres, tournent en 24 heures autour de la terre d'orient en occident, il ſuppoſe que la terre tourne en 24 heures ſur ſon axe d'occident en orient, & qu'en conſéquence de ce mouvement tous les aſtres doivent paroitre tourner en 24 heures d'orient en occident autour de la terre. De même pour expliquer le mouvement apparent du ſoleil d'occident en orient qui eſt annuel, il ſuppoſe que la terre tourne en un an d'occident en orient autour du ſoleil.

Il ſuppoſe auſſi que la lune tourne en vingt-ſept jours & demi autour de la terre, pendant que la terre tourne autour du ſoleil.

Quant aux autres planettes, il ſuppoſe qu'elles tournent autour du ſoleil dans un tems plus ou moins long, ſelon qu'elles en ſont plus ou moins éloignées.

On a découvert des lunes ou des ſatellites autour de Jupiter & de Saturne, leſquelles tournent autour de ces planettes pendant que ces planettes ſont emportées autour du ſoleil, comme la lune tourne autour de la terre.

Syſtême de Ticho Brahé. LE TROISIÉME ſyſtême eſt celui de Ticho-Brahé, Philoſophe, né vers le milieu du 16ᵉ ſiécle. Ce ſyſtême, qui eſt à proprement parler un mélange des deux premiers, a eu peu de cours; & je ne croi pas néceſſaire d'en rien raporter ici. Le plus ſuivi à préſent eſt celui de Copernic: & il eſt fondé ſur des principes qui le rendent bien plauſible.

Ces ſyſtêmes ne ſont que de ſimples conjectures, parce qu'il n'a point plu à Dieu, qui ſeul connoit parfaitement ſon ouvrage, de nous en découvrir en termes clairs l'ordre & l'arrangement: & c'eſt pour cela que l'Ecriture dit qu'il a livré le monde à la diſpute des hommes: *Mundum tradidit diſputationi eorum.* Mais cette étude, quoiqu'elle ne ſoit pas certaine & évidente en elle-même, ne laiſſe pas de ſatisfaire extrêmement l'eſprit, en lui préſentant un ſyſtême ſelon lequel tous les effets de la nature s'expliquent d'une maniére

Eccle. 3, 11.

ſenſée & raiſonnable : & en même tems elle nous fait ſentir & comme toucher au doigt la grandeur, la puiſſance, & la ſageſſe infinies de Dieu.

Par le moien des téleſcopes, ou lunettes d'approche, les Aſtronomes modernes ont fait dans le ciel des découvertes, qui toutes certaines qu'elles ſont, paroitront toujours chimériques à la plupart des hommes.

Selon ces Aſtronomes, Saturne eſt quatre mille fois plus gros que la terre, Jupiter huit mille fois, le Soleil un million de fois plus gros.

La diſtance de la terre & des planettes au Soleil n'eſt pas moins incroiable. Un boulet de canon qui iroit de la terre au Soleil, & qui conſerveroit toujours ſa premiére viteſſe, emploieroit vingt-cinq ans pour y arriver: & s'il partoit de Saturne, il n'y arriveroit que dans deux cens cinquante ans. Or un boulet de canon parcourt cent toiſes en une ſeconde. Suppoſé donc qu'il conſervât toujours la même viteſſe avec laquelle il fait les cent premiéres toiſes depuis qu'il eſt ſorti du canon, il feroit en une heure 180 * lieues. Et par conſéquent, pour arriver de la terre au ſoleil, il feroit trente-neuf mil-

* *On ſuppoſe chaque lieue de 2000 toiſes.*

lions quatre cens vingt mille lieues ; qui eſt, dans ces ſuppoſitions, la diſtance de la terre au ſoleil. Il faut juger à proportion de la diſtance de Saturne au Soleil.

La groſſeur des étoiles fixes & leur éloignement du Soleil, ſont encore plus inconcevables.

Chacune de ces étoiles fixes eſt un ſoleil, & il y a lieu de croire qu'elles ne ſont pas d'un moindre volume que celui qui nous éclaire. Celles de ces étoiles qui ſont les plus proches de nous, ſont cependant ſi éloignées du ſoleil, qu'un boulet de canon, mû comme nous l'avons ſuppoſé, emploieroit plus de ſix cens mille anspour parcourir les eſpaces qui ſont entre ces étoiles & le ſoleil.

Qu'eſt-ce qu'un homme, une ville, un roiaume, la terre même dans toute ſon étendue, par raport à ces vaſtes corps, dont la grandeur immenſe paſſe toute imagination ? Un point imperceptible. Mais le monde lui-même tout entier qu'eſt-il donc à l'égard de celui qui l'a créé d'un ſeul mot ; *Dixit, & facta ſunt* ? Les Prophétes n'ont-ils pas raiſon de nous dire que toutes les nations ne ſont devant Dieu que comme

Iſai. 40. 12. 13. 17.

une goutte d'eau, & la terre qu'elles habitent que comme un grain de pouſſiére ? que tout l'univers eſt devant lui comme n'étant point, & que ſa puiſſance & ſa ſageſſe le conduiſent & en réglent tous les mouvemens avec la même facilité qu'une main ſoutient un poids léger dont elle ſe joue plutôt qu'elle n'en eſt chargée ? La Phyſique peut beaucoup ſervir à nous fortifier dans ces nobles idées de l'Etre ſouverain.

Elle nous fait preſque encore plus admirer ſa grandeur dans le plus petit des inſectes. Quoiqu'il n'y ait qu'un ſiécle que les microſcopes ont été inventés, on les a pouſſés à un ſi grand point de perfection, qu'ils nous font apercevoir des animaux d'une petiteſſe ſi extraordinaire, que pluſieurs milliers de ces animaux n'égaleroient pas en groſſeur un grain de ſable : & quoiqu'ils ſoient d'une ſi grande petiteſſe, on en voit qui en contiennent d'autres, leſquels ne ſont pas plutôt nés, qu'ils nagent avec une agilité & une viteſſe ſurprenante.

L'eſprit ſe perd dans la diviſibilité de la matiére. Le ſentiment le plus reçu eſt que quelque diviſion qui ait été fai-

te de la matiére, quelques petites que ſoient ces parties, elles peuvent encore être diviſées à l'infini. On trouve dans l'art & dans la nature des diviſions qui vont infiniment plus loin qu'on ne peut l'imaginer. Rohault aſſure qu'un cube d'or de cinq lignes & $\frac{1}{7}$ eſt diviſé par des ouvriers en ſix cens cinquante & un mille cinq cens quatre-vingts dix parties égales à la baſe. On connoit par les obſervations des Phyſiciens, qu'un pouce cubique de matiére contient un million de particules viſibles: qu'un pouce cubique d'eau raréfiée dans un Eolipile produit plus de treize mille trois cens millions de particules: qu'il peut s'attacher à la pointe d'une éguille plus de treize mille particules d'eau.

Je ne puis m'empécher de tranſcrire ici un endroit admirable des penſées de M. Paſcal qui a raport à la matiére que je traite. C'eſt le chapitre XXII, qui a pour titre, *Connoiſſance générale de l'homme.*

La premiére choſe, dit-il, qui s'offre à l'homme quand il ſe regarde, c'eſt ſon corps, c'eſt-à-dire une certaine portion de matiére qui lui eſt propre. Mais, pour comprendre ce qu'elle eſt,

il faut qu'il la compare avec tout ce qui eſt au deſſus de lui, & tout ce qui eſt au deſſous, afin de reconnoitre ſes juſtes bornes.

Qu'il ne s'arréte donc pas à regarder ſimplement les objets qui l'environnent. Qu'il contemple la nature entiére dans ſa haute & pleine majeſté. Qu'il conſidére cette éclatante lumiére, miſe comme une lampe éternelle pour éclairer l'univers. Que la terre lui paroiſſe comme un point au prix du vaſte tour que cet aſtre décrit. Et qu'il s'étonne de ce que ce vaſte tour lui-même n'eſt qu'un point très délicat à l'égard de celui que les aſtres qui roulent dans le firmament embraſſent. Mais ſi notre vûe s'arréte là, que l'imagination paſſe outre : elle ſe laſſera plutôt de concevoir, que la nature de fournir. Tout ce que nous voions du monde n'eſt qu'un trait imperceptible dans l'ample ſein de la nature. Nulle idée n'approche de l'étendue de ſes eſpaces. Nous avons beau enfler nos conceptions, nous n'enfantons que des atomes au prix de la réalité des choſes. C'eſt une ſphére infinie, dont le centre eſt par tout, la circonférence nulle part. Enfin c'eſt un des plus grands caractéres ſenſibles de la toute-puiſſance de Dieu,

que notre imagination ſe perde dans cette penſée.

Que l'homme étant revenu à ſoi, conſidére ce qu'il eſt au prix de ce qui eſt. Qu'il ſe regarde comme égaré dans ce canton détourné de la nature : & que de ce que lui paroitra ce petit cachot où il ſe trouve logé, c'eſt-à-dire ce monde viſible, il apprenne à eſtimer la terre, les roiaumes, les villes, & ſoi-même ſon juſte prix.

Qu'eſt-ce qu'un homme dans l'infini ? qui le peut comprendre ? Mais pour lui préſenter un autre prodige auſſi étonnant, qu'il recherche dans ce qu'il connoit les choſes les plus délicates. Qu'un ciron, par exemple, lui offre dans la petiteſſe de ſon corps des parties incomparablement plus petites : des jambes avec des jointures, des veines dans ces jambes, du ſang dans ces veines, des humeurs dans ce ſang, des goutes dans ces humeurs, des vapeurs dans ces goutes. Que diviſant encore ces derniéres choſes, il épuiſe ſes forces & ſes conceptions ; & que le dernier objet où il peut arriver ſoit maintenant celui de notre diſcours. Il penſera peutêtre que c'eſt là l'extrême petiteſſe de la nature. Je veux lui faire

voir là dedans un abyme nouveau. Je veux lui peindre, non seulement l'univers visible, mais encore tout ce qu'il est capable de concevoir de l'immensité de la nature, dans l'enceinte de cet atome imperceptible.

Qu'il * voie une infinité de mondes, dont chacun a son firmament, ses planettes, sa terre, en la même proportion que le monde visible, dans cette terre, des animaux, & enfin des citrons, dans lesquels il retrouvera ce que les premiers ont donné : trouvant encore dans les autres la même chose, sans fin & sans repos. Qu'il se perde dans ces merveilles aussi étonnantes par leur petitesse, que les autres par leur étendue. Car, qui n'admirera que notre corps, qui tantôt n'étoit pas perceptible dans l'univers, imperceptible lui-même dans le sein du tout, soit maintenant un colosse, un monde, ou plutôt un tout à l'égard de la derniére petitesse où l'on ne peut arriver ?

Qui se considérera de la sorte, s'effraiera sans doute de se voir comme suspendu, dans la masse que la nature

* *M. Pascal veut que dans cette petite partie qu'on s'imagineroit être la derniére, on y conçoive d'autres parties qui aient entr'elles les mêmes proportions qu'ont entr'elles actuellement les parties de l'univers visible.*

lui a donnée, entre ces deux abymes de l'infini & du néant, dont il eſt également éloigné. Il tremblera dans la vûe de ces merveilles; & je crois que ſa curioſité ſe changeant en admiration, il ſera plus diſpoſé à les contempler en ſilence, qu'à les rechercher avec préſomption.

Car enfin qu'eſt-ce que l'homme dans la nature? Un néant à l'égard de l'infini, un tout à l'égard du néant, un milieu entre rien & tout. Il eſt infiniment éloigné des deux extrêmes, & ſon être n'eſt pas moins diſtant du néant d'où il eſt tiré, que de l'infini où il eſt englouti.

Son intelligence tient dans l'ordre des choſes intelligibles le même rang que ſon corps dans l'étendue de la nature; & tout ce qu'elle peut faire eſt d'apercevoir quelque apparence du milieu des choſes, dans un déſeſpoir éternel d'en connoître ni le principe, ni la fin. Toutes choſes ſont ſorties du néant, & portées juſqu'à l'infini. Qui peut ſuivre ces étonnantes démarches? L'Auteur de ces merveilles les comprend: nul autre ne le peut faire.

J'ai raporté exprès ce long paſſage de M. Paſcal, pour faire voir combien

l'étude de la nature peut fournir de ſolides réflexions : & il en eſt ainſi de tout ce qui s'enſeigne dans la Phyſique.

N'eſt-ce pas une curioſité digne d'un homme d'eſprit, d'examiner la nature, les cauſes, & les effets du mouvement; la peſanteur de l'air; la cauſe des tremblemens de terre, des foudres & des tonnerres?

Il n'eſt pas indifférent de connoitre quelle eſt l'origine des fontaines & des riviéres. Pluſieurs croient qu'elles viennent de la mer, qui ſe répand fort avant ſous les terres, d'où elle s'éleve par des canaux imperceptibles juſqu'à la ſurface de la terre. D'autres prétendent que la pluie & les néges ſeules ſont la cauſe des riviéres & des fontaines. On a calculé pluſieurs années de ſuite la quantité d'eau & de nége qui tombe en un an ſur un certain endroit déterminé de la ſurface de la terre, & en même tems ce qui coule d'eau en une année, par exemple, dans la Seine; & par ce calcul on a reconnu que le tiers d'eau & de nége qui tombe ſur la terre eſt plus que ſuffiſant pour fournir aux fontaines & aux riviéres.

Tout le monde eſt témoin des Eclipſes du ſoleil & de la lune : il y a quel-

que honte d'en ignorer abſolument la cauſe. On ſait que les Eclipſes du ſoleil n'arrivent que parce que la lune qui eſt un corps opaque, étant placée entre la terre & le ſoleil, intercepte la lumiére qui devroit venir du ſoleil à la terre : Et que celle de lune n'arrive que parce que la terre, étant placée directement entre la lune & le ſoleil, empéche le ſoleil d'éclairer la lune. C'eſt pourquoi les Eclipſes du ſoleil n'arrivent que quand la lune eſt nouvelle, & celles de lune que quand elle eſt pleine. Ce qu'il y a ici de plus ſurprenant, c'eſt que les Aſtronomes les prédiſent avec tant de juſteſſe, qu'une erreur de quelques minutes paſſe parmi eux pour une erreur conſidérable.

Eſt-il une matiére qui mérite plus notre attention que le flux & le reflux de la mer ? Les Philoſophes ont preſque toujours cru que la lune en étoit la cauſe en comprimant l'air intermédiaire, & par ſon moien les eaux qui y répondent ; mais le raport qu'il y a entre le flux & le reflux de la mer & le mouvement de cette planette, n'avoit jamais été ſi bien connu que dans le dernier ſiécle. La lune emploie douze heures vingt-quatre minutes à paſſer

de la partie supérieure de notre méridien à la partie inférieure, & vingt-quatre heures quarante-huit minutes à revenir à la partie supérieure de notre méridien. Il y a pareillement douze heures vingt-quatre minutes entre la marée qui arrive le matin sur nos côtes, & celle qui y arrive le soir; & vingt-quatre heures quarante-huit minutes entre la marée qui arrive sur nos rivages un matin, & celle qui y arrive le lendemain au matin. On a encore observé d'autres proportions de ce genre qui étonnent quand on les considére de près.

Il n'y a rien certainement dans la nature de plus merveilleux que ce mouvement général & régulier de toutes les eaux du monde, plus sensible dans l'océan, mais qui n'est pas absolument inconnu à la méditerranée, sur tout dans ses golfes. Est-il possible de ne pas reconnoître le doigt de Dieu dans les bornes qu'il a marquées à la mer, & dans cet ordre qu'il semble avoir écrit sur le sable; » Il t'est permis » de venir jusqu'ici, mais il t'est dé- » fendu de passer outre? *Usque huc ve-* *Job.* 38. 11.
nies, & non procedes amplius, & hic confringes tumentes fluctus tuos.

Peut-on raisonnablement laisser ignorer aux jeunes gens de telles merveilles, & ne point les instruire des autres matiéres qui se traitent en Physique, & qui occupent pour l'ordinaire une bonne partie de la seconde année de la Philosophie ? Quand on en a négligé l'étude dans ce tems, il est rare qu'on y revienne dans la suite. Au lieu de les négliger alors, il faudroit y préparer de loin les jeunes gens en les leur montrant presque dès l'enfance, mais de la maniére qui convient à cet âge. C'est de quoi il me reste à parler dans l'article suivant.

PHYSIQUE DES ENFANS.

J'APPELLE ainsi une étude de la nature qui ne demande presque que des yeux, & qui, par cette raison, est à la portée de toutes sortes de personnes, & même des enfans. Elle consiste à se rendre attentif aux objets que la nature nous présente, à les considérer avec soin, à en admirer les différentes beautés, mais sans en approfondir les causes secrettes, ce qui est du ressort de la Physique des savans.

Je dis que les enfans même en sont capables. Car ils ont des yeux, & ils

ne manquent pas de curiosité. Ils veulent savoir, ils interrogent. Il ne faut que réveiller & entretenir en eux le desir d'apprendre & de connoitre, qui est naturel à tous les hommes. Cette étude d'ailleurs, si l'on doit l'appeller ainsi, loin d'être pénible & ennuieuse, n'offre que du plaisir & de l'agrément; elle peut tenir lieu de récréation, & ne doit ordinairement se faire qu'en jouant. Il est inconcevable combien les enfans pourroient apprendre de choses, si l'on savoit profiter de toutes les occasions qu'eux-mêmes nous en fournissent.

Un jardin, une campagne, un palais, tout cela est un livre ouvert pour eux: mais il faut qu'ils aient appris & qu'on les ait accoutumés à y lire. Rien n'est plus commun parmi nous que l'usage du pain & du linge: rien n'est plus rare que de trouver des enfans qui sachent comment l'un & l'autre se prépare: par combien de façons & de mains le blé & le chanvre doivent passer, avant que de devenir du pain & du linge. Il en faut dire autant des étoffes de laine, qui ne ressemblent guéres à la toison des brebis dont on les forme; non plus que le papier à ces chif-

fons de linge qu'on ramasse dans les rues. Pourquoi ne pas instruire les enfans de ces ouvrages merveilleux de la nature & de l'art, dont ils font usage tous les jours sans y faire réflexion ?

On lit avec un grand plaisir dans le livre de la Vieillesse l'élégante description que Cicéron y fait de la maniére dont vient le blé, [a] On admire comment la semence, échaufée & attendrie par la chaleur & par l'humidité de la terre qui la tient resserrée dans son sein, en fait d'abord sortir une pointe verdoiante, qui nourrie & soutenue par ses racines s'éleve peu-à-peu, & pousse un tuyau fortifié par des nœuds : comment l'épi, enfermé dans une espéce d'étui, y croît insensiblement, & en sort enfin avec une structure admirable, muni de pointes hérissées, qui lui servent comme de défense contre les insultes des petits oiseaux. Mais voir cette merveille même de ses pro-

a Me quidem non fructus modò, sed etiam ipsius terræ vis ac natura delectat. Quæ cùm gremio mollito ac subacto semen sparsum excepit . . . tepefactum vapore & compressu suo diffundit, & elicit herbescentem ex eo viriditatem ; quæ paulatim fibris stirpium sensim adolescit, culmoque erecta geniculato vaginis jam quasi pubescens includitur ; è quibus cùm emerserit, fundit frugem spici ordine structam, & contra avium minorum morsus munitur vallo aristarum. *De Senect. n.* 51.

pres

pres yeux, en ſuivre attentivement les différens progrès, & la conduire juſqu'à ſa perfection, c'eſt bien un autre ſpectacle.

Un Maître attentif trouve par là le moien d'enrichir l'eſprit de ſon éléve d'un grand nombre de connoiſſances utiles & agréables; & y mélant à propos de courtes réflexions, il ſonge en même tems à lui former le cœur, & à le conduire par la nature à la religion. Je vais en apporter quelques exemples, qui feront mieux ſentir que tout ce que je pourrois dire combien cette ſorte d'exercice peut être utile. Ils ne ſont pas de moi: on s'en appercevra bien. Je les tirerai la plupart d'un excellent manuſcrit ſur la Genéſe qui eſt entre les mains de pluſieurs perſonnes. Ces exemples ſerviront à montrer comment on doit étudier la nature dans tout ce qui ſe préſente à nos yeux, & par elle remonter juſqu'au Créateur. Je me bornerai à ce qui regarde les plantes & les animaux.

§. I. PLANTES. FLEURS. FRUITS. ARBRES.

LE PREMIER prédicateur qui a an- *Pſ.* 18.

ment la gloire du Dieu tout-puissant, &
firmament, où brillent avec tant d'é-
le soleil, la lune, & les étoiles;
il ne faut, pour remplir tous les hom-
mes inexcusables, que cet arrêt est en
caractères de lumière. Mais la Sagesse
divine n'est pas moins admirable dans
les plus petits ouvrages, où elle a voulu
pour ainsi dire, se rendre plus ac-
cessible, & où elle invite à la contempler de plus près sans
crainte d'en être ébloui.

PLANTES.

IL Y A dans la plus méprisable en
apparence de toutes les plantes, dans les plus fa-
bles espèces, qui n'en inspirent voir
assemblons que les espèces les plus
grossiers, & à qui tout le secret de la
vie, de la nourriture, de la multipli-
cation demeure inconnu, aucune fonc-
tion n'y est négligée: l'ordre & la sy-
métrie y sont sensibles en tout, & cela
avec une si prodigieuse fécondité de
découpures, d'ornemens, de beau-
tés, qu'aucune ne ressemble parfaite-
ment à l'autre.

Que ne découvre-t-on point, par le
secours des microscopes, dans les plus

petites graines ! Mais combien Dieu y a-t-il mis de vertu & d'efficace par une seule parole, par laquelle il semble avoir donné aux plantes une espéce d'immortalité ! *Germinet terra herbam virentem, & facientem semen suum.* Genes. 1. 11.

Y a-t-il rien de plus digne de notre admiration que le choix que Dieu a fait de la couleur générale qui embellit toutes les plantes ? S'il eût teint en blanc ou en rouge toutes les campagnes, qui auroit pu en soutenir ou l'éclat, ou la dureté ? S'il les eût obscurcies par des couleurs plus sombres, qui auroit pu faire ses délices d'une vûe si triste & si lugubre ? Une agréable verdure tient le milieu entre ces deux extrémités, & elle a un tel raport avec la structure de l'œil, qu'elle le délasse, au lieu de le tendre ; & qu'elle le soutient & le nourrit, au lieu de l'épuiser. Mais ce qu'on croioit d'abord n'être qu'une couleur, est une diversité de teintures qui étonne. C'est du verd par tout, mais ce n'est nulle part le même. Aucune plante n'est colorée comme une autre : & cette surprenante variété, qu'aucun art ne peut imiter, se diversifie encore dans chaque plante, qui est dans son origine, dans son progrès, dans sa

maturité, d'une eſpéce de verd différent.

On en peut dire autant de la figure, de l'odeur, du goût, des uſages des plantes, ou pour la nourriture, ou pour les remédes. Je ne ferai ici qu'une ſeule réflexion.

Si Dieu n'avoit donné à du foin, même ſéché & gardé depuis lontems, la force de nourrir les chevaux, les bœufs, & les autres animaux de ſervice, comment eût fait le laboureur, ou même l'homme le plus riche, pour raſſaſier des animaux d'une ſi grande taille, & qui ne ſont utiles qu'autant qu'ils ont de force? Si l'on entreprenoit de nourrir un homme de cette ſorte; ou, parce qu'il ne peut mâcher l'herbe ſéche, ſi l'on lui faiſoit des bouillons ou des extraits d'un grand tas de foin & de paille, pourroit-on lui conſerver la vie? Cette même herbe ſéche ſuffit à d'autres animaux pour leur fournir deux fois chaque jour une ſource de lait, qui peut tenir lieu à une famille entiére de toute autre nourriture. Qu'on examine cette merveille, à laquelle on eſt accoutumé ſans l'avoir jamais approfondie, ſe laſſera-t-on d'admirer la ſageſſe & la bonté de Dieu?

Producens fœnum jumentis, & herbam servituti hominum. Ps. 103. 14.

FLEURS.

JE ME transporte par la pensée dans une campagne fleurie, ou dans un jardin bien cultivé. Quel émail ! quelles couleurs ! quelles richesses ! mais quelle harmonie & quelle douceur dans leur mélange, & dans les nuances qui les tempérent ! Quel tableau, & par quel maître ! Avec quelle profusion les ornemens sont-ils ici prodigués ! De quelle source de beautés celles que nous voions sont-elles parties ! Quel est en lui-même le principe de tant d'éclat, & d'une parure si riche & si diversifiée !

Mais passons de cette vûe générale à la considération de quelques fleurs en particulier ; & cueillons au hazard la premiére qui nous tombera sous la main, sans nous mettre en peine du choix.

Elle ne vient que d'éclore, & elle a encore toute sa fraîcheur, & tout son éclat. Y a-t-il parmi les hommes des teintures si vives, & en même tems si douces ? L'art a-t-il pu inventer des étoffes aussi déliées, & d'un tissu si uni

Matt. 6. 29. & ſi délicat ? Approchez des feuilles que je tiens la pourpre même de Salomon : Quel cilice groſſier en comparaiſon ! quelle rudeſſe, quelle interruption dans le tiſſu, quelle différence dans le coloris !

Mais quand cette fleur ſeroit moins belle dans chaque partie qu'elle n'eſt, peut-on imaginer une plus aimable ſymmétrie dans ſon tout, une plus réguliére ordonnance dans ſes feuilles, une plus grande juſteſſe dans ſes proportions ?

On croiroit, à n'examiner que la ſageſſe de Dieu, & (ſi j'oſe le dire) ſa complaiſance dans une fleur ſi parfaite, qu'elle doit toujours durer. Mais du matin au ſoir elle ſera flétrie. Le lendemain elle ſera rotie du ſoleil : & un autre jour on la coupera. Que devons-nous donc penſer de l'immenſe océan de beautés, qui en répand ſi abondamment ſur une herbe qu'il ne conſerve que quelques heures ? Que ſera-t-il, quand il embellira les eſprits, lui qui fait briller ſi noblement le foin deſtiné aux animaux ? Et quel eſt l'aveuglement du monde, qui compte la beauté, la jeuneſſe, l'autorité, la gloire humaine, pour des biens ſolides, ſans ſe

ſouvenir qu'elles ne ſont que la fleur paſſagére d'une herbe qui ne ſera plus le lendemain ! *Omnis caro fœnum, & omnis gloria ejus quaſi flos agri.* Iſai. 40. 6.

FRUITS.

JUSQU'ICI nous n'avons regardé la terre que comme une prairie, ou comme un jardin potager. Maintenant elle ſe montre à nous comme un riche verger, rempli de toutes ſortes de fruits, dont les uns ſuccédent aux autres ſelon les ſaiſons.

Je conſidére l'un de ces arbres, portant ſes branches couchées juſqu'en terre ſous le poids de fruits excellens, dont la couleur & l'odeur annoncent le goût, & dont l'abondance m'étonne. Il me ſemble que cet arbre me dit par cette pompe qu'il étale à mes yeux : Apprenez de moi quelle eſt la bonté & la magnificence du Dieu qui m'a formé pour vous. Ce n'eſt ni pour lui, ni pour moi, que je ſuis ſi riche. Il n'a beſoin de rien, & je ne ſaurois uſer de ce qu'il m'a donné. Béniſſez-le, & déchargez-moi. Rendez-lui graces : & puiſqu'il m'a rendu le miniſtre de vos délices, devenez-le de ma reconnoiſſance.

De toutes parts il me ſemble entendre les mêmes invitations : & à meſure que je m'avance, je découvre toujours de nouveaux ſujets de louanges & d'admiration. Car à chaque pas c'eſt une eſpéce nouvelle. Ici le fruit eſt caché au dedans : là c'eſt l'amande qui eſt intérieure, & une chair délicate brille au dehors des plus vives couleurs. Ce fruit eſt venu d'une fleur, comme preſque tous ; mais cet autre ſi délicieux n'eſt point précédé par la fleur, & il naît de l'écorce même du figuier. L'un commence l'été, l'autre le finit. Si l'on ne cueille promtement l'un, il tombe & ſe flétrit : ſi l'on n'attend l'autre, il n'aura jamais de maturité. L'un ſe garde lontems, l'autre paſſe avec rapidité. L'un rafraîchit, l'autre fortifie. Tout ce que je voi m'enléve & me ravit ; & je ne puis m'empécher de m'écrier avec le Prophéte : *Tous, Seigneur, ont les yeux tournés vers vous ; & ils attendent de vous que vous leur donniez leur nourriture dans le tems propre. Vous ouvrez votre main, & vous rempliſſez tous les animaux des effets de votre bonté.*

Pſ. 144. 15. & 16.

ARBRES.

Le figuier. IL EN A déja été parlé en parlant des

fruits, mais ils méritent quelques réflexions particuliéres. *Les orangers, &c.*

Entre les arbres fertiles, il y en a qui portent des fruits en deux saisons de l'année ; & d'autres unissent ensemble & les saisons différentes, & les années même, en portant tout à la fois des fleurs naissantes, des fruits verds, & des fruits murs : afin de montrer la souveraine liberté du Créateur, qui en diversifiant les loix de la nature, fait voir qu'il en est le maître, & qu'il peut en tout tems, & de toutes choses, faire également ce qui lui plaît.

J'observe que ce sont les arbres foibles, ou de médiocre taille, qui portent les fruits les plus exquis. Plus ils s'élévent, moins ils me paroissent riches, & moins leurs fruits me conviennent. J'entens cette leçon ; & le bois foible de la vigne, de qui j'admire les grapes, me dit en son langage que les plus merveilleux fruits sont souvent près de terre.

Les autres arbres qui n'ont que des feuilles, ou des fruits amers, & très petits, ne sont pas néanmoins inutiles ; & la Providence a mis de si heureuses compensations entre les arbres fertiles & les autres, que dans les occasions il

eſt juſte de préférer les ſtériles aux plus féconds, qui ne ſont preſque d'aucun uſage ni pour les édifices, ni pour la navigation, ni pour d'autres beſoins indiſpenſables.

Si nous n'avions point vû d'arbres de la hauteur & de la groſſeur de ceux qui ſont dans de certaines forêts, nous ne pourrions croire que quelques gouttes de pluie qui tombent du ciel fuſſent capables de les nourrir. Car il faut un ſuc, non ſeulement très abondant, mais plein d'eſprits & de ſels de toute eſpéce, pour donner à la racine, au tronc, aux branches la force & la vigueur que nous y admirons. Il eſt même remarquable que plus ces arbres ſont négligés, plus ils deviennent beaux, & que ſi les hommes s'appliquoient à les cultiver comme les petits arbres de leurs jardins, ils ne feroient que leur nuire. Vous conſervez par là, Seigneur, une preuve que c'eſt vous ſeul qui les avez formés : & vous apprenez à l'homme que ſes ſoins & ſon induſtrie vous ſont inutiles ; & que ſi vous les exigez pour certains arbriſſeaux, c'eſt pour l'occuper, & pour l'avertir de ſa propre foibleſſe en ne lui confiant que des choſes foibles.

Enfin parmi les arbres j'en voi quelques-uns qui conſervent toujours leur verdure, & je m'imagine y voir une figure de l'immortalité : comme les autres, qui ſe dépouillent l'hiver pour ſe revétir au printems, ſemblent me préſenter une image de la réſurrection.

§. II. ANIMAUX.

JE SUIVRAI dans la deſcription des animaux l'ordre que Dieu a ſuivi dans leur création.

POISSONS.

QUELLE foule de poiſſons de toute grandeur les eaux enfantent !

J'examine tous ces animaux, & je ne leur voi, ce me ſemble, qu'une tête & une queue. Ils ſont ſans piés & ſans bras. Leur tête même n'a point de mouvement libre ; & ſi je n'étois attentif qu'à leur figure, je les croirois privés de tout ce qui eſt néceſſaire à la conſervation de leur vie. Mais avec ſi peu d'organes extérieurs, ils ſont plus agiles, plus promts, plus remplis d'artifices, que s'ils avoient pluſieurs mains & pluſieurs piés : & l'uſage qu'ils font de leur queue & de leurs nageoires les pouſſe comme des traits, & ſemble les faire voler.

Les poiſſons ſe dévorant les uns les autres, comment ce peuple aquatique peut-il ſubſiſter ? Dieu y a pourvû en le multipliant d'une maniére ſi prodigieuſe, que ſa fécondité ſurpaſſe infiniment ſon ardeur mutuelle à ſe dévorer, & que ce qui ſe détruit eſt toujours fort au deſſous de ce qui ſert à le renouveller.

Je ſuis ſeulement en peine comment les petits échaperont aux grands qui les regardent comme leur proie, & qui leur donnent continuellement la chaſſe. Mais ce peuple foible, eſt plus promt à la courſe. Il s'approche des lieux où l'eau baſſe ne convient pas aux grands poiſſons ; & il ſemble que Dieu lui ait donné une prévoiance proportionnée à ſa foibleſſe & à ſes dangers.

Comment arrive-t-il qu'au milieu des eaux, ſi chargées de ſel que je ne puis en ſouffrir une goutte dans la bouche, les poiſſons y vivent, & y jouiſſent d'une vigueur & d'une ſanté parfaite ? Et comment au milieu du ſel conſervent-ils une chair qui n'en a point le goût ?

Pourquoi les meilleurs, & les plus propres à l'uſage de l'homme, s'appro-

chent-ils des côtes pour s'offrir, ce ſemble, à lui, pendant que beaucoup d'autres qui lui ſont inutiles, affectent de s'éloigner ?

Pourquoi ceux * qui ſe ſont tenus dans des lieux inconnus pendant qu'ils ſe multiplioient, & qu'ils acqueroient une certaine grandeur, viennent-ils en foule dans un tems marqué inviter les pécheurs, & ſe jetter d'eux-mêmes, pour ainſi dire, dans leurs filets & dans leurs barques ?

* *Harangs. Sardines. Macreaux. Morue.*

Pourquoi pluſieurs d'entr'eux, & des meilleures eſpéces, s'empreſſent-ils d'entrer dans l'embouchure des fleuves, & les remontent-ils juſqu'à leur ſource, pour communiquer leſ avantages de la mer aux pays qui en ſont éloignés ? Et quelle main les conduit avec tant d'attention & de bonté pour les hommes, ſi ce n'eſt la vôtre, Seigneur ; quoiqu'une Providence ſi viſible attire rarement leur reconnoiſſance ?

Saumon. Alauſe.

Elle paroit à tout cette Providence, & les coquillages ſans nombre qui bordent la mer, cachent des poiſſons de diverſes eſpéces, qui avec une très petite apparence de vie ont ſoin d'ouvrir en des tems réglés leurs coquilles, d'en renouveller l'eau, & de prendre

entre leurs écailles promtement rejointes l'imprudente proie qui donne dans ce piége.

OISEAUX.

ON VOIT dans plusieurs animaux une imitation de la raison qui étonne, mais elle ne paroit nulle part d'une maniére plus sensible que dans l'industrie des oiseaux à faire leurs nids.

En premier lieu, quel maître leur a appris qu'ils en avoient besoin ? Qui a pris soin de les avertir de les préparer à tems : & de ne point se laisser prévenir par la nécessité ? Qui leur a dit comment il faloit les construire ? Quel mathématicien leur en a donné la figure ? Quel architecte leur a enseigné à choisir un lieu ferme, & à bâtir sur un fondement solide ? Quelle mere tendre leur a conseillé d'en couvrir le fond de matiéres molles & délicates, telles que le duvet & le coton ? Et lorsque ces matiéres manquent, qui leur a suggéré cette ingénieuse charité qui les porte à s'arracher avec le bec autant de plumes de l'estomac qu'il en faut pour préparer un berceau commode à leurs petits ?

En second lieu, quelle sagesse a mar-

qué à chaque eſpéce une maniére particuliére de conſtruire les nids, où les mêmes précautions fuſſent obſervées, mais en mille façons différentes ? Qui a commandé à l'hirondelle, la plus adroite de tous les oiſeaux, de s'approcher de l'homme, & de choiſir ſa maiſon pour y édifier ſon nid à ſes yeux, ſans craindre de l'avoir pour témoin, & paroiſſant au contraire l'inviter à conſidérer ſon travail ? Ce n'eſt point, comme les autres, avec de petits branchages & du foin qu'elle bâtit. Elle emploie le ciment & le mortier, & d'une maniére ſi ſolide, qu'il faut une eſpéce d'effort pour démolir ſon ouvrage. Elle n'a cependant pour tout inſtrument que le bec. Réduiſez, s'il eſt poſſible, le plus habile architecte au petit volume de cette hirondelle : conſervez-lui toutes ſes connoiſſances, en ne lui laiſſant que le bec, & voiez s'il aura la même adreſſe, & le même ſuccès.

En troiſiéme lieu, qui a fait comprendre à tous les oiſeaux qu'ils devoient faire éclore leurs œufs en les couvant ? que cette néceſſité étoit indiſpenſable ; que le pere & la mere ne pouvoient quitter en même tems ; & que ſi l'un alloit chercher de la nourri-

ture, l'autre devoit attendre ſon retour ? Qui leur a marqué dans le calendrier le nombre précis des jours de cette rigoureuſe aſſiduité ? Qui les a avertis d'aider aux petits déja formés à ſortir de l'œuf, en rompant les premiers la coque ? Et qui les a ſi exactement inſtruits du moment, qu'ils ne le préviennent jamais ?

Enfin, qui a fait des leçons à tous les oiſeaux ſur le ſoin qu'ils devoient prendre de leurs petits juſqu'à ce qu'ils fuſſent élevés, & en état de ſe ſervir eux-mêmes ? Qui leur a fait diſcerner entre tant de choſes, dont les unes conviennent à une eſpéce, mais ſont pernicieuſes pour une autre, & entre celles qui ſont propres aux peres, mais qui feroient tort à leurs petits, qui leur a fait diſcerner celles qui ſont ſalutaires ? Nous connoiſſons la tendreſſe des meres parmi les hommes, & la ſollicitude des nourrices : mais je ne ſai ſi l'on voit rien d'auſſi parfait.

Qui a enſeigné à pluſieurs d'entre les oiſeaux cette merveilleuſe induſtrie, de tenir dans leur gorge ou l'aliment, ou l'eau, ſans avaler ni l'un ni l'autre, & de les conſerver pour leurs petits, à qui cette premiére préparation tient lieu de lait ?

Eſt-ce pour les oiſeaux, Seigneur, que vous avez uni enſemble tant de miracles qu'ils ne connoiſſent point ? Eſt-ce pour des hommes qui n'y penſent pas ? Eſt-ce pour des curieux qui ſe contentent de les admirer, ſans remonter juſqu'à vous ? Et n'eſt-il pas viſible que votre deſſein a été de nous rappeller à vous par un tel ſpectacle, de nous rendre ſenſibles votre providence & votre ſageſſe infinie, & de nous remplir de confiance en votre bonté, ſi attentive & ſi tendre pour des oiſeaux, dont une couple ne vaut qu'une obole. *Matt.* 10. 29.

Mais donnons des bornes aux obſervations ſur les induſtries des oiſeaux, car une telle matiére eſt infinie ; & écoutons un moment le concert de leur muſique, la premiére louange que Dieu ait reçue de la nature, & le premier cantique d'action de graces qu'elle lui ait offert avant la formation de l'homme. Tous les ſons ſont différens, mais tous harmonieux ; & tous enſemble compoſent un chœur que les hommes ont mal imité. Une voix plus forte & plus moîleuſe ſe fait pourtant diſtinguer : & je trouve, en cherchant de quelle part elle vient, que c'eſt un très petit oiſeau qui en eſt l'organe. Cela

me fait considérer tous les autres qui savent le chant, & ils sont tous aussi petits; les grands, ou ignorant la musique, ou aiant la voix discordante. Ainsi par tout je trouve que ce qui paroit foible & petit, est mieux partagé, & a plus de reconnoissance.

Quelques-uns de ces petits ont une grande beauté, & rien n'est plus riche ni mieux diversifié que leur plumage. Mais il faut avouer que toute parure doit céder à celle du paon, sur qui Dieu a versé comme à pleines mains toutes les richesses qui embellissent les autres, & auquel il a prodigué avec l'or & l'azur toutes les nuances de toutes les couleurs. Cet oiseau paroit sentir son avantage; & c'est ce semble pour étaler à nos yeux toutes ses beautés, qu'il fait cette pompeuse roue qui les met en évidence. Mais le plus magnifique de tous les oiseaux n'a qu'un cri désagréable: & il est une preuve, qu'avec un extérieur très brillant on peut n'avoir qu'un mauvais fonds, peu de reconnoissance, & beaucoup de vanité.

En examinant la plume des autres, je trouve une chose bien singuliére dans celle des cygnes, & des autres oiseaux

de riviére : car elle eſt à l'épreuve de l'eau, où elle demeure toujours ſéche ; & nos yeux cependant n'en découvrent point l'artifice, ni la différence.

Je conſidére les piés des mêmes oiſeaux, & j'y voi des nageoires qui marquent diſtinctement leur deſtination. Mais je ſuis très étonné de ce que ces oiſeaux ſont ſûrs qu'ils ne riſquent rien en ſe jettant à l'eau ; au lieu que les autres, à qui Dieu n'a pas donné des plumes ni des piés ſemblables, n'ont jamais la témérité de s'y expoſer. Qui a dit aux premiers qu'ils ne courent aucun danger ? & qui retient les autres, afin qu'ils n'imitent pas leur exemple ? On fait quelquefois couver des œufs de cane à une poule, qui eſt enſuite trompée par ſon affection, & qui prend pour ſa famille naturelle des enfans étrangers, qui courent à l'eau au ſortir de la coque, ſans que leur prétendue mere puiſſe les en empêcher par ſes avis. Elle demeure ſur le bord très étonnée de leur témérité, & plus encore de ce qu'elle leur réuſſit. Elle ſe ſent violemment tentée de les ſuivre, elle en témoigne ſa vive impatience : mais rien n'eſt capable de la porter à une indiſcrétion que Dieu lui a défen-

due. Les ſpectateurs en ſont ſurpris à proportion de ce qu'ils ont d'intelligence : car c'eſt faute d'eſprit & de lumiére, quand de tels prodiges excitent peu d'admiration. Mais il eſt rare que les ſpectateurs apprennent de cet exemple qu'il faut être deſtiné par la Providence aux fonctions d'un état dangereux, & avoir reçu d'elle tout ce qui peut mettre le ſalut en ſûreté : & que c'eſt une témérité funeſte pour les autres qui n'ont ni la même vocation, ni les mêmes qualités.

Je ſerois infini, ſi je m'attachois à conſidérer beaucoup de miracles pareils à ceux que j'ai raportés juſqu'ici. Je me contente d'une derniére obſervation, qui en comprend pluſieurs autres, & qui regarde les oiſeaux de paſſage.

Ils ont tous leur tems marqué, & ils ne le paſſent point. Mais ce tems n'eſt pas le même pour chaque eſpéce. Les uns attendent l'hiver, les autres le printems, d'autres l'été, & d'autres l'autonne. Il y a dans chaque peuple une police publique & générale, qui régle & qui tient dans le devoir tous les particuliers. Avant l'édit général, aucun ne penſe à partir ; depuis ſa pu-

blication, aucun ne demeure. Une eſpéce de Conſeil décide du jour, & il accorde un intervalle pour s'y préparer : après quoi tout déloge, & il ne paroit le lendemain ni traîneurs, ni déſerteurs, tant la diſcipline eſt exacte. Pluſieurs ne connoiſſent que l'hirondelle qui faſſe ainſi, mais la choſe eſt certaine pour beaucoup d'autres eſpéces. Et je demande, quand nous n'aurions que l'exemple de l'hirondelle, quelle nouvelle elle a reçue des pays où elle va en grande troupe, pour s'aſſurer qu'elle y trouvera toutes choſes préparées. Je demande pourquoi elle ne s'attache pas, comme les autres oiſeaux, au pays où elle a élevé ſa famille, qui y a été ſi bien traitée. Je demande par quel eſprit de voiager cette nouvelle famille, qui ne connoit que ſon pays natal, conſpire toute entiére à le quitter. Je demande en quel langage ſe publie l'ordonnance qui défend à tous, ſoit anciens ſoit nouveaux ſujets de la République, de demeurer par delà un certain jour. Et enfin je demande à quels ſignes les principaux Magiſtrats connoiſſent que ce ſeroit tout riſquer, que de s'expoſer à être prévenus par une ſaiſon rigoureuſe. Quelle

autre réponſe peut-on faire à ces demandes, que celle du Prophéte ? *Que vos ouvrages, Seigneur, ſont grands & merveilleux ! Vous les avez tous formés avec ſageſſe.*

Pſ. 103. 24.

ANIMAUX DE LA TERRE.

JE SUIS obligé d'abréger cette matiére, pour mettre fin à ce petit traité, qui inſenſiblement eſt devenu fort long.

L'exemple ſeul du chien nous montre juſqu'où Dieu eſt capable de donner à la matiére tous les dehors de l'eſprit, de la fidélité, de l'amitié, de la reconnoiſſance, ſans en donner le principe. Mais comme cet exemple eſt connu de tout le monde, je ne m'y arrête point.

Ce que fait l'abeille n'eſt pas moins admirable. Au lieu de ſe contenter de ſucer le miel qui ſe conſerve mieux dans le calice des fleurs que par tout ailleurs, & de s'en nourrir jour à jour, elle en fait proviſion pour toute l'année, & principalement pour l'hiver. Elle charge les petits crochets dont ſes jambes ſont garnies de tout ce qu'elle peut emporter de cire & de gomme : mais en pompant le miel avec la trompe qui eſt à l'extrémité de ſa

tête, elle évite d'engluer ſes ailes, dont elle a beſoin pour voltiger çà & là, & pour le retour.

Si l'on n'a pas pris ſoin de lui préparer une ruche, elle s'en fait une elle-même dans le creux de quelque arbre, ou de quelque rocher. Là ſon premier ſoin eſt d'apporter de la cire, dont elle compoſe de petites cellules égales, & à pluſieurs angles, afin qu'elles puiſſent s'unir, & ne laiſſer aucun intervalle. Puis elle fait couler dans ces petits réſervoirs le miel pur & ſans mélange. Et de quelque abondance qu'elle voie ſes magaſins remplis, elle ne ſe repoſe que lorſque le tems du travail & de la récolte eſt paſſé. On ne connoît dans cette République ni la pareſſe, ni l'avarice, ni l'amour propre. Tout eſt commun. Le néceſſaire y eſt accordé à tous : le ſuperflu n'eſt à perſonne, & c'eſt pour le bien public qu'il eſt conſervé. Les colonies nouvelles, qui chargeroient l'état, ſont miſes dehors. Elles ſavent travailler, & on les y oblige en les congédiant.

Avons-nous parmi les nations les plus policées une imitation d'un ſi parfait modéle ? Attribuera-t-on au hazard,

ou à une cauſe aveugle, une ſi étonnante ſageſſe ? Croit-on avoir expliqué ces merveilles, en diſant que c'eſt l'inſtinct, le naturel, je ne ſai quoi, qui en eſt le principe ? Et n'eſt-ce pas dans ces images, d'un côté ſi parfaites, & de l'autre ſi éloignées de la matiére, que Dieu a pris plaiſir de manifeſter ce qu'il eſt, & d'apprendre à l'homme ce qu'il doit être.

Paſſons de l'abeille à la fourmi, qui lui reſſemble en bien des choſes, excepté que l'abeille enrichit l'homme, & qu'il ne tient pas à la fourmi qu'elle ne l'appauvriſſe en le volant.

Ce petit animal eſt averti que l'hiver eſt long, & que le blé mûr n'eſt pas lontems expoſé dans les champs. Auſſi durant la moiſſon la fourmi ne dort plus. Elle traîne avec de petites ſerres qu'elle a à la tête, des grains qui peſent trois fois plus qu'elle, & elle avance comme elle peut à reculons. Quelquefois elle trouve en chemin quelque amie qui lui préte ſecours, mais elle ne s'y attend pas.

Le grenier où tout doit être porté eſt public ; & aucune ne penſe à faire ſa proviſion à part. Ce grenier eſt compoſé de pluſieurs chambres, qui s'entrecommuniquent

trecommuniquent par des galeries, & qui ſont toutes creuſées ſi avant, que les pluies & les néges de l'hiver ne pénétrent point juſqu'à leur voute. Les ſouterrains des citadelles ſont des inventions moins anciennes & moins parfaites ; & ceux qui ont eſſaié de détruire des fourmiliéres qui avoient eu le loiſir de ſe perfectionner, n'y ont preſque jamais réuſſi, parce que les rameaux s'en étendent au large, & qu'ils ne ſe ſentent point de tout le ravage qu'on fait à l'entrée.

Lorſque les greniers ſont pleins, & que l'hiver approche, on commence à mettre en ſûreté le grain en le rongeant * par les deux bouts, & l'empéchant par là de germer. Ainſi la premiére nourriture n'eſt qu'une précaution pour l'avenir ; & c'eſt la prudence, plutôt que le beſoin, qui y détermine.

Voila le fonds incompréhenſible d'induſtrie que Dieu a mis dans ce petit animal. Voila cette eſpéce d'intelligence prophétique qu'il lui a donnée pour

* *Pline le Naturaliſte fait la même remarque ſur l'induſtrie des fourmis qui amaſſent du blé pour l'hiver, & l'empéchent de germer en le rongeant.* Liv. 18. Chap 30. *Cependant pluſieurs maintenant conteſtent ce fait, & nient abſolument que les fourmis faſſent des amas de blé.*

nous forcer à remonter juſqu'à lui, à qui ſeul appartient de faire de tels prodiges, & qui ne pouvoit, ce ſemble, nous montrer plus ſenſiblement qu'il eſt la ſource de la ſageſſe, qu'en en réuniſſant tant de traits dans un ſi petit volume de matiére qui n'en a que l'apparence.

Peut-on aſſez admirer l'induſtrie de certains animaux qui filent avec un art & une délicateſſe inimitables, où tout paroit être l'effet de la penſée, & d'une méditation géométrique ? Qui a enſeigné à l'araignée, animal ſi mépriſable d'ailleurs, à former des fils ſi déliés, ſi égaux, ſi adroitement ſuſpendus ? Qui lui a appris à commencer par les attacher à des points fixes ; à les réunir tous dans un centre commun ; à les tirer d'abord en droite ligne, & à les affermir enſuite par des cercles exactement paralléles ? Qui lui a dit que ces filets ſeroient les piéges où ſe prendroient d'autres animaux qui ont des ailes, & qu'elle ne ſauroit atteindre que par la ruſe ? Qui lui a marqué ſa place dans le centre, où aboutiſſent toutes les lignes, & où elle eſt néceſſairement avertie par le plus léger ébranlement, que quelque proie eſt tombée dans ſes filets ? Enfin qui lui

a dit que ſon premier ſoin devoit être alors d'embarraſſer les ailes de cette imprudente proie par de nouveaux fils, de peur qu'elle ne conſervât quelque liberté ou pour ſe dégager, ou pour ſe défendre?

Tout le monde a vû le travail des vers à ſoie. Les plus habiles ouvriers ont-ils pu juſqu'ici l'imiter? Ont-ils trouvé le ſecret de former un fil ſi fin, ſi ferme, ſi égal, ſi brillant, ſi continu? Ont-ils une matiére plus précieuſe que ce fil pour faire les plus riches étofes? Savent-ils comment ce vers convertit le ſuc d'une feuille en des filets d'or? Peuvent-ils rendre raiſon de ce qu'une matiére liquide avant qu'elle ait pris l'air, s'affermit & s'allonge à l'infini dès qu'elle l'a ſenti? Aucun d'eux peut-il expliquer comment ce vers eſt averti de ſe former une retraite ſous les contours ſans nombre de la ſoie dont il eſt le principe, & comment il trouve dans ce riche tombeau une eſpéce de réſurrection qui lui donne des ailes, que ſa premiére naiſſance lui avoit refuſées.

Tout ce qui eſt vers, & qui a rampé, devient une eſpéce de mouche, de moucheron, de papillon: & tout ce qui vole a rampé dans ſa premiére

origine, & a été une eſpéce de vers, de chenille, d'inſecte, avant que d'avoir eu des ailes. Et l'état mitoien entre ces deux extrémités d'élévation & de baſſeſſe, eſt le tems où l'animal devient féve ou coquon, ce qui ſe fait en une infinité de façons, mais toujours d'une maniére uniforme pour chaque eſpéce.

Je terminerai ce traité par quelques obſervations ſur un petit animal qui mérite toute notre admiration. Son nom eſt *Formicaleo*. Sa figure eſt laide, & ne paroit qu'ébauchée. Son inclination eſt cruelle, car il ne vit que du ſang de ſa proie; & ſon occupation unique eſt de lui tendre des piéges. On en voit mieux l'artifice quand on peut avoir dans ſon cabinet un tel animal.

On le met dans un vaſe de terre plein d'un ſable aſſez menu, où il ſe cache auſſitôt. Quand il y eſt, il forme dans le ſable la figure d'une cône renverſé avec une proportion exacte & géométrique: & il va ſe loger dans le ſommet du cône qui tient lieu de centre, mais en demeurant couvert. Si quelque fourmi, ou quelque mouche à qui on a ôté les ailes, eſt placée à l'entrée du cône, ce petit animal, qu'on ne jugeroit pas capable du moin-

dre effort, jette avec ſa tête à coups redoublés du ſable ſur la proie qu'il a ſentie, afin de l'étourdir, & de l'entraîner dans le fond où il ſe tient caché. Alors il ſort de ſa retraite, & après s'être deſaltéré du ſang, il rejette le cadavre qui pourroit faire ſoupçonner ſa cruauté.

Quand on veut avoir une ſeconde fois le plaiſir de le voir travailler, on comble ſon cône en agitant le vaſe; & l'on eſt étonné avec quelle diligence cette petite bête rétablit une nouvelle figure, auſſi vaſte & auſſi réguliére que la premiére.

Quels raiſonnemens ne faudroit-il pas qu'elle fît, ſi ſon travail étoit fondé ſur le raiſonnement? Peut-on penſer plus finement en mathématique, & connoître mieux la nature du cône, celle du ſable, celle des mouvemens, & leur retentiſſement du centre à toutes les parties de la circonférence? Il eſt certain que c'eſt cette bête qui raiſonne, ou quelqu'un pour elle. Mais la merveille n'eſt pas, ni qu'elle raiſonne, ni qu'un principe étranger raiſonne pour elle: mais que ce principe faſſe exécuter tout cela par des organes qui ſe meuvent eux-mêmes, & qui pa-

roiſſent n'agir que par un principe intérieur.

Je ne dois pas omettre que le formicaleo, dont je viens de parler, ſe transforme en une grande & belle mouche, appellée demoiſelle, de laid & de petit qu'il étoit auparavant; & il ne ſe ſouvient plus de ſon humeur ſanguinaire, quand il a quitté ſa premiére dépouille.

Utilité de ces obſervations phyſiques.

IL N'EST PAS néceſſaire que je faſſe remarquer combien ces obſervations phyſiques, & une infinité d'autres pareilles, ſont capables d'orner & d'enrichir l'eſprit d'un jeune homme; de le rendre attentif aux effets de la nature qui ſont ſous nos yeux, & qui ſe préſentent à nous preſque à chaque moment, ſans que nous y faſſions réflexion; de lui apprendre mille choſes curieuſes qui regardent les ſciences, les arts, les métiers, comme la chymie, l'anatomie, la botanique, la peinture, la navigation, l'imprimerie, &c; de lui donner du goût pour le jardinage, pour les arbres, pour la campagne, pour la promenade, ce qui n'eſt pas une choſe indifférente; de le

mettre en état de fournir agréablement à la converſation, & de n'être pas réduit ou à y garder le ſilence, ou à ne ſavoir y parler que de bagatelles.

J'ai appellé cette Phyſique, la Phyſique des enfans, parce qu'en effet on peut commencer à la leur apprendre dès l'âge le plus tendre, mais en ſe proportionnant à leur foibleſſe, & ne leur propoſant rien qui ne ſoit à leur portée, ſoit pour les faits, ſoit pour les réflexions qu'on y joint. Il eſt incroiable combien ce petit exercice, continué réguliérement depuis l'âge de 6 ou 7 ans juſqu'à l'âge de 12 ou 15 ans, mais continué ſous l'idée & le nom de divertiſſement, & non d'étude, rempliroit l'eſprit des jeunes gens de connoiſſances utiles & agréables, & les prépareroit à l'étude de la Phyſique, qui eſt propre aux ſavans.

Mais, me dira-t-on, où trouver des maîtres capables de donner à un enfant ces inſtructions, inconnues ſouvent à ceux même qui ſont les plus habiles, & qui demandent une étendue infinie de connoiſſances ? La choſe n'eſt pas ſi difficile qu'on pourroit ſe l'imaginer. Cicéron diſoit en riant, dans un plaidoier où il avoit entrepris de

rabaiſſer l'étude de la Juriſprudence ; a que ſi on le mettoit en colére, tout occupé qu'il étoit il deviendroit Juriſconſulte en trois jours. J'en pourrois dire à peu près autant, non de la Phyſique des ſavans, qui eſt une ſcience très profonde, mais de celle dont je parle ici. Il ne s'agit que de parcourir les livres où ſe trouvent ces ſortes d'obſervations, tels que ſont, par exemple, les Mémoires de l'Académie des Sciences où l'on trouve ſur toutes les matiéres une infinité de remarques extrêmement curieuſes. J'ai vû de jeunes gens, qui répondoient publiquement ſur le quatriéme livre des Géorgiques de Virgile, faire un merveilleux uſage de ce qui eſt dit dans ces Mémoires ſur la petite mais admirable république des abeilles. Un maître curieux & ſtudieux s'adreſſe à d'habiles gens pour ſavoir quels livres il doit conſulter ſur chaque matiére ; il emprunte ces livres, ou les va chercher dans les bibliothéques publiques ; il les parcourt, il en fait des extraits, & par là il ſe met en état de pouvoir apprendre mille choſes curieuſes à ſes diſciples : & il a, pour

a Itaque, ſi mihi, homini vehementer occupato, ſtomachum moveritis, triduo me Juriſconſultum eſſe profitebor. *Pro Murena*, 28.

faire ce petit amas, ſept ou huit ans devant lui. Pour y réuſſir, il ne faut que le vouloir.

ARTICLE IV.

La Philoſophie ſert à inſpirer un grand reſpect pour la religion.

TOUT CE QUE j'ai dit juſqu'ici de la Phyſique des ſavans & de celle des enfans, montre bien clairement qu'un des grands effets, & le fruit le plus eſſentiel de la Philoſophie, c'eſt d'élever l'homme à la connoiſſance de la grandeur de Dieu, de ſa puiſſance, de ſa ſageſſe, de ſa bonté; de le rendre attentif à ſa providence; de lui apprendre à remonter juſqu'à lui par la conſidération des merveilles de la nature; de faire qu'il devienne ſenſible à ſes bienfaits, & qu'il trouve par tout des ſujets de le louer, & de lui rendre graces.

C'eſt Dieu lui-même qui nous apprend dans l'un & l'autre Teſtament que c'eſt là l'uſage que nous devons faire de la vûe des créatures, qui nous enſeignent tous nos devoirs. Il renvoie dans ſes Ecritures le pareſſeux à la fourmi, pour apprendre d'elle à ne pas demeurer oiſif, l'ingrat au beuf & à l'âne, qui ſont reconnoiſſans des ſoins *Prov. 6. 6.* *Iſai. 1. 3.*

Jerem. 8. 7. que prend d'eux leur maître ; l'imprudent aux oiseaux de passage, qui savent discerner les tems. Jesus-Christ *Matth.* 6. 26. 30. veut que la considération des lis de la campagne, & des petits oiseaux du ciel, soit une instruction pour tous les hommes, & qu'elle leur apprenne à se reposer pleinement sur les soins d'une providence qui est en même tems attentive à tout, pleine de bonté, & toute-puissante. Ce seroit donc ne pas répondre aux intentions de la sagesse divine, & manquer au devoir le plus essentiel d'un maître, que de ne pas faire remarquer aux jeunes gens dans toutes les créatures les vestiges sensibles de la divinité, qui a voulu s'y peindre, & nous y tracer nos devoirs.

Dans le récit que nous fait l'Ecriture de la création du monde, il est dit souvent que Dieu fut l'approbateur, & si l'on ose le dire, l'admirateur de ses ouvrages ; pour nous apprendre quelle admiration ils devroient nous causer, quelle étude nous en devrions faire, & de quelles réflexions ils sont dignes : & pour nous reprocher en même tems notre stupidité qui ne pense à rien, notre ingratitude qui ne

a Vidit Deus cuncta quæ fecerat, & erant valde bona. *Gen.* 1. 31.

rend graces de rien, & qui demeure toujours ignorante & imbécille, quoique nous vivions au milieu des prodiges les plus étonnans, & que nous en soyions nous-mêmes l'un des plus incompréhensibles.

Ce n'est pas la Physique seule qui nous aide à connoitre Dieu. Le peu que j'ai raporté des principes de morale, tirés du paganisme même, suffit pour nous montrer combien cette partie de la Philosophie est propre à nous inspirer un grand respect pour la religion.

Y a-t-il rien de plus propre à l'enraciner dans l'esprit des jeunes gens, & à y en jetter de solides fondemens, capables de tenir contre le torrent de l'incrédulité & du libertinage, que les deux célébres questions qui se traitent dans la Métaphysique, l'existence d'un Dieu, & l'immortalité de l'ame?

Mais le grand & l'important service que la bonne Philosophie rend à l'homme, c'est de le disposer à recevoir avec docilité & respect tout ce que lui enseigne la révélation divine. Elle s'applique sur tout à lui faire bien comprendre que devant Dieu tout doit se taire, la raison aussi bien que les sens, parce que rien n'est plus raisonnable que de n'écouter que lui quand il parle; *Ipsi*, *Hilar. lib. 4. de Trinit.*

de ſe, Deo credendum eſt; Que la raiſon ne doit pas trouver étrange qu'on la ſoumette à l'autorité dans des ſciences qui traitant de choſes qui ſont au deſſus de la raiſon, doivent ſuivre une autre lumiére, qui ne peut être que celle de l'autorité divine; Que, puiſque dans l'ordre même de la nature il y a mille choſes que l'eſprit de l'homme ne peut comprendre, quoique ſes yeux en ſoient témoins, à plus forte raiſon il doit reſpecter les voiles dont il a plu à Dieu de couvrir les myſtéres de la religion; Qu'enfin Dieu ne ſeroit pas ce qu'il eſt s'il n'étoit incompréhenſible, & que ſes merveilles ne mériteroient plus ce nom ſi l'intelligence humaine pouvoit y atteindre.

Voila les leçons que donne la Philoſophie aux jeunes gens; non une Philoſophie inquiette, hardie, & téméraire, dont ſaint Paul avertit les fidéles de ſe donner de garde, & qui, pour expliquer ce qu'elle croit, anéantit ſouvent ce qu'elle doit croire; mais une Philoſophie ſage, ſolide, & fondée ſur les principes mêmes & ſur les lumiéres les plus pures de la raiſon naturelle.

a Videte ne quis vos decipiat per philoſophiam, & inanem fallaciam, ſecundùm traditionem hominum, ſecundùm elementa mundi, & non ſecundùm Chriſtum. *Coloſſ.* 2. 8.

LIVRE SIXIEME.

DU GOUVERNEMENT INTERIEUR DES CLASSES ET DU COLLEGE.

AVANT-PROPOS.

CEt Avant-propos renfermera deux articles. Dans le premier je montrerai de quelle importance eſt la bonne éducation de la Jeuneſſe : dans le ſecond j'examinerai ſi l'inſtruction publique doit être préférée à l'inſtruction domeſtique & particuliére.

ARTICLE PREMIER.

Importance de la bonne éducation de la Jeuneſſe.

L'ÉDUCATION de la Jeuneſſe a toujours été regardée par les plus grands Philoſophes & par les plus fameux Légiſlateurs comme la ſource la plus certaine du repos & du bonheur, non ſeulement des familles, mais des Etats même & des Empires. En effet, qu'eſt-ce qu'une République ou un Roiaume, ſinon un vaſte corps dont la vigueur & la ſanté dépendent de celles des familles particuliéres, qui en ſont comme les membres & les parties, & dont aucune ne peut manquer à ſes fonctions, que le corps entier ne s'en reſſente. Or n'eſt-ce pas la bonne éducation qui met tous les citoiens, & encore plus les Grands & les Princes que tous les autres, en état de remplir dignement leurs différentes fonctions ? n'eſt-il pas évident que la Jeuneſſe eſt comme la pépiniére de l'Etat ? que c'eſt par elle qu'il ſe renouvelle & ſe perpétue ? que c'eſt d'elle que viennent tous les Peres de famille, tous les Magiſtrats, tous les Miniſtres, en un mot

toutes les personnes constituées en autorité & en dignité ? & ne peut-on pas assurer que ce qu'il y a de bon ou de défectueux dans l'éducation de ceux qui rempliront un jour ces places, influe dans tout le corps de l'Etat, & devient comme l'esprit & le caractére général de la nation entiére ?

Les Loix à la vérité sont le fondement des Empires, & en y conservant la régle & le bon ordre, elles y maintiennent la paix & la tranquillité. Mais d'où les Loix elles-mêmes tirent-elles leur force & leur vigueur, sinon de la bonne éducation, qui y accoutume & y assujettit les esprits ; sans quoi elles sont une foible barriére contre les passions des hommes ?

Quid leges sine moribus vanæ proficiunt ? *Horat. Od. 25. lib. 3.*

Plutarque fait à ce sujet une réflexion bien sensée, & qui mérite d'être pesée avec attention : c'est en parlant de Lycurgue. » Ce sage Législateur, » dit-il, ne jugea pas à propos de cou» cher ses loix par écrit, persuadé que *In vit. Lycurg.*

Ὄφελος ἐστὶ τῶν ὑφειμένων ἡ μεσότης, ἡ συνδιδοῦσα πᾶσι τοῖς πράττουσι τὸ μέσον· ἀφαιρεῖται δὲ καὶ ἐπιτείνεται ἐν τῇ πολιτείᾳ. *Aristot. lib. 3. Polit. cap. 3.*

» ce qu'il y a de plus fort & de plus ef-
» ficace pour rendre les villes heureu-
» ſes & les peuples vertueux, c'eſt ce
» qui eſt empreint dans les mœurs des
» citoiens, & ce que la pratique & l'ha-
» bitude leur ont rendu comme fami-
» lier & naturel. Car les principes que
» l'éducation a gravés dans leurs eſprits,
» demeurent fermes & inébranlables,
» comme étant fondés ſur la conviction
» intérieure & ſur la volonté même,
» qui eſt un lien toujours plus fort &
» plus durable que celui de la contrain-
» te; de ſorte que cette éducation de-
» vient la régle des jeunes gens, & leur
» tient lieu de Légiſlateur.

Voila, ce me ſemble, l'idée la plus juſte qu'on puiſſe donner de la différence qu'il y a entre les Loix & l'éducation.

La Loi, quand elle eſt ſeule, eſt une maîtreſſe dure & impérieuſe, ἀναγκη; qui gêne l'homme dans ce qu'il a de plus cher & dont il eſt le plus jaloux, je veux dire ſa liberté; qui l'attriſte, qui le contrarie en tout, qui eſt ſourde à ſes remontrances & à ſes deſirs,

a Leges, tem ſurdam, inexorabilem eſſe. . . . . nihil laxamenti nec veniæ habere, ſi modum exceſſeris. *Liv. lib. 2. n. 3.*

qui ne fait jamais se relâcher, [a] qui ne lui parle que d'un ton menaçant, & ne lui montre que des châtimens. Ainsi il n'est pas étonnant que l'homme secoue ce joug dès qu'il le peut impunément, & que n'écoutant plus des leçons importunes, il se livre à ses penchans naturels, que la Loi avoit seulement réprimés, sans les changer ni les détruire.

Il n'en est pas ainsi de l'éducation. C'est une maitresse douce & insinuante, ennemie de la violence & de la contrainte, qui aime à n'agir que par voie de persuasion, qui s'applique à faire goûter ses instructions en parlant toujours raison & vérité, & qui ne tend qu'à rendre la vertu plus facile, en la rendant plus aimable. Ses leçons qui commencent presque avec la naissance de l'enfant, croissent & se fortifient avec lui, jettent avec le tems de profondes racines, passent bientôt de la mémoire & de l'esprit dans le cœur, s'impriment de jour en jour dans ses mœurs par la pratique & l'habitude, deviennent en lui une seconde nature

a Pœna metusque aberant, nec verba minantia fixo Ære legebantur. *Ovid. lib.* 2. 1. *Metam. C'est une belle définition des loix.* Verba minantia.

qui ne peut preſque plus changer, & ſont auprès de lui dans toute la ſuite de ſa vie la fonction d'un Légiſlateur toujours préſent, qui dans chaque occaſion lui montre ſon devoir, & le lui fait pratiquer. ἡ παίδευσις νομοθέτου διάθεσιν ἀπεργάζεται περὶ ἕκαστον αὐτῶν.

Il ne faut pas après cela s'étonner que les Anciens aient recommandé avec tant de ſoin la bonne éducation de la Jeuneſſe, & l'aient regardée comme le moien le plus ſûr de rendre un Empire ſtable & floriſſant. Leur maxime capitale étoit que les enfans appartiennent plus à la République, qu'à leurs parens; & qu'ainſi ce n'eſt point au caprice de ceux-ci qu'il faut abandonner leur éducation, mais que la République doit ſe charger de ce ſoin. Que par cette raiſon les enfans doivent être élevés, non en particulier & dans la maiſon paternelle, mais en public, par des maîtres communs, & ſous une même diſcipline, afin qu'on leur inſpire de bonne heure l'amour de la patrie, le reſpect pour les loix du pays, le goût des principes & des maximes de l'Etat dans lequel ils ont à vivre. Car chaque eſpéce de

Ariſt. Polit. lib. 8. cap. 1.

gouvernement a ſon génie particulier. Autre eſt l'eſprit & le caractére d'un Etat républicain, autre celui d'un Etat monarchique. Or c'eſt par l'éducation qu'on prend cet eſprit & ce caractére.

C'eſt en conſéquence des principes que j'ai établis juſqu'ici que Lycurgue, Platon, Ariſtote, en un mot tous ceux qui nous ont laiſſé des régles du gouvernement, déclarent que le principal & le plus eſſentiel devoir d'un Magiſtrat, d'un Miniſtre, d'un Légiſlateur, d'un Prince, eſt de veiller à la bonne éducation, premiérement de leurs propres enfans qui ſouvent ſuccédent à leur place, & enſuite des citoiens en général qui forment le corps de la République; & ils remarquent que tout le déſordre des Etats ne vient que de la négligence de ce double devoir.

Platon en cite un illuſtre exemple dans la perſonne du Prince le plus accompli dont parle l'Hiſtoire ancienne, c'eſt le fameux Cyrus. Aucune des qualités qui font les grands hommes ne lui manquoit, excepté celle dont il s'agit ici. Occupé de ſes conquêtes, il abandonna aux * femmes le ſoin de l'é- *Plat. lib. 3 de Leg.*

* *La femme*

de Cyrus étoit fille du Roi des Médes.

ducation de ſes enfans. Ces jeunes Princes furent donc élevés, non ſelon la diſcipline dure & auſtére des Perſes, qui avoit ſi bien réuſſi par raport à Cyrus leur pere, mais à la maniére des Médes, c'eſt-à-dire dans le luxe, la molleſſe, & les délices. Perſonne n'oſoit les contredire en rien. Leurs oreilles n'étoient ouvertes qu'aux louanges & aux flateries. Tout fléchiſſoit le genou & étoit rampant devant eux; & l'on croioit qu'il étoit de leur grandeur de mettre une diſtance infinie entre eux & le reſte des hommes, comme s'ils euſſent été d'une autre eſpéce qu'eux. [a] Une telle éducation, dont toute remontrance & toute répriman-de étoient ſévérement écartées, eut, dit Platon, le ſuccès qu'on en devoit attendre. Les deux Princes, auſſitôt * après la mort de Cyrus, armérent leurs mains l'un contre l'autre, ne pouvant ſouffrir ni ſupérieur, ni égal; & Cambyſe, devenu maître abſolu

[a] Οὐδὲν ἐγίνοντο ἧττον ἢ ἀλλήλοις ἀντὶ γυναικῶν, πρὸς ἀπαιδαγώγητα τεκμήρια.

* *Platon ſuppoſe que ces deux Freres prirent les armes l'un contre l'autre auſſitôt après la mort de Cyrus, & que Cambyſe fit tuer Smerdis. Hérodote ne dit rien de tel. Smerdis fut toujours fort ſoumis à ſon frere, qui ne le fit mourir que vers la fin de ſon régne, après l'expédition contre l'Ethiopie.*

par la mort de ſon frere, s'abandonna comme un inſenſé & un furieux à toutes ſortes d'excès, & mit l'Empire des Perſes à deux doigts de ſa perte. Cyrus lui avoit laiſſé une vaſte étendue de provinces, des revenus immenſes, des armées innombrables : mais tout cela tourna à ſa ruine faute d'un autre bien infiniment plus eſtimable qu'il négligea de lui laiſſer, je veux dire une bonne éducation.

Cette remarque judicieuſe de Platon à l'égard de Cyrus, m'avoit entiérement échapé en liſant ſon hiſtoire dans Xénophon, & je n'avois pas fait réflexion qu'effectivement cet Hiſtorien garde un profond ſilence ſur l'éducation des enfans de ce Prince, au lieu qu'il décrit fort au long l'excellente maniére dont les jeunes Perſes étoient élevés, & dont Cyrus lui-même l'avoit été. Il n'y a point de faute plus capitale pour un Prince.

Philippe, Roi de Macédoine, ſe conduiſit d'une maniére bien différente. Dès qu'il fut devenu pere (c'étoit au milieu de ſes conquêtes, & dans le tems de ſes plus grands exploits,) il écrivit à Ariſtote la lettre qui ſuit. *Je vous donne avis qu'il m'eſt né un* *Aul. Gell. lib. 9. cap. 3.*

fils. Je ne remercie pas tant les dieux de sa naissance, que du bonheur qu'il a d'être venu au monde pendant qu'il y a un Aristote sur la terre. Car j'espére qu'élevé de votre main & par vos soins, il deviendra digne de la gloire de son pere, & de l'Empire que je lui laisserai. Voila parler & penser en grand Prince, qui connoit l'importance d'une bonne éducation. Alexandre eut les mêmes sentimens. Un Historien remarque qu'il [a] n'aima pas moins Aristote que son propre pere; *parce*, disoit-il, *qu'il étoit redevable à l'un de vivre, & à l'autre de bien vivre.*

Plut. in vit. Alex.

Si c'est une grande faute à un Prince de ne pas donner ses soins à l'éducation de ses propres enfans, ce n'en est pas une moindre de négliger celle des citoiens en général. Plutarque, dans le paralléle qu'il fait de Lycurgue & de Numa, observe très judicieusement que ce fut une pareille négligence qui rendit inutiles tous les bons desseins & tous les grands établissemens de ce dernier. L'endroit est fort remarquable. » Tout le travail de Numa, dit-il, qui

a Ἀριστοτέλει δὲ χρῆσθαι λόγῳ, ὡς ἐμοὶ μὲν ζῆν, σοὶ δὲ (ὡς ἐκεῖνός φησιν) εὖ ζῆν· διὰ τοῦτο δὲ καλῶς ζῆν.

» n'avoit visé qu'à maintenir Rome pai-
» sible & tranquille, s'évanouit avec
» lui ; & dès qu'il fut mort, le temple
» aux doubles portes, qu'il avoit tou-
» jours tenu fermé comme si véritable-
» ment il y eût enchaîné le démon de
» la guerre, fut rouvert tout à coup,
» & toute l'Italie remplie de sang &
» de carnage. Ainsi le plus beau & le
» plus juste de ses établissemens ne dura
» presque point, parce qu'il manquoit
» du seul lien capable de le maintenir,
» qui étoit l'éducation de la Jeunesse.

Ce fut une conduite toute opposée qui maintint si lontems les loix de Lycurgue dans leur entier. » Car, comme
» observe le même Plutarque, la reli-
» gion du serment qu'il exigea des La-
» cédémoniens auroit été une foible
» ressource après sa mort, si par l'éduca-
» tion il n'eût imprimé les loix dans
» leurs mœurs, & ne leur eût fait suc-
» cer presque avec le lait l'amour de
» sa police en la leur rendant comme
» familiére & naturelle. Aussi vit-on
» que ses principales ordonnances se
» conservérent plus de cinq cens ans,
» comme une bonne & forte tein-
» ture qui avoit pénétré jusqu'au fond
» de l'ame.

Tous ces grands hommes de l'antiquité étoient donc perſuadés, comme Plutarque le dit en particulier de Lycurgue, que le devoir le plus eſſentiel d'un Légiſlateur, & il en faut dire autant d'un rince, étoit d'établir de bonnes régles pour l'éducation de la Jeuneſſe, & de les faire exactement pratiquer. Il eſt étonnant juſqu'où ils portoient ſur ce point l'attention & la prévoiance. C'eſt dès la naiſſance même des enfans qu'ils recommandoient qu'on prît de ſages précautions par raport à toutes les perſonnes qui devoient en prendre ſoin, & l'on voit bien que Quintilien a puiſé dans Platon & dans Ariſtote ce qu'il dit à ce ſujet, ſur tout pour ce qui regarde les nourrices. [a] Il vouloit, comme ces ſages Philoſophes, que dans le choix qu'on en feroit, non ſeulement on prît garde qu'elles n'euſſent point un langage vicieux, mais que ſur tout on eût égard aux mœurs & au caractére d'eſprit. Et

a Et morum quidem in his haud dubiè prior ratio eſt : rectè tamen etiam loquantur. . . . . Naturâ enim tenaciſſimi ſumus eorum quæ rudibus annis percepimus : ut ſapor quo nova imbuas durat, nec lanarum colores, quibus ſimplex ille candor mutatus eſt, elui poſſunt. Et hæc ipſa magis pertinaciter hærent, quæ deteriora ſunt. *Quintil. lib. 1. cap. 1.*

la

la raiſon qu'il en apporte eſt admirable. » C'eſt, dit-il, que ce qu'on apprend » à cet âge, s'imprime facilement dans » l'eſprit & y laiſſe de profondes tra- » ces qui ne s'effacent pas aiſément. Il » en eſt comme d'un vaſe neuf, qui » conſerve lontems l'odeur de la pre- » miére liqueur qu'on y a verſée; & » comme des laines, qui ne recouvrent » jamais leur premiére blancheur, » quand elles ont été une fois à la tein- » ture. Et le malheur eſt que les mau- » vaiſes habitudes durent encore plus » que les bonnes.

C'eſt par la même raiſon que ces Philoſophes regardent comme un des plus eſſentiels devoirs de ceux qui ſont chargés de l'éducation des enfans, d'écarter d'auprès d'eux, autant qu'il eſt poſſible, les eſclaves & les domeſtiques, dont les diſcours, & encore plus les exemples, pourroient leur être nuiſibles. *Ariſt. Polit. lib. 7. cap. 17.*

Ils ajoutent à cela un avis qui ſera la condannation d'un grand nombre de peres & de maîtres chrétiens. Ils veulent que non ſeulement on interdiſe aux jeunes gens juſqu'à un certain âge toute lecture de comédie & tout ſpectacle; mais que toute peinture, toute

ſculpture, toute tapiſſerie, qui pourroient offrir aux yeux des enfans quelque image indécente ou dangereuſe, ſoient abſolument bannies des villes. Ils deſirent que les Magiſtrats veillent avec ſoin à l'exécution de ce réglement, & qu'ils obligent les ouvriers, même les plus induſtrieux, qui ne voudront pas s'y ſoumettre, à porter ailleurs leur funeſte habileté. [a] Ils étoient perſuadés que de cet amas d'objets propres à flater les paſſions, & à nourrir la cupidité, il ſort comme un air contagieux & peſtilentiel, capable d'infecter à la longue & inſenſiblement les maîtres mêmes qui le reſpirent à chaque moment ſans crainte & ſans précaution; & que ces objets ſont comme autant de fleurs empoiſonnées, qui exhalent une odeur de mort d'autant plus à craindre qu'on s'en défie moins, & que même elle paroit

[a] Ἀ- μὲν ἐν καπήλοις ἐιδώλων τερπνότητα ἡμῖν ἐκ φύσεως, ὥσπερ ἐν καπῆ βοτάνη, πολλὰ ἑκάστης ἡμέρας κατὰ σμικρὸν ἀπὸ πολλῶν ἀφιέμενα τὸ μὲ ἡσθέσθαι, ἐν τῷ ξυνεῖναι ἐς λανθάνουσι κακὸν μέγα ἐν τῇ ἀνθρ ψυχῇ. Ἀλλ' ἐκεῖνα τῆς ζωτικῆς τὸς δυνάμεως, τὰς ὑφῆς δυνάμεις ἐχίσεων φύσει· τὸ ὅσπερ ἐν ὑγιαῖνοντι τόπῳ ἐκάστης ἐκ τῆς ἀφελούσης ἀπὸ κακοῦς, ἐκεῖθεν ἂν αὐτοῖς ἀπὸ τῶν καλῶν ἔργων ἢ τῆς ἐκ τῶν ἐν ἀπὸ τι ὠφελείας, ὥσπερ ἀπὸ ἀγαθῶν τροφῶν ὑγιείας, ἐν ἐκ παίδων λανθάνῃ ἐς ἐκαστότητα τῆ ἐν φιλίᾳ ἐν ξυμφωνίᾳ τῇ σωτηρίᾳ λόγῳ ἀγαπᾶν. *Plat. lib. 3. de Rep.* 86.

agréable. Ces ſages Philoſophes veulent au contraire que dans une ville tout enſeigne & inſpire la vertu, inſcriptions, tableaux, ſtatues, jeux, converſations: & que de tout ce qui ſe préſente aux ſens, & qui frape les yeux ou les oreilles, il ſe forme comme un air & un ſouffle ſalutaire, qui s'inſinue inperceptiblement dans l'ame des enfans, & qui aidé & ſoutenu par l'inſtruction des Maîtres, y porte dès l'âge le plus tendre l'amour du bien, & le goût des choſes honnêtes. Il y a dans le texte original une fineſſe, une délicateſſe d'expreſſion, dont nulle autre langue n'eſt ſuſceptible. Quoique ce paſſage ſoit un peu long, j'ai cru devoir en citer une grande partie, pour donner quelque idée du ſtile de Platon.

Je reviens à mon ſujet, & je finis ce premier article en priant le Lecteur de conſidérer comment le paganiſme même a toujours regardé comme le devoir le plus eſſentiel des peres, des Magiſtrats, des Princes, de veiller à l'éducation des enfans, parce qu'il eſt de la dernière importance pour tout le reſte de la vie de leur donner d'abord de bons principes. En effet, lorſque les eſprits ſont

encore tendres & flexibles, on les manie & on les tourne à ſon gré ; au lieu que l'âge & une longue habitude rendent les défauts preſque incorrigibles : *Frangas enim citius quàm corrigas, quæ in pravum induruerunt.*

Quintil. lib 1. cap. 3.

ARTICLE SECOND.

On examine ſi l'éducation publique doit être préférée à l'inſtruction domeſtique & particuliére.

PENDANT tout le tems que j'ai été chargé de l'éducation de la Jeuneſſe, parfaitement inſtruit des dangers qui ſe rencontrent & dans les maiſons particuliéres & dans les Colléges, je n'ai jamais oſé prendre ſur moi de donner conſeil ſur cette matiére, & je me ſuis contenté de m'appliquer avec le plus de ſoin qu'il m'a été poſſible à l'inſtruction des jeunes gens que la divine Providence m'adreſſoit. Je croi devoir encore garder la même neutralité, & laiſſer à la prudence des parens à décider une queſtion, qui ſouffre certainement de grandes difficultés de part & d'autre.

Quintil. lib. 1. cap. 1.

Quintilien a traité cette queſtion avec beaucoup d'étendue & d'éloquen-

ce. L'endroit eſt un des plus beaux de ſon ouvrage, & mérite d'être lu dans l'original. J'en donnerai ici un extrait.

Il commence par répondre à deux objections qu'on a coutume de former contre les Ecoles publiques.

La premiére regarde la pureté des mœurs, qu'on prétend y être expoſée à de plus grands dangers. Si cela étoit, il juge qu'il ne faudroit pas héſiter un moment, le ſoin de bien vivre étant infiniment préférable à celui de bien parler. Mais il prétend que le péril eſt égal de part & d'autre, que le tout dépend du naturel des enfans, & du ſoin qu'onprend de leur éducation: quepour l'ordinaire, c'eſt des parens mêmes que vient le mal, par le mauvais exemple qu'ils donnent à leurs enfans. Ceux-ci, dit-il, voient tous les jours & entendent des choſes qu'ils devroient ignorer toute leur vie. [b] Tout cela paſſe en habitude, & bientôt après en nature. Les pauvres enfans ſe trouvent vicieux, avant que de ſavoir ce que c'eſt que le vice. Ainſi ne reſpirant que

a Potior mihi ratio vivendi honeſtè, quàm vel optimè dicendi videretur.

b Fit ex his conſuetudo, deinde natura. Diſcunt hæc miſeri, antequam ſciant vitia eſſe. Inde ſoluti ac fluentes, nec accipiunt è ſcholis mala iſta, ſed in ſcholas afferunt.

luxe & que molleſſe, ils ne prennent pas le déſordre dans nos écoles, mais ils l'y apportent.

La ſeconde objection concerne l'avancement dans les études, qui doit être plus grand à la maiſon où le précepteur n'a qu'un écolier à inſtruire. Quintilien n'en convient pas pour pluſieurs raiſons qu'il expoſe. Mais il ajoute que cet inconvénient, quand même il ſeroit réel, eſt abondamment réparé par les grands avantages qui ſe trouvent dans l'éducation publique.

1.° L'éducation publique enhardit un jeune homme, lui donne du courage, l'accoutume de bonne heure à ne point craindre le grand jour: & le guérit d'une certaine puſillanimité qu'inſpire naturellement une vie ſombre & retirée: au lieu que dans le ſecret & en particulier il languit pour l'ordinaire, il s'abbat, il ſe rouille, pour ainſi dire; ou bien il tombe dans une extrémité

a Ante omnia futurus orator, cui in maxima celebritate & in media Reip. luce vivendum eſt, aſſuefcat jam à tenero non reformidare homines, neque illa ſolitaria & velut umbratili vita palleſcere. Excitanda mens & attollenda ſemper eſt, quæ in hujuſmodi ſecretis aut langueſcit, & quodammodo velut in ſomnum ſitum ducit, aut contrà tumeſcit inani perſuaſione. Neceſſe eſt enim ſibi nimium tribuat, qui ſe nemini comparat.

opposée, qui est de s'enfler d'un sot orgueil, & de se mettre au dessus des autres, parce qu'il n'a personne avec qui il puisse se mesurer.

2. & 3. Au Collége on fait des connoissances & des liaisons, qui durent souvent autant que la vie; & l'on y prend un certain usage du monde, que la société seule peut donner. Quintilien n'insiste pas sur ces deux avantages, & semble les compter pour peu.

4. Le grand avantage des écoles, c'est l'émulation. Un enfant y profite & de ce qu'on lui dit à lui-même, & de ce qu'on dit aux autres. Il verra tous les jours son maître approuver une chose, corriger l'autre; blâmer la paresse de celui-ci, louer la diligence de celui-là: il mettra tout à profit. L'amour de la gloire lui servira d'éguillon pour le travail. Il aura honte de céder à ses égaux: il se piquera même de surpasser les plus avancés. Quels efforts ne fait point un bon écolier, pour primer dans sa classe, & pour remporter les prix! Voila ce qui donne de l'ardeur à de jeunes esprits: & une noble

a Accendunt omnia hæc animos: &, licet ipsa vitium sit ambitio, frequenter tamen causa virtutum est.

émulation bien ménagée, dont on aura soin de bannir la malignité, l'envie, la fierté, est un des meilleurs moiens pour les conduire aux plus grandes vertus, & aux plus difficiles entrepriſes.

5. Un autre avantage qui ſe rencontre encore dans les écoles, c'eſt qu'un jeune homme trouve dans ſes compagnons des modéles qui ſont à ſa portée, qu'il ſe flate de pouvoir atteindre, & qu'il ne déſeſpére pas même de pouvoir un jour ſurpaſſer : au lieu que, s'il étoit ſeul, il y auroit pour lui de la témérité d'oſer ſe meſurer avec ſon maître.

6. Enfin, c'eſt qu'un maître, qui a un nombreux auditoire, s'anime tout autrement que celui qui étant tête à tête avec un unique diſciple, ne peut lui parler que froidement, & d'un ton de converſation. Or il eſt incroiable combien ce feu & cette vivacité d'un maître, qui en expliquant les beaux endroits d'un Auteur ſe tranſporte lui-même & ſe paſſionne, eſt propre, non ſeulement à rendre les jeunes gens attentifs, mais encore à leur inſpirer le même goût & les mêmes ſentimens dont celui qui leur parle eſt pénétré.

Quintilien ne manque pas de faire remarquer que l'opinion qu'il soutient est appuiée sur un usage presque universel, & sur l'autorité des Auteurs les plus estimés & des Législateurs les plus célébres.

Je pourrois ajouter que cette coutume n'a pas été observée moins régulièrement depuis Quintilien, & sous le christianisme même. L'Histoire Ecclésiastique nous en fournit une infinité d'exemples. Celui de saint Basile & de saint Grégoire de Nazianze est connu de tout le monde. J'en raporterai le détail à la fin de ce volume. Il me suffit maintenant de remarquer que les familles de ces deux illustres amis étoient des plus chrétiennes qui fussent alors dans l'Eglise. Elles crurent néanmoins pouvoir confier aux écoles publiques ce qu'elles avoient de plus cher au monde : & Dieu benit leurs pieuses intentions par un succès qui passa toutes leurs espérances. Oseroit-on taxer cette conduite d'imprudence & de témérité ?

D'un autre côté, oseroit-on condamner la sainte timidité de parens chrétiens, qui à la vûe des dangers qui se rencontrent dans les Colléges, (& il faut avouer aussi qu'ils sont grands)

moins attentifs à faire avancer leurs enfans dans les ſciences, qu'à conſerver en eux le précieux & l'ineſtimable tréſor de l'innocence, prennent le parti de les élever ſous leurs yeux dans une maiſon où ils n'entendent que de ſages diſcours, où ils ne voient que de bons exemples, & d'où l'on a ſoin d'écarter, autant qu'il ſe peut, tout ce qui ſeroit capable d'altérer la pureté de leurs mœurs ? Il y a encore certainement de telles maiſons, mais le nombre en eſt-il bien grand ?

Entre les deux maniéres ordinaires d'élever la Jeuneſſe, qui ſont de les mettre penſionnaires au Collége, ou de les inſtruire en particulier, il y en a une troiſiéme, qui tient le milieu, & ſemble les réunir : c'eſt d'envoier les enfans au Collége pour y profiter de l'émulation des claſſes, en les retenant le reſte du tems dans la maiſon paternelle. Par là on évite peut-être une partie des dangers, comme auſſi l'on ſe prive d'une partie des avantages du Collége : parmi leſquels on doit compter pour beaucoup l'ordre, la régle, la diſcipline, qui par un coup de cloche marquent d'une maniére uniforme tous les exercices de la journée ; & la vie

ſimple & frugale qu'on y méne, éloignée des douceurs & des careſſes de la maiſon paternelle, qui ne ſont propres qu'à amollir les enfans. C'eſt ce que remarque un illuſtre Magiſtrat des ſiécles paſſés dans un extrait que j'ai cité au premier tome de cet ouvrage. *Henri de Meſmes, tom. 1 pag. 122*

» Mon pere (c'eſt ce Magiſtrat qui parle) diſoit qu'en cette nourriture du » Collége il avoit eu deux regards : » l'un à la converſation de la Jeuneſſe » gaye & innocente ; l'autre à la diſcipline ſcholaſtique, pour nous faire » oublier les mignardiſes de la maiſon, » & comme pour nous dégorger en » eau courante. Je trouve que ces dix-» huit mois de Collége me firent aſſez » bien..... J'appris la vie frugale de la » ſcholarité, & à régler mes heures.

Un autre avantage des Colléges, (je les ſuppoſe tels qu'ils doivent être) & le plus grand de tous, c'eſt d'apprendre à fond la religion, d'en puiſer la connoiſſance dans les ſources mêmes, d'en connoître le véritable eſprit & la véritable grandeur, & de ſe prémunir par de ſolides principes contre les dangers que la foi & la piété ne rencontrent que trop dans le monde. Il n'eſt pas impoſſible, mais certainement il eſt

rare, de trouver cet avantage dans les maiſons particuliéres.

Que doit-on conclure de tous ces principes & de tous ces faits ? Il n'y a point de Collége qui ne puiſſe citer des exemples, & en très grand nombre, de jeunes gens qui y ont reçu une excellente éducation, & qui y ont infiniment profité ſoit pour les ſciences, ſoit pour la piété. Il n'y en a point auſſi qui n'en ait vû avec douleur un très grand nombre y faire un triſte naufrage. Il en eſt de même des maiſons particuliéres.

La concluſion qu'il me ſemble qu'on en doit tirer, c'eſt que les dangers pour la Jeuneſſe étant grands de tous côtés, c'eſt aux parens à bien examiner devant Dieu quel parti ils doivent prendre, à balancer équitablement les avantages & les inconvéniens qui ſe rencontrent de part & d'autre, à ne ſe déterminer dans une délibération ſi importante que par des motifs de religion, & ſur tout à faire un choix de Maîtres & de Colléges, ſuppoſé qu'ils prennent ce parti, qui puiſſe, ſinon diſſiper entiérement, du moins diminuer leurs juſtes craintes.

DU GOUVERNEMENT

INTÉRIEUR DES CLASSES ET DU COLLEGE.

POUR entrer utilement dans le détail de ce qui regarde le gouvernement intérieur des Classes & du Collége, il eſt néceſſaire de conſidérer ſéparément le devoir des différentes perſonnes qui ſont emploiées à l'éducation de la Jeuneſſe, & qui y ont quelque raport. Mais comme il y a des avis généraux qui leur conviennent preſque à tous également, c'eſt par où je commencerai ce Traité, pour éviter les redites qui ſans cela ſeroient inévitables.

PREMIERE PARTIE.

Avis généraux ſur l'éducation de la Jeuneſſe.

JE COMMENCE par prier le Lecteur, lorſque je parlerai d'avis, de régles, de préceptes, de devoirs, termes que je ne puis me diſpenſer d'emploier ſou-

vent dans la matiére que je traite, de me rendre la juſtice de croire que je ne prétens preſcrire de loix à perſonne, ni m'ériger en maître ou en cenſeur de mes confreres. Mon unique deſſein eſt d'aider, ſi je puis, des perſonnes qu'on charge de l'éducation des enfans dans un âge peu avancé, où, faute d'expérience, elles ſont expoſées à commettre beaucoup de fautes, comme je reconnois en avoir commis moi-même beaucoup; & je me trouverai heureux de pouvoir contribuer à les leur faire éviter, en leur prétant mes réflexions, ou plutôt celles des plus habiles maîtres en matiére d'éducation. Car je ne dirai ici preſque rien de moi-même, ſur tout dans cette premiére Partie qui eſt la plus importante, & qui doit ſervir comme de baſe & de fondement à tout le reſte. Athénes & Rome me fourniront encore leurs richeſſes. Je ferai auſſi grand uſage de deux Auteurs modernes, ſouvent même ſans les citer. Ces Auteurs ſont, M.* de Fenelon Archevêque de Cambrai, & ** M. Locke Anglois, dont les écrits ſur cette matiére ſont fort eſtimés & avec raiſon. Le dernier a quelques ſentimens particuliers, que je ne voudrois pas tou-

* *Education des filles.*

** *De l'Education des enfans, traduit de l'Anglois de M. Locke.*

jours adopter. Je ne ſai d'ailleurs s'il étoit bien verſé dans la connoiſſance de la langue grecque, & dans l'étude des Belles-Lettres : il ne paroit pas au moins en faire aſſez de cas. Mais l'un & l'autre, par raport aux mœurs & à la conduite, peuvent être d'un grand ſecours, non ſeulement pour de jeunes maîtres, mais pour ceux qui ont le plus d'habileté. Je me ſuis mis en poſſeſſion de profiter impunément du travail d'autrui ; & il me ſemble que le Public, content qu'on lui diſe de bonnes choſes ſans ſe mettre en peine d'où on les tire, ne m'en a pas ſu mauvais gré juſqu'ici. Je réduirai à douze ou treize articles les Avis généraux qui regardent l'éducation de la Jeuneſſe.

ARTICLE PREMIER.

Quel but on doit ſe propoſer dans l'éducation.

[a] POUR réuſſir dans l'éducation de

a Decernatur primùm, & quò tendamus, & qua; non ſine perito aliquo, cui explorata ſint ea in quæ procedimus.... Hic triſtiſſima quæque via & celeberrima maximè decipit. Nihil ergo magis præſtandum, quàm ne, pecorum ritu, ſequamur antecedentium gregem, pergentes, non qua eundum eſt, ſed qua itur... non ad rationem, ſed ad ſimilitudinem vivimus... Ita, dùm unuſquiſque mavult credere, quàm judicare, verſat nos & præcipitat traditus per

la Jeuneſſe, le premier pas, ce ſemble, qu'il y ait à faire, eſt de bien établir quel but l'on ſe propoſe, d'examiner par quelle route on y peut arriver, & de choiſir un guide habile & expérimenté qui ſoit en état de nous y conduire ſûrement. Quoique pour l'ordinaire ce ſoit une régle très ſage & très judicieuſe, d'éviter toute ſingularité, & de ſuivre les coutumes établies; je ne ſai ſi dans la matiére que nous traitons, cette maxime ne ſouffre pas quelque exception, & ſi l'on ne doit pas craindre les dangers & les inconvéniens d'une eſpéce de ſervitude, qui fait que nous ſuivons aveuglément les traces de ceux qui nous ont précédés, que nous conſultons moins la raiſon que la coutume, & que nous nous réglons plutôt ſur ce qui ſe fait, que ſur ce qui ſe doit faire: d'où il arrive ſouvent qu'une erreur une fois établie, ſe communique de main en main & d'âge en âge, & devient une loi preſque impreſcriptible, parce qu'on croit devoir faire comme les autres, & ſuivre le grand nombre. Mais le genre hu-

manus error.... Non tam bene cum rebus humanis agitur, ut meliora pluribus placeant: argumentum peſſimi turba eſt. *Senec. lib. de vit. beat. cap.* 1. & 2.

main eſt-il, aſſez heureux, pour que le grand nombre approuve toujours ce qu'il y a de meilleur; & n'eſt-ce pas le contraire qu'on voit arriver le plus ſouvent?

Pour peu donc qu'on faſſe uſage de ſa raiſon, on reconnoit aiſément que le but des maîtres n'eſt point d'apprendre à leurs diſciples ſeulement du grec & du latin, ni de leur enſeigner à faire des thêmes, des vers, des amplifications; à charger leur mémoire de faits & de dates hiſtoriques; à dreſſer des ſyllogiſmes en forme, à tracer ſur le papier des lignes & des figures. [a] Ces connoiſſances, je ne le nie point, ſont utiles & eſtimables, mais comme moiens, & non comme fin; quand elles nous conduiſent ailleurs, & non quand on s'y arrête; quand elles nous ſervent de préparatifs & d'inſtrumens pour de meilleures choſes, dont l'ignorance rend tout le reſte inutile. Les jeunes gens ſeroient bien à plaindre, s'ils étoient condannés à paſſer les huit

a Liberalia ſtudia hactenus utilia ſunt, ſi præparant ingenium, non detinent.... Rudimenta ſunt noſtra, non opera.... Non diſcere debemus iſta, ſed didiciſſe.... Quid ex his artibus metum demit, cupiditatem eximit, libidinem frenat?.... Nihil apud illas invenies quod vetet timere, vetet cupere: quæ quiſquis ignorat, aliâ fruſtra ſcit. *Senec. Epiſt.* 88.

ou dix plus belles années de leur vie à apprendre à grands frais & avec des peines incroiables une ou deux langues, & d'autres choſes pareilles, dont ils n'auront peutêtre que rarement occaſion de faire uſage. Le but des maîtres, dans la longue carriére des études, eſt d'accoutumer leurs diſciples à un travail ſérieux ; de leur faire eſtimer & aimer les ſciences ; d'en exciter en eux une faim & une ſoif, qui au ſortir du Collége les leur faſſent rechercher ; de leur en montrer la route ; de leur en bien faire ſentir l'uſage & le prix ; & par là de les diſpoſer aux différens emplois où la Providence divine les appellera. Le but des maîtres, encore plus que cela, eſt de leur former l'eſprit & le cœur ; de mettre leur innocence à couvert ; de leur inſpirer des principes d'honneur & de probité ; de leur faire prendre de bonnes habitudes ; de corriger & de vaincre en eux par des voies douces les mauvaiſes inclinations qu'on y remarque, telles [a] que ſont la fierté, l'inſolence, l'eſtime

[a] Imprimis inſolentiam & nimiam æſtimationem ſui, tumoremque elatum ſupra ceteros, & amorem rerum ſuarum cœcum & improvidum, dilacitatem & ſuperbiam contumelii gaudentem, deſidiam diſſolutionemque ſegnis animi indormientis ſibi. *Senec. lib. de beat. vit. cap.* 18.

de soi-même, un sot orgueil toujours occupé à rabaisser les autres, un amour propre aveugle & uniquement attentif à ses commodités, un esprit de raillerie, qui se plait à piquer & à insulter, une paresse & une indolence qui rend inutiles toutes les bonnes qualités de l'esprit.

ARTICLE II.

Etudier le caractère des enfans, pour se mettre en état de les bien conduire.

L'ÉDUCATION, à proprement parler, est l'art de manier & de façonner les esprits. C'est de toutes les sciences la plus difficile, la plus rare, & en même tems la plus importante, mais qu'on n'étudie point assez. A en juger par l'expérience commune, on diroit que de tous les animaux l'homme est le plus intraitable. C'est la réflexion judicieuse que fait Xénophon dans sa belle préface de la Cyropédie. Après avoir remarqué qu'on ne voit jamais des troupeaux de moutons ou de bœufs se révolter contre leurs conducteurs, au lieu que rien n'est plus ordinaire parmi les peuples, il semble, dit-il, qu'on en devroit conclure qu'il est plus

difficile de commander aux hommes qu'aux bêtes. Mais en jettant les yeux sur Cyrus, qui étoit venu à bout de gouverner en paix tant de provinces, & de se faire également aimer des peuples conquis & de ses sujets naturels; [a] il conclut que la faute vient, non de ceux qui ont peine à obéir, mais des supérieurs qui ne savent pas gouverner.

On en peut dire autant à proportion de ceux qui sont chargés de l'éducation des enfans. [b] Il faut avouer que l'esprit de l'homme, même dans l'âge le plus tendre, souffre impatiemment le joug, & se porte naturellement à ce qui lui est défendu. [c] Mais ce qu'il en faut conclure, c'est que pour cette raison là même il demande plus de précautions & de ménagemens, & qu'il céde plus volontiers à la douceur qu'à la violence: *Sequitur facilius, quàm ducitur.* On voit quelquefois un cheval fougueux, qui se cabre, qui secoue le

a Οτι τὸν ἀδυνατον, ἔστι τῶν ἰχαλεπῶν ἴχνων ἐπὶ μᾶλλον ἄρχειν, ὃ τις ἐπισαμένος τῦτο πράττη.

b Naturâ contumax est humanus animus, & in contrarium, atque arduum nitens, sequiturque facilius quàm ducitur. *Senec. de Clem. lib.* 1. *cap.* 24.

c. Nullum animal morosius est, nullum majore arte tractandum, quàm homo: nulli magis parcendum. *Ibid. cap.* 17.

mords, qui réſiſte à l'éperon; c'eſt que celui qui le monte, qui a la main dure & peſante, ne ſait pas le conduire, & le gourmande mal-à propos. Donnez à ce cheval, qui a la bouche extrêmement fine, un Ecuier habile & intelligent, il arrêtera toutes ſes ſaillies, & d'une main légére le gouvernera à ſon gré : *Generoſi atque nobiles equi meliùs facili freno reguntur.* Senec. ibid. cap. 24.

Pour parvenir à ce but, le premier ſoin du maître eſt de bien étudier & d'approfondir le génie & le caractére des enfans : car c'eſt ſur quoi il doit régler ſa conduite. [a] Il y en a qui ſe relâchent & languiſſent, ſi on ne les preſſe : d'autres ne peuvent ſouffrir qu'on les traite avec empire & hauteur. Il en eſt tel que la crainte retient, & tel au contraire qu'elle abbat & décourage. On en voit dont on ne peut rien tirer qu'à force de travail & d'application; d'autres qui n'étudient que par boutade & par ſaillie. Vouloir les mettre tous de niveau, & les aſſujettir à une même régle, c'eſt vouloir forcer la nature. La prudence du maître con-

a Sunt quidam, niſi inſtiteris, remiſſi; quidam imperia indignantur: quoſdam continet metus, quoſdam debilitat: alios continuatio extundit, in aliis plus impetus facit. *Quinctil. lib. 1. cap. 3.*

siste à garder un milieu qui s'éloigne également des deux extrémités : car ici le mal est tout près du bien, & il est aisé de prendre l'un pour l'autre, & de s'y tromper, [a] & c'est ce qui rend la conduite des jeunes gens si difficile. Trop de liberté donne lieu à la licence : trop de contrainte abrutit l'esprit. La louange excite & encourage, mais aussi elle inspire de la vanité & de la présomption. Il faut donc garder un juste tempérament qui balance & évite ces deux inconvéniens ; & imiter la conduite d'Isocrate à l'égard d'Ephore & de Théopompe, qui étoient d'un caractére tout différent. Ce grand maître, qui n'a pas moins réussi à instruire

a Difficile regimen est... & diligenti observatione res indiget. Utrumque enim, & quod extollendum, & quod deprimendum, similibus alitur : facilè autem etiam attendentem similia decipiunt. Crescit licentiâ spiritus, set virtute comminuitur : attollit, si laudatur, & in spem sui bonam adducitur, sed eadem ista insolentiam generant. Sic itaque inter utrumque regendus est, ut modò frenis utamur, modò stimulis. *Senec. de Ira, lib.* 2. *cap.* 21.

b Clarissimus ille præceptor Isocrates, quem non magis libri bene dixisse, quam discipuli bene docuisse, testantur, dicebat se calcaribus in Ephoro, contrà autem in Theopompo frenis uti solere. Alterum enim exultantem verborum audacia reprimebat, alterum cunctantem & quasi verecundantem incitabat. Neque eos similes effecit inter se, sed tantùm alteri affinxit, de altero limavit, ut id confirmaret in utroque, quod utriusque natura pateretur. *Quintil. lib.* 2. *cap.* 3. *Cic. lib.* 3. *de Orat. n.* 36.

qu'à écrire, comme ses disciples & ses livres en font foi, emploiant le frein pour réprimer la vivacité de l'un, & l'éperon pour réveiller la lenteur de l'autre, ne prétendoit pas les réduire tous deux au même point. Son but, en retranchant de l'un, & ajoutant à l'autre, étoit de conduire chacun d'eux à la perfection dont leur naturel étoit capable.

Voila le modéle qu'il faut suivre dans l'éducation des enfans. Ils portent en eux les principes & comme les semences de toutes les vertus & de tous les vices. L'adresse est de bien étudier d'abord leur génie & leur caractére; de s'appliquer à connoitre leur humeur, leur pente, leurs talens; & sur tout de découvrir leurs passions & leurs inclinations dominantes, non dans la vûe ni dans l'espérance de changer tout-à-fait leur tempérament; de rendre gai, par exemple, celui qui est naturellement grave & posé; ou sérieux celui qui est d'un naturel vif & enjoué. Il en est de certains caractéres, comme des défauts de la taille, qui peuvent bien être un peu redressés, mais non changés entiérement. Or le moien de connoitre ainsi les enfans,

c'eſt de les mettre dès l'âge le plus tendre dans une grande liberté de découvrir leurs inclinations, de laiſſer agir leur naturel, pour le mieux diſcerner; de compatir à leurs petites infirmités, pour leur donner le courage de les laiſſer voir; de les obſerver, ſans qu'ils s'en aperçoivent, ſur tout dans le jeu, où ils ſe montrent tels qu'ils ſont. Car les enfans ſont naturellement ſimples & ouverts : mais dès qu'ils ſe croient obſervés, ils ſe ferment, & la gêne les met ſur leurs gardes.

Lettres de piété, Tom. 1.

Il eſt bien important auſſi de diſtinguer la nature des défauts qui dominent dans les jeunes gens. En général on peut eſpérer que ceux où l'âge, la mauvaiſe éducation, l'ignorance, la ſéduction, & le mauvais exemple ont quelque part, ne ſont pas ſans remède : & l'on doit croire au contraire que les défauts qui ont des racines dans le caractére naturel de l'eſprit, & dans la corruption du cœur, ſeront très difficiles à traiter, comme la duplicité & le déguiſement ; la flaterie ; la pente aux raports, aux diviſions, à l'envie,

a Mores ſe inter lu'endum ſimplicius detegunt. | *Quintil. lib. 1, cap. 3.*

à

à la médiſance ; un eſprit mocqueur, & ſur tout à l'égard des avis qu'on lui donne, & des choſes ſaintes ; une oppoſition naturelle à la raiſon, &, ce qui en eſt une ſuite, une facilité à prendre les choſes de travers.

ARTICLE III.

Prendre d'abord de l'autorité ſur les enfans.

CETTE maxime eſt de la derniére importance pour tous les tems de l'éducation, & pour toutes les perſonnes qui en ſont chargées. J'appelle autorité un certain air & un certain aſcendant, qui imprime le reſpect, & ſe fait obéir. Ce n'eſt ni l'âge, ni la grandeur de la taille, ni le ton de la voix, ni les menaces, qui donnent cette autorité : mais un caractére d'eſprit égal, ferme, modéré, qui ſe poſſéde toujours, qui n'a pour guide que la raiſon, & qui n'agit jamais par caprice ni par emportement.

C'eſt cette qualité & ce talent qui tient tout dans l'ordre, qui établit une exacte diſcipline, qui fait obſerver les réglemens, qui épargne les réprimandes, & qui prévient preſque toutes

les punitions. Or c'eſt dès le premier abord, dès le commencement, que les parens & les maîtres doivent prendre cet aſcendant. S'ils ne ſaiſiſſent ce moment favorable, & ne ſe mettent dès les premiers jours en poſſeſſion de l'autorité, ils auront toutes les peines du monde à y revenir, & l'enfant ſera le maître. *Animum*, & l'on peut dire auſſi, *Puerum rege: qui niſi paret, imperat.* Cela eſt vrai à la lettre; & l'on auroit de la peine à le croire, ſi une expérience conſtante ne le montroit tous les jours. Il y a dans le fonds de l'homme un amour de l'indépendance, qui ſe montre & ſe dévelope dès l'âge le plus tendre, & dès la mammelle. [a] Que ſignifient ces cris, ces pleurs, ces geſtes menaçans, ces yeux étincelans de colére, dans un enfant qui veut à toute force obtenir ce qu'il demande, ou qui eſt piqué de jalouſie contre un autre? « J'ai vû, dit S. Auguſtin, un enfant jaloux. Il ne ſavoit » pas encore parler: & avec un viſage

Horat. Sat. 2. lib. 1.

Conf. lib. 1. cap. 7.

a Flendo petere, etiam quod noxiè daretur; indignari acriter.... non ad nutum voluntatis obtemperantibus: feriendo nocere aliti, quantum poteſt quia non obeditur imperiis, quibus perniciosè obediretur. Ita imbecillitas membrorum infantilium innocens eſt, non animus infantium. *S. Aug. Conf. lib. 1. cap. 7.*

» pâle, il lançoit des regards furieux » contre un autre enfant qui tétoit avec » lui «. *Vidi ego & expertus ſum zelantem parvulum. Nondum loquebatur, & intuebatur pallidus amaro aſpectu collactaneum ſuum.*

Voila le tems & le moment de rompre cette mauvaiſe inclination dans un enfant, en l'accoutumant dès le berceau à domter ſes deſirs, à n'avoir point de fantaiſies, en un mot à céder & à obéir. Si on ne leur donnoit jamais ce qu'ils auroient demandé en pleurant, ils apprendroient à s'en paſſer; ils n'auroient garde de criailler & de ſe dépiter pour ſe faire obéir; & ils ne ſeroient pas par conſéquent ſi incommodes à eux-mêmes ni aux autres qu'ils le ſont, pour n'avoir pas été conduits de cette maniére dès leur premiére enfance.

Quand je parle ainſi, ce n'eſt pas que je prétende qu'il ne faille avoir aucune indulgence pour les enfans: je ſuis bien éloigné d'une telle diſpoſition. Je dis ſeulement que ce n'eſt point à leurs pleurs qu'il faut accorder ce qu'ils demandent: & s'ils redoublent leur importunité pour l'obtenir, il faut leur faire entendre qu'on le leur re-

fuſe *préciſément* pour cette raiſon-là même. Et ici l'on doit tenir pour une maxime indubitable, qu'après qu'on leur a refuſé une fois quelque choſe, il faut ſe réſoudre à ne point l'accorder à leurs cris ou à leurs importunités, à moins qu'on n'ait envie de leur apprendre à devenir impatiens & chagrins, en les récompenſant de ce qu'ils s'abandonnent au chagrin & à l'impatience.

On voit chez certains parens des enfans qui jamais à table ne demandent rien, quelque mets qu'il y ait devant eux, mais qui reçoivent avec plaiſir & en remerciant ce qu'on leur donne. Dans d'autres maiſons il y en a qui demandent de tout ce qu'ils voient, & qu'il faut ſervir avant tout le monde. D'où vient une différence ſi notable ? de la différente éducation qu'ils ont reçue. Plus les enfans ſont jeunes, moins on doit ſatisfaire leurs deſirs déréglés. Moins ils ont de raiſon, plus il eſt néceſſaire qu'ils ſoient ſoumis à l'abſolue puiſſance & à la direction de ceux entre les mains de qui ils ſe trouvent. Quand une fois ils ont pris ce pli, & que l'habitude a rompu leur volonté, c'en eſt fait pour le reſte de la vie,

& l'obéiſſance ne leur coute plus rien.

Adeo in teneris conſuescere multum est. *Georg. lib. 2. v. 272.*

Ce que j'ai dit des enfans au berceau, il faut l'appliquer à tous ceux qui ſont dans un autre âge. Le premier ſoin d'un Ecolier qui a un nouveau maître, c'eſt de l'étudier & de le ſonder. Il n'y a rien qu'il n'eſſaie, point d'induſtrie & d'artifice qu'il n'emploie, pour prendre s'il peut le deſſus. Quand il voit toutes ſes peines & toutes ſes ruſes inutiles, que le maître paiſible & tranquille y oppoſe une fermeté douce & raiſonnable, mais qui finit toujours par ſe faire obéir, pour lors il céde & ſe rend de bonne grace; & cette eſpéce de petite guerre, ou plutôt d'eſcarmouche, où de part & d'autre on a tâté ſes forces, ſe termine heureuſement par une paix & une bonne intelligence, qui répandent la douceur dans le reſte du tems qu'on a à vivre enſemble.

ARTICLE IV.

Se faire aimer & craindre.

Le respect, ſur lequel eſt fondée l'autorité dont je viens de parler, ren-

ferme deux choſes, la crainte & l'amour, qui ſe prêtent un ſecours mutuel, & qui ſont les deux grands mobiles, les deux grands reſſorts de tout gouvernement en général, & en particulier de la conduite des enfans. Comme ils ſont dans un âge où la raiſon n'eſt pas encore bien dévelopée, loin d'être dominante, ils ont beſoin que la crainte vienne quelquefois à ſon ſecours, & prenne ſa place. Mais ſi elle eſt ſeule, & que l'attrait du plaiſir ne la ſuive pas de près, [a] elle n'eſt pas lontems écoutée, & ſes leçons ne produiſent qu'un effet paſſager, que l'eſpérance de l'impunité fait bientôt diſparoitre. De là vient qu'en matiére d'éducation la ſouveraine habileté conſiſte à ſavoir allier par un ſage tempérament une force qui retienne les enfans ſans les rebuter, & une douceur qui les gagne ſans les amollir : *Sit rigor, ſed non exaſperans ; ſit amor, ſed non emolliens.* D'un côté, la douceur du maître ôte au commandement ce qu'il a de dur & d'auſtére, & en émouſſe la pointe, *hebetat aciem imperii*, c'eſt

S. Greg. Pap.

a Timor, non diuturnus magiſter officii. *Cic. Philip.* 2. *n.* 90 Imbecillus eſt puerorum magiſter timor, qui ſi quando paululum aberraverit, ſtatim ſpe impunitatis exultat. *Id. in Horenſ.*

une belle penſée de Sénéque : d'un autre côté, ſa prudente ſévérité fixe & arrête la légéreté & l'inconſtance d'un âge encore peu ſuſceptible de réflexion, & incapable de ſe gouverner par lui-même. C'eſt donc cet heureux mélange de douceur & de ſévérité, d'amour & de crainte, qui procure au maître l'autorité, qui eſt l'ame du gouvernement ; & qui inſpire aux diſciples le reſpect, qui eſt le lien le plus ferme de l'obéiſſance & de la ſoumiſſion : de ſorte pourtant que ce qui doit dominer de part & d'autre, & prendre le deſſus, c'eſt la douceur & l'amour.

Mais, dit-on, cette maniére de conduire les enfans par la douceur, & en s'en faiſant aimer, plus facile peutêtre pour un précepteur particulier, eſt-elle pratiquable à l'égard d'un Principal dans le Collége, d'un Régent dans la Claſſe, d'un Maître chargé de pluſieurs écoliers dans une Chambre commune ; & eſt-il poſſible, dans toutes ces places, de garder une exacte diſcipline, ſans quoi il n'y a nul bien à eſpérer, & en même tems de ſe faire aimer par ſes diſciples ? J'avoue que rien n'eſt plus difficile que de garder, dans la circonſtance dont il s'agit, ce

ſage milieu & ce ſalutaire tempérament entre une ſévérité outrée & une douceur exceſſive. Mais la choſe n'eſt pas impoſſible, puiſqu'on la voit pratiquée par des perſonnes qui ont le rare talent de ſe faire craindre, & de ſe faire encore plus aimer. Le tout dépend du caractére des maîtres. S'ils ſont tels qu'ils doivent être, le ſuccès répondra à leur deſir. Quintilien va nous expliquer quelles ſont les qualités d'un bon maître, & comment il peut gagner l'affection de ſes diſciples. L'endroit eſt très beau, & renferme d'excellens avis. Je ne ferai preſque que le copier.

Comme c'eſt un principe général que l'amour ne s'achette que par l'amour, *Si vis amari, ama :* la premiére choſe que demande Quintilien, c'eſt [a] » qu'un maître avant tout & par deſſus » tout prenne des ſentimens de pere » pour ſes diſciples, & qu'il ſe regarde comme tenant la place de ceux » qui les lui ont confiés : dont par conſéquent il doit emprunter la douceur, la patience, & ces entrailles de bonté & de tendreſſe qui leur ſont naturelles.

Quinct.

a Sumat ante omnia parentis erga diſcipulos ſuos animum, ac ſuccedere ſe in eorum locum, à quibus ſibi liberi traduntur, exiſtimet.

» [a] Qu'il n'ait point de vices dans ſa » perſonne, & qu'il n'en ſouffre point » dans les autres. Que ſon auſtérité » n'ait rien de rude, & ſa facilité rien » de mou, de crainte de ſe faire haïr, » ou mépriſer.

» [b] Qu'il ne ſoit ni colére, ni empor- » té : mais auſſi qu'il ne ferme pas les » yeux ſur les fautes qui mériteront » qu'on y faſſe attention.

» [c] Que dans ſa maniére d'enſeigner » il ſoit ſimple, patient, exact, & qu'il » compte plus ſur une régle ſuivie & » ſur ſon aſſiduité, que ſur un excès de » travail du côté de ſes diſciples. Qu'il » ſe faſſe un plaiſir de répondre à toutes » les queſtions qu'ils lui feront : qu'il » aille même au devant, & qu'il les in- » terroge lui-même, s'ils ne lui en font » point.

» [d] Qu'il ne leur refuſe point dans » l'occaſion la louange qu'ils méritent,

a Ipſe nec habeat vitia, nec ferat. Non auſteritas ejus triſtis, non diſſoluta ſit comitas : ne inde odium, hinc contemptus oriatur.

b Minimè iracundus, nec tamen eorum, quæ emendanda erunt, diſſimulator.

c Simplex in docendo, aſſiduus laboris, aſſiduus potiùs quàm immodicus. Interrogantibus libenter reſpondeat : non interrogantes percontetur ultro.

d In laudandis diſcipulorum dictionibus nec malignus, nec effuſus : quia res altera tædium laboris, altera ſecuritatem parit.

» mais auſſi qu'il ne la prodigue pas » mal-à-propos : car l'un cauſe le dé» couragement, & l'autre donne une » ſécurité dangereuſe.

» [a] Quand il ſera obligé de les re» prendre, qu'il ne ſoit ni amer, ni of» fenſant. Car ce qui donne à pluſieurs » de l'averſion pour l'étude, c'eſt que » certains maîtres les réprimandent » avec un air chagrin, comme s'ils » les avoient pris en haine.

» [b] Qu'il leur parle ſouvent de la » vertu, & qu'il le faſſe toujours avec de grands éloges. Qu'il la leur montre toujours ſous une idée avantageuſe & agréable, comme le plus excellent de tous les biens, le plus digne d'un homme raiſonnable, & qui lui fait le plus d'honneur ; comme une qualité abſolument néceſſaire pour s'attirer l'affection & l'eſtime de tout

a In emendando, quæ corrigenda erunt, non acerbus, minimèque contumelioſus. Nam id quidem multos à propoſito ſtudendi fugat, quòd quidam ſic objurgant, quaſi oderint.

b Plurimus ei de honeſto ac bono ſit ſermo. Nam quo ſæpius monueris, hoc gratiùs caſtigabit.... Ipſe aliquid, imò multa quotidie dicat, quæ ſecum audita referant. Licet enim ſatis exemplorum, ad imitandum ex lectione ſuppeditet, tamen viva illa, ut dicitur, vox alit plenius, præcipueque Præceptoris, quem diſcipuli, ſi modò rectè ſunt inſtituti, & amant, & verentur. Vix autem dici poteſt, quanto libentiùs imitemur eos, quibus favemur. *On peut appliquer ces endroits à ce qui regarde les mœurs.*

le monde, & comme le moien unique d'être véritablement heureux. » Plus » il les avertira de leurs devoirs, moins » il ſera obligé de les punir.... Que » chaque jour il leur diſe quelque cho- » ſe qu'ils remportent avec eux, & » dont ils faſſent leur profit. Quoique » la lecture leur fourniſſe aſſez de bons » exemples, ce qui ſe dit de vive voix » a toute une autre force, & produit » tout un autre effet, ſur tout de la » part d'un maître que des enfans bien » nés aiment & honorent. Car on ne » ſauroit croire combien nous imitons » plus volontiers les perſonnes pour » qui nous ſommes favorablement pré- » venus.

Voila ce que Quintilien demande pour un maître de Rhétorique ; (& cela convient également à tous ceux qui ſont chargés d'inſtruire la Jeuneſſe,) afin, dit-il, que comme dans cette Claſſe * il y a ordinairement un grand nombre d'écoliers, [a] » la ſageſſe

* *On étudioit pluſieurs années en rhétorique : ainſi les écoliers, qui s'y trouvoient enſemble, pouvoient être d'âge fort différent.*

a Major adhibenda tum cura eſt, ut & teneriores animos ab injuria ſanctitas docentis cuſtodiat, & ferociores à licentia gravitas deterreat. Neque verò ſatis eſt ſummam præſtare abſtinentiam, niſi diſciplinæ severitate convenientium quoque ad ſe mores aſtrinxerit.

» du maître préſerve de la corruption » ceux qui ſont dans un âge plus tendre, & que ſa gravité arrête la licence de ceux qu'un âge plus avancé rend plus difficiles à gouverner. » Car il ne ſuffit pas qu'il ſoit homme » de bien, s'il ne ſait encore tenir ſes » diſciples dans l'ordre par une exacte » diſcipline. » N'en doutons point : un maître de ce caractére ſaura ſe faire craindre & ſe faire aimer. Mais pluſieurs croient prendre une route plus courte & plus ſûre, qui eſt celle des châtimens & des réprimandes. Il faut avouer qu'elle paroit plus facile, & qu'elle coute moins aux maîtres que celle de la douceur & de l'inſinuation : mais auſſi elle réuſſit bien moins. Car on n'arrive preſque jamais par les châtimens au ſeul vrai but de l'éducation, qui eſt de perſuader les eſprits, & d'inſpirer l'amour ſincére de la vertu. C'eſt de quoi je vais parler dans les articles ſuivans.

ARTICLE V.

Des Châtimens.

COMME cet article eſt de la derniére importance pour l'éducation, je m'y

arrêterai un peu plus que ſur les autres, & je le diviſerai en deux parties. Dans la premiére je montrerai les inconvéniens & les dangers du châtiment des verges : dans la ſeconde je marquerai les régles qu'on doit ſuivre dans ces ſortes de châtimens.

§. I. *Inconvéniens & dangers des châtimens.*

La voie commune & abrégée pour corriger les enfans, ce ſont les châtimens & la verge, reſſource preſque unique que connoiſſent ou emploient pluſieurs de ceux qui ſont chargés de l'éducation de la Jeuneſſe. Mais ce reméde devient ſouvent un mal plus dangereux que ceux qu'on veut guérir, s'il eſt emploié hors de ſaiſon ou ſans meſure. Car outre que les châtimens dont nous parlons ici, c'eſt-à-dire de la verge & du fouet, ont quelque choſe d'indécent, de bas, & de ſervile, ils ne ſont point propres par eux-mêmes à remédier aux fautes, & il n'y a nulle apparence qu'une correction devienne utile à un enfant, ſi la honte de ſouffrir pour avoir mal fait n'a plus de pouvoir ſur ſon eſprit, que la peine même. D'ailleurs ces châti-

mens lui donnent une averſion incurable pour des choſes qu'on doit tâcher de lui faire aimer. Ils ne changent point l'humeur, & ne réforment point le naturel, mais le répriment ſeulement pour un tems, & ne ſervent qu'à faire éclater les paſſions avec plus de violence quand elles ſont en liberté. Ils abrutiſſent ſouvent l'eſprit, & l'endurciſſent dans le mal : [a] car un enfant qui a aſſez peu d'honneur pour n'être point ſenſible à la réprimande, s'accoutume aux coups comme un eſclave, & ſe roidit contre la punition.

Faut-il conclure de ce que je viens de dire qu'on ne doive jamais emploier cette ſorte de châtiment ? Ce n'eſt pas là ma penſée. Je n'ai garde de condanner en général le châtiment des verges, après tout ce qui en eſt dit dans pluſieurs endroits de l'Ecriture, & ſur tout dans les Proverbes.

Prov. 13.24. *Celui qui épargne la verge, hait ſon fils ; mais celui qui l'aime, s'applique à le corriger . . .*

Ibid. 22. 15. *La folie eſt liée au cœur de l'enfant, & la verge de la diſcipline l'en chaſſera.* L'Ecriture Sainte par ces paroles,

[a] Si cui tam eſt mens illiberalis, ut objurgatione non corrigatur ; is etiam ad plagas, ut peſſima quæque mancipia, durabitur. *Quinctil. lib.* 2. *cap.* 3.

& par d'autres pareilles, déſigne peut-être la punition en général, & condanne la fauſſe tendreſſe & l'aveugle indulgence des parens, qui ferment les yeux ſur les vices de leurs enfans, & par là les rendent incorrigibles. En ſuppoſant qu'il faille prendre le mot de *verge* à la lettre, il y a bien de l'apparence qu'elle conſeille ce châtiment pour des caractéres durs, groſſiers, indociles, intraitables, inſenſibles à la réprimande & à l'honneur. Mais peut-on penſer que l'Ecriture, ſi remplie de charité & de douceur, ſi pleine de compaſſion pour les foibleſſes même d'un âge plus avancé, veuille qu'on traite durement des enfans, dont les fautes ſouvent viennent plutôt de légéreté que de méchanceté.

Je conclus donc que les punitions, dont il s'agit ici, peuvent être emploiées, mais qu'elles ne doivent l'être que rarement, & pour des fautes importantes. Il en eſt de ces châtimens, comme des remédes violens qu'on emploie dans les maladies extrêmes. Ils purgent, mais ils altérent le tempérament, & uſent les organes. Une ame menée par la crainte, en eſt toujours

plus foible. Tout homme donc qui eſt prépoſé à la conduite des autres, doit, pour guérir les eſprits, uſer d'abord de douces remontrances, tenter la voie de la perſuaſion, faire goûter s'il peut l'honnêteté & la juſtice, inſpirer de la haine pour le vice, & de l'eſtime pour la vertu. Si cette premiére tentative ne réuſſit pas, il peut paſſer à des avis forts, & à des reproches plus piquans. Enfin, quand tout aura été emploié inutilement, il en viendra aux châtimens, mais par degrés, laiſſant encore entrevoir l'eſpérance du pardon, & réſervant les derniers pour des fautes extrêmes, & pour des maux déſeſpérés.

Que l'on compare un homme de cette ſageſſe & de cette modération avec un maître bruſque, emporté, violent, tel qu'étoit un Orbilius, auquel

Epiſt. 1. lib. 2.

a *Sénéque, après avoir décrit fort au long la conduite d'un ſage médecin à l'égard d'un malade, en fait l'application à ceux qui gouvernent.* Ita legum præſidem civitatiſque rectorem decet, quamdiu poteſt verbis, & his mollioribus, ingenia curare; ut facienda ſuadeat, cupiditatemque honeſti & æqui conciliet animis, faciatque vitiorum odium, pretium virtutum: tranſeat deinde ad triſtiorem orationem, qua moneat adhuc & exprobret: noviſſimè ad pœnas, & has adhuc leves & revocabiles decurrat; ultima ſupplicia ſceleribus ultimis ponat, ut nemo pereat, niſi quem perire etiam pereuntis intereſt. *De Ira, lib. 1. cap. 5.*

Horace ſon diſciple donne le ſurnom de *Plagoſus* * : & celui à qui Cicéron avoit confié l'éducation de ſes enfans, qui pouſſoit l'emportement juſqu'à la fureur. C'étoit un affranchi, dont Cicéron faiſoit grand cas d'ailleurs, & à qui il avoit donné toute ſa confiance. *Dionyſius quidem mihi in amoribus eſt. Pueri autem aiunt eum* FURENTER IRASCI. *Sed homo nec doctior, nec ſanctior fieri poteſt.* J'avoue que je ne reconnois point ici le bon ſens ni la prudence de Cicéron. Prévenu en faveur de cet affranchi, il paroit peu ſenſible au reproche qu'on lui faiſoit, comme ſi un tel défaut pouvoit ſe couvrir par la ſcience, & ſubſiſter avec la qualité d'un très homme de bien : *Sed homo nec doctior, nec ſanctior fieri poteſt.* Il fut bien détrompé dans la ſuite, lorſque ce lâche & perfide eſclave l'eût trahi.

* *Un fouetteur. Un homme ſujet à battre & à fraper.*

Ad Att. Ep. 1. lib. 6.

[a] Lequel des deux maîtres, dit Sénéque, eſtimera-t-on le plus : celui qui par de ſages avis & par des motifs d'honneur s'applique à corriger ſes diſciples, & un autre qui les déchire à

a Uter præceptor liberalibus ſtudiis dignior, qui excarnificabit diſcipulos, ſi memoria illis non conſtiterit, aut ſi parum agilis in legendo oculus hæſerit : an qui monitionibus & verecundia emendare ac docere malit ? Numquidnam æquum eſt, gravius homini

coups de fouet pour quelques leçons mal récitées, & pour d'autres fautes pareilles ? S'y prit-on jamais de la sorte pour dresser un cheval, & est-ce à force de coups qu'on le domte ? Ne seroit-ce pas un moien sûr de le rendre ombrageux, fougueux, rétif ? Un habile écuier sait le réduire, en le caressant d'une main flateuse. Pourquoi faut-il que des hommes soient traités plus durement que des bêtes ?

§. II. *Régles à observer dans les châtimens.*

1. IL EST certain que si les enfans sont accoutumés de bonne heure à la soumission & à l'obéissance par la conduite ferme des parens & des maîtres, & qu'on ait soin de ne relâcher jamais de cette fermeté, jusqu'à ce que la crainte & le respect leur soient devenus comme familiers, & qu'il ne paroisse plus dans leur soumission & dans leur obéissance aucune ombre de contrainte ; cette heureuse habitude qu'ils auront prise dès l'âge le plus tendre leur

& durius imperari, quàm imperatur animalibus mutis ? Atqui equum non crebris verberibus exterret domandi peritus magister. Fiet enim formidolosus & contumax, nisi eum tacta blandiente permulseris. *Senec. de Clem. lib.* 1. *cap.* 16.

épargnera preſque toutes les punitions. Ce qui oblige pour l'ordinaire de recourir à cette extrémité, c'eſt l'indulgence aveugle qu'on a eue d'abord pour les enfans, qui rend preſque incorrigibles leurs défauts, parce qu'on a négligé de s'y oppoſer dans leur naiſſance.

2. Rien n'eſt plus important que de bien diſcerner les fautes qui méritent d'être punies, & celles qui doivent être pardonnées. Je mets du nombre de ces derniéres toutes celles qui arrivent par inadvertance, ou par ignorance, & qui ne peuvent paſſer pour des effets de malice, & d'une mauvaiſe intention, n'y aiant que celles qui viennent de la volonté qui nous rendent coupables. Un Officier d'Auguſte ſe promenant un jour avec lui, fut ſi fort troublé de crainte à la vûe d'un ſanglier qui vint tout d'un coup vers eux, qu'il ſe mit à couvert du danger en y expoſant l'Empereur lui-même. La faute étoit conſidérable: mais Auguſte, ne l'examinant que du côté de l'intention, ſe contenta de tourner la choſe en raillerie: *Rem non minimi periculi, quia tamen fraus aberat, in jocum vertit.* *Sueton. in vit. Aug. cap. 67.*

Je mets dans le même rang toutes les

fautes de légéreté & d'enfance, dont le tems & l'âge les corrigeront infailliblement.

Je ne croi pas non plus qu'on doive emploier le châtimens des verges pour les manquemens où les enfans peuvent tomber en apprenant à lire, à écrire, à danſer; en apprenant même les langues, le latin, le grec, &c. ſinon dans de certains cas dont je parlerai. Il doit y avoir d'autres punitions pour des fautes où il ne paroit ni mauvaiſes diſpoſition de cœur, ni envie de ſecouer le joug de l'autorité.

3. C'eſt une grande partie du mérite des maîtres, de ſavoir imaginer différentes eſpéces & différens degrés de punitions pour corriger leurs diſciples. Il dépend d'eux d'attacher une idée de honte & d'opprobre à mille choſes, qui d'elles, mêmes ſont indifférentes, & qui ne deviennent châtimens que par l'idée qu'on y a attachée. Je connois une école de pauvres, où l'une des plus grandes & des plus ſenſibles punitions contre les enfans dont on n'eſt pas content, eſt de les faire demeurer aſſis ſur un banc ſéparé, & le chapeau ſur la tête, lorſqu'il vient quelque perſonne conſidérable dans l'école. C'eſt

un tourment pour eux de demeurer dans cette ſituation humiliante, pendant que tous les autres ſont debout & découverts. On peut inventer mille choſes pareilles, & je ne cite cet exemple que pour montrer que le tout dépend de l'induſtrie du maître. Il y a eu des enfans de qualité que l'on tenoit auſſi bien dans le reſpect en leur faiſant appréhender d'aller ſans ſouliers, que d'autres en les menaçant du fouet.

4. Le ſeul vice, ce me ſemble, qui mérite un traitement ſévére, c'eſt l'opiniâtreté dans le mal, mais une opiniâtreté volontaire, déterminée, & bien marquée. Il ne faut point donner ce nom à des fautes de légéreté & d'inconſtance, dans leſquelles les enfans naturellement oublieux & volages, peuvent retomber fréquemment, ſans qu'on ait lieu de juger qu'elles partent d'un mauvais fond. Je ſuppoſe qu'un enfant a fait un menſonge. Si c'eſt une violente crainte qui l'y ait fait tomber, la faute eſt bien moindre, & ne demande qu'une douce réprimande. S'il eſt volontaire, délibéré, ſoutenu avec hardieſſe, voila une véritable faute, & certainement bien puniſſable. Cependant je ne croi pas que pour la pre-

miére fois il faille encore emploier le châtiment des verges, qui eſt la derniére extrémité par raport à des enfans. Un pere de bon ſens, dit Sénéque, deshérite-t-il ſon fils pour une premiére faute, quelque conſidérable qu'elle puiſſe être ? Non ſans doute. Il met tout en uſage auparavant, pour faire rentrer ſon fils en lui-même, & pour corriger, s'il le peut, ſon mauvais naturel ; & ce n'eſt que lorſque tout eſt déſeſpéré, & que ſa patience eſt pouſſée à bout, qu'il en vient à une extrémité ſi fâcheuſe. Un maître doit à proportion ſuivre la même conduite.

5. J'en dis autant de l'indocilité & de la déſobéiſſance, quand elle eſt ſoutenue opiniâtrément, & accompagnée d'un air de mépris & de révolte.

6. Il y a une autre ſorte d'opiniâtreté, qui regarde l'étude, & qu'on peut appeller opiniâtreté de pareſſe, qui cauſe ordinairement beaucoup de peine aux maîtres, lorſque des enfans ne veulent rien apprendre ſi on ne les y

a Numquid aliquis ſanus filium ex prima offenſa exheredat ? Niſi magnæ & multæ injuriæ patientiam ſvicerint, niſi plus eſt quod timet quàm quod damnat, non accedit ad decretorium ſtilum. Multa antè tentat, quibus dubiam indolem, & pejore loco jam poſitam, revocet. Simul deplorata eſt, ultima experitur. *Senec. de Clem. lib.* 1. *cap.* 14.

contraint par la force. J'avoue qu'il n'y a rien de plus embarraſſant, ni de plus difficile à manier que de tels caractéres, ſur tout quand l'inſenſibilité & l'indifférence ſe trouvent jointes à la pareſſe, comme cela eſt aſſez ordinaire. C'eſt pour lors qu'un maître a beſoin de toute ſa prudence & de toute ſon induſtrie, pour rendre à ſon diſciple l'étude, ſinon aimable, du moins ſupportable, en mélant la force à la douceur, les menaces aux promeſſes, les punitions aux récompenſes. Quand tout a été emploié ſans fruit, on peut bien en venir au châtiment, mais non le rendre ordinaire & journalier : car c'eſt pour lors que le reméde eſt pire que le mal.

7. Quand le châtiment a été jugé néceſſaire, il y a tems & maniére de l'exercer. Les [a] maladies de l'ame demandent d'être traitées au moins avec autant de dextérité & d'adreſſe, que celles du corps. Rien n'eſt plus dangereux pour celui-ci qu'un reméde donné mal-à-propos & à contretems. Un ſage médecin attend que le malade ſoit en état

a Ut corporum, ita animorum, molliter vitia tractanda ſunt. *Senec. de Benef. lib. 7. cap. 30.*

de le ſoutenir, & épie dans cette vûe les momens favorables.

La premiére régle eſt donc de ne point punir un enfant dans l'inſtant même de ſa faute, de peur de l'aigrir & de lui en faire commettre de nouvelles en le pouſſant à bout : mais de lui laiſſer le tems de ſe reconnoitre, de rentrer en lui-même, de ſentir ſon tort, & en même tems la juſtice & la néceſſité de la punition, & par là de le mettre en état d'en profiter.

Le maître de ſon côté ne doit jamais punir avec paſſion, ni par colére, ſur tout ſi la faute qu'il punit le regarde perſonnellement, comme ſeroit un manque de reſpect, & quelque parole choquante. [a] Il doit ſe ſouvenir d'un bon mot que dit Socrate à un eſclave dont il avoit ſujet de ſe plaindre : *Je te traiterois comme tu le mérites, ſi je ne me ſentois en colére.* [b] Il ſeroit à ſouhaiter que toutes les perſonnes qui ont autorité ſur les autres, fuſſent ſemblables aux Loix, qui puniſſent ſans trouble

a Ad coercitionem errantium, irato caſtigatore non eſt opus.... Inde eſt quod Socrates ſervo ait : Cæderem te, niſi iraſcerer. *Senec. lib. 1. de ira, cap. 15.*

b Prohibenda maximè eſt ira in puniendo.... optandumque ut ii qui præſunt aliis, Legum ſimiles ſint, quæ ad puniendum æquitate ducuntur, non iracundia. *Cic. de Offic. lib. 1. n. 89.*

&

& ſans emportement, & par le ſeul motif du bien public & de la juſtice. Pour peu qu'il paroiſſe d'émotion ſur le viſage du maître, ou dans ſon ton, l'écolier s'en aperçoit auſſitôt, & il ſent bien que ce n'eſt pas le zéle du devoir, mais l'ardeur de la paſſion, qui a allumé ce feu; & il n'en faut pas davantage pour faire perdre tout le fruit de la punition; parce que les enfans, tout jeunes qu'ils ſont, ſentent qu'il n'y a que la raiſon qui ait droit de corriger.

Comme la punition doit être rare, il faut tout emploier pour la rendre utile. Montrez, par exemple, à un enfant tout ce que vous avez fait pour éviter cette extrémité. Paroiſſez-lui affligé de vous y voir réduit malgré vous. Parlez devant lui avec d'autres perſonnes du malheur de ceux qui manquent de raiſon & d'honneur, juſqu'à ſe faire châtier. Retranchez les marques d'amitié ordinaires, juſqu'à ce que vous voyiez qu'il ait beſoin de conſolation. Rendez ce châtiment public, & tenez-le ſecret, ſelon que vous jugerez qu'il ſera plus utile à l'enfant ou de lui cauſer une grande honte, ou de lui montrer qu'on la lui épargne.

Réservez cette honte publique pour servir de dernier remède. Servez-vous quelquefois d'une personne raisonnable qui console l'enfant, qui lui dise ce que vous ne devez pas encore lui dire vous-même : qui le guérisse de la mauvaise honte, qui le dispose à revenir à vous, & auquel l'enfant dans son émotion puisse ouvrir son cœur, plus librement qu'il n'oseroit le faire devant vous. Mais sur tout qu'il ne paroisse jamais que vous demandiez de l'enfant d'autres soumissions que celles qui sont raisonnables & nécessaires. Tâchez de faire ensorte qu'il s'y condamne lui-même, & qu'il ne vous reste qu'à adoucir la peine qu'il aura acceptée. Chacun doit emploier les régles générales selon les besoins particuliers.

Mais si l'enfant qu'on punit n'est sensible ni à l'honneur, ni à la honte, il faut faire en sorte que le premier châtiment qu'on emploiera fasse sur lui par la douleur une vive & durable impression, afin qu'au défaut d'un plus noble motif, la crainte au moins puisse le retenir.

Je n'ai pas besoin d'avertir que les soufflets, les coups, & les autres traitemens pareils, sont absolument inter-

dits aux maîtres. Ils ne doivent punir que pour corriger; & la passion ne corrige point. Qu'on se demande à soi-même si c'est de sang froid & sans émotion qu'on donne un soufflet à un enfant. [a] La colére qui est elle-même un vice, peut-elle être un reméde bien propre pour guérir les vices des autres?

ARTICLE VI.

Des Réprimandes.

CETTE matiére n'est guéres moins importante que celle des punitions, parce que l'usage en est plus fréquent, & que les suites peuvent en être aussi dangereuses.

Pour rendre les réprimandes utiles, il me semble qu'il ya trois choses principalement à considérer : le sujet, le tems, la maniére de les faire.

1. *Sujet de réprimander.*

C'EST un défaut assez ordinaire d'emploier la réprimande pour les fautes les plus légéres, & qui sont presque inévitables aux enfans : & c'est ce qui lui ôte toute sa force, & en fait

[a] Cùm ira delictum animi sit, non oportet peccata corrigere peccando. *Senec. lib. 1. de Ira, cap. 15.*

perdre tout le fruit. Car ils s'y accoutument, n'en ſont plus touchés, & s'en font un jeu. Je n'ai pas oublié ce que j'ai raporté ci-devant de Quintilien, qu'un moien pour un maître de punir rarement les enfans, c'eſt de les avertir ſouvent : *Quo ſæpiùs monuerit, hoc rariùs caſtigabit.* Mais je mets une grande différence entre les avertiſſemens & les réprimandes. Les premiers ſentent moins l'autorité d'un maître, que la bonté d'un ami. Ils ſont toujours accompagnés d'un air & d'un ton de douceur, qui les font recevoir plus agréablement : & par cette raiſon on en peut faire ſouvent uſage. Mais comme les réprimandes piquent toujours l'amour propre, & que ſouvent elles empruntent un air & un langage ſévére, il faut les réſerver pour des fautes plus conſidérables, & par conſéquent en uſer plus rarement.

2. *Tems où il faut placer la réprimande.*

LA PRUDENCE du maître conſiſte à étudier avec ſoin, & attendre le moment favorable où l'eſprit de l'enfant ſera diſpoſé à profiter de la correction. C'eſt ce que Virgile appelle ſi élégamment, *molles aditus, molliſſima fandi*

Æn. lib 4.

tempora, & en quoi il fait consister l'adresse d'un négociateur: *Quis rebus dexter modus.* v. 393. & 423.

Ne reprenez donc jamais un enfant, dit M. de Fénelon, ni dans son premier mouvement, ni dans le vôtre. Si vous le faites dans le vôtre, il s'aperçoit que vous agissez par humeur & par promtitude, non par raison & par amitié; & vous perdez sans ressource votre autorité. Si vous le reprenez dans son premier mouvement, il n'a pas l'esprit assez libre pour avouer sa faute, pour vaincre sa passion, & pour sentir l'importance de vos avis. C'est même exposer l'enfant à perdre le respect qu'il vous doit. Montrez-lui toujours que vous vous possédez: rien ne le lui fera mieux voir que votre patience. Observez tous les momens pendant plusieurs jours, s'il le faut, pour bien placer une correction.

Que diroit-on, remarque M. Nicole en parlant du devoir de la correction fraternelle, que diroit-on d'un Chirurgien, qui, pour traiter une apostume, iroit surprendre celui qui l'auroit, en lui donnant un coup de poing sur son mal, & cela sans que cette apostume eut été mise par des remédes préparatifs. *Evang. du Mardi de la troisiéme Sem. de Car.*

en état d'être percée, & ſans que le malade fût diſpoſé à une opération ſi douloureuſe ? On diroit ſans doute que cet homme ſeroit très imprudent & très mal habile. Il eſt aiſé d'appliquer cette comparaiſon à la matiére que je traite.

3. *Maniére de faire des réprimandes.*

LE MÊME M. Nicole, & au même endroit, montre combien il eſt difficile de faire des corrections & des réprimandes. La cauſe de cette difficulté, dit-il, eſt qu'il s'y agit de faire voir à des gens ce qu'ils ne veulent pas voir, & d'attaquer l'amour propre dans ce qu'il a de plus cher & de plus ſenſible, en quoi il ne céde jamais ſans beaucoup de combat & de réſiſtance. On s'aime tel que l'on eſt, & l'on veut avoir raiſon de s'aimer. Ainſi l'on a ſoin de ſe juſtifier dans ſes défauts par diverſes couleurs trompeuſes. Et il ne doit pas paroître étonnant que les hommes trouvent mauvais d'être contredits & condannés, puiſqu'on attaque en même tems la raiſon qui eſt trompée, & le cœur qui eſt corrompu.

C'eſt là le fondement des précautions & des ménagemens que deman-

de la correction & la réprimande. Il ne faut rien laiſſer entrevoir en nous à un enfant qui en puiſſe empêcher l'effet. [a] Il faut éviter d'exciter ſon aigreur par la dureté de nos paroles, ſa colére par des exagérations, ſon orgueil par des marques de mépris.

Il ne faut pas l'accabler par une multitude de repréhenſions qui lui ôtent l'eſpérance de ſe pouvoir corriger des fautes qu'on lui reproche. Il ſeroit bon même de ne point dire à un enfant ſon défaut, ſans ajouter quelque moien de le ſurmonter : car la correction, quand elle eſt ſéche, inſpire le chagrin & le découragement.

Il faut éviter de lui faire penſer qu'on eſt prévenu, de peur qu'on ne lui donne lieu de ſe défendre par là des défauts qu'on lui marque, & de n'attribuer nos avertiſſemens qu'à notre prévention.

Il ne faut pas qu'il ait lieu de croire qu'on les lui donne par quelque intérêt, ou par quelque paſſion particuliére, & enfin par un autre motif que par celui de ſon bien.

On ſe trouve quelquefois obligé, dit

Offic. lib. 1. n 136. 137.

a Omnis animadverſio vacare debet. *Cic. lib. 1. Offic. n. 88.* & caſtigatio contumeliâ

Cicéron, d'uſer dans les corrections d'un ton de voix plus élevé, & de paroles plus fortes : mais cela doit être rare, comme les médecins n'emploient certains remédes qu'à l'extrémité. Encore faut-il que ces reproches, quelque forts qu'ils ſoient, n'aient rien de dur ni d'outrageant ; que la colére n'y entre pour rien, car elle n'eſt bonne qu'à tout gâter ; & que l'enfant ſente, que ſi l'on ſe ſert de termes un peu forts, c'eſt à regret, & uniquement pour ſon bien.

On peut juger que les réprimandes ont eu tout le ſuccès qu'on en devoit attendre, quand elles portent un jeune homme à avouer de bonne foi ſes fautes, à deſirer qu'on lui faſſe connoitre ſes défauts, & à recevoir avec docilité les avis qu'on lui donne. [a] C'eſt déja avoir fait un grand progrès, que de ſouhaiter d'en faire. C'eſt une marque aſſurée d'un changement ſolide, quand on ouvre les yeux ſur des imperfections qu'on n'avoit point encore connues : comme c'eſt une raiſon de bien eſpérer d'un malade, quand il commence à ſentir ſon mal.

Senec. Epiſt. 6. & 22.

a Magna pars eſt profectus, velle proficere. *Senec. Epiſt. 71.*

[a] Il y a des enfans si bien nés, d'un naturel si heureux & si docile, qu'il suffit de leur montrer ce qu'il faut faire, & qui, sans avoir besoin des longues leçons d'un maître, au premier signal saisissent le bon & l'honnête, & s'y livrent pleinement : *rapacia virtutis ingenia.* [b] Vous diriez qu'il y a en eux de secrettes étincelles de toutes les vertus, qui pour se développer, & pour prendre feu, ne demandent qu'un souffle léger, & un simple avertissement. [c] Ces caractéres sont rares, & ils n'ont presque pas besoin de guides.

[d] Il en est d'autres, qui ont à la vérité un assez bon fonds; mais dont l'esprit paroit d'abord bouché à l'instruction, soit parce qu'ils ont peu d'ouverture & d'intelligence, soit parce qu'é-

a Felix ingenium illis fuit, & salutaria in transitu rapuit.... In ea quæ tradi solent, perveniunt sine longo magisterio; & honesta complexi sunt, cùm primùm audierunt. *Senec. Epist.* 95.

b Omnium honestarum rerum semina animi gerunt, quæ admonitione excitantur : non aliter quàm scintilla flatu levi adjuta, ignem suum explicat. *Senec. Epist.* 94.

c Huc illuc frenis leniter motis flectendus est paucis animus sui rector optimus. *Senec. lib.* 5. *de Benef. cap.* 25.

d Inest interim animis voluntas bona; sed torpet, modò delicis hæc situ, modò officii inscientia. *Senec. lib.* 5. *de Benef. cap.* 25.

Illis aut hebetibus & obtusis, aut mala consuetudine obsessis, diu rubigo animorum efricanda est. *Id. Epist.* 95.

levés d'une maniére molle, & nourris dans une ignorance entiére de leurs devoirs, ils ont contracté un grand nombre de mauvaises habitudes, qui sont comme une rouille difficile à enlever. C'est pour ces sortes de caractéres qu'un maître est nécessaire, & il vient presque toujours à bout de vaincre ces défauts, quand il emploie pour cela beaucoup de douceur & de patience.

ARTICLE VII.

Parler raison aux enfans. Les piquer d'honneur. Faire usage des louanges, des récompenses, des caresses.

J'AI DÉJA insinué ces moiens qui doivent être les plus ordinaires, & qui sont toujours les plus efficaces.

J'APPELLE parler raison aux enfans, agir toujours sans passion & sans humeur, leur rendre raison de la conduite qu'on garde à leur égard. Il faut, dit M. de Fénelon, chercher tous les moiens de rendre agréables aux enfans les choses que vous exigez d'eux. En avez-vous quelqu'une de fâcheuse à proposer, faites-leur entendre que la peine sera bientôt suivie du plaisir;

montrez-leur toujours l'utilité des choſes que vous leur enſeignez : faites-leur en voir l'uſage par raport au commerce du monde, & aux devoirs des conditions. C'eſt, leur direz-vous, pour vous mettre en état de bien faire ce que vous ferez un jour : c'eſt pour vous former le jugement : c'eſt pour vous accoutumer à bien raiſonner ſur toutes les affaires de la vie. Il faut toujours leur montrer un but ſolide & agréable, qui les ſoutienne dans le travail, & ne prétendre jamais les aſſujettir par une autorité ſéche & abſolue.

S'il s'agit de punition ou de réprimande, il faut les en rendre eux-mêmes les juges, leur faire ſentir & toucher au doigt la néceſſité où l'on eſt d'en uſer de la ſorte, & leur demander s'ils croient qu'il ſoit poſſible d'agir d'une autre maniére. J'ai été quelquefois étonné, dans ces conjonctures où la juſte mais fâcheuſe ſévérité du châtiment, ou d'une réprimande publique, pouvoit aigrir & révolter des Ecoliers, de voir l'impreſſion que faiſoit ſur eux le compte que je leur rendois de ma conduite, & comment ils ſe condamnoient eux-mêmes, & convenoient que je ne pouvois pas les traiter autre-

ment. Car je dois cette juſtice à la plu-part des jeunes gens que j'ai conduits, de reconnoitre ici que je les ai preſque toujours trouvé raiſonnables, quoiqu'ils ne fuſſent pas exemts de défauts. Les enfans ſont capables d'entendre raiſon plutôt qu'on ne penſe, & ils aiment à être traités en gens raiſonnables dès l'âge le plus tendre. Il faut entretenir en eux cette bonne opinion & ce ſentiment d'honneur dont ils ſe piquent, & s'en ſervir autant qu'il eſt poſſible, comme d'un moien univerſel pour les amener où l'on veut.

ILS SONT auſſi fort ſenſibles à la louange. Il faut profiter de ce foible, & tâcher d'en faire en eux une vertu. On courroit riſque de les décourager, ſi on ne les louoit jamais lorſqu'ils font bien. Quoique les louanges ſoient à craindre à cauſe de la vanité, il faut tâcher de s'en ſervir pour animer les enfans, ſans les enivrer. Car de tous les motifs propres à toucher une ame raiſonnable, il n'y en a point de plus puiſſant que l'honneur & la honte, & quand on a ſu y rendre les enfans ſenſibles, on a tout gagné. Ils trouvent du plaiſir à être loués & eſtimés, ſurtout de leurs parens, & de ceux dont

ils dépendent. Si donc on les careſſe, & qu'on leur donne des louanges lorſqu'ils font bien ; ſi on les regarde froidement & avec mépris lorſqu'ils font mal, & qu'on ſe faſſe une loi d'en uſer toujours de la ſorte avec eux, ce double traitement fera ſur leur eſprit infiniment plus d'effet que ni les menaces, ni les punitions.

Mais pour rendre cette pratique utile, il y a deux choſes à obſerver. Premiérement, quand les parens ou les maîtres ſont mal contens d'un enfant, & lui témoignent du froid, il faut que tous ceux qui ſont auprès de lui le traitent de la même maniére, & que jamais il ne trouve à ſe conſoler dans les careſſes des gouvernantes ou des domeſtiques. Car pour lors il eſt forcé de ſe rendre, & il conçoit naturellement de l'averſion pour des fautes qui lui attirent un mépris général. En ſecond lieu, quand le mécontentement des parens ou des maîtres a éclaté, il faut bien ſe donner de garde, ce qui arrive pourtant aſſez ſouvent, de remettre ſur ſon viſage bientôt après la même ſérénité, & de careſſer l'enfant à l'ordinaire. Car il ſe fait à ce manége, & ſait que les réprimandes ſont un orage de

courte durée, qu'il n'a qu'à laiſſer paſſer. On doit donc ne les remettre dans ſes bonnes graces qu'avec peine, & différer de leur pardonner juſqu'à ce que leur application à mieux faire ait prouvé la ſincérité de leur repentir.

LES RÉCOMPENSES ne ſont point à négliger pour les enfans; & quoiqu'elles ne ſoient pas, non plus que les louanges, le principal motif qui les doive faire agir, cependant les unes & les autres peuvent devenir utiles à la vertu, & être pour elle un puiſſant éguillon. N'eſt-il pas avantageux qu'ils connoiſſent qu'en tout ſens il n'y a qu'à gagner pour eux à bien faire, & que leur intérêt, auſſi bien que leur devoir, les porte à exécuter fidélement ce qu'on demande d'eux, ſoit pour l'étude, ſoit pour la conduite?

Mais il y a un choix à faire pour les récompenſes. Une régle certaine ſur ce point, à laquelle on ne fait pas ordinairement aſſez d'attention, c'eſt qu'on ne doit point propoſer ſous cette idée ni des parures & un bel habit, ni des friandiſes & de bons morceaux, ni d'autres choſes de ce genre. La raiſon en eſt claire. C'eſt qu'en leur promettant ces choſes en forme de récompen-

ſes, on les fait paſſer dans leur eſprit pour des choſes bonnes en elles-mêmes & deſirables; & ainſi on leur inſpire de l'eſtime pour ce qu'ils doivent mépriſer. J'en dirois autant de l'argent, dont le deſir eſt d'autant plus dangereux, qu'il eſt plus général, & qu'il ne fait que croître avec l'âge; ſi ce n'eſt que pouvant être emploié à de bons uſages, il peut auſſi être regardé comme un inſtrument de vertu, & comme un moien de faire du bien: & c'eſt ſous cette idée qu'il faut le leur faire enviſager. J'ai vû beaucoup d'écoliers qui d'eux-mêmes partageoient leur argent en trois parts, dont l'une étoit deſtinée pour les pauvres, une autre pour acheter des livres, la derniére pour leurs menus plaiſirs.

On peut récompenſer les enfans par des jeux innocens, & mêlés de quelque induſtrie; par des promenades, où la converſation ne ſoit pas ſans fruit: par de petits préſens qui ſeront des eſpéces de prix, comme des tableaux ou des eſtampes; par des livres reliés proprement; par la vûe de choſes rares & curieuſes dans les arts & dans les métiers, comme eſt, par exemple, la maniére de faire les tapiſſeries

aux Gobelins, celle de fondre les glaces, l'imprimerie, & mille autres choſes de ce genre. L'induſtrie des parens & des maîtres conſiſte à inventer de telles récompenſes, à les varier, à les faire deſirer & attendre, en gardant un certain ordre, & commençant toujours par les plus ſimples, qu'il faut faire durer le plus lontems qu'il eſt poſſible. Mais en général il faut tenir exactement ce qu'on a promis, & s'en faire un point d'honneur & un devoir indiſpenſable avec les enfans.

ARTICLE VIII.

Accoutumer les enfans à être vrais.

UN DES vices qu'on doit avec le plus de ſoin tâcher de corriger dans les enfans, c'eſt le menſonge, dont on ne ſauroit leur donner trop d'éloignement & d'horreur. Il en faut toujours parler devant eux comme d'une choſe baſſe, indigne, honteuſe; qui deshonore entiérement un homme, qui le dégrade, qui le met au rang de ce qu'il y a de plus mépriſable, & qu'on ne peut ſouffrir même dans des eſclaves. J'ai parlé ailleurs de la maniére dont on devoit punir les enfans ſujets à ce défaut.

La diſſimulation, les fineſſes, les mauvaiſes excuſes en approchent fort, & y conduiſent infailliblement. Il faut qu'un enfant ſache qu'on lui pardonnera plutôt vingt fautes, qu'un ſimple déguiſement de la vérité pour en couvrir une ſeule par de mauvaiſes excuſes. Quand il confeſſe ſans détour ce qu'il a fait, ne manquez pas de le louer de ſon ingénuité, & de lui pardonner ſa faute, ſans la lui reprocher, ni lui en parler jamais dans la ſuite. Si cet aveu devenoit fréquent, & tournoit en habitude, ſeulement pour obtenir l'impunité, le maître y auroit moins d'égard, parce qu'il ne ſeroit plus qu'un jeu, & ne partiroit point d'un fonds de ſimplicité & de ſincérité.

Il faut que tout ce que les enfans voient & tout ce qu'ils entendent de la part des parens & des maîtres ſerve à leur faire aimer la vérité, & à leur inſpirer le mépris de toute duplicité. Ainſi on ne doit jamais ſe ſervir d'aucune feinte pour les appaiſer, ou pour leur perſuader ce qu'on veut; ni leur faire des promeſſes ou des menaces, dont ils ſentent bien que l'exécution ne s'enſuivra jamais. Par là on leur enſeigne la fineſſe, à laquelle ils n'ont déja que trop de penchant.

Pour la prévenir, il faut les mettre en état de n'en avoir jamais beſoin, & les accoutumer à dire ingénuement ce qui leur fait plaiſir, ou ce qui leur fait de la peine. Leur faire entendre que la fineſſe vient toujours d'un mauvais fonds; car on n'eſt fin qu'à cauſe qu'on ſe veut cacher, n'étant pas tel qu'on devroit être; ou parce qu'on deſire des choſes qui ne ſont pas permiſes; ou, ſi elles le ſont, parce qu'on prend, pour y arriver, des moiens qui ne ſont pas honnêtes. Faites remarquer aux enfans le ridicule de certaines fineſſes qu'ils voient pratiquer aux autres, qui ont preſque toujours un mauvais ſuccès, & qui ne ſervent qu'à les rendre mépriſables. Faites leur honte à eux-mêmes quand vous les ſurprendrez dans quelque diſſimulation. De tems en tems privez-les de ce qu'ils aiment, parce qu'ils ont voulu y arriver par la fineſſe; & déclarez qu'ils l'obtiendront quand ils le demanderont ſimplement & ſans détour.

C'eſt ſur ce point ſur-tout qu'il faut les piquer d'honneur. Leur faire comprendre la différence qu'il y a entre un enfant vrai & ſincére, ſur la parole de qui l'on peut compter, à qui l'on ſe

ſie pleinement, & que l'on regarde comme incapable non ſeulement de menſonge & de fourberie, mais du plus léger déguiſement; & un autre enfant à l'égard de qui on eſt toujours en ſoupçon, de qui l'on croit avoir toujours raiſon de ſe défier, [a] & aux paroles duquel on n'ajoute pas foi lors même qu'il dit la vérité. On a ſoin de leur mettre ſouvent devant les yeux ce que Cornélius Népos remarque au ſujet d'Epaminondas, (& Plutarque en dit autant d'Ariſtide) qu'il aimoit tellement la vérité, que jamais il ne mentoit même en riant: *Adeo veritatis diligens, ut ne joco quidem mentiretur.* *Cornel. Nep. in Epam.*

ARTICLE IX.

Accoutumer les jeunes gens à la politeſſe, à la propreté, à l'exactitude.

LA POLITESSE extérieure eſt une des qualités que les parens deſirent le plus dans leurs enfans, & à laquelle ils ſont pour l'ordinaire plus ſenſibles qu'à toutes les autres. Le cas qu'ils en font eſt fondé ſur l'uſage qu'ils ont du monde, où ils ſavent qu'on juge preſque de

[a] Mendaci homini, ne verum quidem dicenti, credere ſolemus. *Cic. lib. 2. de Divin. n. 149.*

tout par le dehors. En effet, le manque de politeſſe rabat beaucoup du mérite le plus ſolide, & fait que la vertu même paroit moins eſtimable & moins aimable. Un diamant brut ne ſauroit ſervir d'ornement : il faut le polir pour le faire paroitre avec avantage. On ne peut donc s'appliquer de trop bonne heure à rendre les enfans civils & polis.

Quand je parle ainſi, je n'entens pas qu'on doive beaucoup exercer les enfans ſur tous les rafinemens de la civilité, ni qu'on doive les dreſſer par meſure & par méthode à toutes ces cérémonies compaſſées qui régnent dans le monde. Ce petit manége n'eſt bon qu'à leur jetter du faux dans l'eſprit, & à les remplir d'une ſotte vanité. D'ailleurs cette civilité méthodique qui ne conſiſte qu'en des formules de complimens fades, & cette affectation de tout faire par régle & par meſure, eſt ſouvent plus choquante qu'une ruſticité toute naturelle. Il ne faut donc pas les tourmenter beaucoup, ni les chagriner pour des fautes qui leur échaperont ſur cette matiére. Un abord peu gracieux, une révérence mal faite, un chapeau ôté de mauvaiſe grace, un

compliment mal tourné : tout cela mérite qu'on leur donne quelques avis assaisonnés de douceur & de bonté ; mais non qu'on les gronde vivement, ou qu'on leur en fasse honte devant les compagnies, & encore moins qu'on les en punisse avec sévérité. L'usage du monde aura bientôt corrigé ces défauts.

L'important est d'aller au principe & à la racine du mal, & de combattre dans les jeunes gens certaines dispositions directement opposées aux devoirs communs de la société & du commerce : une grossiéreté féroce & rustique, qui empêche de faire réflexion à ce qui peut plaire ou déplaire à ceux avec qui l'on se trouve ; un amour de soi-même, qui n'est attentif qu'à ses commodités & à ses avantages ; une hauteur & une fierté, qui nous persuadent que tout nous est dû, & que nous ne devons rien aux autres ; un esprit de contradiction, de critique, de raillerie, qui condanne tout, & ne cherche qu'à faire peine. Voila les défauts auſquels il faut déclarer une guerre ouverte. De jeunes gens qui auront été accoutumés à avoir de la complaisance pour leurs compagnons, à leur faire

plaisir, à leur céder dans l'occasion, à ne dire jamais rien de choquant contre eux, & à ne se point blesser eux-mêmes facilement des discours des autres: de jeunes gens de ce caractére auront bientôt appris, quand ils entreront dans le monde, les régles de la politesse & de la civilité.

IL EST à souhaiter aussi que les enfans s'accoutument à la propreté, à l'ordre, à l'exactitude: qu'ils prennent soin de leur extérieur; sur tout les dimanches & les fêtes, & les jours qu'ils ont à sortir; que dans leur chambre & sur leur table tout soit rangé, & qu'ils prennent l'habitude de remettre chaque chose, chaque livre, à leur place, quand ils s'en sont servi: qu'ils se rendent à leurs différens devoirs au moment précis & marqué. Cette exactitude est d'une grande importance pour tous les tems & toutes les conditions de la vie.

Tout cela est à souhaiter; mais ne doit point, ce me semble, être exigé avec dureté, ni sous peine du châtiment. Car il faut toujours bien distinguer les fautes qui viennent de la légéreté de l'âge, de celles qui partent d'un fonds d'indocilité & de mauvaise vo-

ſonté. Je prie le Lecteur de vouloir bien me pardonner, ſi quelquefois je prens la liberté de citer en exemple ce que j'ai pratiqué moi-même, pendant que j'étois chargé de la conduite de la Jeuneſſe. Ce n'eſt point, ce me ſemble, par un motif de vanité que je le fais; mais pour mieux faire ſentir l'utilité des avis que je donne. J'étois venu à bout au Collége de rendre les écoliers fort honnêtes à l'égard des perſonnes de dehors qui entroient dans la cour pendant leur récréation, & exacts preſque juſqu'au ſcrupule à ſe rendre à chaque exercice au premier ſon de la cloche: mais ce n'étoit point par menaces, ni par châtimens. Je les louois en public & les remerciois de l'honnêteté qu'ils témoignoient aux étrangers, dont chacun me faiſoit compliment, & de la promtitude avec laquelle ils quittoient leur jeu, parce qu'ils ſavoient que cela me faiſoit plaiſir. J'ajoutois quelquefois qu'il y en avoit certains qui manquoient à ces petits devoirs, par inadvertance ſans doute, ce qui n'étoit pas étonnant dans l'ardeur du jeu: je les priois cependant d'y faire attention, & de ſuivre l'exemple du plus grand nombre de leurs camarades. Ces maniéres

honnêtes me réuſſiſſoient beaucoup mieux que n'auroient pu faire toutes les réprimandes & toutes les menaces.

ARTICLE X.

Rendre l'étude aimable.

C'EST ICI l'un des points les plus importans en matiére d'éducation, & en même tems l'un des plus difficiles. La preuve en eſt que parmi un très grand nombre de maîtres, qui d'ailleurs ont beaucoup de mérite, il s'en trouve très peu qui ſoient aſſez heureux pour venir à bout de rendre l'étude aimable à leurs diſciples.

Le ſuccès, en ce point, dépend beaucoup des premiéres impreſſions ; [a] & la grande attention des maîtres chargés d'enſeigner les premiers élémens, doit être de faire en ſorte qu'un enfant qui n'eſt point encore capable d'aimer l'étude, ne la prenne point dès lors en averſion, de peur que l'amertume qu'il y aura d'abord ſentie ne le ſuive dans un âge plus avancé. Pour cela, dit Quintilien, il faut que l'étude ſoit pour lui com-

[a] Id imprimis cavere oportebit, ne, ſtudia qui amare nondum poteſt, oderit ; & amaritudinem ſemel præceptam, etiam ultra rudes annos reformidet. *Quinti. lib. 1. cap. 1.*

me

me un jeu ; qu'on lui faſſe de petites interrogations ; qu'on l'anime par la louange ; qu'on lui donne lieu d'être content de lui-même, & de ſe ſavoir bon gré d'avoir appris quelque choſe. Quelquefois, ce qu'il refuſera d'apprendre, on l'enſeignera à un autre, pour le piquer de jalouſie : on propoſera de petites diſputes, où on lui laiſſera croire qu'il a ſouvent le deſſus : on l'amorcera auſſi par de petites récompenſes, auſquelles cet âge eſt ſenſible.

[a] Mais le grand ſecret, dit encore Quintilien, pour faire aimer l'étude aux enfans, c'eſt que le maître ſache lui-même s'en faire aimer. A ce prix ils l'écoutent volontiers, ils ſe rendent dociles, ils tâchent de lui plaire, ils ſe font un plaiſir de prendre ſes leçons : ils reçoivent ſes avis & ſes corrections de bonne grace, ils ſont ſenſibles à ſes louanges, ils s'efforcent de mériter ſon amitié en s'acquittant bien de leur devoir.

Il y a dans les enfans, comme dans tous les hommes, un fond naturel de

a Diſcipulos id unum moneo, ut præceptores ſuos non minùs quàm ipſa ſtudia | ament..... multum hæc pietas confert ſtudio. *Quintil. lib. 2. cap. 9.*

curioſité : c'eſt-à-dire un deſir de connoitre & d'apprendre, dont on peut profiter pour leur rendre l'étude aimable. Comme tout eſt nouveau pour eux, ils font des queſtions, ils interrogent, ils demandent le nom & l'uſage de tout ce qui ſe préſente à leurs yeux. Il faut leur répondre ſans témoigner ni peine ni chagrin, louer leur curioſité, la ſatisfaire par des réponſes nettes & préciſes, ne leur en jamais donner de trompeuſes & d'illuſoires ; car bientôt ils s'en aperçoivent & s'en rebutent.

En tout art, & en toute ſcience, les élémens & les principes ont toujours quelque choſe de ſec & de rebutant. C'eſt pour cela qu'il eſt bien important d'abréger & de faciliter ceux des langues qu'on apprend aux enfans, & d'en adoucir l'amertume par tout ce qu'on y peut répandre d'agrément :

Pueris dant cruſtula blandi
Doctores, elementa velint ut diſcere prima.

Par la même raiſon je croi la méthode de commencer par faire expliquer les Auteurs préférable à celle de faire compoſer des thémes : parce que celle-ci eſt plus pénible, plus ennuieuſe, & qu'elle

attire aux enfans plus de réprimandes & de châtimens.

Quand ils sont élevés en particulier, un maître habile & attentif met tout en usage pour leur rendre l'étude agréable. Il prend leur tems : il étudie leur goût : il consulte leur humeur : il mêle le jeu au travail : il paroit leur en laisser le choix : il ne fait point une régle de l'étude : il en excite quelquefois le desir par le refus même, & par la cessation, ou plutôt par l'interruption : en un mot il se tourne en mille formes, & invente mille adresses pour arriver à son but.

Au Collége ce mbien n'est presque point pratiquable. Dans une chambre commune, dans une classe nombreuse, la discipline & le bon ordre demandent qu'on suive une régle uniforme, & que tous la suivent exactement : & c'est ce qui en rend la conduite très difficile. Il faut bien de la tête, bien de l'adresse à un maître, pour tenir en main & conduire les rênes de tant d'esprits d'un caractére tout différent ; les uns vifs & impétueux, les autres lents & phlegmatiques ; ceux-ci qu'il faut arrêter, ceux-là ausquels il faut lâcher la bride : pour manier, dis-je, en même

tems tous ces esprits, de sorte pourtant que, malgré cette différence de tempéramens, il les fasse tous marcher de concert, & les améne tous au même point. Il faut avouer qu'en fait d'éducation, c'est-là ce qui demande le plus d'habileté & de prudence.

On ne parvient là que par beaucoup de douceur, de raison, de modération, de sang froid, de patience. Il ne faut jamais perdre de vûe ce grand principe, que l'étude dépend de la volonté, qui ne souffre point de contrainte : *Studium discendi, voluntate, quæ cogi non potest, constat.* On peut bien contraindre le corps, faire demeurer un écolier à sa table malgré lui, doubler son travail par punition, le forcer de remplir une certaine tâche qui lui est imposée, le priver pour cela du jeu & de la récréation. Est-ce étudier, que de travailler ainsi comme un forçat ? & que reste-t-il de cette sorte d'étude, sinon la haine & des livres, & de la science, & des maîtres, souvent pour tout le reste de la vie ? C'est donc la volonté qu'il faut gagner : & elle se gagne par la douceur, l'amitié, la persuasion, & sur-tout par l'attrait du plaisir.

Quintil. lib. 1. cap. 3.

Comme nous naiſſons pareſſeux, ennemis du travail, & encore plus de la contrainte, il n'eſt pas étonnant que tout le plaiſir ſe trouvant d'un côté, & tout l'ennui de l'autre, tout l'ennui dans l'étude, tout le plaiſir dans le divertiſſement, un enfant ſupporte l'une impatiemment, & courre ardemment après l'autre. L'habileté du maître conſiſte à jetter de l'agrément dans l'étude, & à y faire trouver de la douceur. Le jeu & la récréation y peuvent beaucoup contribuer. C'eſt de quoi nous avons à parler dans l'article ſuivant.

ARTICLE XI.

Accorder du repos & de la récréation aux enfans.

Bien des raiſons obligent d'accorder du repos & de la récréation aux enfans. Premiérement, le ſoin de leur ſanté, qui doit marcher avant celui de la ſcience. Or rien n'y eſt plus contraire qu'une application trop longue & trop ſuivie, qui uſe inſenſiblement & affoiblit les organes encore tendres dans cet âge, & incapables de ſoutenir de grands efforts. Ce qui me donne occaſion d'avertir & de prier les parens

de ne pas trop pouſſer leurs enfans pour l'étude dans les premiéres années, & de ſe défier d'un plaiſir flateur qu'ils trouvent à les voir briller avant le tems. Car, outre que ces fruits précoces parviennent rarement à maturité, & que ces progrès avancés reſſemblent à ces ſemences qu'on jette ſur la ſurface de la terre, & qui levent incontinent, mais n'ont point de racines: rien n'eſt plus pernicieux à la ſanté des enfans que ces efforts prématurés, quoiqu'on n'en aperçoive pas d'abord le mauvais effet.

Quintil. lib. 1. cap 3.

S'ils ſont nuiſibles au corps, ils ne ſont pas moins dangereux pour l'eſprit, [a] qui s'épuiſe & s'émouſſe par une application continue, & qui, auſſi-bien que la terre, a beſoin pour conſerver ſa force & ſa vigueur, d'une alternative réglée de travail & de repos.

D'ailleurs, & nous avons déja touché cette troiſiéme raiſon, les jeunes gens, après s'être un peu délaſſés, ſe remet-

a Ea quoque, quæ ſenſu carent, ut ſervare vim ſuam poſſint, alterna quiete retenduntur. *Ibid.*

Ut fertilibus agris non eſt imperandum: cito enim exhauriet illos numquam intermiſſa fecunditas; ita animorum impetus aſſiduus labor frangit . . . . Naſcitur ex aſſiduitate laborum, animorum hebetatio quædam & languor. *Senec. de tranq. an. cap.* 15.

tent plus gaiement & de meilleur cœur à l'étude, & ce petit relâche les anime d'un nouveau courage ; au lieu que la contrainte les ſouleve & les rebute.

J'ajoute avec Quintilien, & les jeunes gens ſans doute ne me déſavoueront point, qu'une inclination modérée pour le jeu ne doit point déplaire en eux, puiſque ſouvent elle eſt une marque de vivacité. En effet, peut-on attendre beaucoup d'ardeur pour l'étude de la part d'un enfant, qui dans cet âge naturellement vif & gai, eſt toujours triſte, morne, & indifférent, même pour le jeu. *Quintil.*

[a] Mais en cela, comme en tout, il y a un ſage milieu à garder, qui conſiſte à ne pas leur refuſer le divertiſſement, de peur qu'ils ne prennent l'étude en averſion ; & à ne pas auſſi leur en accorder trop, de peur qu'ils ne s'accoutument à l'oiſiveté.

Le choix, ſur ce point, demande quelque attention. Ce n'eſt pas qu'il faille ſe mettre beaucoup en peine pour leur procurer des plaiſirs : ils en inventent aſſez eux-mêmes. Il ſuffit de les laiſſer faire, & de les obſerver ſans

[a] Modus tamen ſit remiſſionibus, ne aut odium ſtudiorum faciant negatæ, aut otii conſuetudinem nimiæ. *Ibid.*

contrainte, pour les modérer quand ils s'échauffent trop.

Les divertiſſemens qu'ils aiment le mieux, & qui leur conviennent auſſi davantage, ſont ceux où le corps eſt en mouvement. Ils ſont contens, pourvû qu'ils changent ſouvent de place. Une bale, un volant, un ſabot, ſont fort de leur goût; auſſi bien que la promenade & la courſe.

Il y a des jeux d'induſtrie, où l'inſtruction eſt mêlée au divertiſſement, qui peuvent quelquefois trouver leur place, lorſque le corps eſt moins diſpoſé à ſe remuer, ou que le tems & la ſaiſon obligent de ſe renfermer.

Comme le jeu eſt deſtiné à délaſſer, je ne ſai ſi l'on devroit communément permettre aux enfans ceux qui appliquent preſque autant que l'étude. Jacques I. roi de la grande-Bretagne, dans l'inſtruction qu'il a laiſſée à ſon fils pour bien régner, entre autres avis qu'il lui donne ſur le jeu, lui interdit celui des échets, par la raiſon que c'eſt plutôt une étude qu'un délaſſement.

Les jeux de hazard, tels que ſont ceux des cartes & des dés, devenus ſi fort à la mode dans le monde, méritent bien plus d'être interdits aux jeunes

gens. C'eſt une honte pour notre ſiécle, que des perſonnes raiſonnables ne puiſſent paſſer enſemble quelques heures, ſi elles n'ont les cartes à la main. Les écoliers ſeront heureux, s'ils remportent du Collége, & s'ils conſervent lontems, l'ignorance & le mépris de toutes ces ſortes de jeux.

En fait d'éducation c'eſt un principe, qu'on ne peut trop inculquer aux parens ni aux maîtres, de tenir les enfans généralement pour tout dans le goût des choſes ſimples. Il ne faut ni de grands aprêts de viandes pour les nourrir, ni de grands divertiſſemens pour les réjouir. Le tempérament de l'ame ſe gâte, auſſi bien que le goût, par la recherche des plaiſirs vifs & piquans. Et comme l'uſage des ragoûts fait que les viandes communes, & aſſaiſonnées ſimplement, deviennent fades & inſipides: auſſi les grands ébranlemens de l'ame préparent l'ennui & le dégoût par raport aux divertiſſemens ordinaires de la Jeuneſſe.

On voit, dit M. de Fénelon, des parens, aſſez bien intentionnés d'ailleurs, mener eux-mêmes leurs enfans aux ſpectacles publics. Ils prétendent, en mêlant ainſi le poiſon avec l'aliment;

ſalutaire, leur donner une bonne éducation ; & ils la regarderoient comme triſte & auſtére, ſi elle ne ſouffroit ce mélange du bien & du mal. Il faut avoir bien peu de connoiſſance de l'eſprit humain, pour ne pas voir que ces ſortes de divertiſſemens ne peuvent manquer de dégouter les jeunes gens de la vie ſérieuſe & occupée, à laquelle pourtant on les deſtine, & de leur faire trouver fades & inſupportables les plaiſirs ſimples & innocens.

ARTICLE XII.

Former les jeunes gens au bien par ſes diſcours & par ſes exemples.

CE QUE je viens de dire, marque combien ce devoir eſt indiſpenſable pour les maîtres, puiſque ſouvent c'eſt contre les diſcours & les exemples des peres & des meres qu'il faut prémunir les enfans, auſſi bien que contre les faux préjugés & les mauvais principes qui ſe débitent ordinairement dans la converſation, & qui ſont autoriſés par une pratique preſque générale. Ils doi-

a Non licet ire recta via : trahunt in pravum parentes, trahunt ſervi.... Sic ergo aliquis cuſtos, & autorem ſubinde pervellat, abigatque rumores, & reclu-

vent leur tenir lieu de ce gardien & de ce moniteur, dont Sénéque parle ſi ſouvent, pour les préſerver ou pour les délivrer des erreurs populaires, & pour leur inſpirer des principes conformes à la droite & ſaine raiſon. Il faut donc qu'eux-mêmes en ſoient bien pénétrés : qu'ils penſent & parlent toujours avec ſageſſe & vérité. [a] Car rien ne ſe dit impunément devant les enfans, & c'eſt ſur les diſcours qu'ils entendent qu'ils réglent leurs deſirs & leurs craintes.

C'eſt pour cette raiſon que Quintilien, comme nous l'avons déja remarqué, recommande aux maîtres de parler ſouvent à leurs diſciples de l'honnêteté & de la juſtice : & Sénéque nous apprend les merveilleux effets que produiſoient ſur lui les vives exhortations du ſien. L'endroit eſt parfaitement beau. » [b] A peine, dit-il, peut-on s'imagi-

met populis laudantibus..... ſtaque monitionibus crebris, opiniones, quæ nos circumſonant, compeſcamus. *Senec. Epiſt. 94.*

a Nulla ad aures puerorum vox impunè perfertur. Nocent qui optant : nocent, qui execrantur. Nam & horum imprecatio falſos nobis metus inſevit, & illorum amor malè docet bene optando. *Ibid.*

b Veriſimile non eſt, quantum proficiat talis oratio... Facillimè enim tenera conciliantur ingenia ad honeſtè rectique amorem. Adhuc docilibus leviterque corruptis injicit manum veritas, ſi advocatum idoneum nacta eſt. *Senec. Epiſt.* 108.

» ner l'impreſſion que de tels diſcours
» ſont capables de faire. Car l'eſprit en-
» core tendre des jeunes gens ſe laiſſe
» volontiers tourner du côté de la ver-
» tu. Comme ils ſont dociles, & que
» la corruption ne les a pas encore
» beaucoup infectés, la vérité les ſaiſit
» aiſément, pourvû qu'un Avocat in-
» telligent plaide ſa cauſe devant eux,
» & leur parle en ſa faveur. Pour moi,
» quand j'entendois Attalus invectiver
» contre les vices, contre les erreurs,
» contre les déſordres de la vie, le gen-
» re humain me faiſoit pitié, & je ne
» trouvois de grand & d'eſtimable
» qu'un homme capable de penſer de
» la ſorte. Quand il s'attachoit à faire
» valoir les avantages de la pauvreté,
» & à prouver que tout ce qui eſt au
» delà du néceſſaire ne peut être regar-
» dé que comme une charge inutile &
» un fardeau incommode, il me don-
» noit envie de ſortir pauvre de ſon
» école. S'il ſe mettoit à décrier nos vo-
» luptés, à louer la chaſteté du corps,
» la frugalité de la table, la pureté de
» l'ame; je me ſentois diſpoſé à renon-
» cer aux plaiſirs les plus permis & les
» plus légitimes.

Il eſt encore une autre voie plus

courte & plus ſûre pour conduire les jeunes gens à la vertu : c'eſt celle de l'exemple. Car le langage des actions eſt tout autrement fort & perſuaſif, que celui des paroles : *Longum iter eſt per præcepta, breve & efficax per exempla.* C'eſt un grand bonheur pour de jeunes gens de trouver des maîtres dont la vie ſoit pour eux une inſtruction continuelle ; dont les actions ne démentent jamais les leçons ; qui faſſent ce qu'ils conſeillent, & évitent ce qu'ils blâment ; & qu'on admire encore plus lorſqu'on les voit, que lorſqu'on les entend. *Senec. Epiſt. 6.* *Senec. Epiſt. 52.*

Paroît-il manquer quelque choſe à ce que j'ai dit dans ce chapitre ſur les différens devoirs d'un maître, & les parens ne ſe croiroient-ils pas fort heureux d'en trouver de tels pour leurs enfans ? Cependant je prie le Lecteur d'obſerver que tout ce que j'ai dit juſqu'ici, je l'ai puiſé uniquement dans le paganiſme : que ce ſont Lycurgue, Platon, Cicéron, Sénéque, Quintilien, qui m'ont prêté leurs penſées, & fourni les régles que j'ai preſcrites : que ce que j'ai emprunté des autres Auteurs, ne ſort point de la ſphère des premiers, & ne s'éleve point au deſſus des maximes &

des idées païennes. Il manque donc encore quelque choſe aux devoirs du maître : & c'eſt de quoi il me reſte à parler dans le dernier article.

ARTICLE XIII.

Piété : religion : zéle pour le ſalut des enfans.

SAINT AUGUSTIN [a] dit que quelques charmes qu'eût pour lui un livre de Cicéron qui avoit pour titre Hortenſius, dont la lecture avoit préparé la voie à ſa converſion en lui inſpirant un vif deſir de la ſageſſe, il ſentoit pourtant qu'il y manquoit quelque choſe, parce qu'il n'y trouvoit point le nom de Jeſus-Chriſt ; & que tout ce qui ne portoit point ce nom divin, quelque bien penſé, quelque bien écrit, & quelque vrai qu'il pût être, n'enlevoit point entiérement ſon cœur. Il me ſemble auſſi que

a Ille liber mutavit affectum meum, & vota mea ac deſideria fecit alia..... Immortalitatem ſapientiæ concupiſcebam æſtu cordis incredibili ; & ſurgere jam cœperam, ut ad te redirem... Fortiter excitabar ſermone illo & accendebar, & ardebam : & hoc ſolum me in tanta flagrantia refrangebat, quòd nomen Chriſti non erat ibi... Quicquid ſine hoc nomine fuiſſet, quamvis litteratum & expolitum & veridicum, non me totum rapiebat. *Confeſſ. lib. 3. cap. 4.*

mes Lecteurs ont dû n'être pas tout-à-fait contens, & trouver quelque choſe à dire dans ce que j'ai raporté du devoir des maîtres, en n'y rencontrant nulle part le nom de Jeſus-Chriſt, & ne découvrant nulles traces de chriſtianiſme dans des préceptes qui regardent l'éducation d'enfans chrétiens.

C'eſt de deſſein formé que j'en ai uſé de la ſorte, pour mieux faire ſentir combien nous ſerions condannables ſi nous nous contentions de ce qu'on auroit lieu d'exiger de maîtres païens, & ſi même nous n'allions pas auſſi loin qu'eux. En effet le chriſtianiſme eſt l'ame & le complément de tous les devoirs dont j'ai parlé juſqu'ici. C'eſt le chriſtianiſme qui les anime, qui les éleve, qui les annoblit, qui les perfectionne, & qui leur donne un mérite, dont Dieu ſeul eſt le principe & le motif, & dont Dieu ſeul peut être la digne récompenſe.

Qu'eſt-ce qu'un maître chrétien, chargé de l'éducation de jeunes gens? C'eſt un homme, entre les mains de qui Jeſus-Chriſt a remis un certain nombre d'enfans, qu'il a rachetés de ſon ſang, & pour leſquels il a donné ſa vie; en qui il habite comme dans ſa

maiſon & dans ſon temple ; qu'il regarde comme ſes membres, comme ſes freres & ſes cohéritiers ; dont il veut faire autant de rois & de prêtres, qui régneront & ſerviront Dieu avec lui & par lui pendant toute l'éternité. Et pour quelle fin les leur a-t-il confiés ? Eſt-ce préciſément pour en faire des poétes, des orateurs, des philoſophes, des ſavans ? Qui oſeroit le dire, ou même le penſer ? Il les leur a confiés, pour conſerver en eux le précieux & l'ineſtimable dépôt de l'innocence qu'il a imprimée dans leur ame par le batême, pour en faire de véritables chrétiens. Voila donc ce qui eſt la fin & le but de l'éducation des enfans : tout le reſte ne tient lieu que de moiens. Or quelle grandeur, quelle nobleſſe une commiſſion ſi honorable n'ajoute-t-elle point à toutes les fonctions des maîtres ! Mais quel ſoin, quelle attention, quelle vigilance, & ſurtout quelle dépendance de Jeſus-Chriſt ne demande-t-elle point.

C'eſt cette derniére qualité qui fait tout le mérite, & en même tems toute la conſolation des maîtres. Ils ont beſoin, pour conduire les enfans, de capacité, de prudence, de patience, de douceur, de fermeté, d'autorité,

Quelle consolation pour un maître d'être intimement persuadé que c'est Jesus-Christ qui donne toutes ces qualités, & que c'est à une priére humble & persévérante qu'il les accorde ; & de lui pouvoir dire avec les Prophétes : *C'est vous, Seigneur, qui êtes ma patience & ma force ; c'est vous qui êtes ma lumiére & mon conseil ; c'est vous qui me soumettez le petit peuple que vous avez confié à mes soins. Ne m'abandonnez pas à moi-même un seul moment. Accordez-moi, pour la conduite des autres, & pour mon propre salut, l'esprit de sagesse & d'intelligence, l'esprit de conseil & de force, l'esprit de science & de piété, & sur tout l'esprit de la crainte du Seigneur.*

Quand un maître a reçu cet esprit, il n'y a plus rien à lui dire : cet esprit est un maître intérieur, qui lui dicte & lui enseigne tout, & qui dans chaque occasion lui montre & lui fait pratiquer ses devoirs. Une grande marque qu'on l'a reçu, c'est lorsqu'on se sent un grand zéle pour le salut des enfans, qu'on est touché de leurs dangers, qu'on est sensible à leurs fautes, qu'on fait souvent réflexion de quel prix est l'innocence qu'ils ont reçue dans le batême, combien il est difficile de la ré-

parer quand une fois on l'a perdue ; quel compte nous en demandera Jesus-Christ qui nous a comme placés en sentinelle pour la garder, si l'homme ennemi pendant notre sommeil leur enleve un si précieux trésor. Un bon maître doit s'appliquer ces paroles, que Dieu faisoit continuellement retentir aux oreilles de Moyse le conducteur
Num 11-12. de son peuple : « Portez-les dans votre » sein, comme une nourrice a accou- » tumé de porter son petit enfant. *Porta eos in sinu tuo, sicut portare solet nutrix infantulum.* Il doit éprouver quelque chose de la tendresse & de l'inquiétude de saint Paul à l'égard des Galates, pour qui il sentoit les douleurs de l'enfantement, jusqu'à ce que Jesus-Christ
Gal. 4. 19. fût formé en eux. *Filioli mei, quos iterum parturio, donec formetur Christus in vobis.*

Je ne puis m'empêcher d'adresser ici aux maîtres quelques-uns des avis qu'on trouve dans une *Lettre à une Supérieure sur ses obligations*, ni trop les exhorter à lire avec attention cette lettre, qui leur convient parfaitement.

Lettres de morale & de piété, chez la Veuve Estienne.

1. Le premier moien de conserver le dépôt qui vous a été confié, & de le multiplier, est de travailler avec un

zéle nouveau à votre propre ſanctification. Vous êtes l'inſtrument dont Dieu veut ſe ſervir pour les enfans : il faut donc que vous lui ſoyiez étroitement uni. Vous êtes le canal : il faut donc que vous ſoyiez rempli. Vous devez attirer les bénédictions ſur les autres : il ne faut donc pas les détourner de deſſus votre tête.

2. Le ſecond moyen eſt de ne point eſpérer de fruit, ſi vous ne travaillez au nom de Jeſus-Chriſt, c'eſt-à-dire, comme il a travaillé lui-même à la ſanctification des hommes. Il a commencé par l'exemple de toutes les vertus qu'il leur a commandées.... Son humilité & ſa douceur ont été étonnantes.... Il a donné ſa vie & ſon ſang pour ſes brebis. Voila l'exemple des Paſteurs : voila le vôtre. Ne détachez jamais vos yeux de deſſus ce divin modéle. Enfantez ainſi, nourriſſez ainſi vos éléves, devenus vos enfans. Songez moins à les reprendre, qu'à vous en faire aimer ; & ne penſez à vous en faire aimer, que pour mettre l'amour de Jeſus-Chriſt dans leurs cœurs, & à

a Cœpit facere & docere. *Act.* 1. 1.

Potens in opere & ſermone. *Luc.* 24. 19.

vous effacer après cela, s'il se peut, de leur esprit.

3. Le troisiéme moien est de ne rien attendre de vos soins, de votre prudence, de vos lumiéres, de votre travail; mais de la seule grace de Dieu. Il bénit rarement ceux qui ne sont pas humbles.... Nous parlons en vain aux oreilles, s'il ne parle au cœur. Nous arrosons & plantons en vain, s'il ne donne l'accroissement.

On croit faire merveille en multipliant les paroles: on croit amollir la dureté du cœur par de vifs reproches, par des humiliations, par des châtimens. Cela peut être utile quelquefois: mais il faut que la grace le rende utile; & quand on attend tout de ces moiens, on met un obstacle secret à la grace, qui est justement refusée à la présomption humaine, & à une confiance orgueilleuse.

4. Si vos discours & vos soins sont benis de Dieu, ne vous en attribuez point le succès: n'écoutez point la voix secrette de votre cœur qui s'applaudit; n'écoutez point celle des hommes qui vous séduisent. Si votre travail paroit inutile, ne vous découragez point: ne désespérez ni de vous, ni des autres;

ne vous relâchez point. Les momens que Dieu s'eſt réſervés ne ſont connus que de lui. Il vous rendra le matin la récompenſe de votre travail pendant la nuit. Il a paru inutile : mais il ne l'étoit pas pour vous. Le ſoin vous étoit recommandé, & non le ſuccès.

SECONDE PARTIE.

DEVOIRS PARTICULIERS

Par raport à l'éducation de la Jeuneſſe.

LES différens devoirs que j'ai à examiner dans cette ſeconde partie, regardent le Principal du Collége, les Régens, les Parens, les Précepteurs, les Ecoliers,

CHAPITRE PREMIER.

Des devoirs du Principal.

LE PRINCIPAL d'un Collége en eſt comme l'ame, qui met tout en mouvement, & qui préſide à tout. C'eſt ſur lui que roule le ſoin d'établir le bon

ordre, de maintenir la diſcipline, de veiller en général ſur les études & ſur les mœurs. On comprend aiſément combien un tel poſte eſt important pour le bien public, & combien en même tems il eſt difficile à remplir. Il ſeroit à ſouhaiter, ce ſemble, que celui qui ſe trouve à la tête des Profeſſeurs fût en tout le premier; qu'il pût en tout ſervir de conſeil & de modéle; & qu'il poſſédât parfaitement tout ce qu'on enſeigne aux jeunes gens, grammaire, belles-lettres, rhétorique, philoſophie, pour être en état de bien juger & de l'habileté des maîtres, & du progrès des diſciples. Mais on peut ſuppléer au défaut de quelques-unes de ces connoiſſances, par d'autres qualités encore plus eſſentielles & plus néceſſaires. Une maiſon eſt heureuſe, quand Dieu lui donne pour chef un homme qui a l'eſprit de gouvernement, un caractére liant & ſociable, un jugement ſolide, une humble & prudente docilité, un déſintéreſſement parfait; & qui n'entre dans cette place que par des vûes de religion, & nullement par des motifs humains. Alors le ſuccès eſt immanquable. Car on peut dire, ſans crainte de ſe tromper, & l'expérience en eſt un bon garand, que c'eſt le mérite

du Principal qui contribue le plus à la réputation d'un Collége.

Il y a quatre ou cinq choſes ſur-tout qui ſont l'objet des ſoins & de l'attention du Principal : la nourriture, les études, la diſcipline, l'éducation, la religion. J'expliquerai en détail chacune de ces parties le plus briévement qu'il me ſera poſſible.

ARTICLE PREMIER.

De la nourriture des Penſionnaires.

CE QU'UN PERE eſt dans ſa famille, le Principal l'eſt dans un Collége. Il doit donc avoir l'attention & la tendreſſe d'un pere, & donner ſes premiers ſoins à la ſanté des enfans, qui eſt la baſe & le fondement de tout le reſte. Elle dépend beaucoup de la nourriture, qui jointe au mouvement & à l'exercice, ſert à faire croître les enfans, à les fortifier, à leur donner une bonne conſtitution, & à les mettre en état de ſoutenir les fatigues des différens états où la Providence les appellera un jour. Pour cela il faut que la nourriture ſoit ſimple ; mais bonne, ſolide, & réglée.

Le moien que la nourriture ſoit telle qu'elle doit être, & ceci me paroit un

principe essentiel en matiére d'économie, c'eſt de prendre ce qu'il y a de meilleur en tout genre : le meilleur pain, la meilleure viande, la meilleure huile, le meilleur beurre, &c. & j'ai connu par expérience qu'il n'en coutoit pas beaucoup plus, ſur-tout ſi l'on a ſoin de paier réguliérement ceux qui font les fournitures, moiennant quoi l'on eſt aſſuré d'être toujours bien ſervi.

Un obſtacle à la régle que j'établis ici, ſeroit de la part du Principal un grand deſir d'amaſſer du bien. Mais je ne dois ſoupçonner perſonne d'une diſpoſition d'ame ſi éloignée du caractére d'un homme de lettres & d'un homme d'honneur, [a] qui ſait mieux que tout autre que ce ſeroit dégrader ſon miniſtére que de l'exercer par des vûes baſſes d'intérêt, & de mettre à prix le ſoin qu'il prend d'élever la jeuneſſe. Il eſt bien juſte que les peines qu'on ſe donne en ce genre, qui ſont la partie la plus onéreuſe & la plus inquiétante du gouvernement d'un Collége, ſoient récompenſées même temporellement. Un Principal, pour bien faire toutes choſes, &

[a] Quis ignorat quin id longe ſit honeſtiſſimum, ac liberalibus diſciplinis & illo quem exigimus animo digniſſimum, non vendere operam, nec elevare tanti beneficii auctoritatem ? *Quintil. lib.* 12. *cap.* 7.

agir

agir en tout généreuſement, doit être à ſon aiſe & au large. Mais le moyen d'y parvenir, (& pluſieurs en ont fait une heureuſe expérience) c'eſt de ne rien épargner pour la nourriture des Penſionnaires.

Il [a] ne ſuffit pas que le Principal ſoit lui-même déſintéreſſé & généreux : il faut qu'il inſpire les mêmes ſentimens à ceux qui ſous ſon nom & à ſa place ſeront chargés de l'économie, & qu'il veille exactement ſur leur conduite, dont il eſt reſponſable au public. Une marque ſûre qu'il deſire ſincérement de remplir en cela ſon devoir, c'eſt de donner aux maîtres ſur cet article, comme dans tout le reſte, une entiére liberté de lui porter leurs plaintes, de les y exhorter publiquement, de déclarer que ce ſera lui faire plaiſir que d'en uſer avec lui de la ſorte, de recevoir leurs remontrances d'une maniére qui le prouve, & ſur-tout d'en faire l'uſage que la juſtice & la prudence exigeront de lui. Pour épargner aux maîtres la peine

a His in rebus jam te uſus ipſe profectò erudivit, nequaquam ſatis eſſe ipſum haſce habere virtutes, ſed circumſpiciendum diligenter ut in hac cuſtodia provinciæ non te unum ſed omnes miniſtros imperii tui, ſociis, & civibus, & reipſtæſtare videare. *Cic. Epiſt. 1. lib. 1. ad Q. frat.*

qu'une telle démarche cauſe naturellement, il pourroit leur indiquer dans le Collége quelque perſonne, comme le ſous-Principal, ou quelque autre, avec qui ils s'expliqueront plus volontiers & plus librement. Il doit compter que c'eſt là l'unique moien d'arrêter les diſcours.

Les maîtres, de leur côté, doivent ſur cet article marquer beaucoup de modération, & ne jamais ſe plaindre à table des mets qu'on y ſert, pour ne point accoutumer leurs écoliers à une trop grande délicateſſe ſur le boire & ſur le manger, & pour ne point autoriſer par leur exemple un eſprit de plainte & de murmure, qui n'eſt propre qu'à ſemer la diviſion, & à fomenter le mécontentement dans un Collége. Il faut ſe ſouvenir que quelque attention & quelque bonne volonté qu'ait un Principal, il eſt impoſſible que dans une grande économie il n'échape quelques fautes & quelques négligences, que la prudence & la charité des maîtres doivent couvrir & diſſimuler.

A LA BONNE nourriture on doit joindre la propreté, qui en releve le prix, & en fait l'aſſaiſonnement. Il faut que le linge ſoit blanc, la vaiſſelle bien écurée, les ſalles où l'on mange balayées

réguliérement tous les jours après le repas, & chaque choſe toujours rangée à ſa place. L'Univerſité, dans ſes ſtatuts, entre ſur cela dans un détail, qui montre combien elle juge cette attention importante. Un Principal ne la peut donc pas regarder comme indigne de ſes ſoins, & il faut qu'il puiſſe dire de lui-même ce que nous liſons dans Horace :

Stat. 23. Append.

Epiſt. 5. lib. 1.

Hæc ego procurare & idoneus imperor, & non
Invitus : ne turpe toral, ne ſordida mappa
Corruget nares : ne non & cantharus & lanx
Oſtendat tibi te.

Le même Poéte, dans un autre endroit, remarque que cette propreté ne demandant point de dépenſe, mais ſeulement un peu de ſoin & d'exactitude, la négligence en ce point n'eſt pas pardonnable.

Vilibus in ſcopis, in mappis, in ſcobe, quantus
Conſiſtit ſumptus ? neglectis flagitium ingens.

Satyr. 4. l. 2.

ARTICLE II.

Des Etudes.

COMME le choix des Régens dépend uniquement du Principal, on peut dire

par cette raiſon que c'eſt de lui que dépend le ſuccès des études. Ce choix eſt une des parties les plus importantes de ſon miniſtére, & qui a de plus grandes ſuites, ſoit par raport au bien public, ſoit par raport à la perſonne du Principal même.

Quel avantage n'eſt-ce point pour la Jeuneſſe, quel honneur pour l'Univerſité, quand un Principal met en place des Régens qui ſe diſtinguent par beaucoup d'érudition, qui brillent au dehors par des compoſitions ou par des actions publiques, & qui à ces qualités éclatantes en joignent d'autres non moins néceſſaires, le talent d'enſeigner & de conduire, l'autorité, la probité, la piété! Mais quel poids accablant pour lui, ſi par des vûes humaines il nomme des Régens peu capables de s'acquitter de leurs fonctions! Tout le bien qu'un meilleur choix eût produit, lui ſera reproché: & tout le mal qui ſuiva un choix imprudent & téméraire, ſera ſur ſon compte.

Pour éviter ce malheur, il faut tâcher de faire tomber ſon choix ſur ceux que Dieu deſtine aux emplois; c'eſt-à-dire ſur ceux à qui il a donné les qua-

lités néceſſaires pour les remplir : autrement, c'eſt mépriſer ſes dons, & rejetter ce qu'il a choiſi. L'Univerſité, en donnant aux Principaux le droit d'élire les Régens, leur enjoint de s'aſſurer auparavant de leur capacité, & encore plus de leur probité, afin qu'ils ſoient en état d'inſtruire les jeunes gens dans les Belles-Lettres, & de les former aux bonnes mœurs. *Gymnaſiarchæ ad docendam & regendam juventutem pædagogos & magiſtros probatæ vitæ & doctrinæ recipiant & admittant.... quorum mores imprimis ſpectandi, ut pueri ab his & literas ſimul diſcant, & bonis moribus imbuantur.* *Stat. Facult. Art.*

Ce n'eſt ni la chair, ni le ſang, ni le pays & la patrie, qu'il faut conſulter dans un tel choix, mais l'utilité publique. S'il étoit permis de comparer les petites choſes aux grandes, on exhorteroit le Principal à ſe ſouvenir d'une belle parole d'un Empereur Romain, & d'imiter ſa conduite. C'eſt Galba, lorſqu'il adopta Piſon. » Auguſte, lui » dit-il, s'eſt cherché un ſucceſſeur dans » ſa famille : pour moi j'en ai cherché » un dans toute l'étendue de l'Empire. *Auguſtus in domo ſucceſſorem quæſivit,*

ego, in Republica. [a] Nous devons regarder comme notre plus proche parent, & notre meilleur ami, celui qui a le plus de mérite, ſelon la belle remarque de Pline. La brigue & la recommandation des Puiſſances ne doivent avoir ici aucune part; & c'eſt dans ces ſortes d'occaſions qu'il doit faire paroitre une fermeté inébranlable, en ſe repréſentant à lui-même de quelle injuſtice & de quelle infidélité il ſe rendroit coupable, en ſacrifiant à la complaiſance pour un particulier les intérêts eſſentiels de tant de familles qui lui ont confié de bonne foi ce qu'elles avoient de plus cher.

On ſait combien d'excellens ſujets M. Gobinet avoit placés dans le Collége du Pleſſis. Il alloit les chercher lui-même, & n'avoit égard qu'au mérite, & jamais à la recommandation ſeule. Le célébre M. Lenglet aiant lu une piéce de vers qu'il rencontra par hazard ſur la table de M. Gobinet, lui dit que l'Auteur qu'il ne connoiſſoit point, pourroit devenir un excellent poéte, s'il ajoutoit à ſon génie naturel la lec-

[a] An tu ſummæ poteſtatis heredem tantùm intra domum tuam quæras? non per totam civitatem circumferas oculos, & hunc tibi proximum, hunc conjunctiſſimum exiſtimes, quem optimum inveneris? *Plin. in Paneg. Traj.*

ture de Virgile qui lui manquoit. C'en fut assez à ce digne Principal, quand il eut connu d'ailleurs les autres qualités de ce jeune homme, pour le faire Régent: c'étoit M. Hersan, qui a fait tant d'honneur à l'Université.

L'important pour un Principal seroit de former lui-même de bons sujets dans son collége, & de les préparer de loin à la Régence. Quand on les a vû croître ainsi sous ses yeux, on les connoit tout autrement, non seulement par raport à la capacité, mais, ce qui est encore plus essentiel, par raport aux mœurs & au caractére d'esprit. Je reviendrai à cette matiére, & j'y insisterai davantage, en finissant cet article.

Il ne suffit pas d'avoir fait un bon choix: il faut le soutenir par tout le reste de sa conduite. La grande habileté d'un Principal consiste à gagner l'esprit des Régens, à s'en faire estimer & aimer, à s'attirer leur confiance; à quoi il ne peut parvenir que par des maniéres douces, prévenantes, éloignées de tout air de hauteur & d'empire. Car il doit se souvenir que le caractére qui domine dans les gens de lettres, c'est l'amour de la liberté; j'entends une liberté honnête, & réglée par la raison.

OUTRE ce qui dépend des Régens, le Principal peut contribuer beaucoup par lui-même à l'avancement des études, en s'appliquant à jetter de l'émulation dans les Classes par les fréquentes visites qu'il y fera, pour se faire rendre compte du progrès des études, pour y animer les bons écoliers par des louanges, pour leur distribuer de tems en tems des récompenses & des prix, pour exciter les médiocres & les foibles à faire des efforts, & pour appuier en tout l'autorité & les bonnes vûes des Régens.

La distribution des prix qui se fait à la fin de l'année avec solennité, est un des moiens les plus efficaces pour exciter & entretenir l'émulation dont je parle. Ce soin regarde le Principal, & de toutes les dépenses qu'il fait, celle-ci est la mieux emploiée. Il seroit à souhaiter, comme je l'ai déja observé, que leur revenu les mît en état d'y fournir sans s'incommoder ; & j'admire la générosité de ceux qui n'aiant point de pensionnaires, ou n'en aiant qu'un très petit nombre, ne laissent pas de distribuer des prix à la fin de l'année, comme s'ils étoient fort riches.

Afin que cette distribution de prix produise tout son effet, elle doit se faire

avec une grande équité, ſans que jamais la faveur y ait aucune part. Il dépend du Principal de donner des prix, ou de n'en pas donner : mais quand ils ſont une fois propoſés, il n'en eſt plus le maître, ils ſont dûs, & appartiennent de droit au mérite, & ils ne peuvent, ſous quelque prétexte que ce ſoit, lui être refuſés ſans une injuſtice criante. Ici les rangs ſont réglés, non par la naiſſance ou par les richeſſes, mais par l'eſprit & le ſavoir. Le roturier ſe trouve de niveau avec le prince, & pour l'ordinaire le devance de beaucoup : & rien n'eſt plus important pour faire fleurir les études dans un Collége, que d'y bien établir la réputation d'une juſtice exacte & rigoureuſe dans la diſtribution des places & des prix.

Je reviens, comme je l'ai promis, à ce qui regarde le choix des Régens. Le moien le plus ſûr d'y réuſſir, & je ſai que pluſieurs Principaux l'ont emploié avec ſuccès, c'eſt de choiſir dans les Claſſes de pauvres écoliers en qui l'on remarque de l'eſprit & de la bonne volonté, de les nourrir à ſes dépens, d'avoir une attention particuliére ſur leur conduite & ſur leurs études, quand ils les ont achevées de leur confier le ſoin

de quelques écoliers, afin qu'ils se forment eux-mêmes en les instruisant, de leur faire faire de tems en tems quelques compositions soit en vers soit en prose, & par là de les mettre en état d'entrer dans la Régence quand l'occasion s'en présentera.

Cette dépense ne va pas loin, & peut avoir d'heureuses suites. Le grand avantage qu'un Principal en doit espérer, c'est d'attirer sur son Collége la bénédiction de Dieu, & il en a un extrême besoin. Car, il ne faut pas le dissimuler, il y a généralement parlant sur les riches & sur les richesses une sorte de malédiction, qu'il faut tâcher d'en détourner en mélant parmi les enfans des riches quelques pauvres écoliers, qui attirent sur eux les regards & la protection de celui qui se déclare par-tout dans l'Ecriture le protecteur & le pere des pauvres.

Je ne sai s'il y a, pour un homme de lettres & pour un homme de bien, une joie plus pure que celle d'avoir contribué par ses soins & par ses libéralités à former de jeunes gens, qui dans la suite deviennent d'habiles Professeurs, & par leurs rares talens font honneur à l'Université. Cette joie, ce me sem-

ble, devient encore infiniment plus ſenſible, quand c'eſt à titre de gratitude qu'on leur a rendu ces ſervices, pour reconnoître & pour paier en quelque ſorte ceux qu'on a reçu ſoi-même lorſqu'on étoit dans une pareille ſituation. Car ſouvent, & l'on ne doit pas en rougir, c'eſt du ſein de la pauvreté que ſortent les plus excellens ſujets, comme Horace le remarque en parlant des plus grands hommes de la République Romaine.

Hunc *, & incomptis Curium capillis
Utilem bello tulit, & Camillum
Sæva paupertas.

* Fabricium. *Horat. Od. 12. l. 2.*

ARTICLE III.

De la diſcipline du Collége.

LES PRINCIPAUX ſont chargés par leur place & par leur titre de veiller à la diſcipline générale des Colléges. C'eſt à eux qu'il appartient de faire examiner les écoliers, pour les placer dans les Claſſes qui leur conviennent. Ils doivent ſe faire rendre compte chaque ſemaine de la conduite qu'ils y gardent. Ils doivent agir de concert avec les Profeſſeurs, pour régler quels Auteurs on expliquera dans les Claſſes. Ils ſont

Stat. 13. Facult. Art.

Stat. 17.

Stat. 24.

tenus de faire observer exactement les Statuts de l'Université, & les Réglemens de la Faculté des Arts qui regardent la discipline des Colléges & des Classes, tel par exemple qu'est celui qui fixe les jours de congés, & le tems de l'entrée & de la sortie des Classes, qui a été renouvellé depuis peu, & autorisé par le Parlement: & c'est pour
Stat. 76. cela que l'Université leur enjoint de faire lire deux fois chaque année ces Statuts & ces Réglemens en présence de tous les maîtres & de tous les écoliers.

Cette derniére Ordonnance est fort sage, mais n'est pas assez exactement observée. Pour en rendre l'exécution plus facile, on a fait imprimer séparément ceux de ces Statuts & de ces Réglemens qu'on a jugé les plus essentiels pour la discipline; & il y a des Professeurs qui ne manquent point chaque année de les lire dans leurs Classes. On pourroit y en ajouter quelques-uns qui ont été faits depuis; & les faire imprimer de nouveau.

Je commence cet article par ce qui regarde les devoirs du Principal à l'égard des Boursiers. Tout ce que je dois dire dans la suite leur convient jusqu'à

un certain point, & leur eſt commun avec les autres écoliers : mais le Principal leur doit un ſoin particulier. Ils ſont les enfans de la maiſon, & les Colléges, dans leur origine, ont été fondés pour eux. Un Principal doit toujours s'en ſouvenir, & ne perdre jamais de vûe les pieux motifs des Fondateurs, qui ont conſacré une partie de leurs biens à une œuvre ſi ſainte. C'étoient pour l'ordinaire, de hauts & puiſſans Seigneurs dans leur tems : des Cardinaux, des Archevêques, des Evêques, des Chanceliers, des Princes, & quelquefois même des Têtes couronnées. Leur mémoire doit encore être auſſi chére & auſſi précieuſe à un Principal, que le ſeroit leur perſonne, s'ils étoient actuellement en place & en crédit. Il doit, par reſpect & par reconnoiſſance pour ces illuſtres Fondateurs qui ſont toujours vivans pour lui, avoir pour les Bourſiers une bonté & une tendreſſe de pere, leur procurer tous les ſecours temporels & ſpirituels qui dépendent de lui, leur donner tous ſes ſoins pour les mettre en état de remplir dignement les places où la divine Providence les appellera, empêcher ſurtout que les enfans des riches n'aient du

mépris pour eux, & pour cela leur témoigner lui-même de l'estime & de la considération. Je n'ai jamais remarqué que les Pensionnaires fussent choqués qu'en certaines occasions on leur préférât les Boursiers, & que par honneur on leur donnât le premier rang. Ceux-ci ne doivent pas s'en prévaloir, ni oublier que c'est à titre de pauvres qu'ils sont Boursiers ; & qu'ainsi leur caractére doit être la douceur, l'obéissance, la docilité, & sur-tout l'humilité : car rien n'est plus insupportable qu'un pauvre orgueilleux : *Odivit anima mea... pauperem superbum.* A ces conditions on ne peut témoigner trop d'amitié aux Boursiers. Quand un Principal l'a été lui-même, comme cela arrive assez fréquemment, il est bien plus porté à les favoriser, & il s'applique volontiers ce vers de Virgile :

Eccli. 25. 4.

Æn. lib. 1. v. 634. Non ignara mali miseris succurrere disco.

Ou plutôt il s'applique le commandement que Dieu fait souvent dans l'Ecriture aux Israélites, de prendre soin des étrangers, parce qu'eux-mêmes l'avoient été : *Amate peregrinos, quia ipsi fuistis advenæ in terra Egypti.*

Deut. 10. 9.

UNE des choses qui contribuent le

plus à établir la réputation d'un Collége, c'eſt l'exactitude & la fermeté de la diſcipline. Il y a à la vérité bien des parens qui ſe déterminent preſque à l'aveugle ſur le choix d'un Collége ; mais il y en a beaucoup auſſi qui ſe conduiſent autrement, & qui regardant comme le premier & le plus eſſentiel de leurs devoirs de procurer une éducation chrétienne à leurs enfans, y donnent tous leurs ſoins & toute leur application. Or ce qui détermine de tels parens en faveur d'un Collége, c'eſt la connoiſſance qu'ils ont de la bonne diſcipline qui y régne.

Tout le ſoin d'un Principal eſt donc de s'acquitter fidélement de ſon devoir, ſans être inquiet du ſuccès. Un peu d'honneur lui ſuffit pour ne jamais briguer aucun Penſionnaire. Ce ſeroit avilir & dégrader ſa profeſſion, & la confondre avec l'emploi des mercénaires & des ouvriers, dont pluſieurs même rougiroient d'une telle démarche. Il faut qu'on regarde comme un avantage d'être admis dans ſon Collége ; & c'en eſt un en effet d'avoir place dans une maiſon où la Jeuneſſe eſt élevée avec ſoin : tout pere bien ſenſé ne penſera jamais autrement.

Il seroit aussi, ce me semble, du bon ordre & de la prudence de ne point recevoir aveuglément tous les écoliers qui se présenteroient; mais de s'informer auparavant de leurs mœurs & de leurs caractéres, sur-tout quand ils sont déja un peu avancés en âge, & qu'ils sortent d'un autre Collége, ou de quelque Pension.

Mais le point important & décisif pour la discipline, c'est de ne jamais souffrir dans le Collége aucun écolier capable de nuire aux autres, soit en corrompant la pureté de leurs mœurs, soit en leur inspirant un esprit de mécontentement & de révolte. Dans ces deux cas, on ne craint point de l'assurer, la régle dont je parle doit être gardée inviolablement. Pour s'en convaincre, il ne faut que changer d'objet, & se demander à soi-même si on laisseroit avec les autres un enfant malade d'une maladie contagieuse. Est-ce donc que la contagion des mœurs est moins dangereuse, & qu'elle a des suites moins funestes? Un Principal, qui a de la religion, peut-il soutenir cette pensée effraiante, mais véritable, qu'un jour Dieu lui demandera compte de toutes les ames qui se seront perdues dans son Collége, parce que pour des vûes

d'intérêt, ou par trop de complaiſance & de molleſſe, il n'en aura pas éloigné les corrupteurs ? *Sanguinem ejus de manu tua requiram.* Ezech. 3. 18.

Quand je parle ainſi, je ne prétends pas que tout défaut conſidérable, ni même tout dérangement de mœurs, ſoit une raiſon de ſe défaire d'un écolier. La maladie, comme telle, n'eſt point une raiſon de faire ſortir le malade de l'infirmerie; mais ſeulement quand elle eſt connue pour contagieuſe, & capable d'infecter les autres. Ainſi l'on ſouffre quelque tems un écolier : mais quand on voit que les avis, les réprimandes, les punitions ſont inutiles, & qu'il y a lieu de craindre que le mal ne ſe communique, c'eſt pour lors que l'éloignement & la ſéparation deviennent abſolument néceſſaires.

J'avoue qu'il n'y a point d'occaſion où le Principal ait plus beſoin de prudence & de diſcernement que dans celle dont il s'agit ici. Il n'y a que l'eſprit de Dieu qui puiſſe le tenir dans un juſte milieu, & lui inſpirer un ſage tempérament entre une molle douceur & une ſévérité outrée ; & il ne peut trop, dans de telles conjonctures, implorer ſon ſecours & ſa lumiére.

Un autre moien de conſerver la diſcipline & le bon ordre dans un Collége, c'eſt de ſoutenir avec fermeté & ſageſſe les maîtres ſubalternes, de bien établir leur autorité, de les appuier fortement dans l'occaſion, & de ne jamais leur donner le tort en préſence des écoliers; mais de ſe réſerver à leur dire en particulier ce qu'on jugera à propos, & à leur donner les avis néceſſaires. Pour cela le Principal doit les voir ſouvent, les recevoir toujours avec bonté & honnêteté, s'informer par eux de la conduite & du caractére des écoliers, écouter leurs plaintes & leurs avis, leur laiſſer une entiére liberté, afin de s'attirer leur confiance. C'eſt cette union, ce concert, cette unanimité, qui eſt l'ame du gouvernement. Alors tout retentit aux oreilles du Principal. Son eſprit régne par-tout. Les maîtres, qui ſont comme ſes bras, ſes oreilles, ſes yeux, reçoivent de lui tout leur mouvement; & il les ménage auſſi de ſon côté comme la prunelle de ſes yeux, & comme ne faiſant qu'un même tout avec lui.

Le Sous-Principal, ſur qui roule en général le ſoin de la diſcipline, & qui tient preſque par-tout la place du Prin-

cipal, & ſupplée à ſon abſence, doit ſuivre en tout ſes impreſſions. L'eſprit de vigilance, d'attention, d'exactitude, fait ſon caractére eſſentiel. Rien ne doit lui échaper. Pendant les récréations, lorſqu'il ſe proméne & s'entretient avec les autres, ſes yeux & ſon eſprit ſont ailleurs. Il obſerve tout, ſans preſque que cela paroiſſe : les mouvemens, les converſations, les liaiſons particuliéres ; & il ſait faire profit de tout. J'en dis autant de tous les autres maîtres, pour qui cette attention n'eſt pas moins néceſſaire ; mais eſt beaucoup plus facile, parce qu'ils n'ont qu'un petit nombre d'écoliers à obſerver. Il y a des Précepteurs qui croient pouvoir en conſcience ſe repoſer de ce ſoin ſur la perſonne qui eſt chargée de la diſcipline publique. C'eſt une erreur. Chaque maître répond de ſes écoliers, & eſt obligé de veiller ſur eux dans tous les tems où il lui eſt libre de le faire.

On ne peut trop recommander l'exactitude à faire chaque choſe dans ſon tems & dans le moment marqué. Elle ne coute que dans les commencemens : quand la coutume en eſt une fois établie, les écoliers l'obſervent comme naturellement, & preſque ſans y ſon-

ger. On aime à voir une nombreuſe Jeuneſſe diſparoître tout d'un coup au premier ſon de la cloche, & laiſſer la cour vuide : & l'on n'augure pas bien de la diſcipline d'un Collége, quand, au lieu de ce promt départ, on délibére pour ſe mettre en marche, & que des traîneurs ſe ſuccédent les uns aux autres. On en peut dire autant de tout le reſte : de l'entrée dans les claſſes, au réfectoire, à l'égliſe. Pour établir cet ordre, le Principal & le Sous-Principal doivent en donner l'exemple, & ſe trouver par tout les premiers.

Cet eſprit d'exactitude eſt d'un grand ſecours pour tous les emplois de la vie : c'eſt une qualité abſolument néceſſaire à tous ceux qui gouvernent. Pour cela il faut entrer dans un grand détail : être attentif à tout, ſans preſque le paroître ; prévoir de loin & préparer tout ce qui doit ſe faire ; ne ſe pas contenter de donner des ordres, s'informer réguliérement s'ils ſont exécutés, & comment ; veiller à l'obſervation des plus légers réglemens, afin de prévenir par là le violement de ceux qui ſont plus eſſentiels. Il y a des maîtres qui mépriſent l'exactitude dans les petites choſes, parce qu'ils les regardent comme des mi-

futies & des bagatelles. Ils ne font pas attention que quoique chacune de ces régles paroiſſe peut-être en particulier peu importante, réunies toutes enſemble elles forment ce qu'on appelle diſcipline & bon ordre dans un Collége; & que la négligence par raport aux unes, entraîne ordinairement la ruine des autres. J'appliquerois ici volontiers ce que Tite-Live remarque au ſujet de la religion. *Liv. lib. 6. n. 14.* » Ces cérémonies, dit-il, nous paroiſſent maintenant petites & mépriſables; mais c'eſt en ne les mépriſant point » que nos ancêtres ont porté la Répu» blique à ce point de grandeur où nous » la voions. *Parva ſunt hæc : ſed parva iſta non contemnendo majores noſtri maximam hanc rem fecerunt.*

Ce n'eſt pas que je croie qu'on doive faire conſiſter le bon ordre d'un Collége dans le grand nombre des régles. La multiplicité des loix n'eſt pas toujours la marque d'un bon gouvernement : *Ut antehac flagitiis, ita tunc legibus laborabatur*, dit Tacite. Elles ſont plutôt pour les maîtres qui en connoiſſent la néceſſité & les avantages, que pour les écoliers, que le ſeul nom de loix eſt capable de révolter. L'exemple des premiers, & du côté des autres l'habitude contra- *Tacit. Annal. lib. 3. cap. 25.*

ctée par la pratique même des régles, eſt une loi vivante, préférable à celles qui ſont écrites. Il eſt à ſouhaiter qu'on puiſſe dire d'un Collége, ce que dit le même Tacite des Germains: » Que les bonnes mœurs y ont plus de pouvoir, » qu'ailleurs les bonnes loix : » *Plus ibi boni mores valent, quàm alibi bonæ leges.*

De mor. Germ. cap. 19.

ARTICLE IV.

De l'éducation.

J'ENTENS ici par ce mot le ſoin particulier qu'on prend de former les maniéres & le caractére des jeunes gens : en quoi je fais conſiſter une grande partie de l'éducation.

Ce ſoin regarde le corps & l'eſprit. Le Principal doit veiller à la culture & à la perfection de l'un & de l'autre.

ON PEUT raporter à la propreté & à la bonne grace tout ce qui concerne le corps.

Je ne puis mieux faire, par raport à la propreté, que de citer ici les termes mêmes du Statut & du Réglement de l'Univerſité ſur ce ſujet. « [a] Les maîtres

[a] Provideant pædagogi & magiſtri, ut ſui diſcipuli abhorreant à cultu immundo, luxulento, & agreſti : ne ſint inſigniter negligentes in veſtitu, ne diſ-

» doivent prendre ſoin que leurs diſci-
» ples n'aient rien dans leur extérieur de
» malpropre, de rebutant, ni de groſ-
» ſier; que dans leur vêtement ils ne
» faſſent point paroître une négligence
» marquée; qu'on ne leur voie point
» des habits déchirés, des cheveux mal
» peignés, des mains ſales. Car on doit
» s'appliquer, non ſeulement à leur
» donner le bon goût de la litérature &
» des ſciences, mais auſſi à leur appren-
» dre la politeſſe & le ſavoir vivre, qui
» ſont ſi néceſſaires pour la ſociété & le
» commerce de la vie. D'un autre côté,
» il ne faut pas ſouffrir que les jeunes
» gens donnent dans le luxe & le faſte
» des habits, ni qu'ils affectent de por-
» ter des cheveux friſés avec trop de
» ſoin & trop d'art comme dans le mon-
» de. » Rien n'eſt plus ſage que ce Ré-
glement, qui commande d'éviter les deux extrémités, qui ſont également vicieuſes. Il ne faut point ſouffrir dans les écoliers aucune affectation de parure, & encore moins ces airs de petits

cincti, impexi, illoti: ut non ſolùm in literatura, ſed etiam in communi vitæ uſu civilem humanitatem politioremque urbanitatem ediſcant. Sed hi, neque laſciviant immodeſtius, neque tortos arte & ſtudio capillos cincinnoſve ferant. *Stat.* 14. *Append.*

maîtres par lesquels ils prétendent quelquefois se distinguer.

La bonne grace, par raport aux jeunes gens, consiste à se bien présenter, à avoir une contenance assurée & modeste, à marcher d'un air aisé & naturel, à se tenir droits, à faire bien une révérence, à ne point être dans des postures peu décentes, à ne point s'abandonner à une certaine nonchalance. Les maîtres à danser sont utiles pour cela jusqu'à un certain point, & Quintilien approuve qu'on en fasse quelque usage : *Ne illos quidem reprehendendos putem qui paulum etiam palæstricis vacaverint.* Mais il étoit bien éloigné de permettre qu'on emploiât pour ce ministére des hommes décriés & infâmes par leur profession même : *Hos abesse ab eo, quem instituimus, quàm longissimè velim.* Il borne cette étude à fort peu de choses, & au simple nécessaire, tel que nous venons de l'exposer : *Ut recta sint brachia, ne indoctæ rusticæ-ve manus, ne status indecorus, ne qua in proferendis pedibus insciția, ne caput oculique ab alia corporis inclinatione dissideant.*

Quintil. lib. 2. cap. 2.

J'AI parlé ailleurs de la politesse, qui tient quelque chose du corps & de l'esprit. Car l'essentiel de cette qualité consiste

ſiſte à ne point trop s'aimer ſoi-même, à ne point tout raporter à ſoi, à éviter de rien faire ou de rien dire qui puiſſe bleſſer les autres, à chercher les occaſions de leur faire plaiſir, & à préférer leurs commodités & leurs volontés aux ſiennes. C'eſt à quoi les maîtres doivent ſur tout veiller. Quand les jeunes gens ſont exercés à la pratique de ces maximes, la politeſſe ne leur coute plus rien, & trois mois d'uſage du monde achevent de leur apprendre tout ce qu'ils en doivent ſavoir.

MAIS la grande & capitale application d'un Principal, (& l'on en peut dire autant à proportion de tous les autres maîtres,) c'eſt de travailler ſur l'eſprit & ſur l'humeur des jeunes gens; & il peut, par cet endroit, leur rendre un ſervice infini. Ce n'eſt point par les inſtructions publiques qu'il peut beaucoup avancer de ce côté-là; mais par des converſations particuliéres, où les jeunes gens puiſſent s'ouvrir à lui, lui parler avec liberté, lui marquer leurs peines; où on leur apprenne à ſe connoître eux-mêmes, à n'être pas fâchés qu'on leur parle de leurs défauts, à les découvrir les premiers & les avouer de bonne foi, à chercher les moiens de s'en

corriger, à demander pour cela les avis du maître, & à lui venir rendre compte de tems en tems du profit qu'ils en auront fait.

Je suppose, par exemple, que le caractére dominant d'un écolier est la fierté & la vanité. Il parle souvent de lui-même, & toujours avec estime & avec complaisance. Il vante à toute occasion la noblesse de sa famille, les dignités de ses parens, leurs richesses, la magnificence de leur équipage, de leur ameublement, de leur table; & il n'a que du mépris pour tous les autres. Ce défaut n'est pas rare parmi les jeunes gens, & il se trouve quelquefois dans ceux même dont les parens n'ont d'autre mérite que d'avoir amassé beaucoup de bien.

Un Principal, pour peu qu'il soit attentif sur son Collége, connoitra parfaitement le caractére de ce jeune homme. Dans une visite que celui-ci lui rendra, après les discours préliminaires, qui durent quelquefois lontems pour préparer la voie à quelque chose de meilleur & de plus sérieux, il fera tomber la conversation sur ce qui regarde le jeune homme. Si, sur les interrogations qu'on lui fera, il recon-

noit de lui-même ſon défaut dominant, s'il l'avoue ingénûment, on doit lui témoigner beaucoup de contentement, louer fort ſa ſincérité, lui marquer qu'un défaut avoué & reconnu eſt déja à demi corrigé. S'il n'en convient pas, ce qui peut arriver ou par diſſimulation, ou de bonne foi, on tâche inſenſiblement de le lui faire connoitre, par des faits particuliers qu'on lui cite, mais ſans reproches & ſans aigreur, par le ſentiment de ſes maîtres, par le témoignage même de ſes compagnons. On lui laiſſe quelquefois du tems pour y réfléchir plus mûrement. Quand enfin il commence à reconnoitre en lui ce défaut, on tâche de lui en faire ſentir la difformité & le ridicule : comment le ſeul amour propre bien entendu devroit nous en donner de l'éloignement, puiſqu'au lieu de l'eſtime que nous cherchons par de ſotes vanteries, nous ne nous attirons que du mépris & de la haine. On lui propoſe l'exemple de quelque camarade humble & modeſte avec beaucoup de naiſſance & de mérite, qui eſt eſtimé & aimé de tout le monde. Après lui avoir fait connoitre ſa maladie, on lui en propoſe les remédes : ne plus parler de ſoi-même, ni

de ſa famille, ni de ſes parens, ni de leurs richeſſes, ou de leurs dignités : ne ſe mettre point dans ſon propre eſprit au deſſus des autres: n'avoir du mépris pour perſonne : parler de ſes compagnons avantageuſement. On le fait revenir une quinzaine après. On s'eſt informé auparavant, par le raport des maîtres, de tout ce qui le regarde; mais on l'apprend de ſa bouche comme ſi on l'ignoroit entiérement : & pour peu qu'il y ait de progrès & de changement, on le loue, on l'encourage, on l'exhorte à faire toujours de mieux en mieux.

Je ſuppoſe pour ſecond exemple un jeune homme qui aura manqué de docilité & de reſpect à ſon maître, qui aura refuſé de lui obéir, qui aura même ajouté quelque parole inſolente, & qui perſiſte dans ſon opiniâtreté. Le maître, au lieu de le punir ſur le champ comme il en avoit droit, s'eſt contenté par ſageſſe de lui témoigner ſon mécontentement, & a remis la punition à un autre tems. Cependant l'écolier ne revient point à lui, & ne reconnoit point ſa faute. Le Principal, averti de tout, le fait venir. Il lui fait raconter la choſe comme elle s'eſt paſſée, & il examine s'il parle vrai. Il le rend lui-même témoin & juge dans ſa propre

cauſe. Il lui demande ſi un écolier ne doit pas être ſoumis à ſon maître : s'il ne doit pas lui répondre avec reſpect, quand même il croiroit n'avoir pas tort : mais combien eſt-il plus condannable, lorſque le maître a pleinement raiſon en tout ? Un Collége peut-il ſubſiſter, ſi un tel exemple eſt ſouffert ? Dépent-il ou du Maître ou du Principal, de le laiſſer impuni, & le peut-il raiſonnablement ? On conduit ainſi par dégrés un jeune homme à ſe condanner lui-même, à reconnoitre qu'il a mérité d'être puni, à faire ſatisfaction au maître, & à ſe ſoumettre à tout ce qu'il exigera de lui. Mais le maître alors, content de la ſoumiſſion, ſe fait un plaiſir de remettre la peine. Par une conduite ſi ſage, la faute de l'écolier lui devient ſalutaire, & ſe termine par lui faire aimer & reſpecter ſes maîtres plus que jamais ; au lieu qu'un châtiment fait ſur le champ l'en auroit peut-être éloigné pour toujours.

Il y a, dans ces occaſions, une habileté bien néceſſaire à un maître, qui conſiſte à ſavoir manier les eſprits, à les tâter doucement, à ne s'avancer qu'autant qu'il le faut, & à les conduire par différentes interrogations au point

où l'on veut les amener. C'étoit l'art merveilleux de Socrate, comme on le voit dans tous les dialogues où Platon le fait parler. On en trouve auſſi un exemple admirable dans la Cyropédie de Xénophon, autre diſciple de Socrate, qui peut ſervir de modéle aux maîtres pour ce genre de converſation dont nous parlons ici. Le Roi d'Arménie s'étant révolté contre Aſtyage roi des Médes, Cyrus marcha promtement contre lui, ſe ſaiſit de ſa perſonne, & l'aiant fait venir dans l'aſſemblée avec ſes femmes & ſes enfans, il commença par exiger de lui qu'avant tout il lui répondît ſelon la vérité. Alors le Roi d'Arménie, conduit de propoſition en propoſition, avoua en tremblant qu'il avoit rompu mal à propos le traité, qu'il méritoit d'être dépouillé de ſes biens, de ſon roiaume, de la vie même. Mais Cyrus l'aiant, contre toute eſpérance, rétabli dans tous ſes droits, s'en fit un ami, dont la fidélité & la reconnoiſſance furent inviolables. L'endroit eſt fort long, mais très-beau, & il mérite d'être lu avec attention.

Cyrop. lib. 3.

Je reviens au Principal. Il peut faire des biens infinis par ces entretiens familiers, où les écoliers s'ouvrent à lui, & lui

parlent comme à un bon ami. On peut emploier quelquefois le tems des récréations à ces sortes d'entretiens. Quand les écoliers estiment & aiment le Principal, ils n'ont pas de peine à s'ouvrir à lui : mais il faut faire ensorte, par le secret inviolable qu'on leur gardera, qu'ils n'aient jamais lieu de s'en repentir. On doit s'appliquer sur tout aux grands, parce qu'ils sont plus en état de profiter des avis, & qu'ils en ont plus de besoin. Les deux années de philosophie, après lesquelles c'est assez la coutume de choisir un genre de vie, semblent naturellement destinées à examiner leur vocation. C'est l'action de la vie la plus importante, qui décide souvent du bonheur temporel & du salut éternel, & qui est presque toujours abandonnée à un âge incapable de se conduire lui-même, & peu disposé à prendre conseil.

Avant que de finir cet article, je dois ajouter que les Principaux sont en état, & peutêtre aussi dans l'obligation, de rendre aux écoliers externes une partie des mêmes services qu'ils rendent aux pensionnaires : car toute la Jeunesse du Collége est confiée à leurs soins. Quand un Régent s'aperçoit qu'un écolier com-

mence à ſe déranger, il pourroit en avertir le Principal, qui le feroit venir dans ſa chambre, & lui donneroit les avis néceſſaires pour le faire rentrer dans ſon devoir.

ARTICLE V.

De la Religion.

JE N'AI PAS beſoin de prouver que cet article eſt le plus important de tous, & que la négligence des maîtres ſur ce point ſeroit très criminelle, parce qu'elle auroit des ſuites d'une conſéquence infinie. On peut réduire à trois points ce qui regarde cette matiére : les inſtructions, l'uſage des ſacremens, la pratique de certains exercices de piété.

§. I. *Des Inſtructions.*

IL EST AISÉ de comprendre que de jeunes gens qui ſortent du Collége ſans être inſtruits de la religion, courent riſque de l'ignorer tout le reſte de leur vie ; & l'on ne ſait que trop que cette gnorance eſt la funeſte ſource des déſordres & de l'irréligion qui régnent preſque généralement dans le monde.

Le remède à un ſi grand mal eſt de profiter d'un tems où les jeunes gens

ſont encore dociles, & naturellement ouverts à toutes les vérités de la religion. On doit poſer pour principe de l'éducation chrétienne, (ceci regarde tous les maîtres en général, Principaux, Régens, Précepteurs,) que les enfans ſont confiés aux maîtres de la main de Jeſus-Chriſt même, pour veiller à la conſervation du précieux tréſor de l'innocence qu'il a rétablie en eux par le batême, pour les rendre dignes de l'adoption divine & de la glorieuſe qualité d'enfans de Dieu à laquelle il les a élevés, pour les inſtruire de tous les myſtéres de ſa vie & de ſa mort, de toutes les merveilles qu'il a opérées en leur faveur, & de tous les préceptes à l'obſervation deſquels il a attaché leur ſalut. Voila de quoi Jeſus-Chriſt nous demandera un jour compte, & non ſi nous avons fait de bons poétes ou de bons orateurs.

Or dans quelle ſource peut-on puiſer ces divines connoiſſances, ſinon dans les Livres ſacrés de l'ancien & du nouveau Teſtament ? Je ſupplie les maîtres de lire avec attention ce que dit ſur cet article M. de Fénelon, dans le livre que j'ai déja cité, qui eſt ſur l'éducation des filles, mais qui ne convient pas moins

aux jeunes gens de l'autre ſexe. J'en rapporterai ici quelques endroits.

» Les hiſtoires de l'ancien Teſtament » ne ſont pas ſeulement propres à réveiller la curioſité des enfans ; mais, » en leur découvrant l'origine de la religion, elles en poſent les fondemens » dans leur eſprit. Il faut ignorer profondément l'eſprit de la religion, pour » ne pas voir qu'elle eſt toute hiſtorique. C'eſt par un tiſſu de faits merveilleux, que nous trouvons ſon établiſſement, ſa perpétuité, & tout ce » qui doit nous la faire croire & pratiquer.

» Il ne faut pas s'imaginer qu'on » veuille engager les jeunes gens à s'enfoncer dans la ſcience, quand on leur » propoſe toutes ces hiſtoires. Elles ſont » courtes, variées, propres à plaire aux » gens les plus groſſiers. Dieu qui connoit mieux que perſonne l'eſprit de » l'homme qu'il a formé, a mis la religion dans des faits populaires, qui » bien loin de ſurcharger les ſimples, » leur aident à concevoir & à retenir » les myſtéres. M. de Fénelon en apporte un exemple qui regarde le myſtére de la Trinité, après quoi il ajoute : » Cet exemple ſuffit pour montrer l'u» tilité des hiſtoires. Quoiqu'elles ſem-

» blent allonger l'inſtruction, elles l'a-
» brégent beaucoup, & lui ôtent la ſé-
» chereſſe des catéchiſmes, où les myſ-
» téres ſont détachés des faits. Auſſi
» voions-nous qu'anciennement on inſ-
» truiſoit par les hiſtoires. La maniére
» admirable dont ſaint Auguſtin veut
» qu'on inſtruiſe tous les ignorans, n'é-
» toit point une méthode que ce Pere
» eût ſeul introduite : c'étoit la métho-
» de & la pratique univerſelle de l'E-
» gliſe. Elle conſiſtoit à montrer par la
» ſuite de l'hiſtoire la religion auſſi an-
» cienne que le monde ; Jeſus-Chriſt at-
» tendu dans l'ancien Teſtament, & Je-
» ſus-Chriſt régnant dans le nouveau :
» c'eſt le fond de l'inſtruction chré-
» tienne.

» Cela demande un peu plus de tems
» & de ſoin, que l'inſtruction à la-
» quelle beaucoup de gens ſe bornent :
» mais auſſi on ſait véritablement la re-
» ligion, quand on ſait ce détail ; au
» lieu que quand on l'ignore, on n'a
» que des idées confuſes ſur Jeſus-
» Chriſt, ſur l'Evangile, ſur la néceſſi-
» té de ſe ſoumettre abſolument à ſes
» déciſions, & ſur le fond des vertus
» que le nom chrétien nous doit inſpi-
» rer. Le Catéchiſme * hiſtorique, im-

* C'eſt celui

t. l'Ab. » primé depuis peu de tems, qui eſt un
ur. » livre ſimple, court, & bien plus clair
» que les catéchiſmes ordinaires, ren-
» ferme tout ce qu'il faut ſavoir là-
» deſſus. Ainſi on ne peut pas dire qu'on
» demande beaucoup d'étude.

M. de Fénelon, après avoir parcouru & indiqué les hiſtoires les plus remarquables de l'ancien & du nouveau Teſtament, ajoute ce qui ſuit. » Choi-
» ſiſſez les plus merveilleuſes des hiſ-
» toires des Martyrs, & quelque choſe
» en gros de la vie céleſte des premiers
» chrétiens. Mélez-y le courage des
» jeunes Vierges, les plus étonnantes
» auſtérités des Solitaires, la conver-
» ſion des Empereurs & de l'Empire,
» l'aveuglement des Juifs, & leur pu-
» nition terrible qui dure encore.

» Toutes ces hiſtoires, ménagées diſ-
» crettement, feroient entrer avec plai-
» ſir dans l'imagination des enfans, vive
» & tendre, toute une ſuite de religion
» depuis la création du monde juſqu'à
» nous, qui leur en donneroit de très
» nobles idées, & qui ne s'effaceroit ja-
» mais. Ils verroient même, dans cette
» hiſtoire, la main de Dieu toujours
» levée pour délivrer les juſtes, &
» pour confondre les impies. Ils s'ac-

» coutumeroient à voir Dieu faiſant
» tout en toutes choſes, & menant ſe-
» crettement à ſes deſſeins les créatures
» qui paroiſſent le plus s'en éloigner.
» Mais il faudroit recueillir dans ces
» hiſtoires tout ce qui donne les images
» les plus riantes & les plus magnifi-
» ques, parce qu'il faut emploier tout
» pour faire en ſorte que les enfans
» trouvent la religion belle, aimable,
» & auguſte; au lieu qu'ils ſe la repré-
» ſentent d'ordinaire comme quelque
» choſe de triſte & de languiſſant.

Une inſtruction ſolide, comme celle dont on vient de parler, eſt un puiſſant reméde contre la ſuperſtition. » Il ne » faut jamais, dit le même M. de Fé- » nelon, laiſſer méler dans la foi, ou » dans les pratiques de piété, rien qui » ne ſoit tiré de l'Evangile, ou autoriſé » par une approbation conſtante de l'E- » gliſe. Il faut prémunir diſcrettement » les enfans contre certains abus, qu'on » eſt quelquefois tenté de regarder » comme des points de diſcipline, » quand on n'eſt pas bien inſtruit. On » ne peut entiérement s'en garantir, ſi » on ne remonte à la ſource, ſi on ne » connoit l'inſtitution des choſes, & » l'uſage que les Saints en ont fait.

» Accoutumez donc les enfans, naturellement trop crédules, à n'admettre pas légérement certaines hiſtoires » ſans autorité, & à ne s'attacher pas » à de certaines dévotions qu'un zéle » indiſcret introduit, ſans attendre que » l'Egliſe les approuve.

On voit, par tout ce que je viens de raporter, la maniére d'inſtruire ſolidement les jeunes gens, & la néceſſité d'emploier le tems du Collége à leur » bien faire connoitre Jeſus-Chriſt, ſes » préceptes, ſes maximes, ſes remé- » des; à bien expliquer ſon Evangile; » à faire connoître la grandeur de » l'homme, que Dieu ſeul peut rendre » heureux; ſa chute & ſa miſére, dont » l'incarnation & la mort d'un Dieu » ont pu ſeules être le reméde; la cor- » ruption de ſon cœur, dont l'amour » de lui-même & des choſes ſenſibles » eſt devenu le maître; l'impuiſſance » où il eſt de faire aucun bien par lui- » même, & ſans la grace de Jeſus- » Chriſt; & le danger continuel où le » met la cupidité, qui ſubſiſte toujours » quoique vaincue. . . . Il eſt auſſi très » important de leur inculquer les gran- » des & efficaces vérités de la religion: » combien Dieu eſt terrible dans ſes ju-

Inſtruct. ſur l'aman. d'élever les Nov. Tom. 1. des Lettres de piété.

» gemens ; combien ce que nous trou-
» verons après notre mort ſera différé-
» rent de nos idées ; quel malheur c'eſt
» que de perdre Dieu ſans retour ; de
» quelle noirceur ſont les péchés après
» le batême ; de quel poids eſt pour
» nous la vie & la mort de Jeſus-Chriſt,
» dont nous devons rendre compte ;
» quelle folie c'eſt que de mépriſer une
» éternelle félicité ; quelle ſainteté exi-
» ge la grace de la loi nouvelle de ceux
» qui ſont morts & enſevelis en Jeſus-
» Chriſt, blanchis dans ſon ſang, con-
» ſacrés par l'infuſion de ſon Eſprit,
» nourris de ſa chair, & aſſociés d'une
» maniére ſi intime à ſa divinité.

Il n'y a perſonne, je croi, qui ſur la ſimple lecture de ce que je viens d'expoſer, ne convienne que c'eſt là ſans doute l'unique maniére d'inſtruire ſolidement les jeunes gens par raport à la religion. Cette méthode demande du tems, & du ſoin : mais on eſt bien dédommagé de toutes ſes peines par le fruit qu'on a lieu d'en attendre. Il s'agit de ſavoir où l'on peut placer ces inſtructions.

Les dimanches & les fêtes en ſont le tems naturel. Ces jours, par leur inſtitution, ſont deſtinés au culte divin,

dont la parole de Dieu & l'inſtruction font une grande partie. On ſait qu'ils tiennent lieu parmi nous de ce qu'étoit le ſabbat chez les Juifs : & l'on ſait auſſi ſous quelles peines Dieu en avoit commandé la ſanctification. *Omnis qui fecerit opus in hac die, morietur.* Il avoit abandonné aux Juifs les ſix autres jours pour leurs propres ouvrages ; mais il s'étoit réſervé le ſeptiéme. *Sex diebus operaberis, & facies omnia opera tua : ſeptima autem die ſabbatum Domini tui eſt.* C'étoit pour lui un jour privilégié & favori, conſacré uniquement à ſon culte, & dont il étoit jaloux comme d'un jour qui lui appartenoit d'une maniére particuliére. *Cuſtodite ſabbatum meum.* Il ne vouloit pas que ce jour-là on ſortît dehors ; mais qu'on demeurât dans la maiſon, pour y méditer plus librement ſa loi. *Maneat unuſquiſque apud ſemetipſum ; nullus egrediatur de loco ſuo die ſeptimo.* [a] Enfin on eſt éton-

Exod. 31. 15.

Exod. 20. 9. 10.

Exod. 31. 14.

Exod. 16. 29.

a Videte ut ſabbatum meum cuſtodiatis. . . . . ut ſciatis quia ego Dominus. . . . Cuſtodite ſabbatum meum : ſanctum eſt enim vobis. Qui polluerit illud morte morietur . . . . Sex diebus facietis opus : in die ſeptimo ſabbatum eſt, requies ſancta Domino. Omnis qui fecerit opus in hac die, morietur. Cuſtodiant filii Iſrael ſabbatum, & celebrent illud in generationibus ſuis : pactum eſt ſempiternum inter me & filios Iſrael. *Exod.* 31. 13-17.

né de voir combien de fois, & avec quelles menaces, Dieu, dans un petit nombre de verſets, répéte & inculque ce précepte, & avec quelle force il en recommande l'obſervation.

On comprend aſſez que Dieu n'exige pas moins de nous la ſanctification des dimanches & des fêtes; & l'on voit par conſéquent de quelle importance il eſt d'y accoutumer de bonne heure les jeunes gens: d'autant plus que ce précepte eſt preſque généralement violé dans toutes les conditions, & ſur tout parmi les perſonnes de qualité. Ainſi c'eſt une régle bien ſage, établie dans pluſieurs Colléges, de ne point laiſſer ſortir les penſionnaires les dimanches & les fêtes; mais d'emploier la plus grande partie de ces jours à les inſtruire de la religion. Les parens ne doivent pas ſavoir mauvais gré à un Principal qui ſera exact & inflexible ſur ce point: du moins ils ne pourront le ſoupçonner d'être attentif à ſes propres intérêts.

J'ai connu par mon expérience combien la maxime de M. de Fénelon, d'apprendre la religion aux jeunes gens par des faits hiſtoriques, étoit utile, & en même tems agréable pour cet

âge. La plupart des instructions que je faisois au Collége, rouloient sur l'ancien Testament. Toutes les grandes vérités, soit pour le dogme, soit pour la morale, s'y trouvent : & proposées de la sorte, elles font sur l'esprit des jeunes gens une impression d'autant plus forte & plus durable, qu'elles se trouvent jointes à des faits historiques, dont le souvenir ne s'efface pas si aisément.

A ces instructions, que je faisois régulièrement après la Messe & après Vêpres, j'en joignois une autre, qui étoit encore plus utile. Quand la récréation étoit finie, & ces jours-là elle doit être assez longue, car les enfans ont besoin de repos & de délassement, tout le monde se retiroit à sa chambre. Alors les plus grands emploioient une heure à lire dans leur particulier trois ou quatre chapitres historiques de l'ancien Testament, dont ils venoient ensuite me rendre compte vers le soir dans la chapelle. Je demandois aux écoliers, sans garder d'ordre, ce qu'ils avoient observé dans leur lecture. J'étois souvent étonné de leurs réflexions sensées & judicieuses, dont je faisois d'autant plus de cas, qu'elles venoient

de leur propre fond, & qu'elles ne leur étoient point ſuggérées. Il eſt aiſé de comprendre combien cette ſorte d'exercice peut être utile aux jeunes gens, non ſeulement pour les inſtruire de la religion, mais encore pour leur former l'eſprit & le jugement.

Outre ces inſtructions, il doit y avoir un jour particulier dans la ſemaine, où l'on explique le catéchiſme, & cela ſe pratique ordinairement dans tous les Colléges. J'ai parlé ailleurs, en traitant de l'éloquence de la chaire, de la maniére de faire les catéchiſmes, qui doit être différente ſelon la différence des âges. J'ajoute ſeulement ici une choſe, que j'ai vû pratiquer avec beaucoup de ſuccès. Ces ſortes d'inſtructions qui ſe font aux écoliers plus avancés en âge, comme ſont les Rhétoriciens & les Philoſophes, doivent être plus fortes & plus relevées, & roulent ordinairement ſur un plan ſuivi de religion. On oblige dans quelques Colléges les écoliers à mettre par écrit ce qu'ils ont entendu, & à faire un précis du catéchiſme qu'on leur a expliqué : & pluſieurs le font avec une juſteſſe, une préciſion, une exactitude, qui ſurprennent les maîtres. La même choſe

Tom. II.

ſe pratique dans pluſieurs Paroiſſes de Paris ; & j'ai vû de jeunes filles y réuſſir parfaitement.

Il ne me reſte qu'un mot à dire ſur les inſtructions qui regardent les domeſtiques. C'eſt un des devoirs eſſentiels du Principal. Il leur doit cette récompenſe des ſervices qu'ils rendent au Collége, & il doit cet exemple aux jeunes gens, pour leur apprendre ce qu'un jour Dieu exigera d'eux. Les gens riches & de qualité ignorent pour la plupart juſqu'où vont leurs obligations ſur ce point. Ils oublient que leurs domeſtiques ont un autre maître qu'eux, qu'ils doivent ſervir, & par conſéquent le connoître : que par cette raiſon ils ſont indiſpenſablement chargés de les faire inſtruire ſur la religion, de veiller ſur leur conduite, de leur laiſſer le tems & de leur procurer les moiens de remplir les devoirs du chriſtianiſme : qu'ils leur doivent ces ſecours ſpirituels encore plus que la nourriture & le vêtement : qu'ils répondront à Dieu du ſalut de ceux qui les ſervent, comme du leur propre ; & que les domeſtiques ſont partie de ceux dont ſaint Paul recommande le ſoin en des termes qui doivent faire

trembler tous les maîtres chrétiens. *Si quelqu'un*, dit-il, *n'a pas ſoin des ſiens, & particuliérement de ceux de ſa maiſon, il renonce à la foi, & eſt pire qu'un infidéle.* Il eſt donc d'une abſolue néceſſité d'inſtruire les jeunes gens de ce devoir, & de leur en donner l'exemple par le ſoin exact qu'on prendra de faire inſtruire les domeſtiques. 1. Timot. 5. 8.

Il ſeroit à propos de donner de tems en tems aux domeſtiques quelques livres propres à leur apprendre la religion, & à nourrir leur piété : un nouveau Teſtament, l'Imitation de Jeſus-Chriſt, des Heures, le livre des hiſtoires choiſies, & d'autres livres pareils. Cette dépenſe n'eſt pas grande, & elle peut attirer beaucoup de bénédictions ſur un Collége. Le Principal, les maîtres, les parens peuvent y contribuer chacun de leur côté : & il ne ſeroit pas indifférent ni difficile d'accoutumer les jeunes gens à prendre quelque choſe ſur leurs menus plaiſirs pour fournir à ces pieuſes libéralités.

§. II. *De l'uſage des Sacremens.*

COMME les Sacremens ſont le canal ordinaire par lequel Dieu nous communique les ſecours dont nous avons

besoin pour vivre & mourir en chrétiens, il est bien important d'inspirer aux jeunes gens, pour ces sources sacrées de graces & de salut, un profond respect qui les suive dans tout le reste de leur vie, & qui leur apprenne de bonne heure à en faire un saint & salutaire usage.

1. *Du Batême.*

ON REÇOIT maintenant le batême dans un âge qui ne permet pas de faire attention ni aux augustes cérémonies qui s'y observent, ni aux engagemens que l'on y prend. Il est donc nécessaire d'en rappeller le souvenir, dans un tems où l'on est en état d'en profiter. On ne doit jamais manquer à faire renouveller aux enfans les vœux de leur batême, soit à l'anniversaire du jour où ils l'ont reçu, soit aux veilles de Pâques & de la Pentecôte, qui étoient autrefois les seuls où l'on administroit ce sacrement d'une maniére publique & solennelle : coutume dont on voit encore des traces précieuses dans la procession qui se fait ces jours-là aux fonts baptismaux.

Pour tirer un plus grand fruit de cette pieuse pratique, il est bon de fai-

re assister les jeunes gens au batême de quelque enfant, afin qu'ils en voient de leurs propres yeux toutes les cérémonies, dont après cela on leur expliquera la signification. » C'est, dit » M. de Fénelon, ce qui en fera mieux » sentir l'esprit & la fin. Par là vous ferez entendre combien il est grand » d'être chrétien : combien il est honteux & funeste de l'être comme on » l'est dans le monde. Rappellez souvent les exorcismes & les promesses » du batême, pour montrer que les » exemples & les maximes du monde, » bien loin d'avoir quelque autorité » sur nous, doivent nous rendre suspect tout ce qui vient d'une source si » odieuse, & si empoisonnée. Ne craignez pas même de représenter, comme saint Paul, le démon régnant dans » le monde, & agitant les cœurs des » hommes par toutes les passions violentes qui leur font chercher les richesses, la gloire, & les plaisirs. C'est » cette pompe, direz-vous, qui est encore plus celle du démon que du » monde : c'est ce spectacle de vanité » auquel un chrétien ne doit ouvrir ni » son cœur, ni ses yeux. Le premier » pas qu'on fait par le batême dans le

» chriſtianiſme, eſt un renoncement à » toute la pompe mondaine. Rappeller » le monde malgré les promeſſes ſi ſolen- » nelles faites à Dieu, c'eſt tomber dans » une eſpéce d'apoſtaſie, comme un » Religieux, qui, malgré ſes vœux, » quitteroit ſon cloître & ſon habit de » pénitence pour rentrer dans le ſiécle.

2. *De la Pénitence.*

C'EST ICI, après le batême, le premier des Sacremens qu'on fait recevoir aux enfans; & il demande beaucoup de ſoin & de préparation. Il ne faut les y admettre que quand ils commencent à être raiſonnables, & qu'ils témoignent vouloir ſe corriger de leurs petits défauts.

Le ſoin du Principal eſt de leur procurer des Confeſſeurs, dont la prudence, la capacité, & le zéle lui ſoient connus: après quoi il peut laiſſer aux enfans le choix de celui qui leur plaira davantage. Si dans la ſuite ils demandent à en changer, quoique peut-être ils le faſſent ſans de trop bonnes raiſons, il faut après leur avoir donné les avis néceſſaires, le leur permettre: car ſur cet article on ne doit point les géner; mais

mais leur laisser une pleine & entiére liberté.

Il faut leur bien faire sentir l'extrême importance qu'il y a pour eux de faire de bonnes confessions, qui soient sincéres & sans déguisement : pour cela les avertir qu'ils doivent dire les fautes qui les humilient le plus, & les circonstances qui les rendent plus grandes. Il est bon de leur représenter souvent l'horrible état où se trouve une ame à l'heure de la mort, lorsqu'elle se voit séparée de Dieu, dans une confusion éternelle, pour en avoir voulu éviter une petite & passagére qui ne dure qu'un moment : que la honte, attachée à l'aveu de ses fautes, peut en devenir le reméde & l'expiation ; qu'elle est couverte par la charité du Confesseur, & par le secret inviolable auquel il est obligé ; & qu'elle nous épargne une autre honte, qui seule, à proprement parler, mérite ce nom, lorsque nos crimes, s'ils n'ont point été expiés par une humble & sincére pénitence, nous seront reprochés par la bouche de la Vérité même à la face de tout l'univers.

Mais sur quoi il faut le plus insister, comme le remarque M. de Fénelon,

c'eſt ſur le malheur qu'il y auroit » de » faire un cercle continuel & ſcanda- » leux du péché à la pénitence, & de » la pénitence au péché. Il n'eſt donc » queſtion de ſe confeſſer, que pour » ſe convertir & ſe corriger : autre- » ment, les paroles de l'abſolution, » quelque puiſſantes qu'elles ſoient par » l'inſtitution de Jeſus-Chriſt, ne ſe- » roient par notre indiſpoſition que des » paroles, mais des paroles funeſtes, » qui ſeroient notre condamnation de- » vant Dieu. Une confeſſion, ſans » changement intérieur, bien loin de » décharger une conſcience du fardeau » de ſes péchés, ne fait qu'ajouter aux » autres péchés celui d'un monſtrueux » ſacrilége.

Ce doit être une régle inviolable parmi les écoliers de ne parler jamais entre eux de ce que le Confeſſeur leur a dit, des avis qu'il leur a donnés, de la pénitence qu'il leur a impoſée, ni s'il leur a accordé ou différé l'abſolution. Il faut leur impoſer ſur tout cela un rigoureux ſilence, & les accoutumer par là à reſpecter, comme ils le doivent, la ſainteté & le ſecret inviolable du ſacrement de Pénitence.

On ne peut pas fixer préciſément le

gens où les jeunes gens doivent s'en approcher. Cela dépend du besoin des pénitens, & de la prudence des Confesseurs. La régle de se confesser tous les mois est assez généralement observée dans tous les Colléges, & elle paroit fort raisonnable.

3. *De la Confirmation.*

LA VERTU propre de ce Sacrement est de communiquer à ceux qui le reçoivent dignement la force nécessaire pour surmonter les tentations, & pour résister aux ennemis de notre salut : & c'est ce que les cérémonies même qu'on emploie dans ce Sacrement nous enseignent. Faites bien comprendre aux jeunes gens, dit M. de Fénelon, » combien nous devons fouler aux » pieds les mépris mal fondés, les railleries impies, & les violences même » du monde, puisque la Confirmation » nous rend soldats de Jesus-Christ » pour combattre cet ennemi. L'Evêque, direz-vous, vous a frapés * » pour vous endurcir contre les coups » les plus violens de la persécution. Il » a fait sur vous une onction sacrée, » afin de représenter les anciens qui » s'oignoient d'huile pour rendre leurs

* *Il parle du petit soufflet que l'Evêque donne à ceux qu'il confirme.*

» membres plus souples & plus vigoureux quand ils alloient au combat. » Enfin il a fait sur vous le signe de la » croix, pour vous montrer que vous » devez être crucifié avec Jesus-Christ. » Nous ne sommes plus, continuerez-» vous, dans le tems des persécutions, » où l'on faisoit mourir ceux qui ne » vouloient pas renoncer à l'Evangile : » mais le monde, qui ne peut cesser » d'être monde, c'est-à-dire, corrom-» pu, fait toujours une persécution in-» directe à la piété. Il lui tend des piéges pour la faire tomber : il la décrie, » il s'en moque, & il en rend la pra-» tique si difficile dans la plûpart des » conditions, qu'au milieu même des » nations chrétiennes, & où l'autorité » souveraine appuie le christianisme, » on est en danger de rougir du nom » de Jesus-Christ, & de l'imitation de » sa vie.

On ne peut trop inculquer cette importante vérité aux jeunes gens, dont la plus grande & la plus ordinaire tentation dans le Collége est de craindre les discours & les railleries de leurs compagnons : ce qui montre en même tems la nécessité indispensable de leur faire recevoir le Sacrement. Il peut ser-

vir comme de préparation à l'Eucharistie, & par conséquent la précéder de quelque tems.

Il seroit bon que les Principaux eussent un regître pour marquer ceux qui ont reçu la Confirmation dans leur Collége, afin qu'on pût y avoir recours dans le besoin, lorsque les écoliers dans un âge plus avancé doutent s'ils ont été confirmés. Ce cas est quelquefois arrivé.

4. *De l'Eucharistie.*

ON DOIT regarder la premiére communion des enfans comme l'action de leur vie la plus importante, & qui souvent décide de leur salut : & l'on ne peut par conséquent y apporter trop de préparation. Il faut les y disposer de loin, leur en parler de très bonne heure, la leur représenter comme le plus grand bonheur qui puisse leur arriver sur la terre, tâcher d'en exciter en eux un vif desir, & sur tout leur bien faire sentir quelle pureté de mœurs demande une action si sainte.

Il est difficile de fixer le tems de la premiére communion, parce qu'il ne doit pas être réglé sur le nombre des années ; mais sur le caractére d'esprit

des enfans, & encore plus sur l'état de leur conscience. Il n'y a rien de plus embarrassant ni de plus inquiettant pour un Principal dans la conduite d'un Collége, que ce qui regarde la matiére dont je parle ici: parce que les dangers sont extrêmes de part & d'autre, soit pour trop avancer, soit pour trop reculer la premiére communion. C'est ici sur tout qu'il a besoin de demander à Dieu & pour lui-même, & pour les Confesseurs, la prudence & la lumiére qui leur sont nécessaires pour une décision si importante.

Le sentiment de M. de Cambrai sur cet article me paroit fort sage; & sans vouloir prescrire de régle à personne, je croi pouvoir ici le proposer. „ La „ premiére communion, dit-il, me „ semble devoir être faite dans le tems „ où l'enfant, parvenu à l'usage de „ raison, paroitra plus docile, & plus „ exemt de tout défaut considérable. „ C'est parmi ces prémices de foi & „ d'amour de Dieu, que Jesus-Christ „ se fera mieux sentir & goûter à lui „ par les graces de la communion. « Quand donc on trouve réunis dans des enfans les qualités dont il est parlé ici, un fond de docilité, une exemtion

de tout défaut considérable, & par conséquent une grande pureté de mœurs, des prémices, c'est-à-dire des commencemens quoique foibles encore & imparfaits, de foi & d'amour de Dieu; on a lieu d'espérer que Dieu bénira une première communion faite en cet état, & qu'elle servira à faire croître & à fortifier de plus en plus de si heureuses dispositions.

Quand au contraire l'on observe dans les enfans des dispositions tout opposées, une indocilité marquée qui souffre avec peine les avis & les remontrances, des habitudes vicieuses auxquelles des rechutes fréquentes prouvent qu'ils sont fort attachés, nul sentiment de foi, nul indice d'amour de Dieu: pour lors n'est-il pas évident qu'un Confesseur prudent & éclairé doit prendre du tems, pour s'assurer par de sages délais d'un changement sincére & d'une conversion véritable?

C'est dans ces occasions que les maîtres & les parens, s'ils sont véritablement chrétiens, doivent laisser aux Confesseurs une pleine & entiére liberté, & ne point géner la conscience de leurs enfans par des interrogations, des plaintes, des reproches, qui peu-

vent avoir de très funeſtes ſuites, & qui ſouvent donnent lieu à l'hypocriſie & à des ſacriléges. Ils peuvent & ils doivent les exhorter avec douceur & ſageſſe à ſe diſpoſer dignement à une action ſi ſainte ; mais ſe repoſer du reſte ſur la lumiére & la prudence du Confeſſeur, qui connoit l'intérieur de l'enfant, & n'en peut rendre compte à perſonne.

J'en dis autant des autres communions pendant le cours de l'année. On doit inſpirer aux jeunes gens un grand deſir de communier ſouvent ; leur faire entendre que le corps de Jeſus-Chriſt devroit être notre pain quotidien ; que les premiers chrétiens approchoient très fréquemment de l'Euchariſtie, & y puiſoient cette force & ce courage qui leur étoient alors ſi néceſſaires, & qui ne le ſont pas moins pour nous ; & que la grande, ou plutôt l'unique douleur d'un chrétien doit être de ſe voir privé de la Communion par ſa faute ;

S. Chryſ. *Unus ſit nobis dolor hac eſca privari.*

Il faut en même tems leur bien marquer les diſpoſitions néceſſaires pour approcher dignement de l'Euchariſtie ; & ſur tout leur bien faire ſentir quel horrible crime c'eſt que de recevoir

dans une conſcience ſouillée par quelque péché mortel l'Auteur même de la ſainteté, de trahir encore Jeſus-Chriſt par un baiſer comme le perfide Judas, de le crucifier de nouveau en ſoi, de fouler aux pieds le Fils de Dieu, de tenir pour une choſe vile & profane le ſang de l'alliance par lequel il nous a ſanctifiés, & de faire outrage à l'eſprit de la grace. Il n'y a rien qu'on ne doive emploier pour inſpirer aux jeunes gens toute l'horreur poſſible pour une communion indigne; & je trouve qu'ils ſont bien heureux, quand ils remportent du Collége un ſincére & ſolide reſpect pour les Sacremens.

Le grand danger des Communautés & des Colléges, c'eſt la crainte des jugemens humains quand on ne communie point avec les autres dans certains jours de fêtes. Un Ecolier, prêt de ſortir du Collége, me vint voir la veille de Pâques au matin, & dans la converſation il me dit, ſans que je lui euſſe fait aucune queſtion ſur ce ſujet, qu'il auroit le bonheur de communier le lendemain. Je l'en félicitai, & lui marquai ma joie, ajoutant que j'étois perſuadé que nul motif humain ne l'y portoit. Il me fit ſentir qu'il n'en étoit

pas tout-à-fait exemt. Sur cette premiére ouverture, je louai extrêmement la sincérité, & la confiance qu'il marquoit à un maître à qui il n'étoit point obligé de se découvrir, ce qui ne pouvoit venir que d'un fond de religion dont je faisois grand cas. L'amitié que je lui témoignois aiant achevé de lui ouvrir le cœur, il m'avoua nettement que la seule crainte des discours & des jugemens humains le déterminoit à la communion du lendemain, ne pouvant soutenir de s'en voir privé un jour de Pâques, pendant que plusieurs de ses compagnons, moins âgés & moins avancés que lui, en approcheroient. Je lui promis de lui épargner cette confusion. Il me remercia les larmes aux yeux, & me dit que je lui épargnerois un sacrilége. Je ne manquai pas en effet, dans l'instruction de l'après midi, de prier les maîtres & les écoliers de vouloir bien ne pas communier tous ensemble à la grande messe; mais de se partager, comme il leur plairoit, aux basses messes qui se diroient dans les chapelles, où personne n'observoit ce qui s'y passoit. Et cette pratique devint pour moi une régle dans la suite.

5. *Des pratiques de dévotion.*

Il y a certaines pratiques de dévotion courtes & faciles, qui ne sont point à charge aux jeunes gens ; mais qui les avertissent de plusieurs devoirs qu'on néglige pour l'ordinaire, & qui les accoutument à faire entrer la piété dans la plupart de leurs actions.

La dévotion à Jesus-Christ doit l'emporter infiniment sur toutes les autres ; & l'on ne peut inculquer aux jeunes gens trop fortement ni trop fréquemment ces paroles de l'Evangile : *La vie éternelle consiste à vous connoître vous qui êtes le seul Dieu véritable, & Jesus-Christ que vous avez envoié.* Elles nous apprennent que la vraie piété est fondée sur la connoissance de Dieu, & sur celle de Jesus-Christ, c'est-à-dire de ses mystéres, de ses maximes, & de ses exemples. Ce que les Evangélistes raportent de sa divine enfance doit leur être parfaitement connu & familier, sur tout ce qu'il fit à l'âge de douze ans dans le Temple : circonstance précieuse, que Jesus-Christ a voulu qui fût conservée dans l'Evangile, afin que les jeunes gens y trouvassent un parfait modéle de toutes les vertus qui conviennent à leur

Joan. 17. 3.

Luc. 2. 41. &c.

Matt 18. & 19. Luc. 9. 48. âge. Il faut ſouvent le leur repréſenter plein de tendreſſe pour les enfans, leur impoſant les mains, & les béniſſant avec bonté, leur donnant un libre accès auprès de lui, déclarant que le Royaume des Cieux leur appartient, & voulant bien regarder comme fait pour lui tout ce qu'on fera pour eux.

Il faut auſſi recommander beaucoup aux enfans la dévotion à la ſainte Vierge, les exhorter à la prendre pour leur mere & leur protectrice dans tous leurs beſoins, de ſolenniſer avec une piété particuliére toutes ſes fêtes, & de la prier inſtamment d'obtenir pour eux deux grandes vertus, qui ont fait ſon caractére propre, & qui ſont ſi néceſſaires aux jeunes gens, la pureté & l'humilité.

On doit auſſi leur recommander la dévotion aux ſaints Anges, & particuliérement à leur Ange Gardien, qui leur eſt donné pour veiller continuellement ſur eux, & ſur tous leurs beſoins tant corporels que ſpirituels; & au Saint dont ils portent le nom, & qu'ils doivent regarder comme leur patron particulier. De petites Litanies où l'on fait entrer tous ces noms, n'allongent pas de beaucoup la priére. Quand on célébre dans le cours de la ſemaine

la fête de quelque Saint plus considérable, on en infére le nom dans la Litanie du soir précédent; & il est à souhaiter que le Principal, dans l'instruction du Dimanche, annonce ces fêtes, & en dise un mot.

Dès que les enfans se réveillent, il est bon qu'ils s'accoutument à faire le signe de la croix; & comme si Dieu dans ce moment leur disoit: *Mon fils, donnez-moi votre cœur*, qu'ils lui répondent: Je m'offre à vous, ô mon Dieu, de toute l'étendue de mon cœur: *corde magno, & animo volenti.* Præbe, fili mi, cor tuum mihi. *Prov.* 23. 26. 2. *Macchab.* 1. 3.

Chaque étude doit commencer par une courte priére. Quand les enfans parlent en public, & font quelque exercice, le signe de la croix doit en être le signal & le commencement. J'en dis autant pour les maîtres. On sait que les premiers chrétiens emploioient ce signe salutaire en toute occasion.

Les priéres avant & après le repas sont réguliérement observées dans tous les Colléges. Quoi de plus juste & de plus raisonnable en effet, que de rendre cet hommage public à la bonté & à la libéralité de Dieu, de qui l'on tient tout, & que l'on doit par conséquent remercier de tout. Maintenant, à la

honte de nôtre siécle, cette sainte coutume, consacrée par l'usage de tous les tems, même chez les païens, s'abolit de plus en plus chaque jour parmi nous, sur tout chez les riches & chez les grands, où il n'en reste presque plus aucune trace, & où il semble qu'on rougiroit de paroitre chrétien. Il faut prémunir les enfans contre cet abus, en les accoutumant, même au déjeuner & au goûter, à faire le signe de la croix sur la nourriture qu'ils doivent prendre. On prend occasion de les instruire sur ce sujet, en leur expliquant ce qui est dit de Jesus-Christ, que *s'étant mis à table* avec les deux disciples qui alloient à Emmaüs, *il prit le pain*, LE BENIT, *& l'aiant rompu le leur donna.*

Luc. 24. 30.

Je n'ai pas besoin d'avertir de l'obligation indispensable où nous sommes de prier tous les jours pour la personne sacrée du Roi: le Statut de l'Université y est formel, & il s'observe par tout exactement.

Il faut aussi se souvenir des besoins, tant publics de la Religion & de l'Etat, que particuliers par raport aux parens & aux amis.

On ne doit pas oublier aux Quatre-

Tems d'avertir les jeunes gens de se joindre aux prières communes de l'Eglise, & de demander avec elle à Dieu qu'il lui plaise de nous accorder le repentir & le pardon de nos péchés, de répandre sa bénédiction sur les fruits de la terre, & de donner à son Eglise de bons pasteurs & de bons ministres : qui sont les trois motifs pour lesquels ces prières ont été établies. Chacun des trois jours après la messe on pourroit s'acquitter de ce devoir. * *Ut remissionem peccatorum nostrorum nobis dones : Ut fructus terræ dare & conservare digneris : Ut sacerdotes tui induantur justitiam.* A chaque article les écoliers répondront, *Te rogamus, audi nos.* Le samedi, jour de l'ordination, on peut ajouter cette prière, composée des paroles de l'Ecriture : ** *Domine Jesu, os-* Joan. 10. Matt. 9. Act. 1.

* *Nous vous prions de nous accorder le pardon de nos péchés : De nous donner & de nous conserver les fruits de la terre : De revêtir vos ministres de justice & de sainteté.*

** *Seigneur Jesus, qui êtes la porte des brebis, & par qui il faut entrer pour être sauvé : bon Pasteur, qui avez donné votre vie pour vos brebis, ayez pitié des peuples qui sont languissans & dispersés comme des brebis qui n'ont point de pasteur. La moisson est grande, Seigneur, mais il y a peu d'ouvriers : nous vous prions donc, vous qui êtes le maître de la moisson, d'y envoyer des ouvriers. Vous qui connoissez les cœurs de tous les hommes, montrez qui sont ceux que vous avez choisis. Nous vous en prions, ô Dieu qui vivez & régnez éternellement. Amen.*

tium ovium, per quem si quis introierit salvabitur; bone Pastor, qui animam tuam posuisti pro ovibus tuis: miserere populorum, qui sunt afflicti & jacentes sicut oves non habentes pastorem. Messis quidem multa, operarii autem pauci. Rogamus ergo te dominum messis, ut mittas operarios in messem tuam. Tu, qui corda nosti omnium, ostende quos elegeris. Amen.

Lorsque quelqu'un des parens ou des amis, quelque Evêque ou quelque Magistrat, est dangereusement malade, on peut dire tous les jours à la fin du repas: * *Domine, ecce quem amas, infirmatur.* Quand il est sorti du danger, on en remercie Dieu.** *Agimus tibi gratias, Domine, pro famulo tuo, cujus infirmitas non fuit ad mortem, sed pro gloria tua.* S'il meurt, on prie Dieu pour lui après sa mort.

Joan 11. 3

v. 4.

Quand la sonnette avertit qu'on porte le Corps de Notre-Seigneur Jesus-Christ à quelque malade, on se met à genoux, & l'on fait les trois priéres suivantes: dont la premiére est un acte de foi pour adorer Jesus-Christ, la se-

* Seigneur, celui que vous aimez est malade.

** Nous vous remercions pour votre serviteur, dont la maladie n'a point été à la mort, mais seulement pour votre gloire.

conde regarde le malade, & par la troisiéme on demande pour soi-même la grace de recevoir un jour Jesus-Christ en viatique. * *Tu es Christus filius Dei vivi... Domine, ecce quem amas, infirmatur... Domine, semper da nobis panem hunc, præsertim in hora mortis.* Matt. 16. 16. Joan. 11. 3.

Chaque écolier peut avertir du jour de sa naissance & de son batême; & l'on prie les autres de s'en souvenir le lendemain à la Messe, & d'en rendre graces pour lui & avec lui.

Ces petites pratiques, fort faciles par elles-mêmes, & qui ont lieu en différentes occasions selon les différens besoins, ne tendent, comme on le voit aisément, qu'à inspirer aux jeunes gens du goût pour la piété, & à les accoutumer de bonne heure à s'acquitter de certains devoirs de religion qui sont ordinairement ignorés ou négligés.

* *Vous êtes le Christ, le Fils du Dieu vivant.... Seigneur, celui que vous aimez, est malade... Seigneur donnez-nous toujours ce pain, sur tout à l'heure de la mort.*

CHAPITRE SECOND.

Du devoir des Régens.

APRÈS tout ce que j'ai dit juſqu'ici dans cet Ouvrage ſur la maniére d'enſeigner, ce qui regarde principalement les Régens, il me reſte peu de choſes à ajouter ſur cette matiére. Je le réduirai à quatre ou cinq articles : la diſcipline des Claſſes, les exercices qui s'y font pour faire paroître les écoliers, les compoſitions & les actions publiques, les études que doivent faire les maîtres, l'application de tout ce qui a été dit à la conduite & à l'intérieur des Claſſes.

ARTICLE PREMIER.

De la diſcipline des Claſſes.

ELLE conſiſte à contenir les écoliers dans l'ordre, à ſe faire écouter avec ſilence, & à ſe faire obéir au premier ſignal : en quoi ſur tout paroit l'autorité du maître : qualité rare, mais abſolument néceſſaire pour faire obſerver une exacte diſcipline. J'en ai parlé ailleurs.

J'ai déja remarqué auſſi que l'émulation eſt le grand avantage des Claſſes.

On ne peut être trop attentif à l'exciter & à l'entretenir parmi les écoliers. Il y a mille moiens différens d'y réuſſir, qui dépendent de l'induſtrie & de l'activité d'un maître zélé pour l'avancement de ſes diſciples. Le grand art & la grande habileté, eſt de ſavoir inſpirer aux médiocres même de l'ardeur pour le travail.

Mais la partie la plus eſſentielle de la diſcipline des Claſſes, eſt pour ce qui regarde les mœurs & la religion. Ce n'eſt pas que je croie que les Régens en doivent parler ni longuement, ni fréquemment : ce ſeroit le moien de rebuter les jeunes gens. Mais cet objet eſt le principal motif qui domine dans leur eſprit. Ils ne le perdent jamais de vûe, quoiqu'ils n'y paroiſſent pas toujours attentifs. Ils ménagent avec adreſſe toutes les occaſions qui ſe préſentent de faire quelques remarques, ou d'établir quelques principes, qui y aient du rapport. Ce n'eſt quelquefois qu'un mot, dit ce ſemble au hazard : mais ce mot a ſouvent de grandes ſuites. [a] C'eſt ainſi *Conf. lib. 4. cap. 7.*

[a] Et forte lectio in manibus erat, quam dum exponerem, opportunè mihi videbatur adhibenda ſimilitudo Ciceroniſum, quò illud, quod inſinuabam, & jucundius & planius fieret, cum irriſione mordaci eorum, quos illa captivaſſet inſania.

qu'une comparaiſon tirée des ſpectacles par ſaint Auguſtin, pendant qu'il expliquoit en Rhétorique un endroit de quelque Auteur, ſervit à ouvrir les yeux à ſaint Alipe, qui étoit pour lors ſon diſciple, & aimoit ces ſpectacles juſqu'à la fureur.

Outre ces inſtructions publiques & communes, le Régent peut encore beaucoup ſervir aux écoliers par l'attention qu'il a ſur leur conduite, par les entretiens particuliers qu'il a quelquefois avec eux, par les avis qu'il leur donne & les remontrances qu'il leur fait, par le ſoin qu'il prend de les placer en Claſſe auprès de compagnons qui ne leur ſoient point dangereux, & par mille autres induſtries pareilles.

Un des moiens les plus ſûrs de leur être utile, c'eſt d'entretenir commerce avec les parens: de s'informer par eux de leur caractére & de leur conduite: à la premiére abſence d'un écolier, de leur en donner auſſitôt avis, pour en prévenir les ſuites, dont ſans cela on ſe rend reſponſable. Cette pratique eſt ſur tout néceſſaire en Philoſophie, où les écoliers ſe donnent plus de liberté. Je ſai que la plupart des parens ſongent peu à voir les Profeſſeurs, & j'aurai

eu dans la ſuite de parler de cet abus ; mais leur nonchalance ne doit point empêcher ni diminuer le zêle de ceux-ci.

Je ferois tort à la probité & à la region des Profeſſeurs, ſi je m'arrêtois ici à prouver que le ſoin des mœurs fait une partie eſſentielle de leur devoir. Penſer autrement, ce ſeroit ſe deshonorer ſoi-même, & ſe dégrader au deſſous des maîtres païens.

ARTICLE II.

Faire paroître les écoliers en public.

Il y a pluſieurs maniéres de former les jeunes gens à la parole, & de les faire paroître en public, dont chacune peut avoir ſon utilité. Je n'en raporterai ici que deux qui ſont plus en uſage dans l'Univerſité : à quoi j'ajouterai quelques avis & quelques régles ſur ce qui regarde la prononciation.

§. I. *Des Exercices.*

On appelle ainſi les actions publiques dans leſquelles les écoliers rendent compte des Auteurs qu'ils ont vûs en Claſſe, ou en particulier, & de tout ce qui a fait la matiére de leurs études. Il faut que cette ſorte d'exercice ait paru

avoir beaucoup d'utilité, & ait été tout à-fait au goût du Public, puiſqu'en fort peu de tems, ſans aucune ordonnance de la part de l'Univerſité, elle a été adoptée par tous les Colléges, qu'elle a paſſé dans les maiſons particuliéres, & qu'elle a pénétré dans toutes les provinces.

En effet, c'eſt la maniére la plus ſimple, la plus naturelle, & en même tems la plus avantageuſe de produire les jeunes gens en public, que de leur faire ainſi rendre compte des Auteurs qu'on leur a expliqués. Par là on les tient en haleine pendant toute une année, & on les oblige d'apporter beaucoup plus d'attention à leurs études, en leur montrant de loin le Public comme devant être le témoin & le juge du progrès qu'ils y auront fait. On leur donne auſſi par là une honnête hardieſſe, en les accoutumant de bonne heure à paroître en public, à parler devant le monde, à ne point fuir la lumiére: & en les guériſſant d'une timidité naturelle & pardonnable à cet âge, mais qui ſeroit un obſtacle à une partie du bien qu'ils pourroient faire dans la ſuite, & qui ſouvent devient invincible, quand on ne s'eſt point appliqué dans ces premiéres années à la ſurmonter.

Quelques personnes croioient qu'on devroit faire parler latin dans ces exercices. J'ai été moi-même quelque tems dans cette pensée & dans cette pratique: mais l'expérience m'a fait connoitre qu'elle étoit moins utile aux jeunes gens. Le principal but qu'on se propose, c'est de les préparer aux emplois qu'ils doivent un jour exercer; instruire, plaider, faire le raport d'une affaire, dire son avis dans une compagnie. Or tout cela se fait en françois, & à peu de chose près de la maniére dont on parle dans les exercices. D'ailleurs croit-on qu'il soit facile, ni même possible à un jeune homme de s'expliquer élégamment en latin? Quelle gêne, quelle contrainte pour un écolier! N'est-ce pas lui ôter la moitié de son esprit, & le mettre hors d'état de produire au dehors ses pensées, en quoi consiste sur tout l'avantage & l'agrément de ces exercices? Enfin nous est-il permis de négliger absolument le soin de notre langue, dont nous devons faire usage tous les jours, & de donner toute notre application à des langues mortes & étrangéres? Le sentiment du Public sur ce point n'a pas été douteux.

Il s'agit maintenant de savoir de quel-

le maniére on doit faire ces exercices. Le moien sûr d'y réussir, comme en toute autre chose, c'est d'y mêler l'agréable à l'utile :

Omne tulit punctum, qui miscuit utile dulci.

L'utile doit marcher avant tout : c'est-à-dire qu'un jeune homme doit avoir étudié avec soin l'Auteur sur lequel il entreprend de répondre, rendre compte des difficultés qui s'y trouvent, éclaircir les endroits obscurs, faire sentir la force & l'énergie des expressions & des pensées, & tâcher de rendre dans la traduction qu'il en fera de vive voix le sens & les beautés de l'original.

S'il s'agit de grec, sur tout dans les commencemens, il faut que le répondant soit en état de rendre raison de chaque mot, où il est, en quel cas, & pour quoi, en quel tems, en quel meuf, quelle est sa signification & sa racine ; & qu'il puisse sur le champ former tous les tems d'un verbe conformément aux régles de sa grammaire. J'en dis autant à proportion d'un Auteur latin par raport aux commençans. Ils doivent aussi avoir quelque teinture des histoires qui y sont raportées, & de la situation des villes & des fleuves dont il est parlé, aussi

auſſi bien que des fables, s'il s'y en rencontre. Dans les Claſſes plus avancées, ces connoiſſances doivent avoir plus d'étendue.

Voila ce que j'appelle le fond des exercices, ce qui en fait la baſe, ce qu'il faut toujours ſuppoſer; qui eſt de bien poſſéder les Auteurs & les matiéres ſur quoi l'on répond. Mais il ne faut pas s'en tenir là, & l'habileté d'un maître, par raport à ces exercices, eſt d'y ſavoir jetter de l'agrément, & d'éviter une triſte ſéchereſſe qui les fait languir, & les rend ennuieux à l'auditeur.

Deux choſes, ce me ſemble, peuvent ſur tout contribuer à faire goûter ces exercices. La premiére eſt que le Répondant s'applique particuliérement à faire ſentir & remarquer les beautés de l'Auteur qu'il explique: c'eſt ſur quoi je me ſuis fort étendu dans les deux premiers volumes de cet ouvrage. La ſeconde, qu'il faſſe des réflexions judicieuſes ſur les faits & les hiſtoires, auſſi bien que ſur les maximes qui ſe rencontrent dans les livres dont il rend compte; & c'eſt ſur quoi j'ai eſſaié de donner quelques modéles dans mes deux derniers volumes. J'ai toujours obſervé que ces deux choſes plaiſent extrêmement à l'audi-

teur, parce qu'elles marquent du côté du jeune homme du goût & du jugement : & c'eſt de quoi l'on fait le plus de cas, & à quoi effectivement les maîtres doivent s'appliquer davantage.

Je croi donc qu'outre l'étude foncière dont j'ai parlé, qui fait l'utile & le ſolide des exercices, on peut préparer quelques endroits d'une maniére particuliére ; donner ſur cela aux écoliers quelques cahiers, qu'on leur fait lire pluſieurs fois avec attention, & même apprendre par cœur, ſur tout dans les commencemens. On ſent bien que des endroits préparés ainſi avec ſoin par un maître habile doivent plaire beaucoup plus que ce qu'un jeune homme diroit de lui-même ſur le champ. Il apprend & s'accoutume par là à bien penſer & à bien parler : & il y joint des réflexions qui viennent de ſon propre fonds, auſquelles celui qui interroge donne lieu par les queſtions qu'il lui fait. Mais je ne penſe pas qu'il ſoit à propos de charger la mémoire des jeunes gens d'un grand nombre de cahiers de cette ſorte, de peur que ſe repoſant ſur le travail d'autrui ils ne faſſent point d'efforts de leur côté, & ne négligent l'étude de l'Auteur même ſur lequel ils doivent répondre.

Il y a une maniére d'interroger qui contribue beaucoup à faire paroitre le Répondant, & d'où l'on peut dire que dépend tout le succès d'un exercice. Il ne s'agit pas pour lors d'instruire l'écolier, encore moins de l'embarrasser par des questions recherchées & difficiles; mais de lui donner lieu de produire au dehors ce qu'il sait. Il faut sonder son esprit & ses forces; ne lui rien proposer qui soit au delà de sa portée, & à quoi l'on ne doive raisonnablement présumer qu'il pourra répondre; choisir les beaux endroits d'un Auteur, sur lesquels on peutêtre sûr qu'il est mieux préparé que sur tous les autres, & qui par leur beauté intéressent davantage l'auditeur: quand il fait un récit, ne l'interrompre point mal-à-propos, mais le lui laisser continuer de suite jusqu'à ce qu'il soit achevé; proposer alors ses difficultés avec tant de netteté & tant d'art, que l'écolier, s'il a un peu d'esprit, y découvre la solution qu'il en doit donner; avoir pour régle de parler peu, mais de faire parler beaucoup le Répondant; enfin songer uniquement à le faire paroitre en s'oubliant soi-même, par où l'on ne manque ja-

mais de plaire à l'auditoire, & de s'attirer ſon eſtime.

La matiére ordinaire des exercices doit être ce qu'on explique en Claſſe pendant le cours de l'année, en ſorte que pour s'y bien préparer, il ſuffiſe preſque de ſe rendre bien attentif aux leçons du Profeſſeur. Un écolier plus laborieux, & qui a des ſecours particuliers, peut y ajouter quelque choſe; & en cela ſon zéle eſt fort louable, pourvû que ce travail extraordinaire ne nuiſe point aux devoirs eſſentiels de la Claſſe.

Je voudrois, quelque Auteur qu'on expliquât, ſur tout s'il eſt grec, qu'on établît pour régle dans les Exercices, de commencer par faire expliquer à l'ouverture du livre, & que l'écolier marquât en peu de mots de quoi il s'agit dans les endroits ſur leſquels il ſeroit tombé. C'eſt le moien d'obliger le Répondant d'être également prêt ſur tout, & de prouver aux Auditeurs que les Exercices ſe font de bonne foi.

Ce fondement une fois poſé, je le répéte encore, il faut emploier tous ſes ſoins pour répandre de l'agrément dans les Exercices. On a vû ſouvent des auditoires aſſez nombreux préter une at-

tention étonnante pendant un assez long tems, parce que les choses y étoient traitées d'une maniére fort intéressante.

Un jeune homme répond sur l'Evangile grec selon saint Luc. Après que, pour faire ses preuves, il a expliqué, comme je l'ai dit, quelques lignes de côté & d'autre à l'ouverture du livre; il s'arrête aux histoires les plus remarquables, par exemple à celle de Lazare & du mauvais riche. Il en fait le récit, en y mélant les passages latins, & même grecs de l'Evangile, qui renferment quelque belle maxime. *Factum est ut moreretur mendicus, & portaretur ab Angelis in sinum Abrahæ. Mortuus est autem dives, & sepultus est in inferno.... Crucior in hac flamma. Et dixit illi Abraham: Fili, recordare quia recepisti bona in vita tua, & Lazarus similiter mala; nunc autem hic consolatur, tu verò cruciaris, &c.* On demande à l'écolier lequel il auroit mieux aimé être ou du Riche ou de Lazare: il n'hésite pas sur le choix. On lui en demande ensuite les raisons: l'endroit même qu'il explique les lui fournit. Par là on le met sur les voies, & on lui donne lieu de tirer de son propre fonds, ou du moins du livre qu'il a entre les mains, des réfle- Luc. 16. 22. ver. 24. 25.

xions très ſolides ſur les principales circonſtances de cette hiſtoire. A cette occaſion on lui fait raporter tout ce qui eſt dit dans le même Évangile ſur la pauvreté & ſur les richeſſes. Il eſt aiſé de comprendre combien, ſous le prétexte d'enſeigner la langue grecque à un jeune homme, on lui peut mettre d'excellens principes dans l'eſprit. On voit toujours les auditeurs ſortir extrêmement contens de ces ſortes d'Exercices.

Quand les écoliers répondent ſur Quinte-Curce, ſur Salluſte, ſur Tite-Live, ſur quelques vies de Plutarque, combien y a-t-il de réflexions à faire ſur les actions des grands hommes dont il y eſt parlé ? Il n'eſt pas étonnant que des auditeurs qui ont du ſens & du goût ſoient charmés d'entendre dire de ſi belles choſes à de jeunes gens, & de leur voir faire uſage de ce qu'il y a de plus beau & de plus ſolide dans les Auteurs anciens.

Un des Exercices qui réuſſiſſent le mieux, & qui plaiſent davantage au Public, eſt ſur la Rhétorique. On fait lire à un jeune homme des endroits choiſis de Cicéron & de Quintilien, où les grands principes d'éloquence ſont

établis ; & on les lui fait apprendre par cœur pendant le cours de l'année à la place des leçons ordinaires. On lui en fait faire l'application à des harangues de Démosthéne & de Cicéron qu'on lui a auparavant expliquées avec soin. On l'oblige de marquer la différence du stile & du caractére de ces deux grands Orateurs, qui ont toujours été regardés comme les modéles les plus parfaits de l'éloquence. Des plus habiles Avocats du Parlement qui assistérent en grand nombre à un pareil Exercice que faisoit le fils * d'un illustre Magistrat, en sortirent extraordinairement contens, & il est vrai que le Répondant parloit avec toute la grace que l'on peut desirer.

* *Le fils aîné de M. de Fleury Procureur Général.*

On vient de faire tout récemment dans un Collége l'essai d'un nouvel Exercice, qu'on a lieu d'espérer qui aura des suites avantageuses par l'heureux succès qu'il a eu. Il regarde la langue françoise. On avoit fait lire à deux jeunes freres *, dont l'un étudioit en Cinquiéme & l'autre en Troisiéme, des Remarques sur cette langue extraites avec choix & discernement de plusieurs endroits tirés de l'histoire de Théodose par M. Fléchier, qu'on leur a propo-

* *Fils du même M. de Fleury Procureur Général.*

fés à l'ouverture du livre, & ils y ont fait observer en même tems, comme cela se pratique en expliquant un Auteur latin, ce qui s'y trouve de plus beau & de plus remarquable, soit pour les pensées & les expressions, soit pour les principes & la conduite de la vie. Cette interrogation, ajoutée aux autres matiéres qui composoient cet Exercice, a paru être fort du goût du Public, & a fait desirer qu'elle fût mise dans la suite en usage. N'est-il pas raisonnable en effet de cultiver avec quelque soin l'étude de notre langue propre & naturelle, pendant que nous donnons tant de tems à celle des langues anciennes & étrangéres ?

§. II. *Des Tragédies.*

VOICI un genre d'Exercice fort ancien dans l'Université, qui est encore en usage dans plusieurs Colléges, & que d'autres ont entiérement abandonné. Sans prétendre condanner ceux de mes Confréres qui pensent autrement que moi sur cette matiére, ce qui ne m'appartient point, je ne puis m'empêcher d'approuver extrêmement la conduite de ceux qui ont cru devoir renoncer absolument à la coutume d'exer-

cer les jeunes gens à la déclamation en leur faisant réciter des Tragédies, parce qu'il me semble que cette coutume entraîne après elle beaucoup d'inconvéniens.

1. Quelle charge, quel fardeau pour un Régent, d'avoir à composer une Tragédie! La profession n'est-elle pas assez dure par elle-même, sans en appesantir encore le joug par un travail si triste & si ingrat?

2. J'appelle triste & ingrat un travail, dont on ne peut presque pas se promettre un heureux succès. On sait ce que coutoient à M. Racine les piéces de théatre qu'il nous a laissées; & cependant, outre un génie admirable pour la poésie, & des talens singuliers pour le théatre, il avoit tout son tems à lui. Que doit-on attendre d'un Régent, d'ailleurs fort occupé, & qui peut avoir tout le mérite de sa profession, sans avoir le talent de faire de bons vers françois, moins encore celui de faire de grands poémes?

3. S'il y a quelque chose capable de ruiner la santé d'un Professeur, c'est d'exercer à la déclamation pendant un tems assez considérable huit ou dix écoliers. Il faut, comme le dit Juvénal des

Maîtres de Rhétorique, avoir une poitrine de fer pour réſiſter à une fatigue ſi accablante ;

Declamare doces, ô ferrea pectora, Vecti.

J'en appelle à l'expérience.

4. Il arrive ſouvent que les écoliers, ſous prétexte de ſe préparer à la Tragédie, abandonnent ou négligent pendant près de deux mois le devoir eſſentiel de la Claſſe ; ce qui n'eſt pas un petit inconvénient.

5. Je n'inſiſte point ſur la dépenſe qu'entraînent néceſſairement les Tragédies, ni ſur la peine qu'on a ſouvent à trouver des Acteurs, qui ſe croient quelquefois en droit de faire la loi au Profeſſeur, parce qu'il ne peut ſe paſſer d'eux.

6. Encore, ſi les jeunes gens tiroient de cet exercice un profit ſolide & durable. Mais il faut, pour l'ordinaire, que le lendemain du jour où la Tragédie a été repréſentée, on oublie tout ce qu'on s'eſt bien donné de la peine à apprendre par cœur.

On a prétendu remédier à une partie de ces inconvéniens, en choiſiſſant des Tragédies compoſées par les plus habiles Auteurs, & en les accommo-

dant au théatre des Colléges, c'eſt-à-dire en retranchant de ces piéces les perſonnages de femmes : & il faut avouer qu'on y a réuſſi en partie, &, que par là on remplit la mémoire des jeunes gens d'excellens morceaux de poéſie, qui peuvent beaucoup ſervir à leur former l'eſprit & le goût.

7. Mais il peut y avoir dans cet uſage là même un défaut, qui eſt commun aux bonnes & aux mauvaiſes Tragédies. [a] Quintilien obſerve après Cicéron qu'il y a une grande différence entre la prononciation des Comédiens, & celle des Orateurs, quoique l'on doive convenir que l'une peut ſervir à l'autre. Si cela eſt, pourquoi exercer les jeunes gens dans une maniére de prononcer, qu'il faudra néceſſairement qu'ils évitent, quand ils auront à parler en public ?

8. Une des grandes peines du Régent dans cet exercice, (je l'ai pluſieurs fois éprouvé, & je ne ſuis pas le ſeul) c'eſt de contenir dans l'ordre les écoliers qu'on eſt ſouvent obligé de

a Ne geſtus quidem omnis ac motus à comœdis petendus eſt. Quanquam etiam utrumque eorum ad quemdam modum præſtare debet orator, plurimum tamen abeſt à Scenico . . . . *Quintil. lib. 1. cap.* 11.

réunir ensemble, & sur lesquels il est difficile de veiller comme on le doit, le soin de former à la déclamation ceux qui parlent actuellement demandant l'attention du Maître toute entiére.

9. Je finis pour abréger, par l'inconvénient qui doit paroitre le plus grand, parce qu'il peut nuire à la piété & aux mœurs : c'est le danger qu'il y a que cette sorte d'exercice ne fasse naître dans l'esprit des maîtres & des écoliers, comme cela est assez naturel, le desir de s'instruire par leurs yeux de la maniére dont on doit déclamer les Tragédies, de fréquenter pour cela le théatre, & de prendre pour la Comédie un goût, qui peut avoir des suites bien funestes, surtout à cet âge.

Ce qui contribue le plus, si je ne me trompe, à conserver les Tragédies, c'est que plusieurs les regardent comme le seul moien de donner à la distribution des prix une certaine solennité, nécessaire pour exciter & pour entretenir parmi les jeunes gens l'émulation, qui est un des grands avantages des Colléges. A cela je ne puis opposer une meilleure réponse que l'expérience même. J'ai vû pendant plus de vingt ans de suite, distribuer les prix dans un

exercice ordinaire avec une très grande célébrité, & un très grand concours de personnes choisies & distinguées, qui pendant tout l'exercice gardoient un profond silence, ce qui n'arrive pas toujours, quand on représente des piéces de théatre. Cela n'est point particulier à un Collége. Il y en a plusieurs où ces exercices se font avec beaucoup d'éclat: & tout récemment il s'en est fait un au Collége de la Marche pour la distribution des prix, où l'Auditoire étoit très nombreux & très choisi, & où le Répondant * s'est acquis une grande réputation.

* C'étoit le fils de M. de Feubet, Conseiller au Parlement.

Toutes ces raisons jointes ensemble, me font croire que la Tragédie convient moins aux jeunes gens que les autres Exercices dont j'ai parlé. Mais, comme les sentimens doivent être libres, & qu'ils sont partagés sur ce sujet, je n'ai garde de blâmer ceux qui retiennent l'ancien usage, en y apportant toutes les précautions nécessaires.

Une des plus essentielles, ce me semble, est de ne point faire entrer dans les Tragédies la passion de l'amour, quelque honnête & légitime qu'elle puisse paroître. » Tout ce qui peut faire

Educat. des filles.

» sentir l'amour, dit M. de Fénelon; » plus il est adouci & envelopé, plus » il me paroit dangereux. « M. de la Rochefoucault pense de même. » Tous » les grands divertissemens, dit-il, sont » dangereux pour la vie chrétienne: » mais entre tous ceux que le monde a » inventés, il n'y en a point qui soit » plus à craindre que la Comédie. C'est » une peinture si naturelle & si déli- » cate des passions, qu'elle les anime » & les fait naître dans notre cœur, & » surtout celle de l'amour, principale- » ment lorsqu'on se représente qu'il est » chaste & fort honnête. Car plus il » paroit innocent aux ames innocentes, » & plus elles sont capables d'en être » touchées, &c.

Je ne parle point ici du ballet & de la danse, qui servent quelquefois d'accompagnement à la Tragédie, parce que cette coutume n'a point lieu dans l'Université.

Il s'y étoit glissé un abus encore plus intolérable, & défendu expressément par la loi de Dieu; (je ne sai pas quelle en étoit l'origine) & qui y a duré lon-

a Non induetur mulier veste virili, nec vir utetur veste fœminea; abominabilis enim apud Deum est qui facit hæc. *Deut.* 22. 5.

tems : c'étoit de traveſtir les jeunes gens en femmes dans les Tragédies. Avoit-on pu ignorer pendant tant d'années qu'une telle coutume, pour me ſervir des termes de l'Ecriture, étoit abominable devant Dieu ? L'imprudence de quelque perſonne, peut-être peu inſtruite ou peu religieuſe, l'aura d'abord introduite. On a ſuivi après, ſans réflexion, un uſage qu'on a trouvé établi. Dès que l'Univerſité l'a défendu, tout le monde a ouvert les yeux, & s'eſt rendu à un réglement ſi ſage & ſi néceſſaire. Ceux qui y eurent le plus de part, y furent principalement déterminés, par ce qu'ils avoient entendu dire d'un Profeſſeur * fort habile, & encore plus homme de bien, qui témoigna en mourant une peine extrême d'avoir ſuivi cette coutume, qu'il ſavoit avoir été pour quelques écoliers une occaſion de déréglement. C'eſt là le tems & la ſituation où il faut ſe placer, pour juger ſainement de ce qui eſt à ſuivre ou à éviter.

* *M. de Belleville Profeſſeur de Rhétorique au Collége du Pleſſis.*

§. III. *De la Prononciation.*

J'AI PROMIS de dire un mot de la prononciation, qui fait partie de la Rhétorique : & c'en eſt ici le lieu. Il

eſt à craindre que les maîtres ne la négligent trop, & pour eux mêmes, & pour leurs diſciples. On doit, ſurtout dans les Claſſes plus élevées, prendre chaque ſemaine un jour pour y exercer les jeunes gens à la déclamation pendant l'eſpace au moins d'une demie heure. J'ai vû pratiquer aſſez régulièrement cette coutume pendant que j'étois écolier : & je m'y ſuis conformé, étant devenu maître. Le traité de Quintilien ſur la prononciation eſt court, mais excellent, & il peut être fort utile aux maîtres, en y joignant celui de Cicéron. Il y en a un autre en François, mais manuſcrit, qui vient du fameux M. * Lenglet, qui excelloit dans l'art de prononcer, encore plus que dans tout le reſte. Je me ſervirai de ces différens traités pour donner ſur la prononciation les régles les plus générales, & qui ſont le plus d'uſage.

Lib. 11. *c.* 3.

Lib. 3. *de Orat. n.* 213. 227.

* *M Lenglet tenoit ce traité d'un célèbre Acteur de ſon tems, nommé Floridor.*

Cic. lib. 3. *de Orat. n.* 213. *Quintil. lib.* 11. *cap.* 3.

La réponſe de Démoſthéne ſur ce qu'il jugeoit tenir le premier rang dans l'éloquence, eſt connue de tout le monde ; & elle montre que ce grand homme regardoit la prononciation, non ſeulement comme la plus importante qualité de l'Orateur, mais en un certain ſens comme l'unique. En effet

c'eſt cette qualité dont le défaut peut le moins ſe couvrir, & qui eſt le plus capable de couvrir les autres: & l'on voit ſouvent qu'un diſcours médiocre, ſoutenu de toute la force & de tous les agrémens de l'action, fait plus d'effet que le plus beau diſcours qui en eſt dénué.

L'action eſt compoſée de deux parties, qui ſont la voix & le geſte, dont l'une frape les oreilles, & l'autre les yeux; deux ſéns, par leſquels nous faiſons paſſer nos ſentimens & nos penſées dans l'ame des Auditeurs.

1. *De la Voix.*

QUINTILIEN donne à la voix & à la prononciation les mêmes qualités qu'au diſcours même.

1.[a] Elle doit être *correcte*, c'eſt-à-dire exemte de défauts: en ſorte que le ſon de la voix & la prononciation ait quelque choſe d'aiſé, de naturel, d'agréable, accompagné d'un certain air de politeſſe & de délicateſſe que les Anciens nommoient *urbanité*, qui con-

a Emendata erit, id eſt vitio carebit, ſi fuerit os facile, emendatum, jucundum, urbanum: id eſt in quo nulla neque ruſticitas, neque peregrinitas reſonet. *Quintil.*

ſiſte à en écarter tout ſon étranger & ruſtique.

Quintil. 2. La prononciation doit être *claire :* à quoi deux choſes contribueront. La premiére, c'eſt de bien articuler toutes les ſyllabes : car ſouvent on mange les unes, & on ne fait que gliſſer ſur les autres. Mais le défaut le plus ordinaire, & qu'on doit éviter avec le plus de ſoin, c'eſt de ne point aſſez appuier ſur les derniéres ſyllabes, & de laiſſer tomber ſa voix à la fin des périodes. [a] Comme il eſt néceſſaire de faire ſentir chaque mot, rien auſſi n'eſt plus déſagréable ni plus inſupportable qu'une prononciation lente & traînante, qui appelle pour ainſi dire toutes les lettres, & ſemble les compter les unes après les autres.

Idem. La ſeconde obſervation eſt de ſavoir ſoutenir & ſuſpendre ſa voix par différens repos & différentes pauſes qui compoſent une même période. Un exemple rendra la choſe plus ſenſible ; je le tire d'un autre endroit de Quintilien. Les points marquent ici les repos. *Animadverti, Judices . . . omnem accu-*

Lib. 9. cap 4.

a Ut eſt autem neceſſaria verborum explanatio, ita omnes computare & velut annumerare literas, moleſtum & odioſum.

ſatoris orationem ... in duas ... diviſam eſſe partes. Cette courte période ne renferme qu'un ſens unique, qui ne ſeroit diſtingué par aucune virgule ſans le mot *Judices*, qui eſt une apoſtrophe : cependant la cadence, l'oreille, la reſpiration même, demandent différens repos, qui ſont tout l'agrément de la prononciation. En accoutumant les écoliers à faire ces pauſes dans la lecture, même où il n'y a point de virgules, on leur apprend en même tems à bien prononcer.

3. On appelle prononciation *ornée*, celle qui eſt ſecondée d'un heureux organe, d'une voix aiſée, grande, flexible, ferme, durable, claire, ſonore, douce, & entrante. Car il y a une voix faite pour l'oreille, non pas tant par ſon étendue, que par une facilité à ſe laiſſer manier comme on veut, ſuſceptible de tous les ſons, depuis le plus fort juſqu'au plus doux, depuis le plus haut juſqu'au plus bas; ſemblable à un inſtrument monté de toutes ſes cordes, qui rend tel ſon qu'il plait à la main d'en tirer. Outre cela il faut *Idem.*

a Omnes voces, ut nervi in fidibus, ita ſonant, ut à motu animi quoque ſunt pulſæ. *Cic. Lib. 3. de Orat. n. 216.*

une grande force de poitrine, & des poumons capables de fournir aux plus longues périodes, & d'y fournir lontems.

Ce n'eſt pas par de violens efforts ni par de grands éclats qu'on vient à bout de ſe faire entendre; mais par une prononciation nette, diſtincte, ſoutenue. L'habileté conſiſte à ſavoir ménager adroitement les différens ports de voix; à commencer d'un ton qui puiſſe hauſſer & baiſſer ſans peine & ſans contrainte; à conduire tellement ſa voix, qu'elle puiſſe ſe déploier toute entiére dans les endroits où le diſcours demande beaucoup de force & de véhémence, & principalement à bien étudier & à ſuivre en tout la nature.

L'union de deux qualités, oppoſées & incompatibles en apparence, fait toute la beauté de la prononciation, l'égalité, & la variété. Par la premiére, l'Orateur ſoutient ſa voix, & en régle l'élévation & l'abaiſſement ſur des loix fixes, qui l'empêchent d'aller haut & bas comme au hazard, ſans garder d'ordre ni de proportion. Par la ſeconde, il évite un des plus conſidérables défauts qu'il y ait en matiére de prononciation, je veux dire une ennuieuſe

monotonie, & il y jette au contraire une agréable [a] variété qui réveille, qui ſoutient, qui charme les Auditeurs; [b] ſemblable en cela aux Peintres, qui par une infinité de nuances & de teintes preſque toutes imperceptibles, & par l'heureux mélange du clair & de l'obſcur, ſavent donner du relief à leurs tableaux, & y garder les juſtes proportions que chaque partie demande. Quintilien fait l'application de cette derniére régle à la premiére période de l'exorde du beau plaidoier de Cicéron pour Milon. Cet endroit mérite d'être lu aux jeunes gens.

Il y a un autre défaut, non moins conſidérable que celui de la Monotonie, & qui en tient beaucoup auſſi, c'eſt de chanter en prononçant. Ce chant conſiſte à baiſſer ou à élever ſur le même ton pluſieurs membres d'une période, ou pluſieurs périodes de ſuite, en ſorte que les mêmes inflexions de voix reviennent fréquemment & preſque toujours de la même ſorte.

4. Enfin la prononciation doit être *Quintil.*

a Ad aures noſtras & actionis ſuavitatem, quid eſt viciſſitudine, & varietate, & commutatione aptius? *Lib.* 3. *de Orat.* n. 225.

b Hi ſunt actori, ut pictori, expoſiti ad variandum colores. *Ib.* n. 217.

proportionnée aux ſujets que l'on traite: ce qui paroit ſurtout dans les paſſions, [a] qui ont toutes, s'il eſt permis de parler ainſi, un langage propre, & un ton particulier. Car autre eſt celui de la colére, autre celui de la compaſſion, & ainſi du reſte. [b] Pour les bien exprimer, il faut commencer par les reſſentir; & pour cela ſe repréſenter vivement les choſes, & en être touché, comme ſi elles ſe paſſoient en nous-mêmes. De cette ſorte la voix, comme interpréte de nos ſentimens, portera ſans peine dans l'eſprit des auditeurs la même diſpoſition qu'elle aura priſe dans le fond de notre cœur. Car, fidéle image de l'ame, elle reçoit toutes les impreſſions, tous les changemens, dont l'ame elle-même eſt ſuſceptible. Ainſi dans la joie elle eſt claire, pleine, coulante: dans la triſteſſe au contraire elle eſt traînante, baſſe, & ſombre. La colére la rend rude, impétueuſe, entrecoupée. Quand il s'agit de confeſſer

a Omnis motus animi ſuum quemdam à natura habet vultum, & ſonum, & geſtum, &c. 3. *de Orat. n.* 216 219.

b In his primum eſt bene affici, & concipere imagines rerum, & tanquam veris moveri. Sic velut media vox, quem habitum à nobis acceperit, hunc judicum animis dabit. Eſt enim mentis index, & velut exemplar, ac totidem, quot illa, mutationes habet. *Quintil.*

sa faute, de faire satisfaction, de supplier, elle devient douce, timide, soumise. En un mot elle suit la nature & emprunte le ton de toutes les passions.

Elle varie de même & prend différens tons, selon les différentes parties du discours : elle se conforme à la diversité des sentimens ; & quelquefois même, quoique plus rarement, à la nature & à la force de certaines expressions particulières. [a] On sent combien il seroit ridicule de commencer tout d'un coup un discours par un ton élevé & violent, rien n'étant plus propre à gagner les esprits que la modestie & la retenue. Les récits, destinés à mettre l'auditeur au fait de la chose dont il s'agit, demandent un ton simple, uni, tranquille, & semblable à peu près à celui de la conversation. Il en est ainsi de tout le reste.

2. *Du Geste.*

Le Geste suit naturellement la voix, & se conforme, comme elle, aux sentimens de l'ame. C'est un langage muet, mais éloquent, & qui

a A principio clamare, agreste quiddam est. 3. *de Orat. n.* 227.

ſouvent a plus de force que la parole même.

Comme la tête a le premier rang entre les parties du corps, elle l'a auſſi dans l'action. La premiére régle eſt de la tenir droite, & dans une aſſiette naturelle. La ſeconde, de conformer ſes mouvemens à la prononciation même & à l'action de l'Orateur. Quand il s'agit de refuſer ou de rejetter, & que nous marquons avoir quelque choſe ou quelque perſonne en horreur & en exécration : alors, en même tems que nous repouſſons de la main, nous détournons la tête pour marque d'averſion.

Ce qui domine principalement dans cette partie, c'eſt le viſage. *Il n'y a* ſorte de mouvement & de paſſion qu'il n'exprime. Il menace, il careſſe, il ſupplie, il eſt triſte, il eſt gai, il eſt fier, il eſt humble, il témoigne aux uns de l'amitié, aux autres de l'averſion. Il fait entendre une infinité de choſes, & ſouvent il en dit plus que n'en diroit le diſcours le plus éloquent.

Je n'ai jamais pu comprendre comment l'uſage des maſques * a pu durer

* *Les Acteurs avoient des maſques, qui étoient une eſpéce de caſque qui couvroit toute la tête, & qui*

ſi lontems ſur le théatre des Anciens. Car certainement il ne ſe pouvoit pas faire qu'il n'amortît beaucoup la vivacité de l'action, qui paroit principalement ſur le viſage, qu'on peut regarder comme le ſiége & le miroir de tous les ſentimens de l'ame. N'arrive-t-il pas ſouvent que le ſang, ſelon qu'il eſt mis en mouvement par les différentes paſſions, tantôt couvre le viſage d'une ſubite & modeſte rougeur; tantôt l'enflamme, & y allume le feu de la colére; quelquefois en ſe retirant, le laiſſe pâle & glacé de crainte; d'autres fois y répand une douce & aimable ſérénité? Tout cela ſe marque & ſe peint ſur le front & ſur les joues. Le maſque, en couvrant le viſage, lui ôte ce langage ſi énergique; & le prive d'une eſpéce d'ame & de vie, qui le rend l'interpréte fidéle de tous les ſentimens du cœur. Je ne ſuis donc pas étonné de la remarque que fait Cicéron, en parlant de Roſcius, par ra-

outre les traits du viſage repréſentoit encore la barbe, les cheveux, les oreilles, & juſqu'aux ornemens que les femmes emploioient dans leur coëffure. Cela ſert à entendre ce que dit Phédre dans la fable du maſque & du renard.

Perſonam tragicam fortè vulpes viderat.
O quanta ſpecies! inquit, cerebrum non habet!

port à l'action. [a] Nos Anciens, dit il, jugeoient mieux que nous, lorſqu'ils ne donnoient pas leur approbation entiére à Roſcius même, parce qu'il prononçoit ſous le maſque.

[b] Mais le viſage a lui-même une partie dominante, qui ſont les yeux. C'eſt par eux ſurtout que notre ame ſe manifeſte, & ſort en quelque maniére au-dehors; juſques-là, que ſans même qu'on les remue, la joie les rend plus vifs, & la triſteſſe les couvre d'une eſpéce de nuage. Ajoutez à cela que la nature leur a donné les larmes, ces fidéles interprétes de nos ſentimens, qui s'ouvrent impétueuſement un paſſage dans la douleur, & coulent doucement dans la joie. Mais que ne deviennent-ils point par la diverſité des mouvemens qu'on leur donne! animés, languiſſans, fiers, menaçans, doux, rudes, & terribles; & tout cela, ſuivant le beſoin & l'occaſion.

a Quo melius noſtri illi ſenes, qui perſonatum, ne Roſcium quidem, magnopere laudabant. *Lib.* 3. *de Orat. n.* 221.

b Sed in ipſo vultu plurimùm valent oculi, per quos animus maximè emanat; ut, citrà motum quoque, & hilaritate cantes, & triſtitiâ quoddam nubilum ducant. Quin etiam lacrymas his natura mentis indices dedit: quæ, aut erumpunt dolore, aut lætitia manant. Motu verò intenti, remiſſi, ſuperbi, torvi, mites, aſperi fiunt: quæ, ut dictus popoſcerit, fingentur. *Quinct.*

Pour abréger, [a] je passe aux mains, sans le secours desquelles l'action seroit languissante, & presque morte. De combien de mouvemens ne sont-elles point susceptibles, puisqu'à peine y a-t-il un mot qu'elles ne soient quelquefois jalouses d'exprimer ? Car les autres parties du corps aident & contribuent à la parole : mais on peut presque dire que celles-ci parlent elles-mêmes & se font entendre. On sait que les *Pantomimes* * faisoient profession de représenter au naturel, & de peindre, pour ainsi dire, par leurs gestes & par leurs attitudes toutes les actions & toutes les passions des hommes. [b] Les An-

[a] Manus vero, sine quibus truncae esset actio ac debilis, vix dici potest quot modos habeant; cum paene ipsam verborum copiam persequantur. Nam ceterae partes loquentem adjuvant: hae (propè est ut dicam) ipsae loquuntur.

* *Un Prince de Pont étant venu à la Cour de Néron pour quelques affaires, & ayant vû un fameux Pantomime gesticuler avec tant d'art & d'industrie, qu'il entendoit parfaitement tout ce qu'il vouloit dire, pria l'Empereur en partant de vouloir bien lui faire présent de ce danseur. Et comme Néron lui eut demandé à quel usage il le destinoit : C'est, dit ce Prince étranger, que j'ai pour voisins des barbares dont personne n'entend la langue ; & cet homme, par ses gestes, me servira de truchement.* Lucian. de saltat.

b Hanc partem Musicae disciplinae, manuum nominaverere majores, scilicet quae ore clauso manibus loquitur, & quibusdam gesticulationibus facit intelligi; quod vix natrante lingua, aut scriptura ullo modo posset agnosci. *Aurel. Cassiod. lib. 2. Epist. 20.*

Loquacissimae manus, linguosi digiti, clamosum silentium, expositio taci-

ciens appelloient cet art des Pante
mes une espéce de musique muette,
avoit trouvé le moien de substitue
langage des mains à celui de la bouc
de parler aux yeux par le secours
doigts, d'exprimer par un silence p
éloquent & plus énergique que la p
role même, ce qu'à peine le discours
l'écriture eussent pu faire entendre.

Le mouvement des mains suit nat
rellement la voix, & doit s'y confo
mer. Dans le geste périodique & ordi
naire, on doit porter la main droite d
gauche à droite en commençant devan
soi, & finissant à côté, les doigts de la
main étant un peu élevés au-dessus du
poignet, ouverts & en liberté, éten-
dant le bras de toute sa longueur, *sans*
lever le coude aussi haut que l'épaule,
mais le tenant toujours détaché & éloi-
gné du corps, & observant que c'est
par le mouvement du coude que doit
ordinairement commencer le *geste*.
Après cela on porte la main gauche de
droite à gauche, avec les mêmes pro-
portions qu'on aura gardées pour la
main droite. Il faut suspendre & sou-

ta..., *Id. lib. 4. Epist. ult.* Mirari solemus Scenæ peritos, quòd in omnem significationem rerum & affectuum parata illorum ei manus, & verborum velocitatem gestus assequitur. *Senec. Epist.* 121.

tenir le bras après chaque geſte à côté de ſoi, juſqu'à ce que la période finiſſe: & lorſqu'elle eſt finie, les deux mains doivent tomber négligemment ſur la chaire, ſi c'eſt là qu'on parle, & jamais en dedans; ou tout de leur long ſur la perſonne, ſi on parle debout ſans appui, ou ſur les deux genoux, ſi on parle aſſis ſur une chaiſe. Il y a mille maniéres de varier ces geſtes, que l'uſage ſeul & l'exercice peuvent apprendre.

Il y a une ſeconde eſpéce de geſte, qui regarde les étendues & les dimenſions de chaque choſe.

Pour marquer la hauteur, il n'y a qu'à élever les yeux le plus haut qu'il eſt poſſible, ſans élever preſque la tête, mais la détournant preſque de côté ou d'autre; rabaiſſer enſemble les deux bras de tout leur long, mais les tenant éloignés du corps, en ſorte que le dehors des mains ſoit tourné vers l'auditeur.

Pour marquer la profondeur, il n'y a qu'à baiſſer les yeux en terre, & porter du côté qui leur eſt contraire les deux bras élevés, montrant le dehors de la main qui ſera vers l'auditeur, &

l'autre main demeurant plus élevée & plus en liberté.

Pour marquer la largeur, il suffit d'étendre en même tems les deux mains, commençant toujours devant soi, & finissant aux deux côtés, en sorte que les mains soient au niveau du poignet, & que les yeux se portent en rond dans tout l'espace que les mains pourront marquer.

Pour marquer la longueur, il faut porter les deux bras ou deçà, ou delà, d'un même côté, en sorte que les mains soient au niveau du poignet, du coude, & au niveau l'une de l'autre, le dedans des mains étant tourné en bas.

La troisiéme espéce de geste regarde les passions. Cette matiére est trop étendue, pour pouvoir entrer dans un abrégé aussi court que celui-ci, où mon dessein n'est que de donner les régles les plus générales & les plus nécessaires : les Maîtres suppléront facilement le reste.

Quintil. Les Maîtres de l'Art avertissent que le geste de la main doit commencer & finir avec le sens ; parce qu'autrement il faudroit qu'il précédât la parole, ou qu'il durât encore après. Or l'un & l'autre seroient vicieux.

Il ne faut point prétendre qu'on puiſſe donner ſur la matiére que je traite ici, des régles fixes & certaines, telle choſe, comme le remarque Quintilien, convenant à l'un, qui ſiéroit mal à un autre, ſans qu'on puiſſe trop quelquefois en rendre de raiſon; [a] juſques-là que dans quelques-uns les vertus de la prononciation ſont ſans grace, & dans quelques autres les vices même ne déplaiſent pas. [b] Ainſi chacun, pour former ſon action, ne doit pas ſeulement conſulter les régles générales, mais encore étudier avec ſoin ſon naturel propre & ſes qualités perſonnelles.

Mais le précepte le plus important de tous, ſoit pour la voix, ſoit pour le geſte, c'eſt d'étudier la nature; de la regarder ici, auſſi-bien que dans tout le reſte, comme le meilleur maître & le plus ſûr guide qu'on puiſſe ſuivre; & de faire conſiſter la perfection de l'Art dans une parfaite imitation de la nature, qu'il tâche ſeulement, à la maniére des peintres, d'embellir un peu

a In quibuſdam virtutes non habent gratiam, in quibuſdam vitia ipſa delectant.

b Quare norit ſe quiſque, nec tantùm ex communibus præceptis, ſed etiam ex natura ſua capiat conſilium formandæ actionis.

& d'orner, mais ſans jamais s'écarter de la reſſemblance. Quand les enfans ſont enſemble en liberté, qu'ils s'entretiennent, & parlent avec quelque chaleur, ils ne ſe mettent point en peine de chercher ni le ton, ni le geſte: tout leur vient comme machinalement, parce qu'ils ne font que ſuivre l'impreſſion de la nature. Pourquoi, lorſqu'on les exerce à la déclamation, les trouve-t-on pour l'ordinaire preſque muets, immobiles, embarraſſés, déconcertés? C'eſt qu'ils croient que pour lors il faut parler & agir d'une maniére toute différente: en quoi ils ſe trompent fort. C'eſt pourquoi on ne peut de trop bonne heure dans les Claſſes, lorſqu'il s'agit de faire parler les enfans, ou de leur faire réciter leurs leçons, les accoutumer à prendre un ton naturel, c'eſt-à-dire, tel qu'ils l'ont dans leurs entretiens familiers. J'en dis autant de quiconque doit prononcer en public. Ce que je dis ici n'eſt point contraire à l'étude du geſte & de la voix, que j'ai ſi fort recommandée. Cette étude a dû précéder dans le cabinet: mais dans la prononciation même, l'Orateur ne doit point paroître y ſonger. Il faut que tout coule de

source, que l'art soit devenu nature en lui, que sa voix & son geste ne montrent rien d'étudié, & qu'il se souvienne bien de ce grand principe, qui regarde généralement toutes les parties de l'éloquence.

Rien n'est beau que le vrai, le vrai seul est aimable. *Desprèaux. Ep. IX.*

ARTICLE III.

Des compositions & des actions publiques.

C'EST par les compositions, soit en vers, soit en prose, que les Régens font le plus d'honneur à leurs Colléges, & qu'ils établissent d'une maniére plus éclatante leur propre réputation. L'Université a eu dans tous les tems des poétes & des orateurs célébres, qui se sont piqués de la maintenir en possession de la gloire qui lui est acquise depuis si lontems, de briller & d'exceller en tout genre de littérature; & chaque Professeur doit regarder cette gloire de l'Université comme un précieux héritage, qu'il est obligé de conserver, & même, s'il se peut, d'augmenter par son travail & son application.

Les compositions dont je parle ici, se font ordinairement pour célébrer le

nom & les actions des Princes, des G
néraux d'armée, des Miniſtres, d
Magiſtrats, en un mot, de tous
grands hommes qui ſe diſtinguent p
quelque endroit que ce puiſſe être;
c'eſt comme un hommage public q
l'Univerſité rend à la vertu & au méri

Mais il faut ſe ſouvenir que cet hon
mage n'eſt dû en effet qu'à la vertu &
au mérite, & que quand il n'eſt poin
fondé ſur la vérité, il dégénére en un
honteuſe adulation qui deshonore éga
lement & celui qui prodigue les louan
ges, & celui qui les reçoit. Il ne faut
donc jamais louer, que ce qui eſt vé
ritablement louable; & ne le faire
même ordinairement qu'avec modeſtie
& retenue, en évitant ces exagérations
outrées, qui ne ſervent qu'à rendre
douteux ce qu'on dit.

Il y a une maniére de louer ſi ou-
trément fauſſe, & qui heurte ſi ouver-
tement le goût & le jugement public,
qu'il ne faut, ce ſemble, qu'un peu de
ſens commun pour l'éviter. C'eſt ainſi
que Néron, lorſqu'il fit l'oraiſon funé-
bre de l'Empereur Claude ſon prédé-
ceſſeur, a fut écouté avec attention

a Cetera prona animis gentiam ſapientiamque laudita. Poſtquam ad provi- | xit, nemo riſui temperat,

dans tout le reſte : mais quand il vint à parler de ſa prudence & de ſa ſageſſe, on ne put s'empécher de rire, quoique la harangue fût fort éloquente, & compoſée par Sénéque, qui avoit l'eſprit très agréable, & le ſtile très fleuri ſelon le goût de ſon ſiécle, mais qui manquoit quelquefois de jugement.

Il eſt un autre défaut moins choquant en apparence, mais non moins condannable, parce qu'il bleſſe la religion : c'eſt d'attribuer aux Princes des qualités qui n'appartiennent qu'à Dieu, en les regardant comme les maîtres de la nature, qui en diſpoſent à leur gré, qui changent l'ordre des ſaiſons comme il leur plait, & leur faiſant croire qu'en donnant le titre de Miniſtre, ils en donnent auſſi le mérite : flaterie impie, qu'on ne pardonne pas même à un paien, qui parlant à un Empereur, qui ſe faiſoit traiter de dieu, & qui l'avoit chargé de l'éducation de jeunes Princes ſes petits neveux, [a] le prie de lui inſpirer tout l'eſprit dont il a be- *Quintil.*

quanquam oratio à Seneca compoſita, multum cultûs præferret, ut fuit illi viro ingenium amœnum, & temporis illius auribus accommodâtum. *Tacit. Annal. lib. 13. cap. 3.*

[a] Ut quantum nobis expectationis adjecit, tantum ingenii aſpiret; dexterque ac volens adſit, & me, qualem eſſe credidit, faciat. *Quintil. lib. 4. in Præf.*

ſoin pour remplir un ſi noble emploi ; & de le rendre tel qu'il l'a cru. Il y a, pour me ſervir d'une expreſſion de l'Ecriture, une oreille jalouſe qui écoute avec indignation de tels diſcours : *Auris zeli audit omnia ;* & l'on ne peut dire combien de tels blaſphêmes, car je ne crains point de les appeller ainſi, ſont capables d'attirer de malheurs & de malédictions ſur un Royaume chrétien.

Sap. 1. 10.

Le goût de la ſaine éloquence inſpire des maniéres bien différentes, & donne ſurtout pour ce qui regarde les éloges, une prudente diſcrétion, & une ſage ſobriété. Il faut, dans cette matiére, imiter autant qu'on le peut, l'adreſſe ingénieuſe & pleine d'art des Anciens, qui ſavoient louer d'une maniére fine & délicate, & quelquefois même en paroiſſant faire toute autre choſe. Cicéron, dans ſon beau plaidoier pour Ligarius, dit qu'il eſpére que Céſar, *qui n'oublie rien que les injures qu'on lui a faites*, ſe ſouviendra de l'attachement inviolable que les freres de Ligarius ont eu pour lui : *Qui obliviſci nihil ſoles præter injurias.* Un mot, jetté de la ſorte dans un diſcours, vaut un panégyrique entier.

Cic. pro Ligar. n. 35.

Horace, en marquant qu'il ne se sent pas assez de force pour décrire les éclatantes victoires d'Auguste, semble n'avoir en vûe que de répondre à ceux qui l'exhortoient à renoncer à la Satyre : mais son véritable dessein est de louer ce Prince d'une maniére qui puisse ne point blesser son extrême délicatesse sur le sujet des louanges : *Cui malè si palpêre, recalcitrat undique tutus.* Ce qu'il se fait répliquer par Trébatius, qu'au moins il pourroit célébrer les vertus privées & pacifiques d'Auguste, sa justice, sa constance, sa grandeur d'ame, comme Lucilius l'avoit fait à l'égard de Scipion : ce tour, dis-je, est du même goût, & a quelque chose encore de plus flateur par la comparaison indirecte de ce Prince avec un aussi grand homme que Scipion. *Lib. II. Satyr. 1.*

M. Despreaux, digne disciple d'Horace, a imité en plusieurs endroits l'habileté de son maître à louer : mais je ne sai s'il en est un plus beau & plus ingénieux que celui où il met l'éloge de Louis XIV. dans la bouche de la Mollesse. *Lutrin. Chant II.*

Hélas! qu'est devenu ce tems, cet heureux tems,
Où les Rois s'honoroient du nom de Fainéans?...

Ce doux ſiécle n'eſt plus. Le Ciel impitoiable
A placé ſur le trône un Prince infatigable.
Il brave mes douceurs ; il eſt ſourd à ma voix.
Tous les jours il m'éveille au bruit de ſes exploits.
Rien ne peut arrêter ſa vigilante audace.
L'été n'a point de feux, l'hyver n'a point de glace.
J'entens à ſon ſeul nom tous mes ſujets frémir.
En vain deux fois la Paix a voulu l'endormir.
Loin de moi ſon courage, entraîné par la gloire,
Ne ſe plaît qu'à courir de victoire en victoire.

Voila un modéle parfait, & quiconque aura l'art de faire entrer dans une piéce de vers quelque choſe de pareil, peut compter ſûrement ſur les ſuffrages du Public.

Les louanges & les éloges ne ſont pas la ſeule matiére des poémes & des actions publiques. On peut choiſir d'autres ſujets, qui ne fourniſſent pas moins à l'Orateur, & ne plaiſent pas moins aux gens de bon goût : comme ſont les diſſertations ſur l'éloquence, ſur la poéſie, ſur l'hiſtoire, ou ſur quelque matiére de littérature. On en trouve des exemples dans le Recueil * qu'on vient de donner de quelques piéces en vers & en proſe de Profeſſeurs de l'Univerſité.

* *Il ſe vend chez Gabriel Franç. Quillau, rue Galande, à l'Annonciation.*

Comme les discours dont je parle, soit panégyriques, soit dissertations, se font principalement pour l'éclat & la parade, je sai que selon les régles de la saine Rhétorique, on peut y étaler avec pompe les richesses de l'éloquence, & que l'art qui doit se cacher ailleurs, peut se montrer ici avec plus de liberté. Mais cependant il faut le faire avec retenue, se souvenir qu'un discours solide & plein de choses emporte toujours les suffrages : ne point chercher à mettre par-tout de l'esprit, j'entens de cet esprit & de ces pensées qui brillent comme le clinquant: & surtout éviter ces tours affectés & ces espéces de pointes, qui peuvent plaire à une multitude ignorante, mais qui révoltent tout auditeur sensé & judicieux.

Le Panégyrique de Trajan par Pline le jeune, le recueil de pareils discours intitulé *Panegyrici veteres*, & encore plus que cela les Ouvrages de Sénéque, peuvent fournir beaucoup de pensées à un Orateur : mais il doit les réformer sur le stile de Cicéron. On trouve aussi pour ce genre de grands modéles dans les Oraisons funébres & dans les Discours Académiques des Modernes.

ARTICLE IV.

Des études que doivent faire les maîtres.

CE QUE j'ai dit des compoſitions & des actions publiques, a beaucoup d'éclat pour l'extérieur; mais ne fait pas le devoir eſſentiel d'un Régent, qui conſiſte dans l'inſtruction ſolide qu'il doit à ſes écoliers. Pour y réuſſir, il a beſoin d'étude & de travail. Les Claſſes, même les plus baſſes, demandent une certaine étendue d'érudition, qui ne s'acquiert que par la lecture: & d'ailleurs, pour l'ordinaire, un Profeſſeur ne s'y borne pas, & doit ſe mettre en état de paſſer dans les Claſſes ſupérieures.

La premiére étude qu'un Régent doit faire, eſt celle qui regarde les matiéres qu'il enſeigne, & les Auteurs qu'il explique. Ainſi, par exemple, il n'eſt point permis à un Grammairien d'ignorer ce que les Anciens ont écrit ſur la Grammaire, & encore moins ce que nous en ont laiſſé Meſſieurs de Port-Royal. Un Profeſſeur de Rhétorique doit avoir puiſé ſon art dans les ſources mêmes, & avoir étudié à fond les anciens Rhéteurs grecs & latins. Ce n'eſt

pas que ni l'un ni l'autre doivent accabler leurs écoliers d'un grand nombre de préceptes : mais, pour en faire le choix, il faut les savoir tous ; & un maître habile, qui joint le discernement à la capacité, tire de ses lectures un grand secours pour instruire les jeunes gens.

J'en dis autant par raport aux Auteurs. Les plus faciles ont leur obscurité. Un Régent doit avoir sur ceux qu'il explique tous les Interprétes, ou du moins les plus estimés. Il s'y rencontre à la vérité parmi beaucoup de solides remarques bien des choses inutiles : mais il sait en faire le triage, & ne débiter à ses écoliers que ce qui convient à leur âge & à leur portée.

Outre l'étude de la Classe, un Régent doit se faire un fonds d'érudition, tel qu'il convient à tout homme qui se mêle de littérature. Le grec doit lui devenir familier : l'histoire ne doit point lui être inconnue. Et il ne faut pas que l'étude de ces connoissances effraie. Il est incroiable combien une heure ou deux données régulièrement chaque jour à l'étude, ménent loin au bout d'une année. Il ne faut qu'avoir le courage de commencer : se joindre, si cela est possible, à quelque Confrere labo-

ges d'Homére, ne put s'empêcher de lui donner un soufflet, & le traita d'ignorant & d'homme qui ne pouvoit faire que des écoliers ignorans. Ne pourroit-on pas dire quelque chose de pareil d'un Professeur qui seroit sans livres ?

Il est difficile d'avoir du goût pour les Lettres sans en avoir pour les livres, qui sont la consolation d'un homme d'esprit, surtout dans la vieillesse, comme Cicéron le marque si élégamment dans une lettre à son ami Atticus, où il le prie de lui réserver sa bibliothéque, destinant pour cet achat une partie de ses revenus. *Bibliothecam tuam cave cuiquam despondeas, quamvis acrem amatorem inveneris : nam ego omnes meas vindemiolas eò reservo, ut illud subsidium senectuti parem.* Dans une autre lettre il témoigne que cette acquisition le mettra au comble de ses vœux, & le rendra l'homme le plus heureux qui soit au monde. *Noli desperare fore ut libros tuos facere possim meos. Quod si assequor, supero Crassum divitiis ; atque omnium agros, lucos, prata contemno.*

Lib. 1. Ep. 9.

Dans le moment même que j'écris ceci, j'apprens qu'un Professeur, touché du même desir que Cicéron, & en-

frant dans son goût, ne craint point de se charger d'une rente viagére de quatre cens livres, pour acquérir & s'approprier la bibliothéque d'un de ses Confréres, * mort depuis peu dans l'Université, & qui avoit fait un bon usage de ses livres. Je souhaite que l'exemple de l'un & de l'autre ait beaucoup d'imitateurs.

Nous avons grand intérêt de réveiller parmi nous, ou plutôt de conserver ce goût de science & d'érudition, qui a toujours régné dans l'Université; & de nous animer d'une noble émulation par le souvenir de ces grands hommes, qui lui ont fait tant d'honneur, & dont les noms sont si connus & si respectés dans tout l'empire de la Littérature: Budé, Turnebe, Ramus, Lambin, Muret, Buchanam, Passerat, Casaubon, tous Professeurs dans l'Université, ou au Collége Roial.

C'est ce goût des Belles-Lettres & des livres qui a procuré à la France tant de célébres Imprimeurs, qui ont porté l'art de l'Imprimerie au souverain dégré de perfection. Je ne puis m'empé-

* C'est M. Huzet, auteur de deux livres latins faits pour les commençans dont j'ai parlé ailleurs; & qui préparoit encore d'autres ouvrages fort utiles pour la Jeunesse.

cher d'inférer ici ce qu'on trouve
Jugem. des Sav. tom. 1. M. Baillet au ſujet des fameux Etien
qui ont rendu leur nom immortel,
ſeulement par la netteté & la be
de leurs caractéres hébreux, grec
romains; mais encore par leur ex
tude ſans exemple, par leur habile
& par le grand déſintéreſſement
leur fit préférer l'intérêt du Public
leur.

On ſait, dit cet Auteur, la belle é
nomie de la maiſon de Robert Etien
Tom. 6. Il ne recevoit dans ſon Imprimerie q
des Ouvriers habiles en grec & en l
tin, & capables d'être maîtres ailleu
Il avoit outre cela des valets & des ſe
vantes, à qui il étoit défendu, au
bien qu'à tous les Ouvriers de l'*Impri*
merie, de parler autrement que latin. S
femme & ſa fille l'entendoient fort bie
& étoient de concert avec tous les do
meſtiques pour ne point parler autre
ment. De ſorte que les magazins, le
chambres, la boutique, la cuiſine, en
un mot depuis le toit juſqu'à la cave
tout parloit latin chez Robert Etienne
Ce généreux Imprimeur avoit ordina
rement chez lui dix hommes de lettres
tous des pays étrangers, faiſant fon
lui l'office de correcteurs des impreſ

ons. Non content de l'application avec quelle il travailloit à la correction de utes les épreuves qui fortoient de ſes reſſes, il expoſoit en public les feuil- s imprimées & non tirées, & pro- ettoit quelque récompenſe à ceux qui trouveroient des fautes.

Rien n'étoit plus admirable que la outique de ce célébre Imprimeur, our le zéle, pour l'ardeur, pour le oût des livres & des ſciences, pour 'application & l'exactitude à s'acquit- er de ſes devoirs, pour le déſintéreſ- ement, pour la nobleſſe d'ame & de ſentimens, & pour l'amour du bien pu- blic. Ce ne ſera pas ſans doute nous faire tort, ni deshonorer notre état, que de nous propoſer un ſi beau mo- déle à imiter. C'a été ma vûe dans cette petite digreſſion, que je prie le Lec- teur de me pardonner.

ARTICLE V.

Application de quelques régles particu- liéres à la conduite & à l'intérieur des Claſſes.

JE N'AI rien raporté dans cet ouvrage que ce qui ſe pratique ordinairement dans les Claſſes, à l'exception de deux

articles, qui regardent l'étude de la langue françoiſe, & celle de l'Hiſtoire, auſquelles je ſouhaiterois qu'on donnât plus de tems & de ſoin qu'on n'a coutume de le faire. Je comprens dans l'étude de l'Hiſtoire celle de la Géographie, de la Chronologie, de la Fable, & des Antiquités. On a lieu ſouvent d'en parler dans les Claſſes: mais pour l'ordinaire, elles n'y ſont point enſeignées d'une maniére ſuivie & réglée, par principes, & par méthode.

On convient que ces études ſont une partie importante de l'éducation des jeunes gens, & qu'elles ſont pour eux, ou d'une néceſſité abſolue, ou du moins d'une très grande utilité: mais on doute qu'elles puiſſent entrer dans le plan des Claſſes, où la multiplicité des matiéres qu'on y enſeigne ne laiſſe aucun vuide; certainement la choſe n'eſt point ſans difficulté. Je ne la croi pourtant pas abſolument impraticable.

Premiérement, pour ce qui regarde la langue françoiſe, une demie-heure donnée deux ou trois fois par ſemaine à cette étude peut ſuffire, parce qu'elle doit ſe continuer pendant le cours de toutes les Claſſes. Juſqu'à ce qu'on ait compoſé un livre à l'uſage des jeunes gens,

gens, où l'on faſſe entrer les régles de la Grammaire les plus néceſſaires, & les principales obſervations de M. de Vaugelas, du P. Bouhours, &c. ſur la langue françoiſe, les maîtres peuvent ſe contenter d'expliquer les unes & les autres de vive voix à leurs écoliers, & d'en faire l'application à quelque bel endroit d'un livre françois. Quinze ou vingt régles & obſervations ſuffiroient pour une année.

L'Hiſtoire pourroit ſe diſtribuer de la maniére qui ſuit. Celles de l'ancien & du nouveau Teſtament ſeroient pour les trois premiéres Claſſes, Sixiéme, Cinquiéme, & Quatriéme. La Fable & les Antiquités, pour la Troiſiéme. L'Hiſtoire Grecque, pour la Seconde. L'Hiſtoire Romaine juſqu'aux Empereurs, pour la Rhétorique. Enfin l'Hiſtoire des Empereurs pour la Philoſophie.

Je n'entens pas qu'on explique en Claſſe toutes ces Hiſtoires aux jeunes gens : cela demande trop de tems, & ſeroit abſolument impoſſible. Mon deſſein ſeroit qu'on leur donnât tous les jours une certaine tâche à lire chez eux en particulier, dont on leur feroit rendre compte de tems en tems dans la

Classe. Pour cela il faudroit avoir de livres composés exprès pour les jeune gens.

Nous en avons deux excellens pour l'Histoire sainte : savoir le Catéchisme historique de M. l'Abbé Fleury, qui peut servir en Sixiéme ; & l'Abrégé de l'ancien Testament imprimé depuis peu chez Jean * Desaint, dont les Journaux de Paris & de Trévoux ont parlé fort avantageusement. Ce dernier peut servir pour la Cinquiéme & la Quatriéme. Le premier est un abrégé succinct, fait exprès pour les enfans, & qui est à la portée des plus foibles. L'autre a beaucoup plus d'étendue, & renferme ce qu'il y a de plus beau & de plus remarquable dans l'ancien *Testament*, soit pour les faits, soit pour les sentimens & les maximes. L'auteur y a ajouté d'excellentes réflexions, dont il a déja donné trois volumes.

* *Rue saint Jean de Beauvais, vis-à-vis du Collége.*

On pourroit entre ces deux Histoires, en inférer une * qui a pour titre, *Abrégé de l'Histoire Sainte . . . . . par demandes & par réponses*, & qui est moins succincte que celle de M. Fleury, & moins étendue que celle de M. Mesengui. Elle est composée avec soin, & renferme plusieurs réflexions très utiles.

* *Elle se vend chez la veuve Estienne.*

Je ſouhaiterois qu'on nous donnât auſſi ſur la Fable un petit traité propre à être mis entre les mains des jeunes gens. En attendant on peut faire uſage de celui du P. Gautruche ou du P. Jouvenci. J'ai déja parlé d'un petit Abrégé des Antiquités Romaines, imprimé en 1706, qui pourroit ſervir juſqu'à ce qu'on en eût un plus étendu.

Ce qui nous manque le plus eſt une Hiſtoire Grecque, & une Hiſtoire Romaine, compoſée exprès pour les jeunes gens. Je me ſuis engagé avec le Public pour la premiére, & je vais y travailler très ſérieuſement : d'autres pourront tourner leurs vûes & leur travail du côté de l'Hiſtoire Romaine. En attendant, on peut faire uſage de l'Hiſtoire Univerſelle de M. de Meaux, qui à la vérité eſt un abrégé très court pour les faits ; mais dont on eſt avantageuſement dédommagé par les excellentes réflexions qui ſe trouvent dans le même volume. On a un autre * abrégé de l'Hiſtoire Romaine, traduit de l'Anglois de Laurent Echard, qui eſt fort bon pour ce qu'il contient. L'Hiſtoire des Révolutions de la République Romaine par M. l'Abbé de Vertot, & celle du Triumvirat, peuvent ſuffire

* *Chez Hippolute-Louis Guerin, rue S. Jacques.*

aux jeunes gens, pour leur donner une juſte idée des derniers tems de la République.

Ce ſeroit un travail fort utile, & ce me ſemble aſſez facile, que d'abréger ce que M. de Tillemont nous a laiſſé ſur l'Hiſtoire des Empereurs Romains. On trouve dans cette Hiſtoire des exemples éclatans des plus grandes vertus, & des modéles parfaits de la maniére de gouverner les peuples. Cette lecture conviendroit extrêmement aux Philoſophes, & les prépareroit également à l'étude de la Théologie & à celle du Droit. De cette maniére, les jeunes gens auroient une connoiſſance raiſonnable de l'Hiſtoire ancienne, & ſeroient bien plus en état d'étudier enſuite l'Hiſtoire moderne.

Sur la ſimple expoſition que je viens de faire, tout le monde ſans doute conviendra qu'il ſeroit à ſouhaiter qu'un tel plan pût s'exécuter ; & l'on ſent que de jeunes gens inſtruits de la ſorte, remporteroient du Collége une infinité de connoiſſances agréables & utiles, qui leur ſeroient d'un grand uſage pour tout le reſte de la vie. Il ne s'agit donc que d'examiner ſi ce plan eſt praticable, ou non. Or, de la maniére dont

je le propoſe, il me ſemble qu'il eſt très facile de le réduire en pratique. Car je ne demande aux Profeſſeurs que de marquer tous les jours à leurs écoliers un certain nombre de pages à lire dans les livres d'Hiſtoire que je ſuppoſe qu'ils auront entre les mains, & de leur faire rendre compte de tems en tems de cette lecture, qui chaque jour pourroit aller à une demie heure. Je ſai bien qu'il peut ſe faire que pluſieurs emploieront mal ce tems; ce qui arrive de même pour toutes les autres études: mais comme celle-ci eſt beaucoup plus agréable, il y a tout lieu d'eſpérer que le grand nombre s'y portera avec plaiſir, ſur tout ſi l'on a ſoin de la mettre en honneur, de la faire entrer dans les Exercices publics, de propoſer des prix & des récompenſes pour ceux qui s'y diſtingueront, & d'emploier tous les moiens que l'induſtrie d'un maître habile & zélé ne manque pas de lui ſuggérer.

La Chronologie eſt jointe naturellement à l'Hiſtoire, & rien n'eſt plus aiſé, ni plus court, que d'en donner une idée générale aux jeunes gens, qui leur faſſe connoitre dans quel tems à peu-près ſe ſont paſſés les événemens qu'ils

liſent : c'eſt tout ce qu'on peut demander d'eux. Il ne faut jamais manquer non plus à leur faire connoître en gros l'Auteur qu'on leur explique, les principales circonſtances de ſa vie, & le tems où il a vécu. Un jour que j'expliquois au Collége Roial l'endroit où Quintilien parle des Hiſtoriens Grecs, un jeune homme me demanda pourquoi il n'y étoit point fait mention de Plutarque. On lui en avoit expliqué pluſieurs vies ; mais on avoit omis de lui apprendre dans quel tems & ſous quels Empereurs il avoit vécu.

Pour ce qui regarde la Géographie, on peut de même l'apprendre aux jeunes gens, ſans que cette inſtruction leur coute beaucoup de tems ou de peine. La maniére la plus ſimple, la plus aiſée, qui ſe place le plus facilement dans la mémoire, & qui y fixe plus nettement les événemens hiſtoriques, c'eſt d'être exact, à meſure que dans l'explication de l'Auteur il ſe rencontre une ville, un fleuve, une île, à les montrer ſur la Carte. En ſuivant un Général d'armée dans ſes expéditions, comme un Annibal, un Scipion, un Pompée, un Céſar, un Alexandre, les jeunes gens auront occaſion de repaſſer tous les

lieux mémorables de l'Univers, & de ſe graver pour toujours dans l'eſprit la ſuite des faits, & la ſituation des villes. Quand ils auront été un peu rompus dans cette routine, il ſera très facile de leur enſeigner les degrés de longitude, de latitude, & tout ce qui regarde la Sphére. On ſe trouve auſſi fort bien, pour leur apprendre la Géographie moderne, de les engager quelquefois en famille à lire quelques pages de la gazette, & de les obliger à montrer ſur la Carte les différens lieux dont il y eſt parlé. Tout cela n'eſt point une étude, & cependant cela leur apprend la Géographie d'une maniére plus durable que toutes les leçons réglées qu'on leur en donne dans les formes.

Ce que je dis ici ſuppoſe que les enfans ont dans leurs chambres des Cartes de Géographie: & c'eſt à quoi l'on ne doit jamais manquer. Je ne ſai s'il ſeroit impoſſible d'en mettre auſſi dans toutes les Claſſes. Il ſuffiroit d'avoir une Mappemonde en grand: avec des Cartes de l'empire Romain, de la Gréce, de l'Aſie mineure, & quelques autres pareilles. La dépenſe n'iroit pas fort loin, & elle pourroit tomber ſur les écoliers, parce qu'il faudroit renou-

veller ces Cartes de tems en tems. ſai que cette pratique a été miſe en u ge dans quelques Colléges avec ſuc Peut-être auſſi pourroit-on y ajou deux tables de Chronologie, dont l'u deſcendroit juſqu'à Jeſus-Chriſt, l'autre juſqu'à nous.

Quand je propoſe ces différentes ét des, je ne prétens pas qu'elles doive faire négliger celle de la langue latine non plus que celle de la langue gre que. On peut aiſément, ſi je ne m trompe, les concilier enſemble. C qui doit dominer dans les Claſſes, c'eſ l'explication. Je voudrois ſur tout qu celle de l'Auteur grec ne manquât *ja*mais, & qu'on y donnât tous les *jours* une demie heure. C'eſt peu de *choſe*: mais quand ce tems eſt emploié régulièrement, il va fort loin au bout d'un an. La récitation des leçons eſt ce qui demande le moins de tems, parce que c'eſt où il y a le moins à profiter pour les écoliers. Un quart d'heure, ce me ſemble, peut ſuffire, du moins dans les Claſſes qui ne ſont pas ſi nombreuſes : d'autant plus qu'elle revient deux fois chaque jour, & que le ſamedi, où l'on fait répéter les leçons de toute la ſemaine, on y donne plus de tems.

L'attention d'un maître, zélé pour le bien de ſes écoliers, & ſagement avare du tems, ſaura lui en faire ménager tous les momens avec tant d'économie, qu'il en trouvera ſuffiſamment pour toutes les études dont j'ai parlé.

CHAPITRE III.

Du devoir des Parens.

QUINTILIEN fait commencer le devoir des peres & meres au moment même de la naiſſance de leurs enfans, par le ſoin qu'il veut qu'ils prennent de leur procurer des nourrices, & de mettre auprès d'eux des domeſtiques, dont la ſageſſe & les bonnes mœurs leur ſoient connues : & il exige d'eux dans la ſuite une attention continuelle à écarter d'auprès de leurs enfans tout ce qui ſeroit capable d'altérer le moins du monde leur innocence ; & à ne rien dire ou faire en leur préſence, qui puiſſe leur inſpirer des principes dangereux, ou leur donner de mauvais exemples.

Ce qui regarde la matiére que je traite ici par raport aux parens, eſt d'abord

le choix d'un Maître, & d'un Collége, supposé qu'ils prennent le parti d'y envoier leurs enfans. Quintilien nous marque cette double obligation en deux mots, mais qui ne laissent rien à desirer. Il veut qu'ils choisissent pour maître un homme d'une vertu consommée : *præceptorem eligere sanctissimum quemque, cujus rei præcipua prudentibus cura est* ; & pour Collége, celui où régnera une discipline exacte & réguliére : *& disciplinam quæ maximè severa fuerit.*

Lib. 1. cap. 2.

Lib. 3. Ep. 3. Pline le Jeune, dans une de ses lettres, où il indique à une Dame de ses amies un Professeur de Rhétorique pour son fils, lui donne sur cette même matiére d'admirables avis, *qui concernent* proprement le choix d'un Collége & d'un Régent, comme l'endroit de Quintilien que j'ai cité auparavant : mais qui peuvent aussi regarder celui d'un Précepteur. L'endroit est trop beau, pour n'être pas mis ici dans toute son étendue.

» Le [a] secret, pour mettre votre fils

[a] Quibus omnibus (avis, & majoribus) ita demum similis adolescet, si imbutus honestis artibus fuerit : quas plurimum refert à quo potissimum accipiat. Adhuc illum puritiæ ratio intra contubernium tuum tenuit : præceptores domi habuit, ubi est vel erroribus modica, vel etiam nulla materia. Jam studia ejus extra limen proferenda sunt : jam circumspiciendus Rhetor Latinus,

» en état de marcher dignement ſur les » traces de ſes ancêtres, c'eſt de lui » donner un bon guide, qui ſache lui » montrer les routes de la ſcience & » de l'honneur : mais il importe de bien » choiſir ce guide. Juſqu'ici l'âge en- » core tendre de votre fils l'a tenu au- » près de vous ſous la conduite de ſes » précepteurs, & dans une maiſon par- » ticuliére, où les dangers, ſuppoſé » qu'il s'y en trouve, ſont bien moin- » dres. Aujourd'hui qu'il s'agit de l'en- » voier aux leçons publiques, il faut » choiſir un Profeſſeur d'éloquence, » dans l'école duquel on ſoit aſſuré » que régne une diſcipline exacte, & ſur » tout une grande modeſtie & une » grande pureté de mœurs. Car entre » les autres avantages que ce jeune » homme a reçus de la nature & de la » fortune, il eſt d'une beauté ſinguliére: » & c'eſt ce qui engage encore plus, » dans un âge ſi foible & ſi dangereux, » à lui donner un maître qui ne lui ſerve » pas de précepteur ſeulement, mais » encore de guide & de gardien.

cujus ſcholæ ſeveritas, pudor in primis, caſtitas conſtet. Adeſt enim adoleſcenti noſtro, cum ceteris naturæ fortunæque dotibus, eximia corporis pulchritudo : cui in hoc lubrico ætatis non præceptor modò, ſed cuſtos etiam re&orque quærendus eſt

» Je [a] ne voi perſonne plus propre à » remplir ces devoirs que Julius Geni- » tor. Je l'aime, & l'amitié que je lui » porte, ne ſéduit point mon juge- » ment, à qui elle doit ſa naiſſance. » C'eſt un homme grave & irrépro- » chable : peutêtre trop auſtére & trop » dur dans ſes maniéres, ſi l'on s'en ra- » porte à la licence de ces derniers » tems. Comme le talent de la parole » eſt un avantage extérieur, qui ſe ma- » nifeſte & ſe fait ſentir, vous pouvez, » ſur ce qui regarde ſon éloquence, en » croire le témoignage public. Il n'en » eſt pas de même des qualités de l'ame : » elle a des abymes où il n'eſt preſque » pas poſſible de pénétrer ; & de ce » côté-là, je vous ſuis caution de Ge- » nitor. Votre fils ne lui entendra rien

[a] Video ego demonſtrare tibi poſſe Julium Genitorem. Amatur à me : judicio tamen meo non obſtat caritas, quæ ex judicio nata eſt. Vir eſt emendatus & gravis : paulo etiam horridior & durior ut in hac licentia temporum. Quantum eloquentia valeat, plurimis credere potes : nam dicendi facultas aperta & expoſita ſtatim cernitur. Vita hominum altos receſſus magnaſque latebras habet : cujus pro Genitore me ſpon- ſorem accipe. Nihil ex hoc viro filius tuus audiet, niſi profuturum : nihil diſcet, quod neſciſſe rectius fuerit. Nec minùs ſæpe ab illo, quàm à te meque, admonebitur quibus imaginibus oneretur, quæ nomina & quanta ſuſtineat. Proinde, faventibus diis, trade eum præceptori, à quo mores primùm, mox eloquentiam diſcat, quæ malè ſine moribus diſcitur. Vale.

» dire, dont il ne puiſſe faire ſon pro-
» fit : il n'apprendra rien de lui, qu'il
» eût été plus à propos d'ignorer. Il
» n'aura pas moins de ſoin que vous &
» moi, de lui remettre ſans ceſſe devant
» les yeux les portraits & les vertus
» de ſes ancêtres, & de lui faire ſentir
» tout le poids du fardeau que leurs
» grands noms lui impoſent. N'héſitez
» donc pas à le mettre entre les mains
» d'un maître, qui le formera d'abord
» aux bonnes mœurs, & enſuite à l'é-
» loquence, qui ne s'apprend jamais
» bien ſans les bonnes mœurs. Adieu.

Il ne ſuffit pas de faire choix d'un bon Collége. Pour en tirer tout le fruit qu'on en peut attendre, il faut que les parens voient ſouvent le Principal, les Régens, les Précepteurs, pour s'informer de la conduite de leurs enfans, & du progrès qu'ils font dans l'étude ; qu'ils leur donnent des lumiéres ſur leur caractère d'eſprit & leurs inclinations, qu'ils doivent mieux connoître que tout autre ; qu'ils prennent avec eux des meſures pour les corriger de leurs défauts ; qu'ils les appuient de toute leur autorité ; qu'ils agiſſent en tout de concert avec eux, pour les récompenſes, les louanges, les répri-

mandes, les punitions. On ne peut dire combien cette bonne intelligence des parens avec les maîtres peut être utile aux enfans.

Horace, dans la belle satyre où il témoigne sa vive reconnoissance des peines extraordinaires que son pere avoit prises pour son éducation, ne manque pas de remarquer qu'il avoit soin de voir souvent ses maîtres; & il attribue en partie à cette attention le bonheur qu'il avoit eu non seulement d'avoir été exemt des désordres ordinaires à la Jeunesse, mais d'en avoir écarté de soi jusqu'aux plus légers soupçons.

Atqui si vitiis mediocribus ac mea paucis
Mendosa est natura, alioqui recta . . .
Causa fuit pater his . . .
Ipse mihi custos incorruptissimus omnes
Circum doctores aderat. Quid multa? pudicum,
Qui primus virtutis honos, servavit ab omni
Non solùm facto, verùm opprobrio quoque turpi.

De educ. liberor. C'est une faute, dit Plutarque, bien condannable dans les parens, de se croire entiérement déchargés du soin de veiller sur leurs enfans, dès qu'ils les ont remis entre les mains des maî-

tres, & de ne ſonger point à s'aſſurer par leurs propres yeux & leurs propres oreilles du progrès qu'ils ſont dans l'étude & dans la vertu. Outre qu'il ſied mal à un pere, dans une affaire ſi importante & qui le touche de ſi près, de s'en raporter aveuglément à la bonne foi de perſonnes étrangéres, qui chez les Anciens étoient le plus ſouvent des eſclaves ou des affranchis; il eſt conſtant, continue le même Auteur, que cette attention d'un pere à s'informer de tems en tems, & à ſe faire rendre compte des études & de la conduite de ſon fils, peut ſervir en même tems à rendre & les écoliers & le maître plus exacts & plus vifs à s'acquitter chacun de leurs devoirs. Il applique à ce ſujet un proverbe, qui dit, a Que rien n'eſt ſi propre à engraiſſer un cheval, que l'œil du maître.

Quelque juſte que ſoit ce devoir, quelque facile qu'il ſoit à remplir, il eſt rare pourtant que les parens s'en acquittent. Ils ne veillent guéres davantage ſur la conduite de leurs enfans, lorſqu'ils ſont devenus plus grands, & qu'ils ſont ſortis du Collége; & la plupart ſont paroitre ſur ce point une

a Οὐδὲν ἵππου πιαίνει τὸν ὀφθαλμὸν, ὡς βασιλέως ἐπιβολή.

indifférence & une négligence qu'on peine à comprendre. Pluſieurs la couvrent du prétexte de leurs affaires & de leurs occupations, comme ſi l'éducation de leurs enfans n'étoit pas la plus importante de toutes; & comme ſi la qualité de pere devoit jamais être effacée par celle de magiſtrat & d'homme public.

Platon remarque que c'eſt un défaut aſſez ordinaire à ceux qui ſont chargés du gouvernement de l'Etat, de négliger le ſoin de leur propre famille; & dans un dialogue, qui a pour titre *Laches*, il introduit deux hommes, des plus conſidérables d'Athénes, qui reconnoiſſent avec douleur que *s'ils ont* acquis peu de mérite & de gloire, c'étoit la faute de leurs peres, qui, célébres d'ailleurs par de grandes actions tant en paix qu'en guerre, & totalement livrés aux affaires d'autrui, n'avoient pris aucun ſoin de leur éducation, & les avoient abandonnés à eux-mêmes, & à leur propre conduite, dans un âge où ils avoient le plus de beſoin d'être veillés & retenus. Plût à Dieu que bien des enfans n'euſſent pas encore aujourd'hui ſujet de faire les mêmes plaintes!

Caton le Cenſeur, quoiqu'occupé

les plus grandes affaires de l'Etat, chargé des plus importans emplois, & l'ame les délibérations du Sénat, ne tomba pas dans ce défaut, lui qui voulut servir de précepteur à ſon fils. Paul Emile, au milieu de ſes plus grandes occupations, trouvoit le tems d'aſſiſter aux conférences que faiſoient ſes enfans, & d'animer leurs études par ſa préſence. Il fut bien paié de ſes peines, & la réputation * qu'ils s'acquirent en fut une juſte & douce récompenſe.

* *Scipion, l'Africain le ſecond, fut l'un de ſes enfans.*

Ces grands hommes étoient bien éloignés d'un défaut, très commun maintenant, ſur tout parmi les grands Seigneurs & les gens de guerre, qui ont grand ſoin de dire & de répéter à leurs enfans qu'ils ne veulent point faire d'eux des Docteurs, & qu'ils ne les ont mis au Collége que pour leur faire paſſer quelques années en attendant qu'ils aient atteint l'âge d'aller à l'Académie, ou d'entrer dans le ſervice. Un tel diſcours eſt capable de ruiner tout le fruit des études, parce qu'il tend directement à étoufer & à éteindre dans l'eſprit des jeunes gens toute ardeur d'émulation : au lieu que les parens devroient emploier tous leurs ſoins à faire naître cette émulation, à l'en-

tretenir, à l'augmenter; parce que leurs enfans y ſont ſenſibles dans Claſſes, ils la porteront enſuite dans emplois qui leur ſeront confiés, & piqueront pareillement d'y réuſſir de s'y diſtinguer.

Je reviens au choix d'un Précepte Plutarque, dans un traité que nc avons de lui ſur la maniére d'élever l jeunes gens, veut qu'on trouve d les maîtres une vie irrépréhenſible, u caractére d'eſprit raiſonnable, un gra fonds d'érudition, & une habileté conduire formée par une longue expé rience. Mais il ſe plaint amérement d la négligence, ou plutôt de la ſtupidit des parens, qui dans un choix, *qui dé* cide pour l'ordinaire du ſort & du mérite de leurs enfans pour toute la vie, s'en raportent au premier venu, n'ont égard qu'à la recommandation de perſonnes peu ſûres, & pouſſés par une ſordide avarice, vont au rabais dans le choix d'un Précepteur, & trouvent que celui qui leur coute le moins eſt le meilleur. Il raporte à ce ſujet une parole d'Ariſtippe pleine de ſens. Un pere
100 *livres.* ſurpris qu'il lui demandât mille dragme pour inſtruire ſon fils: Quoi! s'écria-t il, j'acheterois à ce prix un eſclave

ous en aurez deux pour un, répliqua Philoſophe, inſinuant par là à ce ere avare qu'il ne feroit qu'un eſclave e ſon fils.

Le Poéte Satyrique fait les mêmes laintes, & ne peut ſouffrir que les eres & meres, pendant qu'ils font ille folles dépenſes pour leurs bâti-aens, leurs meubles, leurs équipages, eur table, épargnent tout pour l'édu-ation de leurs enfans. *Juvenal. lib. 3. ſatyr. 7.*

Hos inter ſumptus ſeſtertia Quintiliano,
Ut multum, duo ſufficient. Res nulla minoris
Conſtabit patri quàm filius.

Cratès le philoſophe diſoit qu'il auroit ſouhaité monter au lieu le plus éminent de la ville, pour crier de là aux citoiens : » Hommes de peu de ſens, » quelle eſt donc votre folie de ne ſon-» ger qu'à amaſſer des richeſſes, & de » négliger abſolument l'éducation de » vos enfans, pour qui vous dites que » vous les amaſſez ? *Plut. de liberis educandis.*

Les parens paient bien cher quelquefois leur nonchalance & leur avarice, lorſque dans la ſuite ils ont la douleur de voir que leurs enfans, abandonnés à toutes ſortes de deſordres, les des- *Plut. ibid.*

honorent en mille maniéres, & f
ſouvent plus de dépenſes en une ſe
année pour ſatisfaire leurs paſſions, q
les parens n'en euſſent fait pendant
années pour leur procurer une édu
tion honnête & ſolide.

Ils doivent donc ne rien épargn
pour avoir un bon précepteur, &
ſouvenir que le plus noble auſſi bie
que le plus ſalutaire uſage qu'ils pu
ſent faire de l'or & de l'argent, c'e
de s'en ſervir pour acheter des hom
mes de mérite en quelque genre qu
ce ſoit, & ſur tout pour ce qui rega
de l'inſtruction de leurs enfans.

Tacit. Annal. lib. 14. cap. 55. Lorſque Sénéque voulut *remettr*
entre les mains de Néron *ſes grands*
biens qui lui attiroient l'envie, ce Prin
ce lui répondit que, quelque grand
que paruſſent ces biens, il y avoit de
perſonnes infiniment au-deſſous du mé
rite de Sénéque qui en poſſédoient da
vantage. » J'ai honte, lui dit-il, de voi
» des affranchis plus riches que vous
» & qu'étant le premier dans mon eſt
» me vous ne ſoyiez pas le plus gran
» dans mon Empire. *Pudet referre libe
tinos, qui ditiores ſpectantur. Unde etia
rubori mihi eſt, quod præcipuus caritate
nondum omnes fortuna antecellis.* Je n'

amine point ſi Néron penſoit comme il arle ici : mais ce qui eſt certain, c'eſt ue les parens ſenſés & raiſonnables oivent penſer de la ſorte, & voir avec uelque peine qu'un Intendant, un Se-rétaire, quelquefois même un portier, iit chez eux une plus grande fortune ue le Précepteur du fils de la maiſon.

Il faut avouer qu'il y a des peres & es meres, quoique le nombre en ſoit etit, qui ſur ce point ne manquent pas le nobleſſe & de généroſité ; & qui, ion contens de paier de bons appoin-emens aux Précepteurs de leurs en-ans, ſe croient encore obligés de leur aſſurer pour toute leur vie un revenu raiſonnable, qui les mette en état de jouir en repos & en liberté du fruit de leurs travaux. Quelle diminution fait ſur de grands biens, tels qu'en ont tant de perſonnes riches, une penſion via-gére de trente, cinquante, cent piſto-les, plus ou moins ſelon les différentes circonſtances ? Approche-t-elle des ſer-vices dont elle eſt le prix ? Je lis tou-jours avec un plaiſir ſingulier le diſ-cours admirable que tient à ſon pere le jeune Tobie au ſujet du guide qui l'avoit conduit pendant ſon voiage, & le dénombrement qu'il fait des ſervices

qu'il en a reçus, dont il expose l
deur & le nombre avec la mêm
titude que s'il devoit lui-même e
la récompense, & non pas la d
Tob. 12. 2-4. » Mon pere, lui dit-il, quelle r
» pense pouvons-nous lui donne
» ait quelque proportion avec les
» dont il nous a comblés ? Il m'a
» & ramené dans une parfaite sa
» a été lui-même recevoir l'arge
» Gabélus : il m'a fait avoir la fe
» que j'ai épousée : il a éloigné
» le démon qui la tourmentoit :
» rempli de joie son pere & sa m
» il m'a délivré du poisson qui m'a
» dévorer : il vous a fait voir à v
» même la lumiére du ciel : &
» par lui que nous nous trouvons r
» plis de toutes sortes de biens. C
» pouvons-nous donc lui donner
» égale tout ce qu'il a fait pour no
» Mais, je vous prie, mon pere,
» le supplier de vouloir bien accep
» la moitié de tout le bien que n
» avons apporté.

Quelle noblesse de sentimens ! jeune Tobie ne s'imagine pas faire de grand pour son guide par une c si avantageuse ; mais il croit qu'il re vra lui-même une grace, dont il

trouvera fort honoré, ſi le guide daigne accepter ſon offre : *ſi fortè dignabitur medietatem de omnibus, quæ allata ſunt, ſibi aſſumere.* Voila un modéle parfait pour les parens ; comme la deſcription qu'il fait des ſervices que ſon guide lui a rendus en eſt un auſſi pour les Précepteurs, qui doivent ſervir d'anges gardiens à leurs éleves.

Tous les peres ne ſont pas en état de faire la fortune des Précepteurs de leurs enfans ; mais tous ſont en état & dans l'obligation de les honorer, de leur marquer toujours beaucoup de conſidération, & de leur attirer par leur conduite l'eſtime & le reſpect des enfans & de toute la famille. Il y doit être regardé & reſpecté comme le pere même : c'eſt l'idée que les Anciens vouloient qu'on eût d'un Précepteur.

Dii majorum umbris tenuem & ſine pondere terram.... *Juvenal. lib. 3. ſatyr. 7.*
Qui præceptorem ſancti voluere parentis
Eſſe loco.

Quoique tous les parens, ceux même qui ne peuvent donner que des appointemens très médiocres, doivent apporter beaucoup d'attention dans le choix d'un Précepteur : il ne faut pas

cependant que ſur ce point ils po
la délicateſſe trop loin, ni qu'ils
tendent à trouver toutes les qu
qu'on peut deſirer dans un bon m
Rien n'eſt plus rare qu'un homme
réuniſſe en lui toutes ces qualités.
plus grands Seigneurs, les Princes mê
ont bien de la peine à en trouver
tels. On eſt ſouvent obligé de con
l'éducation des enfans à de jeunes P
cepteurs, qui ſont ſans expérience,
ne peuvent pas encore avoir acq
beaucoup d'érudition. Pourvû qu
apportent de la bonne volonté & de
docilité, qu'ils ne manquent pas d'
prit & de jugement, qu'ils aiment
travail, & que ſur-tout ils *aient* d
mœurs pures, & un fonds *de religio*
& de piété, on doit être content. I
faut ſeulement tâcher de les adreſſer
quelque perſonne ſage & expérimen
tée dans ce genre, pour la conſulte
dans les occaſions, & ſe conduire pa
ſes avis. Mais, ce qui me paroit abſo
lument néceſſaire, & à quoi les paren
ne doivent jamais manquer, c'eſt d
commencer par mettre entre les main
du maître à qui ils confient leurs enfa
quelques livres propres à leur appre
dre la maniére dont il faut s'y prendr
pou

pour les bien élever, tels que ſont ceux de M. de Fénelon, & de M. Locke Anglois, & d'autres pareils. Je ſouhaiterois que les miens puſſent leur être utiles : du moins c'eſt la vûe que j'ai eu en les compoſant.

Les peres & meres ne doivent point omettre un moien puiſſant qu'ils ont entre les mains d'attirer ſur leurs enfans la bénédiction de Dieu ; c'eſt de contribuer plus ou moins, ſelon la meſure de leurs revenus, à la ſubſiſtance de quelque pauvre écolier, & de l'aider à faire ſes études. J'ai reçu autrefois un pareil ſecours de la libéralité de feu M. le Peletier le Miniſtre. J'eus le bonheur de me trouver dans les mêmes claſſes que Meſſieurs ſes * enfans au Collége du Pleſſis, & de profiter de l'excellente éducation qu'on leur donnoit. Je leur diſputois ſouvent les premiéres places & les prix. M. le Peletier me récompenſoit comme eux. Je puis dire que pendant tout le cours de mes études il m'a tenu lieu de pere ; & depuis il m'a toujours témoigné une bonté véritablement paternelle. Il n'y a point de jour dans ma vie où je ne m'en ſouvienne, & ma reconnoiſſance devient d'autant plus vive, que je ſens

* *Feu M. l'Evêque d'Angers, & M. le Peletier ancien Premier Préſident.*

mieux de jour en jour de quel prix e
une bonne éducation.

CHAPITRE QUATRIEM

Du devoir des Précepteurs.

IL ME reſte peu de choſes à ajoute ſur ce ſujet, après tout ce que j'e ai dit dans les différentes parties de c traité.

[a] Les Précepteurs tiennent la place des peres & des meres ; ils doivent donc en prendre les ſentimens, & en avoir la douceur & la tendreſſe : *mais* une douceur qui ne dégénére point en molleſſe, & une tendreſſe *qui ſoit* réglée par la raiſon. Rien de *ce que fe*roient les peres & les meres pour leurs enfans, ne doit leur paroitre au-deſſous d'eux : j'entens par-là certaines attentions, certains ſoins pour leur perſonne & pour leur ſanté, ſur-tout quand ils ſont encore dans un âge tendre ou malades. Cette attention, ces ſoins plaiſent infiniment aux parens, & ſervent beaucoup à leur mettre l'eſprit en repos.

a Sumat ante omnia parentium locum, à quibus liberi educantur, exiſtimetque animum, ac ſuccedere ſe in [illegible] *Quinctil. lib. 2. cap. 2.*

Par la même raiſon, qu'ils tiennent la place des peres & des meres, ils ne doivent pas ſe regarder comme les maîtres abſolus des enfans, ni prétendre les gouverner à leur gré & ſelon leur caprice, ſans aucune dépendance des parens, ſans les conſulter en rien, quelquefois même en défendant aux enfans ſous de groſſes peines de leur rien déclarer de ce qui ſe paſſe en particulier. Des maîtres qui n'agiſſent que par raiſon & ſelon les régles, n'ont pas beſoin d'impoſer à leurs diſciples ce ſilence & ce ſecret, qui a quelque choſe d'odieux & de tyrannique, & dont les parens ont un juſte ſujet de ſe plaindre. En communiquant leur autorité aux maîtres, ils n'ont pas prétendu s'en dépouiller eux-mêmes. Rien n'eſt plus juſte, ni plus raiſonnable, que de les conſulter ſur ce qui regarde la maniére de conduire leurs enfans, d'agir en tout de concert avec eux, de prendre leurs avis, d'entrer dans leurs vûes, en un mot d'avoir de part & d'autre une confiance & une ouverture entiére, qui laiſſe la liberté de ſe dire mutuellement tout ce que l'on croit pouvoir être utile aux enfans. Je ſuppoſe que les parens ſont tels qu'ils

doivent être, & qu'ils n'exigent rien qui ſoit contraire à une éducation chrétienne. S'il en étoit autrement, les Précepteurs, en ſouffrant avec patience & condeſcendance tout ce qui ſe peut tolérer, ont la voie des remontrances douces & modérées. Quand elles ſont inutiles, il ne leur reſte que le parti de ſe retirer, & de quitter un emploi où il ne leur eſt pas permis de ſuivre les lumiéres de leur conſcience, ni de s'acquitter de leur devoir; mais de le quitter d'une maniére honnête & polie, ſans témoigner de mauvaiſe humeur, & ſans rompre avec les parens.

Ce que j'ai dit de la bonne intelligence des Précepteurs avec les *parens*, doit s'entendre auſſi par *raport au Principal* d'un Collége, quand les enfans y demeurent. C'eſt à lui premiérement qu'on les confie: c'eſt lui qui eſt chargé de la diſcipline du Collége, tant en public qu'en particulier; c'eſt lui qui répond de tout ce qui s'y paſſe. Or, ſans la ſubordination dont je parle, il n'eſt point en état de s'acquitter des devoirs eſſentiels à la place & à la qualité de Principal.

Parmi les vertus d'un bon maître, la vigilance & l'aſſiduité tiennent un des

premiers rangs. Il ne peut les porter trop loin, pourvû que ce ſoit ſans gêne, ſans contrainte, & ſans affectation. Il eſt l'ange gardien des enfans. Il n'y a point de moment où il ne ſoit chargé de leur conduite. Si ſon abſence, ou ſon inattention (car l'une équivaut à l'autre) donne lieu à l'homme ennemi, qui tourne ſans ceſſe autour d'eux, de leur enlever le précieux tréſor de leur innocence, que répondra-t-il à Jeſus-Chriſt qui lui demandera compte de leur ame, & qui lui reprochera d'avoir été moins vigilant pour les garder, que le démon pour les perdre ? Le malheur eſt que la plupart des maîtres ſouvent ne ſont avertis de leur obligation ſur ce point que par une funeſte expérience, qu'ils auroient dû prévenir par une ſainte & religieuſe ſollicitude, qui fait le caractére propre de tout homme prépoſé à la conduite des autres ? *Qui præeſt, in ſolicitudine.* Rom. 12. 8.

Le ſoin du maître doit s'étendre ſur les domeſtiques qui ſervent les enfans, & ce n'eſt pas là une de ſes moindres obligations, quoiqu'elle ſoit pour l'ordinaire ignorée ou négligée. Car, comme le remarque Quintilien, il n'y a pas moins de danger à craindre de la part Lib. 1. c. 3.

de domeſtiques vicieux, que de ceux des compagnons d'étude, qui pour l'ordinaire ont plus d'éducation & d'honneur; *nec tutior inter ſervos malos, quàm ingenuos parum modeſtos, converſatio eſt.* La régle eſt donc de ne jamais laiſſer un enfant ſeul avec les domeſtiques, à moins qu'on ne ſoit bien ſûr de leur probité & de leur piété : car il s'en trouve de tels, qui ne peuvent être ménagés avec trop de ſoin par les parens & par les maîtres.

Comme les enfans ſur tout dans un âge tendre, ont l'eſprit volage & léger, il eſt bon que le maître, pendant les études même qu'ils font en particulier, ne les perde point de vûe. Sa préſence ſeule contribue beaucoup à les rendre plus attentifs, en fixant & arrêtant leur imagination ; & elle leur épargne bien des diſtractions & des négligences, qui ſont la ſource des fautes qu'ils font dans leurs compoſitions, & qui donnent lieu enſuite à des réprimandes & à des punitions, que le maître auroit pu prévenir par une attention plutôt aſſidue qu'incommode & preſſante. C'eſt ce que Quintilien inſinue par ces mots : *aſſiduus ſit potiùs, quàm immodicus.*

L'aſſiduité ne doit point paroître dif-

facile dans le Collége, où les maîtres ſont abſolument libres pendant tout le tems des Claſſes, ce qui les rendroit entiérement inexcuſables s'ils y manquoient : au lieu que la même aſſiduité eſt fort dure & fort génante dans les maiſons particuliéres, où le Précepteur eſt chargé de ſes écoliers pendant toute la journée. Il eſt de la ſageſſe des parens, & je puis dire qu'il eſt auſſi de leur intérêt, de s'appliquer, autant qu'il leur ſera poſſible, à adoucir ce joug, en laiſſant chaque ſemaine au maître une liberté entiére pendant un après-midi, & prenant ſur eux-mêmes le ſoin de veiller pendant ce tems-là ſur leurs enfans. Il n'y a point de ſanté qui puiſſe ſoutenir une gêne ſi continuelle. Un Précepteur a beſoin de reſpirer, de voir ſes amis, d'entretenir ſes connoiſſances, de conſulter ſur ſes études & ſur les difficultés qui ſe rencontrent dans l'éducation, en un mot de n'être pas toujours tête-à-tête avec ſon écolier. On ne ſauroit dire combien cette condeſcendance, de la part des parens, eſt propre à encourager les maîtres, & à rendre leur zéle plus vif & plus vigilant.

J'ai déja averti qu'ils ne doivent ja-

mais agir par paſſion, par **humeur**, caprice. C'eſt-là un des **plus grands** fauts en matiére d'**éducation**, pa qu'il n'échape jamais aux **yeux** cla voians des écoliers, qu'il **rend** preſq inutiles toutes les **bonnes qualités** maître, & qu'il ôte à ſes **avis** & à ſ remontrances preſque **toute autori** Ce qu'il y a de fâcheux, c'eſt que ceu qui agiſſent le plus par **humeur**, ſon ceux qui s'en apperçoivent **le moins**, & que ſouvent même **ils** ſauroien mauvais gré à quiconque **entrepren**droit de les en avertir, ce qui eſt pourtant le meilleur office que leur puiſſe rendre un ami.

J'ai honte de raporter ici *certains* termes injurieux dont on *ſe ſert quel*quefois à l'égard des écoliers, *cruche*, *bête*, *âne*, *cheval de caroſſe*, *&c.* & je ne le ferois point, ſi je ne ſavois que ces termes ſe trouvent encore dans la bouche de quelques maîtres. Eſt-ce la raiſon, eſt-ce la politeſſe, eſt-ce le bon eſprit qui dictent un tel langage? Ne voit-on pas clairement qu'il ne peut être que l'effet, ou d'une baſſe éducation qu'on a reçue, ou d'une groſſiéreté d'eſprit qui ne ſent point ce que c'eſt que bienſéance, ou d'un

caractére violent & emporté qui ne peut se contenir ?

Parmi ceux qui se chargent de l'éducation de la Jeunesse, il y en a plusieurs que l'état serré de leurs affaires, ou même souvent une pauvreté entiére, obligent d'entrer dans cette profession ; & ils ne doivent point en rougir. Le célébre Origéne enseigna la Grammaire pour avoir de quoi subsister, & il eut le bonheur de conserver pendant toute sa vie le souvenir & l'amour de la pauvreté où son pere l'avoit laissé en mourant. C'est un beau modéle pour les maîtres. Le salaire qu'ils retirent de leurs peines, est certainement bien légitime & bien mérité. Je voudrois cependant que ce ne fût point là le seul motif, ni même le motif dominant, qui les y engageât ; mais que la volonté de Dieu, & le desir de se sanctifier, y eussent la principale & la premiére part. La dureté des parens oblige souvent les maîtres à marchander avec eux, & à disputer sur le prix. Il seroit à souhaiter, que d'un côté la générosité des peres & meres, & de l'autre le désintéressement des maîtres, ôtassent lieu à ces sortes de conventions, qui ont, ce me sem-

ble, quelque choſe de bas & de
dide. Il eſt beau, pour les dern
de compter un peu plus qu'on ne
ordinairement ſur la Providence ;
n'ai jamais vû qu'elle ait manqué à
qui s'y ſont fiés pleinement.

Si les vûes intéreſſées ſont indig
d'un Précepteur véritablement ch
tien, celles de la vanité & de l'am
tion ne le ſont pas moins. J'ai toujo
admiré ce que dit Saint Auguſtin
motif qui engagea Nébride à ſe cha
ger de l'inſtruction de la Jeuneſſe ; m
tif bien oppoſé aux deux défauts do
Conf. lib. 6. 2. 10. & lib. 6. 6. je parle ici. Il étoit ami intime de ſai
Auguſtin, & avoit quitté ſon pays
ſes biens, & ſa mere, pour *le ſuivre*
à Milan, ſans autre raiſon que de s'oc-
cuper avec ſon ami à la recherche de
la vérité & de la ſageſſe, qu'ils cher-
choient tous deux avec une égale ar-
deur. Il ne put refuſer à ſes priéres
inſtantes d'entrer en qualité de ſous-
maître chez Véréconde qui enſeignoit
les belles-lettres à Milan. Ce ne fut
point, dit ſaint Auguſtin, le deſir du
gain qui porta Nébride à prendre cet
emploi, puiſqu'il en auroit trouvé de
bien plus importans, s'il l'avoit voulu ;
& encore moins des vûes de vanité

ou d'ambition. Il avoit toujours évité de ſe faire connoitre aux grands du monde, n'ambitionnant que l'obſcurité d'une retraite paiſible, où il pût donner tout ſon tems à l'étude de la ſageſſe.

Cet exemple m'en rapelle un autre, qui n'eſt pas moins admirable, & qui regarde l'éducation d'un jeune homme de grande qualité. Le pere, plein d'ambition, ne ſongeoit qu'à élever ſon fils dans les dignités du ſiécle; & la mere, véritablement chrétienne, qu'à le rendre grand dans le ciel. Elle crut n'y pouvoir réuſſir que par une ſainte éducation; & pour cela, elle propoſa à un ſolitaire qu'elle avoit prié de venir à Antioche, de quitter ſa montagne & ſa retraite pour ſe charger du ſoin de ſon fils. Elle l'en conjura d'une maniére ſi vive & ſi touchante, en lui proteſtant qu'il répondroit de l'ame de cet enfant, qu'il ne crut pas pouvoir s'en défendre. Le ſuccès répondit à l'eſpérance de cette pieuſe mere. L'enfant, conduit par ſon excellent précepteur, fit des progrès extraordinaires dans les ſciences, & encore plus dans la piété. Gai, civil, affable, honnête à l'égard de tout le monde, il s'inſinua, par

S. Chryſoſt. de vit. Monac. lib. 2. cap. 14.

cet extérieur agréable, dans l'eſprit de ſes compagnons ; ce qui lui donna moien d'en gagner pluſieurs, & de les porter à embraſſer la vertu. C'eſt ſaint Chryſoſtome, témoin oculaire de ce fait, qui en a écrit l'hiſtoire, mais bien plus au long que je ne l'ai raportée ici.

Ce que je conclus de ces deux exemples, & par où je finis ce chapitre, c'eſt que la piété eſt de toutes les qualités d'un Précepteur la plus eſſentielle, la plus importante, celle qu'il faut préférer à toutes les autres, & qui y ajoute un prix infini. Elle inſpire aux maîtres un zéle, une ardeur, un empreſſement pour le ſalut de leurs diſciples, qui attirent ordinairement ſur eux la bénédiction du Ciel. J'ai raporté ailleurs un bel exemple de ce zéle dans la perſonne de ſaint Auguſtin, qui doit ſervir d'inſtruction & de modéle à tous les maîtres chrétiens.

Tom. I. Diſc. Prélim. p. 71.

CHAPITRE CINQUIEME.

Du devoir des Ecoliers.

QUINTILIEN [a] prétend avoir renfermé preſque tous les devoirs des écoliers dans cet unique avis qu'il leur donne, d'aimer ceux qui les enſeignent, comme ils aiment les ſciences qu'ils apprennent d'eux, & de les regarder comme des peres, dont ils tiennent, non la vie du corps, mais l'inſtruction qui eſt comme la vie de l'ame. En effet ce ſentiment de tendreſſe & de reſpect ſuffit pour les rendre dociles pendant leurs études, & pleins de reconnoiſſance pendant tout le tems de leur vie: ce qui me paroit renfermer une grande partie de ce qu'on attend d'eux.

[b] La docilité, qui conſiſte à ſe laiſſer conduire, à bien recevoir les avis des

[a] Plura de officiis docentium locutus, diſcipulos id unum interim moneo, ut præceptores ſuos non minùs quàm ipſa ſtudia ament; & parentes eſſe non quidem corporum, ſed mentium credant *Quintil. lib. 2. cap. 9.*

[b] Ut magiſtrorum officium eſt, docere; ſic, diſcipulorum, præbere ſe dociles, alioqui neutrum ſine altero ſufficiet. Et, ſicut frustra ſpargeris ſemina, niſi illa præmollitus foverit ſulcus: ita eloquentia coaleſcere nequit, niſi ſociata tradentis accipientiſque concordia. *Quintil. ibid.*

maîtres, & à les mettre en pratique, eſt proprement la vertu des écoliers; comme celle des maîtres, eſt de bien enſeigner. L'une ne peut rien ſans l'autre: & comme il ne ſuffit pas qu'un laboureur répande la ſemence, mais qu'il faut que la terre, après avoir ouvert ſon ſein pour la recevoir, la couve, pour ainſi dire, l'échaufe, l'entretienne, & l'humecte; de même tout le fruit de l'inſtruction dépend de la parfaite correſpondance du maître & du diſciple.

La reconnoiſſance pour ceux qui ont travaillé à notre éducation, fait le caractére d'un honnête homme, & eſt la marque d'un bon cœur. [a] *Qui* de nous, dit Cicéron, a été inſtruit avec quelque ſoin, à qui la vûe, ou même le ſimple ſouvenir de ſes précepteurs, de ſes maîtres, & du lieu où il a été nourri ou élevé, ne faſſe un ſingulier plaiſir? [b] Sénéque exhorte les jeunes gens à conſerver toujours un

a Quis eſt noſtrûm liberaliter educatus, cui non educatores, cui non magiſtri ſui atque doctores, cui non locus ille motus ubi ipſe alius aut doctus eſt, cum grata recordatione in mente verſetur? *Cic. pro Planc.* n. 81.

b Præceptores ſuos adoleſcens veneretur ac ſuſpiciat, quorum beneficio ſe vitiis exuit, & ſub quorum tutela poſitus exercet artes bonas. *Senec. Epiſt.* 3.

grand respect pour leurs maîtres, aux soins desquels ils sont redevables de s'être corrigés de leurs défauts, & d'avoir pris des sentimens d'honneur & de probité. Leur exactitude & leur sévérité déplaisent quelquefois dans un âge, où l'on est peu en état de juger des obligations qu'on leur a. [a] Mais quand les années ont mûri l'esprit & le jugement, on reconnoit que ce qui nous donnoit de l'éloignement pour eux, je veux dire les avertissemens, les réprimandes, & la sévére exactitude à réprimer les passions d'un âge peu prudent & peu considéré, est précisément ce qui les doit faire estimer & aimer. Aussi voions-nous que Marc Aurele, l'un des plus sages & des plus illustres Empereurs qu'ait eu Rome, remercioit les dieux de deux choses sur tout: de ce qu'il avoit eu pour lui-même d'excellens précepteurs, & de ce qu'il en avoit trouvé de pareils pour ses enfans. *M. Aurel. lib. 1. §. 17.*

Quintilien, après avoir marqué les

a Tamdiu illos odio habemus, quamdiu graves judicamus, & quamdiu beneficia illorum non intelligimus. Cùm jam ætas aliquid prudentiæ collegit, apparet propter illa ipsa amari à nobis debere, propter quæ non amabantur; admonitiones, severitatem, & inconsultæ adolescentiæ custodiam. *Senec. lib. 3. de Benef. cap. 3.*

différens caractéres d'eſprit des j
gens, nous trace en peu de mo
portrait d'un écolier parfait ſelon
& certainement très aimable. »
» moi, dit-il, je veux un enfan
» la louange excite, qui ſoit ſen
» à la gloire, qui pleure quand
» voit vaincu. Une noble émula
» le tiendra toujours en haleine:
» reproche, une réprimande le pi
» ra juſqu'au vif : l'honneur lui
» tout faire. Il ne faut point crain
» qu'un tel écolier s'abandonne jam
» à la pareſſe. *Mihi ille dètur puer, qu*
laus excitet, quem gloria juvet, qui v
tus fleat. Hic erit alendus ambitu : hu
mordebit objurgatio : hunc honor excita
bit : in hoc deſidiam nunquam verebor.

Quelque cas que faſſe Quintilien de
qualités de l'eſprit, il eſtime infini
ment plus celles du *cœur*, ſans leſquel
les il compte les autres pour rien. Dan
le même chapitre, d'où *j'ai tiré* les pa
roles précédentes, il avoit déclaré qu'il
n'auroit jamais bonne *opinion* d'un
enfant qui mettroit ſon étude à faire
rire en contrefaiſant les *maniéres*, le
mine, & les défauts des autres. Il en
rend auſſi-tôt une admirable *raiſon*
» Un enfant, dit-il, pour avoir vér

» tablement de l'eſprit ſelon moi, doit » être bon & vertueux : autrement, » je l'aimerois mieux un peu lent & » tardif, qu'avec un mauvais caractére » d'eſprit. *Non dabit mihi ſpem bonæ indolis, qui hoc imitandi ſtudio petet, ut rideatur. Nam probus quoque imprimis erit ille verè ingenioſus : alioqui non pejus dixerim, tardi eſſe ingenii, quàm mali.*

Il nous montre toutes ces qualités dans l'aîné de ſes deux enfans, dont il peint le caractére & déplore la perte d'une maniére ſi éloquente & ſi touchante dans la belle préface de ſon ſixiéme livre. On me permettra d'en inſérer ici un petit extrait, qui ne ſera pas inutile pour les jeunes gens, & où ils trouveront un modéle qui convient fort à leur âge & à leur état.

Après avoir parlé de ſon cadet qui étoit mort à l'âge de cinq ans, & avoir décrit les graces & la beauté de ſon viſage, la gentilleſſe de ſes paroles, a vivacité de ſon eſprit qui commençoit à briller à travers les voiles de l'enfance, il paſſe à ſon aîné.

» [a] Il me reſtoit après cela, dit-il,

a Una poſt hæc Quintiliani mei ſpe ac voluptate ſolatio. Non enim floſcu- nitebat : & poterat ſufficere

» mon fils Quintilien, qui étoi
» mon plaiſir, toute mon eſpér
» & il pouvoit ſuffire pour ma c
» lation. Car, entré déja dans ſa
» me année, ce n'étoit plus des
» qu'il montroit comme ſon jeun
» re, mais des fruits tout formés
» dont l'attente ne pouvoit plus t
» per . . . J'ai bien de l'expérie
» mais je n'ai jamais vû dans a
» enfant, je ne dis pas ſeulement
» de belles diſpoſitions pour les ſc
» ces, ni tant de goût & d'inclina
» pour l'étude, (ſes maîtres le ſave
» mais tant de probité, de natu
» de bonté d'ame, de douceur,
» penchant à faire plaiſir & *à obligc*
» que j'en ai connu en lui.

» Il avoit outre cela tous les ava
» tages que donne la nature : un
» de voix charmant, une phyſionor
» douce, une facilité ſurprenante

los, ſicut prior, ſed, jam decimum ætatis ingreſſus annum, certos atque deformatos fructus oſtenderat. Juro . . . has me in illo vidiſſe virtutes ingenii, non modò ad percipiendas diſciplinas, quo nihil præſtantius cognovi plurima expertus, ſtudiique jam tum non coacti, (ſciunt præcepto-

res) ſed probitatis, b
nitatis, liberalitatis.

a Etiam illa fortuita
rant omnia, vocis j
ditas claritaſque, or
vitas, & in utracumq
gua, tanquam ad ea
mum natus eſſet, e
proprietas omnium
rum.

» bien prononcer les deux langues, » comme s'il eût été également né pour » l'une & pour l'autre.

» [a] Mais tout cela n'étoit encore que » des espérances. Je fais bien plus de » cas de ses rares vertus : de son éga- » lité d'ame, de sa fermeté, de la force » avec laquelle il se roidissoit contre » les craintes & les douleurs. Car avec » quel étonnement des médecins a-t- » il supporté une maladie de huit mois ! » Sur le point de mourir il me con- » soloit lui-même, & me défendoit » de le pleurer. Son esprit s'égaroit-il » quelquefois dans ces derniers mo- » mens : il n'étoit occupé pendant ses » réveries que de sciences & d'études. » O vaines & trompeuses espérances ! » &c.

Y a-t-il beaucoup de jeunes gens parmi nous, dont on puisse dire avec vérité autant de bien, qu'en dit ici Quintilien de son fils ? Quelle honte seroit-ce pour eux, si, nés & élevés dans le christianisme, ils n'avoient pas

[a] Sed hæc spes adhuc. Illa majora : constantia, gravitas, contra dolores etiam ac metus robur. Nam quo ille animo, qua medicorum admiratione, mensium octo valetudinem tulit ! Ut me in supremis consolatus est ! Quàm, etiam deficiens, jamque non noster, ipsum illum alienatæ mentis errorem circà solas litteras non habuit !

même les vertus des enfans p
Je ne crains point de les répéter
re ici : docilité ; obéiſſance ;
pour les maîtres, porté juſqu'à l
dreſſe, & ſource d'une reconno
éternelle ; ardeur pour l'étude, &
merveilleux pour les ſciences ;
gnement du vice & du déſordre ;
admirable de probité, de bonté
douceur, d'honnêteté, de libér
patience même, courage, & gra
d'ame dans le cours d'une longue
ladie. Que manquoit-il donc à t
ces vertus ? Ce qui ſeul pouvoi
rendre véritablement dignes de ce n
& devoit en être comme l'ame,
en faire tout le prix : le don préci
de la foi & de la piété, la connoiſſan
ſalutaire du Médiateur, un déſir ſinc
de plaire à Dieu, & de lui rapo
toutes ſes actions.

Voilà ce qui releve infiniment to
les autres qualités des enfans chrétie
& ce qui ſeul mérite de leur être p
poſé comme un modéle parfait,
digne en tout d'être imité. Ils peuv
le trouver dans deux Saints illuſtr
dont la ſcience & la vertu ont fait t
d'honneur à l'Egliſe, je veux dire S
Baſile, & S. Grégoire de Nazianze

Ils étoient tous deux sortis de familles fort nobles selon le monde, & encore plus selon Dieu. Ils naquirent presque en même tems, & leur naissance fut le fruit des priéres & de la piété de leurs meres, qui dès ce moment même les offrirent à Dieu, dont elles les avoient reçus. Celle de saint Grégoire, le lui présentant dans l'Eglise, sanctifia ses mains par les livres sacrés qu'elle lui fit toucher.

Ils avoient l'un & l'autre tout ce qui rend les enfans aimables, beauté de corps, agrément dans l'esprit, douceur & politesse dans les maniéres.

Leur éducation fut telle qu'on peut se l'imaginer dans des familles, où la piété étoit, s'il est permis de parler ainsi, héréditaire & domestique; & où peres, meres, freres, sœurs, aïeuls de côté & d'autre, étoient tous des saints, & la plupart des saints fort illustres.

Le naturel heureux que Dieu leur avoit accordé, fut cultivé avec tout le soin possible. Après les études domestiques, on les envoia séparément dans les villes de la Gréce qui avoient le plus de réputation pour les sciences, & ils y prirent les leçons des plus excellens maîtres.

Enfin ils ſe rejoignirent à A
On ſait que cette ville étoit cor
théatre & le centre des belles
& de toute érudition. Elle fu
comme le berceau de l'amitié fa
de nos deux Saints ; ou du moi
ſervit beaucoup à en ſerrer les r
d'une maniére plus étroite. Une
ture aſſez extraordinaire y donna
ſion. Il y avoit à Athénes une co
me fort bizarre par raport aux éco
nouveaux venus, qui s'y rendo
de différentes provinces. On comm
çoit par les introduire dans une aſſ
blée nombreuſe de jeunes gens com
eux, & là on leur faiſoit eſſuier m
brocards, mille railleries, mille in
lences : après quoi on les menoit au
bains publics en cérémonie à travers
la ville, eſcortés & précédés par tou
ces jeunes gens qui marchoient deu
à deux. Lorſqu'on y étoit arrivé, tout
la troupe s'arrêtoit, jettoit de grand
cris, & faiſoit mine de vouloir enfon
cer les portes, comme ſi l'on refuſoi
de les leur ouvrir. Quand le nouveau
venu y avoit été admis, pour lors i
recouvroit ſa liberté. Grégoire, qu
étoit arrivé le premier à Athénes, &
qui ſentoit combien cette ridicule cé-

nie étoit contraire & couteroit au
ctére grave & sérieux de Basile,
assez de crédit parmi ses compa-
ns pour l'en faire dispenser. Ce
là, dit S. Grégoire de Nazianze
; l'admirable récit qu'il fait lui-mê-
de cette avanture, ce qui donna
à notre sainte amitié, ce qui com-
nça à allumer en nous cette flamme
depuis ne s'éteignit jamais, & ce
perça nos cœurs d'un trait qui y
neura toujours. Heureuse Athènes,
crie-t-il, & source de tout mon
nheur! Je n'y étois allé que pour
quérir de la science, & j'y décou-
is le plus précieux de tous les tré-
rs, un ami tendre & fidéle, plus
ureux en cela que Saül, qui ne cher-
ant que des ânesses, trouva un
iaume.

Cette liaison, formée & commen-
ée comme je viens de le dire, se for-
ifia toujours de plus en plus; sur-tout,
orsque ces deux amis, qui n'avoient
ien de secret l'un pour l'autre, s'ou-
rant mutuellement leurs cœurs, eu-
ent reconnu qu'ils avoient tous deux
le même but, & cherchoient le même

a Τῶτο ἡμῶν τῆς φιλίας σαφείας σημεῖον· ἕτως ἐν ἀλλ
ρείμεν· ἰσθμὸν ὁ τῆς ἀρε-τῆς λόγος ἐτρέβλωσε.

tréſor, je veux dire la ſageſſe
vertu. Ils vivoient ſous le mêm
mangeoient à la même table, a
les mêmes exercices & les même
firs, & n'étoient, à propremen
ler, qu'une même ame : union
veilleuſe, dit ſaint Grégoire, q
peut être réellement produite qu
une amitié chaſte & chrétienne.

Nous aſpirions tous deux égale
à la ſcience, objet le plus capable
citer des ſentimens d'envie & de ja
ſie : & néanmoins, abſolument ex
de cette paſſion ſubtile & malig
nous ne connoiſſions & n'éprouvi
entre nous qu'une noble émulati
Chacun de nous, plus ſenſible à
gloire de ſon ami qu'à la ſienne pr
pre, cherchoit, non à l'emporter ſu
lui, mais à lui céder & à l'imiter.

Notre principale étude, & not
unique but, étoit la vertu. Nous ſo
gions à rendre notre amitié éternel
en nous préparant nous-mêmes à
bienheureuſe immortalité, & en no
détachant de plus en plus de l'amo
des choſes de la terre. Nous prenio
pour conducteur & pour guide la p
role de Dieu. Nous nous ſervions nou
mêmes de maîtres & de ſurveillans, e
no

ious exhortant mutuellement à la piété ; & je pourrois dire, s'il n'y avoit point quelque ſorte de vanité à s'exprimer ainſi, que nous nous tenions lieu de régle l'un à l'autre, pour diſcerner le faux du vrai, & le bon du mauvais.

Nous n'avions aucun commerce avec ceux de nos compagnons qui étoient pétulans, violens, ou déréglés dans leurs mœurs ; & nous ne fréquentions que ceux qui par leur modeſtie, leur retenue, & leur ſageſſe pouvoient nous aider & nous ſoutenir dans le bon deſſein que nous avions, ſachant qu'il en eſt des mauvais exemples comme des maladies contagieuſes, qui ſe communiquent aiſément.

Ces deux Saints, & l'on ne peut trop le répéter aux jeunes gens, brillérent toujours parmi leurs compagnons par la beauté & la vivacité de leur eſprit, par leur aſſiduité au travail, par le ſuccès extraordinaire qu'ils eurent dans toutes leurs études, par la facilité & la promtitude avec laquelle ils ſaiſirent toutes les ſciences qu'on enſeignoit à Athénes, belles-lettres, poéſie, éloquence, philoſophie : mais ils ſe diſtinguérent encore

plus par une innocence de mœurs qui étoit allarmée à la vûe du moindre danger, & qui craignoit juſqu'à l'ombre du mal. Un ſonge qu'eut S. Grégoire dans ſa plus tendre jeuneſſe & dont il nous a laiſſé en vers une élégante deſcription, contribua beaucoup à leur inſpirer de tels ſentimens. Pendant qu'il dormoit, il crut voir deux vierges de même âge, & d'une égale beauté, vétues d'une maniére modeſte, & ſans aucune de ces parures que recherchent les perſonnes du ſiécle. [a] Elles avoient les yeux baiſſés en terre, & le viſage couvert d'un voile, qui n'empéchoit pas qu'on n'entrevît la rougeur que répandoit ſur leurs joues une pudeur *virginale*. *Leur* vûe, ajoute le Saint, me remplit de joie : car elles me paroiſſoient avoir quelque choſe au deſſus de l'humain. Elles de leur côté m'embraſſérent & me careſſérent comme un enfant qu'elles aimoient tendrement : & quand je leur demandai qui elles étoient, elles me dirent, l'une qu'elle étoit la * Pureté, & l'autre la * Continence, mais

* Ἁγνεία.
* Σωφροσύνη.

Κρύψαμεν δ' ὑφάσμασι καρήατα δῖ παρειὰς
Κρύψαμεναι, κατὰ γὰς σφέτερ' ὄμματ' ἔχον,
Ἀλλὰς ἀμφοτέρωσιν ὑπέρτατα καλὸς ἔρυθος,
Οἷον ἐοικότα φωτὶ· τὸ γὰρ ἐς φαέων.

toutes deux les compagnes de Jesus-Christ, & les amies de ceux qui renoncent au mariage pour mener une vie céleste. Elles m'exhortérent d'unir mon cœur & mon esprit au leur, afin que m'aiant rempli de l'éclat de la virginité, elles pussent me présenter devant la lumiére de la Trinité immortelle. Après ces paroles elles s'envolérent au ciel, & mes yeux les suivirent le plus loin qu'ils purent.

Tout cela n'étoit qu'un songe, mais qui fit un effet très réel sur le cœur du Saint. Il n'oublia jamais cette image si agréable de la chasteté, & il la repassoit avec plaisir dans son esprit. Ce fut, comme il le dit lui-même, une étincelle de feu, qui s'enflammant de plus en plus, l'embrasa d'amour pour une continence parfaite.

Ils avoient grand besoin lui & Basile d'une telle vertu, pour se soutenir au milieu des périls d'Athénes, la ville du monde la plus dangereuse pour les mœurs à cause de ce concours extraordinaire de jeunes gens qui s'y rendoient de toutes parts, & qui y apportoient chacun leurs vices & leurs déréglemens. Mais, dit saint Grégoire, nous eumes le bonheur d'éprouver dans cette

ville corrompue quelque chose de pareil à ce que disent les Poëtes d'un ſerve qui conſerve la douceur de ſon eaux au milieu de l'amertume de celles de la mer, & d'un animal qui habite au milieu du feu. Nous n'avions aucun commerce d'amitié avec les mauvais. Nous ne connoiſſions à Athènes que deux chemins : l'un qui nous conduiſoit à l'Egliſe, & aux ſaints Docteurs qui y enſeignoient ; l'autre qui nous menoit aux Ecoles, & chez nos maîtres de literature. Pour ceux qui conſumoient aux fêtes mondaines, aux ſpectacles, aux aſſemblées, aux feſtins, nous les ignorions abſolument.

Il ſemble que des jeunes gens de ce caractere, qui ſe ſéparoient de toute ſociété, qui n'avoient aucune part aux plaiſirs & aux divertiſſemens de ceux de leur âge, dont la vie pure & innocente étoit une cenſure continuelle du déreglement des autres, devoient être en butte à tous leurs compagnons, & devenir l'objet de leur haine, ou du moins de leur mépris & de leurs railleries. Ce fut tout le contraire ; & rien n'eſt plus glorieux à la mémoire de ces deux illuſtres amis, & j'oſe le dire, ne fait plus d'honneur à la piété

même, qu'un tel événement. Il falloit en effet que leur vertu fût bien pure, & leur conduite bien ſage & bien meſurée, pour avoir ſû, non ſeulement éviter l'envie & la haine, mais s'attirer généralement l'eſtime, l'amour, le reſpect de tous leurs compagnons.

C'eſt ce qui parut d'une maniére bien éclatante, lorſqu'on apprit qu'ils ſongeoient à quitter Athénes pour retourner dans leur patrie. La douleur fut univerſelle. Les cris & les plaintes retentiſſoient de toutes parts. Les larmes coulérent de tous les yeux. Ils alloient perdre, diſoient-ils, tout l'honneur de leur ville, & la gloire de leurs écoles. Les maîtres & les écoliers, joignant aux priéres & aux plaintes la force & la violence, proteſtoient qu'ils ne les laiſſeroient point aller, & qu'ils ne conſentiroient jamais à leur départ. Il falut effectivement que l'un d'eux cédât à un empreſſement ſi extraordinaire, & que l'on pourroit plutôt appeller une violente conſpiration : ce fut Grégoire. On peut juger quelle fut ſa douleur.

Je ne ſai s'il eſt poſſible d'imaginer un modéle plus parfait pour les jeunes gens, que celui que je viens d'expo-

ſer à leurs yeux, où l'on trouve
nis tous les traits qui peuvent re
la jeuneſſe aimable & eſtimable
bleſſe du ſang, beauté d'eſprit, ar
incroiable pour l'étude, ſuccès
veilleux dans toutes les ſciences,
niéres polies & honnêtes, mod
étonnante au milieu des louanges
des applaudiſſemens publics, &,
qui reléve infiniment toutes ces qu
lités, une piété & une crainte de D
que les mauvais exemples ne fir
qu'accroître & fortifier. On peut li
dans le troiſiéme Tome des Lettres d
M. du Guet, un caractére admirabl
de ces deux grands Saints, compoſ
exprès pour des écoliers *qui répon-*
doient ſur quelques-uns de leurs traités.

Outre les exemples de quelques Saints illuſtres du chriſtianiſme, tels que les deux que j'ai propoſés, il eſt bon que les jeunes gens en cherchent eux-mêmes dans les Livres ſacrés. Ils y trouveront le jeune Samuel, qui par ſa piété & ſa vertu ſe rendoit également agréable à Dieu & aux hommes: *Puer autem Samuel proficiebat atque crebat, & placebat tam Domino, quam ominibus.* Ils y admireront un ſaint oi, qui dès l'âge de huit ans marchant r les traces de David, fut toujours

attentif à plaire en tout à Dieu : *Fecit quod placitum erat coram Domino, & ambulavit per omnes vias David patris sui.* 4. Reg. 22. 2. Ils y verront Tobie le pere, après avoir passé lui-même sa jeunesse dans l'innocence, en fuiant la compagnie de ceux qui alloient adorer les veaux d'or, en ne faisant paroitre rien de puérile dans sa conduite, & gardant exactement toutes les obſervances de la loi dès l'âge le plus tendre : *Solus fugiebat consortia omnium ... Nihil puerile gessit in opere... Hæc & his similia secundùm legem Dei puerulus observabat :* Tob. cap. 1. ils le verront, dis-je, élever son fils de la même sorte, en lui enseignant dès son enfance à craindre Dieu, & à s'abstenir de tout péché : *Quem ab infantia timere Deum docuit, & abstinere ab omni peccato.* Ibidem. Ils seront surpris de trouver lontems avant le christianisme un courage véritablement héroïque & chrétien dans les sept freres Machabées, tous déterminés à mourir par les plus cruels supplices, plutôt que de violer la loi de Dieu : *Parati sumus mori, magis quàm patrias Dei leges prævaricari.* 2. Macc. 7. 2.

Mais c'est dans la source même de la sainteté & de la piété qu'ils doivent aller puiser leurs sentimens, c'est-à-dire,

dans Jesus-Christ, qui, pour sanctifier l'enfance & l'adolescence, a bien voulu naître enfant, & dans la suite donner aux jeunes gens l'exemple de toutes les vertus qui leur conviennent, par son exactitude à aller au Temple aux jours marqués, par son attention à écouter les Docteurs, par la sagesse & la modestie de ses réponses, par son application à faire l'œuvre de son pere, & à exécuter ses ordres, sans consulter en cela ni le sang ni la nature; par sa parfaite soumission à ses parens, enfin par le soin qu'il a pris de faire paroître au dehors devant Dieu & devant les hommes, à mesure qu'il avançoit en âge, des progrès sensibles de la grace & de la sagesse, dont il avoit reçu la plénitude dès le premier moment de son Incarnation.

Conclusion de cet Ouvrage.

ME VOICI enfin arrivé à la fin de mon ouvrage. Je croi ne l'avoir entrepris que par des vûes du bien public, pour être de quelque secours, si je le pouvois, aux jeunes gens, & à ceux qu'on charge de leur éducation. Je n'ai point cherché à y rien dire qui pût faire la moindre peine à aucun de mes confreres, ni à qui que ce soit. Si

pourtant cela étoit arrivé contre mon deſſein, & ſans que je m'en fuſſe aperçu, je les prie de ne pas me l'imputer, & d'interpréter en bonne part, ce qui me ſera échapé ſans mauvaiſe intention.

Après cet avertiſſement, il ne me reſte qu'à prier celui qui eſt le Maître unique des hommes, de qui vient toute lumiére & tout don excellent, qui diſpenſe les talens comme il lui plaît, & qui en donne le bon uſage, à qui ſeul il appartient de parler au cœur auſſi bien qu'à l'eſprit; de le prier, dis-je, qu'il veuille répandre ſa bénédiction ſur cet Ouvrage, ſur l'Auteur, ſur les enfans, ſur les peres, les meres, les maîtres, les domeſtiques, en un mot, ſur tous ceux qui ſont emploiés à l'éducation de la Jeuneſſe en quelque lieu & dans quelque Collége qu'ils ſoient: & en particulier qu'il daigne verſer abondamment ſes graces ſur l'Univerſité de Paris, y conſerver & y augmenter de plus en plus, non ſeulement le goût des ſciences & de l'étude qui y a toujours régné, mais encore plus celui de la piété & de la religion, qui en a fait juſqu'ici la plus ſolide gloire. *Amen.*

FIN.

TABLE

Des sujets contenus dans ce quatriéme Volume.

TROISIEME PARTIE DE L'HISTOIRE PROFANE

SUITE DE L'HISTOIRE ROMAINE.

Troisiéme morceau de l'Histoire Romaine.

ESPACE de 53 ans, depuis le commencement de la seconde guerre Punique, jusqu'à la défaite de Persée. Page 3

CHAPITRE PREMIER. *Récit des faits.* 3

Commencemens de la seconde guerre Punique, *& heureux succès d'Annibal.* 4

FABIUS DICTATEUR. 9

Bataille de Cannes. 13

SCIPION, *élu Général, rétablit les affaires d'Espagne.* 21

SCIPION *retourne à Rome, est nommé Consul, & se prépare à la conquête de l'Afrique.* 31

GUERRE *contre Philippe Roi de Macédoine.* 44

GUERRE *contre Antiochus roi de Syrie.* 51

Fin & mort de Scipion. 58

Mort d'Annibal. 65

GUERRE *contre Persée, dernier roi de Macédoine.* 65

CHAP. II. *Réflexions.* 71

ART. I. *Diverſes qualités de ceux dont il eſt parlé dans ce troiſiéme morceau de l'Hiſtoire Romaine.* 73
ANTIOCHUS, *Roi de Syrie.* ibid.
PHILIPPE ET PERSÉE, *Rois de Macédoine.* 76
PAUL EMILE. 79
FABIUS MAXIMUS. 93
ANNIBAL & SCIPION *comparés enſemble.* 100
§. I. *Vertus militaires.* 101
1. *Etendue d'eſprit pour former & exécuter de grands deſſeins.* ibid.
2. *Profond ſecret.* 104
3. *Bien connoitre le caractére des Chefs contre qui l'on a à combattre.* 105
4. *Entretenir dans les troupes une diſcipline exacte.* 106
5. *Vivre d'une maniére ſimple, modeſte, frugale, laborieuſe.* 108
6. *Savoir également emploier la force & la ruſe.* 112
7. *Ne hazarder jamais ſa perſonne ſans néceſſité.* ibid.
8. *Art & habileté dans les combats.* 114
9. *Avoir le talent de la parole, & ſavoir manier adroitement les eſprits.* 115
Concluſion. 117
§. II. *Vertus morales & civiles.* 121
1. *Généroſité, libéralité.* 125
2. *Bonté, douceur.* 126
3. *Juſtice.* 128
4. *Grandeur d'ame.* 129
5. *Chaſteté.* 130
6. *Religion.* 131
ART. II. *Principaux caractéres & principales vertus des Romains par raport à la guerre.* 133
1. *Equité & ſage lenteur pour entreprendre & pour déclarer la guerre.* 139

2. *Fermeté & constance dans une résolution une fois prise & arrêtée.* 140
3. *Accoutumance aux pénibles travaux & aux exercices militaires : sévérité incroiable pour la discipline : diverses récompenses du mérite.* 142
4. *Clémence & modération dans la victoire.* 147
5. *Courage & grandeur d'ame dans l'adversité.* 150
6. *Justice & bonne foi, principes du gouvernement Romain : Sources de l'amour & de la confiance des citoiens, des alliés, & des peuples conquis.* 151
7. *Respect pour la religion.* 161
8. *Amour de la gloire.* 163

Quatriéme morceau de l'Histoire Romaine.

CHANGEMENT de la République Romaine en Monarchie, prévu & marqué par l'historien Polybe, livre sixiéme de son histoire. 167
CHAP. I. *Principes de Polybe sur les différentes sortes de gouvernemens, & en particulier sur celui des Romains.* 168
Pouvoir des Consuls. 171
Pouvoir du Sénat. 173
Pouvoir du Peuple. 174
Mutuelle dépendance des Consuls, du Sénat, & du Peuple. 176
Causes du changement d'une République en Monarchie. 181
CHAP. II. *Changement de la République Romaine en Monarchie.* 191
Richesses suivies du luxe dans les bâtimens, les meubles, la table, &c. 193
Goût pour les statues, les tableaux, &c. 197
Avarice insatiable ; injustice ; rapines ; mauvais

traitemens à l'égard des Alliés & des peuples conquis. 201
Ambition démesurée, désir effréné de dominer, suivis de factions, de séditions, de meurtres, de proscriptions, & de la ruine entiére de la liberté. 206
1. LES GRACQUES. 210
2. MARIUS & SYLLA. 214
3. CÉSAR. POMPÉE. 224
4. LE JEUNE OCTAVIUS. 229

QUATRIEME PARTIE.
DE LA FABLE ET DES ANTIQUITÉS.

CHAP. I. *De la Fable.* 249
ART. I. *De l'origine de la Fable.* 250
ART. II. *De l'utilité de la Fable.* 259
CHAP. II. *Des Antiquités.* 266
Utilité de l'étude des Antiquités. 267
Faits & réflexions sur ce qui regarde l'invention des Arts. 279
§. I. *Découvertes échapées aux Anciens,* ibid.
§. II. *Honneurs rendus aux Savans.* 289
§. III. *Des mesures de tems & de lieux, & des monnoies anciennes.* 293
I. *Mesures de tems.* 294
II. *Mesures itinéraires.* 295
III. *Des monnoies anciennes.* 296
Monnoies Grecques. 297
Monnoies Romaines. 298
Nombres Romains. 299
Tarif des Monnoies Grecques. 300
Tarif des Monnoies Romaines. 301

LIVRE CINQUIEME.

De la Philosophie. 305
ARTICLE I. *La Philosophie peut beaucoup servir au réglement des mœurs.* 307
ART. II. *La Philosophie peut beaucoup servir à perfectionner la raison.* 321
ART. III *La Philosophie sert à orner l'esprit d'une infinité de connoissances curieuses.* 340
Physique des Savans. 342
Systêmes du monde. 343
Physique des enfans. 358
§. I. *Plantes, Fleurs, Fruits, Arbres.* 361
§. II. *Animaux.* 371
Poissons. ibid.
Oiseaux. 374
Animaux de la terre. 382
Utilité de ces observations physiques. 390
ART. IV. *La Philosophie sert à inspirer un grand respect pour la religion.* 393

LIVRE SIXIEME.

Du gouvernement intérieur des Classes & du Collége. 397
AVANT-PROPOS. ibid.
ARTICLE I. *Importance de la bonne éducation de la jeunesse.* 398
ART. II. *On examine si l'éducation publique doit être préférée à l'instruction domestique & particulière.* 412

PREMIERE PARTIE.

Avis généraux sur l'éducation de la Jeuneſſe. 421
ARTICLE I. *Quel but on doit ſe propoſer dans l'éducation.* 423
ART. II. *Etudier le caractère des enfans, pour ſe mettre en état de les bien conduire.* 427
ART. III. *Prendre d'abord de l'autorité ſur les enfans.* 433
ART. IV. *Se faire aimer & craindre.* 437
ART. V. *Des châtimens.* 444
§. I. *Inconvéniens & dangers des châtimens.* 445
§. II. *Régles à obſerver dans les châtimens.* 450
ART. VI. *Des réprimandes.* 459
1. *Sujet de réprimander.* ibid.
2. *Tems où il faut placer la réprimande.* 460
3. *Manière de faire les réprimandes.* 463
ART. VII. *Parler raiſon aux enfans. Les piquer d'honneur. Faire uſage des louanges, des récompenſes, des careſſes.* 466
ART. VIII. *Accoutumer les enfans à être vrais.* 472
ART. IX. *Accoutumer les jeunes gens à la politeſſe, à la propreté, à l'exactitude.* 475
ART. X. *Rendre l'étude aimable.* 480
ART. XI. *Accorder du repos & de la récréation aux enfans.* 485
ART. XII. *Former les jeunes gens au bien par ſes diſcours & par ſes exemples.* 490
ART. XIII. *Piété : religion : zéle pour le ſalut des enfans.* 494

SECONDE PARTIE.

Devoirs particuliers par raport à l'éducation de la Jeunesse. 501
Chapitre I. *Des devoirs du Principal.* ibid.
Article I. *De la nourriture des pensionnaires.* 503
Art. II. *Des études.* 507
Art. III *De la discipline du Collége.* 515
Art. IV. *De l'éducation.* 526
Art. V. *De la religion.* 536
§. I. *Des instructions.* ibid.
§. II. *De l'usage des Sacremens.* 549
Chap. II. *Du devoir des Régens.* 570
Article I. *De la discipline des Classes.* ibid
Art. II. *Faire paroitre les écoliers en public.* 573
§. I. *Des exercices.* ibid.
§. II. *Des Tragédies.* 584
§. III. *De la prononciation.* 591
Art. III. *Des compositions & des actions publiques.* 609
Art. IV. *Des études que doivent faire les maîtres.* 616
Art. V. *Application de quelques régles particulières à la conduite & à l'intérieur des Classes.* 623
Chap. III. *Du devoir des Parens.* 633
Chap. IV *Du devoir des Précepteurs.* 650
Chap. V. *Du devoir des écoliers.* 661
Conclusion de cet Ouvrage. 680

Fin de la Table.

77780767